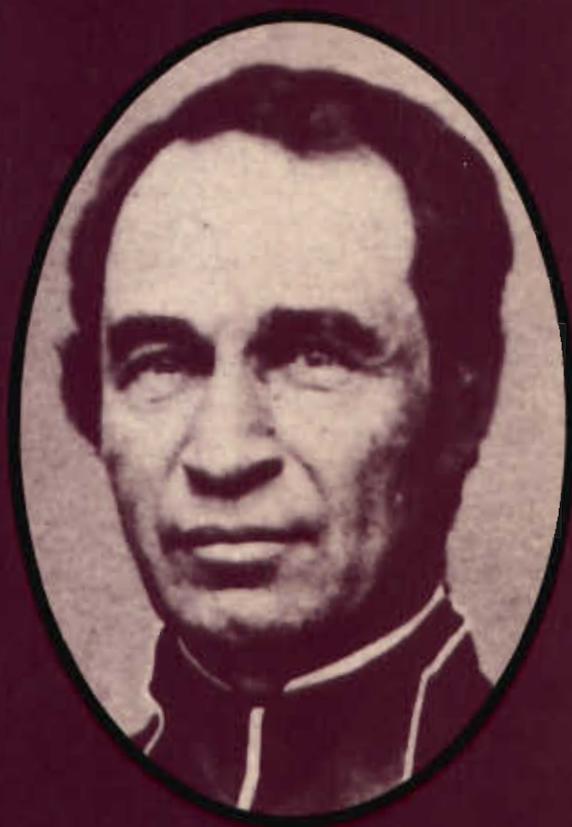


50
Guenay-
St-Jean

Pierre-Maurice Hébert

Le curé Hébert

Un siècle d'histoire



1810-1888

Tome 1

ÉDITIONS DE L'ÉCHO
Montréal

Pierre-Maurice Hébert

Le curé Hébert
Un siècle d'histoire

1810-1888
Tome 1

P. 1/60

ÉDITIONS DE L'ÉCHO
Montréal

Données de catalogage avant publication (Canada)

Hébert, Pierre-Maurice

Le curé Hébert, 1810-1888: un siècle d'histoire

Comprendra 2 volumes

Comprend un index

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-920312-26-X (v. 1)

1. Hébert, Nicolas-Tolentin, 1810-1888. 2. Église catholique — Québec (Province) — Clergé — Biographies. I. Titre.

BX4705.H42H42 1988

282'.092'4

C88-096122-8

Adresse de l'auteur:

Pierre-M. Hébert
3650 boul. de la Rousselière
Montréal, Qué.
H1A 2X9

Nihil obstat: Benoît Fortin, *ministre provincial o.f.m. cap.*

Autorisation de: Mgr Paul Grégoire, *archevêque de Montréal, N.P. 8 / 1988.*

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 1988

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Tous droits réservés, © Éditions de l'Écho

ISBN 2-920312-26-X

Couverture: Nicolas-Tolentin Hébert («Le curé Hébert»). AEC

Typographie: Helvetigraf Inc.

Impression: Pierre Des Marais Inc.

«M. Hébert était l'une des plus
pures, des plus belles et des plus
sympathiques figures du clergé
bas-canadien.»

Nécrologie 1888

DU MÊME AUTEUR

Publications concernant le curé Hébert:

UN ACADIEN OUVRE LA VALLÉE DU LAC SAINT-JEAN, dans *Cahiers de la Société historique acadienne*, Moncton, janv.-mars 1970, pp. 224-236.

DELPHINE POULET, REINE D'HÉBERTVILLE, 1832-1867, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, Montréal, avril-juin 1970, pp. 107-120.

MAURICE-L. HÉBERT, M.S.R.C. 1888-1960, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, Montréal, avril-juin 1972, pp. 110-119.

SAINT-GRÉGOIRE (Ville de Bécancour, comté et diocèse de Nicolet), Montréal, Éditions de l'Écho, 1977, 28 p.

L'ABBÉ NICOLAS-TOLENTIN HÉBERT AU SAGUENAY — LAC-SAINTE-JEAN, dans *Évocations et témoignages*, Chicoutimi, 1978, pp. 80-96.

TÉLESPHORE HÉBERT, 1855-1932, ET LES HÉBERT D'HÉBERTVILLE, dans *Saguenayensia*, Chicoutimi, juil.-sept. 1981, pp. 55-62.

EN 1833, UN ECCLÉSIASTIQUE ARRIVE À QUÉBEC, dans *Québécois*, Québec, juin 1983, pp. 65-67.

LES SIX FRÈRES HÉBERT À HÉBERTVILLE, dans *Saguenayensia*, Chicoutimi, janv.-mars 1984, pp. 11-23.

JEAN-BAPTISTE HÉBERT 1779-1863, dans *Cahiers Nicolétains*, Nicolet, déc. 1986, pp. 175-197, et numéros antérieurs.



Le presbytère de Bécancour. Cette construction qui remonte à 1774 a vu l'arrivée des Acadiens au lac Saint-Paul, en face de Trois-Rivières. Les Hébert y arrivèrent en 1767 après la déportation.

Table des matières

Préface par Serge Gagnon, prof.	7
Remerciements. Notes préliminaires	13
INTRODUCTION	17
I NICOLET	
1. Le milieu d'origine (1800-1822)	21
2. Cours secondaire à Nicolet (1822-1829)	33
3. Le séminariste (1829-1833)	49
4. L'économe (1829-1833)	63
5. De Nicolet à Québec (1833)	75
II QUÉBEC	
6. Vicaire à Québec (1834*)	95
7. Québec en 1834**	107
8. Le choléra (1834***)	125
9. L'équipe presbytérale (1835)	137
10. La famille Hébert à Québec (1836)	151
11. Les troubles 1837-1838	161
12. Derniers mois à Québec (1839-1840)	175
III SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA	
13. Introduction à Saint-Pascal (1840)	193
14. L'église et les écoles (1841-1844)	207
15. La vie paroissiale (1843)	221
16. Prêtres assistants et visites de l'évêque (1843-1849)	237
17. Une église dont les Pascalois sont fiers (1848)	251
IV MISSIONS ET EXPÉDITIONS	
18. Les déplacements et les missions du curé (1840- 1852)	269
19. Implications sociales et politiques (1848-1851)	287
20. La colonisation (1848-1852)	301
21. Hébertville (1849-1852)	321
22. Le curé de Saint-Pascal (1840-1852)	343
23. De Saint-Pascal à Saint-Louis (1852)	363
CONCLUSION	379
Sommaire des chapitres	381
Index général (noms propres et sujets)	383
Quelques familles qui ont suivi le curé Hébert	391
Liste des illustrations (photos, dessins, tableaux, plans)	403

SIGLES

AAM	Archives de l'archidiocèse de Montréal.
AAQ	Archives de l'archevêché de Québec.
ACSAP	Archives du collège Saint-Anne-de-la-Pocatière.
AEC	Archives de l'évêché de Chicoutimi.
AESAP	Archives de l'évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
ANDH	Archives de la paroisse Notre-Dame d'Hébertville.
ANDQ	Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec.
ANQC	Archives nationales du Québec à Chicoutimi.
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal.
ANQQ	Archives nationales du Québec à Québec.
ANQTR	Archives nationales du Québec à Trois-Rivières.
APC	Archives publiques du Canada.
ASG	Archives de la paroisse de Saint-Grégoire.
ASHCS	Archives Société Historique de la Côte-du-Sud.
ASHS	Archives de la Société Historique du Saguenay.
ASJBN	Archives de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Nicolet.
ASN	Archives du séminaire de Nicolet.
ASP	Archives de la paroisse de Saint-Pascal.
ASQ	Archives du séminaire de Québec.
ASRA	Archives de la paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies.
ASS	Archives du séminaire de Sherbrooke.
DBC	<i>Dictionnaire Biographique du Canada</i> , Québec, P.U.L.
MTF	Ministère des Terres et Forêts.
RAPQ	<i>Rapport de l'archiviste de la province de Québec.</i>

Préface

Dans le petit monde des savants de l'histoire, le récit des faits et gestes d'un individu depuis sa naissance jusqu'à sa mort n'est pas toujours tenu en très haute estime. On croit y trouver trop de vénération. Les artisans de la révolution tranquille ne manquent pas de critique à l'endroit de ceux qui les ont précédés. Des forces de discrédit sont à l'œuvre: le déclin du sens moral chez les individus a donné au collectif, au social, au politique une autorité telle que les hommes et les femmes en chair et en os, leur esprit d'initiative n'ont guère de place dans nos cœurs desséchés par des décennies de pensée bureaucratique. La volonté des individus, leur esprit d'entreprise, leur désir de dépassement seraient-ils des éléments étrangers à notre «grande aventure», comme disait Lionel Groulx, c'est-à-dire ce miracle pétri d'espérance de la survivance française en Amérique du Nord? Curieusement, dans l'Amérique anglaise d'aujourd'hui, on vénère encore les Anciens, les vertus des pères fondateurs, la vie des «grands» hommes. Les bâtisseurs occupent une place moins miteuse que chez nous dans la reconstitution historique du peuple américain. Prenant le contrepied de la mode anti-héros à la québécoise, l'auteur de ces lignes a soutenu que la biographie constituait un hommage à la liberté humaine¹. Il croit, ce faisant, rejoindre le sentiment du monde qu'on dit «ordinaire», passionné d'histoire, de biographies, de généalogies, indifférent à la morgue savante.

La biographie que l'auteur m'a invité à préfacier raconte la vie d'un homme d'action, Nicolas-Tolentin Hébert, né en 1810, à Saint-Grégoire de Nicolet, et ordonné prêtre alors qu'il vient tout juste d'avoir 23 ans. En bonne santé, d'un talent supérieur à la moyenne, il bénéficie alors d'un privilège accordé par Rome: celui d'ordonner avant l'âge canonique (24 ans). Quand les candidats au sacerdoce ont les qualités de Nicolas, l'évêque use sans réticence d'un pouvoir

¹ Serge Gagnon, *Quebec and its historians, The twentieth Century*, Montréal, Harvest House, 1985, pages 110-111.

concédié à son diocèse de mission. Au début des années 1830, les prêtres ne sont pas encore assez nombreux pour pourvoir chaque lieu de culte (paroisse ou mission) d'un prêtre résidant en permanence parmi les fidèles. La pénurie de personnel explique plus d'une promotion rapide dans ce qu'on appelait alors la «carrière ecclésiastique».

À 30 ans, Nicolas est jugé capable de diriger une paroisse. On lui confie une nouvelle unité pastorale, St-Pascal, un démembrement de la paroisse de St-Louis de Kamouraska, vieille localité du littoral laurentien. Au moment où Hébert prend possession de la cure, les registres de baptêmes, mariages, sépulture sont tenus régulièrement depuis une dizaine d'années, mais la paroisse compte pour tout équipement une simple chapelle dont le second étage sert de résidence au curé. Pour une jeune paroisse, la localité est quand même assez populeuse, un peu plus de 2 000 personnes. Habitué à desservir les citadins de la capitale — il a été sept ans vicaire à Québec — Nicolas va faire valoir ses talents de pasteur auprès d'une communauté rurale pauvre qui doit construire, sous sa gouverne, église et presbytère. En 1852, reconnaissant ses talents de bâtisseur et de prêtre fidèle aux exigences de son état, l'évêque accorde une importante promotion au prêtre quadragénaire: la cure de Kamouraska, vieille paroisse du bord de l'eau dotée d'un gros village. Aidé d'un vicaire qui assume la présence permanente du prêtre pendant les absences du curé, Hébert va faire servir ses talents d'homme d'action à l'œuvre de sa vie: la colonisation du lac St-Jean. Secondé par son frère François-Octave, Nicolas Hébert est le missionnaire fondateur de Notre-Dame d'Héberville. Comment en est-il arrivé à mettre en œuvre cette entreprise?

Depuis plusieurs décennies, les Canadiens français se multiplient dans les vieilles paroisses échelonnées de part et d'autre du Saint-Laurent. En ce début du XIX^e siècle, les bras disponibles risquent de manquer de gagne-pain. Pendant qu'en Angleterre, 36, 37 enfants naissent pour chaque millier d'habitants — un peu moins dans la France contraceptive — c'est plus de 50 qui viennent au monde pour le même nombre dans le Québec catholique et français. À mortalité à peu près égale, sauf peut-être pour les nouveaux-nés, le Québec se trouve lancé sur la trajectoire d'une croissance démographique record. Certaines années, une paroisse ou l'autre peut compter deux fois plus de naissances que de décès. Population jeune dont le dynamisme reproducteur est cultivé par une morale sexuelle exigeante, constamment réaffirmée par le prêtre dans le ministère sacramental du mariage et de la confession, l'habitant québécois des grands espaces n'impose pas de frein à la fertilité des épouses. Abritant quelques dizaines de milliers de personnes chacune, les villes de Québec et de Montréal

sont mi-francophones, mi-anglophones. La revanche des berceaux se déploie à la campagne, sur les vieux terroirs nourriciers maintenant surpeuplés. Comme les peuples catholiques à forte natalité d'aujourd'hui — les Polonais, les Italiens — les Canadiens français sont en train de devenir des errants, un peuple d'émigrants vers la «factory» de coton états-unienne. Certains s'inquiètent. Il faut tarir le flot migratoire. Comment? Pour garder sur place la surabondance de vies humaines dont regorge la féconde province, les missionnaires colonisateurs font leur apparition. Calixte Marquis, vicaire de Saint-Grégoire de Nicolet, fait figure de prototype.

Au cours des années 1840, Marquis dirige les jeunes sans terre vers les cantons de l'est, dans le voisinage de la zone seigneuriale du bord de l'eau. Dans la région de Québec, acculés aux contreforts des Laurentides, les habitants de la rive nord reçoivent des propositions de migrations plus lointaines, plus risquées aussi. Le curé Boucher de Saint-Ambroise de la jeune Lorette, oriente des jeunes gens vers le Saguenay. Depuis sa paroisse de Kamouraska, Nicolas-Tolentin Hébert fonde une société de colonisation. Les historiens Jean Hamelin et Yves Roby décernent à Hébert ainsi qu'à son émule, le curé Labelle, plus tard colonisateur du nord de Montréal, le titre de «figures légendaires»² de l'épopée migratoire vers de nouveaux espaces.

La biographie du missionnaire de la colonisation racontée dans ce livre a le grand mérite d'éclairer la «grande histoire» par une reconstitution minutieuse de la vie intime. Hébert ne savait pas que son nom se perpétuerait dans la mémoire collective. C'est nous qui lui attribuons aujourd'hui la paternité d'une orientation majeure de l'histoire québécoise. Le curé de campagne se dévouait de son mieux à une entreprise qu'il estimait importante. Il confiait ses incertitudes à ses proches, ses parents, ses amis. L'auteur n'a pas ménagé les efforts pour dénicher la moindre trace de la vie du prêtre.

Les murs de la maison ancestrale ont dû céder un trésor de correspondance qu'on aurait bien vainement cherché dans les collections des archives nationales. L'auteur a compulsé beaucoup de papiers de famille. Depuis les Mémoires Chapais [Fides, 1961] de Julienne Barnard, nous n'avons peut-être pas eu un seul ouvrage aussi riche de notations sur la vie «cachée» d'un homme au destin qu'on dit légendaire. Véritable historien détective, le biographe épie son personnage avec la persévérance d'un vieux routier des archives. Il veut savoir ce qu'il pense, quelles sont ses aspirations, ses tâches

2 Histoire économique du Québec, 1851-1896, Fides, 1971, p. 168.

quotidiennes. À ce propos, l'auteur n'a pas manqué d'astuce. Que faisait-il, pendant qu'il était vicaire à Québec, curé à St-Pascal, à Kamouraska? S'absentait-il souvent, pourquoi, pour combien de temps, ou restait-il assidu auprès de ses ouailles? Quand une lettre au père n'annonce pas les difficultés du fils à rédiger le sermon du dimanche qui vient, comment faire pour retracer le banal quotidien, les travaux et les jours? Quoi de plus simple que d'ouvrir le registre des paroisses auxquelles Hébert était affecté, afin de vérifier qui signait les actes de baptêmes, de mariage, de sépulture. Il fallait y penser.

Dès les premiers chapitres, l'auteur se révèle un fin conteur doublé d'un psycho-pédagogue au flair inné: on apprend avec un luxe de détails ce qui se passe dans la famille; l'historien note les allées et venues du père, ses projets, ses déboires, autant de faits qui se graveront dans la mémoire de l'enfant. Les joies, les deuils façonnent sa culture première; aux souvenirs des grands parents, se joignent les expériences vécues avec les frères et les sœurs, les compagnons de jeu, Monsieur le curé et autres personnages prestigieux qui peuplent l'univers familial de l'enfant et de l'adolescent.

Nicolas est issu d'une famille de la petite bourgeoisie rurale. Le père, notable de village, est marchand et bâtisseur d'églises. Député de la législature du Québec, il discute politique à la maison, rencontre des camarades de lutte, autant d'expériences et de discussions qui s'imprègnent dans le cerveau du jeune Nicolas. Dans cette famille à l'aise, les sœurs du futur colonisateur sont confiées au pensionnat de religieuses, les frères, aux prêtres du collège de Nicolet dont le père a été l'architecte-entrepreneur, au moment où le «héros» de ce livre occupait la fonction d'économiste, sorte de contrôleur des finances du temps.

Fidèle à retracer les influences qui moulent le futur adulte, l'historien décrit au passage les cohortes d'étudiants qui accompagnent, précèdent ou suivent la classe du futur curé. On y retrouve des personnages devenus influents par la suite et auxquels le curé colonisateur va recourir, à l'occasion, pour mener à bien ses entreprises. À 23 ans, voilà notre homme équipé pour la vie active que reconstitue, étape par étape, Pierre-Maurice Hébert dans son livre.

L'auteur se laisse guider par la copieuse documentation qu'il a consultée des années durant. À la manière de l'entrevue radiophonique ou télévisuelle, le livre relate pour ainsi dire, des tranches de la vraie vie, du vécu livré à l'état brut par le narrateur à l'aide de longues et nombreuses citations empruntées aux acteurs de l'histoire. Le lecteur est en quelque sorte convié à une sorte de résurrection du passé, où les défunts gardent l'initiative du dialogue avec leurs descen-

dants de la fin du XX^e siècle. Point de médiation savante. Histoire immédiate, saisie sur le vif. C'est de l'histoire documentaire, celle qu'a pratiquée avec succès l'oblat Gaston Carrière, archiviste, comme le père Hébert, de sa communauté.

L'écriture de Pierre-Maurice Hébert porte l'empreinte de son tempérament et de sa sensibilité. Le récit se déroule dans l'atmosphère d'un pèlerinage dans le passé. À cet égard, il faut souligner de quelle manière l'auteur est préoccupé par le futur du passé qu'il fait renaître. Ce souci de l'avenir est marqué de deux manières. D'abord dans le récit. Comme il connaît le futur du passé qu'il étudie, il arrive au narrateur de laisser en plan une intrigue, quitte à y revenir plus tard, laissant le lecteur sur sa faim, entretenant le suspense... Le futur du XIX^e siècle, c'est aussi notre temps. Pierre-Maurice Hébert écrit pour nous, parle souvent de nous, entretient pour ainsi dire, un dialogue ouvert entre un présent aux grandes incertitudes et un passé qui interpelle. Le pèlerin ne rapporte-t-il pas de ses pérégrinations une nourriture spirituelle qui sustentera son avenir? L'historien s'arrête aux demeures, aux édifices qui subsistent, là où ses personnages sont passés, là où ils ont vécu une part importante de leur expérience humaine. Plus soucieux des hommes que des choses, il signale au passage ce que sont devenus aujourd'hui les descendants de la famille Hébert, chaîne toujours vivante des générations qui se succèdent en transmettant avec la vie, la culture. L'historien ne répugne pas à projeter son âme dans ce passé qui n'a jamais fini de donner des leçons. Renouant avec la manière antique, l'auteur reconstitue, devine des dialogues, revoit avec ses personnages les beautés de la nature livrées au regard du voyageur. Peut-être, se trouve-t-il dans cette écriture, une sensibilité toute franciscaine? François d'Assise, comme chacun sait, a été le premier des grands écologistes de l'Occident.

Certains esprits trouveront-ils dans ce livre trop d'admiration pour le missionnaire colonisateur? Dans nos cités sans mémoire et sans avenir, il est courant de considérer la vénération des Anciens comme une manie passéiste. Affichée avec désinvolture par les artisans de la révolution tranquille, la honte de l'héritage spirituel nous a peut-être donné le cafard du temps présent. Qui sait? Notre perte de la foi en l'avenir pourrait peut-être se muer en espérance, à la lecture des œuvres de générations qui, à l'aide de bien modestes ressources, n'avaient pas peur du risque, et savaient peut-être mieux que nous passer de la parole aux actes.

Et bonne lecture!

SERGE GAGNON

Centre de recherche en études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières.



Peinture représentant Nicolas-Tolentin Hébert, diacre. Miniature en ovale ivoire, non signée, de 5.5 cm × 6.5 cm, aux *Archives du Séminaire de Nicolet*.

Il n'est pas certain que cette peinture reproduise fidèlement les traits de Nicolas-Tolentin Hébert. À cette époque les artistes prenaient souvent des libertés en reproduisant des personnages ou des paysages. Le portrait, en tout cas, a le mérite de nous restituer un air de l'époque du curé Hébert. On peut noter la coiffure, le collet haut avec le rabat et la soutane en grosse étoffe. Cette peinture a été trouvée dans le fonds de Mgr Moïse Proulx qui était cousin du curé Hébert. C'est l'archiviste du séminaire de Nicolet, M. l'abbé Gilles Proulx, qui a eu l'amabilité de me la signaler.

Remerciements

Dans l'élaboration de ce travail j'ai reçu l'aide de dizaines et de dizaines de personnes dont quelques-unes sont malheureusement décédées. Je veux les remercier toutes en dressant leur liste le plus complètement possible, m'excusant à l'avance des oublis, bien involontaires, que je pourrais faire.

C'est un métier ingrat que celui de chercheur. On dérange parfois des gens. Il arrive souvent qu'on essuie des refus cuisants. Cela m'est arrivé plusieurs fois et m'a fait davantage apprécier la générosité des personnes qui m'ont aidé dans un esprit de collaboration. Voici donc ces personnes que je remercie bien sincèrement.

Dans la région du Saguenay: Mgr Victor Tremblay, l'abbé Jean-Paul Simard, M. Roland Bélanger. Aux Archives Nationales, MM. Louis Côté, Normand Lavoie et Mme Linda Pedneault. Sur le plan diocésain, l'abbé Jean-Philippe Blackburn. Dans la paroisse d'Hébertville, les curés Joseph Racine, Aldéi Duchesne et Claude Michaud. Au bureau d'enregistrement, M. Paul-Henri Émond, M. Raymond Richard, son épouse, et sa sœur Marie-Paule R. Morin qui travaillait avec lui. À Alma, le protonotaire Germain Naud. À la Grande-Baie, Mme Suzanne Gosselin. Du côté de ma famille, je dois remercier ma mère, née Desneiges Saint-Gelais et mon père Charles-Calixte Hébert ainsi qu'un cousin chimiste à Québec, M. Calixte Hébert, et une cousine à Hébertville, Mme Wilbrod Dufour. Un autre cousin de Dolbeau, M. Jos.-Émile Fortin, bien connu dans la région pour sa collection de «mémoires de vieillards».

À Nicolet je dois signaler M. Édouard Fournier, Mgr Robert Charland et M. Gilles Proulx, successivement archivistes au séminaire. À l'évêché, MM. Antoine Letendre, Théobald Tessier, Simon Héroux et Sr Jeanne d'Arc Lussier s.j.a. Chez les Sœurs de Notre-Dame de l'Assomption, les SS. Marie-Rose Bacon, Reynelle Hébert et Mariette Pellerin. Dans la paroisse voisine, Saint-Grégoire, MM. les curés Georges Pinard, Roger Geoffroy, Théophile Côté et Mme Anne-Marie Hébert-Legrin, propriétaire de la maison Hébert. Au séminaire de Trois-Rivières MM. Hermann Plante, Jules Bettez et Mme Suzanne Girard. M. Jean-Guy Gauthier, photographe, a reproduit pour le livre des photos de la région de Nicolet.

À Québec, M. Armand Gagné, archiviste à l'archevêché; M. Honorius Provost au séminaire, de même que MM. Noël Baillargeon, Laurent Tailleur et Armand Therrien; MM. Gilles Héon et Michel Langlois aux Archives Nationales et le frère Ambroise Milot é.c. à la paroisse Notre-Dame. Au bureau des terres, M. Léandre Laterreur. À la bibliothèque municipale, M. Jocelyn Beaulieu. À Parcs Canada, M. André Charbonneau et Mme Lise Fournier.

Dans Kamouraska, à la paroisse Saint-Louis, les curés Armand Dubé et Ludger Drapeau; à Saint-Roch-des-Aulnaies, Adrien Bernier; à Saint-Hélène, Camille Castonguay; à Saint-Pascal, Robert Côté, Yvan Morin, Denis Lepage; au bureau d'enregistrement, M. Louis-Henri Gagnon; à la mairie, M. et Mme Ernest Ouellet. À La Pocatière, d'abord au collège: MM. François Gagnon, Lionel Léveillé, Albert Anctil, Léon Bélanger et Guy Théberge. À l'évêché, M. Gabriel Chénard et Sr Irène Deschênes r.e.j.

À Ottawa, aux Archives Publiques du Canada, M. Denis Boulé et Mme Sylvie Gervais; aux Archives Deschâtelets, Romuald Boucher o.m.i.

À Montréal, le père Adrien Bergeron s.s.s. À la Bibliothèque Municipale, M. Daniel Olivier et Mme Marie Baboyant. À l'archevêché, Mme Monique Montbriand.

Parmi les membres de ma communauté, je dois remercier mes frères qui ont lu le manuscrit: Flavien Bédard, Gabriel Dextraze, François Carrière, René Leguerrier. Herman Deveau m'a aidé pour la photocopie et la Maison Provinciale a subventionné mon livre. Le père Anselme Chiasson m'a fortement encouragé dès les débuts de mes recherches.

Mme Christiane Tanguay-Kirouac a bien voulu lire mon manuscrit et me faire ses commentaires, ainsi que Mme Michèle Toupin Gagnon. Mme Diane Beaulieu m'a considérablement aidé au plan de la dactylographie, de même que sœur Alice Létourneau f.r.d.c. Remerciements aussi à des conseillers de la dernière heure: le chanoine Albert Anctil, le curé Maurice Fleurent, les professeurs Jean-Guy Genest, Gilles Parenteau et le cartographe Claude Chamberland.

Je dois surtout un remerciement spécial au professeur Serge Gagnon du *Centre de recherche en études québécoises* de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Non seulement il a écrit la préface de ce livre, mais après avoir lu le manuscrit, il m'a prodigué ses judicieuses réflexions qui m'ont été très utiles. Sa grande générosité l'a même amené à me prêter sa documentation. S'il reste des erreurs, c'est à moi la faute et je m'en excuse.

P.-M.H.

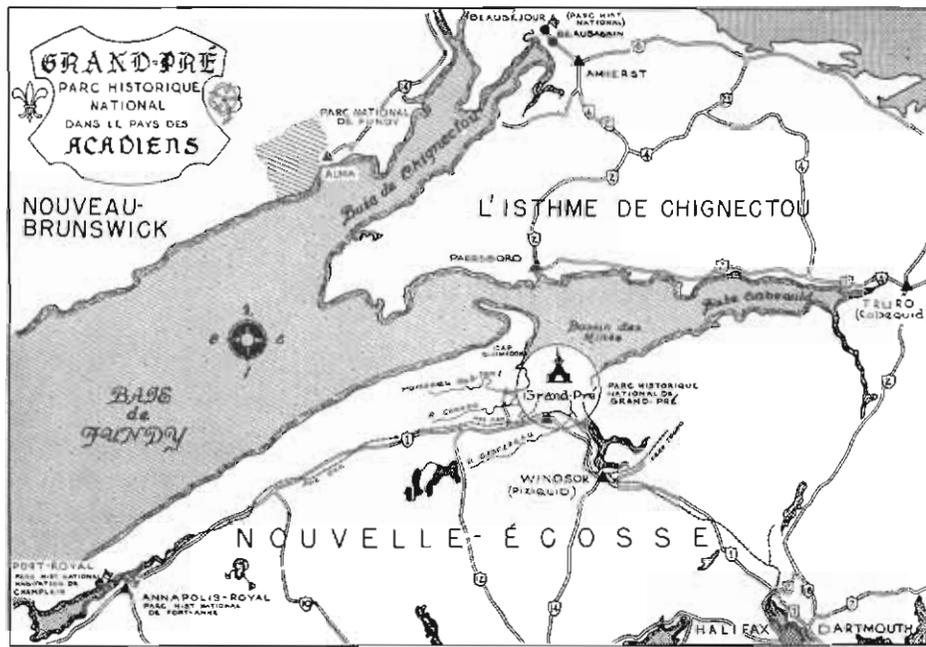
Notes préliminaires

Les textes anciens sont reproduits dans leur forme originale. Certaines façons d'écrire les mots étaient alors différentes des nôtres et on employait facilement des majuscules à l'intérieur des phrases. Le t final est souvent absent, comme dans «enfan». Nous avons cependant facilité la lecture de certains mots qui contenaient des archaïsmes, comme les «fs» et nous avons fait quelques soulignements pour plus de clarté.

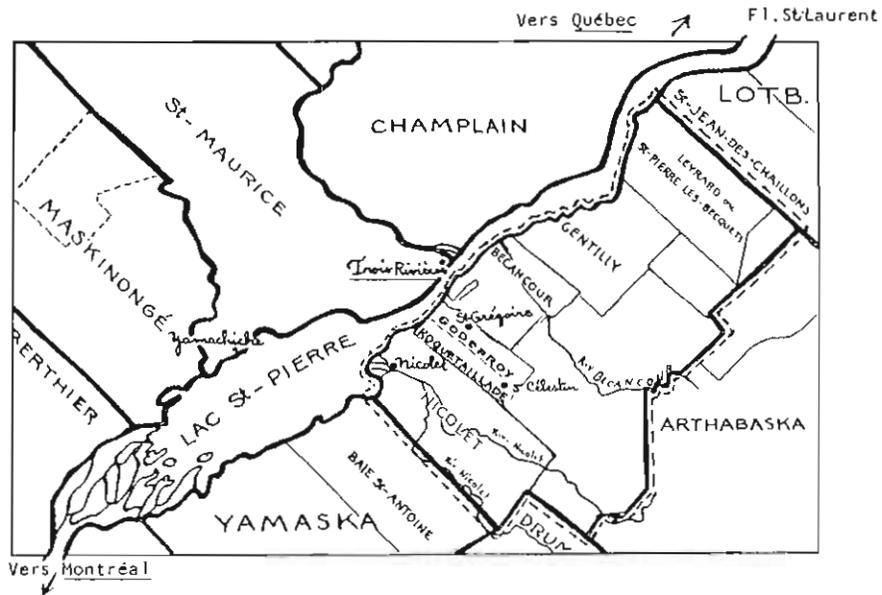
Les références aux lettres sont ordinairement données dans la forme longue en relevant tous les détails utiles concernant les noms et adresses de l'envoyeur et du destinataire.

Le mot Saguenay est souvent employé pour désigner toute la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Les photos n'ont guère circulé chez nous avant 1850. Avant cette date les illustrations apparaissent surtout sous forme de dessins.



SAINTE-GRÉGOIRE, COMTÉ DE NICOLET



Carte indiquant Saint-Grégoire et Nicolet au temps de N.-T. Hébert.
Archives des ss de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Nicolet.

Introduction

Nicolas-Tolentin Hébert est un des personnages clés de l'histoire du Québec. Il a cristallisé, à un moment donné, les efforts de la collectivité sur une partie du pays, jusque là fermée à la colonisation: le vaste territoire du bassin du lac Saint-Jean. Son travail au milieu des colons durant plusieurs années, son honnêteté proverbiale, son désintéressement total, son habileté à collaborer avec les différentes couches de la société, et surtout un véritable patriotisme ont fait de lui une sorte de modèle du prêtre colonisateur.

On veut savoir alors comment cet homme a été formé, quelles sont ses origines et comment sa vie s'est déroulée. C'est ce que je me suis appliqué à chercher, découvrant peu à peu une histoire fascinante. Elle s'inscrit dans une famille acadienne et canadienne qui s'enracine à Saint-Grégoire de Nicolet et bénéficie de tout le milieu culturel de la région de Trois-Rivières. Elle se déroule ensuite à Québec dans une ville encore régie par le système des Juges de Paix. Elle s'épanouit enfin dans la région de Kamouraska qui devient un lieu de lancement de multiples œuvres, et où une élite politique et culturelle est en pleine effervescence.

Mes sources sont avant tout des documents de première main. Comme il n'y avait pas encore de biographie extensive sur le curé Hébert, j'ai dû faire un long travail de défrichage. Un fonds, alors inconnu et inexploité, m'a été révélé par un concours de circonstances. Je publiais déjà depuis quelques années une série d'articles sur le père du curé Hébert, Jean-Baptiste Hébert, patriote et architecte. Ces articles parus dans *Les Cahiers Nicolétains* furent lus au séminaire de Sherbrooke qui avait dans ses archives un fonds au nom d'un certain Jean-Baptiste Hébert. Je reçois alors une lettre de l'archiviste du séminaire, M. Michel Houde, me signalant ce fonds. Rendu aussitôt sur place, j'ai la surprise de découvrir plusieurs lettres du curé Hébert et autres documents qui ne pouvaient rien dire à un étranger de la famille, d'autant que plusieurs étaient dans un piètre état de conservation et presque illisibles.

Cette découverte me détermina à écrire ce livre auquel je pensais déjà depuis quelque temps. Et pourquoi ne pas le publier à l'occasion du centenaire de la mort du curé Hébert en 1988, centenaire qui coïncide heureusement avec le *cent cinquantième anniversaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Voilà donc qui est fait.

J'ai évité d'idéaliser mon personnage (tout en ne cachant pas mon admiration). Je m'en suis tenu aux documents et j'ai tâché de citer le plus possible les écrits du curé Hébert, afin que lui-même parle dans le livre. Il a fallu cependant faire un choix parmi ses écrits, car pour ce qui concerne la colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il faudrait plusieurs livres pour tout publier. Mais l'important était de donner un récit, aussi complet que possible, de l'ensemble de sa vie.

L'histoire part des années frustes d'après la conquête. On côtoie alors Craig et Mgr Plessis. On chemine à travers des problèmes d'éducation, d'immigration, de politique culminant avec les troubles 1837-1838 dans lesquels la famille Hébert est impliquée. Ensuite c'est la lente relève du peuple sous l'Union et la Confédération, pour en arriver à la période des Mercier et des Laurier. C'est donc un siècle d'histoire qui passe sous nos yeux avec la vie de N.-T. Hébert, de 1810 à 1888. Ce premier tome donne la moitié de sa vie, de 1810 à 1852. Le second tome, que j'espère avoir le courage d'écrire, relatera les longues années du curé Hébert à Kamouraska, s'occupant toujours d'Hébertville, mais engagé dans des œuvres variées, au milieu d'un peuple de plus en plus prospère et dynamique, le peuple de la Côte-du-Sud.

I
Nicolet



Les Acadiens sont arrivés au *lac Saint-Paul* en face de Trois-Rivières, de l'autre côté du fleuve. La photo montre leurs terres sur le côté est du lac qui s'écoule dans le fleuve par la rivière Godefroy [bas de la photo à droite]. La route, venant du pont La Violette, longe cette rivière pour se diriger vers Victoriaville [en haut sur la photo]. En partant du lac Saint-Paul, le *boulevard des Acadiens* traverse le centre de Saint-Grégoire et se dirige vers Nicolet [en haut, à droite sur la photo]. C'est le long de cette route que le curé Hébert est né et où les quatre frères Hébert acadiens se sont établis. Parmi eux se trouvait l'ancêtre du sculpteur Louis-Philippe Hébert: *Honoré*. On voit très bien la rivière Marguerite qui traverse les terres des parents du curé Hébert. *Énergie et Ressources: cartographie, 1981.*

1

Le milieu d'origine (1800-1822)

Naissance d'une nation.

Origines et parents.

Les sœurs et les frères.

Instruction primaire.

La vie à la maison.

Socialisation de l'enfant.

La paroisse.

Portrait de Jean-Baptiste Hébert, major, père
du curé Hébert. *Propriété de Yvette et Thérèse
Hébert de Québec.*



Portrait de Judith Lemire, mère du curé Hé-
bert. *Propriété de Yvette et Thérèse Hébert
de Québec.*

I

Le milieu d'origine (1800-1822)

Quand le curé Hébert naît en 1810, on vit au Canada dans une période de progrès relatif.

Les Canadiens sont protégés par leur Parlement représentatif depuis 1791. L'Angleterre a été forcée de le leur accorder pour contrer la révolution américaine et pour favoriser l'immigration britannique. Celle-ci, aux yeux des Anglais, devait noyer les Canadiens français.

Mais ceux-ci augmentent prodigieusement en nombre. Ils commencent à prendre conscience de leur force comme peuple. On dit généralement que la nation canadienne-française a pris naissance en ce début du 19^e siècle.

Naissance d'une nation

Les professionnels canadiens-français sont alors de plus en plus nombreux. Leurs meilleurs avocats vont en Angleterre s'instruire des lois parlementaires et reviennent dominer l'Assemblée des députés à Québec. Ils sont d'excellents parlementaires et ils gagnent, sur le plan politique, des batailles qui mettent le Québec, alors appelé Bas-Canada, à l'avant-garde de l'empire britannique. Mais ces victoires sont plutôt symboliques, car les pouvoirs sont toujours à Londres.

Les Français ont tué leur bon roi «très chrétien» en 1793. Napoléon est l'ogre qui s'élève sur le monde et qu'il faut abattre. On se glorifie de son échec aux mains de l'amiral anglais Nelson à qui on élève un monument à Montréal en 1808.

Forcés de se défendre contre les menaces des Américains, les Canadiens s'enrôlent dans la milice et renforcent leur allégeance à l'Angleterre. Ils y sont fortement incités par leur évêque, sous la pression du gouvernement.

La guerre conjugée des États-Unis et de la France, contre l'Angleterre en 1812, amène ce dernier pays à s'approvisionner en blé et en bois au Canada qui, par ailleurs, lui achète ses produits.

Peu à peu la nation canadienne prend corps dans le creuset des Canadiens français. L'on construit avec ardeur un pays nouveau. Les seigneuries se peuplent, les terres se cultivent au maximum, les villages s'étendent à un rythme rapide avec la traditionnelle église de pierre au centre.

Les Canadiens français ont cependant une diversité de sentiments à l'égard de la France, de l'Angleterre et des États-Unis: il y a des intrigues pour favoriser les intérêts de la France, il y a de l'animosité envers les Anglais, il y a parfois de la sympathie envers les Américains.

Des ombres apparaissent au tableau: le trio protestant, Mountain, Sewell, Ryland, travaillait contre les Canadiens français. Le gouverneur Craig régnait aussi en oppresseur, de 1807 à 1811. Il faisait emprisonner les chefs et empêchait la liberté de la presse, avec l'approbation de l'évêque qui craignait la démocratie d'inspiration française. Mais un parti patriotique prenait déjà forme au Parlement de Québec, dont le père du curé Hébert était membre.

L'élite canadienne-française se nourrissait forcément de la littérature française d'alors: de Voltaire, de Montesquieu, de Diderot, de Rousseau... avant que ne s'élèvent ici les collèges et les séminaires, et que ne se produise notre propre littérature.

Le curé Hébert est né à la campagne, entre Québec et Montréal, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, dans le village Saint-Grégoire qui s'éveillait rapidement aux valeurs culturelles, nationales et économiques, après les ravages de la conquête anglaise.

Dans ce village, tous les gens, ou presque, étaient cultivateurs. La plupart étaient des Acadiens venus s'établir, en face de Trois-Rivières, après la déportation. On s'adonnait au commerce du bois et du blé, à cette époque. Des centres d'enseignement supérieur se développaient à Trois-Rivières, à Nicolet. Une vie ardente se déroulait sans heurt dans une nature encore vierge.

Origines et parents

Le curé Hébert est né le 10 septembre 1810, de Jean-Baptiste Hébert, alors député du Bas-Canada, et de Judith Lemire, co-seigneuresse de la Baie-du-Febvre. Ces parents donnèrent à leur enfant le nom du saint du jour, Nicolas de Tolentin, — *Tolentin* étant une

ville d'Italie. On appellera l'enfant simplement Nicolas. Plus tard, il signera régulièrement N.-T. Hébert.

Il a survécu à la terrible épidémie de thyphoïde qui sévissait en 1810 et qui a fauché plusieurs vies humaines dans sa paroisse de Saint-Grégoire, entre Bécancour et Nicolet. C'est là que, plus d'une décennie après la déportation acadienne de 1755, étaient venus s'établir «les quatre frères Hébert». Déportés des environs de Grand-Pré et jetés à différents endroits sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, ils étaient venus à pied se rejoindre sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, près du lac Saint-Paul, où il y avait déjà beaucoup d'Acadiens réfugiés. Plusieurs historiens ont relaté leur odyssee. Henri-Raymond Casgrain a même parlé des grands-parents de notre héros, Étienne Hébert (un des quatre frères Hébert) et Josephite Babin (son épouse), comme étant les prototypes du roman *ÉVANGÉLINE*¹.

La terre familiale était à deux kilomètres du village, en direction de Nicolet. On peut la voir encore aujourd'hui, le long de la rivière Marguerite qui part des hauteurs de Sainte-Monique pour aller se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest du pont de Trois-Rivières.

Au centre de Saint-Grégoire domine toujours l'imposante église, en pierre des champs, construite huit ans seulement avant la naissance de Nicolas: son père en avait été un des principaux constructeurs, à l'âge de vingt-quatre ans. En fait, ce fut la première œuvre qui l'a lancé par la suite dans la construction de vastes églises.

À la naissance de Nicolas, Jean-Baptiste Hébert jouait déjà un rôle important dans la paroisse: marguillier, juge de paix, capitaine de milice, — ce qui équivalait plus ou moins à la fonction de maire, — il avait été élu député à la Chambre d'Assemblée de Québec en 1808.

Judith Lemire, son épouse, était une jeune femme vaillante et entreprenante qui menait la famille avec fermeté et amour. Le curé Hébert lui sera toujours beaucoup attaché et lui écrira de longues lettres. Elle avait vingt ans lors de son mariage en 1807 et elle était de huit ans plus jeune que son mari.

1 L'abbé H.-R. Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, 1888, pp. 274-275. Voir Adrien Bergeron, «Étienne Hébert» dans *Dictionnaire Biographique du Canada*, VI.

Sœurs et frères

Avant la naissance de Nicolas, Judith et Jean-Baptiste avaient eu, en 1808, Julie qui épousera le célèbre architecte Augustin Leblanc. En plus de cette sœur, le jeune Nicolas avait une demi-sœur, plus âgée que lui, Marie, issue du premier mariage de son père avec Marie Béliveau, laquelle est morte en mai 1806. Marie Hébert épousera, elle aussi, un architecte très connu, Alexis Millet de Yamachiche.

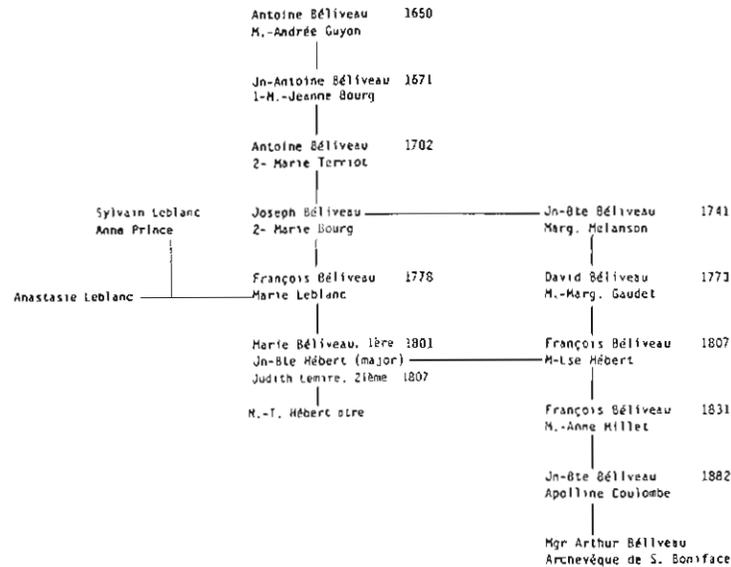
De ce premier mariage de son père, Nicolas héritera d'une grande parenté acadienne. En effet, Marie Béliveau était issue de François Béliveau et de Marie Leblanc qui avaient tous deux connu la déportation et ne manquaient pas d'en parler à leurs petits-enfants; la sœur et la mère de Marie Leblanc — la fameuse Anne Prince — ont été martyres de la foi, après leur déportation en France pour avoir voulu sauver un prêtre, lors de la Révolution. Ces grands-parents, — Béliveau et Leblanc, — de même que les Babin, Hébert, Lemire et Proulx, ont exercé une grande influence sur Nicolas, car ils vivaient tous dans les alentours.

En plus des deux sœurs qui le précédaient, Nicolas avait une autre sœur qui le suivait immédiatement, Marie-Louise, née en 1812. Après avoir étudié chez les ursulines de Trois-Rivières, elle s'est mariée à Antoine Pinard, capitaine de milice à Nicolet. Elle était à Nicolet en 1834, où Hébert lui envoie une pièce de toile pour confectionner des chemises. Le premier frère de Nicolas sera Antoine, né le 6 mars 1814: c'est lui qui héritera de la terre ancestrale à Saint-Grégoire. Ses descendants y étaient encore en 1970. D'autres sont nombreux à Montréal, par exemple la famille des juges Trahan.

Trois sœurs et un frère, voilà donc le petit monde de l'enfance du curé Hébert, avant l'âge de sept ans. Ces cinq enfants ont grandi ensemble en pleine nature, s'amusant dans les champs, au bord de la rivière Marguerite, s'initiant aux travaux de la maison et de la ferme, entourés de l'affection des parents. La forêt était dense à cet endroit. Il y avait une belle érablière qui existe encore. Nicolas y a sans doute cueilli l'eau d'érable avec les autres membres de la famille. Ce sucre naturel était à la base de l'alimentation dans cette région du pays.

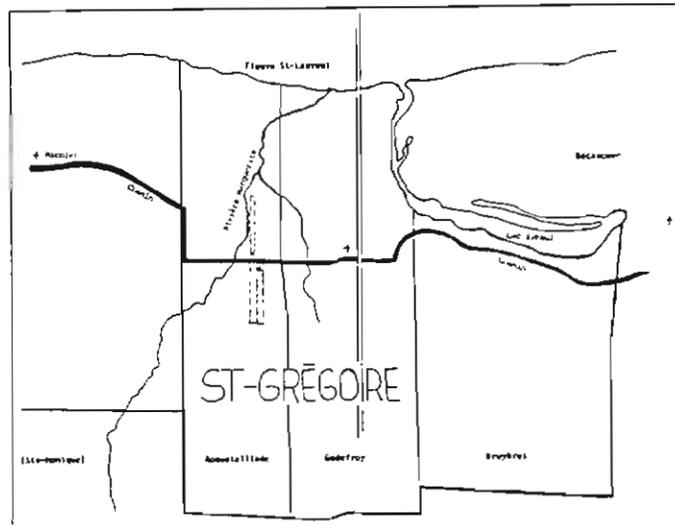
Entre l'âge de sept ans et son entrée au collège de Nicolet en 1822, trois autres petits frères naîtront encore à Nicolas: Calixte qui le suivra plus tard à Hébertville au Lac-Saint-Jean, Octave, futur curé dans le diocèse de Rimouski, qui sera longtemps son compagnon de ministère, et Étienne, futur architecte. Judith avait perdu un enfant avant Calixte (baptisé aussi au nom de Calixte).

LES MARTYRS DE LA DÉPORTATION



Anastasie Leblanc a été exécutée en France avec sa mère, Anne Prince, pour avoir hébergé un prêtre au temps de la Révolution. Sa sœur, Marie Leblanc, était la grand-mère du curé Hébert par alliance. Des démarches ont déjà été entreprises pour la béatification de ces martyres acadiennes. P.-M.H.

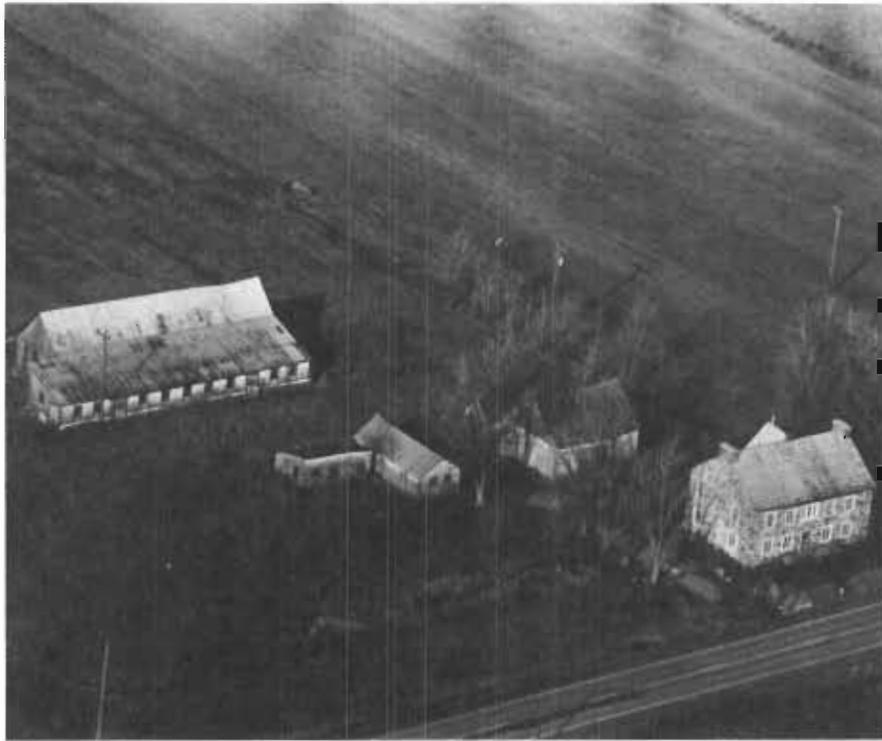
SAINT - GRÉGOIRE DE NICOLET



Les pointillés indiquent l'emplacement des terres où le curé Hébert a passé son enfance. Les terres de son père étaient situées sur les deux côtés du chemin. La terre plus rapprochée de Godefroy était celle d'Étienne Hébert et de Joseph Babin où le curé Hébert est né. Après 1811, son père a construit une maison en pierre de l'autre côté du chemin sur une nouvelle terre. P.-M.H.



Emplacement de la Maison d'Étienne Hébert et de Josephte Babin, en face du «manoir» Hébert à Saint-Grégoire de Nicolet. C'est là que se sont établis ces deux rescapés de la déportation des Acadiens en 1767. Le curé Hébert est né dans cette maison où habitaient ses parents avant de déménager de l'autre côté de la rue, quand le major eut construit sa propre maison. La maison de briques rouges qui apparaît sur la photo, au boulevard des Acadiens, remplace la première construite en grosses pièces de bois. Les fondations de pierre des champs, bien visibles sur la photo, sont les mêmes qu'au temps du curé Hébert et de ses grands-parents. Le propriétaire, M. Rolland Lemay, me disait que le mortier qui entoure ces pierres n'a jamais bougé. On peut accéder à la cave par l'extérieur. *P.-M.H.*



Maison en pierre, («manoir») construite par le père du curé Hébert sur la terre familiale, le long du boulevard des Acadiens (côté sud-ouest) à Saint-Grégoire de Nicolet. *Affaires Culturelles: Pierre Bureau et Pierre Lahoud.*

Les trois derniers frères de Nicolas étaient donc beaucoup plus jeunes et formaient un groupe un peu à part dans sa vie. Quand Nicolas entrera au collège à l'âge de onze ans, Calixte n'aura que cinq ans. D'autres frères et sœurs naîtront encore dans la famille, pendant que Nicolas sera au collège-séminaire de Nicolet. Il eut, en tout, six sœurs et six frères, en ne comptant pas l'enfant mort au berceau.

Instruction primaire

Avant 1819, il n'y avait pas encore d'école stable à Saint-Grégoire. Ce sont les professeurs ambulants qui étaient à la mode. On connaît en particulier les professeurs Desilets et Héon. Ils allaient dans les maisons où on les engageait, pour enseigner à quelques enfants. Nicolas a dû recevoir à domicile ses premières leçons.

Les grands-parents, Étienne Hébert et Josephte Babin, vivaient au début avec la famille, dans la vieille maison qu'ils avaient construite et qu'ils avaient cédée en partie aux parents de Nicolas. Ils avaient une certaine instruction, comme d'ailleurs Jean-Baptiste Hébert et Judith Lemire. Ils savaient l'anglais, ayant vécu une douzaine d'années aux États-Unis, après la déportation des Acadiens. Étienne Hébert, avant d'être bailli et sergent de la milice dans Roquetaillade-Bécancour, avait été au service d'un officier dans l'armée américaine. Lui et Josephte ont appris beaucoup de choses à leur petit-fils Nicolas. Ils lui ont souvent parlé de leur temps d'exil chez les voisins du sud, et de leur long voyage de retour vers le Saint-Laurent. C'est surtout la femme qui avait le rôle d'enseigner aux enfants à la maison, puisque les écoles étaient souvent inexistantes dans les campagnes. Aussi, les femmes étaient-elles généralement plus instruites que les hommes.

La mère de Nicolas, Judith Lemire, dont les parents, par alliance avec les Lefebvre, avaient hérité d'une partie de la seigneurie de la Baie-du-Febvre², venait d'une famille plutôt instruite. Sa mère signait: «marie Joseph proux³». Elle-même signait toujours correctement ses documents, d'une écriture élégante et sans faute. Mariée à l'âge de vingt ans, elle avait eu le temps d'acquérir auparavant une certaine instruction qu'elle pouvait transmettre à ses enfants. Premier garçon de la famille, Nicolas a profité plus que les autres des patientes

2 Judith Lemire était la fille d'Antoine Lemire et de Marie-Joseph Proulx. Voir L'abbé Jos.-Elz. Bellemare, *Histoire de la Baie-Saint-Antoine, dite Baie-du-Febvre*, Montréal, 1911, p. 428.

3 N.-B. Doucet, n.p., Contrat de «Mariage entre Jean-Baptiste Hébert et Marie-Judith Lemire», 13 mai 1807. no 1352, greffe N.B. Doucet, n.p., ANQM.

leçons de sa mère, pas encore accaparée par les nombreux enfants qu'elle devait avoir par la suite.

La vie à la maison

La maison à Saint-Grégoire était bien remplie. En 1825, le recensement y indiquait 14 personnes. La famille était alors déménagée de l'autre côté du chemin du roi, dans la grande maison en pierre construite par le père de Nicolas et qu'on a appelée «le manoir»: elle existe encore. Dans le même recensement de 1825, la famille de Jean-Baptiste est séparée de celle de son frère, Étienne, avec qui elle demeurait au début, en compagnie des parents Étienne et Joseph⁴.

Avec la famille de Nicolas, quelques personnes étrangères figurent dans le recensement, peut-être des employés: deux hommes et deux femmes adultes. Le recensement ne mentionne pas les noms. Il peut s'agir de parents, d'amis ou de voisins qu'on accueillait alors avec les familles, en un temps où il n'y avait pas d'institution pour héberger les sans-logis. Peut-être s'agissait-il de membres de familles disloquées après la déportation. C'était l'habitude dans les familles de cette époque, d'intégrer des individus en difficulté que la société ne pouvait soutenir. La famille était ouverte et accueillante. L'isolement n'était pas concevable dans cette paroisse acadienne. Nicolas, comme les autres membres de sa famille, voudra toujours aussi vivre en groupe, avec beaucoup de gens, même dans les presbytères qu'il habitera. Plusieurs influences ont donc déjà marqué sa vie, dans la maison familiale de Saint-Grégoire.

La mère faisait tout elle-même: le pain, le savon, les souliers, les habits, les manteaux... Dans ses lettres à sa mère, Nicolas demandera de lui fabriquer des chemises et des pantalons. Judith Lemire avait des doigts de fée, non seulement pour la fabrication des vêtements, mais aussi pour la dentelle et les brocarts⁵. Elle était une femme pleine de talents et charmante au surplus, si on en juge par un compliment de son beau-frère, Jean-Baptiste Proulx, à Jean-Baptiste Hébert: «Embrassez votre dame pour moi (...) Soyez persuadé que

4 On pourra lire plus de détails sur les parents du curé Hébert dans *Les Cahiers Nicolétains* (Nicolet) à partir de septembre 1980, dans la série intitulée «Jean-Baptiste Hébert 1779-1863». L'établissement du clan Hébert, dans le «rang du village» à Saint-Grégoire de Nicolet, y est longuement décrit, ainsi que l'histoire de la parenté en ligne directe et collatérale.

5 Marie-Louise Hébert, «Mémoires de vieillards», 1967, no 351, paragraphe 39, par J.-Émile Fortin, Fonds Victor Tremblay. ANQC.

si l'on m'imposait une semblable tâche (...), je me croirais le plus heureux des hommes.⁶»

Ce Jean-Baptiste Proulx, brillant député et patriote, qui avait fait ses études au collège de Nicolet, avait plus d'une raison d'apprécier Judith Lemire, car elle était la propre sœur de son épouse, Flore Lemire. Aussi, c'est dans le sillage de son beau-frère, Jean-Baptiste Hébert, qu'il s'était engagé en politique. Les deux s'entendaient à merveille et s'entraidaient mutuellement. Les sœurs Lemire les avaient rassemblés. Judith Lemire et les Lemire de la Baie-du-Febvre ont influé considérablement sur l'enfance de Nicolas.

Jean-Baptiste Hébert parlait de ses récoltes, de ses chantiers de construction, de la politique... Nicolas l'accompagnait dans sa boutique de menuiserie où il le voyait ciseler de fines pièces de bois. En 1805, son père avait le contrat pour fabriquer les bancs de l'église de Saint-Grégoire, et en 1810 il y entreprenait la construction du jubé et des escaliers. En 1813, il travaillait au clocher. En 1815 et 1816 il réparait l'église de Nicolet et en 1818 il construisait l'église de Lotbinière où on peut voir encore ses travaux de menuiserie dans les jubés. Nicolas s'émerveillait des œuvres qui sortaient des mains de son père et qui ornaient les églises. Il entendait d'ailleurs parler abondamment des affaires de paroisse à la maison, puisque son père était marguillier et syndic de la fabrique de Saint-Grégoire.

Socialisation de l'enfant

Le futur prêtre entendait parler aussi des exercices des miliciens dont son père avait la charge, comme capitaine et major. Ces exercices avaient été particulièrement fréquents dans le village de 1812 à 1814, lors de l'invasion des Américains. À la fin de la guerre, Nicolas avait cinq ans.

En tant que juge de paix, Jean-Baptiste Hébert faisait prêter des serments d'allégeance au roi et maintenait l'ordre social. Sa fonction le mettait en relation parfois avec le gouverneur de qui il recevait sa nomination et ses ordres. Député au Parlement de Québec de 1808 à 1814, il avait bien connu les gouverneurs Prevost et Craig, ce dernier tristement connu pour son affrontement avec le parti canadien. Craignant toujours l'insurrection, il usait sans ménagement des prisons royales.

6 Jean-Baptiste Proulx, Lettre à Jean-Baptiste Hébert, 17 décembre 1832, Fonds Jean-Baptiste Hébert, ASS, P 148.



Église de Saint-Grégoire de Nicolet [Bécancour]. P.-M.H., 1984.



Le *boulevard des Acadiens* traverse le centre de Saint-Grégoire en face de l'église et se dirige vers Nicolet. La place natale du curé Hébert se trouve le long de ce chemin (en haut sur la photo). Horizontalement on voit la grande route qui va rejoindre le pont de Trois-Rivières [vers la droite]. *Affaires Culturelles: Pierre Bureau et Pierre Lahoud.*

Cours secondaire à Nicolet (1822-1829)

Les élèves de Saint-Grégoire à Nicolet.

Règlement du collège.

L'enseignement et les examens.

La vie religieuse au collège.

Cérémonies officielles, 1825, 1827.

Compagnons d'études.

Les professeurs.

Témoignages de Charles Chiniquy et de Petrus Hubert.

Jean Rimbault, ptre, *ASN*



Jos. Onésime Leprohon, ptre. *ASN*

Cours secondaire à Nicolet (1822-1829)

À l'âge de onze ans, Nicolas fut envoyé à Nicolet pour y suivre un cours classique, dans le premier collège-séminaire construit en campagne. Ce collège, fondé en 1803, était le troisième au pays, après ceux de Québec et de Montréal. Pendant que Nicolas fréquentait le collège, ses sœurs étudiaient chez les ursulines à Trois-Rivières, car les parents de Nicolas avaient l'instruction en grande estime. Il est question de l'aînée, Marie, dans l'*Histoire des Ursulines* de Trois-Rivières¹. Julie parlait de ses études dans une lettre à son père². D'autres sœurs de Nicolas, qui ont suivi des cours, figurent aux archives des ursulines de Trois-Rivières³.

Les élèves de Saint-Grégoire à Nicolet

Les garçons, au nombre de sept, furent tous envoyés au collège de Nicolet et persévérèrent dans les études, ce qui est plutôt remarquable surtout à cette époque. On trouvait alors peu de jeunes de Saint-Grégoire au collège-séminaire, quoiqu'il fût situé à proximité. Quand Nicolas y entra, en 1822, le dernier élève de Saint-Grégoire avait été Jean-Charles Prince en 1812, celui qui devint le premier évêque de Saint-Hyacinthe. Après l'entrée de Nicolas (avec un compagnon qui sortit quelques mois après), il n'y eut une autre recrue de Saint-Grégoire qu'en 1825: Simon Leblanc, qui fut plus tard institu-

-
1. [S. Marguerite-Marie Lasalle o.s.u.], *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t.2, Trois-Rivières: P.V. Ayotte, 1892, pp. 521, 549.
 2. Lettre de Julie Hébert, 13 mars 1835, Saint-Grégoire, à son père, Jean-Baptiste Hébert, ASS, P 148.
 3. «Noms et Entrées des Élèves au Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières», Archives des ursulines de Trois-Rivières, IV-A-1.3-1, pp. 2, 9, 16, 115. Je remercie Germaine Blais o.s.u., archiviste, pour ces renseignements.

teur. Ensuite, il faut attendre à 1827, alors que le premier des frères de Nicolas, Antoine Hébert, entre à son tour au collège.

La famille de Jean-Baptiste Hébert et de Judith Lemire fournissait le plus gros contingent de recrues originaires de Saint-Grégoire. Le père multipliait les moyens de faire entrer l'argent pour payer les études de ses enfants. En plus des revenus de sa terre, il faisait des travaux de menuiserie, entreprenait des constructions et faisait tourner son moulin de sciage. La pension d'un élève s'élevait alors à quarante livres annuellement⁴.

Pour être admis au collège, il fallait avoir des lettres de recommandation et savoir lire et écrire, comme le spécifiait le séminaire de Québec, auquel celui de Nicolet était rattaché. «Pour entrer dans la classe des Commencants, il faut savoir lire en français et en latin et écrire», disait le règlement⁵. Malgré le choix des candidats au départ, le taux de persévérance au collège-séminaire de Nicolet n'était que de 15 à 20 %. Nicolas, qui avait sans doute reçu une bonne lettre de recommandation de son curé, fut un de ceux qui persévérèrent avec ferveur.

Le collège-séminaire de Nicolet en 1822 était une construction imposante qui s'élevait au bord de la rivière Nicolet. Il était fait d'abord d'une grande maison en pierre ayant appartenu au curé Louis-Marie Brassard de Nicolet. Cette maison était tout près de l'église. On lui ajouta successivement plusieurs agrandissements, à mesure que le nombre des élèves augmentait. Mais les locaux restaient exigus et peu fonctionnels. Par exemple, on devait sortir de la maison pour aller dans une autre classe. Par ailleurs, la vue était splendide, surplombant la belle rivière Nicolet qui va se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, à un kilomètre plus loin.

Ce collège-séminaire est maintenant disparu dans la rivière depuis le glissement de terrain de l'automne 1955. Mais déjà, pendant que Nicolas faisait son cours classique dans le vieux collège, son père construisait, quelques arpents en arrière, un nouveau collège-séminaire trois fois plus spacieux qui existe encore aujourd'hui et qui fait partie du patrimoine immobilier du Québec. Nicolas y déménagera avec tous les autres pensionnaires, au milieu de sa théologie en 1831. Mais tout son cours classique s'est déroulé dans le vieux collège au bord de la rivière.

4. Lettre de Mgr Jos. Signay, Québec, 21 nov. 1829, à M. Jean Raimbault, Nicolet, ASN; Claude Lessard, *Le Séminaire de Nicolet 1803-1969*, Trois-Rivières: Bien Public, 1980, p. 71.

5. «Plan d'éducation du Séminaire de Québec», 1790, cité par Noël Baillargeon, *Le séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec: P.U.L., p. 136.

Règlement du collège

Les élèves devaient être pensionnaires, du moins ceux de l'extérieur de Nicolet, afin d'assurer un meilleur rendement scolaire et une bonne formation religieuse. Ils devaient avoir atteint l'âge de dix ans pour être admis.

On se levait à 5 h tous les matins. Avant le début des classes à 8 h, il y avait la prière, l'étude et le déjeuner suivi de la messe. Une courte récréation de quinze minutes était accordée dans l'avant-midi. Après le dîner et la récréation, l'étude reprenait à 13 h et la classe à 14 h. Au milieu de l'après-midi, on avait droit à une récréation d'une demi-heure. Avant le souper, le chapelet était récité en commun. Et le coucher avait lieu à 20 h 15. Voilà une journée bien remplie pour un jeune qui arrivait au collège dans sa tendre enfance.

Les élèves jouissaient d'une journée de congé par semaine, sauf l'hiver et durant le carême. À l'occasion de ces congés, on pouvait faire une promenade en groupe. Le règlement précise: «On doit prendre garde, au cours de la promenade, à ne point se séparer des autres, à ne point parler aux personnes du dehors sans permission, à ne point attaquer les passants, ni leur dire rien de désobligeant, à ne point s'arrêter pour voir quelque tumulte public, à ne point couper des bois, prendre des fruits ou faire aucun dégât⁶».

Le temps passé aux parloirs pour rencontrer un membre de la famille était minuté. On avait soin que nulle personne de l'autre sexe n'ait accès dans le séminaire. Chaque lettre des élèves était ouverte pour inspection. Les vacances étaient réduites à six semaines durant l'été. Seuls les élèves des environs de Nicolet pouvaient aller chez eux au jour de l'an, car la date de retour était trop incertaine pour ceux qui devaient voyager au loin. D'autres motifs étaient à l'origine de cette sévérité: il fallait vivre hors du «monde» pour atteindre «la perfection»⁷.

L'enseignement et les examens

Quant aux matières enseignées, elles offraient un éventail complet des études secondaires qu'on trouve encore aujourd'hui. Les professeurs étaient parmi les meilleurs du temps. L'évêque de Québec, qui surveillait l'enseignement, allait chercher même à Montréal, quand il le fallait, les prêtres les plus capables d'enseigner. Ceux-ci se donnaient par amour avec un grand dévouement et ne recevaient

6. Cité par Claude Lessard, *op. cit.*, p. 319.

7. *Ibid.*, p. 326.

presque pas de rémunération. Si le collège a survécu, comme bien d'autres au pays, c'est dû en grande partie au travail assidu et aux aumônes du clergé qui répondait généreusement aux souscriptions fréquentes pour la survie du collège. On travaillait par amour. Au collège de Nicolet, la sollicitude affectueuse des professeurs auprès des élèves compensait pour la rigueur du règlement.

À l'époque de Nicolas, les examens oraux étaient à l'honneur, en plus des leçons et des devoirs écrits. Ces examens oraux duraient une journée. Même les élèves débutants y étaient soumis. L'évêque assistait ordinairement à ces examens, ainsi que les parents et amis. Largement diffusée dans les journaux, l'invitation précisait: «Les matières de l'examen sont les grammaires française, latine et grecque, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes avec différents problèmes, l'histoire ancienne et moderne, profane et sacrée, la littérature, la rhétorique, l'histoire naturelle et l'architecture, la versification et la prosodie, la mythologie, l'arithmétique, le dessin et la musique⁸.» L'examen oral annuel avait pour but de sonder davantage les capacités des élèves et de constater s'il n'y avait pas quelque lacune à combler dans leurs études. Par ailleurs cette manifestation publique était pour le collège un mode de présence prestigieux dans la communauté locale.

Les jeunes du collège de Nicolet partageaient ensemble leurs connaissances et leurs aspirations, obligés qu'ils étaient de se serrer les coudes à l'intérieur des murs du collège, souvent mal chauffé et éclairé à la chandelle. C'était l'époque où les nombreuses commodités que nous connaissons aujourd'hui n'existaient pas encore. Mais de multiples bienfaits stimulaient l'intelligence et la ferveur des jeunes. Par exemple, il y avait un jardin et un bocage adjacents au collège. Là les adolescents se livraient aux plaisirs du plein air et à l'observation des végétaux. Le curé Hébert, qui saura si bien mettre en valeur les terres du Lac-Saint-Jean, acquérait déjà là la connaissance des sols et des différentes plantes compatibles avec notre climat rigoureux⁹.

La vie religieuse au collège

Sur le plan religieux, des entretiens spirituels étaient donnés régulièrement, la semaine et surtout le dimanche alors que les élèves assistaient solennellement aux offices dominicaux. Chaque mois, ces élèves devaient présenter un billet de confession, c'est-à-dire une

8. *Ibid.*, pp. 291, 292.

9. Claude Lessard, «Le Collège-Séminaire de Nicolet (1803-1863)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, no 1, juin, 1971, p. 84; *Idem*, *Le Séminaire de Nicolet 1803-1969*, *op. cit.*, pp. 423, 424.

attestation qu'on était allé se confesser. Chaque année, ils suivaient une retraite de trois jours.

En plus des offices réguliers, il y avait, au collège de Nicolet, un mouvement religieux facultatif qui a toujours été en grand honneur: la «Congrégation de Notre-Dame». Les membres se réunissaient le dimanche et les jours de fête et récitaient ensemble l'office de la Sainte Vierge. Nicolas est entré dans ce mouvement dès le 20 novembre 1823, à l'âge de 12 ans¹⁰, ce qui indique déjà chez lui une conviction personnelle et une ferveur religieuse, qu'il a toujours conservées par la suite.

L'église paroissiale de Nicolet était située à quelques mètres seulement du collège-séminaire. Les cérémonies qui s'y déroulaient étaient donc facilement accessibles aux élèves. Cette église, que l'évêque de Québec appelait «basilique», recelait des trésors artistiques. Louis Quévillon en avait fait la décoration intérieure. Le curé Jean Raimbault, qui était en même temps supérieur du collège-séminaire, n'épargnait rien pour l'embellir continuellement. Il se trouvait que son ouvrier de confiance était Jean-Baptiste Hébert, le père même de Nicolas. Il lui avait confié les travaux du clocher en 1815 et la réfection de la couverture.

Jean-Baptiste Hébert était déjà un expert recherché et très consulté dans le domaine de la construction et de la résistance des matériaux. En un temps où les ingénieurs n'existaient pas, on avait recours à certains entrepreneurs que leur réussite sur les chantiers avaient rendus indispensables. Mgr Signay s'en remettait à Jean-Baptiste Hébert dans les constructions difficiles ou discutées. Aussi l'abbé Hébert adressait-il parfois ses lettres à son père: «Jean-Bte Hébert, *ingénieur*».

Cérémonies officielles, 1825, 1827

La façade de l'église de Nicolet fut flanquée, en 1817, de deux tours décoratives, contrairement à l'avis de Jean-Baptiste Hébert. Elles durent être démolies en 1822, car elles mettaient en danger le reste de l'édifice. C'était l'année de l'entrée de Nicolas au collège. Finalement, en 1825, le 18 octobre, se déroulait en grande pompe la cérémonie de bénédiction de la nouvelle cloche, en présence des prêtres des alentours, des séminaristes et des collégiens. Nicolas a participé à cette cérémonie en s'éveillant toujours davantage à la beauté des temples sacrés, auxquels son père appliquait si bien ses talents.

10. *Livre des congréganistes du collège-séminaire de Nicolet: livre de compte, 1823, ASN.*

Au début de cette même année 1825, Nicolas perdait son grand-père, Étienne Hébert, à Saint-Grégoire. Sa douleur fut grande de voir partir ce vénérable vieillard de 89 ans qui avait charmé son enfance. Déporté d'Acadie, le grand-père était venu à pied de la Nouvelle-Angleterre s'établir dans l'ancienne forêt de Saint-Grégoire. Un pionnier des temps héroïques disparaissait de la maison familiale. Heureusement un enfant y naissait tous les deux ans, amenant encore un frère ou une sœur à Nicolas.

En 1827, c'était au tour du nouveau collège-séminaire d'attirer une grande affluence de personnalités pour la bénédiction de la première pierre. Les fondations de cet imposant édifice faisaient 300 pieds de façade. Au milieu du concours d'une foule estimée à 10,000 personnes,

... on entendait dans le village le tambour et le fifre qui rassemblaient les miliciens. À neuf heures, Son Excellence [Lord Dalhousie, gouverneur général du Canada] arriva et descendit à l'église, où la messe fut célébrée par Monseigneur Panet. L'office terminé dans l'église, la procession se mit en marche [...] Cette procession se composait des deux évêques [Panet et Signay], de plus de 20 prêtres, tant de la paroisse que du district [...] Quand tout le cortège fut arrivé et placé, le clergé au fond du carré, le Gouverneur et sa suite dans sa galerie, en face de la première pierre, toute la milice tant la compagnie de la paroisse que celle de Saint-Grégoire [le père de Nicolas était alors major de milice], avec leurs drapeaux déployés, rangée autour et en dehors, avec un concours nombreux de spectateurs de Nicolet et des paroisses voisines, gardant le plus bel ordre et le plus profond silence, la cérémonie commença¹¹.

Nicolas participait à cette cérémonie. Son nom est resté gravé avec celui de ses confrères de rhétorique dans les fondations du nouvel édifice, en même temps que celui de son père qui en était l'entrepreneur. Nicolas pouvait voir son père très souvent au cours de ses études, d'autant plus que celui-ci devait aller fréquemment au vieux collège rencontrer l'économe et discuter des plans. Stimulé par la présence de ce père actif qui allait construire un chef-d'œuvre, Nicolas s'appliquait avec toujours plus d'ardeur à ses études. Il devait être un étudiant studieux. Il semble qu'il avait de la facilité en tout,

11. [Abbé Jean Raimbault, supérieur], Compte rendu dans *Gazette de Québec*, cité dans L'abbé J.-A.-Ir. Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet 1803-1903*, t.1, Montréal, 1903, pp. 152, 153.



Le collège-séminaire de Nicolet après sa construction dans les années 1830. ASN



Le collège-séminaire de Nicolet, devenu l'*Institut de police du Québec*. Le nom de N.-T. Hébert se trouve dans la pierre fondamentale de l'édifice avec celui des élèves de rhétorique de 1827. ASN



Charles Chiniquy, pasteur. *ACSAP*



Petrus Hubert n.p., compagnon
du curé Hébert. *ASN*



Le collège-séminaire, de Nicolet, quand Nicolas-Hébert y est entré en 1822, et l'église où les étudiants participaient à la liturgie. C'était une église très décorée où le curé Rimbault mettait à contribution des artistes comme Louis Quévillon et des architectes comme Jean-Baptiste Hébert. *ASN*

mais ses notes scolaires ne nous sont pas parvenues. Il a suivi ses classes régulièrement et a fait sa théologie, tout en travaillant à l'économat du collège-séminaire, à partir de dix-huit ans. Qu'il ait été ordonné relativement jeune témoigne de ses capacités intellectuelles.

Compagnons d'études

Avant de terminer ce chapitre sur les sept années de cours classique du curé Hébert à Nicolet, disons quelques mots de ses compagnons d'étude et de ses professeurs.

La classe de 1822-1823, qui est celle des premiers confrères du curé Hébert, était particulièrement riche en personnalités. Mentionnons quatre futurs prêtres, tous plus âgés que le jeune Hébert. D'abord l'abbé François Boucher, entré au collège à dix-sept ans et qui ouvrira lui aussi un canton de colonisation au Lac Saint-Jean, en même temps que le curé Hébert: il partira de Saint-Ambroise de Loretteville, tandis que le curé Hébert partira de Saint-Pascal de Kamouraska. L'abbé Charles-Félix Cazeau est entré à l'âge de quatorze ans. Il était un protégé de Mgr Plessis et venait de son collège Saint-Roch de Québec. Il a joué au Canada le rôle d'une éminence grise auprès des évêques. Vicaire général à partir de 1850, il fut surtout connu du public pour son dévouement envers les orphelins irlandais qu'il s'appliqua à placer dans les familles. Cazeau restera toujours l'ami sincère de Nicolas et sera présent à son jubilé sacerdotal en 1883. Charles Chiniquy, lui, a fait tout son cours à Nicolet, en même temps que le curé Hébert, et a été ordonné prêtre la même année que lui à Québec. Il a précédé le curé Hébert à la cure de Kamouraska. Invité par celui-ci pour prêcher dans sa paroisse voisine, Saint-Pascal, il choqua profondément et dut changer de région. L'abbé Charles Harper avait déjà vingt-deux ans et plusieurs diplômes quand il entra au collège de Nicolet. Il y resta comme procureur. Nicolas fut son assistant-économe durant presque quatre ans. Le père de Nicolas, qui travaillait à la construction du nouveau collège-séminaire, était constamment en communication avec lui pour la bonne marche de ses travaux. Nicolas restera toujours lié d'amitié avec l'abbé Harper qui, de son côté, avait une grande estime pour son jeune assistant. Quoique d'âges différents, ces cinq prêtres avaient commencé leurs études ensemble à Nicolet en 1822: Harper avait alors 22 ans, Chiniquy 13 ans, Cazeau 14 ans, Boucher 17 ans et Hébert 11 ans.

Les autres confrères de Nicolas, durant sa première année à Nicolet, sont: deux futurs curés des paroisses riveraines du Saint-Laurent, Léon-Louis Belisle et Joseph-Olivier Leclair; deux futurs cultivateurs, Auguste Brassard et François Rivard Dufresne; deux futurs médecins, Narcisse Barbier et Edouard Rousseau; deux futurs

avocats, Étienne Martel et Henri Voyer; deux futurs notaires, Joseph Bourassa et Joseph Rouillard Lecompte, et finalement, Eugène Casgrain, futur seigneur de l'Islet. En tout, une vingtaine d'élèves¹².

Il n'y avait pas d'anglophones dans la classe de Nicolas, mais, à chaque année subséquente, on en trouve quelques-uns. D'ailleurs les élèves des différentes années se mêlaient ensemble, selon les cours et les professeurs qu'ils avaient. Nicolas a donc frayé avec plusieurs anglophones au collège. Mgr Plessis tenait à leur présence pour favoriser l'entente entre les deux groupes linguistiques et l'apprentissage de l'autre langue. Nicolas apprendra donc l'anglais à Nicolet, par des cours et aussi par la conversation.

Quant aux élèves des classes qui précédaient immédiatement celle de Nicolas en 1822, il faut mentionner les futurs «Honorables» Jean-Baptiste-Georges Proulx et Joseph-Édouard Turcotte, les futurs notaires Petrus Hubert et Philippe-Napoléon Pacaud et finalement le futur Mgr Joseph-David Déziel, fondateur de la ville et du collège de Lévis. Jean-Baptiste-Georges Proulx était le cousin germain de Nicolas, sa mère Madeleine Hébert étant la sœur de Jean-Baptiste Hébert. Nicolas était aussi le neveu du fameux député patriote, Jean-Baptiste Proulx, qui sera fait prisonnier à Montréal avec Jean-Baptiste Hébert député. Ces deux derniers, députés et patriotes, étaient beaux-frères puisqu'ils avaient épousé les deux sœurs Flore et Judith Lemire, comme nous l'avons vu plus tôt. Notons que Philippe-Napoléon Pacaud deviendra un patriote notoire à Nicolet et que Joseph-Édouard Turcotte, un autre patriote, se présentera contre le père de Nicolas aux élections de 1835.

Dans les classes plus jeunes, signalons quelques confrères qui ont pu influencer Nicolas et que celui-ci retrouvera plus tard, principalement à Québec et à Kamouraska où se déroulera la plus grande partie de sa vie. Beaucoup d'élèves provenaient de cette dernière région, car il n'y avait pas encore de collège semblable, en aval, sur la rive sud: le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ne débutera qu'en 1829. D'abord, le futur grand vicaire de Saint-Hyacinthe, Isaac Lesieur-Desauniers, est entré à Nicolet en 1823 à l'âge de 12 ans. Il devint un érudit, dont l'influence la plus remarquable fut l'introduction du thomisme dans l'enseignement. Achille Taché, entré la même année, deviendra seigneur de Kamouraska, immortalisé dans le roman *Kamouraska*. Thomas-Benjamin Pelletier, entré en 1824, sera notaire à Kamouraska et ensuite prêtre et écrivain. Jean-Charles Chapais,

12. Douville, *op. cit.*, t.2, p. 142*. Dans ce deuxième tome très utile, M. Irénée Douville donne la liste des élèves et des professeurs avec notice biographique.

entré aussi en 1824, sera député de Kamouraska, ministre, sénateur et père de la confédération. Durant une trentaine d'années, on le retrouvera luttant aux côtés du curé Hébert à Kamouraska, dans les domaines de la politique et de la colonisation.

Entrés la même année 1824, trois futurs prêtres se retrouveront aux côtés de Nicolas, soit à Québec, soit dans le bas du fleuve: Étienne Baillargeon, frère du futur archevêque, Pascal Pouliot né à Kamouraska et futur curé de Saint-André de Kamouraska, de 1843 à 1849, et Isidore Doucet, frère de l'abbé Narcisse Doucet qui succèdera à Pouliot et deviendra vicaire général à Chicoutimi. Quant à Isidore, il fut curé de l'Isle-Verte et ensuite de Sainte-Hélène. Il précédera Hébert au Lac-Saint-Jean comme missionnaire des autochtones, en même temps que l'abbé François Boucher. De la même année 1824, il faut mentionner Vincent Martin, futur médecin qui travaillera avec Nicolas dans Kamouraska et au Saguenay. Le curé Hébert retrouvera donc plusieurs de ses confrères dans Kamouraska où il sera curé.

D'autres confrères se retrouvèrent sur le chemin de Nicolas, par exemple James Nelligan, d'Irlande, arrivé à Nicolet en 1826: il sera vicaire avec lui à Québec et vicaire général honoraire du diocèse de Kingston en 1864. Patrick O'Dwyer, d'Irlande également, sera aussi vicaire avec Nicolas à Québec: il était entré au collège de Nicolet en 1829, et était né en 1802.

Durant le séjour de Nicolas au collège-séminaire, il faut souligner aussi la présence de ses frères plus jeunes qui y poursuivaient leur cours: Antoine, entré en 1827, Calixte entré en 1829 et Octave entré en 1832. Après le départ de Nicolas pour Québec, d'autres de ses frères entreront à leur tour au collège-séminaire de Nicolet: Étienne en 1833, Léon en 1834 et Jean-Baptiste-Célestin en 1844.

Les professeurs

Venons-en aux professeurs qui ont enseigné à Nicolas au collège de Nicolet. D'abord le supérieur, M. Jean Rimbault, qui était un des six prêtres français de la région de Nicolet, appelée «la petite France». L'abbé Douville écrit de lui:

... Toujours il eut la haute main sur les études et en fut le premier guide et le juge; charge dont il s'acquittait principalement par les examens qu'il faisait subir aux écoliers sur toutes les branches de l'enseignement, sciences et lettres, et sur la théologie et l'Écriture sainte, pour les séminaristes régents. Ses connaissances étendues et sûres, son bon goût pour tout ce qui tenait aux arts, son talent oratoire, une juste mesure dans l'appréciation des choses et des personnes, en faisaient

un homme extrêmement précieux comme chef d'une maison de haute éducation.¹³

M. l'abbé Joseph-Onésime Leprohon de son côté était un bon éducateur qui aimait les jeunes. Il était aussi un prêtre édifiant, aux dires de Charles Chiniquy¹⁴ et d'Elzéar Bellemare¹⁵. Il exerça peut-être une influence majeure sur le jeune Nicolas parce qu'il demeurait continuellement au collège. Fils d'un marchand de Montréal, il était en fonction depuis 1816 à Nicolet. Sa science et sa connaissance des âmes s'étendaient non seulement aux élèves du secondaire, mais aussi aux futurs prêtres, puisqu'il était directeur à la fois des collégiens et des séminaristes.

Quant aux professeurs non prêtres, mais séminaristes, qui enseignaient durant leur temps de formation, mentionnons: l'abbé Jean-Charles Prince, futur évêque de Saint-Hyacinthe; l'abbé Georges-Antoine Belcourt, homme génial dont on reparlera, cousin de Nicolas par sa mère; François Desaulniers professeur de science émérite, frère d'Isaac (il précédait Nicolas de trois ans à Nicolet); Jean-Baptiste-Antoine Ferland, futur historien national; François-Xavier Delage, plus tard curé de l'Islet et associé à l'entreprise de colonisation du curé Hébert au Lac-Saint-Jean; James Nelligan, déjà mentionné, professeur d'anglais. Pierre Lafrance enseigna à Nicolas les éléments latins et la syntaxe. Charles Harper fut professeur de Nicolas en classe de méthode et de philosophie. Ses cours de philosophie s'inspiraient alors des notes de l'abbé Jérôme Demers du séminaire de Québec. Avant M. Harper, l'abbé John Holmes s'en servait déjà¹⁶.

Témoignages de Charles Chiniquy et de Petrus Hubert

Charles Chiniquy, dont nous avons parlé plus haut, a décrit ses premières années au collège de Nicolet dans un livre autobiogra-

13. Douville, *op. cit.*, t.1, p. 261.

14. «... Le lendemain, j'ouvrais mon cœur tout entier à l'homme vénérable que nous avons comme directeur, M. l'abbé Onésime Leprohon. Je le vénérerais comme un saint, et je l'aimais comme un père.» Charles Chiniquy, *Mes combats*, Montréal: L'Aurore publishing Co. Ltd., [édité vers 1945], p. 67.

15. L'abbé Jos.-Elz. Bellemare, *Histoire de Nicolet*, Arthabaska, 1924, p. 249. L'abbé Paul-Loup Archambault, futur directeur du collège de Nicolet écrivait, de son côté, en parlant de M. Onésime Leprohon: «Que de piété, que de vertus dans un si petit corps!» (cité par Marie-Claire Daveluy, «Un Canadien éminent: Raphaël Bellemare 1821-1906», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XII, no 1, juin 1958, p. 45).

16. Marc Lebel, Pierre Savard, Raymond Vézina, *Aspects de l'enseignement au petit séminaire de Québec (1765-1945)*, Québec: La Société historique de Québec, 1968, p. 42.

phique qui a été réédité plusieurs fois à des milliers d'exemplaires. Plus âgé que Nicolas d'un couple d'années, il a cependant suivi avec lui les mêmes cours et passé les mêmes années à Nicolet. Il nous éclaire donc sur les matières que Nicolas étudiait. Voyons ce qu'il en dit:

Au mois d'août 1829, je terminai, au collège de Nicolet, mon cours régulier d'études classiques, commencé en 1822. J'aurais pu aisément en quatre ans apprendre ce qui me fut enseigné pendant ces sept longues années.

On nous fit consacrer trois ans à l'étude de la grammaire latine, lorsque douze mois de travail eussent été suffisants. Il est vrai que pendant ces trois ans on nous donna quelques notions de grammaire française, de géographie et d'arithmétique; mais tout cela était si superficiel que nos maîtres semblaient plus occupés à tuer le temps qu'à développer notre intelligence.

Je dois en dire autant des classes de belles-lettres et de rhétorique: elles nous prirent deux ans, tandis qu'un an d'études sérieuses aurait amplement suffi pour apprendre ce qui nous fut enseigné pendant ces vingt-quatre mois.

Quant aux deux années consacrées à l'étude de la logique et des matières classées sous le nom de philosophie, elles n'auraient pas été un temps trop long, si ces sujets eussent été honnêtement offerts en nourriture à notre esprit. Mais l'étudiant dans un collège de l'Église romaine est absolument condamné au supplice de Tantale. Pendant qu'on approche de ses lèvres les eaux rafraîchissantes de la science, on l'empêche constamment d'y goûter.¹⁷

Nous reviendrons sur le témoignage de Chiniquy quand nous parlerons de ses années de théologie. Disons seulement ici que cet homme frustré ne péchait pas par humilité. En lisant ses écrits, j'ai été surtout étonné du fait qu'il exagérait toute chose au superlatif. Il avait un grand sens du drame et la manie de toujours se mettre au centre des événements. Ses supérieurs d'ailleurs se méfiaient de lui, tout en reconnaissant ses qualités intellectuelles. Il faut dire que Chiniquy avait déjà fait un bon cours primaire à Montmagny et avait étudié les lettres auprès de l'abbé J.-B. Morin. Durant ses quatre années de théologie, on lui confia successivement les classes d'éléments, de syntaxe, de méthode et de troisième. «Il montait avec ses élèves», comme on disait alors.

17. Charles Chiniquy, *op. cit.*, pp. 64, 65.

Un témoignage plus serein, sur les premières années de Nicolas à Nicolet, nous vient du notaire Petrus Hubert, son compagnon de collège jusqu'à 1829. Devenu brillant homme de loi, ayant plusieurs publications à son crédit, en particulier le célèbre *Manuel du notaire*, il écrivait la lettre suivante au curé Hébert en 1882, quand il fut soudain frappé par la mort:

Les Trois-Rivières, 1^{er} avril 1882.

Messire N. Hébert, Ptre curé
Kamouraska, P.Q.

Cher ancien ami,

À la veille de laisser le séjour terrestre pour passer à l'éternité, terme de notre pèlerinage sur la terre, aujourd'hui 1^{er} avril 1882 dans la 72^{ème} année de mon âge, votre souvenir, qui date de notre séjour contemporain au collège de Nicolet en 1827 et quelques années précédentes, (je ne vous tutoie plus, vu le respect que m'inspire votre dignité ecclésiastique, dignité que j'ai toujours aimé à respecter) — [*le curé Hébert venait d'être nommé grand vicaire du diocèse de Chicoutimi*] — me porte à vous adresser quelques mots en ce moment, persuadé que cela ne vous sera pas désagréable et que vous serez assez bon, comme à l'ordinaire, pour me pardonner l'apparence de l'oubli que mon silence passé a dû faire naître; mais, ma pensée un peu paresseuse, n'a jamais tourné le dos à l'ami de mes jeunes années, alors que notre bien-aimé directeur, Mons. J.O. Leprohon se plaisait à nous associer dans les *cérémonies du culte* à l'église et ailleurs. J'ai toujours considéré le temps du collège comme la plus belle époque de la vie, bien que je ne puisse dire que mon passage dans le monde, depuis ma sortie des études, ait été marqué d'aucun incident fâcheux, sauf les épreuves inséparables de la vie *in hac lacrymarum valle*.

Au commencement de juillet dernier, j'ai eu l'agréable surprise de la visite de nos anciens contemporains, les Mess. Léandre et Théophile Brassard, prêtres et anciens curés, retirés du service après de longues années de mérites dans le ministère; nous avons passé ces courts instants à parler de nos années de collège, de nos compagnons de jeunesse, de vous en particulier et des autres; ces souvenirs nous rendaient heureux! De tous ces compagnons les trois quarts sont disp[arus]¹⁸.

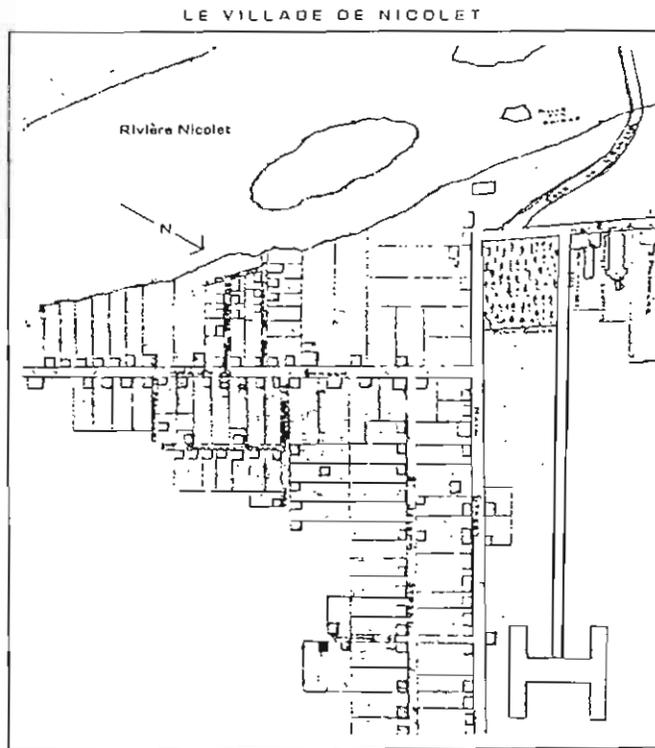
18. Cité dans L'abbé N. Caron, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche* (Supplément par Frs. L. Desaulniers), Trois-Rivières: P.V. Ayotte, 1892, p. 249. «... la mort a arrêté la main de l'auteur, au moment où il disait combien vite les amis disparaissent.» (*Ibid.*, p. 248.)

Le pauvre notaire n'a pu terminer sa lettre, si empreinte de l'amour de son «temps de collège, comme la plus belle époque de la vie». Cette lettre contraste avec celle du pasteur Chiniquy. Pendant que le notaire se réjouissait des belles années vécues à Nicolet en compagnie de Nicolas Hébert, son ancien confrère, Charles Chiniquy, répandait sa hargne contre le catholicisme. Ainsi va la vie.

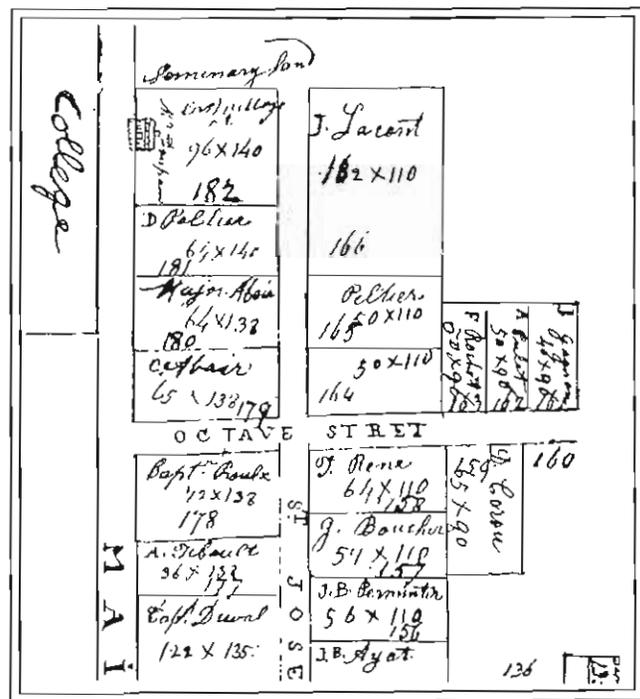
Quant à Nicolas Hébert, ses sept premières années de collège semblent avoir été des années de bonheur, ouvertes aux études, à l'amitié et aux «cérémonies du culte», comme le lui rappelait le notaire Petrus.

Le collège de Nicolet était un milieu de culture exceptionnel par la variété des étudiants et des professeurs qui s'y trouvaient. Parmi les étudiants, il y avait des Américains, des Irlandais, des Écossais, des Anglais, des jeunes des Maritimes et du Haut-Canada (l'Ontario d'aujourd'hui). Nicolas a fait son cours avec un Acadien, Sylvain Poirier de l'Île Saint-Jean, qui était au collège de Nicolet de 1818 à 1826: il sera le premier prêtre acadien de l'Île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard). Le supérieur même du collège, l'abbé Rimbault, venait de France, comme on l'a vu. Nicolas a donc bénéficié d'influences cosmopolites au collège, ce qui élargira ses horizons aux dimensions du monde, et évitera qu'il ne s'enferme dans un nationalisme étroit. Les évêques de Québec d'ailleurs encourageaient beaucoup ce cosmopolitisme.

Au terme de son cours classique, Nicolas avait déjà acquis une double culture. Le milieu familial l'avait pourvu de ce que les sociologues d'ici appellent culture première, celle qui vient des parents, du patelin, de la vie intime et privée. Une culture seconde, savante, était venue se greffer au premier apprentissage de la vie.



On voit très bien sur ce plan de Nicolet, en 1841, les endroits où se trouvaient l'ancien et le nouveau collège-séminaire au temps du curé Hébert. «Plan of the village of Nicolet, F. Legendre 1841», Archives des sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Nicolet: fonds Elz. Bellemare.



Sur ce plan du village de Nicolet en 1854, on voit, près du collège-séminaire, deux emplacements de la famille Hébert [Abair en anglais], celle du major et celle de son fils Calixte. Celui-ci était au Lac-Saint-Jean depuis 1852. Près des Hébert, de l'autre côté de la rue Octave [aujourd'hui rue Plessis], se trouvait Baptiste Proulx. «Plan of the village of Nicolet», 24 avril 1854 par Patrick Day, P.L.S. for Trigge. ASN

3

Le séminariste (1829-1833)

Tonsure par Mgr Panet.

Initiation des futurs prêtres.

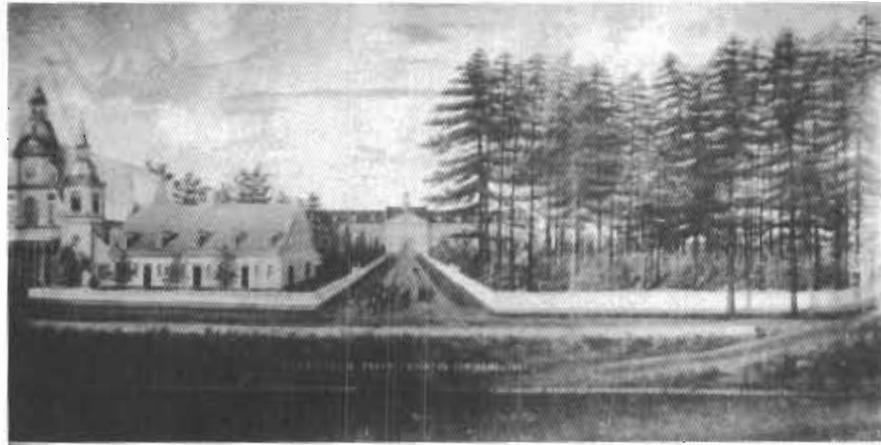
Déménagement dans le nouvel édifice.

Maison de la famille Hébert à Nicolet.

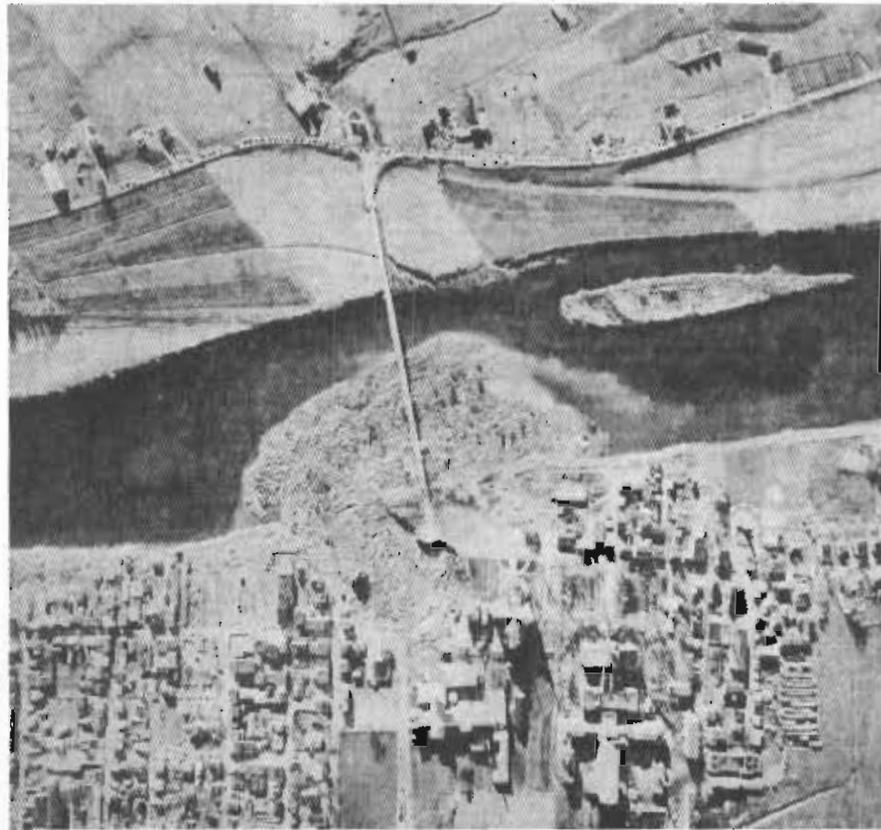
«Titre sacerdotal».

Règlement des séminaristes.

Vie spirituelle.



Église de Nicolet vers 1830 et premier collège-séminaire de Nicolet. Au fond, le nouveau collège-séminaire de Nicolet. À droite, un bosquet de pins dominant la rivière Nicolet. Cette peinture indique assez bien ce qui existait au temps de N.-T. Hébert. En arrière de l'ancien collège-séminaire, au premier plan, il y avait une aile qui doublait l'espace logeable. *ASN*



Glissement de terrain à l'automne 1955, entraînant dans la rivière Nicolet, le premier collège-séminaire. *Affaires Culturelles.*

Le séminariste (1829-1833)

Après son cours classique à Nicolet, Nicolas Hébert devait choisir une profession. En 1829, à l'âge de dix-neuf ans, il prit la décision de continuer ses études au même endroit pour devenir prêtre. Cette décision semble avoir été prise sans heurt, après sept ans d'une vie studieuse, en harmonie avec les exigences morales et religieuses de l'institution. L'influence du directeur, l'abbé Onésime Leprohon, a pu être profonde sur Nicolas, car il était le seul prêtre résidant au collège avant 1828. Par ailleurs, toute la vie au collège-séminaire orientait vers la prêtrise, même si moins d'un dixième des élèves choisissaient cette voie.

Tonsure par Mgr Panet

Nicolas reçut la tonsure dès le début de la nouvelle année scolaire, le 5 septembre 1829. C'est Mgr Bernard-Claude Panet, alors âgé de 76 ans, qui vint faire la cérémonie dans la chapelle du séminaire de Nicolet. Malgré son grand âge, le vénérable évêque venait souvent visiter ses séminaristes et, aussi, depuis 1827, voir les travaux de construction du nouveau collège-séminaire qui se poursuivaient, quelques arpents en arrière de l'ancien. Il en était administrateur et le plus grand pourvoyeur d'aumônes. On dit même que sans lui, cette construction n'aurait pas été possible. C'est lui qui payait le prix des contrats passés avec le père de Nicolas, constructeur de l'édifice.

En même temps que Nicolas, quatre séminaristes recevaient la tonsure: Olivier Leclerc, Isaac Lesieur Desaulniers, Joseph-Edouard Turcotte et Louis Coutlée. De ces quatre tonsurés, les deux premiers se rendirent à la prêtrise avec Nicolas. Nous avons déjà parlé de Desaulniers et de Turcotte. Leclerc décèdera relativement jeune. Louis Coutlée, originaire de Soulanges (Les Cèdres), devint shérif. Nicolas entra dans une nouvelle famille, la famille du clergé. Il laissait le «capot bleu» des collégiens pour revêtir la soutane noire des prêtres.

À cette époque, le professeur de théologie pour ces aspirants au sacerdoce était le directeur du collège-séminaire, M. Joseph-Onésime Leprohon. C'est avec lui que Nicolas s'initia aux choses spirituelles. Il était le seul prêtre au collège, avec l'abbé Charles Harper, ordonné en 1828 et qui sera aussitôt procureur de la maison. Le supérieur du séminaire, l'abbé Jean Rimbault, étant en même temps curé de la paroisse de Nicolet, logeait au presbytère. Lui et l'abbé Leprohon ont été les principaux artisans de la formation de Nicolas au séminaire. Les quatre classes d'étudiants en théologie constituaient un groupe d'une douzaine de séminaristes.

Rimbault et Leprohon étaient deux bons prêtres, dévoués et instruits, et qui aimaient les jeunes. Mgr Plessis les avait soigneusement choisis pour le collège-séminaire. Les deux s'estimaient mutuellement et formaient une équipe solide qui assura la stabilité au collège-séminaire de 1816 à 1841, c'est-à-dire durant un quart de siècle, englobant tout le temps du séjour de Nicolas à Nicolet. Pour former ses étudiants en théologie, M. Leprohon

leur ménageait tout le temps qu'il pouvait, il leur facilitait les recherches et les études; et par des conférences fréquentes et prolongées, étudiées et pleines d'intérêt, il les indemnifiait des sacrifices qu'ils s'imposaient pour remplir ses vœux auprès des jeunes élèves. L'enseignement de l'histoire de l'Église, de la Théologie dogmatique ou morale, et de la Théologie mystique, la manière d'administrer les sacrements, de réciter le saint office, occupaient successivement le Directeur pendant ses conférences avec messieurs les ecclésiastiques de la maison.¹

Initiation des futurs prêtres

L'enseignement se ressentait alors de l'influence de l'abbé Félicité Robert de La Mennais dans sa première période, soit sa période ultramontaine. Le thomisme n'était pas encore répandu au pays. C'est précisément M. Isaac Lesieur-Desaulniers, condisciple de Nicolas à Nicolet, qui contribua à le diffuser, après sa première ferveur pour La Mennais². Charles Chiniquy nous donne quelques détails sur ses quatre années de théologie avec Nicolas Hébert:

...Comme mes pensées étaient graves et mes aspirations élevées lorsque je commençai en 1829, avec des maîtres comme MM. Rimbault et Leprohon, mon cours de théologie, que je devais finir en 1833!

1. [Louis-Édouard Bois], *Notice sur M. Jos. O. Leprohon*, Québec, 1870, pp. 86-87.

2. DBC, vol. IX, au mot «Lesieur».

Il me semblait que les livres de théologie qui étaient sur ma table allaient me rapprocher de mon Dieu par la connaissance de ses saintes lois, qu'ils allaient purifier mon cœur, comme le charbon brûlant apporté du ciel par un séraphin avait purifié les lèvres du prophète.

Les théologiens que nous étudions étaient les auteurs des conférences d'Angers, Bailly, Bouvier, Dens, St-Thomas, mais surtout St-Liguory³.

En tant que supérieur, M. Rimbault avait la responsabilité des règlements de la corporation du collège-séminaire. De plus, il donnait, à son tour, les conférences théologiques et présidait les examens des séminaristes. Au cours de l'année, il intéressait ceux-ci aux cérémonies dans son église. Il les invitait à enseigner le catéchisme aux enfants et à assurer le chant. Il allait même jusqu'à enseigner le plain-chant, car, disait Mgr Panet, «c'est une chose honteuse de voir un curé ne pas savoir chanter⁴».

Après 1831, quand le nouveau séminaire a pu contenir dans sa grande chapelle tous les séminaristes, il fut question que ceux-ci n'aillent plus à l'église voisine. Une petite dissension s'éleva à ce sujet, qui eut son retentissement à Québec. On lit dans Claude Lessard:

L'abbé Rimbault insistait pour que les élèves chantent le plus possible. Comme on peut le supposer, le trajet aller-retour de l'église était l'objet d'une surveillance attentive: mais des abus se produisaient de temps à autre. Aussi l'abbé Leprohon fit savoir à son évêque que l'assistance des élèves à la grand-messe paroissiale devrait cesser d'autant plus que le collège avait une chapelle suffisamment grande depuis 1831. L'abbé Rimbault, qui était curé de la paroisse et aussi le supérieur du séminaire, n'était pas de cet avis:

«à Québec, écrit-il, les jeunes gens ne peuvent entrer dans l'église sans coudoyer des filles et des femmes; à Nicolet, ils ne peuvent les approcher qu'à soixante pieds. On verra par la suite si ces précautions feront plus de vocations. Je ne serai jamais persuadé, tant que je verrai le grand et le petit séminaire de Québec aller faire l'Office à la cathédrale... Je commence à croire qu'il pourrait y avoir du danger à laisser les sémina-

3. Charles Chiniquy. *Mes combats*, Montréal, [vers 1945] pp. 86-87. C'étaient les abbés Jos-Onésime Leprohon et Ls-Moïse Brassard qui payaient pour les études de Charles Chiniquy à Nicolet.

4. Mgr B.-C. Panet [au] Séminaire de Nicolet, [lettre de] janv. 1832, *Livre de correspondance*, p. 697, ASN.

ristes chanter les louanges du Seigneur dans l'assemblée des fidèles»⁵.

Avec M. Rimbault, qui mobilisait l'artiste Louis Quévillon pour la décoration de son église et qui exerçait les ecclésiastiques au plain-chant, Nicolas s'ouvrait à la beauté de l'art sacré. Aussi, plus tard, aidé de son père architecte, aimera-t-il s'adonner à la construction et à l'embellissement des églises. Il sera reconnu aussi pour son amour du chant religieux et de la musique d'orgue.

C'est dans l'église de Nicolet que Nicolas reçut les ordres mineurs, en même temps que Charles Chiniquy, le 4 mai 1831. Cette fois, c'est Mgr Joseph Signay qui présidait la cérémonie. Évêque coadjuteur, celui-ci devait bientôt devenir évêque de Québec, en succédant à Mgr Panet, mort en 1833. Mgr Signay aura des contacts assez réguliers avec Nicolas, de même qu'avec son père, dont il devenait le premier patron pour la construction du nouveau collège-séminaire. Signay était alors âgé de 53 ans et était originaire de Québec.

Déménagement dans le nouvel édifice

Pour l'ouverture de la nouvelle année scolaire, fixée au plus tard le 12 octobre 1831, tous les anciens occupants du vieux collège-séminaire devaient s'installer dans le nouveau, même si celui-ci n'était pas encore terminé à l'intérieur. Mgr Signay écrivait au procureur du collège, M. l'abbé Charles Harper:

Quoique M. Hébert [Jean-Baptiste, père de Nicolas] ne puisse pas livrer au 10 son ouvrage aussi parfait qu'il le désirait, je crois que si on peut loger sainement les enfants, indépendamment de la perfection de l'ouvrage, il n'est guère possible de différer plus tard que le 12, sans risquer de perdre plusieurs pensionnaires et de laisser nos ecclésiastiques errants. Qu'on chauffe les poêles avec précaution. À la Toussaint, voir nos élèves sur les chemins, exposés à tous les risques d'une navigation précaire et de traverses périlleuses, nous attirerait des reproches. Je m'imagine qu'il manque bien des choses, mais comment résister à l'empressement de M. Leprohon, qui voit les choses comme je viens de l'exposer?⁶

5. Claude Lessard, *Le Séminaire de Nicolet 1803-1969*, Trois-Rivières: Éditions du Bien Public, 1980, p. 314.

6. L'abbé J.-A.-Ir. Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet 1803-1903*, tome I, Montréal, 1903, p. 182.

Il manquait bien des aménagements, en effet, à l'intérieur de la nouvelle construction dont l'extérieur avait été complété à l'automne 1830. Il faudra attendre à 1835 pour que l'essentiel des pièces soit achevé. Pour le moment, il y avait deux étages ouverts à l'occupation. Durant tout son séjour dans le nouvel édifice, Nicolas entendra donc résonner les coups de marteau et les traits de scie. Le plâtre était encore humide. Le chauffage était difficile dans ces vastes locaux. L'hiver, on avait beaucoup de mal à surveiller les poêles et à supprimer les courants d'air. Les latrines n'étaient pas encore construites. On s'éclairait à la chandelle. Ce n'était pas le grand confort. Nicolas, qui avait connu l'exigüité des locaux dans le vieil édifice, connaissait maintenant l'adaptation difficile dans un nouveau bâtiment en construction. Mais l'enthousiasme était général pour cet édifice qui devait devenir le chef-d'œuvre de notre architecture conventuelle et qu'on venait voir de partout⁷.

L'aventure du collège-séminaire de Nicolet est touchante. Il fut construit par l'initiative successive des évêques de Québec, Denaut, Plessis, Panet et Signay, pour être un château fort de la culture catholique et française en Amérique, en un temps où Québec et Montréal devenaient des villes fortement peuplées d'anglo-protestants. Si on pouvait élever dans la plaine, entre Québec et Montréal, un centre culturel qui se développerait à l'abri des regards ombrageux de Londres, on pourrait alors assurer l'avenir de la nation. Et c'est un peu ce qui se produisit. Sans ameuter les Anglais le château fort de Nicolet se construisit, comme d'autres semblables, dans la plaine à Saint-Hyacinthe (1812), Sainte-Thérèse de Blainville (1825), Chambly (1825), La Pocatière (1829), L'Assomption (1832).

Comme c'était alors l'habitude, on avait fait appel à des ecclésiastiques pour dresser les plans du nouvel édifice. Un séminariste de Nicolet, qui fera sa marque dans l'histoire, l'abbé Antoine Belcourt, cousin de Nicolas comme on l'a vu, avait présenté un plan, avec la participation du supérieur, M. Raimbault. Mais à Québec, on opta pour un autre plan, celui de l'abbé Jérôme Demers, professeur au séminaire de Québec. M. Raimbault trouvait cependant ce plan trop ambitieux et trop dispendieux à réaliser. Les devis furent modifiés par la suite. Mgr Signay mit ses talents à contribution, de même que les architectes Thomas Baillargé et Louis-Thomas Berlinguet, si bien que M. Demers refusait, dit-on, la paternité de l'édifice⁸.

7. *Ibid.*, p. 157.

8. L.-E. Bois, *Étude biographique sur M. Jean Raimbault*, Québec, 1869, p. 70.

Pour réaliser le plan, l'évêque de Québec accepta la proposition d'un comité de trois curés des alentours, MM. Rimbault, Noiseux et Courtin, recommandant Jean-Baptiste Hébert «déjà avantageusement connu comme entrepreneur d'édifices publics, par la construction de l'église de Lotbinière qu'il avait conduite à bonne fin et en donnant complète satisfaction⁹»

Jean-Baptiste Hébert était connu comme un «bon architecte», selon Mgr Douville¹⁰. Il est identifié comme architecte dans les contrats notariés, et Gérard Morisset lui consacra un important dossier dans son dictionnaire «artistes et artisans» (Archives Nationales à Québec). À cette époque, c'était l'apprentissage avec des maîtres et la qualité des réalisations qui donnaient accès à la profession d'architecte. En d'autres termes, c'était la reconnaissance publique qui certifiait la profession. Le père de Nicolas avait franchi les étapes de cette reconnaissance. Ses notions pratiques de la résistance des matériaux lui permettaient de corriger des plans, à lui soumis, qui lui semblaient parfois irréalisables. Il dressait lui-même tous les devis de ses travaux. Nicolas avait raison d'être fier de son père qui, sans grande instruction, était quand même devenu un constructeur très recherché.

Maison de la famille Hébert à Nicolet

En 1830, Jean-Baptiste Hébert déménagea avec sa famille à Nicolet, tout près du nouveau collège-séminaire qu'il construisait. Il conservait cependant sa maison à Saint-Grégoire où il avait sa ferme. Les motifs de son déménagement semblent évidents.

Il avait déjà trois enfants pensionnaires au collège de Nicolet: Nicolas, Antoine et Calixte. Il prévoyait que plusieurs autres les suivraient. Pour les visiter et les entretenir, il fallait voyager souvent, de Saint-Grégoire à Nicolet. Mais la famille demeurant à Nicolet même, les élèves n'étaient plus obligés d'être pensionnaires au collège: c'était donc une économie de temps et d'argent pour les parents. Et puis le contrat de construction du collège-séminaire, que Jean-Baptiste Hébert avait signé en 1827, l'obligeait à passer presque tout son temps à Nicolet. Mieux valait y déménager avec sa famille. C'est ce qu'il fit, après avoir acheté sur la «Rue principale», tout près du séminaire, un emplacement de 80 pieds par 130 «avec une maison, un hangar, remise et autres dépendances dessus construits¹¹», ce qui lui permit

9. Douville, *op. cit.* p. 150.

10. *Ibid.*, p. 211.

11. *Vente par Charles Toupin et son épouse et autres à J.-B. Hébert écuyer*, 25 juin 1830, devant notaire Luc-Michel Cressé, Nicolet, ANQQ.

d'avoir un atelier de menuiserie à proximité de son travail, un entrepôt pour les matériaux de construction et même un magasin général. Plus tard, son fils Calixte donnera de l'expansion à ce magasin devenu, «J. B. et C. Hébert», et s'installera dans une maison voisine, après avoir épousé Esther Dupont, fille d'un riche marchand de Yamachiche.

La maison habitée par la famille Hébert à Nicolet est bien identifiée. Elle a fait la couverture de *La vie nicolétaine* en mai 1946 et Mgr Robert Charland en a écrit l'histoire¹². Ce n'était pas une maison aussi vaste que le «manoir» de Saint-Grégoire, mais Jean-Baptiste et Judith y logeaient quand même avec une dizaine d'enfants, selon le recensement de 1831. Car depuis l'entrée de Nicolas au collège de Nicolet, d'autres frères et sœurs étaient nés à Saint-Grégoire: Léon en 1823, futur cultivateur à Hébertville; Eléonore en 1826, future religieuse de la Providence; Caroline en 1828, qui épousera Aubert Hamelin et finalement Henriette, née le 13 avril 1830, qui suivra le curé Hébert à Kamouraska et épousera le notaire Adhémar Heath de L'Isle-Verte. Le bébé de la famille, Jean-Baptiste-Célestin, fut le seul à naître à Nicolet (en mai 1832). Il deviendra notaire à Québec, père de Maurice Hébert et grand-père d'Anne Hébert, tous deux écrivains.

L'abbé Nicolas n'étant pas encore prêtre, n'a pas baptisé ce petit frère cadet, le 19 mai 1832, mais il a sans doute participé à la cérémonie qui se déroulait dans l'église paroissiale. Il pouvait voir les membres de sa famille plus souvent, depuis qu'elle était déménagée à Nicolet: on n'avait qu'à traverser la «Rue principale» pour se rencontrer. La maison se trouvait sur les terres mêmes de la «Corporation du séminaire», à qui Jean-Baptiste Hébert devait payer une rente annuelle de L 1.11.3¹³.

Judith Lemire pouvait voir son fils aîné très souvent. Elle ne manquait pas de lui donner des nouvelles de l'abbé Georges-Antoine Belcourt, le fils de sa sœur de la Baie-du-Febvre. L'abbé Belcourt était missionnaire dans l'Ouest canadien depuis 1831. On en parlait souvent au séminaire où on était fier des missionnaires de l'Ouest qui avaient passé par Nicolet: Mgr Jos. Norbert Provencher, l'abbé François Boucher... Un jour Nicolas sera missionnaire comme eux, mais au Lac Saint-Jean.

12. L'Archiviste [Mgr Robert Charland], «La pension Levasseur» dans *La vie nicolétaine*, Séminaire de Nicolet, mai 1946, p. 2; Robert Charland p.d., «Quelques notes historiques sur le site du futur Hôtel de Ville» dans *Courrier-sud*, Nicolet, 19 juillet 1971.

13. ASN: «Séminaire 5», no 95.

Titre sacerdotal

Nicolas était ecclésiastique depuis 1829. Il était bien engagé dans sa vocation et il était aimé de ses supérieurs. Ses parents étaient contents de lui. Dans la famille, on l'appelait «le doyen», sans doute parce qu'il était le plus vieux des garçons et le premier à entrer au collège de Nicolet, mais aussi parce qu'il avait un ascendant sur ses frères et ses sœurs qui le respectaient. Son père le dota d'un «titre sacerdotal», comme c'était l'habitude alors pour ceux qui se destinaient à la prêtrise. Le diocèse demandait cette dot ou rente, quand elle était possible. Jean-Baptiste Hébert, qui avait à cœur de doter chacun de ses enfants, voulait aussi assurer un revenu à son futur prêtre. Tous deux allèrent donc chez le notaire Dumoulin de Nicolet, le 25 avril 1832, signer un contrat de «titre sacerdotal».

La formule de ce contrat était courante et proposée par l'évêché. Voici un extrait du contrat:

Titre sacerdotal de Mr Nicolas de Tolentin Hébert [...]

Par devant les Notaires Publics pour la province dite Bas-Canada soussignés, résidant au village de Nicolet. Fut présent Jean-Baptiste Hébert Écuyer, Major de Milice demeurant au dit Nicolet. Lequel, pour seconder la bonne intention que Me Nicolas de Tolentin Hébert son fils a de parvenir aux ordres sacrés et lui donner moyen de vivre honnêtement en la profession ecclésiastique, lui assigne dès maintenant et à toujours et promet garantir de tous troubles, dons, douaires et empêchements généralement quelconque au dit Me Nicolas de Tolentin Hébert son fils, à ce présent et acceptant, la somme de *deux cents cinquante livres*, la livre de vingt sols, que le dit Jean-Baptiste Hébert Écuyer, son père, promet et s'oblige de payer au dit Me Nicolas de Tolentin Hébert, par chacun an, par paiements de six mois en six mois et dont le premier paiement commencera à courir du jour que le dit Me Nicolas de Tolentin Hébert, aura reçu l'ordre sacré de sous-diaconat et ainsi continuer la vie durant du dit Me Nicolas de Tolentin Hébert à quoi le dit Jean-Baptiste Hébert Écuyer a affecté, soumis et hypothéqué, une terre située en la paroisse de St-Grégoire contenant un arpent et demi de front sur trente arpents de profondeur, tenant par devant au Chemin du roi, en profondeur à Pierre Hébert, d'un côté au Nord est à Étienne Thibeau et d'autre côté au sud-ouest au dit Pierre Hébert, avec une maison en pierre à deux étages et autres bâtiments en bois dessus construits¹⁴.

14. *Titre sacerdotal de Me Nicolas de Tolentin Hébert*, 25 avril 1832, devant notaire François-Louis Dumoulin, Nicolet, ANQQ.

Ont signé avec le père et le fils: MM. Joseph Pacaud, juge de paix, et Louis Beauchemin, marchand, certifiant que les biens hypothéqués étaient «plus que suffisants pour fournir et payer la dite rente¹⁵».

La somme accordée à Nicolas par son père peut équivaloir à 60 \$ par année. Le domaine hypothéqué pour garantir cette dette n'est nul autre que la terre et le «manoir» familial qui existent encore au numéro 20,200, boul. des Acadiens à Saint-Grégoire.

Le père était généreux envers son fils. On comprend que celui-ci, par la suite, se sente très obligé envers ses parents. Il aurait pu capitaliser, comme bien d'autres, mais l'histoire montre qu'il donnait continuellement son argent pour répondre aux besoins de la population qui l'entourait et que finalement il est mort pauvre et sans biens.

Appuyé par ses parents et par ses supérieurs, Nicolas continuait avec ardeur ses études théologiques préparatoires au sacerdoce. Les activités de l'année 1832 au collège-séminaire furent ralenties par une épidémie de choléra qui fit rage au Bas-Canada à partir du 8 juin. C'était la première de toute une série d'épidémies apportées par les immigrants et dont le curé Hébert sera quelquefois visité au cours de sa vie, sans heureusement être atteint gravement. À Nicolet, les vacances des écoliers, commencées le 20 juillet, furent prolongées jusqu'au 15 octobre, à cause de cette épidémie, mais les séminaristes devaient rentrer dès le début de septembre¹⁶.

Règlement des séminaristes

La vie de ceux-ci nous est révélée d'une façon précise, grâce au règlement des ecclésiastiques, rédigé par Mgr Joseph-Octave Plessis¹⁷. Ce règlement n'a guère varié durant la première moitié du dix-neuvième siècle. Si les séminaristes suivaient de près l'horaire des écoliers dont ils avaient la charge, par contre, leur mode de vie était assez différent. D'enseignés qu'ils avaient été, ils devenaient enseignants, et de dirigés, ils devenaient dirigeants, — en harmonie évidemment avec le directeur et le supérieur de la maison qui gardaient l'autorité générale.

15. *Ibid.* Le professeur Serge Gagnon a traité du «titre sacerdotal» dans son article sur «Le milieu d'origine du clergé québécois 1775-1840: mythes et réalités» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, no 3, décembre 1983, pp. 382-386.

16. Douville, *op. cit.* p. 189; RAPQ 1935-1936, pp. 251, 253, 254.

17. *Règlement de Mssrs. les ecclésiastiques employés au Séminaire de Nicolet*, «Séminaire 1», no. 40, ASN.

Les séminaristes portaient la soutane et avaient leur chambre privée où ils pouvaient se retirer. En accédant à plus de responsabilité, ils devaient suivre un règlement plus exigeant que celui des écoliers. Suivons le déroulement de leur journée, comme nous l'avons fait pour les élèves du cours classique. Les ecclésiastiques, c'est le terme qu'on employait alors, se levaient une heure avant les écoliers, c'est-à-dire à 4 h 45, «de manière qu'ils soient complètement habillés lorsqu'il est temps de réveiller ceux-ci.» Ils président au lever, à la prière et à l'étude des écoliers. Ceux qui n'ont pas la charge des élèves à ce moment-là font leur oraison en commun et se retirent ensuite dans leur chambre pour étudier. Les séminaristes déjeunent avec les élèves et les conduisent à la messe. Après quoi, ils président leur classe respective, en commençant et en terminant par la prière récitée ordinairement en latin. Les séminaristes qui étaient libres étudiaient dans leur chambre, mais se réunissaient de nouveau, avant le dîner, pour l'examen de conscience.

Le repas était présidé par un séminariste, pendant que les autres montraient «aux Écoliers l'exemple du silence et de la mortification». Après le dîner, trois séminaristes régents veillent sur la récréation des jeunes. Les autres peuvent faire leur adoration quotidienne ou s'occuper dans leur chambre. Ensuite, le cycle de l'étude et des classes recommence. «Chaque Régent doit se souvenir qu'il ne remplit qu'une partie de son devoir en montrant à ses Écoliers les Lettres-humaines; qu'il doit, en outre, profiter de toutes les occasions de leur inculquer des principes de propreté, de modestie, de politesse et surtout de piété, comme faisant partie essentielle de leur éducation.»

C'est sur la fin de l'après-midi que se donne le cours ou «conférence» de théologie pour les séminaristes «par Mr le Supérieur ou par Mr le Directeur ou par tout autre.» «Il n'est pas nécessaire de prouver à des Ecclésiastiques la nécessité de s'appliquer sérieusement à la théologie. Plus ils avanceront dans cette étude et plus ils en sentiront la nécessité.» Il y a toujours un séminariste qui «préside à son tour à l'étude des Écoliers pendant la conférence de théologie.» Il doit se rattraper par la suite avec les notes de ses confrères et le texte de la «conférence» qui est ordinairement un texte lu, tiré d'un manuel manuscrit du séminaire de Québec.

L'après-midi se termine par le chapelet que les séminaristes disent avec les écoliers, «après quoi, l'un d'eux seulement demeurant avec les Écoliers, les autres se retireront dans l'appartement désigné par Mr le Directeur, pour y faire entr'eux une lecture plus appropriée aux obligations de leur état.» Après le souper et la récréation, la prière se fait avec les écoliers. Ensuite les séminaristes les escortent dans les dortoirs et font «une lecture édifiante pendant que les écoliers

se couchent. Puis, s'étant retirés chacun dans sa chambre, ils y vaqueront à l'étude de l'Écriture Ste, jusqu'à leur coucher qui doit avoir lieu à 9 heures».

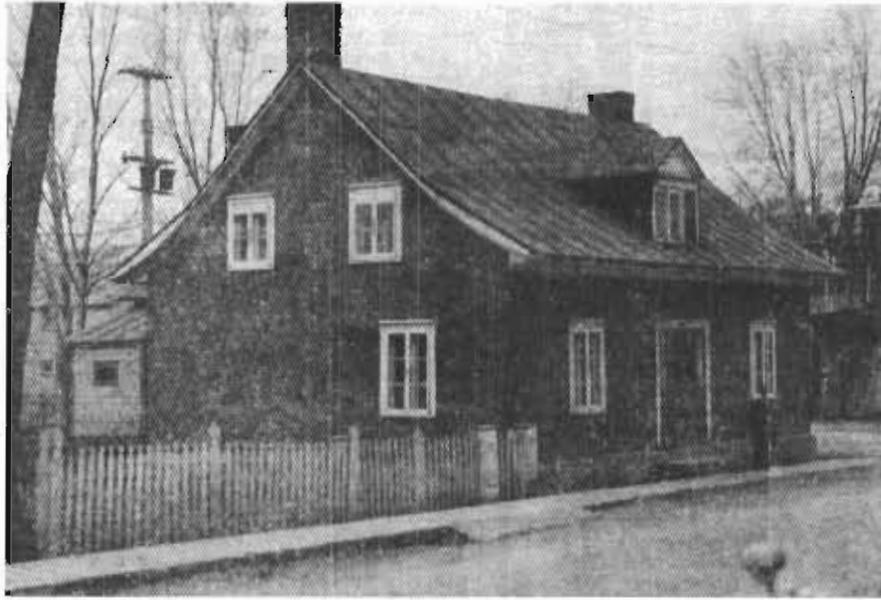
Vie spirituelle

Voilà donc le déroulement d'une journée ordinaire de Nicolas Hébert au séminaire de Nicolet, à partir de 1829. Comme les autres séminaristes, il devait aussi faire le catéchisme, à l'occasion le dimanche, pour la paroisse et pour les écoliers. Il devait «travailler à l'avancement des écoliers» tout en travaillant résolument à sa propre formation intellectuelle et spirituelle. Tandis que les jeunes collégiens devaient se confesser chaque mois, lui et ses confrères séminaristes devaient faire l'aveu sacramentel de leurs fautes chaque semaine et demander leurs permissions au directeur, pour la conduite ordinaire, et au supérieur pour les choses extraordinaires. Pour certaines permissions, il fallait recourir à l'évêque de Québec. La vie du séminariste était, en somme, bien réglementée. Le directeur pouvait entrer dans sa chambre à n'importe quelle heure pour observer l'emploi de son temps.

On attachait beaucoup d'importance au service de l'autel. Les séminaristes y servaient comme cérémoniaires et comme thuriféraires. Ils s'occupaient aussi de l'ornementation florale, de la tenue des enfants de chœur et du chant. Quand ils devaient communier, le dimanche en particulier, une partie de l'avant-midi se passait devant le Saint-Sacrement, qui devait être leur amour et le centre de toute leur vie. Les sujets qui ne manifestaient pas une véritable inclination pour leur état, ou qui montraient des mœurs malhonnêtes, ou contraires à la douceur évangélique, étaient renvoyés sans hésitation.

Le rigorisme de la vie des séminaristes, au temps de Nicolas, ne doit pas nous étonner. Les séminaires étaient nés de la réforme catholique du concile de Trente et ils ont gardé pendant des siècles leur discipline primitive en vue de la formation d'un clergé intègre. En fait, les mœurs du clergé canadien ont toujours été fort louangées, même par les observateurs étrangers et protestants. Mentionnons seulement le rapport bien connu de Durham en 1839.

Après avoir vu, d'une façon globale, l'emploi du temps de Nicolas durant ses années de grand séminaire à Nicolet, il nous reste à voir le travail particulier qu'il accomplissait comme économiste. Ce sera l'objet du prochain chapitre.



Cette maison est celle que la famille du curé Hébert a habitée à son arrivée à Nicolet en 1830. Elle était au coin des rues Octave et Brassard [aujourd'hui Plessis et Fréchette]. Elle a été démolie après avoir été bien connue comme maison de pension pour les élèves du collège-séminaire: la pension Levasseur. «*La vie Nicoletaine*», mai 1946, p. 1.



L'abbé Jérôme Demers, professeur d'architecture au séminaire de Québec. Il a tracé les plans du collège-séminaire de Nicolet et a donné son nom à la paroisse Saint-Jérôme de Métabetchouan. *Joseph Trudelle*

4

L'économe (1829-1833)

Fonction de l'économe.

Chantier du père de Nicolas Hébert.

Nomination calculée.

Activités extérieures.

Mort de Joseph Babin.

Les difficultés de l'économat.

James Harper, successeur de Nicolas Hébert.

Préparation du futur missionnaire et curé.

Charles Harper, ptre. *ASN*



Antoine-Georges Belcourt, ptre. *ASN*

L'économe (1829-1833)

Dès le début de sa première année de théologie en 1829, Nicolas Hébert dut s'occuper de l'économat du collège-séminaire de Nicolet. C'était la coutume alors, que les séminaristes qui le pouvaient assument une fonction au collège-séminaire. Ils devenaient régent, professeur, économe... Ces fonctions étaient légèrement rémunérées. Par contre, les séminaristes payaient leur pension et leurs études¹.

Fonction de l'économe

La charge d'économe comportait quelques particularités communautaires. Le règlement des séminaristes dit à ce sujet: «Pour attirer plus de considération à l'économe, on lui donnera place dans la communauté après le premier Régent.²» L'article onze du premier chapitre dit encore: «Quoique l'Économe, aux récréations comme ailleurs, ait sur les Écoliers la même autorité que les autres Régents, il ne serait pas juste de s'attendre qu'il s'y trouvât avec la même assiduité.»

C'est que l'économe avait beaucoup à faire. Il s'occupait des achats pour la bonne marche de la maison: entretien, chauffage, cuisine... Il faisait les entrées dans les livres de comptabilité, en particulier l'entrée de la pension des élèves. Les archives du séminaire de Nicolet conservent le cahier des comptes rempli par Nicolas Hébert. Les noms de «N.T. Hébert» et de son père, le «major Hébert» apparaissent dans ce cahier³.

-
1. Le 17 août 1833, Mgr Signay écrit à M. Charles Harper: «J'ai donné 22 L. à l'abbé Hébert au compte de son père [...] Avez-vous été bien payé des pensions?». Lettres de Mgr Jos. Signay à M. Charles Harper, ASN.
 2. *Règlement de Mssrs. les ecclésiastiques...*, *op. cit.*
 3. *Comptes du sous-économe 1828-1834*, ASN.

Chantier du père de Nicolas Hébert

La situation de Nicolas au collège-séminaire était délicate, puisque durant tout le temps de son économat, il devait tenir compte des affaires de la nouvelle construction faite par son père, en même temps que des affaires ordinaires de l'institution. Depuis le début de cette construction en 1827, l'économat demandait évidemment beaucoup plus d'attention. L'évêque écrivait au supérieur, le 31 octobre 1827:

... à l'avenir, que le nouvel économe [M. Joachim Boucher], qui bientôt recevra des avis, ne fasse aucun arrangement sans vous consulter, comme on l'a toujours signifié à M. Def [M. Louis Desfossé, économe de 1823 à 1827]. Vous voyez qu'on n'a pas envie de soutenir, contre toute représentation, un second économe, quand il n'y a pas besoin, mais, d'un autre côté, vous voudrez bien pourvoir à *faire aider Mr Hébert* au besoin [il s'agit du père de Nicolas], par tous les [moyens] qui seront au pouvoir de la maison, dans l'occasion où ce brave homme, plein d'estime et de respect pour vous, écouterait vos avis; il mérite certainement des égards dans la ligne embarrassante dont il veut bien se charger⁴.

Joachim Boucher, séminariste, a assumé seul l'économat durant un an. En 1828, Charles Harper entra en charge, comme procureur, et l'année suivante, Nicolas Hébert remplaça Joachim Boucher. Dorénavant, deux personnes seront consacrées aux finances: le procureur et l'assistant-économe. C'était nécessaire avec le nouveau collège-séminaire. Il semble bien que Nicolas fut bon gestionnaire durant la construction du nouvel édifice dont son père avait la charge. Il servait même d'intermédiaire aux autorités. Mgr Signay écrivait à M. Harper, le 27 janvier 1830: «Dites à Mr Hébert entrepreneur que, par lui ou par son fils [Nicolas], il nous fasse connaître où il en est dans ses travaux⁵.»

Nomination calculée

La nomination de Nicolas à l'économat avait été bien calculée, semble-t-il. Mgr Signay s'en ouvrait ainsi à M. Harper:

... Je vous prie de saluer bien Mr Leprohon et de dire au jeune Mr Hébert [Nicolas Hébert avait alors 20 ans] que

4. *Lettres de Mgr Jos. Signay à M. Jean Raimbault*, 31 octobre 1827 et 29 novembre 1827, ASN.

5. *Lettres de Mgr Jos. Signay à M. Charles Harper*, 27 janvier 1830, ASN.

j'attends de sa part toute sorte de prévenance pour vous et toute sorte d'attentions à surveiller aux objets d'économie que vous lui laissez à ses soins — et que j'espère aussi, que par ses dispositions naturelles à remplir vos vues à cet égard, il se rendra précieux pour la maison et digne de la reconnaissance de *ceux qui l'ont choisi* pour la place qu'il occupe. Il faut toujours encourager ces jeunes gens, afin de tirer tout l'avantage possible des talents qu'on rencontre assez ordinairement chez eux pour ces différents objets⁶.

Nicolas avait donc des «dispositions naturelles» pour l'économe. L'évêque a tout lieu de croire qu'«il se rendra précieux pour la maison». Il avait été «choisi pour la place qu'il occupe» avec beaucoup de soin, car les circonstances étaient des plus difficiles. On le comprend: la construction d'un immense édifice en pleine campagne faisait peur à bien du monde à ce moment-là. Le poste d'économe devenait alors particulièrement stratégique et vital pour l'avenir du collège-séminaire. La population à Nicolet n'était que de 3 000 personnes et celle de Trois-Rivières, sur l'autre rive, n'était guère plus nombreuse.

En un temps où les ressources financières étaient rares, l'économe devait faire preuve de grande prudence et d'ingéniosité pour ne pas mettre les affaires du collège-séminaire en danger. Plusieurs maisons semblables ont fonctionné en déficit, ou même en faillite et sous tutelle durant un certain temps. Le gouvernement ne donnait presque rien pour elles.

L'économe était sous l'autorité du procureur de la maison. Jusqu'en 1828, c'était le supérieur, M. Rimbault, qui avait fait office de procureur du collège-séminaire et un séminariste était économe, sauf au tout début, alors que l'évêque engagea un récollet. Il fut congédié après quelque temps, à cause de «son manque de vigilance et de son apathie comme économe du Séminaire (...), sa grande jaserie avec tout le monde et surtout avec les ouvriers employés à la construction, jointe aux nombreuses prises de tabac qu'il leur offrait, sans tenir compte de temps perdu⁷.»

Activités extérieures

Les activités de Nicolas débordaient le domaine de la comptabilité. L'évêque parle souvent, dans ses lettres aux autorités du collège,

6. *Ibid.*, 27 janvier, 1830. Il est bien possible que ce soit le procureur Harper qui ait suggéré à l'évêque la nomination de Nicolas. Ils se connaissaient bien, pour avoir étudié ensemble.

7. Douville, *op. cit.*, p. 39.

des activités «extérieures» de l'économe. Contrairement au professeur, qui était limité à l'intérieur de sa classe, l'économe devait rencontrer les ouvriers, surveiller les travaux, faire affaires avec des vendeurs (parfois en anglais), et s'occuper des terres et de la ferme du séminaire. Son contact avec le monde extérieur mettait peut-être en danger sa période de formation. Par contre, il acquérait une expérience très utile de la vie des gens. Voici quelques exemples des activités de l'abbé Hébert à l'extérieur du séminaire.

En 1830, il y avait un problème d'égouttement des eaux sur des terrains appartenant au séminaire. Nicolas, à titre d'économe, devait s'en occuper. Il alla plusieurs fois visiter ces terrains et demanda conseil auprès de personnes compétentes. Finalement, il engagea deux inspecteurs assermentés, Joseph Dubuc et Manuelle Dionne, pour aviser sur la chose. Le procès-verbal de huit pages, qui se trouve dans le greffe du notaire Luc-Michel Cressé, commence ainsi:

Par devant Les Notaires Publics de la Province du Bas-Canada, résidens dans le Village de Nicolette soussignés, Sont comparus en personnes Joseph Dubuc, Père, et Manuelle Dionne, demeurants dans la paroisse de Nicolette, Notables cultivateurs, deux des inspecteurs de clôtures et de fossés duement appointés, nommés et assermentés pour la dite paroisse, lesquels, aiant été requis en leurs dites qualités par *Messire Hébert, Économe du Séminaire* de Nicolette, pour et au nom de la Corporation du Séminaire de Nicolette...⁸.

Nicolas Hébert avait vingt ans quand il fut chargé par le séminaire de cette affaire. Il était toujours étudiant, tout en étant connu comme l'«Économe du Séminaire».

Les archives du séminaire de Nicolet conservent d'autres documents sur les activités extérieures de l'abbé Nicolas durant ses quatre années d'économat. Il est signalé à Bécancour, le 17 septembre 1832, devant le notaire Pépin, pour signer comme témoin d'un «bail à ferme» au nom du séminaire⁹. Aussi, le 29 septembre de la même année, il est présent à l'encan des biens meubles de feu Claude-Gabriel Courtin, curé de Gentilly, décédé le 16 août 1832. Celui-ci avait légué tous ses biens au séminaire¹⁰. C'est lui qui faisait partie du comité pour les affaires du collège-séminaire, comme on l'a vu au chapitre précédent. Nicolas sera délégué à un autre encan semblable, l'année suivante.

8. *Procès-verbal par Jos. Dubuc et Manuelle Dionne*, le 16 août 1830, Greffe du notaire Luc-Michel Cressé, de Nicolet, ANQQ.

9. «Bail à ferme»: location de terre à culture, «Séminaire 11», no 4, ASN.

10. «Polygraphie 2» no 34. ASN; Douville I, *op. cit.*, p. 215.

Mort de Josephte Babin

Le 29 août de la même année 1832, la grand-mère de Nicolas, Josephte Babin, fut inhumée au cimetière de Saint-Grégoire de Nicolet. Décédée l'avant-veille, elle demeurait dans la grande maison en pierre, que le père de Nicolas avait construite («le manoir»).

Le recensement officiel de 1825 rapporte que cette maison abritait quatorze personnes dont une âgée, Josephte Babin, qui venait de perdre son époux. Les autres occupants sont les membres de la famille de Jean-Baptiste Hébert et de Judith Lemire¹¹. Le recensement de 1831 indique cette même famille occupant deux maisons, une à Nicolet et une à Saint-Grégoire où demeurait toujours Josephte Babin¹². C'est d'ailleurs pour loger convenablement ses parents, en même temps que sa grande famille, que Jean-Baptiste Hébert avait construit la spacieuse demeure sur le chemin royal à Saint-Grégoire¹³.

L'acte de sépulture de Josephte Babin indique qu'elle avait «environ 87 ans» à sa mort¹⁴. Son époux Étienne était décédé au début de 1825, comme nous l'avons déjà vu au chapitre deux. C'est l'abbé Édouard Faucher, curé de Lotbinière, qui présida les funérailles à Saint-Grégoire. Signèrent avec lui: l'abbé Charles Harper, procureur du collège-séminaire de Nicolet, l'abbé Jules Desrochers, frère du vicaire de Nicolet, et Isidore Doucet, ecclésiastique au séminaire de Nicolet. On retrouvera celui-ci en 1854, curé de Saint-Hélène de Kamouraska, paroisse fondée par l'abbé Hébert. Comment expliquer que la signature de Nicolas n'apparaisse pas avec celle de son confrère Isidore Doucet? Peut-être n'a-t-il pas pu être présent aux funérailles, — empêché par la maladie. On était alors en pleine épidémie du choléra, comme on l'a vu au chapitre précédent. La région de Nicolet eut sa part de victimes. L'abbé Elzéar Bellemarre raconte, qu'en cinq jours seulement, une famille entière a disparu. Cependant il n'y avait pas plus de signatures sur l'acte de funérailles d'Étienne Hébert, le 14 janvier 1825. Seul le curé, François Demers, avait signé à la mort de l'époux presque nonagénaire. Il faut dire aussi que tous les proches ne signaient pas nécessairement. En tout cas M. Harper était là en 1832, ce qui indique bien sa considération pour son jeune économe.

11. *Recensement du Bas-Canada en 1825*, bobine 717, no 139, APC.

12. *Recensement du Bas-Canada en 1831*, bobine C-723, p. 2246, APC.

13. P.-M. Hébert «Jean-Baptiste Hébert 1779-1863» dans *Les cahiers nicolétains*, vol. 7, no 1, mars 1985, p. 6.

14. ASG, *registre BMS* 1832, feuillet 24.

Il est certain que Nicolas était très attaché à ses grands-parents. Il a dû visiter souvent sa grand-mère au cours de ses années de séminaire et, même s'il n'avait pas reçu encore la prêtrise, ses visites pouvaient apporter beaucoup de réconfort spirituel à cette glorieuse ancêtre. C'est cette acadienne, capturée sur les rivages de Grand-Pré et déportée à Philadelphie¹⁵, qui était venue en bateau à Québec, puis à Trois-Rivières en 1767 pour y retrouver son fiancé Étienne Hébert. Celui-ci y était venu après avoir été déporté sur les côtes des États américains. Josephte Babin, qui avait déjà perdu son père, était venue avec sa mère Catherine Leblanc, remariée à Alexis Thibodeau, un nom qu'on retrouve dans le voisinage de la terre ancestrale des Hébert de Saint-Grégoire. Le couple Josephte Babin et Étienne Hébert a vécu octogénaire avancé malgré les épreuves de la déportation. S'il est vrai que les enfants ont une espérance de vie équivalente à la moyenne de celle des deux parents, on comprend que le père de Nicolas se soit rendu à 84 ans, avec bon pied, bon œil et toute sa lucidité.

Josephte était une femme persévérante et tenace. Plusieurs historiens en parlent. Elle a grandement aidé à l'éducation de Nicolas et de ses frères et sœurs. Cependant, comme tous les enfants acadiens qui ont été arrachés à l'Acadie et jetés en servitude sur une terre étrangère, Josephte n'a guère connu l'école. Elle signait ses contrats d'une croix. Par contre son mari, Étienne, qui avait été au service d'un officier de l'armée américaine avait pu s'instruire. Sa signature impeccable se retrouve en certaines grandes occasions, soit à Québec, soit à Trois-Rivières, soit à Nicolet. Étienne et Josephte se sont complétés. L'amour a cimenté leur vie et leur a donné une grande postérité. Leur incroyable odyssee était riche d'enseignements pour le curé Hébert.

Les difficultés de l'économat

Nicolas fut un économiste apprécié du procureur Charles Harper. Avant et après lui, les économistes restèrent moins longtemps. Trois ans après le départ de Nicolas, Harper se plaignant de son nouvel économiste, Mgr Signay lui répondit de lui faire des suggestions pour un autre économiste qui serait du calibre de M. Zéphirin Charest (économiste en 1834), ou de Nicolas Hébert, tous deux futurs curés et grands bâtisseurs. «Les Char. et les Hébert, écrit Mgr Signay, si dignes de votre souvenir et par là de ma reconnaissance, pourraient être remplacés par quelqu'autre de votre choix¹⁶».

15. P.-M. Hébert «Jean-Baptiste Hébert 1779-1863» dans *Les cahiers nicolétains*, vol. 2, no 3, sept. 1980, p. 78.

16. Lettres de Signay à Harper, *op. cit.*, 23 mai, 1836.

L'abbé Harper ne trouva peut-être pas d'économe aussi «digne» et efficace que les Charest et Hébert; il laissa sa charge officiellement en 1836 pour la reprendre seulement en 1840, avec un nouvel économe qui n'était autre que le futur Mgr Laflèche.

M. Charles Harper est toujours resté attaché à son économe préféré, l'abbé Nicolas Hébert. Aussi, l'évêque de Québec qui connaissait bien leur amitié, ne manquait-il pas de les mettre en communication. Il donnait à M. Harper des informations sur les sermons de l'abbé Hébert (lettre 19 nov. 1833). Ou bien il écrivait: «Les nouvelles du temps vous seront apportées par l'abbé Hébert¹⁷.» Et encore: «Mr Hébert, père, vous satisfera sur ce qui concerne l'abbé Hébert¹⁸.»

En somme, il semble que l'abbé Nicolas Hébert ait passé quatre ans d'une vie active et heureuse comme séminariste et économe au collège-séminaire de Nicolet. Il a peut-être aussi prêché, à l'occasion, dans l'église paroissiale, comme ses confrères ecclésiastiques à qui le curé le demandait à tour de rôle: c'était une façon de préparer les futurs prêtres, tout en donnant aux fidèles une prédication variée.

Durant les vacances, le séminariste pouvait remplir certaines fonctions d'un curé. Il était demandé dans des paroisses où les besoins étaient plus urgents. Il y servait les messes le matin et y faisait le catéchisme. Le curé, de son côté, lui prodiguait quelques bons conseils et veillait à l'observance de son règlement d'ecclésiastique: méditation, adoration, lecture spirituelle, chapelet, bréviaire...

Nicolas Hébert n'a peut-être pas pu se consacrer autant qu'il l'aurait voulu à ce travail pastoral, à cause de sa charge d'économe. Il fallait qu'il continue à s'occuper des comptes du collège-séminaire pendant les vacances d'été, car c'est durant ce temps que la construction de la nouvelle bâtisse par son père était la plus active.

La fonction d'économe du collège-séminaire de Nicolet comportait une dimension communautaire importante. Nicolas devait être au service de tous les membres de la communauté qui pouvaient le déranger n'importe quand, même pour des courses à l'extérieur du collège. La disponibilité et le dévouement caractéristiques de l'abbé Hébert s'exercèrent donc à toute heure du jour durant ses quatre années à l'économat.

Cette fonction à plein temps cependant n'était pas l'idéal pour un étudiant en théologie. Il est certain que les études en souffraient.

17. *Ibid.*, 17 septembre 1839.

18. *Ibid.*, 20 octobre 1840.

Aussi cette situation pénible, nécessitée par le manque de prêtres et la pauvreté du pays, fut-elle corrigée par la suite. Pour cela comme pour le reste, Nicolas Hébert fut de l'époque difficile où la préparation à la prêtrise s'accompagnait de lourdes tâches para-scolaires, — comme en France, d'ailleurs.

James Harper successeur de Nicolas Hébert

En 1833, il fallait voir à remplacer l'abbé Nicolas à l'économat, car il devait quitter Nicolet pour terminer à plein temps sa quatrième année de théologie à Québec. L'évêque jeta alors les yeux sur un nouveau séminariste, M. James Harper, le jeune frère de l'abbé Charles Harper. Il s'agissait pour Nicolas d'initier son futur remplaçant. Mgr Signay écrivit, le 4 mars, à l'abbé Charles Harper: «Je reçois, à l'instant, une lettre satisfaisante de M. Poiré au sujet de James. J'écris à Mr Leprohon [directeur du séminaire de Nicolet] de lui donner la soutane et d'envoyer Mr Hébert [Nicolas] à Québec, s'il est prêt et s'il accepte James pour son économiste.¹⁹» Nicolas Hébert accepta volontiers James Harper qu'il connaissait bien, pour avoir été son condisciple au collège, de 1825 à 1829. Malheureusement James ne devait demeurer qu'un an économiste.

Le procureur, M. Charles Harper, était hors pair, même si on se plaignait parfois de sa parcimonie dans les dépenses de nourriture et de chauffage. Avec MM. Raimbault et Leprohon, il formait une belle équipe administrative. Quand le célèbre historien, Jean-Baptiste-Antoine Ferland, remplaça M. Leprohon à la tête du collège-séminaire de Nicolet, les choses commencèrent à mal tourner au niveau financier. C'est M. Charles Harper qui dut les redresser.

Nicolas Hébert avait donc un bon maître en la personne de M. Charles Harper. Durant les quatre années passées à ses côtés, il a développé des qualités de probité, de rigueur méthodique, et d'assiduité au travail qu'il devait garder toute sa vie. Sa réussite de colonisation au Saguenay en est une illustration. Le travail de comptabilité est un travail astreignant. L'économiste doit parfois passer des heures à chercher les sommes qui manquent pour équilibrer ses colonnes de recettes et de dépenses. Nicolas devait aussi dresser régulièrement des états de compte précis pour l'évêque de Québec qui les réclamait sans cesse, avec d'autant plus de légitimité qu'il était le grand patron de l'institution.

19. *Ibid.*, 4 mars 1833.

Durant l'été 1833, l'abbé Hébert était revenu à Nicolet pour travailler à l'économat du collège. Le 18 septembre, l'évêque pressa M. Charles Harper de le laisser partir le plus tôt possible pour qu'il se prépare à l'ordination sacerdotale: «... Qu'il apporte avec lui son titre dûment certifié, quant aux publications²⁰...». Ce titre était la rente consentie par son père dont nous avons déjà parlé.



«Quand l'abbé Ferland remplace M. Leprohon à la tête du collège-séminaire de Nicolet, les choses commencèrent à mal tourner au niveau financier...» p. 72

Ce dessin est tiré du livre «Les jubilés, églises et chapelles de la ville et de la banlieue de Québec» par Joseph Trudelle, 1902.

20. *Ibid.*, 18 septembre 1833.

Mgr Jos. Signay, toile. ACSAP



Mgr Joseph Signay, archevêque de
Québec. *Th. Hamel, 1847.*

5

De Nicolet à Québec (1833)

Mgr Signay.
De Nicolet à Québec.
Installation au séminaire.
Vie au séminaire.
Les mois d'été.
Mgr Signay et Jean-Baptiste Hébert.
Retour à Nicolet.
Ordination sacerdotale.
Vicaire à Québec.
Mois de décembre.



Vue prise de la Citadelle de Québec, 1840.
W.H. Bartlett, Archives de la Ville de Québec. Dessin très intéressant du port de Québec au temps du curé Hébert. On voit bien les bateaux de l'époque, la Basse-Ville avec ses dimensions restreintes, dominée par le récent édifice du Parlement avec sa coupole. Le presbytère et la cathédrale se trouvent à quelques pas de là.

De Nicolet à Québec (1833)

L'année 1833 fut une année importante et mouvementée pour Nicolas. Ce fut son année d'ordination à la prêtrise. Il dut, pour cela, aller faire un stage d'étude théologique de six mois au séminaire de Québec, comme c'était la coutume. Durant cette période, il retourna à Nicolet au mois d'août, afin d'y initier le jeune séminariste James Harper qui lui succédait à la charge d'économe. Là, son père, Jean-Baptiste Hébert, travaillait à terminer l'intérieur du collège-séminaire, en particulier les appartements épiscopaux. Cette phase des travaux était évidemment très importante pour l'évêque de Québec, d'autant plus qu'il finançait lui-même la construction et voyait à sa bonne exécution. Nicolas lui servait alors d'intermédiaire auprès de son père, pour des explications spéciales.

Mgr Signay

Mgr Signay, un peu autocrate dans ses manières¹, avait la haute main sur le séminaire de Nicolet, encore plus que sur le séminaire de Québec ou sur la cathédrale, les trois endroits où Nicolas passera son année 1833. Disons donc quelques mots des préoccupations de cet évêque durant cette année-là, puisque Nicolas vivra plus ou moins sous son influence et dans son entourage.

Mgr Joseph Signay habitait au séminaire de Québec depuis l'hospitalisation de Mgr Bernard Panet, décédé le 14 février 1833. Déjà coadjuteur, Mgr Signay prit alors la tête de l'immense diocèse de Québec, qui comprenait un demi million de catholiques et trois cents prêtres², incluant le district de Montréal, sur le point de former un second diocèse dans la province (1836).

-
1. Mgr Joseph Signay, «évêque zélé mais autocrate et distant», (Armand Gagné, «Turgeon, Pierre-Flavien», DBC, vol. IX, p. 882).
 2. Mgr Joseph Signay à Grégoire XVI, 19 sept. 1833. «Correspondance de Mgr Signay», RAPQ 1936-1937, p. 209.

Ses premières préoccupations furent de confirmer dans leurs charges ses nombreux vicaires généraux, à travers le pays, et d'en nommer de nouveaux. Sa correspondance avec les curés est abondante cette année-là, de même qu'avec Rome où la confirmation de son coadjuteur, M. Pierre-Flavien Turgeon, traîne en longueur³.

Dès le printemps de 1833, Mgr Signay entreprit de visiter ses paroisses pour se rendre compte des besoins et des nominations à faire. Au début de mai, il était à Nicolet pour des ordinations et pour inspecter le chantier de son collège-séminaire où Jean-Baptiste Hébert terminait les appartements épiscopaux. Depuis janvier, sa correspondance avec celui-ci et avec les autorités de la maison, les abbés Raimbault, Leprohon et Harper, avait été très assidue⁴.

Plusieurs érections canoniques étaient en attente, depuis la récente loi gouvernementale pour la subdivision des paroisses⁵. Par ailleurs les Irlandais commençaient à arriver et à réclamer des services paroissiaux. La terrible épidémie de choléra de 1832 venait de ravager les paroisses⁶: il était souvent question des corps à inhumer pour éviter la contamination et on parlait des orphelins irlandais à placer dans les familles⁷.

Les prêtres étaient partout épuisés par cette épidémie qui leur avait demandé un surcroît de travail, eux qui étaient encore rares en 1833, pour l'immensité du territoire et la population grandissante des Canadiens français. Mgr Signay insistait auprès de Rome pour que son diocèse soit exempté du jubilé de l'avènement de Grégoire XVI. Malgré ses demandes répétées, il ne put obtenir cette exemption et ses prêtres durent se préparer à organiser le jubilé⁸. Ce pape camaldule venait de condamner l'abbé Félicité Robert de La Mennais qui prendra alors un tournant accentué pour la démocratie. Sa nouvelle tournure

3. Armand Gagné, *loc. cit.*, p. 880; RAPQ, *loc. cit.*, pp. 184, 194, 204.

4. Les nombreuses lettres que Mgr Signay a écrites au collège-séminaire de Nicolet ne sont pas inventoriées dans la «Correspondance de Mgr Signay» publiée dans RAPQ et compilée par Ivanhoë Caron. Ces lettres se trouvent aux Archives du Séminaire de Nicolet.

5. Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1782-1844*, Montréal: Fides, 1968, p. 275, note 26; RAPQ 1936-1937, pp. 150, 165, 174.

6. Pierre-Georges Roy, «Le choléra asiatique à Québec», *Le vieux Québec*, 1^{ère} série, Québec, 1923, pp. 253-258; En 1832, du «8 juin aux premiers froids de l'hiver, le choléra fit dans la capitale plus de 3451 victimes.» *Ibid.*, p. 256.

7. Mgr Joseph Signay, «Circulaire, 13 mars 1833», *Mandements des évêques de Québec*, Québec, 1888, vol. 3, p. 322; RAPQ, *loc. cit.*, pp. 168, 171.

8. RAPQ, *loc. cit.*, pp. 186, 189, 196. Mgr Signay invoquait aussi le fait que les jubilés étaient trop fréquents (il y en avait eu un en 1830, à l'occasion de l'avènement de Pie VIII) et indisposaient les protestants.

aura une grande influence chez nos patriotes. Voilà donc le climat religieux quand Mgr Signay prend la tête du diocèse à Québec où Nicolas Hébert s'apprête à déménager.

De Nicolet à Québec

Suivons-le maintenant au cours de l'année 1833. D'abord, il termine son cycle d'études théologiques au collège-séminaire de Nicolet, tout en étant très affairé par l'économat de cette institution. Au début de mars, il est question de le remplacer à l'économat par le jeune James Harper, comme on l'a vu plus haut⁹. Le quinze mars, Nicolas Hébert est signalé, dans les archives du séminaire de Nicolet, à l'encan des biens d'une défunte, Julie Paul. Elle avait été ménagère du directeur, l'abbé Leprohon, et lui avait légué 200 \$ pour sa chapelle du séminaire¹⁰. Nicolas passe encore tout le reste du mois de mars et une partie du mois d'avril à Nicolet, occupé à ses études et à l'économat. Au début d'avril, Mgr Signay écrit à M. Charles Harper: «Je verrai Mr Hébert, Ecclés., avec plaisir...» Parlant ensuite de James Harper qui vient remplacer Nicolas Hébert à l'économat, il écrit: «J'espère qu'il vous sera utile et consolant. Dressez-le bien aux choses de l'extérieur pour vous soulager.»¹¹ C'est au milieu d'avril, finalement, que Nicolas Hébert fait ses bagages et prend le bateau pour Québec.

Dans la belle maison de pierre qui existe encore à Saint-Grégoire de Nicolet et que le major Jean-Baptiste Hébert avait construite pour sa grande famille, on a découvert dernièrement, encastrées dans la muraille, plusieurs lettres que lui a écrites son fils Nicolas. Le père affectueux les avait heureusement conservées pour la postérité, avec plusieurs autres papiers concernant ses fonctions sociales et familiales¹². Parmi les lettres de Nicolas, on en trouve une

9. Mgr Joseph Signay à l'abbé Charles Harper, Québec, 4 mars, 1833, *Lettres de Mgr Joseph Signay à l'abbé Charles Harper*, vol. 2, 1833-1835, ASN.

10. ASN, «séminaire 2», no 8; L'abbé J.-A.-Ir. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet, 1803-1903*, Montréal: Beauchemin, 1903, t.1, p. 226.

11. *Ibid.*

12. M. le chanoine Léon Marcotte (1882-1969), conservateur du musée du séminaire de Sherbrooke, avait une parenté avec une descendante de Jean-Baptiste Hébert, Mme Anne-Marie Hébert LeGris, qui avait hérité du «manoir Hébert» à Saint-Grégoire de Nicolet. M. Marcotte, de passage dans cette vieille maison de pierre, visita avec Mme LeGris un endroit dans la muraille où étaient remisés des anciens papiers. Il eut tôt fait d'en faire son profit et de les emporter au séminaire de Sherbrooke où ils se trouvent maintenant catalogués dans les archives de cette institution. Les quelques lettres du curé Hébert que nous citons ici se trouvent dans ces archives. Je dois à M. Michel Houde, archiviste, et à Mgr Georges Cloutier, recteur du séminaire de 1973 à 1983, d'avoir eu accès à ces archives. Sur le chanoine Marcotte, voir *La Tribune*, Sherbrooke, 31 juillet, 1937, pp. 19-20.

qui relate son voyage de Nicolet à Québec. Nous allons nous en servir ici, en citant au besoin, les propres mots de Nicolas¹³.

Ce n'est pas sans déchirement qu'il laissa son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses amis du séminaire de Nicolet. À Trois-Rivières, il manqua le premier bateau à vapeur pour Québec. Ne voulant pas prendre de chance pour le lendemain, il va coucher chez un ami près du port de Trois-Rivières. Mardi, il s'embarque finalement à midi, mais très malade: il souffre de coliques depuis la veille, probablement causées par l'absorption d'une mauvaise nourriture.

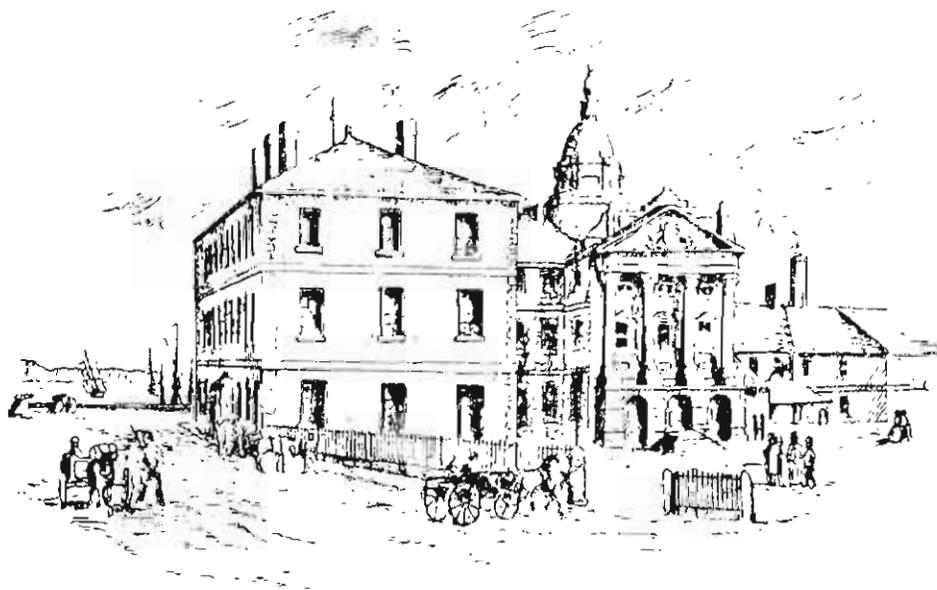
Sur le bateau, il rencontre heureusement quelques amis qui lui font un peu oublier son mal. Ce n'était sans doute pas le premier voyage qu'il faisait à Québec en bateau: autrement il aurait probablement parlé des paysages fantastiques se découpant tout le long des rivages du fleuve et de l'aspect assez sensationnel du Cap Diamant. Il est vrai qu'une bonne partie du voyage se déroulait la nuit. Mercredi matin, Nicolas est à la Basse-Ville de Québec. Sur le quai, un jeune charretier, que son père avait déjà hébergé à Saint-Grégoire, l'invite dans sa voiture avec ses lourds bagages. Le cheval, habitué aux pentes escarpées de la vieille capitale, a tôt fait d'atteindre la Haute-Ville.

En arrivant au sommet de la côte de la Montagne, Nicolas passe devant l'édifice du Parlement, à sa droite, sur les remparts, (là où se trouve actuellement le parc Montmorency). Ce qui restait là du vieux palais épiscopal était transformé pour accueillir l'*Assemblée des députés*. On s'apprêtait à élever sur la façade quatre belles colonnes surmontées de chapiteaux. La chapelle qui avait abrité la première Assemblée législative, et où son père, Jean-Baptiste Hébert, avait siégé avec Papineau, au temps de Craig était en démolition. La construction du nouveau Parlement s'inspirait du collège-séminaire de Nicolet, de Jérôme Demers et de Thomas Baillargé. C'est l'architecte Louis-Thomas Berlinguet qui devait présider aux travaux. La construction deviendra imposante, avant de succomber à l'assaut des flammes en 1854. Jean-Baptiste Hébert y siégera de 1835 à 1837 et Nicolas ira souvent le rencontrer au milieu des députés à quelques pas du presbytère.

13. La lettre dont nous faisons état ici a déjà été publiée dans la revue *Quebecensia*, Québec: Société Historique de Québec, vol. 4 no 3, mai-juin 1983, pp. 65-67, avec des commentaires et des explications. La date de cette lettre, sur l'original, est bien le 23 février 1833. Mais nous pensons, avec M. l'abbé Honorius Provost, qu'il y a probablement là une erreur, de la part du curé Hébert. En examinant de près l'emploi de son temps au début de 1833, il semble plus vraisemblable que cette lettre ait été écrite le 23 avril 1833. Les lettres de Nicolas-Tolentin Hébert dans le fonds «Jean-Baptiste Hébert» aux archives du séminaire de Sherbrooke portent la cote P148-1.



Arrivé à Québec le matin, le curé Hébert monta la Côté-de-la-Montagne (au centre sur la photo) et passa devant l'édifice du Parlement (centre droit) qui était en réfection. Il se dirigea ensuite vers le séminaire où il devait terminer son année de théologie. À l'extrême gauche, porte du château Saint-Louis. (Photo de la maquette Duberger 1808, *Parcs Canada*)



Édifice du Parlement de Québec, de 1833 à 1851. C'est là que furent proclamées les 92 résolutions des patriotes. APC



Le séminaire de Québec où le curé Hébert étudia la théologie en 1833. En arrière, la cathédrale catholique et plus loin la cathédrale anglicane. (Maquette Duberger 1808, Photo, *Parcs Canada*)



Le collège des jésuites à Québec (centre gauche). Dans la partie droite, en haut de la photo, on voit le séminaire et la cathédrale Notre-Dame. Entre celle-ci et le collège des jésuites, on voit la rotonde du marché public qui était démolie au temps de l'abbé Hébert, pour faire place à de nouvelles installations. Plus bas, à droite la cathédrale anglicane construite sur le site de l'église des récollets. (Maquette Duberger, 1808. Photo, *Parcs Canada*)

Installation au séminaire

La voiture passe ensuite devant l'église cathédrale et pénètre dans l'enceinte du séminaire. Des fenêtres de cet imposant édifice, on avait une vue magnifique sur le fleuve et sur les remparts, où se profilait le Parlement. Entre celui-ci et le séminaire, se trouvaient des jardins, des écuries et une couple de maisons privées. Quinze ans plus tard, celles-ci feront place au palais épiscopal, qu'on peut voir encore aujourd'hui et qui sera l'œuvre de Thomas Baillargé.

Nicolas s'empressa d'aller frapper à la porte de son nouveau supérieur, l'abbé Antoine Parent. Comme celui-ci était absent, notre homme alla frapper à la porte de Mgr Signay, dans la même maison. Lui aussi était absent ce matin-là. Le jeune clerc décida alors d'aller voir sa vieille tante Vincent qui demeurait dans les environs du séminaire. Il la connaissait bien. Vraisemblablement, ce n'était pas la première fois qu'il venait à Québec, car il semblait bien connaître la ville. En sortant de l'enceinte du séminaire, il avait devant lui la grande halle du marché public, et au-delà, l'immense collège des jésuites (remplacé aujourd'hui par l'hôtel de ville): le collège était converti en baraque de soldats, depuis le régime anglais. Finalement l'abbé Hébert déjeuna chez sa tante Vincent et lui raconta les nouvelles, tant attendues, sur tous les Acadiens parents et amis de Saint-Grégoire de Nicolet.

Revenu au séminaire, Nicolas rencontra enfin les gens de la maison, «des bons garçons, autant que je puis voir, écrit-il.» Il en connaissait déjà quelques-uns, rencontrés au séminaire de Nicolet, et dont nous avons déjà parlé: Charles-Félix Cazeau, secrétaire de l'évêque, Jean Holmes, préfet des études, Jérôme Demers, sans compter les élèves dont quelques-uns venaient de la région de Nicolet.

Vie au séminaire

Dès son arrivée à Québec, en cette fin d'avril 1833, Nicolas se mit sérieusement à l'étude. Il devait passer à travers une synthèse de toute la théologie et subir, à la fin de l'été, des examens définitifs. Cette année de transition était capitale pour lui.

Les manuels de théologie étaient rares à l'époque. Le plus souvent on devait copier en entier les notes rédigées par le professeur. Nicolas écrit à ses parents: «Il faut que j'écrive un gros cahier pour l'apprendre avec les autres, ensuite six pages de conférences par jour qu'il faut apprendre par cœur, voilà de quoi m'occuper et me désennuyer.» Il était enfin soulagé des «tracasseries¹⁴» de l'économat. Quel «bonheur, écrit-il, d'être entré dans cette maison où on ne s'occupe

14. Lettre de N.-T. Hébert à son père, Québec, 13 mai 1833, ASS, P148-1.

que du salut et à se former pour procurer le salut aux autres.» Le futur prêtre était vraiment heureux d'être au séminaire de Québec, occupé seulement aux études et au service de Dieu: «Vous direz à tous ceux qui s'informent de moi que je suis bien et content».

Il a pu parler à Mgr Signay, à plusieurs reprises. Celui-ci l'a même «fait demander» à sa chambre pour lui parler des travaux de son père au séminaire de Nicolet et lui demander des éclaircissements sur les lettres reçues de Nicolet concernant ces travaux. Nicolas peut sûrement l'aider puisqu'il connaît bien la situation et est en relation constante avec son père. «Il m'a fait cinquante demandes, écrit-il, sans me donner le temps de lui [en] répondre deux.»

Nicolas poursuit sa lettre, en réitérant son affection à ses parents, sa reconnaissance d'avoir payé ses études et la «douleur» qu'il éprouve d'être «séparé» de la famille. Il mentionne en particulier la petite Henriette qui n'a alors que trois ans. C'est avec cette sœur qu'il vivra au presbytère de Kamouraska, avant qu'elle ne se marie avec le notaire Adhémar Heath de l'Isle-Verte. Il n'oublie pas non plus son rôle de *doyen* envers ses deux frères qui le suivent au collège de Nicolet: Antoine et Calixte. Il les exhorte à bien «profiter de leurs études» pour les quelques années qui leur restent. Il n'est pas question encore de ses autres frères Étienne, Léon et Jean-Baptiste-Célestin qui ne sont pas encore entrés au collège, ni d'Octave, le futur curé de Saint-Arsène, qui vient juste d'entrer. Nicolas aurait encore beaucoup de choses à dire dans sa lettre, mais ce sera plus facile «dans trois mois», c'est-à-dire aux vacances d'été. Pour le moment, il est bien installé au séminaire de Québec. Durant les deux derniers jours, il a été «occupé à garnir son petit ménage.» Il enverra sa lettre par Mgr Signay.

Au séminaire de Québec, les archives révèlent que l'abbé Nicolas-Tolentin Hébert a demeuré du 24 avril au 13 octobre 1833. Il passera des mois d'études intensives dans cette vénérable maison d'enseignement, la plus ancienne au pays, où se trouvaient des professeurs réputés et une très précieuse bibliothèque. C'est l'abbé Léon Gingras qui était alors directeur du grand séminaire de Québec, celui qui sera nommé docteur en théologie par un bref de Grégoire XVI, en 1844, et qui publiera le récit de son pèlerinage en Terre Sainte (1847). Le professeur de théologie et d'Écriture sainte était l'abbé Joseph Aubry. Mais la grande personnalité au séminaire de Québec était l'abbé Jérôme Demers, que Nicolas connaissait déjà puisqu'il était venu à Nicolet s'entretenir avec le major pour la construction du collège-séminaire¹⁵. Agrégé au séminaire de Québec depuis 1799,

15. Douville, *op. cit.*, p. 157.

Jérôme Demers y fut professeur, directeur et supérieur. Depuis 1825, il était vicaire général du diocèse et très consulté, aussi bien par les membres du clergé que par les politiciens. À l'arrivée de Nicolas au séminaire de Québec, Jérôme Demers était procureur et préparait l'édition de ses *Institutiones philosophicae* que les élèves s'appliquaient à copier pour leurs cours¹⁶.

Nicolas, qui aimait les études, se trouvait très heureux dans ce milieu savant. Ce qui lui manquait, c'étaient les membres de sa nombreuse famille, qu'il avait été habitué à voir tous les jours, quand il était au séminaire de Nicolet, du moins ses frères étudiants et son père qui y travaillait. La seule consolation qu'il avait maintenant était de leur écrire. C'est ce qui nous a valu quelques lettres très précieuses que son père a heureusement conservées.

Les mois d'été

Nicolas écrit de nouveau à son père le 13 mai 1833, après que Mgr Signay eut été à Nicolet voir les travaux de construction. Nicolas savait bien que les inspections minutieuses de l'évêque durant les quelques jours de sa visite seraient agaçantes pour son père. Lui-même préférait ne pas y être: «Je me trouve heureux d'être à l'abri de toutes mes anciennes tracasseries (de l'économat) et surtout dans le temps que Monseigneur a été à Nicolet.» Mais citons la lettre en entier, car elle nous éclaire sur la situation de Nicolas durant son stage d'études au séminaire de la capitale:

Au major J. Bte Hébert

Québec, 13 mai 1833

Cher père,

Je n'ai qu'un instant pour vous dire un mot. J'aurais pourtant bien des choses à dire; surtout si je voulais vous exprimer les sentiments d'amour, de reconnaissance et de chagrin que j'éprouve. En vous parlant de chagrin je ne veux pas dire que je m'ennuie. Non, mais comment se voir éloigné du meilleur des pères sans ressentir la plus vive douleur. Je tâche de tirer parti de ma peine et tout en l'offrant à Dieu, *en*

16. Marc Lebel, «L'époque de Jérôme Demers 1800-1850», dans Marc Lebel, Pierre Savard, Raymond Vézina, *Aspects de l'enseignement au petit séminaire de Québec*, Cahiers d'histoire no 20, Québec: Société historique de Québec, 1968, p. 41. Je remercie tout spécialement M. l'abbé Noël Baillargeon qui m'a donné les renseignements concernant le personnel du séminaire de Québec en 1833, ainsi que M. l'abbé Armand Gagné, archiviste de l'archidiocèse de Québec.

esprit de pénitence, je le prie de bénir avec son grand bénissoir celui qui me procure le bonheur que j'ai d'être dans cette sainte maison. Oui mon cher père, je me trouve heureux d'être à l'abri de toutes mes anciennes tracasseries et surtout dans le temps que Monseigneur a été à Nicolet. Je pensais souvent à vous, je trouvais le temps long, parce qu'il me semblait que vous ne deviez être beaucoup tranquille, tant qu'il a resté à Nicolet. J'envoie par M. Robson qui part demain matin: 2 soutanes pour les Ecclésiastiques avec des livres et quelques lettres. Antoine et Calixte en recevront par la même occasion. Je dis aux Ecclésiastiques de vous remettre l'argent des effets que je leur envoie. Le tout fait une somme de 17-7-8. M. Desaulniers sera celui dont vous recevrez le montant. Je fais cela pour éviter le transport d'argent, car comme je suppose que Monseigneur a de l'argent à vous envoyer de temps en temps dans le cours de l'été, je retiendrai cette somme. Cependant, je ne le ferai pas avant de savoir ce que vous en pensez. Ainsi, vous aurez la bonté de me faire dire un mot là-dessus par Antoine ou Calixte.

Vous direz à Maman que je l'embrasse en pincettes. Je me fais laver par Madame Fifine Vincent. Adieu.

Votre très affectueux et reconnaissant fils,

N.T. Hébert¹⁷

Nicolas est donc sincèrement éprouvé d'être séparé de son père, le «meilleur des pères». La lettre montre bien la profonde amitié qui unissait les deux hommes. Il attend des lettres de ses frères. Antoine et Calixte à qui il envoie du courrier. Il sert de commissionnaire entre les deux séminaires: Mgr Signay envoie ses paiements par lui, et Nicolas passe par son père pour collecter des comptes à Nicolet. À Québec, c'est la tante Vincent qui entretient son linge. «En esprit de pénitence», il offre à Dieu sa peine d'être séparé de ses parents et termine sa lettre en embrassant sa mère en pincettes», un geste de grande affection.

Mgr Signay et Jean-Baptiste Hébert

À la fin du mois de mai, le 28, Mgr Signay écrit à Charles Harper au sujet de Nicolas Hébert. Il a demandé à celui-ci d'écrire à son père avant qu'il ne parte pour Terrebonne: «... M. l'abbé Hébert m'ayant informé du départ certain de son père pour Terre-

17. ASS, P148-1.

bonne, je lui fais écrire à son père, et j'envoie à Terrebonne une lettre qui renferme les mesures des cheminées...¹⁸». Il s'agissait des cheminées et des foyers en construction dans les appartements du collège-séminaire. La pierre était taillée à Terrebonne et venait par bateau. Jean-Baptiste Hébert devait s'y rendre présenter les plans et s'assurer que tout serait conforme. Mgr Signay ne se fiait qu'au major pour cela. Dans le même temps, il écrit à Jean Rimbault: «Je lui fais écrire [à Jean-Baptiste Hébert] par son fils pour qu'il contracte pour ce qui reste de foyers à faire pour le 2^e étage. Ayez la bonté de prêter à M. Harper la copie du marché des ouvrages des appartements de l'Évêque qu'il doit suivre de près pour mettre M. Hébert plus à l'aise¹⁹». C'est donc Nicolas qui expliquait à son père les commandes de l'évêque. On voit à quel point ces constructions absorbaient l'évêque et la confiance qu'on avait au jeune ecclésiastique.

Sur ces travaux de Jean-Baptiste Hébert au séminaire de Nicolet en 1833, Mgr Irénée Douville écrit qu'il y avait

peu ou point de pièces finies entièrement; même celles habitées ne l'étaient pas. Il fallait donc compléter les unes et faire les autres à neuf. Encore ce ne fut que dans les deux premiers étages et dans quelques parties du troisième que des travaux furent faits, suivant les besoins de la communauté et les moyens dont on pouvait disposer; car Mgr Signay n'aimait pas les dettes et il n'ordonnait les travaux qu'en proportion des sommes dont il pouvait disposer. Mais il voulait que tout fût bien et solidement fait, et «de bon goût». Il y revenait sans cesse et l'écrivait, soit à M. Harper, chargé surtout de la surveillance des ouvrages de l'intérieur, soit à M. Hébert lui-même, soit encore en en faisant un article important des notes et remarques dont il accompagnait les devis. Dans une lettre à celui-là, à propos d'une nouvelle entreprise faite par le second: «Il ne doit, disait-il, entrer dans l'ouvrage que du bois qui réponde à la qualité de cet ouvrage, tel que mentionné dans le marché et qui doit être fait dans le meilleur goût... Comme M. Hébert ne doit avoir que de bons ouvriers, priez-le bien de ma part d'apporter autant d'attention que possible à l'exécution de cette partie de l'édifice, qui doit ajouter un nouveau degré de gloire à ce qu'il a fait et même de satisfaction générale à toute la province, puisqu'on en parle partout dans ce moment. Ne manquez pas de faire valoir ces considé-

18. ASN, *Signay à Harper, op. cit.*

19. ASN, Lettres de Mgr Signay à M. Rimbault, 29 mai, 1833.

rations. En même temps, suivez chaque chose de près et faites-moi rapport...»²⁰

Alors que son père travaille ainsi au collège-séminaire de Nicolet, en étroite relation avec Mgr Signay, l'abbé Hébert passe l'été au séminaire de Québec à compléter ses études de théologie.

Retour à Nicolet

Pendant ce temps, les journaux lui apportent quelques bonnes nouvelles des siens. *Le Canadien* du 18 juillet annonce par exemple qu'«Il a plu à Son Excellence le Gouverneur en Chef de nommer... Juges de Paix... Jean-Baptiste Hébert, Nicolet...» C'était ainsi: le gouverneur nommait (et destituait) les juges, les officiers de milice... selon son bon plaisir. Pour le moment le père du jeune ecclésiastique, qui terminait ses études à l'ombre du Château Saint-Louis, avait les faveurs du gouverneur. Nicolas Hébert verra encore, dans *Le Canadien* du 21 août, la nouvelle que son frère Calixte a reçu un premier prix au collège-séminaire de Nicolet.

À la fin du mois d'août, Nicolas s'apprête à partir pour Nicolet afin de travailler à l'économat avec l'abbé Harper et initier le jeune James, dont nous avons déjà parlé. Il apporte de Québec, pour son père, l'argent que Mgr Signay lui a remis. Celui-ci s'informe à cette occasion, auprès de l'abbé Harper, si le père a payé, de son côté, les pensions de ses enfants au collège²¹.

Les quelques jours de répit de Nicolas à Nicolet ont été fort appréciés, après ses études intensives, — même s'il devait continuer à travailler à l'économat du collège-séminaire de Nicolet. Ce séjour lui permettait de revoir ses parents, toute sa famille et aussi ses anciens confrères. Mais déjà, le 18 septembre, Mgr Signay prie M. Harper «de faire partir pour Québec M. Hébert pour y être sous-diaconisé le 29». En marge, il écrit: «Il fera sa retraite à S.Roch, comme les autres²²,» — voulant parler des ecclésiastiques qui devaient être ordonnés en même temps que lui.

Ordination sacerdotale

Les trois cérémonies — sous-diaconat, diaconat et prêtrise — devaient se dérouler en dedans d'une quinzaine de jours, toutes trois présidées par Mgr Signay, à la cathédrale de Québec. Les compagnons

20. Douville, *op. cit.*, p. 208.

21. ASN, *Signay à Harper, op. cit.*, 17 août, 1833.

22. *Ibid.*

de Nicolas pour la retraite étaient: Antoine Langevin, ordonné prêtre en même temps que Nicolas fut «sous-diaconisé» le 29 septembre; Louis Parent, «sous-diaconisé» le 13 octobre, et Patrick O'Dwyer, ordonné prêtre en même temps que Nicolas le 13. Le 6 octobre, lorsqu'il reçut le diaconat, Nicolas n'avait pas de compagnon²³.

Ces quatre ecclésiastiques se réunirent donc à Saint-Roch de Québec pour leur retraite préparatoire à l'ordination. Ils apprenaient aussi, à cette occasion, la liturgie des sacrements, surtout celle de la messe qu'ils devaient célébrer pour la première fois, le jour de la prêtrise.

Saint-Roch formait alors une nouvelle paroisse, détachée de celle de la cathédrale de Québec, depuis 1829. En 1833, elle comptait déjà 8,000 personnes. Mgr Plessis y avait fondé, dans le presbytère, un collège classique qui devait être une source de vocations²⁴. C'est dans ce milieu propice que Nicolas se prépara à la prêtrise, loin des «tracasseries» de l'économat et en dehors du milieu scolaire qui prévalait au séminaire. Seul devant son Créateur, il pensait au nouveau défi qui s'offrait à lui: être un pasteur à plein temps «pour procurer le salut des autres²⁵».

Pendant que l'abbé Hébert se préparait ainsi au sacerdoce, on avait déjà décidé de son sort en haut lieu: le curé de la cathédrale, qui le connaissait bien, dévoilait publiquement, en chaire, sa future nomination. Ce curé n'était nul autre que Charles-François Baillargeon, plus tard archevêque de Québec. Il avait étudié à Nicolet de 1814 à 1818 et il était le frère d'Étienne Baillargeon, confrère de Nicolas. Il dirigeait la cure de Québec depuis 1831, avec une idée bien arrêtée: assurer la stabilité des vicaires à la cathédrale et y fonder, si possible, une société permanente de prêtres pour mieux desservir les paroissiens²⁶. Car la paroisse mère de Québec, comptant plus de 16,000 fidèles, réclamait beaucoup d'attention; «il s'y faisait environ 900 baptêmes par années et autant de sépultures²⁷».

Mgr Signay n'a cependant pas accepté le projet du curé Baillargeon, mais celui-ci n'en garda pas moins son idée de conserver le plus longtemps possible ses vicaires. Le dimanche précédant l'ordination de l'abbé Hébert, il s'exprimait ainsi en chaire:

23. «Correspondance de Mgr Signay», *op. cit.*, pp. 215, 217, 221, RAPQ.

24. Ce collège, fondé en 1818, dura une dizaine d'années. Voir L'abbé J.-B.-A. Ferland, *Mgr Joseph-Octave Plessis*, Québec, 1878, pp. 148-149.

25. *Quebecensia*, *op. cit.*, (note 13).

26. Lucien Lemieux, «Baillargeon, Charles-François», DBC, vol. IX, p. 19.

27. *Ibid.* Dans le livre des prônes pour 1841 une récapitulation des baptêmes pour les années précédentes donne une moyenne de 840 baptêmes par année. ANDQ.

Nous vous faisons savoir que Maître Nicolas Tolentin Hébert, Diacre de ce diocèse, se présente pour recevoir l'ordre sacré de la prêtrise.

...

Deux messieurs desservant cette Cure sont partis cette année: MM. Parent et Brassard. Environ 2000 personnes se trouvent ainsi sans confesseur. Nous le sentons ainsi que vous: les *changements fréquents* de prêtres dans cette cure sont un grand inconvénient.

Cependant nous espérons que les personnes qui ont perdu leur confesseur ordinaire ne négligeront pas pour cela le saint devoir de la confession: mais qu'elles se hâteront d'en choisir un autre. Les personnes doivent s'adresser principalement aux deux Messieurs qui remplacent ceux qui sont partis: M. Fréchette qui est déjà arrivé, et M. Hébert qui n'entrera dans le ministère que dimanche prochain. C'est le moyen de *conserver longtemps* son confesseur que de s'adresser à quelqu'un qui commence à exercer le ministère dans cette Cure. — D'ailleurs, les Messieurs qui sont restés sont censés avoir déjà autant de pénitents qu'ils sont capables d'en confesser.²⁸

L'annonce est donc claire: l'abbé Nicolas Hébert commencera son ministère à la cathédrale, comme vicaire, dès le jour de son ordination «dimanche prochain». La moitié des 2000 pénitents sans confesseur devraient l'adopter tout de suite: «C'est le moyen de conserver longtemps son confesseur...» Le curé Baillargeon compte garder l'abbé Hébert longtemps. Il le connaît bien, s'entend avec lui et est certain qu'il accomplira un bon ministère.

Cette recommandation du haut de la chaire par le curé de la cathédrale ne pouvait se faire sans une grande assurance concernant les vertus et la science de l'abbé Hébert. M. Baillargeon et l'évêque en particulier l'avaient vu évoluer durant ses onze ans au collège-séminaire de Nicolet, — les quatre dernières années s'étant déroulées dans des conditions particulièrement délicates, en compagnie de son père et de ses frères. Difficiles aussi, étant données ses responsabilités d'économe du collège et de la nouvelle construction.

À vingt-trois ans, en plus de ses études, il avait acquis de la diplomatie dans les relations humaines, grâce à ses fonctions d'intermédiaire entre ses supérieurs et son père, la sagesse d'un aîné de grande

28. «Cahier des prônes de Notre-Dame de Québec, 1832-1843», au 6 octobre 1833, ANDQ.

famille et une bonne expérience dans les affaires. De ces jeunes années actives et intenses, entouré de la confiance des plus hautes autorités, il était sorti sans fatuité, en gardant la conscience profonde de la vanité de ce monde et de l'unique nécessaire: «faire son salut et le salut des autres.» En tout cas, le curé Baillargeon était très heureux de sa venue à la cathédrale de Québec et se sentait déjà à l'abri des «changements fréquents». En fait, l'abbé Hébert demeurera sept ans avec lui.

Vicaire à Québec

L'abbé Hébert n'a pas eu le temps de fêter son ordination sacerdotale, ni le temps de se reposer de son été de travail intensif. Le jour même de son ordination, il commença sa tâche de vicaire. Une lettre écrite à ses parents, le dix-neuf novembre, nous montre assez bien son état d'âme et ses préoccupations de nouveau vicaire. Il n'a rien perdu de son attachement à sa famille. La fatigue accumulée l'a rendu vulnérable à la grippe, d'autant plus que l'église et le presbytère, au début de l'hiver, sont à peine chauffés.

C'est déjà son tour à prêcher, une fonction intimidante pour un jeune prêtre, devant l'auditoire le plus sélect et le plus nombreux de Québec. L'évêque sera alors à son trône avec ses acolytes. Dans l'assistance, il y aura toute l'aristocratie de Québec, y compris les politiciens.

Mais la pensée que sa mère et peut-être son père viendront le voir bientôt efface tous ses soucis. Quelle joie ce sera alors de jaser ensemble. Déjà il accumule les histoires à leur raconter. À vingt-trois ans, il en ressent encore l'excitation d'un jeune pensionnaire. Lisons plutôt sa lettre:

Québec, 19 nov. 1833

Au Major Jean Bte Hébert Écuyer
Nicolet

Chers parents,

Je rencontre une bonne occasion pour Nicolet. Je vais en profiter pour vous dire que je suis bien rétabli d'une petite maladie que j'ai eue ces jours-ci, pour avoir attrapé du froid. Me voilà bien à présent. Je dirai la messe demain; il y a cinq jours que je ne l'ai pas dite, non parce que j'étais bien malade mais parce que le froid m'était tout à fait contraire. Je vais me dépêcher à prendre des forces pour prêcher dimanche prochain comme un homme j'espère [...]

Ma tante Vincent ne laissera plus le lit je crois bien, elle en perd la pauvre vieille. Son âge l'entraîne, malgré elle parce qu'elle a toujours espérance de vivre. Surtout, elle se fait une fête comme moi de vous voir cet hiver. J'en doute d'avance quand je pense à ça. Comme on aura du plaisir à se *conter* bien des choses! Faites une bonne provision de nouvelles d'ici à ce temps, et moi, de mon côté, je vais en mettre en réserve. Soyez sûrs qu'elles se conserveront bien, car voilà le froid qui commence à prendre.

Mes amitiés à toute la famille, à mes oncles et tantes. Saluez M. Harper de ma part. Je n'ai pas le temps de lui écrire avant mon sermon. Adieu.

Votre très affectueux fils

N.T. Hébert ptre, vic.²⁹

Les dernières paroles de l'abbé Hébert s'adressent au procureur du collège-séminaire de Nicolet, l'abbé Charles Harper, avec qui il avait une correspondance assidue. Il s'était lié avec lui d'une amitié féconde et durable qui montre bien son attachement au séminaire de Nicolet, pour qui il s'est beaucoup dépensé.

Trois jours après cette lettre, l'abbé Hébert écrit de nouveau à ses parents que «Monseigneur a dit au curé et à moi qu'il pensait qu'il ne convenait pas de prêcher après la lecture d'un si long mandement [du jubilé] accompagné de la publication de 12 bans de mariage³⁰». Le premier sermon est donc remis à plus tard. Cela donne à Nicolas le loisir de faire une promenade «en carriole», après s'être acheté des vêtements convenables: «Je me fais [...] un gentilhomme [grâce au menu salaire]... Ce n'est pas par vanité que je fais cela, mais pour me [mettre] au niveau avec mes confrères vicaires; je n'ai pas envie de passer pour un gredin, moi le fils d'un major et d'une seigneuresse, moi vicaire à la cathédrale et curé de la Basse-Ville». La lettre nous indique que les vicaires de la cathédrale aimaient bien s'habiller avec une certaine distinction, car ils étaient le point de mire de la haute société. Nicolas se plie donc à cette coutume. La lettre se termine sur une joie anticipée: la visite prochaine de ses parents.

Mois de décembre

Décembre était le mois du jubilé demandé par le pape Grégoire XVI. Mgr Signay avait finalement publié le mandement suivant:

29. ASS, P 148-1.

30. Lettre du 23 novembre 1833, *ibid.*

... Un nouveau moyen de sanctification vous est offert dans l'indulgence du Jubilé...

Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI a voulu signaler son avènement à la Chaire de Saint Pierre, en accordant cette faveur singulière au monde catholique...

... N'avons-nous pas lieu d'être surpris de la conduite d'un grand nombre de chrétiens, après le fléau [du choléra] dont cette province a éprouvé les funestes ravages dans le cours de l'année terminée? [...] Le péché, qu'on avait cessé de commettre pour un temps, a repris son empire; de nouveaux désordres ont augmenté la mesure de nos iniquités.

...

À ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit:

1- Le Jubilé s'ouvrira dans tout le diocèse, le second dimanche de l'Avent, 8 décembre prochain, jour où l'on fait la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge; il durera trois semaines, et finira le dimanche dans l'octave de Noël, 29 du même mois.

Quant aux conditions pour gagner l'indulgence du jubilé, elles étaient exigeantes à cette époque: visiter deux fois une église et y prier; jeûner un mercredi, un vendredi et un samedi; se confesser, recevoir l'eucharistie, faire une aumône aux pauvres. L'évêque terminait ainsi son mandement:

... Nous attendons surtout du zèle des confesseurs qu'ils n'omettront rien de ce qui dépendra d'eux, pour ramener les pécheurs à Dieu, en les reprenant avec douceur, avec charité, et néanmoins avec fermeté, à l'exemple de Jésus-Christ; et en instruisant, avec zèle et avec patience, ceux que leur ignorance rendrait indignes de l'absolution.

Nous permettons de chanter le *salut*, une ou deux fois la semaine, outre le dimanche³¹

Ce mandement de 1833 est intéressant pour nous, car il nous fait voir, d'une façon précise, le ministère pastoral que l'abbé Hébert accomplissait à la cathédrale de Québec. Tout de suite après son ordination, il fut plongé dans un travail intensif auprès des âmes, surtout au confessionnal. Les exercices du jubilé et les cérémonies

31. *Mandements... op. cit.*, (note 7), pp. 327-332.

de Noël faisaient de ce mois de décembre, sous la neige, un mois tout particulièrement chargé. Une lettre que l'abbé Hébert écrit à son père, le 18, en fait écho:

«Je viens de recevoir votre longue et agréable lettre par la visite de mon oncle Joseph Leblanc qui était accompagné de Léandre et Raphaël. Je les ai vus avec beaucoup de plaisir parce qu'il y avait longtemps que j'attendais des nouvelles. Vous pourrez croire si je me suis régalé un peu à lire votre grandissime lettre; elle contient de si belles choses et si consolantes pour moi qu'elle me repose de toutes les fatigues du Jubilé. Il faut vous dire qu'on confesse du matin au soir, je commence à me faire à cette besogne là cependant depuis quelque temps. Il n'y a qu'une chose à laquelle je ne suis pas accoutumé, c'est la prédication, mais cela viendra comme le reste j'espère³².

Nicolas est visiblement heureux de la «grandissime» lettre reçue de son père et qui contient «de si belles choses et si consolantes». La visite de son oncle et de ses cousins lui apportait aussi beaucoup de plaisir. Il termine sa lettre avec les saluts habituels à ses parents et amis, spécialement ses confrères du séminaire de Nicolet sans oublier le directeur, l'abbé Leprohon. Il attend ses parents à Québec cet hiver:

Ne soyez pas en peine de logement lorsque vous viendrez me voir, j'arrangerai tout ça. Dites à maman que je suis sensible à sa tendre inquiétude pour moi, mais de ne pas ajouter foi aux rêves. Je n'écrirai pas à Antoine à présent, j'ai trop d'ouvrage. Saluez toute la famille de ma part, je ne vous oublie pas à la messe. Mes amitiés à M. Harper; mes respects à M. Leprohon [...] Si vous avez l'occasion de voir quelques-uns des ecclésiastiques, vous les saluerez bien de ma part; je ne les nomme pas mais vous ferez comme si je les nommais.

Pour la première fois Nicolas passera les fêtes loin de sa famille. Mais il était au milieu d'une grande affluence de fidèles et entouré d'une nouvelle famille, celle de l'imposant clergé de Québec. Il prêcha à Noël dans la cathédrale remplie. Le lendemain, Mgr Signay écrivait à M. Charles Harper: «M. Hébert a prêché hier et s'en est bien tiré³³».

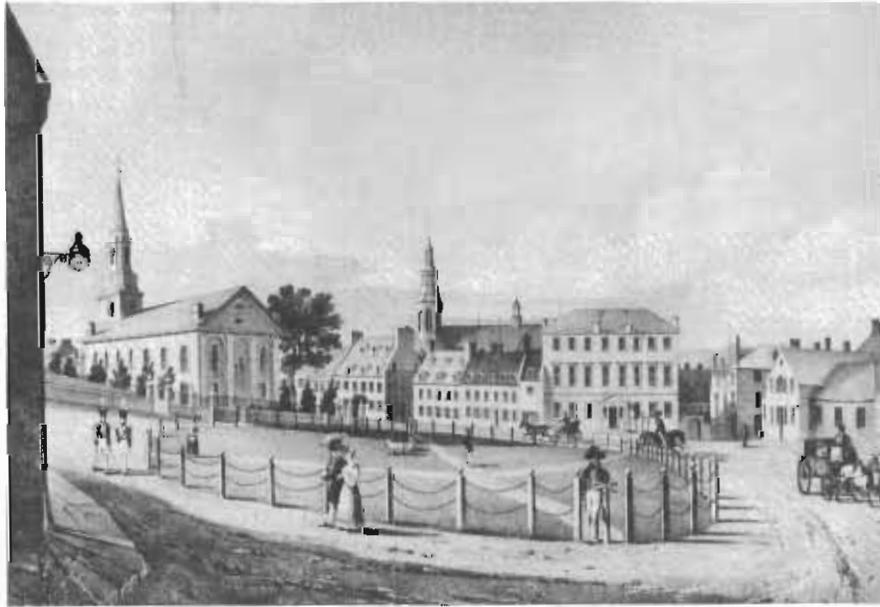
32. ASS, P 148.

33. Lettre du 28 décembre 1833, Signay à Harper, *op. cit.*

II Québec



Place du marché devant l'église Notre-Dame de Québec, 1832. *Walton, ANQQ.*



Place d'Armes à Québec, 1832. Au centre, la flèche de l'église Notre-Dame. À gauche, la cathédrale anglicane sur le site de l'ancienne église des récollets. *Walton, ANQQ.*

6

Vicaire à Québec (1834)

Lettre de l'abbé Hébert à ses parents.

Incendie du château Saint-Louis.

Les parents de Nicolas à Québec.

La session parlementaire: les 92 résolutions.

Les activités du vicaire.

Un lieu de prière.



Au première plan le château Saint-Louis incendié le 23 janvier 1834. Au centre le château Haldimand où habitait le gouverneur. C'est à cet endroit que s'élève maintenant le Château Frontenac, près du rond-point qui existe encore aujourd'hui et où se trouve le monument de la foi. (Maquette Duberger 1808. Photo, *Parcs Canada*).



Le château Saint-Louis n'apparaît plus: il a brûlé sous les yeux du curé Hébert, dans la nuit du 23 au 24 janvier 1834. Sarony and Major. *Archives de la Ville de Québec*.

Vicaire à Québec (1834)

L'abbé Hébert est bien lancé dans ses nouvelles fonctions de vicaire. On est content de lui. Enfin on aura un vicaire stable, car plusieurs n'ont fait que passer à la cathédrale. L'abbé Hébert prêchait tous les mois dans la même chaire où prêchaient à l'occasion l'archevêque de Québec, Mgr Joseph Signay, et plus régulièrement, le curé Charles-François Baillargeon, futur archevêque de Québec également. Le jeune vicaire était ardent à l'ouvrage et apprécié pour ses qualités de «bienveillance et de prudence», comme le lui dira plus tard son curé¹. Voyons-le évoluer au cours de sa première année de vicariat.

Lettre de l'abbé Hébert à ses parents

Le premier janvier 1834, l'abbé Hébert écrit à ses parents pour demander la bénédiction et pour souhaiter à tous les siens la bonne année. Il ne peut écrire longuement, car il a encore un autre sermon à préparer, après avoir prêché il y a une semaine seulement. D'ailleurs, il les attend pour bientôt à Québec:

Québec, 1 janvier 1834

Major Jean Bte Hébert Ecuyer
Nicolet

Chers parents,

Que ne puis-je comme autrefois avoir le plaisir de vous faire mes souhaits de vive voix et recevoir votre bénédiction si favorable.

J'espère cependant que je ne perdrai rien pour attendre — et comme il paraît que bientôt Québec aura l'honneur de vous voir, je vais attendre avec patience d'ici à ce temps-là.

1. Charles-François [Baillargeon] Évêque de Tloa Québec, 16 avril 1863, à Mr Hébert, Prêtre, curé de Kamouraska, ACSAP, 33-L.

En attendant, recevez mes meilleurs souhaits pour votre santé, votre bonheur et pour toute la famille, pour un heureux voyage.

J'ai un sermon à apprendre pour vendredi, je suis obligé de finir plus tôt que je voudrais.

Au plaisir,

Votre très humble

N.T. Hébert ptre vic.²

Quelques jours après avoir écrit cette lettre, l'abbé Hébert reprend la plume et s'adresse encore à son père³. Bientôt âgé de 25 ans, il s'ennuie encore comme un jeune collégien, car il était habitué jusqu'ici à vivre près de ses parents. C'est la première année qu'il en est éloigné. L'accaparement du ministère paroissial ne suffit pas à lui faire oublier les joies de la famille. Il attend la visite de ses parents à Québec avec grande hâte.

Sa lettre, commencée le 5 janvier 1834, ne parviendra à Nicolet qu'à la fin du mois et ce sera seulement au début de février que ses parents pourront venir à Québec. Ils y sont attendus, et par les prêtres de la cathédrale et du séminaire qui les connaissent déjà, et par les nombreux parents et amis résidant à Québec.

L'abbé Hébert gagne maintenant un petit salaire. Comme il a peu de dépenses, il peut offrir aux autres des cadeaux surtout à l'occasion des Fêtes. C'est son plus grand plaisir. Il a acheté un casque de martre pour son père: «J'ai fait pour le mieux, écrit-il, j'ai choisi le plus beau qu'il y a à Québec. J'aurais pu trouver de la martre un peu plus noire mais elle n'est pas aussi bonne que celle qui compose le casque que j'ai acheté et aussi c'est le mieux fait que j'ai pu trouver. Enfin, c'est un casque de gentilhomme et de bourgeois, d'écuyer, de major etc.⁴».

Nicolas préfère envoyer son courrier par un ami ou un parent qui va à Nicolet, plutôt que d'utiliser la poste publique: d'abord il économise, ensuite il peut transmettre un message plus chaleureux. Il écrit: «Le jeune Glackemeyer, qui est ici, doit partir samedi ou lundi prochain pour retourner au Séminaire. Ce serait bien une occasion sûre. [...] Je viens de voir Stuart le ferblantier de Nicolet, il m'a dit

2. ASS, P 148.

3. *Ibid.*, Lettre du 5 janvier 1834.

4. *Ibid.*

qu'il partait jeudi matin. C'est encore une bonne occasion. Je suis encore indécis. Si mon oncle Proulx arrivait je saurais des nouvelles. Peut-être allez-vous venir ensemble.⁵» Jean-Baptiste Proulx, époux de la sœur de Judith Lemire, député et patriote, était attendu à Québec pour la session parlementaire. L'abbé avait souvent entendu ce politicien, vivement engagé, discourir sur les enjeux nationaux et avait hâte de le revoir en même temps que ses parents. Le va-et-vient des gens de la campagne à Québec est alors fréquent. Tantôt c'est un séminariste qui retourne à Nicolet, tantôt c'est le ferblantier. Tantôt ce sont les députés qui s'amènent. Nicolas était fort heureux de rencontrer tous ces gens de chez lui qui venaient le rencontrer au presbytère et lui transmettaient les nouvelles.

Incendie du château Saint-Louis

De peur que ses parents ne viennent à Québec en son absence, il n'ose pas s'éloigner du presbytère et il annule un voyage qu'il devait faire à Saint-Thomas (Montmagny). Il se permet seulement des sorties dans les environs du presbytère, par exemple au château Saint-Louis qui n'est qu'à quelques pas, en haut de la rue du Fort. Du promontoire du château, la vue s'étend à l'infini sur le fleuve. L'endroit était très fréquenté, comme il l'est encore aujourd'hui. Nicolas pouvait rencontrer, dans sa promenade, des personnalités étrangères, aussi bien que des paroissiens et des amis. Il pouvait apprendre les dernières nouvelles sur la colonie, car Québec était, à cette époque, la capitale britannique de l'Amérique du Nord où se trouvaient le gouverneur en chef et son état major. Nicolas écrit: «Aujourd'hui j'ai été me promener au château avec M. Gauvreau⁶ et comme je prévoyais que Stuart viendrait pour chercher mes lettres avec le casque, je n'ai laissé que mes lettres, vu que j'aurais aimé à lui faire bien des recommandations avant de le lui confier.»

Quelques jours après cette promenade, Nicolas a la tristesse de voir le fameux château Saint-Louis s'écrouler sous les flammes, le 25 janvier 1834, par un froid glacial. La perte était considérable pour Québec et pour le pays, surtout si l'on songe aux archives qu'il

5. *Ibid.* Louis-Édouard Glackemeyer, notaire et membre du conseil de la ville de Québec, haranguait les foules de la capitale en 1837 pour la cause des patriotes (*DBC* XI p. 387 et *Cahiers des dix* no 24, p. 243).

6. M. Gauvreau dont il est question est peut-être l'abbé Célestin Gauvreau, alors chapelain des ursulines de Québec. Sa mère était Marie Vincent. Il avait été missionnaire à Memramcooke en Acadie, après son ordination en 1824. Les deux prêtres se retrouveront dans Kamouraska, alors que M. Gauvreau y sera grand vicaire.

contenait. Tant de souvenirs étaient attachés à cet édifice où avaient résidé les gouverneurs français et où se rassemblait l'élite du pays depuis deux siècles! C'est au château Haldimand, où se trouve actuellement le château Frontenac, que l'administration se concentrera, et les ruines du château Saint-Louis seront comblées par une terrasse.

Les parents de Nicolas à Québec

Jean-Baptiste Hébert et Judith Lemire, les parents de l'abbé Hébert, sont enfin venus à Québec au début de février. Il n'était pas trop tard pour la bénédiction du jour de l'an qui était sacrée dans nos familles. On se fit des souhaits de santé, de bonheur et de «paradis à la fin des jours». Des heures d'échanges de nouvelles se succédèrent, au presbytère Notre-Dame, au cours des promenades et chez les amis de Québec. Car plusieurs amis et parents se retrouvèrent ensemble à cette occasion. Le 22 février, l'abbé Hébert pouvait écrire à ses parents, retournés à Nicolet: «...votre visite a fait du plaisir à bien du monde à Québec, parce qu'on vous y regrette...⁷» Les Hébert furent bien reçus en effet au presbytère, au séminaire ainsi que chez de nombreux parents et amis de la capitale.

Le père de l'abbé Hébert avait été député à Québec de 1808 à 1814. Il avait alors pensionné chez des gens qu'il était content de revoir en 1834. Ses anciens «frères d'arme», en politique, étaient encore nombreux à Québec. Sa notoriété tenait aussi à d'autres éléments. Le grand chantier de construction, qu'il dirigeait depuis 1827 à Nicolet, l'avait fait connaître et l'avait mis en relation avec des architectes et des commerçants de la capitale. Il ne manqua pas de visiter, en particulier, Thomas Baillargé, Louis-Thomas Berlinguet et surtout le grand maître d'œuvre du nouveau collège-séminaire de Nicolet, l'abbé Jérôme Demers, alors vicaire général.

Quant à Judith Lemire, elle avait plusieurs personnes à visiter à Québec, parmi ses ami-e-s et parmi les membres de sa famille. L'abbé Hébert en nomme quelques-uns dans sa lettre: M. et Mme Tardif, Mme Duchesneau, Mme Chinic, les Belleau etc... «M. Proulx, écrit-il, se porte bien. La tante Hursule, M. Godbou qui est Membre de la Chambre depuis votre départ, vous saluent bien⁸». Les Hébert ont donc rencontré bien des gens à Québec. On voit que l'abbé Hébert était constamment en contact avec eux et qu'il peut en donner des nouvelles à ses parents quelques jours seulement après leur départ. Il retrouvait à Québec beaucoup de parents et d'amis qu'il visitait et

7. *Ibid.*, Lettre du 22 février 1834.

8. *Ibid.*

rencontrait régulièrement, du moins à l'église. Québec lui devenait aussi familier que Nicolet et il s'y sentait de plus en plus chez lui.

La session parlementaire: les 92 résolutions

Les parents de l'abbé Hébert étaient venus à Québec dans une période orageuse. Papineau et les patriotes faisaient voter au Parlement les 92 résolutions qui devaient mener aux troubles de 1837 et 1838. Jean-Baptiste Hébert, de nouveau député en 1835, sera un des porte-paroles de ces résolutions et défenseur du parti patriote. Jusqu'à 1837, les tensions politiques culmineront en un soulèvement armé dans les régions de Montréal et du Richelieu. L'abbé Hébert, qui exerçait son ministère à l'ombre du Parlement et dont le père sera entraîné dans ces luttes politiques, vivra donc jusqu'en 1837, dans une ferveur patriotique contagieuse et connaîtra aussi les amères déceptions de l'écrasement des patriotes.

Mais au début de 1834, il était permis de tout espérer. Jean-Baptiste Hébert, en vieux routier de la politique, savait ce qui se tramait quand il vint à Québec au commencement de février 1834. Son beau-frère Jean-Baptiste Proulx marié à la sœur de son épouse, Flora Lemire, était très actif en politique depuis déjà 15 ans. Tous deux de Nicolet et intimement liés ensemble par leur patriotisme, ils suivaient de très près la situation politique. Jean-Baptiste Hébert qui avait déjà été député, sous le régime Craig, pouvait assurément en apprendre à son beau-frère, de quatorze ans plus jeune que lui. Par contre, Jean-Baptiste Proulx, député depuis 1820 et à l'avant-scène des événements politiques, en informait constamment le père de Nicolas. Les trois hommes se rencontrèrent au presbytère Notre-Dame de Québec et parlèrent chaudement de politique. Nicolas, très attaché à son oncle Jean-Baptiste Proulx, ne manquait pas une occasion de parler de lui dans ses lettres, et d'en donner des nouvelles à ses parents, comme il le fait dans sa lettre du 22 février.

Il remercie, dans cette lettre, ses parents pour «le beau congé» qu'ils lui ont permis de prendre lors de leur venue à Québec et qui lui rappela tant de bons souvenirs. Il éprouvait encore le besoin de jaser: «...Pour nous délasser de la fatigue du jour, il faut jaser ensemble... Vous ne devez pas douter que mon plus grand plaisir est de jaser avec vous autres. Eh bien, jasons donc...⁹» Il avait été très inquiet dernièrement de leur retour par des routes enneigées, en plein milieu de l'hiver. Des bonnes nouvelles cependant l'avaient rassuré: «...Tant mieux, cela m'a tiré d'embaras parce que je vous assure

9. *Ibid.*

que si je ne vous ai pas suivis en personne, je ne vous ai pas laissés de loin en esprit. J'étais vraiment inquiet.»

Les activités du vicaire

L'abbé Hébert aimait écrire et il aimait bavarder. C'est un homme d'entregent pour qui les bonnes relations priment tout, surtout avec les parents. Il n'hésite pas alors à mettre de côté même «les affaires curiales», quitte à «travailler un peu plus fort» par la suite pour se rattraper¹⁰. Il est content de son troisième sermon. «Je ne m'en suis pas plus mal tiré que pour les autres¹¹» écrit-il. Les confessions étaient nombreuses et les prêtres étaient rares, même à la cathédrale. Les vocations sacerdotales ont commencé à augmenter vers cette période au Bas-Canada. Il n'y avait pas encore de religieux pouvant venir en aide au clergé séculier depuis que le gouvernement anglais avait supprimé les communautés d'hommes, sauf les sulpiciens à Montréal. Le catéchisme aux jeunes et l'instruction en chaire ou au confessionnal étaient des fonctions importantes pour les vicaires d'alors. «Nous sommes en neuvaine [de saint Joseph], écrit l'abbé Hébert et, comme vous ne devez pas en douter, les confessions ne manquent pas¹²».

À l'occasion de l'arrivée de l'abbé Hébert, à la cathédrale, le curé Baillargeon avait donné un sermon sur l'importance de la confession. Après avoir exhorté les fidèles à profiter de ce moyen pour progresser dans la vie spirituelle, le curé avait donné les indications pratiques suivantes:

Nous confessons régulièrement tous les jours, le matin, en hiver depuis 6 hres, en été depuis 5 1/2 jusqu'à la dernière messe, c.-à-d. jusqu'à 8 hres en hiver et 7 1/2 en été.

Nous confessons toujours toute l'après-midi c.-à-d. depuis 2 hres jusqu'à 6 1/2 hres, le samedi, la veille des Fêtes et des indulgences annoncées, et le dimanche, depuis la fin de l'office du soir, jusqu'à 6 1/2.

Pendant la semaine, hors le temps du carême, on ne confessera régulièrement l'après-midi, que le lundi, le mercredi et le vendredi, et ces jours-là, on ne commencera qu'à 3 hres en hiver et à 4 hres en été.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

Pendant le carême, on confessera tous les matins, depuis 6 hres jusqu'à 11 hres et toutes les après-midi, comme la veille des fêtes.

En venant aux jours et aux heures marqués ci-dessus, vous serez sûrs de trouver votre confesseur et vous ne courrez pas le risque d'attendre. À moins qu'il ne soit appelé pour quelque autre fonction pressante du ministère.

Dans le cours de cet été, j'ai remarqué que nous avons eu ordinairement peu de monde à confesser sur la semaine; et souvent, un si grand nombre le samedi soir et le dimanche, que nous avons été obligés d'en renvoyer.

Pour prévenir cet inconvénient, j'exhorte les personnes qui ont des confessions longues à faire, ou qui ne viennent à confesse que pour se préparer à revenir recevoir l'absolution une autre fois, je les exhorte dis-je à se présenter pendant la semaine ou le dimanche après vêpres. Ce sont les personnes qui viennent avec l'intention de communier qui doivent se présenter le samedi soir et le dimanche matin. Je voudrais aussi que le dimanche matin fût réservé pour les hommes qui, pour la plupart, ne peuvent venir la veille, à cause de leurs travaux, et que les femmes eussent la précaution de venir le samedi l'après-midi.¹³

Les sessions de confession étaient donc importantes à Notre-Dame, dans cette paroisse mère de l'Amérique du Nord, et pas seulement pour l'absolution des péchés: on se préparait longuement au confessionnal pour «revenir recevoir l'absolution une autre fois». L'abbé Hébert était donc mobilisé dans la cathédrale, pour les confessions et pour la direction spirituelle plusieurs après-midi par semaine, et même des avant-midi durant le carême. Il avait environ 1000 personnes à écouter et à assister au confessionnal régulièrement, sans compter les occasionnels et les enfants. En certaines circonstances, il confessait «du matin au soir» comme il l'écrivait à ses parents. Il fallait être jeune et résistant pour être vicaire à la cathédrale.

Le reste du temps se passait en célébrations eucharistiques, mariages, sépultures, récitation du bréviaire... Les baptêmes prenaient une bonne partie du temps de l'abbé Hébert. Pensons-y: près de 1000 baptêmes par année! La visite des écoles et des malades à domicile et la tenue du bureau pour ceux qui venaient au presbytère l'occupaient entièrement à certains jours. Ajoutons à cela l'assistance aux pauvres

13. *Livres de prônes* (1832-1843), ANDQ, 6 octobre 1833.

et aux immigrants, nombreux à Québec, et la participation à certaines réunions comme celles des «Dames Charitables», la méditation et la lecture des livres et des journaux, facilement accessibles au presbytère Notre-Dame: on a alors une petite idée des occupations ordinaires de l'abbé Hébert à Québec. Il lui restait peu de temps pour les divertissements. Ceux-ci consistaient à jouer aux cartes et surtout à faire des promenades, à pied ou en carrosse. Vie, somme toute, assez austère que celle de vicaire à la cathédrale et bien surveillée par les hautes instances du diocèse, qui y faisaient des visites régulières.

Un lieu de prière

Nicolas Hébert travaillait avec énergie et enthousiasme, comme il l'avait toujours fait à Nicolet. Il deviendra bientôt, avec le curé Baillargeon, le plus ancien prêtre à la cathédrale. Toutes les fonctions les plus importantes de la cure lui deviendront familières. On peut voir encore aux registres de la cathédrale, dans la période de années 1830, les actes qu'il rédigeait de sa belle écriture, régulière et ferme.

L'église avait été récemment décorée à l'intérieur: l'abbé Hébert s'y sentait heureux, lui qui aimait les choses nettes et propres. Un visiteur à Québec, en 1832, donnait une description de ce lieu de prière mystérieux: les larges piliers étaient faits des anciens murs qu'on avait percés pour aménager les bas-côtés. Des lampes à l'huile jetaient une lueur sur les quelques fidèles ici et là dans la pénombre:

La cathédrale est un grand édifice, avec un dôme massif et une flèche. À l'intérieur elle exhibe la grandeur imposante des églises romaines. L'autel est magnifique. Des images et des peintures s'alignent sur les murs; des lampes, projetant une lueur incertaine et entretenues par de vieilles femmes, brûlent sans interruption. Elle est ouverte à tout heure. Il est toujours permis d'entrer et d'y marcher en silence. Au moins un prêtre s'y tient du matin au soir. Quand je fis une remarque à un gentleman qui m'accompagnait pour la visite de l'intérieur de cette cathédrale, un prêtre âgé à l'air doux, vêtu de l'habit sacerdotal, s'approcha de moi aussitôt et me dit: «Ne parlez pas ici, monsieur: c'est la maison de Dieu». Il y a toujours des gens à genoux le long des bas-côtés ou contre les colonnes, le visage tourné vers l'autel; comme on passe, on peut entendre le murmure à demi étouffé de leurs dévotions. En un moment pareil plutôt que durant la célébration pompeuse de la grand-messe, peu de visiteurs n'ont pas ressenti un sentiment de révérence plus profond et une conscience plus intense

de la présence du Tout-Puissant qu'on ne ressent dans les temples protestants.¹⁴

L'église cathédrale de Québec était chargée d'histoire. Elle avait été bombardée lors de la conquête anglaise, mais les murs étaient restés debout. Depuis sa reconstruction en 1768, on l'avait progressivement embellie. L'abbé Hébert y passera le plus clair de son temps, de 1833 à 1840, en dialogue avec Dieu et avec les hommes.

Il terminait sa lettre du 22 février 1834 à ses parents, en saluant ses amis de Nicolet. Il y mentionnait chaque frère et chaque sœur:

Madame Tardif vous prie de faire des compliments à M. et Mme Thibault. Saluez de ma part ces braves gens-là aussi. Sans oublier madame Rouillard. Enfin, je sais que vous entendez bien les affaires: vous ferez comme pour vous autres. Antoine, Calixte, Octave, Étienne, Léon, Jean-Baptiste, Éléonore, Caroline, Henriette, je les aime tous, gros comme le Séminaire [de Nicolet].

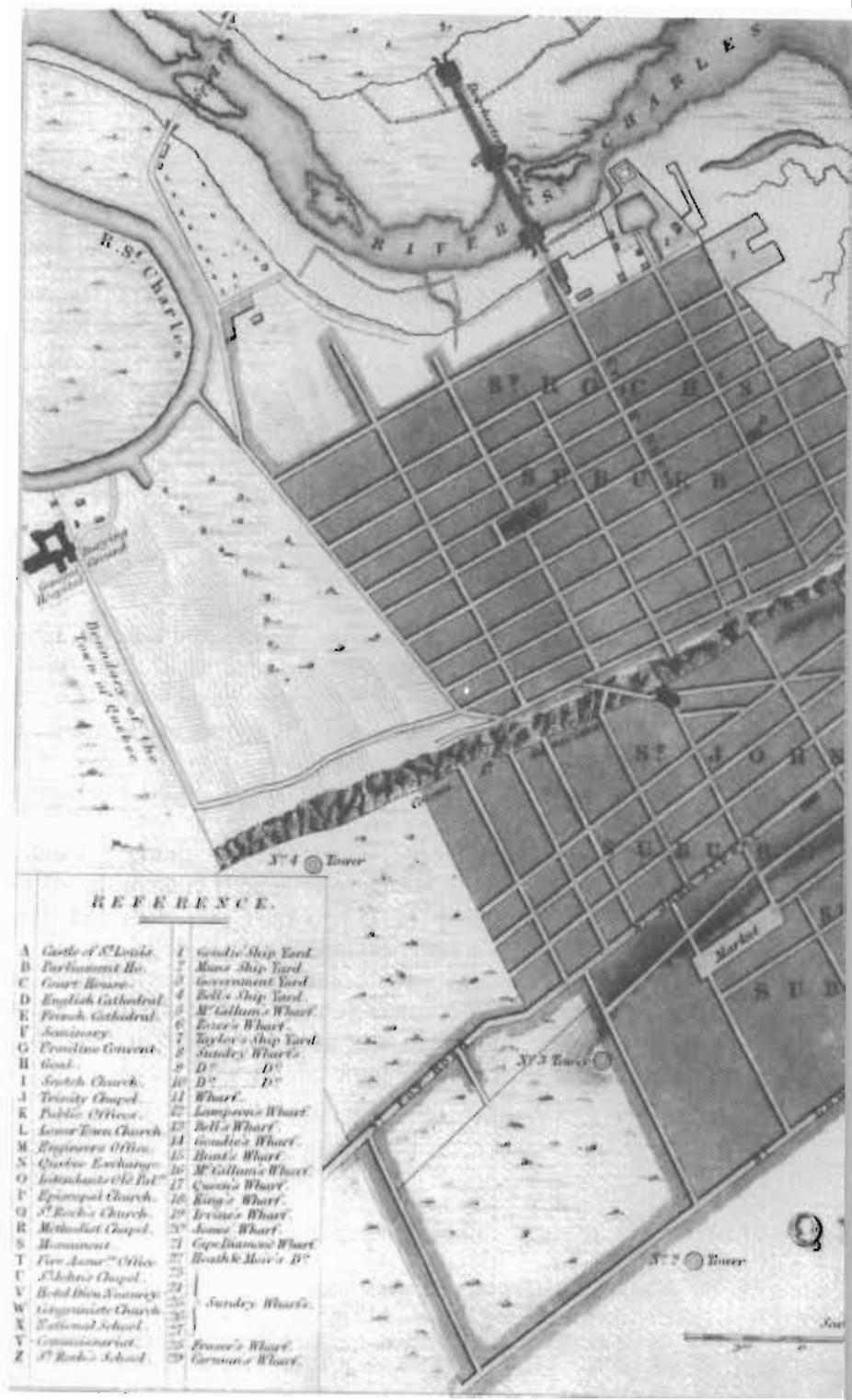
J'ai un présent à envoyer à quelqu'un de la famille à la première bonne occasion. Devinez quoi? Je ne vous le dirai pas à présent. Dormez tranquilles en attendant. Pour moi c'est ça que je vais faire parce qu'il commence à être tard un peu. Bonne nuit.

N.T.H.¹⁵

Sa grande famille de Nicolet est toujours présente dans la pensée de Nicolas. Il pense constamment à chacun de ses membres, aux moyens de les aider ou de leur faire plaisir. Il n'oublie pas non plus ses nombreux amis. Ses lettres ont toujours le ton enjoué et serein d'un homme optimiste, «au-dessus de ses affaires» comme il l'écrivait, et plein de délicatesse envers tous et chacun, les plus vieux, comme les plus jeunes. On sent dans ses lettres une grande maturité et un intérêt à tous les problèmes de la vie.

14. John Mc Gregor «British America», 1832, cité par André Duval, *Québec Romantique*, Montréal: Boréal Express, 1978, p. 202. Sur la cathédrale Notre-Dame de Québec, voir le livre très bien illustré de Luc Noppen: *Notre-Dame de Québec*, Québec: éditions du Pélican, 1974.

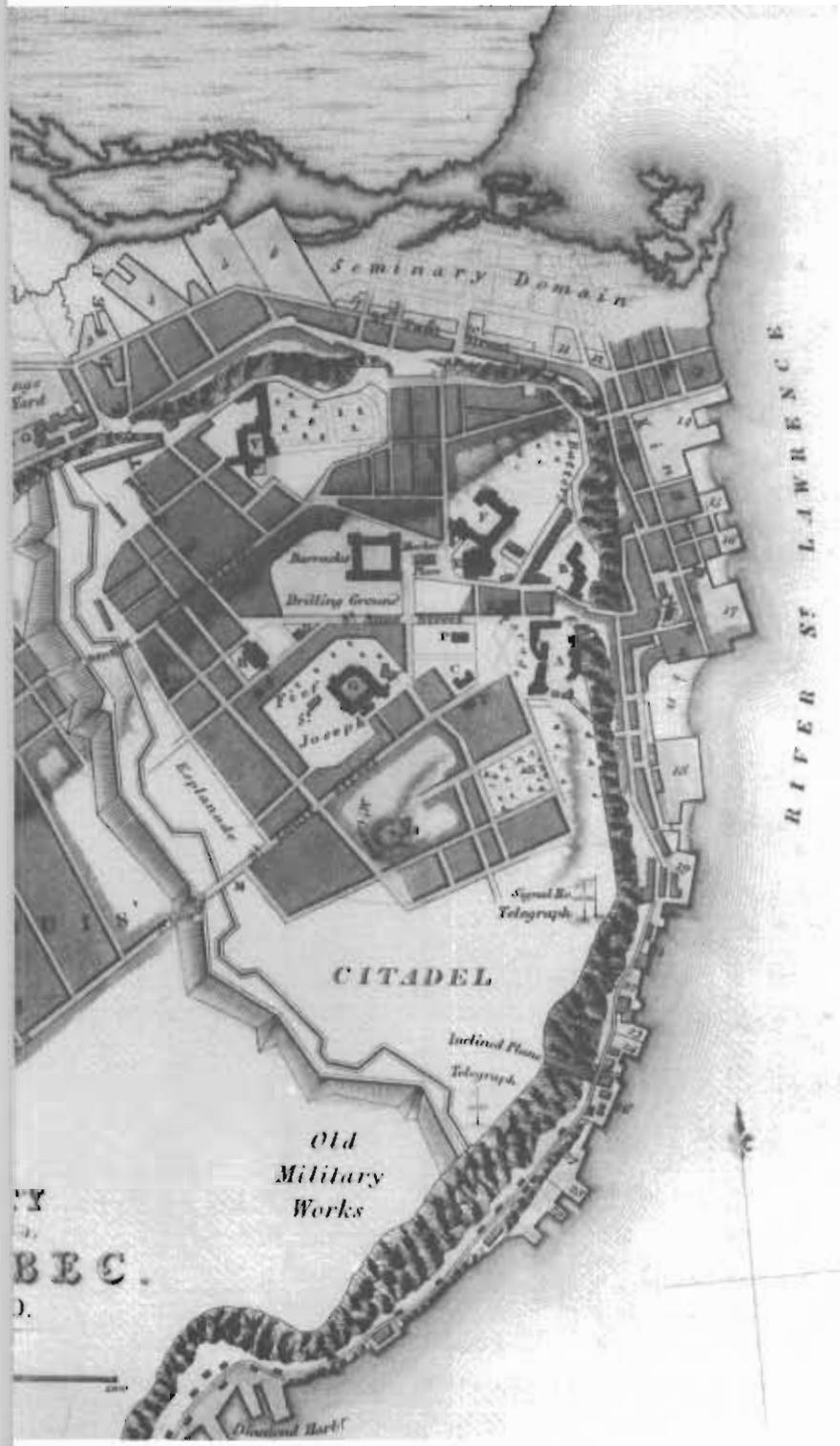
15. ASS, P 148.

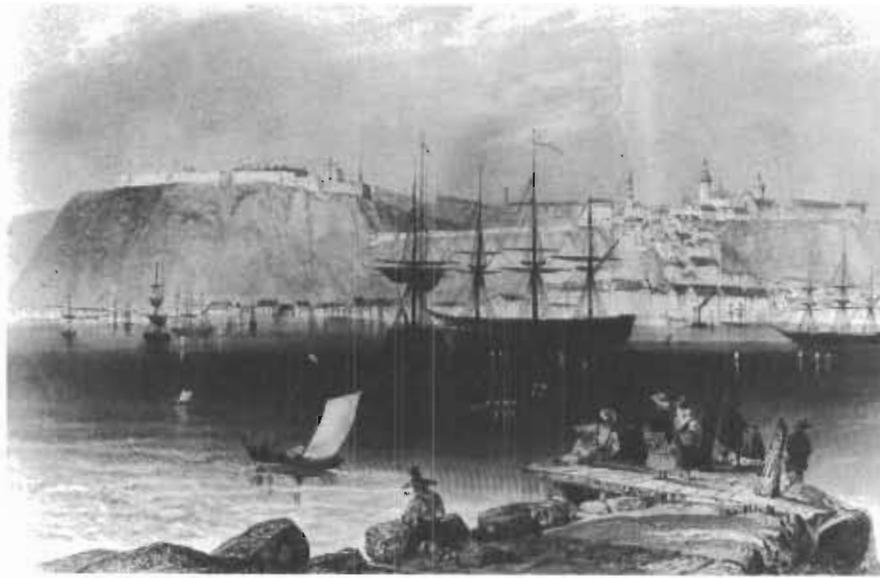


Vue de Québec au temps de l'abbé Hébert. W.H. Bartlett, *Archives de la Ville de Québec.*

REFERENCE.

A	Castle of St. Louis	1	Goods Ship Yard
B	Parliament Ho.	2	Mans Ship Yard
C	Court House	3	Government Yard
D	English Cathedral	4	Bell's Ship Yard
E	French Cathedral	5	M ^r Gallane's Wharf
F	Seminory	6	Erice's Wharf
G	Francine Convent	7	Taylor's Ship Yard
H	Goal	8	Stanley Wharfs
I	Scotts Church	9	D ^o D ^o
J	Trinity Chapel	10	D ^o D ^o
K	Public Office	11	Wharf
L	Lower Town Church	12	Lampsons Wharf
M	Engineers Office	13	Bell's Wharf
N	Quatre Evchango	14	Goods Wharf
O	Intendants Old Ho.	15	Banks Wharf
P	Bishop's Church	16	M ^r Gallane's Wharf
Q	St. Roch's Church	17	Queen's Wharf
R	Methodist Chapel	18	King's Wharf
S	Monument	19	Erices Wharf
T	Five Acres Office	20	Jones Wharf
U	St. Johns Chapel	21	Cape Diamond Wharf
V	Hotel Dieu Convent	22	Booth & Moe's D ^o
W	Legislativs Church	23	
X	National School	24	Stanley Wharfs
Y	Commissioners Office	25	
Z	St. Roch's School	26	Erices Wharf
		27	German Wharf





Vue de Québec au temps de l'abbé Hébert. W.H. Bartlett, *Archives de la Ville de Québec*.



Vue de Québec au temps de l'abbé Hébert. On distingue le nouveau dôme du Parlement, en haut de la côte de la Montagne. W.H. Bartlett, *Archives de la Ville de Québec*.

Québec en 1834

Le clergé catholique subjugué.
L'abbé Charles Harper à Québec.
La Basse-Ville, le plus grand port de mer.
Les traversiers.
La Haute-Ville.
Les rues et les services publics.
Saint-Patrick de Québec.
L'abbé Charles Chiniquy.
Les politiciens chez l'abbé Hébert.
Lettres à ses parents.

Québec, 15 Mars 1834-



Mon père,

C'est toujours avec

un nouveau plaisir pour moi
de recevoir de vous un message
pour me dire que vous êtes bien
à la suite de la santé de votre
âme et de la vôtre. Je ne puis que
vous en dire que je ne puis que
vous en dire que je ne puis que
vous en dire que je ne puis que

Je suis à toute l'affection
de votre fils affectueux
M. Hébert
une prière à ma tante vous
lui dirai que je prends à la rigueur

Lettre de la main de l'abbé Hébert, écrite à son père, du presbytère de Québec en 1834. ASS

Québec en 1834

Tout en poursuivant la chronologie des événements de la vie du curé Hébert, nous verrons dans ce chapitre quelle était alors la situation de l'Église catholique à Québec et l'aspect général de la ville où les activités du vicaire se déroulaient.

Le clergé catholique subjugué

L'évêque de Québec, à la tête de l'unique diocèse du Bas-Canada, était alors payé par le gouvernement. Celui-ci, par contre, imposait ses conditions au clergé. On lisait dans *La Gazette de Québec* que les nouveaux sujets de Sa Majesté

... n'ont droit qu'à la tolération de l'exercice de la religion Romaine, mais non le pouvoir ou les privilèges d'icelle, comme l'église établie; ces pouvoirs et privilèges étant les attributs de l'Église Anglaise seule [...] Que défenses expresses soient faites sous peine de privation de leurs bénéfices, à tous individus ecclésiastiques de l'Église de Rome, d'influencer en aucune manière les testamens de qui que ce soit; d'engager des protestans à devenir papistes, ou de discuter avec eux des matières de religion; — Et qu'il soit défendu aux prêtres romains de déclamer dans leur sermons contre la religion de l'Église d'Angleterre.¹

Il est vrai que le clergé de Québec, l'évêque en tête, ne se laissait pas facilement dominer par les anglicans. Mais il n'avait pas le choix et devait composer avec l'autorité du pays. Cette situation engendrait certainement une attitude de soumission chez les prêtres

1. «Église catholique du Canada» dans *La Gazette de Québec*, 14 septembre 1833; *Le Canadien* du 13 septembre reproduisait le même texte. Voir aussi *Gazette de Québec*, 12 février 1835.

catholiques. Tout en conservant une certaine liberté d'action et de parole, ceux-ci se sentaient subjugués par ce gouvernement protestant. Ce n'est qu'après l'acceptation définitive par Londres, en 1844, d'une «province catholique canadienne», que les prêtres catholiques pourront vraiment marcher la tête haute. À Québec, l'abbé Hébert, comme les autres prêtres catholiques au pays, gardera un rôle effacé.

D'ailleurs, dans la ville fortifiée du Cap Diamant, tout était voulu par Londres pour en imposer aux Canadiens français. L'omniprésence de la langue anglaise et des soldats britanniques, la construction des murs et de la citadelle qui se poursuivait pour mieux intimider, disait-on, la population, tout contribuait à subjuguier un groupe à un autre. Il n'est pas étonnant que lors des troubles de 1837 et 1838, les citoyens de Québec n'aient pas pris les armes: ils auraient été vite écrasés par l'armée.

L'abbé Charles Harper à Québec

À la fin de février 1834, l'abbé Hébert reçoit une visite à Québec qui lui fait bien plaisir, celle de l'abbé Charles Harper, procureur du collège-séminaire de Nicolet, avec qui il a travaillé quatre ans comme économiste. Quoique 10 ans plus âgé que lui, l'abbé Harper est un compagnon et un ami de Nicolas, car ils ont étudié et travaillé ensemble à Nicolet. Ils ont les mêmes goûts: la comptabilité, la musique... Ils s'estiment réciproquement. L'abbé Harper avait déjà des diplômes à son arrivée à Nicolet et avait même été professeur. Nicolas apprenait beaucoup de lui. Par ailleurs, la réceptivité de Nicolas stimulait Charles Harper qui aimait s'entretenir avec son jeune ami. Dans plusieurs de ses lettres, Nicolas fait voir l'amitié qui les lie ensemble.

L'abbé Harper est venu à Québec passer une dizaine de jours et faire une retraite. Il est venu par des chemins enneigés. Les chevaux se sont relayés entre Trois-Rivières et Québec. Nicolas écrit que son ami est «arrivé lundi soir à 9 hres en bonne santé, cependant un peu fatigué parce qu'il est parti le matin à 8 1/2 hres et est arrivé le même jour à 9 hres du soir; il n'est pas surprenant qu'il fut fatigué après s'être fait bardasser toute la journée dans les cahos²».

Les deux amis profitèrent de l'occasion pour faire une promenade ensemble à «la petite rivière» avant la retraite. Mgr Signay, pour qui M. Harper est un aide précieux et constant dans les travaux

2. Lettre de N.-T. Hébert, Québec, 28 février 1834, à M. Jean-Baptiste Hébert éc. ingénieur, Nicolet. ASS, P 148.

de construction de son cher collège-séminaire de Nicolet, n'a pas hésité à leur prêter sa jument. «Le plus beau dans l'affaire, écrit l'abbé Hébert à ses parents, c'est que l'on y a été avec la belle jument de Monseigneur³».

Que de questions l'abbé Hébert se posait depuis son départ du séminaire de Nicolet! Comment réussissait son remplaçant à l'économat? Comment allaient les étudiants, ses frères en particulier? Nouvelles des professeurs, de M. Leprohon, de M. Raimbault... Et les travaux du major? De son côté, l'abbé Harper s'informait du travail de l'abbé Hébert à la cathédrale et dans la paroisse. — Nicolas en a long à dire. Quel bien cela lui faisait de causer de ses nouvelles activités avec quelqu'un qui le comprenait bien! Et le plaisir d'humer l'air frais de la campagne, de se laisser emporter par la belle jument de Monseigneur, par-dessus les vallons et le long des berges gelées!

La carriole glissait facilement sur la neige fine et l'abbé Hébert avait un vrai plaisir à conduire la jument. Il avait acquis une grande dextérité à voyager avec les chevaux, non seulement à Saint-Grégoire et à Nicolet mais aussi depuis les quelques mois qu'il habitait à Québec où le clergé avait une écurie bien fournie, entre le presbytère et le séminaire. L'abbé Hébert se disait même prêt à faire le voyage Québec-Nicolet pour aller conduire en carriole son oncle Jean-Baptiste Proulx. Il terminait sa lettre à ses parents par ces mots: «Je me porte bien et vous aime à pleins bras. Saluez à droite à gauche tous ceux que vous rencontrerez.»

Le carême se déroulait à Québec en ce mois de mars 1834 avec son cortège de privations habituelles, mais aussi ses joies, car l'hiver à Québec était un temps de divertissements. La principale industrie à Québec étant la navigation, beaucoup de travailleurs subissaient une mise à pied saisonnière quand le fleuve était gelé. Le temps se passait alors en promenades de carriole, en «parties de cartes» dans les maisons ou en rencontres chez le marchand du coin. On glissait en traîne sauvage, on faisait des randonnées en raquette ou à pied, on patinait sur le fleuve glacé⁴. La bourgeoisie, nombreuse à Québec, et surtout anglaise, se rassemblait dans l'un des deux théâtres de la ville, dans les salles de concert et de bal ou au Cirque Royal⁵.

3. *Ibid.* La «Petite rivière» était en amont de la rivière Saint-Charles, (Les Saules).

4. W.H. Parker, «Québec City in the 1830's». Dans *Mélanges géographiques canadiens*, Québec: PUL, 1959, pp. 271-272.

5. *Ibid.*; *Québec 1800-1835*, Québec: 1977, Edité par G.-H. Dagneau, pp. 117-118.

La Basse-Ville, le plus grand port de mer

Un tiers de la population était anglophone à Québec et cette proportion doublait quand les immigrants y débarquaient par milliers durant l'été, pour se disperser peu à peu dans le continent. L'abbé Hébert devait donc être bilingue pour servir une population en majorité anglophone. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles il resta si longtemps vicaire à la cathédrale. Il s'occupait beaucoup des immigrants et des résidents de la Basse-Ville qui, à cette époque, allait de la rue Champlain jusqu'à la rivière Saint-Charles. C'est là que se trouvaient les maisons d'affaires, les banques et le commerce en général. L'abbé Hébert y rencontrait déjà un de ses paroissiens, William Price, le commerçant de bois qu'il retrouvera plus tard au Saguenay. Arrivé à Québec en 1810, William Price travailla d'abord à la Basse-Ville pour une compagnie d'Angleterre. Sa compétence dans l'achat et l'exportation du bois le conduisit à la tête de sa propre compagnie avec des scieries dans le Bas-Saint-Laurent, dans Charlevoix et finalement dans le Saguenay à partir de 1842. L'abbé Hébert fit sa connaissance à la Basse-Ville, rue Saint-Pierre et à la Haute-Ville où il présidait des assemblées d'hommes d'affaires.

À la Basse-Ville, Hébert fit la connaissance également de plusieurs commerçants qui feront affaires avec lui à Hébertville. Ces marchands se retrouveront à son jubilé sacerdotal en 1883, ce qui montre bien le magnétisme qu'exerçait la personnalité du curé Hébert. Lui-même soulignera à cette occasion que le climat de confiance entre lui et les marchands de Québec assura pour une bonne part le succès de sa colonisation au Lac-Saint-Jean. Il nommait entre autres les marchands suivants: Jean-Baptiste Renaud, Théophile Le Droit et Joseph Hamel et Frères⁶.

Marchands et résidents étaient groupés au pied du Cap Diamant autour de l'église Notre-Dame-des-Victoires où se tenaient des offices religieux pour les Irlandais. Mais ceux-ci venaient d'inaugurer leur propre église à la côte du Palais avec leur propre prêtre, si bien que les marchands voulaient démolir l'église Notre-Dame-des-Victoires pour agrandir le marché public. Elle ne fut jamais détruite, heureusement, et on y célébra toujours la messe le dimanche. Elle servit de desserte à la cathédrale jusqu'en 1944, alors qu'elle devint église paroissiale. L'abbé Hébert sera particulièrement affecté à cette église

6. Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, Québec: La Société Historique de Québec, 1976, p. 199; Albert Jobin, M.D. *Histoire de Québec*, Québec, 1947, p. 71; Louise Dechêne, «William Price» dans *DBC*, vol. IX, pp. 704 à 708; *Gazette des Campagnes*, Sainte-Anne de la Pocatière, 18 oct. 1883, p. 91 et 2 novembre 1883, p. 107.



Basse-Ville de Québec: place du marché devant l'église Notre-Dame-des-Victoires au temps de N.-T. Hébert. *APC*



L'église de la Basse-Ville de Québec, avec le marché public en face (Maquette Duberger, 1808. Photo, *Parcs Canada*). L'abbé Hébert, au début de son ministère à Québec, se disait «curé de la Basse-Ville», ayant été spécialement affecté à cette partie de la ville.



Rue Champlain et l'escalier montant à la Haute-Ville de Québec, 1830. *Cockburn, ANQQ.*



Hôtel Neptune, 1830. *Cockburn, ANQQ.*

et y fera le catéchisme aux enfants jusqu'en 1838. L'église avait son sacristain et son marguillier attiré, et aussi ses revenus⁷. Hébert pouvait se dire, d'une certaine façon, «curé de la Basse-Ville»⁸.

En face de l'église de la Basse-Ville se trouvait un marché public ouvert en plein air, hiver et été. Les cultivateurs venaient de la Pointe-Lévis y vendre leurs produits. Acheteurs, vendeurs et passants formaient là une population si dense qu'on avait peine à y circuler. Par la rue de La Place, le marché débordait vers le fleuve où, le long du débarcadere, commençait à s'organiser le marché Finlay.

À cette époque, la Bourse de Québec venait de s'établir dans une construction à deux étages, à l'entrée de la rivière Saint-Charles, tout près des quais. Au rez-de-chaussée était aménagée une grande salle publique. L'abbé Hébert s'y retrouvait assez souvent avec ses paroissiens quand se posaient des problèmes sociaux demandant une action concertée de la population, comme dans le cas des épidémies, ou des conflagrations, ou simplement d'entraide générale à l'arrivée des immigrants. L'édifice était construit au coin des rues Saint-Paul et Dalhousie. Il a fait place par la suite à un poste de pompiers dont la façade a gardé la même apparence.

La Basse-Ville formait un des plus grands ports de mer en Amérique du Nord et le plus important du Canada. Chaque année 1000 navires en moyenne y arrivaient. Au temps de l'abbé Hébert on y comptait 6500 personnes environ. Nul besoin de dire que les gens y vivaient entassés dans leurs maisons étroites. Tout le long des quais, on voyait des entrepôts immenses où les marchandises s'empilaient. Elles venaient des environs de Québec, du Richelieu, de l'Outaouais, du Haut-Canada et même du Vermont. Québec exportait beaucoup plus qu'il n'importait. On y chargeait du blé, de la potasse, du bois équarri, etc. Des navires même étaient livrés en Europe. Ceux-ci se construisaient, surtout à l'entrée de la rivière Saint-Charles, au rythme d'une vingtaine par année. D'autres étaient lancés du côté de l'Anse au Foulon. Ces bateaux étaient parmi les plus gros du monde.

On voyait des empilements de bois de construction jusqu'à Sillery. Ce bois arrivait sur des radeaux qui sillonnaient continuellement le fleuve. De Québec, le bois était ensuite rechargé sur des

7. Luc Noppen, *Notre-Dame-des-Victoires*, Québec: Ministère des Affaires Culturelles, 1974, pp. 71-72; *Québec 1800...*, *op. cit.*, pp. 221-222; ANDQ, *Livre des délibérations 1825-1864*, pp. 43 (1833), 46 (1834), 51 (1835), 55, 60-63 (1836), 67-68 (1837).

8. Lettre de N.-T. Hébert, Québec, 23 novembre 1833, à ses parents, ASS, P 148.

bateaux pour l'Europe. Le long de la rue Champlain logeaient les débardeurs et les matelots qui étaient en moyenne 3000 à Québec, en saison de navigation. Peu à peu la population résidentielle monta à la Haute-Ville, surtout après les épidémies du choléra qui origina dans la population dense du port. Au pied de la côte de la Montagne était l'école dirigée par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame où l'abbé Hébert allait souvent enseigner le catéchisme. Cette école, qui avait été incendiée lors de la conquête de Québec en 1759 avait repris ses activités en 1769, au même endroit, coin des rues Saint-Pierre et Notre-Dame. Les filles de Québec étaient alors assez bien partagées pour les études, si l'on tient compte du couvent des ursulines qui leur dispensait aussi l'enseignement. En 1844, le collège des sœurs de la Basse-Ville déménagea à Saint-Roch de Québec qui était devenue une paroisse très populeuse depuis 1829. L'abbé Hébert allait également visiter les écoles laïques, nombreuses à Québec.

Les traversiers

Si l'on ajoute à la population grouillante de la Basse-Ville les gens de la rive sud qui traversaient continuellement de Lévis à Québec, en bateau ou sur la glace en hiver, on aura une idée de l'affluence qui se trouvait là.

Les traversiers étaient de deux genres: l'un était mu par la vapeur et l'autre par un manège de chevaux. Les deux traversiers se partageaient également la clientèle. Le traversier à vapeur faisait le voyage en une demi-heure, tandis que l'autre ne traversait pas en moins d'une heure. Cependant il coûtait moins cher aux usagers. Les chevaux sur les bateaux tournaient en rond en faisant fonctionner un système de palettes qui repoussaient l'eau.

Quand le gel commençait, on traversait dans un canot que l'on faisait glisser en partie sur les glaces: des équipes de canotiers offraient leurs services aux clients. Parfois la glace couvrait toute la distance entre Québec et Lévis et un pont de glace se formait: on pouvait alors traverser avec des voitures à lisses. Des cabaretiers, installés sur la glace, offraient de la boisson aux passants moyennant rémunération.

La couche de glace était comme un prolongement de la Basse-Ville en hiver: on s'y promenait, on y patinait. On y établissait même des cabanes. On y travaillait aussi à couper la glace en cubes qu'on entreposait ensuite et qu'on vendait pour alimenter les glaciers domestiques. Le spectacle, vu de la Haute-Ville, était splendide. Lady Aylmer se plaisait à le décrire, de sa fenêtre du château

Saint-Louis: «... un corso magnifique avec des milliers de personnes, de cabanes et des carrioles...»

La Basse-Ville était grouillante d'activités. L'affluence cosmopolite et changeante y favorisait la vie bruyante et les divertissements à la faveur de l'alcool et de la prostitution. On disait que dans la Basse-Ville une maison sur trois était un débit de boisson. Sur la rue Champlain s'étaient entassés les immigrants. Les bagarres et la violence dans cette rue effrayaient les citoyens paisibles qui n'osaient plus s'y aventurer.

La Haute-Ville

À la Haute-Ville, il n'y avait encore qu'une seule paroisse francophone, celle de la cathédrale. Mais des commerçants et des résidents s'y installaient de plus en plus, débordant hors des murs fortifiés, dans les faubourgs Saint-Louis et Saint-Jean, lieu de la future paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Le centre des activités était en face de la cathédrale où se trouvaient des boutiques et un vaste marché. Ce marché était le mieux organisé de la ville, avec une citerne et une grande halle de 116 pieds au centre de la place. L'importance du marché public à l'époque s'explique par le fait que les citoyens, n'ayant pas de réfrigérateur, devaient se procurer constamment de la nourriture fraîche. Ensuite, à une époque où la mise en marché n'était pas organisée, les cultivateurs devaient venir à la ville écouler leurs produits. Le marché se tenait tous les jours de la semaine.

De chaque côté, sur les rues Buade et de la Fabrique, les plus chics magasins étalaient des marchandises rares qui éblouissaient même les étrangers. Autour de la cathédrale et de la place du marché, se déployaient: l'édifice du parlement dominant la côte de la Montagne, le séminaire, l'hôtel-Dieu, l'artillerie, les baraques militaires dans l'ancien collège des jésuites, le couvent des ursulines, le palais de justice et la maison du gouverneur. Pas très loin se trouvait la prison, transformée ensuite pour abriter le «Morrin College» que l'on voit encore, sur la rue Saint-Stanislas. En face avaient lieu des pendaisons. Les autres sentences (du fouet, du pilori...) étaient exécutées surtout à la place du marché. L'abbé Hébert s'attendrissait devant les malheureux suppliciés et visitait les prisonniers à la prison. Il visitait aussi les malades à l'hôtel-Dieu et même à l'hôpital de la Marine et à l'hôpital Général. Toutes ces institutions aux environs de la cathédrale requéraient son zèle, à l'occasion.

Il y avait encore des espaces vacants à la Haute-Ville, à l'intérieur des murs. La maquette de Duberger vers 1808 nous en

donne une bonne idée. Peu de nouveaux édifices importants s'étaient ajoutés entre cette date et l'arrivée de l'abbé Hébert à Québec. Il y avait plusieurs églises protestantes qui existent encore aujourd'hui: l'église presbytérienne Saint-Andrew's et quelques églises anglicanes dont celle qui a remplacé l'église des récollets, à quelques pas de la cathédrale. Au coin des rues Dauphine et d'Auteuil se trouvait l'église actuelle des jésuites mais qui servait alors aux «congréganistes».

À cette église des «congréganistes», s'est déroulé un drame qui avait mis en émoi la population, au temps de l'abbé Hébert: une bande de voleurs s'était emparée de tous les vases et ornements d'argent, en février 1835. Après un long procès, on mit enfin à jour un grand nombre de crimes de ces voleurs durant les années 1834 et 1835. Il est apparu clairement que la surveillance manquait dans la ville. *The Quebec Gazette*, le 30 octobre 1833, parlait de batailles quotidiennes, d'ivrognerie et de vols à Québec sans qu'il y ait d'agents de sécurité pour y mettre de l'ordre. On déplorait très souvent des batailles entre les citoyens et les soldats qui étaient environ 1300 à la Haute-Ville, en temps ordinaire. L'ivresse aidant, ils devenaient agressifs.

C'est au milieu de tout ce monde, différent de race et de croyance, et parfois violent, que l'abbé Hébert exerçait son ministère religieux. Il fallait être un homme de paix pour faire du bien dans ce contexte. Hébert était un grand gaillard musclé et fort. Il avait la fermeté de caractère pour ne pas fléchir sur les principes, mais aussi la douceur et la tendresse qui le rendaient attentif à tous. Il fera beaucoup de bien à Québec et y sera aimé des grands et des petits.

Les rues et les services publics

À l'époque de l'abbé Hébert à Québec, les trottoirs, quand ils existent, sont en bois. Quelques rues sont pavées avec des pierres. Elles sont boueuses ou poussiéreuses. Après le dégel, «elles font peur» écrivait l'abbé Hébert, car elles charrient alors des immondices accumulées durant l'hiver. Les conduits d'égouts sont rudimentaires et parfois à ciel ouvert. Il n'y a pas encore de système d'aqueduc; on puise l'eau dans des puits et à la rivière. C'est l'époque des «porteurs d'eau»: les Canadiens français accomplissent la tâche de porter l'eau dans des tonneaux et de la distribuer par les rues et par les maisons. Cette scène est fréquente dans les tableaux de l'époque.

Dans la ville il y a des écuries, des basses-cours et un grand nombre de chiens qu'on attelle souvent pour le transport et pour la promenade: on dut sévir pour en limiter le nombre. La ville n'est pas

éclairée la nuit. Quelques aubergistes ont des lampes à l'huile sur leur façade; l'éclairage au gaz n'apparaîtra qu'en 1849.

On voit donc que les services publics à Québec étaient encore primitifs au temps de l'abbé Hébert. La ville avait été presque entièrement détruite au moment de la conquête par des bombardements incessants: elle avait été reconstruite à la hâte et sans planification. Les Anglais avaient établi sur la ville leur système de Juges de Paix (*Justice of Peace*) qui durera jusqu'en 1840, c'est-à-dire jusqu'au départ de l'abbé Hébert. Il est vrai que la Chambre d'Assemblée avait voté en 1831 *L'Acte d'incorporation de la Cité de Québec*, divisant celle-ci en dix quartiers électoraux, mais l'acte n'était déjà plus en vigueur en 1836 et le régime des Juges, nommés par le gouverneur, fut réinstallé. L'oligarchie anglaise n'était pas pressée d'instaurer un système démocratique à Québec et l'ancienne institution des Juges faisait bien son affaire. Durant ce temps, on se plaignait beaucoup des carences dans les services publics: manque d'hygiène, rues non entretenues, absence de surveillance... Les Juges, qui étaient presque toujours anglais, avaient sans doute la fierté de leur ville, mais leurs moyens étaient restreints. On peut dire qu'au temps du curé Hébert, la ville de Québec était encore moyenâgeuse. Ce n'est qu'après son départ en 1840 qu'elle est entrée dans l'ère moderne.

L'abbé Hébert avait juridiction sur tout le territoire de Québec, même dans Saint-Roch, selon une entente de l'évêque pour les vicaires de la cathédrale⁹. La population globale de Québec était de 32,000 personnes en 1834, plus élevée que celle de Montréal. La paroisse de Notre-Dame comptait à elle seule 23,000 personnes¹⁰. Sur ce nombre, 10,000 étaient francophones et plus de 6,000, anglophones catholiques. Le reste de la paroisse comprenait des protestants, militaires ou civils. La population de la Haute-Ville, en incluant les quartiers Saint-Jean et Saint-Louis, était aux alentours de 13000, tandis que celle de la Basse-Ville était de 6500 environs. Il faut ajouter à ce nombre la population flottante des matelots (3000).

9. Mgr Joseph Signay, Québec 3 novembre 1833, à M.C.-F. Baillargeon, curé de Québec, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1936-1937*, p. 224.

10. André Drolet, *La Ville de Québec, histoire municipale III, de l'incorporation à la Confédération [1833-1867]*, Québec: La Société Historique de Québec, 1967, p. 104; DBC, IX p. 19; Voir un article récent sur la ville de Québec à la même époque, rédigé par David-Thierry Ruddel et Marc Lafrance, intitulé «*Québec 1785-1840: problèmes de croissance d'une ville coloniale*», et publié dans la revue *Histoire Sociale*, Ottawa, vol. XVIII no 36, novembre 1986, p. 315.

Saint-Patrick de Québec

Le jeune vicaire avait donc beaucoup de besogne à abattre dans la paroisse mère de Québec. Il faut dire cependant que depuis la construction de l'église succursale Saint-Patrick pour les Irlandais près de l'hôtel-Dieu en 1831, avec un prêtre desservant, Patrick MacMahon, les anglophones absorbaient moins l'attention des prêtres de la cathédrale. Tout de même ceux-ci avaient toujours un certain ministère à faire auprès des Irlandais, puisque leurs registres étaient encore conservés à la cathédrale: l'évêque n'avait pas accepté de leur donner une paroisse et une administration séparée. L'autonomie ne leur sera accordée qu'en 1856.

L'abbé Hébert devait user d'une très grande diplomatie à leur égard, car les relations entre leur *comité Saint-Patrick* et les marguilliers de la cathédrale étaient tendues. C'est là que la «bienveillance et la prudence» du vicaire, qui impressionnaient le curé Baillargeon, se montraient précieuses. Le 7 juillet 1833, la bénédiction de la nouvelle église irlandaise avait été faite en grande cérémonie par le curé de la cathédrale. De son côté, le desservant, l'abbé Patrick MacMahon, avait fait des vœux pour «la plus parfaite harmonie... entre les paroissiens et les autorités ecclésiastiques¹¹».

L'abbé Charles Chiniquy

L'agglomération urbaine de Québec a connu une croissance démographique accélérée du côté de Saint-Roch, le long de la rivière Saint-Charles. Desserte en 1811 et devenue paroisse depuis 1829, Saint-Roch comptait déjà 8,000 personnes en 1834. David-Henri Têtu y était curé et Charles Chiniquy, vicaire, — ce même Chiniquy qui avait été confrère de Nicolas Hébert au collège de Nicolet. Les deux anciens confrères avaient donc l'occasion de se rencontrer très souvent, parfois à l'hôpital de la Marine où l'abbé Chiniquy était chapelain et faisait en même temps des observations sur les corps ravagés par l'alcoolisme. Le 6 mars 1834, Nicolas écrit à son père pour lui dire que Charles Chiniquy lui réclame 4 piastres:

Je me trouve dans de mauvaises affaires. On me traite de coquin, de voleur, etc. C'est M. Chiniquy qui s'est permis de me débiter cette belle marchandise-là; je vais vous dire pour quelle raison: Il m'avait laissé 4 piastres, afin de les faire remettre à M. Pelletier à Nicolet, et d'après ce qu'il m'écrit il paraît que M. Pelletier n'a pas reçu son argent.

11. Sœur Marianna O'Gallagher, *Saint-Patrice de Québec*, Québec: La Société Historique, 1979, p. 94.

J'ai un recours sur vous pour cette affaire. Il me semble que vous m'aviez dit que vous donneriez la dite somme à M. Pelletier. C'est sur cela que je m'étais reposé. Probablement que vous avez oublié cela. Mais n'importe de quelque manière que la chose soit arrivée je vous prie bien de délivrer les quatre piastres à M. Pelletier qui en a grand besoin à ce qu'il paraît d'après la lettre que M. Chiniquy m'a écrite. Ainsi je me repose sur votre bonté ordinaire pour arranger cette affaire¹².

Les premières années de vicariat de Chiniquy ont été mouvementées. Il se montrait déjà un prêtre difficile. Refusé à Saint-Charles de Bellechasse, il avait été quelques mois à Charlesbourg avant d'être accepté à Saint-Roch. Là, il avait été rappelé à l'ordre par ses supérieurs. Mgr Provencher lui reproche son «étourderie» et l'abbé Mailloux le qualifie «d'intrigant». Il parvint à se faire nommer curé de Beauport en 1838¹³, avant de devenir curé de Kamouraska en 1843.

Les politiciens chez l'abbé Hébert

La session parlementaire devait prendre fin le 18 mars 1834. Dès l'ouverture du Parlement au début de janvier, le fougueux Louis Bourdages se trouvait à Québec, représentant Nicolet en même temps que Jean-Baptiste Proulx. Rédacteur des 92 résolutions, avec Papineau, Bédard et Morin, il réclama une discussion d'urgence sur l'état de la province, dès l'ouverture de la session¹⁴. Papineau était venu de Montréal dans une diligence qui avait renversé plusieurs fois sur les routes glacées¹⁵.

Jean-Baptiste Hébert connaissait bien Louis Bourdages pour avoir déjà siégé avec lui au Parlement, entre 1808 et 1814. Par lui et par son beau-frère Proulx, il était mis au courant de tout ce qui se passait à la Chambre. Ils se rencontraient tous avec l'abbé Hébert quand ils étaient à Québec. Le 14 mars, Jean-Baptiste Proulx devait

12. Lettre de N.-T. Hébert, Québec 6 mars 1834, à Major Jean-Baptiste Hébert écuyer, ingénieur etc, Nicolet (faveur de Mr C. Harper, ptre., Proc., etc. etc.), ASS.
13. Voir Mareel Trudel, *Chiniquy*, Trois-Rivières: Éditions du Bien Public, 1955, pp. 16-29. En 1835, Mgr Signay, tout à fait indisposé par l'attitude de l'abbé Chiniquy, écrivait sur son compte qu'il était «un peu trop élevé par l'encens qu'on lui a prodigué». Il refusait de le nommer professeur de théologie à Nicolet et nommait plutôt l'abbé François Pilote. (Douville, *Histoire...* I, p. 249).
14. Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, Québec: Librairie Garneau Ltée, 1933, tome IV (1833-1841), p. 17.
15. Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal: Fides, 1977, tome I, p. 301.

retourner à Nicolet, tout enflammé des débats qui avaient mené à l'adoption des fameuses *résolutions*. Son neveu, l'abbé Hébert, ne demandait pas mieux que d'écouter ses discours. Il aurait aimé atteler le cheval et aller lui-même le conduire à Nicolet. Cela lui aurait permis de jaser davantage des affaires nationales. Il écrivait à son père le 13 mars: «... Mon oncle Proulx part demain pour vos endroits. Je voudrais bien être à la peine de le conduire; mais au moins je ne le laisserai pas partir sans vous faire voir que vous avez à Québec un fils affectionné...¹⁶».

Le 20 mars, la session était prorogée. Les députés étaient repartis chez eux, ou étaient sur le point de partir. Un jeune homme de Trois-Rivières, Joseph-Édouard Turcotte, qui en était encore à ses études de droit à Québec avait suivi la session, avec l'intention de se présenter aux prochaines élections dans sa région. L'abbé Hébert le rencontrait souvent. Confrères à Nicolet, ils avaient été tonsurés ensemble en 1829, comme on l'a vu au chapitre trois. Ni l'un ni l'autre ne se doutait alors que l'ancien député Hébert et le jeune Turcotte se feraient la lutte, l'année suivante, et que le premier l'emporterait. Pour le moment, l'abbé Hébert écrit simplement à son père: «J'ai une occasion favorable [par Joseph-Édouard Turcotte], j'en profite pour vous dire un mot. M. Turcot, un des prétendants à la Chambre pour l'année prochaine, part pour vos endroits; il paraît qu'il désire assister aux assemblées projetées dans chaque comté. C'est un bon patriote, c'est dommage qu'il ne soit pas indépendant¹⁷». L'abbé Hébert se réjouit donc du fait que son confrère soit un *patriote*, mais il pense que son manque d'indépendance financière ne l'aidera pas à se faire élire.

Lettres à ses parents

Le carême achevait de se dérouler à Québec. L'abbé Hébert avait heureusement échappé aux gripes saisonnières. La saison avait été chargée d'événements nouveaux: visite de ses parents, session parlementaire et premier ministère du carême. Les confessions en particulier avaient été nombreuses. Le dimanche après Pâques il écrit à ses parents qu'il a hâte de revoir:

16. Lettre de N.-T. Hébert, Québec, 13 mars 1834, au Major Jean-Baptiste Hébert, écuyer, ingénieur, etc. etc, Nicolet (faveur de Mr Jean-Baptiste Proulx M.P.P.), ASS, P 148.

17. Lettre de N.-T. Hébert, Québec, 20 mars 1834, au Major J.-Bte. Hébert, écuyer, ingénieur, etc. etc. Nicolet (faveur de Mr Jos. Turcot), ASS, P 148.

Chers parents,

Comme la veille de la Quasimodo est un grand jour d'ouvrage pour les confesseurs, je m'en suis senti un peu en cette qualité. Il faut donc se délasser après la journée faite, et pour moi je n'ai pas de délasserment plus agréable que celui que je prends. Je n'entends plus parler de vous autres; on dirait que vous êtes tous morts par chez-vous. C'est le manque d'occasion qui en est la cause. Mais bien vite on ne sera pas à la même peine. Les carosses vont rouler sur l'eau, quand la crème sera partie. Et puis, qui vous a dit que je n'irais pas faire un petit tour de carosse par en haut. Deux ou trois jours suffiraient. Cela ne compterait pas pour mes vacances, bien entendu. La chose est si aisée et serait si agréable pour moi qu'il pourrait bien arriver, qu'aux premiers beaux chemins, lorsque les steam-boats seront en jeu, vous me verrez res-soudre à Nicolet, comme un revenant vivant; j'en ris d'avance.

Par exemple, il ne faut pas en parler à personne, en cas que le trop de bruit que cela ferait pourrait faire manquer toute l'affaire. Ce sont de ces choses trop petites pour en parler à Monseigneur et qu'il n'est pas bon non plus qu'il sache. Vous savez cette espèce-là c'est accoutumé aux grandes affaires. Ça ne veut pas entendre parler de petites choses comme sont les petites promenades. Mais laissez faire, Monseigneur doit partir dans une 15ne de jours pour Nicolet et ensuite laisser Nicolet pour aller plus loin.

Au plus tôt qu'il en sera parti, j'irai m'informer de sa conduite pour voir s'il a été bon garçon. C'est à lui à se conduire comme il faut s'il ne veut pas avoir des reproches. En cas toujours ne dites pas cela à personne, parce que les nouvelles me seront funestes.

Adieu, au plaisir.
Votre très affectionné fils
N.T. Hébert vic.¹⁸

Cette lettre nous restitue bien le caractère enjoué et rieur de l'abbé Hébert. Elle indique aussi que lui et les siens étaient assez familiers avec Mgr Signay qui allait souvent à Nicolet. Nicolas projette d'y aller pour sa part en carosse quand les traversiers seront en circulation entre Trois-Rivières et Nicolet. Il «rit d'avance» à la pensée

18. Lettre de N.-T. Hébert, Québec, 5 avril 1834, au Major J.-Bte. Hébert, écuyer, ingénieur, etc. etc, Nicolet (faveur de Mr Leblond, Éc.), ASS, P 148.

d'arriver par surprise à la maison. Quinze jours plus tard, il écrit de nouveau à ses parents:

... J'envoie par Monseigneur une pièce de toile à chemises; comme je sais que maman n'a rien à faire je voudrais l'amuser un peu. Cependant si par hasard elle avait de l'ouvrage dans ce temps-ci, elle pourrait renvoyer l'amusement à Louise. Tenez, faisons mieux. Je ne sais pas combien il faut de toile pour une chemise mais maman arrangera l'affaire. Je veux bien payer celle qui travaillera pour moi. Je donne une chemise à celle qui m'en fera deux; ainsi s'il y en a quatre pour moi, il y en aura deux pour la tailleuse. J'aurais bien pu faire faire celà ici, mais ensuite j'ai pensé, qu'à temps perdu, maman et Louise pourraient peut-être encore rendre ce service...¹⁹

Louise était la sœur de Nicolas qui avait épousé Antoine Pinard le 23 juillet 1832 à Nicolet. Le seigneur Chandler avait participé à la cérémonie avec les représentants de la milice, car le nouvel époux était capitaine de milice. Ils firent baptiser une fille le 29 septembre 1834.

Dans la même lettre, Nicolas se décrit «joli garçon», tout en faisant des farces comme d'habitude, dans un langage simple et familier:

... Je me porte toujours très bien, même j'ai engraisé depuis le carême, en sorte que je suis assez joli garçon, dans ma façon. Je me suis fait faire un beau petit surtout d'été, et pi je me promène comme un gros bourgeois anglais, c-à-d que j'en ai plus sur le dos que dans ma bourse. C'est le meilleur moyen d'être tranquille. Je ne crains point les voleurs et pi je n'ai pas la peine de porter de l'argent. De même on vit bien; seulement, c'est tant pis pour ceux qui ont besoin de cette chose-là; pour moi, quand j'ai tout ce qu'il me faut, je n'ai plus besoin de rien. C'est ti pas vrai?

Il est certain que Nicolas était très heureux dans sa nouvelle tâche à Québec. Il était dans un milieu où on l'appréciait, à commencer par Monseigneur Signay. Il n'avait qu'un maigre salaire, mais ne comptait pas sur l'argent pour être heureux. Autant il était économe pour les autres, autant pour lui-même il avait pour philosophie de ne rien amasser. On se l'imagine dans ce mois d'avril avec ce nouveau manteau (genre de redingote) qu'il s'était fait faire, probablement chez un tailleur, comme c'était l'habitude, quand on ne pouvait pas

19. Lettre de N.-T. Hébert, 21 avril 1834, au Major Hébert, ASS, P 148.

confectionner soi-même ses vêtements. Dommage que la photographie, qui n'était pas encore répandue, ne nous ait pas restitué son allure de «gros bourgeois anglais». Il avait engraisé depuis la fin du carême et du jeûne et il se trouvait joli garçon. On peut accepter son témoignage, n'en ayant pas d'autre de cette époque, sauf un joli portrait trouvé dans le fonds de son cousin Moïse Proulx (voir la reproduction au début de ce livre).

Nicolas s'ennuie visiblement de ses parents en cette première année, loin de Nicolet. Il leur écrira souvent, surtout à sa mère. Le 4 juillet il écrit une longue lettre à celle-ci, alors qu'il arrive de Nicolet. Il s'acquitte des commissions dont on l'a chargé: achat de chapeau pour sa sœur Éléonore (celle qui deviendra religieuse), achat de perruque, etc. Il donne des nouvelles de la parenté et des amis de Québec et il termine ainsi:

... Je me porte bien. J'ai eu un peu d'ouvrage depuis mon retour à Québec. J'ai fait un sermon hier à l'autel Dieu [sic] qui m'a fait travailler pas mal. Mais le voilà fini, épi moi content et toujours votre affectionné fils, N.T. Hébert.²⁰

Dans les débuts de son ministère, l'abbé Hébert rédigeait tous ses sermons, car il était très soigneux en tout. On imagine alors l'ouvrage qu'il s'imposait, surtout quand il s'agissait de sermons demandés en plus de son ministère régulier à la cathédrale, — ce qui arrivait assez souvent, car le territoire de la paroisse mère était très étendu et comprenait plusieurs institutions religieuses: hôpitaux, écoles, etc.

La lettre de l'abbé Hébert est datée du 4 juillet 1834. Trois jours plus tard le choléra se déclarait à Québec.



L'abbé Antoine Parent, supérieur du séminaire de Québec, reçut Nicolas Hébert en 1833. *Jos. Trudelle.*

20. Lettre de N.-T. Hébert, Québec, 4 juillet 1834, à Dame J.-Bte. Hébert, Nicolet, ASS, p. 148.



Rue Saint-Louis à Québec, 1829. À droite au premier plan, le palais de justice. *Cockburn, ANQQ.*



Fortifications de Québec et esplanade (aujourd'hui rue d'Auteuil), 1832. *Sproule, ANQQ.*

L'année du choléra (1834)

Les enjeux politiques en 1834.

Le sacre de Mgr Turgeon.

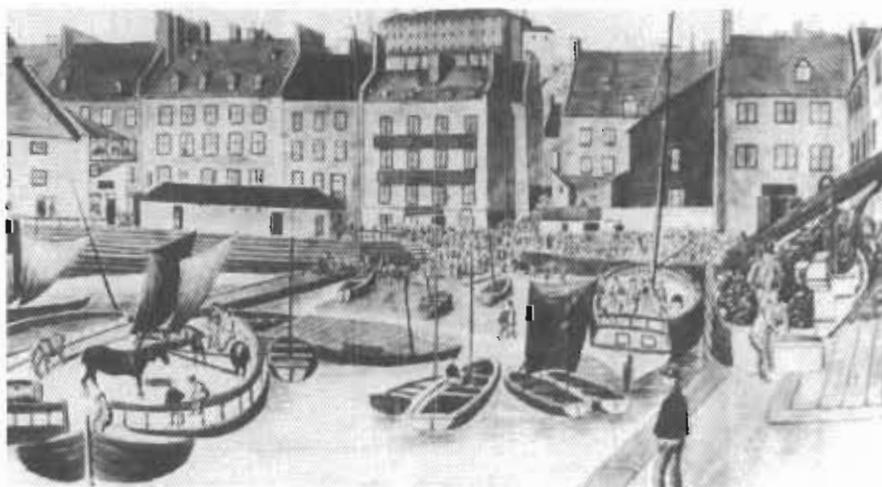
L'épidémie du choléra.

Le rôle de l'abbé Hébert.

Conclusion de l'année 1834.



Rue de l'escalier descendant à la Basse-Ville de Québec, 1870-80. *L.-P. Vallée. APC*



Le port de Québec au temps de l'abbé Hébert. On voit à gauche le traversier pour Lévis, activé par des chevaux tournant en rond. *APC*

L'année du choléra (1834)

La deuxième épidémie du choléra à Québec se déclara en juillet 1834. Rien ne laissait présager cette catastrophe. Les enjeux politiques, cette année-là, étaient lourds de conséquence et le printemps s'était ouvert avec le sacre de Mgr Turgeon.

Les enjeux politiques en 1834

Sur le plan national et politique, la première année du ministère du jeune vicaire voit les députés patriotes faire échec au gouverneur et à son conseil: leurs 92 *résolutions* sont rédigées et votées avant que la session soit prorogée, le 18 mars. La fête de Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, est célébrée comme s'il s'agissait d'une fête nationale et des toasts mémorables sont portés à cette occasion. En Irlande, Daniel O'Connell rallie les forces nationalistes et stimule nos patriotes d'ici, y compris quelques Irlandais. À l'automne, Papineau est réélu avec la plus grande majorité jamais vue, entraînant avec lui le retour en force des patriotes au Parlement. Ceux-ci avaient donc l'appui de la population, qui refusait l'oligarchie anglaise pour mener le pays. Les sujets de mécontentement ne manquaient pas: crise économique, monopole des terres, mépris de la députation bascanadienne par la Métropole et le gouverneur, immigration massive...

Les immigrants arrivent à Québec au rythme d'environ 30 000 par année¹. La «Société des émigrés de Québec» s'occupe de ceux qui sont nécessiteux, car plusieurs arrivent sans argent. Un grand nombre arrivés à l'automne 1833 durent passer l'hiver à Québec et sont à la charge de la communauté en 1834. La taxe que les immigrants doivent payer n'est pas toujours appliquée et ne suffit pas. On réclame des secours des individus et du gouvernement. Le chômage progresse

1. *La Gazette de Québec*, 8 février 1834.

toujours. On blâme l'Angleterre d'envoyer des gens d'Irlande sans argent et les armateurs d'emplit les bateaux au-delà de leur capacité, ce qui entraîne des maladies².

L'abbé Hébert vit intensément les luttes politiques, engendrées par ces pressions sociales, car il est très près de son père et de son oncle Jean-Baptiste Proulx qui y sont engagés à fond. Mais avant tout, c'est la pastorale dans la paroisse mère qui l'absorbe: longues sessions de confessions, prédications, visites des malades et des immigrants dans la grande ville portuaire, qui comme toutes les villes semblables avait son cortège de misères.

Le sacre de Mgr Turgeon

Au mois de juin se déroulèrent des fêtes religieuses à la cathédrale. D'abord la Fête-Dieu fut célébrée comme à l'ordinaire. Il y eut de grandes démonstrations liturgiques dans les rues. Le temps était magnifique, soulignent les journaux³. Quelques jours plus tard, le 11 juin 1834, ce fut le sacre de M. Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de Mgr Signay. Le clergé était venu de partout pour assister à cet événement si longtemps attendu, car M. Turgeon avait déjà été pressenti comme évêque par Mgr Plessis et par Mgr Panet. Il était aussi très estimé des Lartigue et Bourget du district de Montréal. *La Gazette de Québec* raconte:

Jamais on n'a vu dans ce pays une si nombreuse réunion du clergé: quatre Évêques, y compris l'Évêque de Sidyme, cinq Vicaires Généraux, MM. Demers, Viau, Cadieux, Tabeau et Bédard, et 137 Curés et Vicaires, dont 34 du District de Montréal, et deux, M. Fraser et M. MacDonald, de la province supérieure. L'office a commencé vers huit heures et demie et ne s'est terminé qu'à midi. L'orgue a été accompagné d'une musique vocale charmante, exécutée principalement par des élèves du collège. Après l'évangile, M. Cadieux, vicaire général et curé des Trois-Rivières, a prononcé un éloquent discours sur la hiérarchie ecclésiastique, qui lui a fourni l'occasion d'adresser à Monseigneur Turgeon les félicitations du diocèse sur sa promotion à la charge épiscopale. La consécration a été suivie du *Te deum* et de la bénédiction solennelle donnée par le nouvel évêque. Le concours des fidèles a été immense.

2. *Ibid.*, et 16 août 1834.

3. *La Gazette de Québec*, 2 juin 1834.

Après l'office, les Évêques et les Messieurs du Clergé ont éprouvé l'hospitalité cordiale du Séminaire, où ils ont diné dans le réfectoire des Écoliers, qui était le seul appartement assez vaste pour les contenir. Tout s'y est passé avec cette gaieté innocente et cette honnête réserve qui caractérisent les assemblées de prêtres en Canada. La joie commune, dans cette occasion, a tenu de l'enthousiasme. On peut dire, en effet, sans aucune réflexion amère sur le passé, que le 11 juin, 1834, a été un jour de triomphe pour le Clergé et pour le peuple Canadien⁴.

Ce texte nous montre la fraternité qui unissait alors les prêtres catholiques, peu nombreux au milieu de l'encadrement d'une religion étrangère. La journée du sacre fut particulièrement affairée pour l'abbé Hébert, puisque, en plus de recevoir des visiteurs distingués, il devait s'occuper des affaires courantes de la cure. Du 8 au 11 juin, sa signature apparaît tous les jours dans les registres du presbytère. Le 8, il présidait aux funérailles de M. James Wently et les autres jours il fut accaparé par des cérémonies de baptême.

L'abbé Hébert goûtait ce grand rassemblement de prêtres à Québec et ne ménageait pas ses félicitations à Mgr Turgeon. Ils avaient ensemble des affinités: M. Turgeon s'était occupé de l'économat du séminaire de Québec, comme lui s'était occupé de l'économat au séminaire de Nicolet. Ils se côtoieront durant une dizaine d'années à Québec, puisque Turgeon demeurait au séminaire. Les deux s'occuperont ensuite de colonisation. Quand Mgr Turgeon deviendra archevêque de Québec en 1850, l'abbé Hébert s'adressera souvent à lui au sujet des paroisses du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la région de Kamouraska⁵. Mgr Turgeon, de son côté, était plein d'affabilité et de prévenances dans ses rapports avec l'abbé Hébert. Il lui a écrit de belles lettres qui montrent l'estime qu'il avait pour lui.

L'épidémie du choléra

C'est à partir du 7 juillet qu'on a commencé à enterrer à Québec les morts de l'épidémie du choléra, qui devait durer jusqu'à la mi-octobre. Comme en 1832, on attribuait cette épidémie à l'immigration, faite dans les conditions affreuses dont nous avons parlé. *La Gazette de Québec*, du 16 août, donne un tableau des morts enterrés à Québec, en comparant leur nombre à celui de 1832: ils sont

4. *Le Canadien*, 11 juin 1834. L'événement est souligné dans *La Gazette de Québec*, le 14 juin 1834.

5. ASHS, Dossier 98, Pièces 44 à 50,

presqu'aussi nombreux, c'est-à-dire une moyenne de «30 décès par jour». Le désarroi était grand dans la ville de Québec.

C'était durant la courte période où la municipalité jouissait d'un conseil de ville et d'un maire. Une assemblée spéciale fut convoquée pour étudier le fléau du choléra et les journaux en firent des comptes rendus. Nous en reproduisons un long extrait qui a le mérite de nous restituer l'ambiance de cette année à Québec, au temps de l'abbé Hébert. Le maire explique, par la même occasion, le problème de l'immigration qui grevait chaque année les citoyens de Québec. Le curé Hébert a vécu avec les immigrants durant tout le temps qu'il a passé à Québec et s'en occupait avec zèle.

Le but de cette assemblée, dit le maire, est de prendre en considération l'état de notre Cité après les tristes ravages du coléra, et d'adopter des mesures qui, par la suite, puissent nous préserver de ce fléau. Il n'y a qu'une voix pour dire, qu'après le passage effrayant de cette maladie, cette ville est demeurée dans le plus pitoyable état. Le commerce arrêté, les entreprises abandonnées, les ressources de l'industrie entièrement taries, le deuil et la misère qui rodent autour de nous, sont des circonstances qui doivent nous faire sentir l'horreur de notre situation. S'il y a surtout quelque chose de désolant, qui doive nous porter à embrasser des mesures énergiques, c'est l'effrayante liste de personnes qui viennent de mourir du coléra. Il est affligeant de dire que durant le court espace de deux mois environ, pas moins de quatorze ou quinze cents personnes sont disparues parmi nous, dont la plupart faisant partie de cette cité, composant notre population réelle et effective, toutes choisies au milieu de nous, parmi nos proches et nos amis. En 1832, nous avons été pareillement affligés, et même plus violemment, à ne considérer que le nombre des mortalités. Mais si l'on réfléchit qu'à ce moment nous étions accablés d'un surcroît de population toute pauvre, dénuée, jetée sur nos bords malades et sans secours, l'on verra que cette année nos pertes ont été plus grandes, plus réelles, plus sensibles. Après de tels ravages, encore tous récents, tout le monde doit comprendre qu'il faut prendre toutes les mesures possibles pour nous préserver à l'avenir de cette terrible maladie, si toutefois, dans les prévisions de la sagesse suprême, il est possible à l'homme de s'en préserver. Toutes les classes de la société y sont également intéressées. Ce n'est pas [une mesure qui ne regarde] qu'un parti, qu'une fraction de population, et à laquelle le reste est étranger. Il s'agit d'un objet d'un intérêt universel il s'agit de la vie de tous. L'exis-

tence de chacun de nous est en danger, à quelque classe qu'il appartienne. Le coléra ne connaît point de distinction: sur le grand comme sur le petit, sur le pauvre comme sur le riche, il a frappé partout, il a visité la demeure de tous. Si en apparence les classes ouvrières ont été plus maltraitées, c'est dû à des circonstances particulières bien connues, et qu'il est facile d'expliquer. Il n'y a pas de rang dans la société, qui n'ait plusieurs des siens à pleurer.

Tous les moyens, et les extrêmes même, doivent être employés. Il doit pour cela en coûter des sacrifices personnels, et chacun doit être disposé à les faire. Le mal existe dans toute sa force, dans toute son étendue, dans toute son horreur.

J'essayerai d'en tracer la route, d'en montrer l'origine, autant qu'il est en mon pouvoir et suivant mes convictions. Sur ce que je vais dire, je désire être bien compris et bien interprété. La cause, l'origine de ces maux, je suis fâché, mais je suis obligé de le dire, doit être attribuée à l'émigration. J'ai déjà dit que je désirais être bien compris sur ce sujet: je ne suis pas l'ennemi d'une émigration bien réglée, au contraire je crois que nous pouvons en retirer de l'avantage: ce dont je me plains, ce que je déteste, ce sont les abus du système vicieux d'émigration dont on nous accable. En blâmant [le] système, ce n'est pas seulement en notre faveur que je parle, c'est en faveur de l'humanité, c'est en faveur de ces pauvres malheureux émigrés qu'on jette tous les ans sur nos bords sans moyens et sans espérances, et qui périssent victimes des vaines et frivoles promesses qu'on leur a faites.

La première mesure à adopter serait de faire en sorte que les émigrés, durant leur passage d'Europe en Amérique, fussent tenus de manière à ne pas souffrir eux-mêmes. Il devrait être ordonné que les vaisseaux ne pussent prendre qu'un certain nombre de passagers, qu'il eussent un approvisionnement suffisant, et qu'ils fussent tenus dans un état convenable. Mais surtout il devrait être adopté des mesures, qui réprimassent cette tyrannie des armateurs qui encombrant leurs vaisseaux de passagers, qui font cet odieux et barbare trafic de chair humaine⁶.

6. *Le Canadien*, 12 septembre 1834. Le maire de Québec était alors René-Édouard Caron, futur député et lieutenant-gouverneur du Québec. Voir DBC, t. X.

«La calamité, considérée par rapport à la province, était en général aussi déplorable qu'en 1832⁷». La médecine était impuissante à enrayer le choléra: on attendait que l'épidémie se termine. Les prêtres étaient souvent les seuls secours pour les malades. Ils se dévouèrent auprès d'eux d'une façon édifiante qui leur valut des éloges publics du gouverneur⁸. L'abbé O'Dwyer, qui avait été ordonné prêtre en même temps que l'abbé Hébert et qui était vicaire avec lui à Notre-Dame, s'occupait plus spécialement des cholériques. Irlandais lui-même, il passa l'été à la Grosse Île, à assister les malades⁹. Plusieurs prêtres moururent victimes de leur dévouement à cette occasion. L'abbé Hébert heureusement s'en tira indemne, en prenant certaines précautions comme il l'expliquera plus tard: «...ces maladies ne sont dangereuses que pour ceux qui se trouvent trop près des malades dans certains instants¹⁰».

Un service solennel fut célébré à l'automne dans la cathédrale de Québec pour les victimes du choléra et l'archevêque publia un mandement exhortant les fidèles à tirer une leçon salutaire du terrible fléau. Dans le style conforme à la théologie du malheur-épreuve-punition, il déclarait:

... le Seigneur a fait éclater de nouveau sa colère; l'Ange exterminateur a reçu l'ordre d'exécuter ses vengeances; partout dans nos campagnes, comme dans nos villes, il a promené son glaive destructeur; et, dans un moment, une foule de nos frères sont tombés sous ses coups. [...] Notre douleur s'est encore accrue, lorsqu'à la perte d'un si grand nombre de nos diocésains s'est jointe celle de plusieurs de nos dignes collaborateurs dans le saint ministère, devenus eux-mêmes les victimes de l'épidémie répandue au milieu de leur troupeau. [...] tandis que la mort a fait, autour de nous, tant de victimes,

7. *La Gazette de Québec*, 16 août 1834; Jean-Claude Hébert écrit: «...l'épidémie se propagea rapidement et rafla 3,451 morts en 1832. En 1834, elle revint à la charge et emporta 2,508 victimes.» (*Québec 1800-1835*, Québec, 1977 p. 212.); Voir aussi J.-M. Le Moine, *Québec past and present*, Québec: 1876, p. 273.

8. *La Gazette de Québec*, 15 novembre 1832 et 12 février 1835.

9. *Le Canadien*, 27 octobre 1834: «M. O'Dwyer, Prêtre Catholique, est revenu samedi dernier de la Grosse-Isle où il a résidé, depuis le printemps, pour le secours des malades de la Quarantaine».

10. N.T. Hébert, à F. Pilote, 24 mai 1852, cité dans Pierre-Maurice Hébert «L'abbé Nicolas-Tolentin Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean», *Évocations et témoignages*, Chicoutimi, Diocèse de Chicoutimi, 1978, p. 86.

notre devoir est de nous tourner vers celui à la miséricorde duquel nous devons notre conservation¹¹».

Le 24 décembre 1834 un deuxième service religieux fut célébré dans la cathédrale pour les défunts du choléra. Cette fois l'État y participait officiellement. C'était la première fois, depuis la conquête, que l'État s'associait ainsi à l'Église catholique lors d'une cérémonie religieuse.

Le rôle de l'abbé Hébert

L'abbé Hébert s'était montré des plus assidus auprès des familles éprouvées par le choléra. Durant les mois de juillet, août, et septembre surtout, il fut accaparé par la visite aux malades, si bien qu'il n'a pu s'absenter de la ville. Il a donc dû se priver d'aller à Nicolet une seconde fois, comme il se l'était promis. Il écrit à sa mère en octobre:

...Certainement que ce n'est pas par oubli ou par indifférence que je ne me suis pas rendu à vos invitations et à mes promesses d'aller faire une autre visite dans le cours de l'été. C'est la faute du coléra, qui en nous faisant *promener dans la ville*, nous a empêchés d'aller plus loin¹².

L'abbé Hébert s'est donc mêlé continuellement aux malades en faisant du porte en porte durant trois mois. Le choléra l'avait obligé à se «promener dans la ville». Cette année 1834 restera gravée dans sa mémoire: malades réclamant ses secours, familles à soulager, viatique et extrême-onction à administrer, corps à enterrer le plus tôt possible... Il poursuit sa lettre en disant à sa mère qu'il aimerait bien aller à Nicolet encore cette année. Il lui rappelle cependant qu'il lui est difficile de laisser, ne serait-ce qu'en raison de l'obligation qu'il a d'obtenir la permission et de son curé et de son évêque:

...Je n'ai pas besoin de vous dire que pour partir d'ici, il faut avoir la permission et de Monseigneur et puis du curé. Pensez un peu à cela et vous pourrez peut-être trouver la raison qui m'a empêché d'aller vous voir. Je me porte bien. Je n'ai pas le temps de vous en dire plus long. J'ai un sermon à faire pour dimanche prochain de sorte que je n'ai pas assez de loisir. Au revoir. Votre affectionné fils, N.T. Hébert, ptre.

11. Mandement de Mgr Joseph Signay le 14 octobre 1834 dans *Mandements des Évêques de Québec*, publiés par Mgr H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, Québec, 1888, vol 3, pp. 334-335.

12. Lettre de N.T. Hébert Québec, 2 octobre 1834, à Dame J.-Bte. Hébert, Nicolet, ASS. P 148.

Mgr Signay exerçait donc une réelle autorité sur les prêtres de la cathédrale. L'abbé Hébert était bien surveillé, se soumettant à la vie quasi monastique que le curé Baillargeon désirait au presbytère, et ne pouvant guère s'absenter. Peu de vicaires étaient prêts à ce régime; c'est pourquoi ils ne faisaient que passer à la cathédrale. Seul Hébert y demeurera si longtemps. Il répétait les mêmes prières et les mêmes gestes du ministère sacerdotal. À chaque mois invariablement il préparait et prononçait son homélie. Comme il était jeune vicaire, on lui confiait surtout les baptêmes. À l'occasion, les journaux de Québec mentionnaient un mariage ou un service présidé par lui, et le vicaire rentrait ensuite dans l'anonymat de la vie communautaire.

Conclusion de l'année 1834

L'année 1834 aura été une année mouvementée et fertile en événements de tous genres: les forces nationalistes s'organisent autour des *92 résolutions*; la Saint-Jean-Baptiste est instituée comme fête nationale; le sacre de Mgr Turgeon attire à Québec un grand nombre de prêtres; les patriotes rentrent en force au Parlement lors des élections d'automne. Et tout cela, malgré l'épidémie du choléra qui a décimé la population.

L'abbé Hébert a traversé ces événements sans broncher. Cette première année de ministère sacerdotal l'aura mis à l'épreuve et l'aura initié aux grandes luttes auxquelles il sera constamment confronté: promotion nationale, aide aux immigrants, soulagement de la misère et de la pauvreté.

Le clergé et l'Église catholique se trouvaient dans une période de transition. Les prêtres étaient encore rares et plus ou moins subjugués par l'autorité anglaise et protestante. Jean-Claude Robert a écrit:

De la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle, le sentiment religieux connaît, semble-t-il, une réelle désaffection [au Canada français]; le phénomène s'amorce dès la Conquête, ce qui est normal étant donné le rôle joué auparavant par la France dans le recrutement sacerdotal, mais sa longue persistance ne peut s'expliquer par les effets prolongés de 1760. À titre d'indication, le géographe L.-E. Hamelin a calculé que le rapport prêtres-fidèles décroît régulièrement depuis la fin du siècle; entre 1780 et 1810, il passe de 1: 750 à 1: 375¹³.

13. Jean-Claude Robert, *Du Canada français au Québec Libre*, Paris: Flammarion, 1975, pp. 41-42.

Par contre le clergé de l'Église catholique était fort louangé à l'époque. Alexis de Tocqueville, après un voyage à Québec en 1831, écrivait que le clergé y était excellent. *Le Canadien* écrivait de son côté en 1833: «On n'entend de toutes les parties de la province qu'un concert unanime d'éloges à l'égard du clergé¹⁴».

À la fin de l'année 1834, l'abbé Hébert écrit à sa mère qu'il l'attend à Québec avec impatience. Cette missive est charmante et montre bien la grande affection qu'il avait pour sa mère:

Québec 31 décembre 1834

Chère mère,

J'aurai donc encore le plaisir de vous embrasser cet hiver. Ah oui, je vous attends. En attendant ce plaisir, recevez mes respects, amitiés, souhaits et enfin tout ce qu'on peut désirer pour une mère chérie et qui mérite tant de l'être puisqu'elle va venir voir son fils à Québec, un fils affectionné et reconnaissant tel que

N.T. Hébert, vic.¹⁵



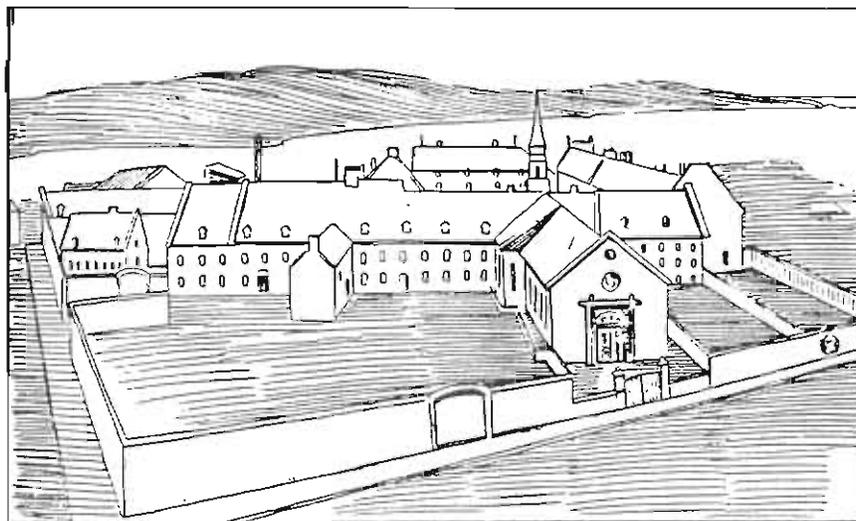
L'abbé James Nelligan, vicaire à Notre-Dame de Québec avec l'abbé Hébert jusqu'en 1837. Il était né à Dingle en Irlande. *Joseph Trudelle*.



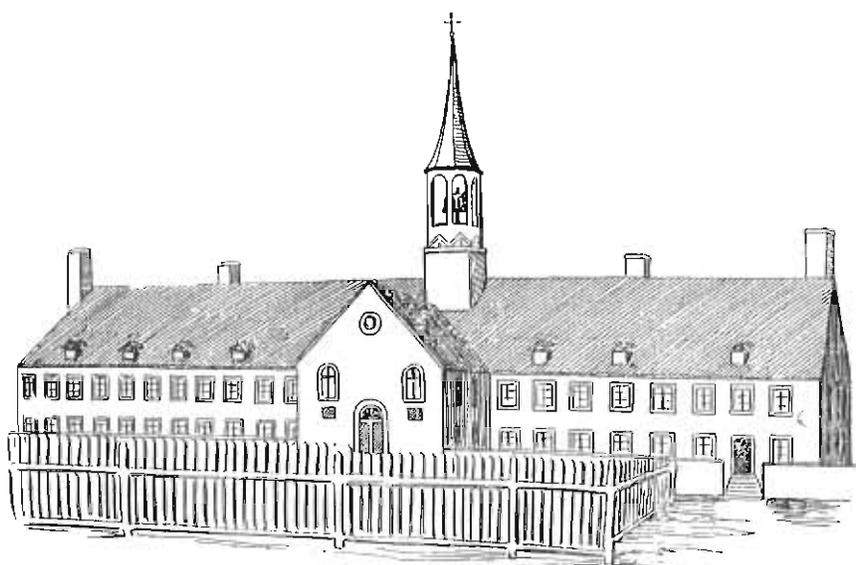
Un dessin représentant l'abbé Nicolas Hébert vicaire à Québec. Livre de Joseph Trudelle (déjà cité).

14. *Le Canadien*, 30 août 1833, cité dans *Les Deux-Canadas 1810-1867*, Montréal: Guérin, 1985, p. 197.

15. Lettre de N.T. Hébert Québec, 31 décembre 1834, à Dame J.-Bte. Hébert, Nicolet, ASS, P 148.



Hôtel-Dieu de Québec, au temps de l'abbé Hébert. *Joseph Trudelle.*



Couvent des Ursulines à Québec au temps de l'abbé Hébert. *Joseph Trudelle.*

L'équipe presbytérale (1835)

Le curé Baillargeon et les vicaires à Notre-Dame.
L'église et le presbytère.
Ministère à Notre-Dame.
Élection de Jean-Baptiste Hébert le 8 avril 1835.
Lettres de N.-T. Hébert à ses parents.

Charles-François Baillargeon, curé à Notre-Dame de Québec au temps du curé Hébert. Il est devenu archevêque de Québec en 1867. ASN



Mgr Pierre-Flavien Turgeon. Peinture AC-SAP

L'équipe presbytérale (1835)

L'année 1835 est une année heureuse pour l'abbé Hébert. Bien intégré à l'équipe presbytérale, il est actif et très estimé de son curé. Il aura aussi la joie de voir triompher son père à la fin d'une chaude lutte électorale qui s'inscrivait dans le mouvement des patriotes. Au sommet de la côte de la Montagne à Québec, on verra souvent le père et le fils ensemble.

Le curé Baillargeon et les vicaires à Notre-Dame

Disons d'abord quelques mots de l'équipe de la cathédrale, en particulier du curé Baillargeon qui fut un modèle à la tête de la paroisse, de 1831 à 1850¹.

L'équipe était constituée de quatre vicaires, en plus du curé. C'étaient, depuis 1833: Jacques-Benjamin Grenier, Théophile Fréchette, James Nelligan et Nicolas Hébert. Patrick O'Dwyer, dont nous avons déjà parlé, n'a été que quelques mois vicaire à Notre-Dame. Dès 1834, il était nommé à Saint-Dunstan. James Nelligan s'occupait surtout des Irlandais. Les autres vicaires devaient aussi être bilingues pour traiter avec une population en partie anglophone. Mgr Signay insistait là-dessus pour tous ses prêtres. À plus forte raison pour ceux de la cathédrale. Une nouvelle équipe se constitua en 1837, avec les abbés Antoine Campeau, Édouard-Gabriel Plante, Augustin Beaudry et Nicolas Hébert. Celui-ci était le seul de la première équipe et il resta encore jusqu'en 1840 à Québec. On le désignait alors «premier vicaire».

Tous ces vicaires étaient de nouveaux prêtres à leur arrivée à Notre-Dame. M. Baillargeon voulait sans doute des jeunes prêtres

1. A.-G. Doughty and N.E. Dionne, *Quebec under two flags*, Québec, 1903, p. 258.

zélés et ardents qu'il pouvait mettre à sa main. Il avait changé entièrement son équipe à l'arrivée de l'abbé Hébert en 1833. Ses premiers vicaires avaient été mutés en 1832. Les archives nous révèlent qu'ils avaient demandé une augmentation de salaire² qui leur avait été refusée.

M. Baillargeon, futur archevêque, restera une vingtaine d'années à la tête de la paroisse, succédant à Mgr Signay qui avait occupé ce poste de 1814 à 1831. La cure de Québec avait donc du prestige si on en juge par ses curés: c'était l'endroit idéal pour former des prêtres d'élite. M. Baillargeon, en administrateur méthodique et précis, avait remis en vigueur en 1834 le «coutumier de la paroisse», élaboré par Mgr Plessis et révisé par Mgr Signay³. Ce coutumier réglait minutieusement les cérémonies, et la façon de traiter avec les chantres, les enfants de chœur et les écoliers du séminaire. Il stipulait les «règlements à faire observer aux enfants qui se présentent à la 1^{ère} communion⁴». Il fixait les sonneries, la marche des processions durant les fêtes de l'année et le déroulement des saluts du saint sacrement.

Charles-François Baillargeon était un curé très engagé. D'abord professeur de théologie au séminaire de Québec, il avait la facilité intellectuelle qui lui permettra de rédiger le catéchisme de Québec et une traduction française du Nouveau Testament dont notre milieu avait grand besoin. Mgr Signay expliquait dans son mandement du 25 mai 1846 qu'il était impérieux que son approbation soit donnée à une nouvelle publication de la Bible pour que les catholiques du pays se mettent à la «lire sans danger». Baillargeon travailla toujours résolument à l'instruction des fidèles. On vantait «ses vertus et ses qualités personnelles: science profonde en matière ecclésiastique, grand zèle pour la discipline, fermeté de caractère, connaissance judicieuse des hommes, prudence et habileté dans les affaires⁵». Par ailleurs «simple et sobre, il attirait les gens à lui⁶». Il était surtout un «modèle de piété et de vertu» et un curé exemplaire, selon les historiens A.G. Doughty et N.-E. Dionne⁷. C'est lui qui avait mis au point, quand il était curé à Château-Richer, le rituel des *quarantes heures* que les

2. ANDQ, série III, p. 72.

3. ANDQ, série II, ms 36.

4. *Ibid.*, p. 73.

5. Lucien Lemieux, «Baillargeon, Charles-François», *Dictionnaire Biographique du Canada*, Québec, Toronto, IX, 1977, p. 20.

6. *Ibid.*, p. 22.

7. *op. cit. ibid.*

autres curés suivront par la suite⁸. Voilà l'homme à qui l'abbé Hébert s'est attaché et avec qui il a vécu quotidiennement durant sept ans. Après les Raimbault, les Leprohon et les Harper, M. Baillargeon est sans doute le prêtre qui a le plus influencé sa vie. Il était né à l'Île-aux-Grues en 1798 et avait fait du ministère dans les environs de Québec, avant d'être curé à la cathédrale en 1831.

L'église et le presbytère

Le presbytère de la cathédrale était pourvu d'une bibliothèque importante⁹. À deux pas de la bibliothèque publique du Parlement et entouré des personnalités qui évoluaient au séminaire et à l'archevêché, l'endroit était des plus propices à l'abbé Hébert pour son perfectionnement sacerdotal et intellectuel. Il en profita pleinement avec l'assiduité au travail qu'on lui connaît. En s'astreignant chaque mois à rédiger ses sermons, il devait faire des recherches pour arriver à trouver les termes exacts et précis. Il accumula ainsi un riche bagage de connaissances théologiques qui l'aideront dans ses tâches futures de curé, surtout dans ses années de colonisation où il aura peu de possibilité de consulter les livres. Le curé Baillargeon, qui était exigeant sur la doctrine, appréciera de plus en plus les exposés théologiques de son jeune vicaire.

Le presbytère était une solide construction à l'endroit où il existe encore actuellement, sur le coin de la rue Buade, en haut de la côte de la Montagne. On en voit une reproduction dans une illustration de J.P. Cockburn. Il était pourvu d'un corridor qui permettait aux prêtres d'entrer dans la cathédrale, sans passer par dehors, ce qui était bien commode en hiver. En 1835, on fit des travaux d'aménagement des salles et des pièces du deuxième étage¹⁰. Cette maison se devait d'être assez spacieuse et accueillante, car souvent des prêtres de l'extérieur venaient prêter main forte à l'équipe presbytérale.

Quant à la cathédrale, elle était imposante, après sa réfection par François Baillargé. La façade était moins monumentale qu'aujourd'hui mais l'intérieur était sensiblement le même. En 1818, on avait fait les voûtes en plâtre et Thomas Baillargé avait rénové les chapelles latérales. Les sculptures et les peintures étaient du meilleur goût. L'abbé Hébert, déjà sensibilisé à l'art sacré, appréciait particuliè-

8. Pierre Savard, *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal: Fides, 1980, p. 36.

9. ANDQ, série III, p. 88, carton 93, 1832, inventaire par C.-Fr. Baillargeon; catalogue de la bibliothèque du presbytère.

10. ANDQ, série III, p. 52, et *Livre des délibérations*, 12 juil. 1835.

rement la beauté de la cathédrale qui l'aidait à prier avec les fidèles. Durant l'hiver cependant, il ne faisait pas chaud dans cette cathédrale. Les fidèles devaient être bien habillés. Encore en 1839, le livre des Délibérations notait, le 7 juillet, qu'il était «expédient de chauffer en hiver l'Église paroissiale au moyen des poêles russes».

Le gouverneur avait son propre banc dans l'église, pour lui et pour sa suite. Là pouvaient se placer aussi les députés venant de l'extérieur¹¹: le père de l'abbé Hébert y prendra place, de 1835 à 1837 au cours de ses séjours à Québec. Tout en remplissant ses devoirs religieux, il pouvait voir de près son fils évoluer à l'autel. Très pieux lui-même, il ne manquait pas de donner des conseils, dans ses lettres à ses enfants, sur les bienfaits de la messe et de la religion. La cathédrale était pleine d'évocations pour lui, car il y avait une influence entre sa décoration intérieure et celle de Lotbinière.

Le bedeau portait la «robe», dans cette église cathédrale, où l'on gardait un décorum particulier. Les constables, ayant leur écharpe et leur bâton d'office, maintenaient l'ordre. Dans le jubé, l'orgue faisait entendre sa puissante musique: six souffleurs étaient engagés pour l'activer¹². Les jubés latéraux étaient souvent occupés par les soldats catholiques ou par les élèves des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, comme le rapportent Mgr Amédée Gosselin et Mgr Henri Têtu.

Des cimetières avaient été aménagés à différents endroits autour de l'église. Il y avait le cimetière des Picotés, près des remparts et de l'hôtel-Dieu, où les morts de la picote avaient d'abord été enterrés. En arrière du presbytère, il y avait le cimetière Sainte-Famille. De chaque côté de la cathédrale, avaient été aménagés les cimetières Sainte-Anne et Saint-Louis. Ce dernier le long de la rue Buade, avait été transféré en 1833 à la rue Salaberry. C'est là que l'abbé Hébert devait aller le plus souvent pour les sépultures.

Il faut ajouter qu'en arrière du presbytère se trouvait une étable abritant chevaux, vaches, cochons, toute une présence rustique à laquelle le curé Baillargeon était fort attaché. Quand Mgr Turgeon fit construire le palais épiscopal actuel, on se plaignit de cette étable dans l'entrée. Mais le curé Baillargeon resta «sublimement imperturbable», selon l'expression de Mgr Têtu dans son *Histoire du Palais Épiscopal*. Vicaire à la cathédrale, l'abbé Hébert se trouvait donc encore très près des odeurs de la campagne. En tout cas, il ne perdit

11. ANDQ, *Livre des délibérations*, 1836. 12 mai et 19 juin.

12. *Ibid.*, 1837, 5 mars, p. 69.

pas l'habitude des animaux de la ferme, lui qui devint curé de campagne et colonisateur au Lac-Saint-Jean. Pour son ministère aux endroits éloignés, il utilisait un cheval de l'écurie curiale, à moins que Mgr Signay ne lui permette d'atteler sa jument, car ses relations avec l'archevêque étaient excellentes.

Le ministère à Notre-Dame

En plus du ministère ordinaire, les prêtres devaient s'occuper de plusieurs mouvements religieux, en particulier des confréries de Sainte-Anne et du Scapulaire, de la société de La Tempérance, des mouvements de bienfaisance comme les «Dames des pauvres», les «Dames de la Société d'Éducation», la «Société charitable des Dames de la Cité de Québec pour le soulagement des orphelins» (*Le Canadien*, 27 février 1835). Le soin des pauvres était une préoccupation constante au temps de l'abbé Hébert à Québec où l'on voyait des milliers d'immigrants par année, qui se distribuaient par la suite sur tout le continent. Plusieurs arrivaient dans le plus grand dénuement. Le curé Baillargeon avait préparé un cahier d'instructions utiles pour leur venir en aide. On leur donnait de la nourriture, des vêtements et des aumônes. On leur payait aussi leur logement¹³. La paroisse recevait parfois des octrois du gouvernement pour ces bonnes œuvres, dans des cas de désastre.

Pouvoir aux baptêmes, aux mariages, au viatique était la tâche habituelle du vicaire. Il n'est pas rare de voir dans les registres l'abbé Hébert signer près d'une dizaine d'actes de sépulture et de baptême dans la même journée. On comptait une moyenne de 700 sépultures par année à la cathédrale et encore plus de baptêmes.

Les fossoyeurs, comme les sacristains, étaient bien rémunérés et leurs salaires faisaient souvent l'objet de négociation. Il fallait des revenus assez substantiels pour subvenir à tous ces besoins. Les revenus venaient de plusieurs sources, pour la cathédrale comme pour sa succursale, l'église Notre-Dame-des-Victoires de la Basse-Ville. Ils venaient, non seulement des quêtes et du casuel mais aussi de la rente de propriétés appartenant à la cathédrale¹⁴.

Il fallait des vicaires très disponibles pour l'affluence énorme de gens venant de partout. L'abbé Hébert avait cette disponibilité. En parcourant les registres de la cathédrale, on a une idée du travail considérable qu'il accomplissait chaque jour. Il ne refusait aucun

13. ANDQ, série II. ms 49-51.

14. ANDQ, série II. ms 49-51.

service et se déplaçait facilement partout et à toute heure du jour, et de la nuit, selon les demandes des paroissiens.

Élection de Jean-Baptiste Hébert, le 8 avril 1835

Au début de l'année 1835, la venue des députés à Québec pour la session amena quelques activités au presbytère, car le Parlement se réunissait à deux pas de là. Ce qui était nouveau pour l'abbé Hébert, cette année-là, c'était que son père participait aux débats du Parlement, à titre de député; en 1808, il avait siégé au même endroit, mais Nicolas n'était pas encore né.

L'élection du major fut suivie de près par le clergé de Québec. L'abbé Hébert en parle dans sa lettre du 11 avril à son père:

... Vous ne sauriez croire combien de personnes ici ont pris intérêt à cette élection. Tout le monde en parle et maintenant tout le monde se réjouit. De sorte que l'opposition de Turcot, bien loin de vous avoir fait tort, comme il s'est efforcé de vous en faire lui-même par tout son bavardage, ne sert qu'à faire apprécier votre élection, et Turcot s'est fait plus domage à lui-même qu'à tous ceux contre qui il a chanté des sottises. M. Langevin et M. Turgeon vous félicitent pour votre triomphe. Monseigneur de Québec, M. Turgeon, M. Demers et enfin tous les Messieurs du Séminaire, en un mot tous les gens d'esprit et de bon sens, sont très contents de voir que vous avez gagné votre élection. M. Harper m'en dit autant de Nicolet. Il dit que M. Rimbault et M. Chandler, quoiqu'opposés, sont contents eux-mêmes que les choses se soient ainsi terminées. Hourra pour le Major Hébert toujours. [?] à présent je marche dans les rues de Québec, fier comme un écossais, depuis que je suis le fils d'un Honorable Membre de la chambre d'assemblée¹⁵.

On voit comment le père de Nicolas était très connu des deux évêques, et même du personnel du séminaire de Québec. L'abbé Hébert mentionne en particulier l'abbé Jérôme Demers, grand vicaire du diocèse et supérieur du séminaire, qui avait beaucoup d'estime pour le major. Il avait travaillé étroitement avec lui durant la construction du collège-séminaire de Nicolet.

Nicolas avait raison d'être fier du triomphe de son père, car celui-ci remplaçait un député prestigieux et doyen de la Chambre, Louis Bourdages. Par ailleurs, il avait défait, au terme d'une chaude

15. ASS, P 148.

lutte, un jeune candidat brillant et plein de promesses qui deviendra un homme politique influent, Joseph-Édouard Turcotte, dont nous avons déjà parlé.

Le major Hébert était au faite de sa carrière. Il venait de construire l'imposant collège-séminaire de Nicolet qui était une merveille pour le temps et qui reste encore un des principaux monuments de l'architecture québécoise. Il était «Major de milices du comté de Nicolet, District des Trois-Rivières». Au surplus, juge de paix, marchand et entrepreneur bien connu à Nicolet. On voyait régulièrement dans les adresses et les contrats de l'époque l'appellation «architecte, ingénieur» accolée à son nom. Ses fonctions l'avaient mis en relation avec les politiciens, les hommes de loi, les commerçants et le clergé de la province. Il n'avait pas manqué les occasions d'aller à Québec participer aux débats de la Chambre¹⁶. De plus, son beau-frère, Jean-Baptiste Proulx de Nicolet, lui-même député depuis 1820, l'avait mis au courant de tout et c'est lui qui l'avait exhorté à se représenter en 1835¹⁷. Jean-Baptiste Hébert avait été l'ami de Louis Bourdages, avec qui il avait toujours coopéré. Il partageait son idéologie politique et les électeurs reconnurent en lui un digne successeur de leur député disparu. Ils donnèrent donc leur confiance à Jean-Baptiste Hébert, qui d'ailleurs avait démontré, depuis de nombreuses années, son dévouement, son honnêteté et sa conscience professionnelle.

Le jeune Turcotte, qui avait pourtant plus d'instruction, faisait un peu peur à la population à cause de son manque d'expérience, sa vantardise et son ultra-nationalisme. Le patriotisme pondéré du major était beaucoup plus rassurant pour la population¹⁸. Il gagna avec une

16. *Ibid.*

17. Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal: Fides, 1977, tome I, pp. 347-348.

18. *La Gazette de Québec* publiait le 14 avril 1835: «L'élection du comté de Nicolet est terminée de la manière que toutes les personnes de rang, d'éducation et bien pensantes de la société le désiraient: M. Hébert a obtenu 1 103 voix et le jeune Turcot 902. Ce jeune homme irréfléchi a insulté la plupart des hommes respectables qui n'étaient pas pour lui; ce qui, sans doute, ne laissera pas d'augmenter son titre de jeune patriote distingué.

[...]

La conduite respectable et pleine d'urbanité du major Hébert contrastait avec la conduite grossière de ses adversaires.

[...]

Ceux qui ont dit que MM. Legendre et Proulx supportaient l'élection du major Hébert ont très bien dit mais ils auraient dû ajouter, comme fait véridique, que non seulement les patriotes, mais que toutes les personnes, de quelques différences d'opinions qu'elles fussent, voulant maintenir leur respectabilité, se sont réunis pour repousser ce jeune intrigant — dans sa nullité première».

majorité de 201 voix. Ce sont surtout les gens de Saint-Grégoire qui ont fait pencher la balance en sa faveur. Il y était toujours propriétaire de sa ferme, même s'il résidait désormais à Nicolet, et les Acadiens le considéraient comme un des leurs. Ce politicien expérimenté, de 57 ans, apparaissait l'homme de l'heure dans les circonstances difficiles que traversait le Québec, et digne de remplacer le doyen de la Chambre, Louis Bourdages, acadien lui aussi.

Nicolas assurait son père de sa solidarité: «J'ai pris part au trouble et à l'ennui qu'a dû vous procurer la longueur de l'élection et aussi je prends part à la joie de tous les gens sensés qui se réjouissent de vous voir membre du P.P. [Parlement Provincial]¹⁹».

Lettres de N.-T. Hébert à ses parents

Nicolas était devenu le grand ami de son père, et réciproquement son père avait confiance en lui. Ses frères également. L'abbé Hébert était toujours considéré par ceux-ci comme «le doyen» de la famille. Dans la même lettre du 11 avril à son père, il donne sagement son avis sur une consultation que lui avait fait son frère Antoine, toujours étudiant au collège de Nicolet depuis 1827. Celui-ci veut prendre la relève sur la ferme de Saint-Grégoire? — Il vaut peut-être mieux le laisser faire ce qu'il aime plutôt que de l'en dissuader:

Il paraît qu'Antoine persiste toujours dans le désir de sortir à Pâques pour se mettre à la culture, écrit-il. Je crois bien que le mieux c'est de laisser contenter son désir. Il m'a écrit dernièrement pour cela; je ne lui ai pas encore répondu. Je le ferai à la 1^{ère} occasion et je lui dirai que si vous y consentez, je suis bien d'avis qu'il sorte²⁰.

On a ici une illustration du style de l'abbé Hébert: il est direct, pratique et concis — et en même temps très diplomate. Tout en donnant son avis, il ne veut pas l'imposer; il évite surtout de briser les bonnes relations à l'intérieur de la famille. Jeune prêtre, il prend déjà une position d'arbitre au sein de sa famille, avec d'autant plus de simplicité qu'il semble être naturellement accepté de tous les siens. On voit ici transparaître son esprit d'initiative et de décision si souvent observé chez lui par les historiens.

À Québec, pendant ce temps, les activités économiques et sociales semblaient reprendre de la vigueur. *La Gazette* du 25 avril

19. N.T. Hébert, Québec, 11 avril 1835, à J. Bte Hébert. Écuyer, Major, M.P.P., Nicolet, ASS P 148.

20. *Ibid.*

rapportait un dîner d'hommes d'affaires où le futur magnat du bois, William Price, était à l'honneur, celui-là même qui exploitera les forêts du Lac-Saint-Jean à côté des terres du curé Hébert. Le dîner avait lieu à l'hôtel Albion dans la côte du Palais.

Avant-hier, écrit le journal, environ 130 messieurs prirent leurs sièges, au dîner St-George, dans la salle de l'Albion Hotel. William Price, écuyer, était au fauteuil, ayant à droite et à gauche: M. le colonel Nichols, commandant de la garnison; M. le colonel McDougal; le colonel Godby de l'artillerie; le major Airey, secrétaire militaire; le député-maître des postes, J. Duval, écuyer; G. Pemberton, écuyer, et autres messieurs. Parmi les vingt-et-une santés qui furent bues, furent celles usitées: à la Famille Royale, l'armée, la marine, le jour que l'on célèbre, «nos co-sujets Canadiens,» «les Associations Constitutionnelles,» etc.

À la suite de ce texte, dans le même journal, on pouvait lire des nouvelles sur l'abbé de La Mennais qui avait changé radicalement depuis sa période ultramontaine, celle que l'abbé Hébert avait connue au séminaire de Nicolet (chapitre 3). Son livre *Paroles d'un croyant* venait d'être publié au Canada, en même temps qu'en France. Dans son journal *L'Avenir*, La Mennais se faisait le champion de la séparation de l'Église et de l'État, de la liberté de conscience, de la liberté d'enseignement, de la liberté d'association et de la liberté de la presse. Au pays, plusieurs prenaient ce tournant, à la suite de La Mennais, en particulier les patriotes. Quant à l'abbé Hébert qui lisait ces nouvelles et en parlait avec l'équipe presbytérale, il se tenait plutôt loin des théories extrêmes, étant avant tout un homme d'action.

Dans la paroisse de la cathédrale, le travail ne manquait pas. En mars on faisait la neuvaine de saint Joseph. Ensuite venaient les *jours saints*. Après Pâques, se succédaient les grandes fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Eucharistie, et aussi la préparation des enfants à la première communion. Cette année, l'abbé se sentait débordé et disait n'avoir pas le temps de penser à lui:

...Il n'y a pas encore eu moyen pour moi, jusqu'à présent, de penser à ma personne. D'abord nous avons eu la 1^{ère} communion, ensuite quelques jours après, la confession des petits enfants qui n'ont pas encore fait leur 1^{ère} communion, ce qui nous a occupés toute la semaine dernière. Cette semaine c'est l'Ascension, et vous savez, dix jours après vient la Pentecôte, jour où je dois prêcher, quoique pourtant j'aye prêché il y a bien huit jours. Ensuite viendra la grande communion, la confirmation de ces enfants-là. Et remarquez

bien que, par rapport à ces fêtes là, on ne peut pas s'absenter aisément pour promenade²¹.

L'abbé Hébert fait souvent allusion à des prédications qui se succèdent après une semaine seulement. Il a développé de l'assurance et de la maîtrise en la matière et il n'est plus nécessaire pour lui de rédiger entièrement ses sermons ou de les apprendre par cœur.

Il allait ordinairement passer quelques jours chez lui à Nicolet, durant la belle saison. Chaque printemps, il commence à en parler tôt dans ses lettres. Il a besoin de revoir tous les siens, la terre natale de Saint-Grégoire et son village où ses parents demeurent avec ses frères et sœurs. Il a hâte aussi de voir tous ses amis et les prêtres du collège-séminaire. Il a besoin de ces vacances pour sa santé, car son travail à Québec est très accaparant. Cependant cette année, en homme de devoir et en prêtre très attaché à son ministère auprès des âmes, il préfère retarder ses vacances plutôt que de manquer à ses tâches. Il explique dans sa lettre, en fin de mai, que Mgr Turgeon pourrait l'amener avec lui jusqu'à Trois-Rivières, mais il résiste à la tentation:

...ne m'attendez pas encore à présent, écrit-il à ses parents. Vous voyez qu'il n'est pas beaucoup facile pour moi de quitter; vous ne devez pas douter que je profiterai de la première bonne circonstance qui se présentera pour aller vous voir. Et pour moi, j'aime mieux retarder quelque temps le plaisir de ma promenade, que de manquer en rien au devoir de la place que j'occupe²².

Cette dernière phrase traduit bien le caractère de Nicolas: il a développé un sens profond de la responsabilité. Son devoir passe en premier. C'est une constante dans sa vie. C'est pourquoi il attire la confiance et le respect. Il va à Nicolet finalement en fin de juin et il est de retour à Québec dès le début de juillet. Le 13, il répond à une lettre de son frère Antoine: ...«J'ai reçu ta lettre avec beaucoup de plaisir, car j'étais inquiet de papa. [...] Je n'ai rien d'extraordinaire, sinon qu'un peu plus d'ouvrage qu'à l'ordinaire²³...»

À l'automne 1835, les activités parlementaires reprennent à Québec. Papineau les a préparées par une réunion à Trois-Rivières avec quelques députés, dont Jean-Baptiste Hébert. Celui-ci est à Qué-

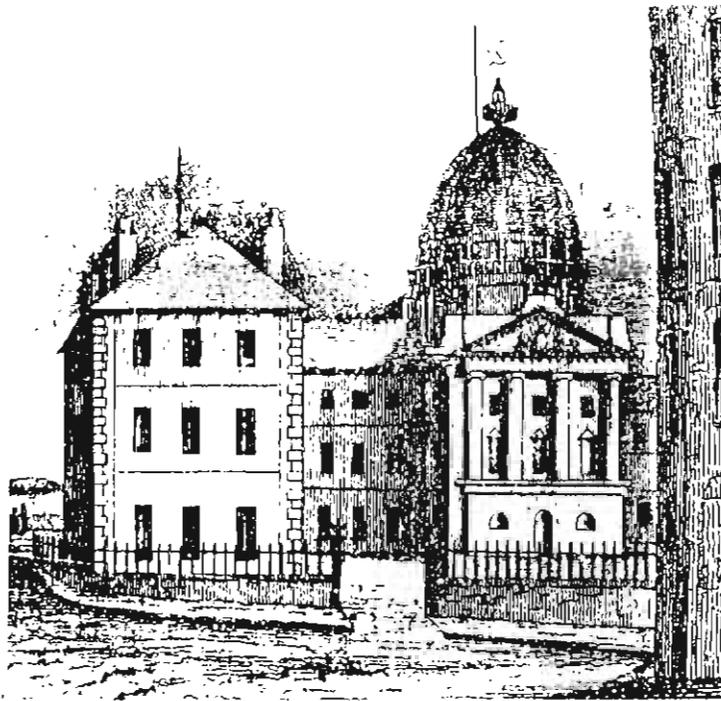
21. N.T. Hébert, Québec 25 mai 1835, ASS, P 148.

22. *Ibid.*

23. N.T. Hébert, Québec 13 juillet 1835, à Monsieur Ant. Hébert, Nicolet, ASS, P 148.

bec avec Papineau, à la fin d'octobre pour l'ouverture de l'Assemblée législative. Le 29, il participe au dîner de gala donné par le gouverneur au Château Haldimand, car le château Saint-Louis avait brûlé en 1834, comme on s'en souvient.

La joie est grande pour l'abbé Hébert d'avoir son père à ses côtés. Eux qui s'écrivaient souvent de longues lettres pouvaient maintenant s'entretenir de vive voix, soit au presbytère, soit dans l'édifice du parlement voisin, soit encore en faisant une promenade ensemble. Les deux hommes pouvaient même monter à la coupole du parlement et jouir longuement du beau paysage qui dominait le port et la Basse-Ville²⁴. Nicolas apprendra beaucoup, au cours de ces conversations avec son père, sur les affaires du pays et sur les intrigues politiques qui se jouaient au parlement. Ces échanges lui serviront plus tard dans ses démarches auprès du gouvernement, pour la colonisation.



Le Parlement de Québec au temps de l'abbé Hébert, à quelques pas du presbytère où il était vicairé. *ANQ*

24. Alfred Hawkins a écrit en 1834: «From the dome there is a splendid view of the picturesque scenery around, which is gained by ascending a staircase until the spectator reaches a small gallery on the outside, and encircling the dome, at the base of the lantern. The whole building is solid and substantial, being of cut stone». (*Picture of Quebec*, Quebec 1834, p. 254).



La cathédrale Notre-Dame de Québec et le presbytère en arrière, au temps du curé Hébert. *Album-Souvenir de la Basilique de Notre-Dame de Québec, 1923, p. 13.*



Le presbytère, en arrière de la cathédrale Notre-Dame de Québec. Il a été construit, après le feu de 1922, au même endroit que celui qui existait au temps du curé Hébert. *P.-M.H. 1987.*

La famille Hébert à Québec (1836)

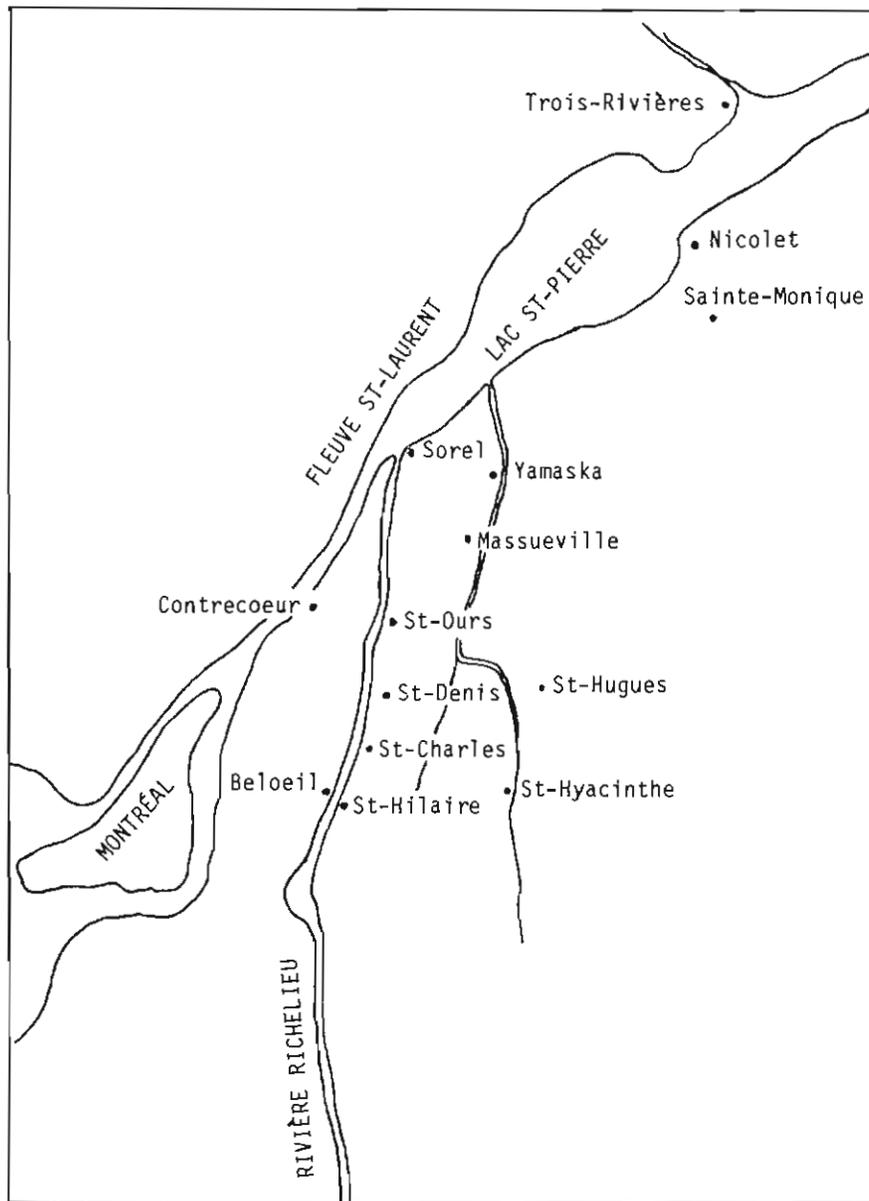
Le major Hébert à Québec.

Confiance en la prière.

Homélie et ministère occasionnel.

Calixte Hébert à Québec.

Les frères Hébert à Québec.



carte: diane beaulieu

Région du Richelieu où les patriotes évoluaient. Les villages de cette région, avec Nicolet, étaient le territoire du député Jean-Baptiste Hébert. Il a construit des églises dans cette région, de même que son fils et ses gendres.

La famille Hébert à Québec (1836)

Le premier jour de l'année 1836, le clergé de la cathédrale et les deux évêques viennent offrir leurs souhaits à Lord Gosford¹, en bons voisins qu'ils sont. Il n'était pas question, surtout à la cathédrale, de critiquer l'autorité civile, ou même de se mêler de politique. Les deux instances, religieuse et civile, s'appuyaient l'une sur l'autre. L'église catholique de l'époque était loin d'être triomphaliste: elle devait lutter pour se maintenir. Les prêtres étaient peu nombreux. Les jeunes hésitaient à s'engager dans la prêtrise. N'ayant pas l'aide des religieux, chassés depuis la conquête, les prêtres séculiers devaient tout faire seuls dans la paroisse. On a dit que le clergé, de 1830 à 1840, était supérieur à celui de la décennie suivante². Lord Durham en tout cas, en 1840, lui a rendu un vibrant témoignage pour son dévouement et son désintéressement³.

Le major Hébert à Québec

En février, le major Hébert se trouve de nouveau à Québec pour les débats de la Chambre d'Assemblée. Il y sera une bonne partie de l'année et son travail sera important. Il fait même partie d'un comité parlementaire sur l'éducation avec les députés: Huot, Boutillier, Bouffard, Child, Cardinal, Fraser, Guillet, Girouard, Meilleur et Power⁴. Le major Hébert pouvait apporter une contribution en éducation, car il avait beaucoup travaillé à Saint-Grégoire pour établir et maintenir une école de fabrique. Il avait aussi plusieurs grands enfants aux études supérieures à Nicolet et à Trois-Rivières.

1. *La Gazette de Québec*, 8 janvier 1836.

2. Pierre Savard, *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal: Fides, 1980, p. 28.

3. *Ibid.*

4. *Le Canadien*, 6 janvier 1835.

À Québec, il était très actif et travaillait avec des politiciens comme Louis-Joseph Papineau, Norbert Morin et Elzéar Bédard. Les grandes questions de l'heure absorbaient son attention: l'immigration, la concession des terres dans les «townships», la question du collège et des biens des jésuites, et surtout les droits de la communauté canadienne-française qui prenaient alors une bonne part des débats de la Chambre.

Jean-Baptiste Hébert était membre du parti des patriotes et voyait en solidarité avec eux. En 1836, les assemblées de patriotes se multipliaient dans les villes et les campagnes. Ludger Duvernay, que Jean-Baptiste Hébert rencontrait, soit à Québec, soit à Trois-Rivières, sera arrêté et emprisonné: on jugeait son attitude journalistique «menaçante pour la sécurité de l'État». Les tensions politiques qui culmineront dans la violence en 1837 et 1838 commençaient déjà à se faire sentir.

Dans toutes ces luttes, Jean-Baptiste Hébert gardait une foi religieuse profonde et pratiquait, de façon exemplaire, sa religion catholique. Il recevait les sacrements fréquemment. Il recommandait à ses enfants, dans des lettres qui nous sont parvenues, la prière et la messe et tous les secours de la religion pour traverser les épreuves de la vie. Dans une lettre à son fils Antoine, le 25 décembre 1835, il encourageait celui-ci à se «rendre à l'église afin d'y recevoir les plus grands secours que nous puissions recevoir dans la vie. D'abord le sacrifice de la messe, la communion...⁵»

Confiance en la prière

Nicolas marchait sur les traces de son père et de sa mère, elle aussi profondément chrétienne. Sa vocation sacerdotale était bien enracinée. Élevé dans une famille foncièrement catholique, il s'était engagé dans la prêtrise sans hésitation. Il croyait en l'efficacité de la prière et des sacrements dont il était le ministre consacré. Une lettre à son père, le 4 août 1835, nous dévoile un peu de sa foi spontanée. Une épidémie de vers s'attaquait au blé dans la région de Nicolet et ailleurs dans la campagne. L'abbé Hébert avait confiance que la prière enrayerait l'épidémie:

J'ai reçu une lettre de M. Harper hier qui m'apprend une bien triste nouvelle: il paraît que le blé va être tout mangé par les vers. Cependant il m'annonce en même temps que MM. Raimbeault et Langevin font des processions à force;

5. Jean-Baptiste Hébert, Québec, 25 décembre 1835, à Antoine Hébert, Nicolet, ASS, P148.

il faut espérer que par ce moyen vous conserverez quelques minots de blé dans la paroisse. Les paroisses d'en haut de la rivière Chambly et d'ailleurs se plaignent du même fléau. Lorsque M. Fréchette a été à Montréal, les curés des environs faisaient des processions de tous côtés pour détruire la vermine. Je souhaite qu'ils réussissent à la faire toute mourir⁶.

M. Langevin était vicaire de M. Rimbault à Nicolet et M. Fréchette était vicaire à la cathédrale avec l'abbé Hébert.

Homélies et ministère occasionnel

L'abbé Hébert mettait beaucoup de soin à préparer ses prédications, comme on l'a vu⁷. Les livres de prônes de la cathédrale de Québec nous ont conservé les thèmes de ses sermons ou homélies. En voici la liste durant les trois premières années: la charité, l'amour de la vérité, les promesses du baptême, la pensée de la mort, le malheur des passions, le mélange des bons et des méchants, la connaissance de Jésus-Christ, la mortification, la fidélité dans les petites choses, le péché, la reconnaissance, la fréquentation des sacrements, la crainte de Dieu, la fuite des occasions de péché, l'amour de Dieu, l'éloge de saint Pierre, gloire à rendre à Dieu, la grâce, le respect des temples, la communion, la passion, les effets du péché, la paix que procure la vertu, le ciel, la confession, l'amour de Jésus.

L'abbé Hébert prêchait régulièrement tous les mois et se préparait plusieurs jours à l'avance. À tous les mois de mars, à l'occasion de la neuvaine à saint Joseph, les fidèles de la cathédrale pouvaient entendre des prédicateurs éminents, y compris les évêques disponibles. L'abbé Hébert figurait toujours dans la liste des prédicateurs de cette neuvaine.

Sa vie à Québec se déroulait dans le dévouement auprès des grands de ce monde, autant qu'auprès des petits. Il raconte par exemple qu'un notable lui a payé des honoraires spéciaux pour le baptême de son enfant:

... J'ai fait un baptême pour M. Pierre Pelletier qui m'avait invité particulièrement comme étant un de mes paroissiens et je ne m'en suis pas retiré les mains nettes, mais avec 10 chelings. C'est la façon des Messieurs ici. Ils invitent des jolis garçons, comme moi par exemple, pour faire baptiser leurs enfants et puis ils détachent la bourse.⁸

6. N.-T. Hébert, Québec, 4 août 1835, à Jean-Baptiste Hébert, Nicolet, ASS, P 148.

7. Lettre du 23 novembre 1833, déjà citée.

8. N.T. Hébert, Québec, 23 novembre 1833, au Major Jean-Baptiste Hébert, Ingénieur, de Nicolet, ASS, P 148.

À lire l'abbé Hébert, on remarque qu'il y avait des *classes de gens* à Québec: des «gros bourgeois anglais» ou «écossais» ou des «Messieurs», riches notables de la ville. Grands ou petits, ils sont tous *ses paroissiens*. Encore ici, Hébert se dit joli garçon. Était-il particulièrement joli? — Difficile à affirmer puisqu'on n'a pas sa photo à cette époque. Probablement que le jeune vicaire voulait faire plaisir à ses parents, comme tous les enfants sachant que pour leurs parents ils sont toujours jolis.

Parfois son nom paraissait dans les journaux, pour une messe solennelle ou pour un mariage de marque: «Aujourd'hui à neuf heures du matin, il a été chanté une Grand'Messe solennelle, en l'honneur de St. Augustin, recommandée par MM. les Imprimeurs. MM. Delorme et Glackemeyer chantaient à l'orgue, accompagnés de plusieurs Musiciens. Messire Aubry officiait, Messire Hébert comme diacre et Messire Belisle comme sous-diacre. Le Pain-béni était à douze étages et l'on a fait une quête au profit des Orphelins. Il y avait beaucoup de monde attiré par la pompe et la sainteté de la cérémonie⁹».

On lira assez souvent des annonces semblables dans les journaux. Par exemple dans *Le Canadien*, le 21 septembre 1838: «MARIÉS. Mardi midi, par le Rév. Messire Hébert, M.J.B. Corriveau, à Dlle. Tartice Todd, tous deux de cette ville...»; dans *Le Canadien* 6 septembre 1839: «MARIÉ. Mardi dernier, par le Révérend Messire Hébert, Vicaire, M. Thomas Trudel, Imprimeur, à Demoiselle Rose de Lima, fille unique de Sieur Nicolas Julien, Mtre Charron, tous deux de cette ville.»; dans *La Gazette de Québec*: «MARIAGES. À Québec, le 28 du courant, par messire Hébert, M. Charles Gravel, âgé de 77 ans, à demoiselle Josephite-Brigitte Corneau, âgée de 17 ans [sic].¹⁰»

L'abbé Hébert circulait souvent à la Basse-Ville où résidaient une grande partie de ses paroissiens. On trouvait là les banques, la bourse et la douane. Les gens de la Haute-Ville venaient y faire leurs affaires. Les bateaux, jusqu'à 1000 par année, y amenaient des immigrants, des visiteurs, de la marchandise... Les débardeurs étaient nombreux et les maisons pleines de résidents entassés dans de petits appartements, de chaque côté des rues étroites. Les peintures de J.P. Cockburn en 1832 nous en donnent une excellente représentation¹¹.

9. *Le Canadien*, Québec, 28 août 1835. L'abbé Joseph Aubry était professeur du séminaire de Québec et M. Louis-Léon Belisle était vicaire à Saint-Henri-de-Lauzon.

10. *La Gazette de Québec*, Québec, 30 avril 1840.

11. Christina Cameron et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec: Garneau, 1976.

En septembre 1836, un incendie dans la Basse-Ville met à l'épreuve ses habitants. Deux mois après, un autre incendie dévaste des maisons de «Près-de-Ville», dans la direction de l'Anse-aux-Foulons. L'abbé Hébert est sollicité par les sinistrés, et les aumônes vident ses goussets. Dans une lettre du 1^{er} décembre 1836, il parle à ses parents des épreuves qui l'entourent, des malades à la Basse-Ville et «des feux épouvantables, des pauvres à pleines portes. Voilà bien de quoi affliger tout homme un peu sensible, et toute bourse un peu mince¹²». Si les pauvres viennent «à pleines portes» solliciter son aide et ses aumônes, c'est qu'il a acquis à Québec une réputation de bonté et d'accueil: il est l'homme des pauvres et des petites gens, sensible à leurs malheurs et toujours disponible pour eux. Et puis, semble-t-il, il a toujours de l'argent de sa poche à leur donner. On sait que l'incendie de 1836 fut particulièrement dévastateur pour les paroissiens de la Basse-Ville dont il se disait «curé».

Calixte Hébert à Québec

Dans la même lettre, Nicolas donne à ses parents des nouvelles de son frère Calixte. En effet celui-ci est en pension à Québec pour apprendre l'anglais et s'initier à un métier. Jean-Baptiste Hébert avait plusieurs garçons à établir. Peu de terres restaient disponibles dans les seigneuries et les nouveaux «townships» étaient contrôlés par les Anglais. Il fallait donc trouver des débouchés dans des métiers ou des professions afin d'éviter que les enfants ne s'expatrient aux États-Unis. Le père connaissait plus que tout autre l'importance de l'anglais dans les affaires. Étant donné que son aîné, Nicolas, était à Québec, l'occasion était belle pour lui confier Calixte, afin qu'il apprenne l'anglais dans la capitale, et en même temps les secrets du commerce qui était aux mains des Anglais. Jean-Baptiste Hébert était retourné à Nicolet entre deux séances du Parlement. Nicolas lui écrit:

... Je suis bien portant et Calixte aussi. On se voit tous les jours ou tous les deux jours et le dimanche on veille ensemble, soit chez Madame Chinic ou chez MM. Gauvin, Belleau, Tardif, Notaire Parent etc... Calixte a des compagnons d'école anglaise depuis quelque temps, entre lesquels se trouve Pierre Baillargeon frère du curé¹³.

12. N.T. Hébert, Québec, 1^{er} décembre 1836, au Major Jean-Baptiste Hébert, Écuyer, M.P.P. Marchand, Nicolet, ASS, P 148. (Les incendies à la Basse-Ville eurent lieu le 10 septembre et le 24 novembre, détruisant chacun près de 50 bâtisses: Voir *La Gazette de Québec*, 26 novembre 1836.)

13. ASS, P 148, *Op. cit.*

On voit l'importance de la vie sociale pour l'abbé Hébert: il va veiller tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, accompagné de son frère Calixte, qu'il voit presque tous les jours. Le frère du curé Baillargeon est aussi de la partie. On s'est créé à Québec un cercle d'amis qui permet d'être bien au courant de ce qui se passe en ville. L'abbé Hébert vit au ras des gens et des événements. Se rencontrer et causer faisaient partie des plaisirs de la vie; quand ce n'était pas de vive voix, c'était par la plume:

Un petit moment de récréation; il y a assez longtemps que je travaille, il faut que je me délasse, et le meilleur moyen et le plus agréable pour moi, c'est de jaser avec vous, par le bout de la plume, quand je ne puis le faire par le bout de la langue. (*Ibid.*)

L'abbé Hébert s'informe dans la même lettre des affaires de la famille et de l'économie générale qui n'est pas trop reluisante par les temps qui courent. Ce sujet «*m'intéresse beaucoup*», écrit-il. Au port de Québec, il a l'occasion d'acheter des marchandises à bon marché pour Nicolet, en particulier le poisson du golfe. Il poursuit:

J'aimerais recevoir de vos nouvelles plus souvent. J'espère qu'à présent Antoine pourra écrire plus facilement, car probablement qu'il n'est plus occupé comme il l'était à votre retour de Québec. Donnez-moi des nouvelles du commerce et de la famille, cela m'intéresse beaucoup. J'ai entendu dire que le poisson avait baissé de prix, au moins à Montréal. Avez-vous reçu les deux quarts de Saumon que je vous ai envoyés par M. Roy et les cordes de violon par M. Giroux. Je n'ai pas reçu de lettre de Nicolet depuis ces dates. Pourtant je me trompe j'en ai reçu une couple, mais qui étaient d'une date antérieure. J'en ai payé la poste et le plus drôle en cela, c'est que c'était une lettre de Maître Léon, qui comme vous pouvez bien penser ne contenait pas pour la valeur de 20 sous que j'ai payé pour l'avoir. Je vous en parle seulement pour badiner. Je ne voudrais pas que vous lui en parliez. Calixte doit l'avoir averti dans une de ses lettres de ne plus écrire par la poste.¹⁴

L'abbé Hébert, comme on le voit, ménage ses sous. Il n'est pas riche. D'ailleurs, la crise économique s'annonce. Ce sera une des causes des troubles 37-38. Malgré les rigueurs du temps, les relations sont fréquentes entre les membres de la famille Hébert, que ce soit par correspondance ou par des rencontres à Québec. Il y a aussi un

14. *Ibid.*

bon trafic de marchandises entre Québec et Nicolet, grâce en partie à l'abbé Hébert qui voit à tous les échanges possibles, utiles ou agréables. Envoyer deux barils de poisson à sa famille, c'est quand même une expédition considérable. Il veut aider sa parenté et ses amis avec des achats à meilleur prix au port de Québec. Il est possible aussi que cette marchandise fût destinée au magasin Hébert à Nicolet.

Les frères Hébert à Québec

Nicolas attirait ses frères à Québec, pendant qu'il y était vicaire. Après son départ pour la région de Kamouraska, deux autres de ses frères viendront s'établir à Québec en permanence: Étienne y aura son bureau d'architecte et Jean-Baptiste-Célestin son bureau de notaire. Les deux ont encore des descendants à Québec. L'écrivain Maurice Hébert, le père d'Anne Hébert, a bien souvent songé à l'époque de son oncle, l'abbé Nicolas Hébert. Recueillant pieusement ses lettres héritées du notaire, il aimait s'imaginer son oncle dans le décor du vieux Québec. De son bureau de la Haute-Ville, où il dirigeait les activités du tourisme provincial, il revoyait l'époque où l'imposant vicaire, portant soutane noire et rabat, circulait dans les rues du port. Sur le fleuve se profilaient des dizaines de mats géants se balançant sur leurs lourdes coques. Les gens affluaient de partout vers les deux grandes places publiques, l'une en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires, et l'autre en face de la cathédrale. Gens venant d'Europe et de la colonie, de la ville et de la campagne. Les vêtements étaient des plus variés: robes bouffantes, manteaux longs et stylisés, pantalons généralement amples, tuques, chapeaux de tout genre. Les soldats et les matelots se mêlaient à la foule avec leurs habits colorés. On entendait parler dans plusieurs langues, mais surtout en français. L'abbé Hébert se mêlait aux conversations, allant de la Haute-Ville à la Basse-Ville, plusieurs fois par jour. Il était l'homme de la sérénité et de la paix, qui avait toujours un bon mot pour chacun et qui apportait secours dans la détresse.

Fernand Ouellet écrit: «... l'année 1836 est marquée par une accumulation de mauvaises récoltes [...] Dans le district de Québec, un des principaux centres de dépression, les récoltes avaient été fort mauvaises depuis plusieurs années¹⁵». Les journaux annonçaient des collectes pour les pauvres et des points de distribution de vivres et de vêtements à Québec. Les prêtres de la cathédrale étaient alors très sollicités. — l'abbé Hébert entre autres qui était connu pour sa disponibilité et ses charités.

15. Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840, changements structuraux et crise*, Ottawa: Université d'Ottawa, 1980, pp. 422-423.

Le climat social et politique s'était aussi détérioré durant cette année 1836. Une session spéciale du Parlement n'avait duré que douze jours. Le Haut-Canada, de son côté, réclamait les mêmes réformes qu'au Bas-Canada.

Tout s'annonçait noir à l'horizon. Mgr Signay à Québec pensait que le gouvernement n'était pas assez ferme à l'égard des patriotes. L'abbé Hébert, lui, se trouvait alors déchiré entre l'opinion de son évêque et les convictions politiques de son père. Ainsi se terminait l'année 1836. Elle annonçait les deux années difficiles qui ont si fortement marqué l'histoire du Québec, les années 37-38.



Maurice Hébert (décédé en 1960), fils de Jean-Baptiste-Célestin Hébert, frère du curé Hébert. Il a conservé des lettres et des photos de son oncle le curé Hébert, pour qui il avait une grande admiration. *Collection de la famille.*

Les troubles 37-38

Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Charles.

Le clergé et les patriotes.

L'abbé Hébert encourage son père.

Québec sous l'autorité militaire.

Jean-Baptiste Hébert emprisonné à Montréal.

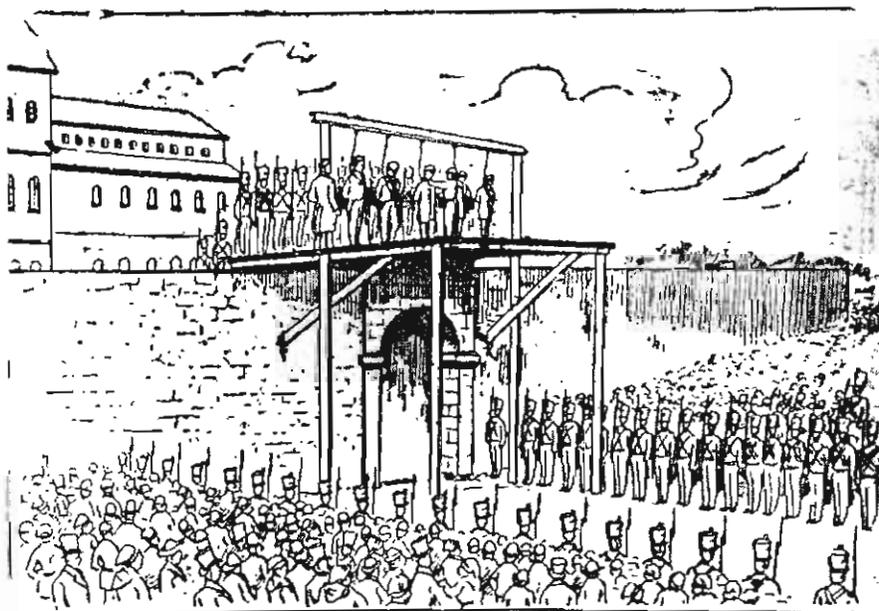
Intervention de l'abbé Hébert.

Année sombre pour la famille Hébert.

L'aide aux pauvres.



Redoute Dauphine, Parc de l'artillerie à Québec, comme au temps du curé Hébert. P.-M.H., 1987.



La prison à Montréal d'où le curé Hébert délivra son père emprisonné avec les patriotes en 1838. L'artiste a représenté la pendaison de quelques patriotes en avant de la prison. ANQ

Les troubles 37-38

En 1837, les patriotes éprouvent le besoin de promouvoir leur cause et de répandre leurs idées dans le pays. Puisque leurs débats au Parlement sont toujours mis en échec par Londres, ils espèrent se gagner l'opinion publique en organisant des assemblées populaires dans les régions.

Saint-Ours, Saint-Charles, Saint-Denis

Les écrits de Robert de La Mennais venaient d'être publiés au pays, comme on l'a vu (chapitre 9). Les journaux des patriotes revendiquaient dans le même sens la souveraineté du peuple et l'autonomie du Parlement¹. On avait l'exemple des pays d'Europe et des pays du sud qui acquéraient leur autonomie. La fièvre démocratique prenait donc de l'ampleur ici comme ailleurs. L'assemblée de Saint-Ours, le 6 mai 1837, donna le ton pour d'autres assemblées de région. On y proclama un manifeste, en 12 résolutions, qui fut le lancement de la révolte, après que le gouvernement britannique eût enlevé ses pouvoirs à la Chambre d'Assemblée de Québec par les Résolutions Russell, répondant ainsi aux «92 Résolutions» des patriotes. La sixième résolution de Saint-Ours stipulait notamment: «Nous nions au Parlement anglais le droit de légiférer sur les affaires intérieures de cette colonie contre notre consentement... [...] En conséquence, nous regardons comme nul et non avenue l'acte qui incorpore la société dite *Compagnie des Terres...*»². Il s'agissait de la «British American Land Company» qui s'était emparée des terres des Cantons-de-l'Est. Jean-Baptiste Hébert s'élevait particulièrement dans ses discours patriotiques

1. Jean-Pierre Langlois, «L'Église face aux patriotes en 1837-1838», *La Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique*, Ottawa, 1984, pp. 23-24.

2. Cité dans Daniel Latouche, *Le manuel de la parole*, Québec: Boréal, 1977, tome I, p. 72.

contre ce monopole dont le gouverneur profitait, au détriment de l'Assemblée des députés. Il avait quitté Québec le 27 août après avoir participé aux débats. Lafontaine aurait voulu que la session se continue pour éviter les affrontements violents, mais Gosford n'accepta pas. Des historiens ont pensé qu'un complot était monté contre les Canadiens et que des fanatiques anglais avaient profité de la situation pour susciter un soulèvement aussitôt écrasé.

Les partisans du Doric Club s'armaient et les Fils de la Liberté faisaient de même, du côté des francophones. Ces groupes s'agitaient à Montréal tandis qu'à Québec, l'imposante force des troupes britanniques tenait en respect les agitateurs. Cela n'empêcha pas le fougueux patriote et avocat Joseph-Édouard Turcotte, qui avait perdu ses élections aux mains de Jean-Baptiste Hébert, de monter une foule de 1000 patriotes rassemblés au marché Saint-Paul (l'actuelle place de la Gare du Palais à Québec) et d'aller chahuter par les rues de la capitale le 19 novembre 1837.

Dans la région du Richelieu, une grande «assemblée des six comtés» eut lieu à Saint-Charles, le 23 octobre: on y vota une série de résolutions semblables à celles de Saint-Ours. Puis on passa de la parole aux actes. Le 23 novembre, ce fut l'engagement armé de Saint-Denis.

Cette région du bas Richelieu était le fief de l'ancien député Louis Bourdages que Jean-Baptiste Hébert remplaçait. Celui-ci y voyageait beaucoup. Il avait vu à Chambly les gens fondre leurs cuillères pour fabriquer des balles de fusil, afin de se défendre contre les habits rouges. Il en parlait à ses compatriotes de Nicolet (Dépositions des patriotes, ANQQ).

Le clergé et les patriotes

L'abbé Hébert a été intimement mêlé aux luttes de son père, tout en se tenant à l'écart de tout engagement. Son curé et son évêque se prononcèrent contre la rébellion armée et il se rangea obligatoirement de leur côté. Mais il était très inquiet de la tournure que prenaient les événements, surtout après la bataille de Saint-Denis. Toute cette année 1837 se passa pour lui dans la crainte pour son père et pour les pauvres patriotes dont il épousait la cause, tout en réprouvant les excès violents.

Les représailles de Colborne furent impitoyables. Les maisons des patriotes furent brûlées. Plusieurs habitants se trouvèrent ruinés. Des familles perdirent leur chef ou un de leurs membres. Des centaines de Canadiens furent tués ou blessés, emprisonnés ou chassés. D'autres

s'enfuirent. La désunion brisa les foyers. Enfin tout le cortège de la guerre civile s'abattit sur le peuple. Traîtres et opportunistes profitaient de la situation, dénonçaient des rivaux et s'emparaient de leurs propriétés. Le coût des biens de consommation grimpa. La vie économique, sociale et politique fut paralysée.

L'abbé Hébert encourage son père

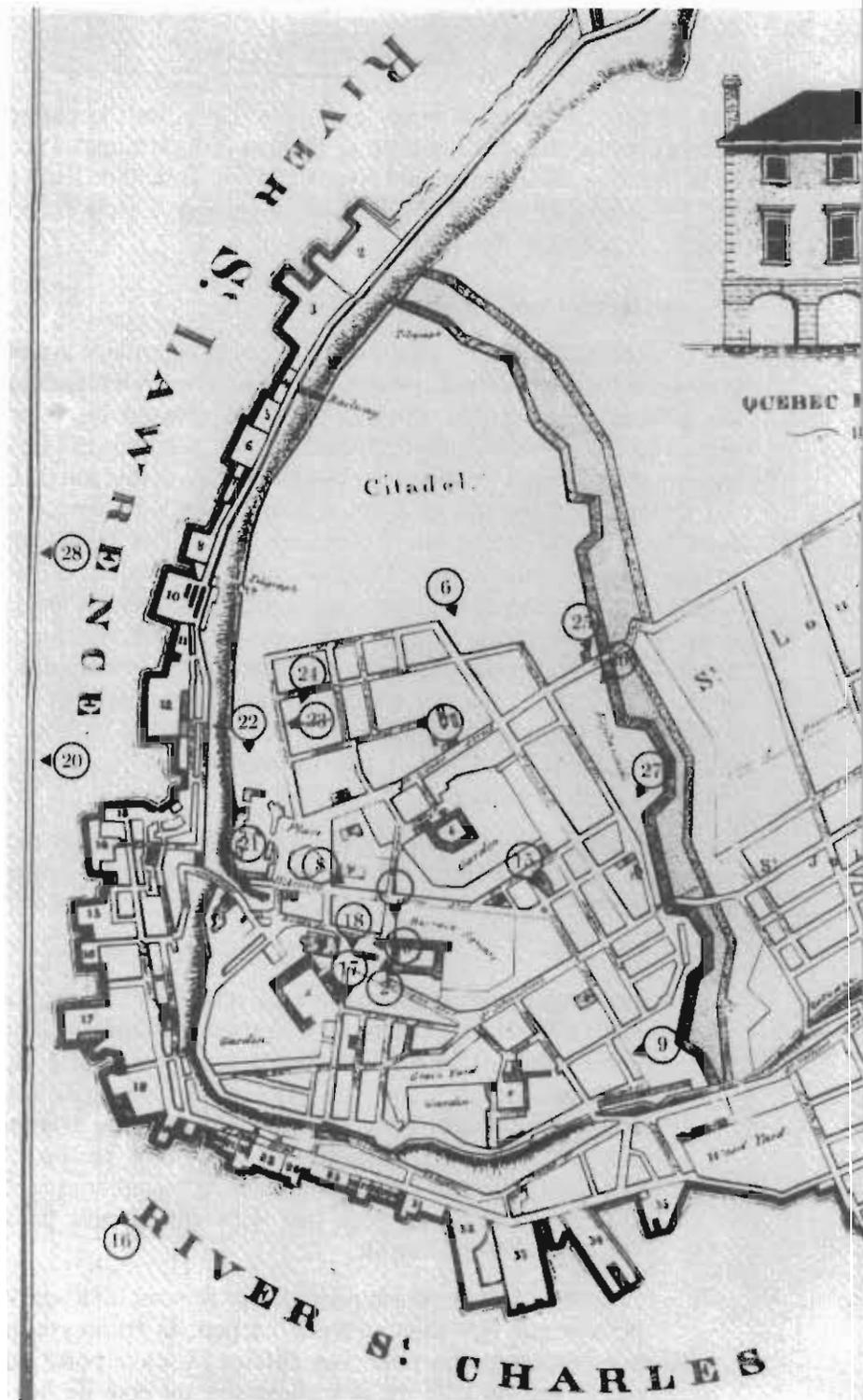
Depuis 1835, les affaires politiques et nationales avaient accaparé Jean-Baptiste Hébert, ce qui avait amené un ralentissement dans ses affaires personnelles. Pour la politique, il avait discontinué son travail au collège-séminaire de Nicolet où il n'y avait plus que certains travaux d'intérieur à terminer. Il devait siéger au Parlement de Québec, participer à des comités et à des assemblées. Comment continuer à faire face à ses obligations financières, à nourrir et à éduquer sa grande famille, sans revenus? Les députés, à l'époque, n'étaient pas rémunérés. Ils recevaient seulement de modestes indemnités de séjour pour la session. Jean-Baptiste avait ouvert à Nicolet un magasin général dans l'espérance que ce commerce lui rapporterait des revenus pendant qu'il était occupé ailleurs; mais ce magasin périssait et rongait son budget, malgré la bonne volonté de ses enfants qui s'en occupaient en son absence. La crise économique, aggravée par *les troubles*, allait le ruiner.

L'abbé Hébert craignait pour la santé physique et morale de son père. Le 11 mai 1837, il lui écrivait cette lettre où il essayait de le reconforter:

Cher père,

Les inquiétudes que vous m'avez manifestées dans votre dernière lettre m'ont affligé sensiblement. Je crains vraiment que votre santé en souffre. Cependant je me repose sur votre prudence et votre force d'esprit pour croire que des petits contre-temps dans le commencement de votre commerce ne pourront point vous abattre et vous faire perdre courage. D'ailleurs j'espère que le bon Dieu ne manquera pas de bénir les travaux et les fatigues que vous entreprenez pour élever votre nombreuse famille.

Je prends part à vos inquiétudes et je sens bien que vous ne pouvez pas être sans en avoir un peu; la tendresse que vous avez toujours eue pour vos enfants, vous y porte naturellement, soit du côté de la fortune soit du côté de la religion. Pour ma part je vous témoigne toute ma reconnaissance et je me réjouis de pouvoir vous procurer quelque contentement. Ce que je vous dis là doit sans doute s'appliquer à ma chère



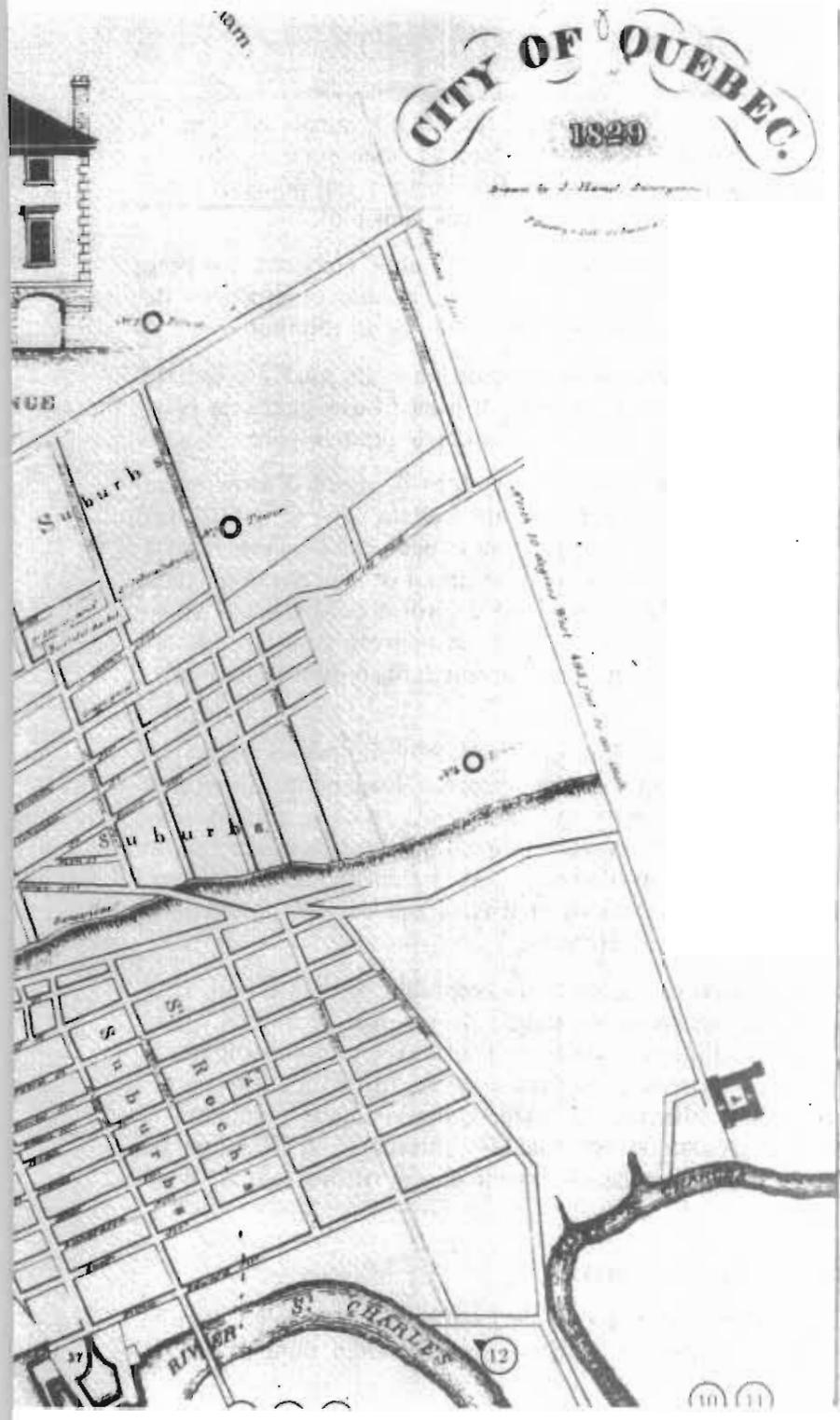
La Bourse de Québec construite en 1829, rue Dalhousie coin Saint-Paul à la Basse-Ville. Il y avait dans cet édifice des aménagements pour des réunions publiques auxquelles l'abbé Hébert participait. *Carte de Jos. Hamel, 1829, Archives de la Ville de Québec.* (Je remercie spécialement M. Gilles Héon qui m'a aidé à localiser cet édifice.)

CITY OF QUEBEC.

1829

Drawn by J. Hamel, Surveyor.

Published by J. Hamel.



mère qui, toujours comme à présent, n'a jamais épargné ni veilles ni fatigues pour notre bien et pour nous montrer sa tendresse. Il n'y aurait qu'un fils dénaturé qui pourrait avoir le cœur assez dur pour n'y être pas sensible³.

Cette lettre est un bel hommage de l'abbé Hébert à son père et à sa mère pour leur tendresse envers leurs enfants et leur désir de leur procurer les biens matériels et les biens de la religion.

L'abbé Hébert parle, dans la même lettre, de son frère Calixte qui se cherche de l'emploi à Québec. Il n'en trouve guère en cette période de crise; c'est un autre «contretemps» pour le père.

Je ne ferai aucun arrangement, écrit-il, avant d'avoir votre opinion. Si vous avez besoin de Calixte cet été, pour vous aider et relever vos comptes, il serait peut-être plus avantageux de le faire retourner à Nicolet. Pourtant ce plan aurait quelque chose de désagréable; on pourrait croire qu'il n'a pas su se faire estimer à Québec; ou bien on pourrait peut-être penser que vous le croyez déjà assez savant après 6 mois d'apprentissage⁴.

Toujours diplomate, l'abbé Hébert, n'hésite quand même pas à émettre son opinion, faisant preuve encore de leadership. Il termine, en rassurant son père à propos de Calixte: «... Je ne le perds pas de vue, je le veille de près et je crois vraiment qu'il est bien bon garçon [...] Je finis, j'ai beaucoup d'ouvrage. M. Fréchette, mon confrère, est malade depuis trois semaines et il en a encore pour longtemps. Votre affectionné fils. N.T. Hébert».

L'abbé Hébert est un précieux conseiller pour la famille et il s'occupe avec une véritable sollicitude de ses frères, qu'il s'agisse d'Antoine ou de Calixte. Il s'occupe encore avec plus de sollicitude de sa mère et de son père, lequel traverse des difficultés financières et politiques graves, affectant sa santé. Quant à l'abbé Fréchette, le médecin avait diagnostiqué une maladie chronique. Il décèdera au mois d'août 1839. L'absence au travail de ce vicaire entraînait un surcroît d'ouvrage pour Nicolas.

Québec sous l'autorité militaire

Il y avait des mouvements de troupes de Sa Majesté partout dans la province, surtout à Québec. *Le Canadien* publiait, le 11

3. N.T. Hébert, Québec 11 mai 1837, au Major Jean-Baptiste Hébert, Écuyer, M.P.P. Marchand, Nicolet (Port St-François). ASS, P 148.

4. *Ibid.*

décembre 1837, le texte suivant: «Nouvelles plus récentes du siège de la *guerre civile*. — Le corps de troupes parti pour St-Hyacinthe, et dont nous avons tracé la marche dans notre dernier numéro, est revenu de son expédition, jeudi matin, et a été transporté en cette ville [de Québec] par le *John Bull* qui l'avait attendu à St-Ours». Le 28 décembre, on pouvait lire encore dans le journal:

ARRIVÉE DE TROUPE. Une division de 160 hommes du 43^e régiment, sous les ordres du colonel Booth, est arrivé aujourd'hui dans la matinée, à la Pointe-Lévi, et a traversé le fleuve, à midi, dans une quarantaine de canots. Ils ont été salués au débarquement par les joyeuses acclamations d'une foule immense de spectateurs, et d'environ 1000 volontaires, complètement armés et équipés et déjà dans un excellent état de discipline, qui avec la musique des 15^e et 66^e régiments les ont escortés jusqu'aux casernes des Jésuites.⁵

L'abbé Hébert a vu parader le régiment, en face du presbytère environné des bâtisses gouvernementales: le parlement à l'est, transformé en dépôt d'armes et de munitions⁶, le château du gouverneur en face, le palais de justice, la citadelle, la caserne des soldats à l'ouest dans l'ancien collège des jésuites. On peut ajouter, à ces bâtisses: le séminaire, abritant l'évêché et ses défenseurs du régime établi, comme Mgr Signay, M. Jérôme Demers... La cathédrale était donc au milieu d'une place forte, entourée de murs fortifiés pour lesquels on avait engagé, encore dernièrement, une somme considérable. Tout rappelait à l'abbé Hébert l'autorité en place. D'ailleurs la citadelle et les fortifications étaient entretenues par Londres pour intimider la population, plus que pour éloigner les ennemis du dehors⁷. Les derniers jours de 1837 allaient donc se passer, pour l'abbé Hébert, dans une cathédrale entourée de soldats au milieu d'un pays terrorisé. Les portes de la ville étaient fermées à partir de 8 heures le soir. C'étaient des jours sombres pour toute la colonie.

5. *La Gazette de Québec*, 28 décembre 1837.

6. *Le Canadien* écrivait le 4 décembre 1837: «Les caves du Palais Parlementaire ont commencé à se remplir d'objets d'approvisionnements de bouche pour les forces militaires et le Bureau du Greffier en loi, celui des Traducteurs, et celui des Greffiers de Comités viennent d'être occupés pour servir de dépôt d'armes, et loger une garde. On espère que là se bornera l'occupation de cet édifice, qu'il serait vraiment pénible de voir convertir en entier en casernes, à cause des dégâts qu'entraînerait un pareil usage».

7. «... it was sometimes asserted within the province that these measures were part of a design to hold down the native population by force», (W.H. Parker «Quebec City in the 1830's», *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec: P.U.L., 1959, p. 270.)

Jean-Baptiste Hébert emprisonné à Montréal

L'année 1838 commençait tout aussi sombre. Des mandats d'arrestation et d'incarcération étaient émis. Colborne pourchassait les rebelles. Le serment d'allégeance était de nouveau imposé.

L'abbé Hébert prononça son sermon mensuel le 28 janvier à la cathédrale. Le 7 février il pouvait lire dans *Le Canadien*: «Le Hérauld de Montréal de Lundi remarque, en postscriptum que MM. Proulx et Hébert membres du Parlement pour le Comté de Nicolet, furent écroués dimanche dernier, dans la prison de Montréal, sous prévention de haute trahison, et cela sous la déposition du nommé Alex. Comeau.» Le lendemain *La Gazette de Québec* annonçait la même nouvelle. Jean-Baptiste Hébert avait été relevé de ses fonctions dans la milice le 7 décembre 1837 avec plusieurs officiers de Nicolet⁸. Il était depuis plusieurs mois surveillé. Des dépositions avaient été faites contre lui, les 2 et 3 février. On rapportait le contenu de ses discours enflammés à Nicolet et ailleurs depuis l'été 1837, contre «le gouvernement anglais oppresseur qui volait l'argent et les terres des Canadiens⁹». C'est le 4 février qu'il avait été arrêté.

Grand émoi au presbytère de la cathédrale où on ne s'attendait pas à un coup semblable; l'abbé Hébert ne comprenait pas. Car son père n'avait jamais dépassé les limites de la légalité dans ses interventions patriotiques. N'était-il pas député avec la responsabilité nationale de parler publiquement et de critiquer le gouvernement au besoin? Le sang du jeune vicaire ne fit qu'un tour à la réception de la nouvelle. Son frère Calixte qui séjournait alors à Québec fut lui aussi consterné; il se rappelait tous ceux qui enviaient la famille. C'était la guerre civile: on se trahissait mutuellement; des volontaires canadiens s'enrôlaient pour combattre les patriotes. Voici comment les choses se passaient à Nicolet, suivant un reportage du journal, *Le Canadien*, du 12 février 1838. Un millier de personnes durent prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté:

8. *Le Canadien*, Québec, 12 février 1838. On y lit: «Bureau de l'adjudant Général des Milices, Québec, 7 décembre 1837 [...] Il a plu à Son Excellence de se dispenser du service militaire des Officiers suivants [du 1^{er} bataillon de Nicolet]: Major Jean-Baptiste Hébert; Capt. Chs. A. Richard; Lieut. Marcel Lamotte; [et les Enseignes] Jos. Prince, Edouard Brassard, Augustin Leblanc» [beau-frère de l'abbé Hébert].

9. *Fonds des Patriotes* 37-38, dépositions: 235, 247, 250, ANQQ; Inventaire dans RAPQ, pour 1925-1926, p. 160; Gilles Parenteau a compilé un dossier sur le major Hébert et a reproduit les *dépositions* concernant ses activités comme patriote. Copies de ce dossier aux Affaires Culturelles, ANQQ, et aux ASN.

Nicolet. — P. E. Leclerc, écr. J.P., est arrivé dans ce village où il avait été envoyé pour rétablir l'ordre et faire cesser les intrigues de quelques patriotes agitateurs. Parmi ceux contre lesquels M. Leclerc a recueilli des dépositions, il a fait arrêter les deux membres du parlement Proulx et Hébert et le Dr. Rousseau principaux agitateurs, et s'est contenté de faire de vives remontrances aux autres individus que *ceux-ci avaient égarés*, et d'exiger d'eux le serment d'allégeance.

C'est aussi M. Leclerc qui ordonna la seconde arrestation de M.A.B. Papineau que le juge Vallières avait pris sur lui, on ne sait pourquoi ni comment, d'admettre à caution, malgré qu'il fut arrêté pour haute trahison.

Le nombre de personnes qui sont venues prêter le serment d'allégeance entre les mains de MM. Leclerc et Cressé, à Nicolet et aux environs, s'élève *aux dessus de 800*. Nous apprenons avec plaisir que MM. les directeurs du collège de Nicolet ont donné le bon exemple à la population. Ces MM. ayant invité MM. Leclerc et Cressé à visiter leur établissement, prêtèrent entre ses mains le serment d'allégeance et le firent prêter à tous les élèves de leur maison. Il est beau d'inculquer ainsi à la jeunesse l'idée de ses devoirs envers les supérieurs civils¹⁰.

Cette lecture, d'un journal qui était devenu bien sage, fut pénible à l'abbé Hébert. Le collège de Nicolet, son alma-mater, construit par son père, donnait l'exemple de l'ordre, tandis que son père était emprisonné comme rebelle! Quelle situation étrange!

Intervention de l'abbé Hébert

Sa famille était touchée. Ceux qui avaient envié ses succès se tournaient publiquement contre elle désormais. On n'était pas fâché que le major Hébert connaisse enfin la misère, lui qui avait toujours occupé les premiers rangs dans la société, lui qu'on nommait «Écuyer», etc. Calixte, son garçon, décrit la pénible situation dans une lettre à sa mère: «... Nous espérons voir terminer la tyrannie de nos envieux et que nous serons désormais réunis dans nos foyers...¹¹». Son père, à ce moment-là, était emprisonné à Montréal. L'abbé Hébert travaillait avec acharnement pour le libérer.

10. *Le Canadien*, Québec, 12 février 1838; Voir Aegidius Fauteux, *Les Patriotes de 1837-1838*, p. 267.

11. Lettre de Calixte Hébert, Québec, 24 février 1838, à Madame Jean-Baptiste Hébert, Nicolet, ASS, P 148. Cette lettre a été publiée en partie dans la revue *Saguenayensia*, Chicoutimi, janvier-mars 1984, p. 22.

L'arrestation et l'emprisonnement étaient une expérience des plus pénibles, surtout en campagne. On surprenait les patriotes la nuit dans leur lit. On les ligotait et on les traînait dehors. Le père de l'abbé Hébert a été ainsi arrêté par le fameux Comeau et sa troupe en plein milieu de l'hiver. Il fut attaché dans un traîneau et transporté le même jour à la prison de Montréal. Pour cet homme de 58 ans, être ballotté par un froid glacial sur une distance de 150 kilomètres constituait un affreux voyage. On raconte que les partisans fanatiques qui s'emparaient des prisonniers les torturaient par ressentiment et par vengeance.

Arrivé à Montréal, Jean-Baptiste Hébert fut incarcéré avec les autres patriotes entassés par demi douzaines dans des cellules de huit pieds par cinq. Ces réduits infestés n'offraient aucune précaution sanitaire et n'étaient ni éclairés ni chauffés. Le mois de février que le père de l'abbé Hébert a passé là fut terrible.

Les documents nous rapportent que l'abbé Hébert fit plusieurs démarches pour délivrer son père en même temps que son oncle Proulx¹². Du 9 au 24 février, sa signature n'apparaît plus dans les registres de la cathédrale. Il a pu aller à Nicolet consoler sa mère et à Montréal voir son père et intercéder pour lui auprès des autorités. À Québec, où le gouverneur avait ses bureaux près de la cathédrale, l'abbé Hébert a rencontré le commandant des troupes, John Colborne, qui a remplacé Lord Gosford à la tête du pays le 20 février. Les résultats de ses démarches ne tardèrent pas. «Un des premiers actes de Son Excellence [John Colborne], annonce *La Gazette de Québec*, a été de mettre encore en liberté une quinzaine de prisonniers qui avaient été examinés par la commission d'enquête. Parmi eux on distingue MM. Proulx et Hébert, les deux représentants du comté de Nicolet».¹³

Soulagement pour l'abbé Hébert et pour toute la famille après les longues semaines d'attente et de douleur! Elle avait été doublement atteinte, puisque le député Proulx était allié à la famille. Jean-Baptiste Hébert, en homme pondéré, ne répondra pas par la violence, à la force brutale qui l'avait écrasé. Il n'en resta pas moins, tout le temps de sa vie, un ardent patriote.

Année sombre pour la famille Hébert

Ce fut pour Jean-Baptiste Hébert, comme pour bien d'autres, la fin d'une carrière politique. Il ne se représentera plus pour l'Assem-

12. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol 2, p. 549.

13. *La Gazette de Québec*, 3 mars 1838.

blée législative. Il s'occupa à relever tant bien que mal son commerce à Nicolet pour pourvoir aux besoins de sa nombreuse famille, tout en cherchant des contrats de construction. Quant à Nicolas, il retourna à son ministère ordinaire à la cathédrale: prédications, baptêmes, mariages, visites des malades, sépultures, aides aux pauvres et aux immigrants. En mars, il prêche comme d'habitude la neuvaine à saint Joseph aux côtés des deux évêques Signay et Turgeon et du curé Baillargeon. Chaque mois le voit revenir en chaire jusqu'à octobre de 1840. Les thèmes notés dans le livre des prônes sont: les motifs de la conversion, la présence de Dieu, les anges gardiens, le purgatoire, la fausse conscience, l'emploi du temps, la prière, la communion, la Providence, la sanctification, la Sainte Vierge, la restitution, les commandements, les vices opposés à la charité, le péché, le mystère, la présence de Dieu...

Mgr Signay était toujours empressé de commander des actions de grâce dans le diocèse. Dans son mandement du 6 février, il en ordonna pour le 26 du même mois. La cathédrale retentissait des chants de remerciements au ciel, alors que la colère grondait encore partout. Le reste de l'année 1838 verra la suspension des libertés civiles, la loi martiale, la reprise de la guerre civile et les répressions les plus cruelles. La constitution avait été suspendue par Londres le 10 février 1838 durant l'emprisonnement de Jean-Baptiste Hébert. Un «Conseil Spécial» avait été formé pour remplacer les députés et diriger le pays. Lord Durham vint enquêter sur la situation au Canada. Le 23 mai, l'abbé Hébert écrivait à son père à la hâte: «On attend toujours Lord Durham. Enfin ses chevaux sont arrivés. Tous vos amis de Québec se portent bien et vous saluent...¹⁴». Le 29 mai, Lord Durham débarquait à Québec. Il restera au pays jusqu'au 3 novembre et rédigera le fameux rapport qui préconisait l'assimilation des Canadiens français: les fanatiques anglais avaient gagné.

C'est dans le sombre décor d'une ville assiégée que l'abbé Hébert reçoit sa mère à Québec, le 21 août 1838. Elle est venue avec une amie, Mme Thibault, visiter son fils et la parenté de la capitale. Elle tâchera de se changer les idées après la dure épreuve de l'emprisonnement de son mari. Car l'atmosphère est pénible à Nicolet. Il y a beaucoup d'envieux qui lui font sentir davantage sa misère. Elle a maigri considérablement, elle qui était déjà svelte. Elle a besoin de repos et de réconfort. L'abbé Hébert va tout faire pour aider sa mère à refaire sa santé durant son séjour à Québec. Il en donne l'assurance à son père dans une lettre du 21 août:

14. N.T. Hébert prêtre, Québec 23 mai 1838, à Jean-Baptiste Hébert Éc. Marchand, Nicolet (au soin de M. Pelletier). ASS, P 148.

Maman est arrivée heureusement aujourd'hui vers 4 heures avec Madame Thibault. Elles sont bien portantes. Nous avons veillé ensemble. Nous allons avoir beaucoup de plaisir. J'espère que cette promenade va faire du bien à cette chère mère. On va tâcher de l'engraisser¹⁵.

L'aide aux pauvres

L'année 1838 va se terminer par un surcroît d'ouvrage pour l'abbé Hébert. Un nouvel incendie ravage le quartier «Près-de-Ville» du côté de l'Anse-aux-Foulons. Cinquante maisons sont brûlées. Cette partie de la paroisse mère de Québec, qui deviendra Notre-Dame-de-la-Garde en 1877, avait été rudement éprouvée en 1836, comme on l'a déjà vu. Elle le sera encore en 1839, si bien que les compagnies ne voulaient plus l'assurer. Ces sinistres furent racontés dans les journaux dont l'abbé Honorius Provost a reproduit des extraits dans son livre «Notre-Dame-de-la-Garde de Québec 1877-1977¹⁶».

La misère était grande lors de ces conflagrations. Prêtres et notables se réunissaient à la Bourse dans la Basse-Ville pour recueillir des contributions. On faisait des appels du haut de la chaire pour des aumônes. Les gens y répondaient ordinairement avec générosité.

Le presbytère Notre-Dame était l'endroit le plus assiégé par les démunis en quête de gîte et de nourriture, si bien que le curé dut faire des règlements pour la distribution des aumônes. Voici quelques articles de ces règlements:

4- Les veuves, les femmes délaissées de leurs maris, qui ont des enfants, les familles dont le chef, ou celui qui en tient lieu, est malade, ou manque d'emploi, les malades et les infirmes sans secours seront les seules qui auront part aux distributions régulières de chaque semaine.

...

7- Régulièrement, les distributions d'aumônes ne se feront qu'une fois par semaine, le lundi ou le mardi à 1 h. après-midi pour les pauvres ordinaires.

15. N.T. Hébert ptre, Québec 21 août 1838, à Jean-Baptiste Hébert Éc. Marchand, Nicolet (faveur de Revd. M. Harper), *ibid.*

16. L'abbé Honorius Provost, *Notre-Dame-de-la-Garde de Québec 1877-1977*, Québec: La Société Historique de Québec, 1977, pp. 114, 214; Voir *La Gazette de Québec*, 29 novembre 1838; Voir aussi René Hardy «L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec: aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIX^e siècle» dans *Histoire Sociale*, Ottawa, novembre 1970, p. 10.

8- Les pauvres honteux sont assistés tous les jours, entre 8 h. et 9 h. du matin, excepté le jeudi et le dimanche et le samedi et la veille des fêtes.

...

11- Autant que possible, les aumônes se feront en effets. [...] On aura soin de leur donner [aux gens] toujours des choses de bonne qualité et du meilleur marché.¹⁷

L'abbé Hébert recevait les déshérités et les écoutait avec bonté. Il leur était entièrement consacré en même temps qu'à Dieu. On peut dire que toutes ses ambitions étaient là. N'ayant d'autres intérêts que la gloire de Dieu et le salut des âmes, il était au-dessus des partisaneries politiques. Son zèle apostolique s'adressait à toutes les personnes indistinctement. Sa douceur et sa patience avaient été mises à l'épreuve au cours des troubles 37-38. On aurait pu s'attendre qu'il explose au cours de ces épreuves douloureuses, voyant ses parents et ses amis si engagés pour la cause des patriotes. Il resta pourtant maître de lui, fidèle à son devoir de prêtre qui lui demandait de transcender les événements et de se consacrer à tous. En cette année 1838 se manifestèrent tout particulièrement sa force d'âme, sa douceur, sa patience et son dévouement à travers les adversités.



La prison de Québec au temps du curé Hébert, rue Saint-Stanislas.
P.-M.H., 1984.

17. *Règles générales pour la distribution des aumônes à la cure de Québec*, 17 novembre 1838, cahiers 49-51, ANDQ.



Station de pompiers, rue Dalhousie, coin Saint-Paul, dans la Basse-Ville de Québec. Cet édifice dans le style de l'ancienne Bourse de Québec a été construit sur le même emplacement. Le curé Hébert y rencontrait ses paroissiens dans la grande salle publique. *P.-M.H., 1987.*

Derniers mois à Québec (1839-1840)

Nouvelle nomination pour l'abbé Hébert.
Il cherche à emprunter pour aider son père.
Aide à la mission de l'abbé Belcourt.
Années de repliement politique et religieux.
Le sens des affaires.
Funérailles de l'abbé T. Fréchette à la cathédrale.
L'abbé Hébert de plus en plus en demande.
Mariage de son frère Calixte à Yamachiche.
Retraite historique de Mgr Forbin-Janson.
Annonce du départ de l'abbé Hébert.
Le meilleur et le pire à Québec.

N.-T. Hébert, ptre. *ACSAP*



N.-T. Hébert, ptre. *AEC*

Derniers mois à Québec (1839-1840)

L'abbé Hébert était vicaire à Québec depuis bientôt sept ans. Quelques-uns de ses confrères étaient déjà curés, — l'abbé Charles Chiniquy, par exemple, à Beauport. Un vicaire avait habituellement l'ambition de devenir curé. Comme les prêtres étaient alors plus rares que durant la seconde moitié du 19^{ième} siècle et jusque vers le milieu de notre siècle, les délais d'attente d'une promotion étaient relativement courts. Être à la tête d'une paroisse offre beaucoup de possibilités d'action à un prêtre. Il peut mieux alors exercer son ministère sacerdotal dans toutes ses dimensions et donner libre cours à son dévouement. Et puis sa rémunération était ordinairement supérieure aux sommes nominales versées aux vicaires. Ce dernier point était à considérer pour l'abbé Hébert, car au cours de ses années de vicariat, il avait accumulé des obligations et des dettes, après avoir été sollicité de tous côtés. Au début, il s'était senti riche avec ses honoraires de vicaire, mais après quelques années, il se trouva assez démuné pour économiser même sur l'affranchissement de ses lettres.

Pourtant l'abbé Hébert semble avoir été plutôt détaché à la pensée de devenir curé. Il était heureux là où l'autorité le plaçait et il ne demandait rien pour lui-même. D'ailleurs, il était très estimé à Québec et on ne voyait pas de raison de le changer de place. Et puis c'était la politique du curé Baillargeon de garder ses vicaires le plus longtemps possible, surtout quand ils étaient compétents et aimés des paroissiens.

Nouvelle nomination pour l'abbé Hébert

Abusait-on de la bonne volonté de l'abbé Hébert? La question se posa lorsqu'il fut décidé que celui-ci irait comme aide-vicaire dans la paroisse de Cap-Santé, alors en plein développement. Cette décision suscita des protestations. L'abbé Hébert, disait-on, devait être nommé curé. On le savait compétent pour cette tâche et on devait mettre ses

talents à profit. Devant ces observations, l'autorité changea d'avis et on assura l'abbé Hébert qu'il aurait une cure dès l'automne.

L'abbé Hébert ne s'est pas formalisé de la chose. Lui-même en parle tout simplement dans une lettre à son père, le 9 avril 1839, et passe aussitôt à «une autre affaire qui n'est pas moins sérieuse», écrit-il: celle de trouver de l'argent à son père, qui en avait bien besoin à ce moment-là.

Il cherche à emprunter pour aider son père

Cela est une de ses principales préoccupations en l'année 1839. Son père est en sérieuse difficulté financière. Ses occupations non rémunérées à l'Assemblée législative, son militantisme dans les rangs des patriotes et son emprisonnement l'ont empêché de travailler pour sa famille comme il se devait. Il est coulé de dettes et doit sans cesse emprunter pour ne pas faire faillite.

Comme les possibilités d'emprunter sont très limitées à Nicolet, l'abbé Hébert se dévoue pour trouver des prêteurs à Québec. Dans sa lettre du 9 avril 1839, il donne à son père les résultats de ses négociations pour lui trouver de l'argent. Il a eu quelques bonnes réponses mais il doit offrir des garanties aux prêteurs éventuels. Par contre il a contenté quelques créanciers trop pressés et a réussi à faire patienter les autres:

... Si je peux avoir de l'argent, le quinze, je vais commencer par payer Roberge et Roy. Ensuite je donnerai aux Langevin la balance du premier payment, puis quelque chose à M. Brousseau et à M. Fraser. Sans oublier le brave Chouinard. Enfin je m'arrangerai avec Fisher. Si cette marche ne vous convient pas, vous me ferez connaître à temps celle que vous désirez que je suive.¹

Encore ici on voit le leadership de l'abbé Hébert. Il a décidé de la marche à suivre pour payer ceux qui réclamaient de l'argent à son père, tout en laissant à celui-ci le dernier mot. Il a ses affaires en main et il les gère en bon économiste durant la période de difficultés financières payant aux plus pressants et obtenant des sursis des autres. Son père a pleine confiance à son fils qui est d'ailleurs bien situé au cœur des établissements financiers à Québec.

1. N.T. Hébert, Québec 9 avril 1839, à Jean-Baptiste Hébert, Écuyer, Marchand, Nicolet. ASS, P 148.

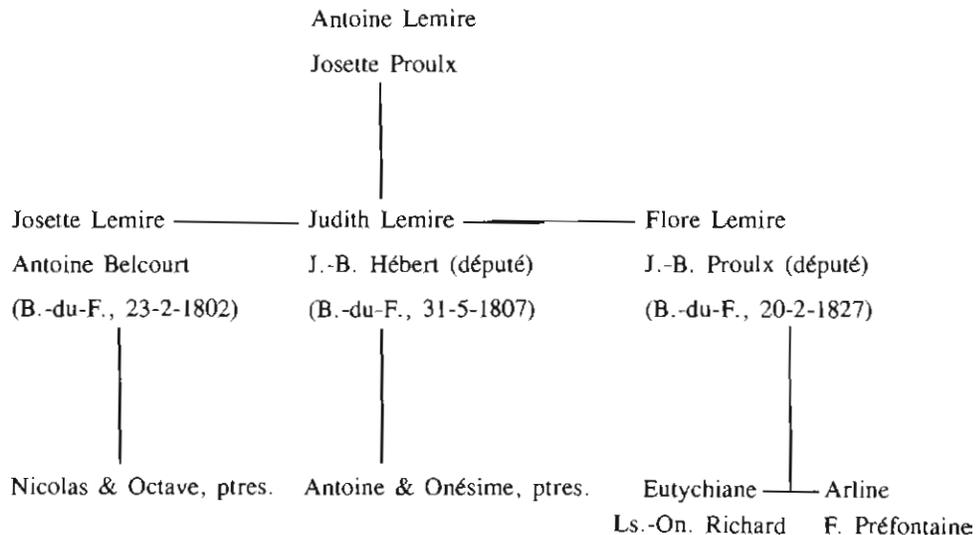
Aide à la mission de l'abbé Belcourt

Une autre affaire tient l'abbé Hébert très occupé en cette année 1839. Son cousin et confrère, l'abbé George-Antoine Belcourt, dont nous avons déjà parlé, est missionnaire dans l'Ouest canadien. C'est un prêtre qui attire l'attention des autorités. Mgr Signay et Mgr Lartigue s'en parlent dans leurs correspondances². De son côté, *La Gazette de Québec*, du 5 mars 1839, décrivait ainsi le travail missionnaire de l'abbé Belcourt:

[La mission de «La Rivière-Rouge»] comprend cette partie de l'Amérique Britannique qu'on appelle le territoire du Nord Ouest. Cette Mission fut commencée en 1818 par MM. Provencher et Dumoulin; la principale Mission de ce territoire est celle de la Fourche, où il y a 1600 âmes; vient ensuite celle de la Prairie du Cheval Blanc. Ce n'est que depuis sept ans qu'on a pu s'occuper de réunir les sauvages en villages et de les instruire. Le Missionnaire, M. Belcourt, qui fut chargé de ce soin, ne put rien faire auprès d'eux qui mérite considération, qu'après s'être mis bien au fait de leur langue.

2. Correspondance de Mgr Signay, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, RAPQ, 1938-39, pp. 288 et suiv., index p. 362.

Voici quelques points de repère de la généalogie des Lemire montrant, entre autres, les liens qui unissaient l'abbé Nicolas Hébert avec l'abbé Antoine Belcourt. Les trois sœurs Lemire se sont mariées à la Baie-du-Febvre où leur père, Antoine, était co-seigneur.



À propos nous dirons ici que M. Belcourt a déjà mis sous presse un cathéchisme sauvage, et qu'il a entrepris un Dictionnaire dont la plus grande partie est déjà achevée. On dit qu'il doit y retourner bientôt, où ses travaux apostoliques ne manqueront pas de lui mériter le titre d'apôtre du nord-ouest...

L'abbé Hébert pouvait lire dans les journaux plusieurs nouvelles de ce genre sur son cousin en 1839.

Belcourt faisait du ministère à Lévis depuis quelques mois, avant de repartir pour l'Ouest. Le 14 avril 1839, il prêche à la cathédrale de Québec pour ses missions. Hébert consacre alors tous ses temps libres à procurer à son cousin des aumônes. Il lui prépare des tirages avec des prix recueillis à travers la ville. L'ardeur missionnaire de celui qui deviendra l'apôtre du Lac-Saint-Jean transparaît ici dans la passion qui l'anime pour les missions de l'Ouest:

M. Belcourt, écrit-il à son père, va bientôt partir pour la Rivière-Rouge. Mon oncle et ma tante [Antoine Belcourt et Josette Lemire] doivent être bien affligés. Je prends part à leur sacrifice, tout en me réjouissant pour l'avantage de la mission. Dans ce moment je fais une collection dans la ville pour M. Belcourt et sa mission. Déjà ma table est toute couverte de soieries, velours, dentelles, robes de bal, rubans, gravures, toiles fines, galons d'or, etc., sans compter une assez jolie somme d'argent. Je vois avec plaisir l'intérêt que tout le monde prend à M. Belcourt.

On n'en parle ici qu'avec les plus grands éloges et c'est à qui donnera le plus pour sa chapelle. Dans le moment je reçois une superbe pelisse de velours de soie rouge qui peut faire à elle seule une belle chasuble et c'est la troisième que je reçois. Mais il serait trop long de vous détailler tout cela. Je reçois des invitations à tout instant de la part des Dames ici pour aller voir chez elles les effets qu'elles ont pour M. Belcourt et tout ce que je trouve convenable est tout de suite emballé et envoyé chez-moi. C'est encourageant comme vous voyez. Aussi je n'arrête pas, du matin au soir, dans les instants que me laisse ma besogne. Je ne fais qu'un rond par la ville.

J'attends M. Belcourt demain; il va être surpris de voir toutes les belles choses qui l'attendent. De plus j'ai écrit à Montréal à une Dame que je connais bien; elle m'a réécrit hier en me disant qu'elle avait déjà plusieurs articles pour M. Belcourt. Si cette Dame est aussi encouragée que moi, je crois qu'à la

fin notre brave cousin ne pourra pas emporter tout ce qui lui sera offert.

Rien de nouveau ici; les chemins sont impraticables. Nos rues font peur. Embrasser ma chère maman et toute la famille. Votre affectueux fils, N.T. Hébert.³

On était à la deuxième semaine d'avril. Le dégel était commencé. La neige accumulée durant l'hiver et qu'on avait foulée, au lieu de l'enlever comme on fait aujourd'hui, fondait maintenant et dévalait sur les rues et les trottoirs, entraînant avec elle les saletés et le crottin: «...les chemins sont impraticables. Nos rues font peur» écrivait l'abbé Hébert. Cela ne l'empêchait pas de ne faire «qu'un rond par la ville» pour les missions de l'Ouest. L'ardeur et l'enthousiasme qu'il met à rassembler le plus de dons possible pour les missions laissent transparaître la générosité qui l'anima toujours dans le ministère apostolique. Il se donne corps et âme à ce qu'il entreprend. On peut se l'imaginer accumulant les offrandes missionnaires sur sa petite table de chambre. Il rêve aux populations de l'Ouest qui profiteront de ces aumônes et qui auront une belle chapelle pour se rassembler et prier le Seigneur.

L'année 1839 est chargée d'activités pour lui, mais sa santé tient bon: «Voilà nos Pâques finies avec le carême. J'en suis content. Néanmoins je ne suis pas fatigué. Je suis très bien portant et aussi gras qu'à l'ordinaire⁴».

Années de repliement politique et religieux

La vie politique est tranquille à Québec: la constitution de 1791 est suspendue, le Parlement ne fonctionne plus. Londres, qui depuis longtemps veut imposer l'*union* du Bas et du Haut-Canada, s'apprête à installer ce nouveau régime, au mécontentement général, et du clergé en particulier. Les patriotes sont recherchés partout, condamnés ou exilés. Le militarisme et la peur s'installent au pays.

L'Église catholique se retranche et se renforce dans le silence. Le séminaire de Québec attire alors une affluente d'étudiants, au point que l'évêque peut se permettre de refuser des candidats et d'exiger le bilinguisme de ses futurs prêtres⁵. L'abbé Hébert voit donc, au cours de l'année 1839, des ordinations à la prêtrise se succéder dans la cathédrale⁶. Cependant les prêtres prêts pour le ministère sont

3. Voir note 1.

4. Voir note 1.

5. RAPQ 1938-39, p. 322.

6. RAPQ 1938-39, pp. 298, 317, 318, 333, 350, 351.

«Nos rues font peur...»



Neige dans une rue de Québec,
1870. APC



Rue sous la neige à Québec, 1872. L.-P.
Vallée, coll. McCann, Éd., APC.



Basse-Ville de Québec: la rue
Champlain, 1870-80. L.-P. Vallée,
APC



Petite rue Champlain à Québec, 1865.
Élisson & Co., coll. McCann. Éd., APC.



Intérieur de la cathédrale Notre-Dame de Québec, avant le feu de 1922.
L'abbé Hébert a fait du ministère durant sept ans dans cette église de
1833 à 1840. ANQ «L'église avait été récemment décorée à l'intérieur...»

encore rares. L'évêque de Québec doit répondre à des demandes de tous les côtés: de la Gaspésie, de la Côte-Nord, du Saguenay, de l'Ouest canadien et même de Vancouver⁷. Il lui arrive souvent de ne pouvoir nommer des curés à des paroisses déjà constituées, ou en voie de formation, parce qu'il manque de prêtres préparés pour cette fonction.

Les années 1839 et 1840 sont des années de repliement national. On refait ses forces. Il n'y a plus de parlementaires à Québec. L'édifice du parlement, près du presbytère, a perdu son animation. L'abbé Hébert voit moins souvent ses parents qui sont occupés à Nicolet à refaire leur situation financière. Les forces vives de la nation se concentrent dans le travail et l'étude. Elles rebondiront plus vigoureuses et renouvelées avec un nouveau chef, Louis-Hippolyte La Fontaine. Entre-temps, pour quelques années, c'est le travail dans l'obscurité.

Le ministère paroissial est exigeant pour l'abbé Hébert en 1839. À titre de premier vicaire, il doit initier les nouveaux confrères au travail paroissial. En ce temps d'accalmie, les rivalités nationales et religieuses sont mises en veilleuse et on participe ensemble aux célébrations populaires. *La Gazette de Québec* rapporte, le 4 juin 1839:

Le temps a favorisé les processions de la Fête-Dieu, qui se sont faites avant-hier dans les deux paroisses de cette ville avec la pompe et l'éclat accoutumés. On a remarqué que la plupart des maisons protestantes sur la route de la procession dans la Haute-ville étaient bordées de verdure comme celles où logeaient des catholiques.

Le sens des affaires

Durant l'été, Hébert put enfin trouver quelque temps pour chercher encore des prêteurs à son père, toujours en difficulté financière depuis son emprisonnement. Il lui écrit une longue lettre, le 7 juillet 1839:

... Vous savez que je comptais sûrement sur une Dame Corneau à présent Dame Deblois, pour avoir les L300 afin de rencontrer le billet de ce montant à la Banque. Et bien, voyez à présent à qui on peut se fier.

Cette Dame a reçu l'argent sur lequel elle m'avait promis de m'en prêter: en conséquence j'ai été lui faire visite ces jours

7. RAPQ 1938-39, pp. 249, 251, 254, 256, 307,

derniers pour lui rappeler sa promesse. Mais ce n'était plus la même. Le vieux Deblois lui avait tourné la tête; il lui avait fait entendre que vous n'aviez point de quoi répondre, qu'elle allait perdre cet argent. enfin mille autres bêtises pareilles; tellement que la vieille prétendait mille raisons pour ne pas remplir sa promesse. Après avoir fait tout en mon pouvoir pour la convertir, j'ai été obligé de partir de chez elle sans avoir la moindre espérance d'avoir d'argent d'elle.

Vous pouvez imaginer si j'étais à mon aise, moi qui avais promis au Notaire Parent et à M. Pelletier qu'ils n'auraient point la moindre difficulté par rapport à cette affaire. Je vous assure que cela, joint à la belle nouvelle que j'avais reçue la veille touchant mon départ de Québec, ne me faisait pas faire de bon sang.

Enfin, le soir de ce triste jour pour moi, Madame Deblois vint me trouver et me dit qu'elle me ferait avoir de l'argent, mais qu'elle ne pouvait point vous le prêter à vous; que si le Notaire Parent voulait l'emprunter lui-même, qu'elle consentirait à le lui prêter; c'était quelque chose de meilleur que rien, mais ça ne m'accommodait pas beaucoup le cœur. Il fallait aller me confesser au Notaire Parent et paraître l'avoir trompé. Ce n'était pas bien agréable pour moi, mais enfin il le fallait bien.

Je fus donc le trouver et lui racontai toute l'histoire et mon embarras. Le brave homme, — oui, lui c'est un brave homme mais ils sont rares — m'a dit: tenez, je ne veux point avoir affaire au vieux Deblois; la succession de M. Amiot a un dépôt à la banque de L300: je vais le prêter à votre père; mais comme je dois répondre de cet argent il faudra que j'aye des suretés, cela est raisonnable. J'ai donc été d'un grand cœur dire à ces [gens] que je pouvais me passer d'eux et de leur argent. Que le bon Dieu les bénisse.

À présent je vais tâcher de vous trouver 2 cautions ici pour la somme que vous emprunterez de M. Parent. Quand je les aurai trouvées je vous écrirai. Si je n'en trouvais pas, vous tâcherez d'en trouver à Nicolet qui vous donneraient une procuration. *On verra à cela une autre fois.* Toujours il faudra nécessairement que vous veniez ici avec maman pour signer l'obligation. Ce sera une promenade pour maman et ça me procurera le plaisir de vous voir tous deux encore une fois à Québec.

En voilà assez long, sans compter le large. Je suis bien portant. Au plaisir; je vous écrirai bientôt. Des respects affectueux à maman etc... Votre affectionné fils, N.T. Hébert.

N.B. La famille Harper est bien affligée.⁸

En résumé, Nicolas a choisi de traiter avec le notaire Parent qui était un ami, comme on l'a vu dans une lettre antérieure (chapitre 10). Mais les biens de son père étant déjà hypothéqués, il doit chercher des endosseurs. Il n'est donc pas au bout de ses peines. La lettre nous montre comment l'abbé Hébert est sensible à l'honnêteté élémentaire de la parole donnée, comment aussi il a *le sens des affaires* et avec quel acharnement il poursuit ses objectifs. mais il ne perd jamais son sens de l'humour: «En voilà assez long, écrit-il, sans compter le large...» Les circonstances lui donnent une belle occasion pour inviter ses parents à venir à Québec. Il désire ardemment aider son père à qui il doit tant: son éducation, ses études, une amitié profonde. Il réussira à le tirer d'une situation très grave: endetté et non solvable, personne ne veut prêter au major! Plus tard, Nicolas prendra ses parents avec lui quand il sera curé et qu'il aura un grand presbytère à Kamouraska.

En terminant sa lettre. Nicolas faisait allusion à la mort tragique de son confrère, l'abbé James Harper, qui l'avait remplacé à l'économat du collège de Nicolet. En remontant le Saint-Maurice, il s'était noyé près de La Tuque, alors qu'il allait rejoindre les Amérindiens, *Têtes-de-Boule*, dont l'évêque lui avait confié la mission. C'est à Saint-Grégoire de Nicolet, où son frère, Jean, était curé, que le jeune Harper fut inhumé le 11 juin 1839.

Funérailles de l'abbé Fréchette à la Cathédrale

L'été 1839 a été ponctué par un autre deuil pour l'abbé Hébert, cette fois à la cathédrale. Le 3 août est mort son confrère, l'abbé Théophile Fréchette, après une longue maladie dont il avait parlé déjà dans sa lettre du 11 mai 1837. Les deux prêtres avaient été vicaires ensemble au même endroit depuis leur ordination. Tandis que Nicolas était originaire de Saint-Grégoire de Nicolet, l'abbé Théophile était originaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Le jeune vicaire, âgé de trente ans, fut inhumé sous le chœur de la cathédrale. Après cette mortalité, l'abbé Hébert devenait le plus ancien vicaire à la cathédrale et le travail augmentait pour lui. Il n'a pas été nommé curé à l'automne

8. N.T. Hébert, Québec 7 juillet 1839, à Jean-Bte Hébert, Écuyer, Marchand. Nicolet, ASS P 148.



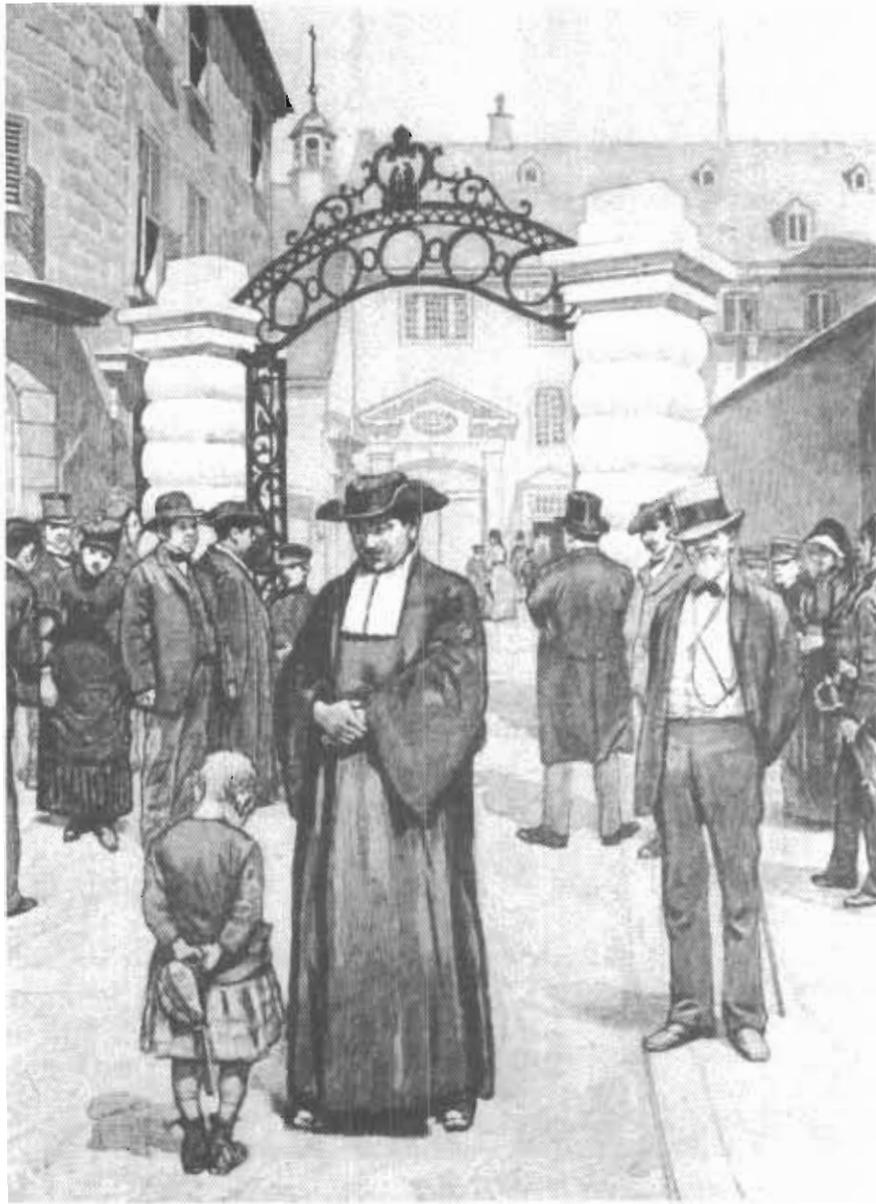
Dessin représentant Jean-Baptiste Hébert, major lors de son emprisonnement à Montréal avec les patriotes. *L'Opinion Publique*.



Calixte Hébert, frère du curé Hébert. *Collection de la famille*.



Le collège-séminaire de Nicolet, après l'incendie de 1973. Sur le coin de la rue (où se trouve l'automobile) était la maison de la famille Hébert à Nicolet où le curé Hébert a habité à partir de 1830. *P.-M.H.*



Un prêtre devant la cathédrale de Québec vers 1875. «*Picturesque Canada*», APC.

1839, comme on le lui avait promis. Nous ignorons pourquoi. Le curé Baillargeon a pu insister pour que l'abbé Hébert demeure à Québec afin d'initier les autres vicaires.

Au milieu de septembre, il va passer quelques jours à Nicolet. Mgr Signay en profite pour envoyer par lui une lettre à l'abbé Charles Harper: «... Les nouvelles du temps, écrit-il à celui-ci, vous seront rapportées par l'abbé Hébert...⁹» Celui-ci continue donc à être le messager de son évêque qui s'en remet à lui pour transmettre à Nicolet les nouvelles de Québec.

De retour dans la capitale, l'abbé Hébert reprend ses fonctions de vicaire. Il en aura encore pour un an d'un travail assidu et consciencieux. Il prêche chaque mois, selon ce que nous rapportent les livres de prônes. Quant aux actes d'état civil, sa signature apparaît régulièrement dans les registres, aux côtés des vicaires Ant. Campeau, E.-G. Plante et A. Beaudry. Peut-être l'évêque n'avait-il pas trouvé quelqu'un au goût du curé Baillargeon pour remplacer l'abbé Hébert, car la besogne était rude à la cathédrale et la population, en expansion rapide, exigeait plus d'attention.

L'abbé Hébert est signalé dans les livres de la paroisse comme «premier vicaire¹⁰». Il fait toujours partie de l'équipe prestigieuse des prédicateurs de la neuvaine de saint Joseph, au mois de mars. En 1839, c'est lui qui ouvre la retraite et en 1840, il y prêche à deux reprises.

L'abbé Hébert de plus en plus en demande

Durant l'hiver 1839-1840, l'abbé Hébert devait sortir très souvent des limites de Québec pour faire du ministère à l'extérieur. Comme il devait parfois circuler la nuit, il obtint des autorités civiles, le 24 décembre 1839, une permission pour traverser les barrières «at any hour of the night when his professional services are required¹¹». Les barrières, ou «turnpikes», étaient des postes d'arrêt où l'on devait payer pour aider à l'entretien des routes. On était obligé de les traverser quand on allait en direction de Sillery, de Beauport, de Charlesbourg...

L'abbé Hébert a été occupé en 1840, par son ministère habituel à la cathédrale. À la fin d'août, il était à Nicolet chez sa famille, pour le mariage de son frère Calixte avec la fille d'un riche marchand

9. Mgr Signay à Charles Harper, 17 septembre 1839, *Lettres*, ASN.

10. ANDQ, *Livre des Délibérations 1825-1864*, 12 juillet 1840, p. 87.

11. ASQ, *Polygraphie* 19, n°. 65, 24 déc., 1839.

de Yamachiche, Charles Dupont. Calixte lui était particulièrement cher, car en plus d'avoir fait ses études avec lui à Nicolet, de 1829 à 1833, il avait vécu avec lui à Québec durant une partie des années 1837 et 1838, comme on l'a vu plus haut. Son père avait ensuite confié son poste de commerce à Calixte, près du séminaire de Nicolet. Calixte était donc bien lancé pour faire des affaires. La famille Hébert mettait son espoir en lui. Son mariage prestigieux avec Esther Dupont annonçait d'ailleurs un bel avenir. L'abbé Hébert présida le mariage dans l'église de Yamachiche en face de Nicolet, le premier septembre 1840, au milieu d'un grand rassemblement des deux familles. Cet heureux mariage devait durer près de dix ans, jusqu'à la mort d'Esther à vingt-cinq ans. Elle avait mis au monde sept enfants dont un seulement, Charles, laissera une grande descendance. Les Dupont Hébert sont devenus une branche importante de la famille. On en trouve plusieurs dans le monde des arts et du théâtre, dans la région de Trois-Rivières et de Montréal¹². Après la mort d'Esther, Calixte sera appelé par le curé Hébert pour aller avec lui travailler à la colonisation au Lac-Saint-Jean. Il était remarié alors à Delphine Poulet de Nicolet¹³.

Retraite historique de Mgr Forbin-Janson

Ce n'est finalement qu'après la fameuse retraite de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, en septembre 1840, que l'abbé Hébert quittera la cathédrale. Cette retraite fut un événement historique autant que spirituel à Québec: «Il s'était agi d'une reprise considérable de l'influence de l'Église sur la réalité québécoise.¹⁴» Le 6 septembre 1840, Mgr de Forbin-Janson prêcha à la cathédrale de Québec «sur les bienfaits que la religion procure à la société». Le livre des prônes signale: «Sermon admiré de toute la ville¹⁵.»

La retraite à Québec s'est déroulée du 13 au 27 septembre, au rythme de deux sermons par jour: un le matin après la messe de 9 h (pour les femmes) et l'autre le soir à 19 h. Le curé insista longuement pour que tous se confessent à cette occasion. «Nous avons invité, dit-il, plusieurs respectables curés des environs à venir entendre

12. Pierre-Maurice Hébert, «Les six frères Hébert à Hébertville» dans *Saguenayensia*, Chicoutimi, janvier-mars 1984, p. 19.

13. *Ibid*, p. 18.

14. Jean-Pierre Langlois, «L'Église face aux patriotes en 1837-1838», dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, session d'étude 1984, no. 51, Ottawa, p. 19; Mgr Forbin-Janson avait dû laisser son diocèse de Nancy à la suite de persécutions. Il fonda en 1843 l'œuvre de La Sainte-Enfance.

15. ANDQ, *Livre des prônes, 1832-1843*, 6 septembre 1840.

les confessions avec la permission de Monseigneur¹⁶, en plus des prêtres du séminaire. Les confessions ont eu lieu tous les jours, de 5 h du matin jusqu'à 22 h le soir, avec un répit durant les repas et les sermons¹⁷. L'abbé Hébert suivit assidûment les vingt-quatre instructions de l'évêque de Nancy, inaugurant chez nous les retraites pour le peuple. On attendit la fin de cette retraite, qui avait réclamé tous les confesseurs possibles, pour le laisser partir.

Annnonce du départ de l'abbé Hébert

Le 4 octobre 1840, le curé Baillargeon annonce le départ de l'abbé Hébert pour la cure de Saint-Pascal de Kamouraska. Il ajoute:

...C'est M. Bonenfant, vice-directeur des écoliers du Séminaire depuis trois ans, qui prend la place de M. Hébert dans cette cure. Il occupera le confessionnal de M. Hébert. C'est donc à lui que les pénitents de M. Hébert devront s'adresser. Mais comme ce Monsieur doit être chargé de faire les baptêmes et qu'il pourrait peut-être avoir quelques difficultés à confesser tout le monde avec cette charge, je vous avertis que M. Plante recevra volontiers un certain nombre de pénitents du nombre de ceux qui s'adressaient à M. Hébert.¹⁸

Le 20 octobre, Mgr Signay écrit à l'abbé Charles Harper, toujours avide de nouvelles de son ami: «M. Hébert, père, vous satisfera sur ce qui concerne l'abbé Hébert *curé*¹⁹», — car l'évêque de Québec était toujours en relation avec Jean-Baptiste Hébert, son homme de confiance dans la construction. Comme celui-ci demeurait voisin du collège-séminaire de Nicolet, il était facile pour l'abbé Harper d'avoir par lui des nouvelles de l'abbé Nicolas.

Le meilleur et le pire à Québec

Les sept années de ministère de l'abbé Hébert à Québec avaient été des années d'activités pastorales intenses, dans un milieu cosmopolite qui le sollicitait de toute part. Au cœur même de la capitale du pays, l'abbé Hébert a pu voir les hauts et les bas de la condition humaine. Les annales de cette époque nous parlent de voleurs, de bandits et de meurtriers dans les rues de Québec mal éclairées le soir. Elles nous parlent de bagarres fréquentes, même de supplices sur la place publique.

16. *Ibid.*, 13 octobre 1840.

17. *Ibid.*, 13 septembre 1840.

18. *Ibid.*, 4 octobre 1840.

19. ASN, *loc. cit.*

Les matelots qui descendaient à terre pour quelques jours cherchaient souvent à s'amuser bruyamment et étaient peu soucieux des lois du pays. Les centaines de cabarets et de débits de boisson existants ne facilitaient pas le maintien de l'ordre. On en comptait, dit-on, jusqu'à 500 dans la ville de Québec²⁰ peuplée d'une trentaine de mille habitants. «Le journal d'un bourgeois de Québec» parle aussi de nombreuses prostituées à Québec, à cette époque²¹.

Mais si l'abbé Hébert avait pu voir toutes les misères humaines à Québec, il avait aussi passé sept ans entouré des personnes les plus dévouées et les plus édifiantes, gens consacrés et gens qui fréquentaient assidûment la cathédrale, gens qui faisaient partie des mouvements charitables et nombreux laïcs engagés dans l'éducation. Somme toute, l'abbé Hébert était très heureux de ses sept années à Québec. Dans une rétrospective de sa vie en 1883, il remerciera ses supérieurs pour lui avoir «confié cette position avantageuse²²». Un ministère très varié dans un milieu diversifié avait exigé de lui beaucoup de dévouement, de délicatesse et de savoir-faire. La nouvelle décennie qui l'attendait à Saint-Pascal de Kamouraska s'annonçait plus facile pour l'Église catholique canadienne mais aussi, pleine de défis à relever dans une paroisse rurale en expansion.

Le 29 septembre 1840, le jour de la Saint-Michel, l'abbé Hébert reçut l'avis officiel de son changement. Mgr Signay qui demeurait au séminaire, à deux pas de la cathédrale, lui envoya le papier suivant:

Monsieur, — Je vous confie par la présente, jusqu'à révocation de ma part ou de celle de mes successeurs, le soin de la cure et paroisse de St-Paschal de Kamouraska. Vous en percevrez les dîmes et oblations et y exercerez les pouvoirs ordinaires des curés du diocèse. Vous vous rendrez à votre nouvelle

20. «There were four or five hundred establishments where spirituous liquor was sold, patronized, according to Buckingham, mainly by Irish immigrants. «W.H. Parker, «Quebec city in the 1830's», dans *Mélanges géographiques canadiens*, Québec: P.U.L., 1959, p. 273.

21. Émile Castonguay, *Le journal d'un bourgeois de Québec (1825, 1826)*, Québec, 1960, p. 98. Voir aussi John Hare, Marc Lafrance, David-Thierry Ruddel, *Histoire de Québec 1608-1871*, Montréal: Boréal/Musée canadien des civilisations, 1987, p. 194.

22. *Noces d'or de Messire Nicolas de Tolentin Hébert*, La Pocatière, 1884, p. 40, et *Gazette des Campagnes*, La Pocatière, 18 octobre 1883, p. 91.

destination dans le cours de la semaine prochaine. Je suis votre dévoué.

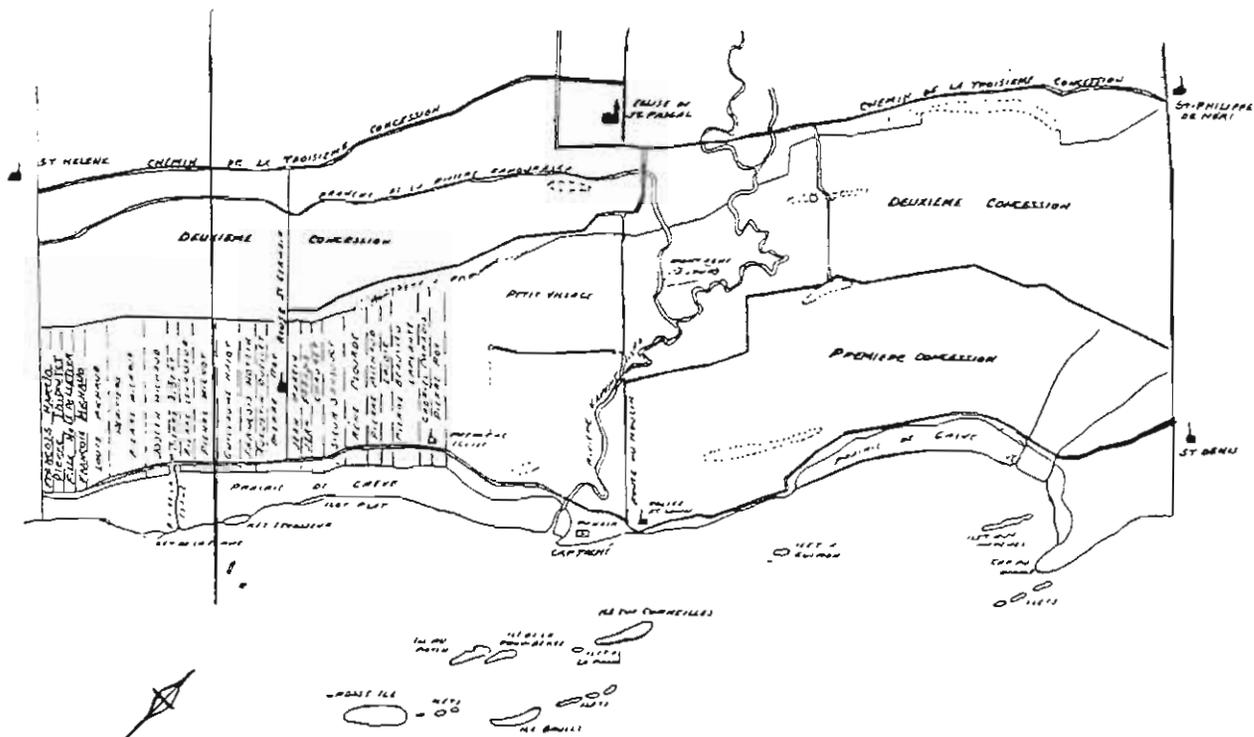
+ Jos Év. de Québec.²³

C'était la formule officielle des nominations. L'abbé Hébert avait subi plusieurs contretemps depuis 1839, au sujet de son départ, mais cette fois l'avis était définitif. Il ne perdit pas de temps et fit aussitôt ses bagages, sans trop savoir ce qui l'attendait à Saint-Pascal de Kamouraska. Il quittait Québec après sept années particulièrement difficiles. La ville avait connu trois régimes différents entre 1833 et 1840: le régime des juges, celui des maires et le régime militaire. Elle avait connu une grave épidémie de choléra et les assauts de l'immigration. Les incendies, la pauvreté, la misère avaient bien des fois visité la population. Avec un curé exigeant et un évêque qui contrôlait toutes les allées et venues des vicaires de la cathédrale, l'abbé Hébert avait traversé une rude période de sa vie. mais il en était content parce qu'elle avait été très fructueuse à tout point de vue.



L'église Notre-Dame-des-Victoires de Québec. P.-M.H., 1987.

23. AAQ, *Correspondance des évêques* n° 85, reg 23; Le 10 octobre 1840, on lisait dans *La Gazette de Québec*: «Changements de curés et de vicaires, qui ont eu lieu, à la St-Michel, dans le diocèse de Québec. CURÉS. Rév. M.L.A. Proutx, transféré de la Pointe du lac à la Rivière du Loup. Rév. M. Hébert, do. du vicariat de Québec à St-Pascal...»

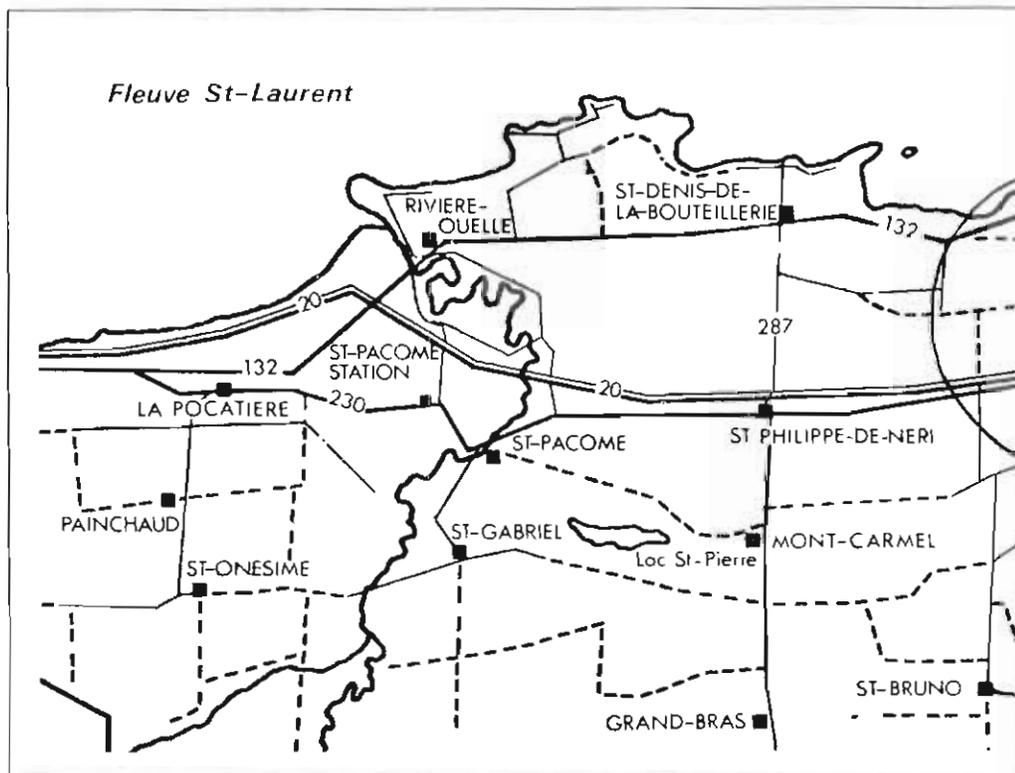


Saint-Pascal et le port de Kamouraska, au temps du curé Hébert. La rivière Kamouraska traverse Saint-Pascal et va se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. Plan de Jos. Hamel 1826, reproduit dans «Saint-Pascal se raconte», Saint-Pascal 1977 p. 30.

III
Saint-Pascal de Kamouraska



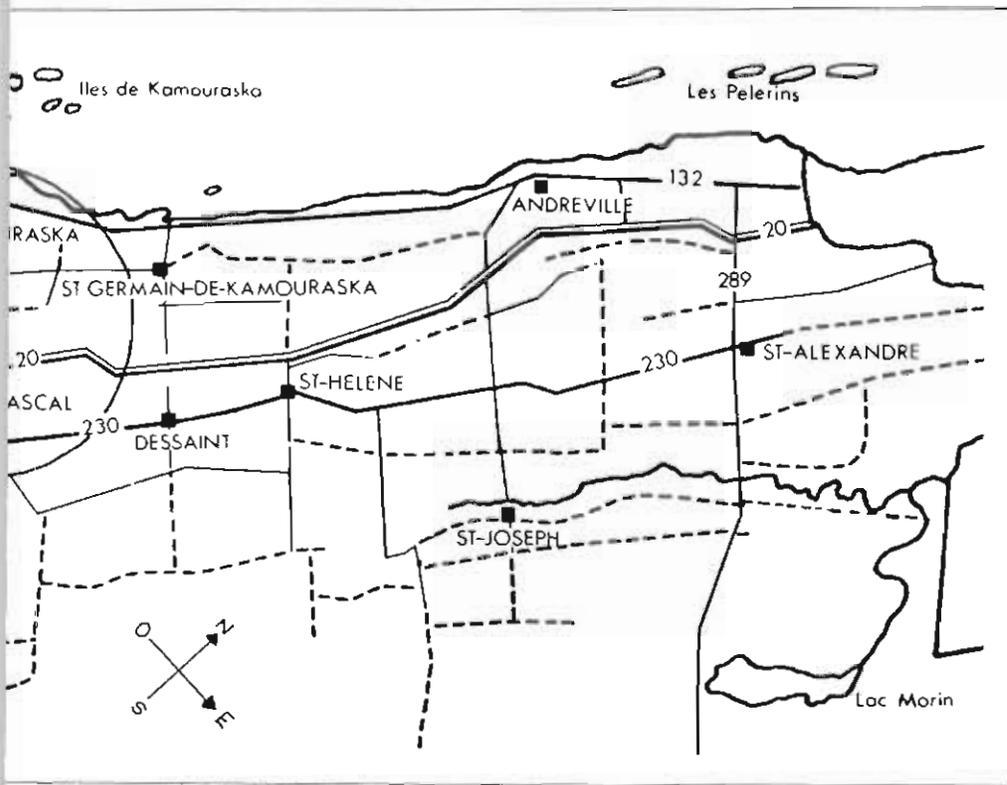
Vue de Saint-Pascal de Kamouraska vers le fleuve.



Carte tirée d'une publication réalisée par la Corporation touristique de Kamouraska.



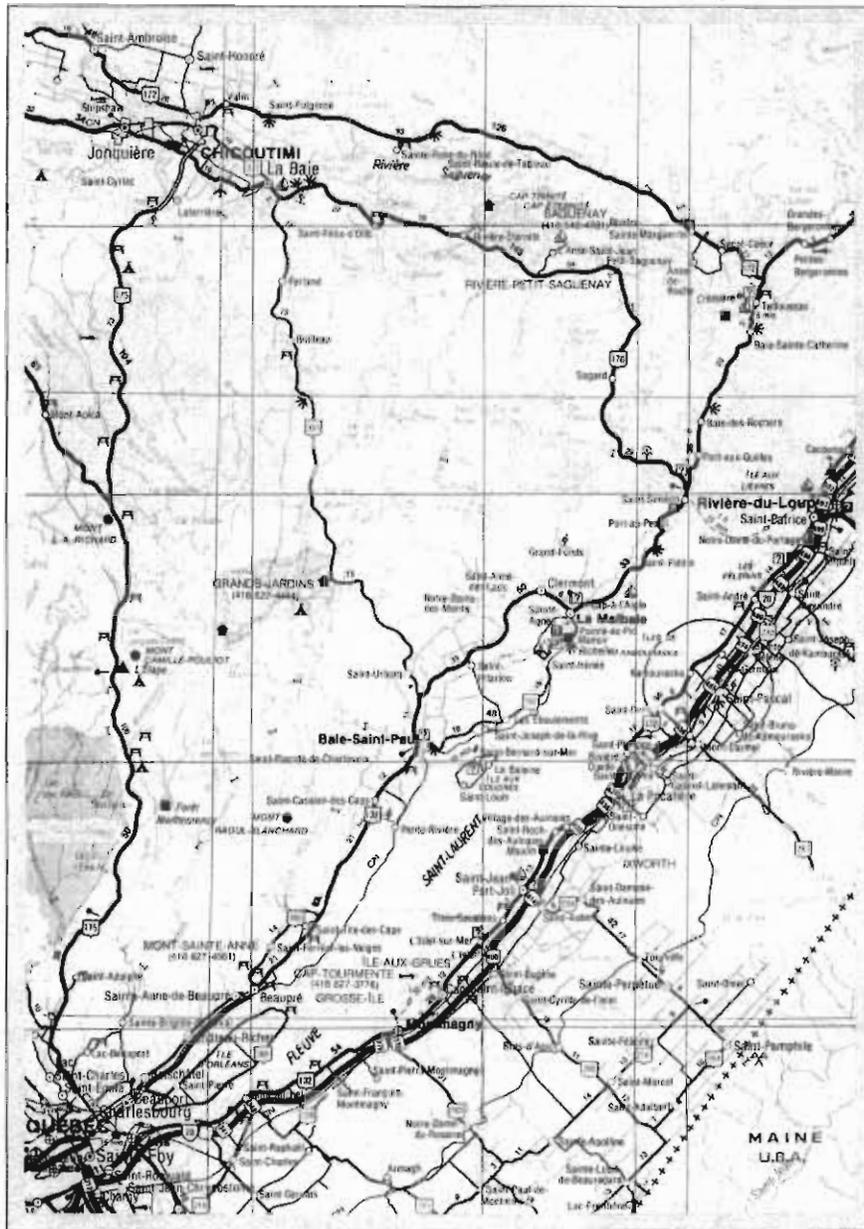
(Photo prise de la côte qui va à Saint-Bruno. P.-M. H., 1987.)



laboration avec l'ATR du Bas St-Laurent et la CDRK.

Kamouraska

Charlevoix et le Saguenay. (Carte routière, Québec 1984)



Introduction à Saint-Pascal (1840)

La seigneurie des Taché.

Les débuts de Saint-Pascal de Kamouraska.

Explosion de la population vers le nord.

Raisons de la nomination de l'abbé Hébert à Saint-Pascal.

Contraste entre Québec et Saint-Pascal.

Description de Saint-Pascal.

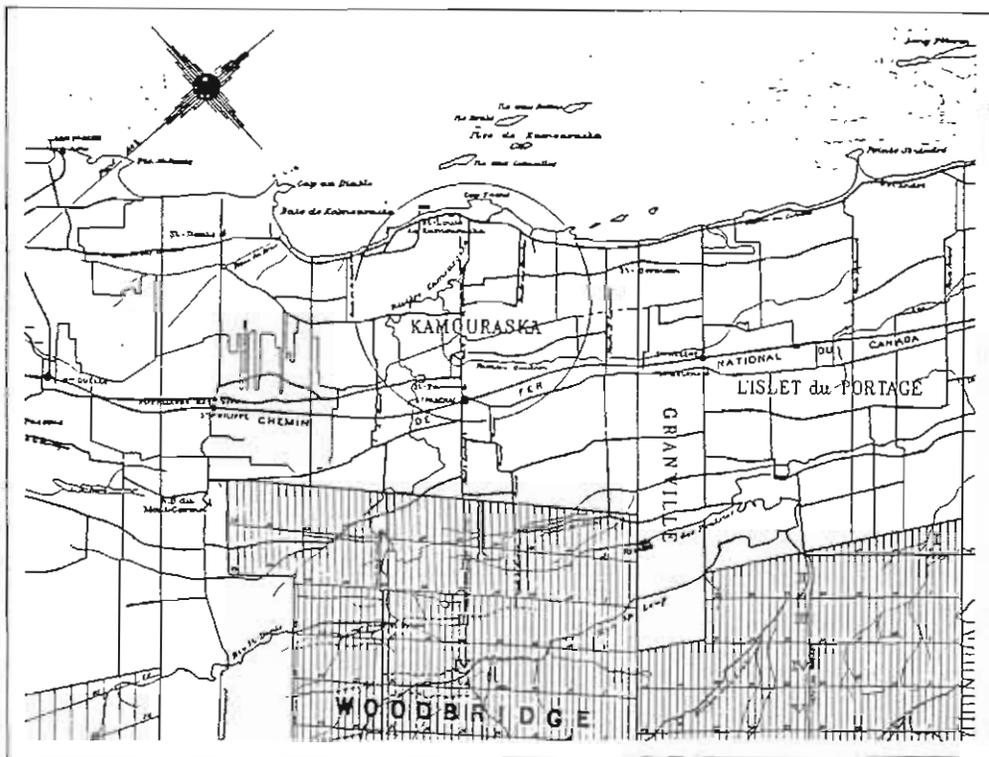
Les moyens de subsistance.

La population.

Installation du curé Hébert.

Un pays qui change.

De l'agriculture à la colonisation.



Partie de la Côte-du-Sud qui s'étend jusqu'à Bellechasse. On voit *Saint-Pascal* sur le parcours du chemin de fer. De là, on allait au *port de Kamouraska*, bien protégé par le Cap Taché et plusieurs îles. (*Terres et Forêts, Québec 1923.*)

Introduction à Saint-Pascal (1840)

C'est à l'automne 1840 que l'abbé Hébert arrive à Saint-Pascal de Kamouraska pour prendre charge de sa première cure. Il a trente ans. Il est plein d'énergie et de santé. Il n'a eu encore aucune maladie sérieuse et il a toujours travaillé assidûment. Les seules vacances qu'il s'accordait étaient quelques jours avec sa famille durant l'année. Il est passé directement de Québec à sa nouvelle cure.

Jusqu'ici, sa vie avait été d'un seul élan: écolier au secondaire à partir de 11 ans, séminariste à 19 ans, vicaire depuis l'âge de 23 ans, et à 30 ans curé. Il s'était toujours consacré, soit à l'étude, soit au travail pastoral. Nous l'avons suivi jusqu'ici, jour après jour, année après année. Nous continuons à le suivre, transplanté à 160 kilomètres en aval de Québec, au milieu d'une paroisse nouvellement fondée.

Sans s'accorder de répit, l'abbé Hébert continue à se dépenser pour Dieu et pour les âmes. Avec toute l'énergie de ses trente ans, rempli des idées les plus au point sur le ministère paroissial, qu'il avait vécu à la paroisse cathédrale, et stimulé par la grande mission qui commençait au Canada avec le fameux prédicateur de Nancy, il se consacrait maintenant avec enthousiasme à sa jeune et nouvelle paroisse de Saint-Pascal.

De l'avis des annalistes de cette paroisse, le curé Hébert lui a fait franchir une étape importante. Le chanoine Robert Côté écrit: «En feuilletant les archives [de Saint-Pascal], les premiers noms qui retiennent l'attention sont ceux des curés. Parmi eux quelques-uns émergent: celui d'un Nicolas Tolentin Hébert, curé de 1840 à 1852. Figure remarquable...» La «seconde page» de l'histoire de Saint-Pascal, poursuit-il, «va de l'arrivée de M. Hébert en 1840 au départ de M. Baillargeon en 1897¹». Voyons donc le nouveau milieu de travail du curé Hébert.

1. Robert Côté ptre., «Notre Église» dans *1827-1977 Saint-Pascal se raconte*, Saint-Pascal, 1977, p. 42.

La seigneurie des Taché

La région de Kamouraska a commencé à être habitée dès la fin du 17^e siècle. Déjà en 1674, Frontenac la concédait à Olivier Morel, seigneur de La Durantaye². En 1709, une église y est construite sur les bords du Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière Kamouraska. À l'époque de la conquête, Louis-Joseph de La Durantaye meurt, ainsi que Jean-Baptiste Decharnay à qui la seigneurie avait été vendue. Le 26 septembre 1785, une fille de ce dernier, Marie-Louise, veuve de Jean-Baptiste Magnan, épouse Paschal-Jacques Taché. C'est par elle que la seigneurie de Kamouraska (alors Cornwallis) passa successivement à la famille Taché, qui y régna jusqu'à la fin du régime seigneurial.

Paschal-Jacques Taché était le fils de Jean Taché, grand armateur et homme influent à Québec, — malheureusement ruiné par la conquête, — et de Marie-Anne, fille de Jean Jolliet de Mingan, petite fille de Louis Jolliet, découvreur du Mississipi. Il était en charge de postes de traite dans le Nord, à Chicoutimi en particulier. C'est ainsi qu'avant de s'installer à Kamouraska, il avait pu connaître les possibilités énormes de colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Cette famille implantée dans le Bas-Saint-Laurent donna au pays des personnages célèbres: politicien, écrivain, archevêque, seigneurs... Le curé Hébert tombera sous la coupe d'un de ces seigneurs en 1840: Venceslas Taché, le frère d'Achille Taché assassiné l'année précédente par le Dr Holmes, lui-même frère d'un professeur du séminaire de Québec que l'abbé Hébert connaissait très bien et dont nous avons déjà parlé. Anne Hébert, petite nièce de l'abbé Hébert, raconte cette histoire dans son roman KAMOURASKA.

Les débuts de Saint-Pascal de Kamouraska

Les colons s'établirent d'abord le long du fleuve, aux alentours de la rivière Kamouraska. C'est toujours le même scénario qui se reproduit partout dans la vallée du Saint-Laurent où se trouvent de vastes dépôts d'argile propices à l'ensemencement: on s'établissait près d'une rivière qui, en plus d'une voie d'accès, offrait toute sorte de commodités, en particulier le pouvoir de faire tourner des engre-

2. Sur le premier seigneur de Kamouraska, Olivier Morel de la Durantaye, le père Gérard Lebel a écrit quelques notes intéressantes dans la revue *Sainte-Anne* d'avril 1986. Il y montre quelques photos des familles Morel qui demeurent encore dans la région de Kamouraska. Quand le curé Hébert arriva dans le Haut-Saguenay avec ses colons, il y rencontra un nommé Joseph Morel qui était déjà établi là avec sa famille.

nages de moulin. On nommait les rangs à partir du fleuve, en remontant la rivière: après le premier rang parallèle au fleuve, on ouvrait un deuxième rang au défrichement, puis un troisième. La distance devenant trop grande, on fondait alors une nouvelle paroisse au troisième ou quatrième rang. En 1826, le troisième rang de lots (ou concessions) était entrepris à Kamouraska et 176 personnes s'unissaient pour demander une nouvelle paroisse à l'évêque de Québec³. Ce fut Saint-Pascal de Kamouraska.

Explosion de la population vers le Nord

Cette nouvelle paroisse, fondée en 1827, porta le nom de Saint-Pascal en raison du seigneur de Kamouraska, Paschal Taché, qui avait offert le terrain pour l'église. Mort en 1833, son fils Venceslas hérita de la partie de la seigneurie constituée par la paroisse Saint-Pascal. (On écrivait auparavant *Saint-Paschal*)

L'abbé Hébert arriva à Saint-Pascal, comme curé, en octobre 1840 et y demeura douze ans. Il aura des démêlés juridiques avec le seigneur à propos d'un banc dans l'église. Un siècle plus tard, un de ses petits neveux épousera un membre de la famille Taché. De cette union naîtra entre autres Anne Hébert. La famille Martin, à Saint-Pascal, s'alliera pareillement à la famille Hébert et produira le sénateur Jacques Hébert, pour nommer un autre point de repère connu.

C'est ainsi que cette lignée d'Hébert, partie de La Rochelle pour l'Acadie, déportée en Nouvelle-Angleterre, remontée à Nicolet, continuait sa migration à Kamouraska. Car la famille Hébert s'est transportée en partie dans Kamouraska, après que Nicolas y fut nommé curé. Celui-ci devint un pôle d'attraction pour la famille. Aussi tout le pays était en train de s'ouvrir par le Nord.

Raisons qui ont amené l'abbé Hébert à Saint-Pascal

Mais comment l'abbé Hébert fut-il amené à être curé de Saint-Pascal, si loin de Québec? — Il faut se rappeler qu'à cette époque, Kamouraska relevait de l'évêque de Québec et que c'était une région en plein essor, facilement accessible par bateau. Le commerce était régulier entre les deux endroits. On parlait souvent de Kamouraska dans les journaux de Québec. Les cartes anciennes d'ail-

3. *Saint-Pascal se raconte.*, op. cit., pp. 25-26. On trouvera dans ces pages les noms des 176 signataires qui forment les familles souches de la paroisse Saint-Pascal.

leurs indiquent Kamouraska comme le centre important en aval de Québec.

La région de Kamouraska offrait en effet une grande plaine à l'agriculture, en plus d'un port de mer naturel, idéal pour les petits bateaux qui s'y trouvaient protégés dans une baie, parsemée d'îles. En 1815, Joseph Bouchette écrit que «... Les goellettes de Kamouraska sont bien connues à Québec par la grande quantité de provisions qu'elles apportent, telles que grain, animaux vivants, volaille, beurre, sucre d'érable, etc., outre des frets considérables de planches, de sapin, et d'autre bois de construction⁴.»

Saint-Pascal de Kamouraska était auparavant une partie de Saint-Louis de Kamouraska, c'est-à-dire de la paroisse mère, située le long du Saint-Laurent. La population de Saint-Pascal dépassait déjà 2000 personnes en 1830. Ce nombre baissa en 1833, lors de la fondation de Saint-Denis englobant une partie de Saint-Pascal, mais remonta par la suite.

Depuis dix ans, on tentait de construire une église à Saint-Pascal, mais en vain. L'évêque de Québec a-t-il pensé que l'abbé Hébert serait l'homme tout indiqué pour mener à bien cette entreprise? — Peut-être. Il connaissait son père, Jean-Baptiste Hébert, constructeur émérite dans la région de Nicolet. Il a pu penser que le père et le fils pourraient s'entendre pour construire enfin l'église de Saint-Pascal.

Les deux derniers curés qui s'étaient succédés à Saint-Pascal, le curé Georges-Stanislas Derome et le curé Luc Aubry, n'avaient pu réaliser la construction de l'église, comme ils se l'étaient proposé. Les deux semblent d'ailleurs avoir été plutôt déçus de leur expérience à Saint-Pascal de Kamouraska. Le curé Derome désirait un «climat moins violent⁵» et le curé Aubry n'y vécut que trois ans: il avait déjà quitté son poste à l'arrivée du curé Hébert⁶. L'insuffisance de logement dans la chapelle et dans le presbytère était sans doute un facteur de leur manque de persévérance à Saint-Pascal. Les pressions pourtant, soit de la population, soit de l'évêché, avaient été constantes depuis 1830, pour de nouvelles constructions⁷. Le grand vicaire Mailloux

4. Joseph Bouchette, *Description topographique de la Province du Bas Canada...* Londres, 1815, pp. 550-551; La Paroisse de Kamouraska, appelée Saint-Louis, comptait près de 5,000 personnes avant que Saint-Pascal ne s'en détache en 1827.

5. RAPQ 1928-1939, p. 123.

6. *Ibid.*, p. 210.

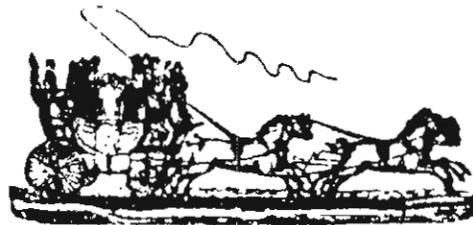
7. Déjà, le 17 février 1831, les Pascalois élisent «des syndics pour diriger les travaux de l'église et la sacristie de la paroisse de St-Pascal, et mettre le bas du presbytère, servant de chapelle, en logement convenable pour le curé» Greffe du notaire P. Bernier. Voir: *Société Historique de la Côte du Sud*, Archives, 25.282. (fonds de Joseph A. Lavoie).



Tableau souvenirs des curés de Saint-Pascal de Kamouraska depuis ses débuts en 1829. Le curé Hébert est au centre, en haut du tableau. ACSAP



Une chapelle presbytère comme celle que le curé Hébert a habité en arrivant à Saint-Pascal de Kamouraska en 1840. (tiré du livre de Hormidas Magnan, «Monographes parossiales»), Québec 1913, p. 109.



Ligne de diligences

entre Québec et la Rivière du Loup (en bas.)

“ LIGNE BLEUE. ”

LES Sous-signés informent le Public qu'ils se sont associés pour l'établissement d'une ligne non interrompue de diligences, sous le nom de "Ligne bleue," pour le transport des Voyageurs entre Québec et la Rivière du Loup inclusivement. Ils espèrent, par leur assiduité, et par la commodité et le prompt de leurs voitures, qui seront couvertes en hiver, et encore par le choix d'excellents chevaux qu'ils ont fait tout exprès pour l'établissement de cette ligne, mériter l'encouragement du public.

Cette ligne est maintenant en opération, et le sera, sans interruption, en été comme en hiver. Pour plus ample information, on pourra s'adresser à S. et C. Hough, Haute-Ville de Québec,

Thomas Fraser, Pointe-Lévy.

Victor Pelletier, Beaumont.

Michel Lespérance, St. Thomas.

Blasón Talbot, Cap St. Ignace.

George Gagnon, St. Roch.

Honoré Roy du De jardin, Kamouraska.

Sauvion Larochelle, Rivière du Loup.

Québec, 16 janvier 1847.

Annonce dans *Journal de Québec*, 16 janvier 1847.

était désolé de la situation après le départ du curé Aubry. Il en parle dans une lettre du 23 septembre, citée plus loin. L'évêque avait donc un problème avec Saint-Pascal quand il y nomma Hébert. Il avait besoin à Saint-Pascal d'un curé en qui il avait confiance pour débloquer une impasse et se décharger des difficultés croissantes.

Contraste entre Québec et Saint-Pascal

Quand l'abbé Hébert arriva à Saint-Pascal, en 1840, les choses n'avaient pas beaucoup bougé dans la paroisse. Tout restait à faire, à commencer par l'église et les écoles. Le contraste était grand pour un jeune curé qui arrivait de la paroisse mère, la mieux organisée du Canada. Il passait d'une paroisse urbaine très évoluée avec toutes les commodités d'alors, à une paroisse de campagne encore en formation. Il y était le seul prêtre pour une population de près de 2000 personnes. L'étendue du territoire était plus grande que celle de la paroisse Notre-Dame de Québec. La proclamation municipale du 26 avril 1837 indiquait «une étendue de territoire d'environ dix milles et demi de front sur environ trois milles, plus ou moins, de profondeur⁸». Il fallait donc franchir de grandes distances parfois pour rejoindre les gens. Aujourd'hui, du territoire initial de Saint-Pascal, parties des paroisses suivantes ont été détachées: Saint-Denis, Sainte-Hélène, Mont-Carmel, Saint-Philippe, Saint-Bruno, Saint-Germain. Saint-Pascal est devenu le chef-lieu du comté, en supplantant Saint-Louis.

Quoiqu'il en soit des conditions difficiles à Saint-Pascal, le curé Hébert s'attacha aussitôt à sa nouvelle paroisse et à ses paroissiens. Lui-même issu de la campagne et élevé sur une ferme, il ne s'était pas laissé gagner par les artifices de la ville et retrouvait avec amour, la vie fruste et besogneuse. Il épousera si bien les préoccupations des Pascalois que ceux-ci n'hésiteront pas à le suivre vers les terres inconnues du Lac-Saint-Jean en 1849 et pleureront son départ en 1852.

Description de Saint-Pascal

Au début du 19^e siècle, le comté de Kamouraska avait triplé sa population, alors que les régions environnantes n'avaient que doublé tout au plus⁹, ce qui indique bien la prospérité de l'endroit. Au

8. C.-E. Deschamps, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, Québec, 1896, pp. 246-247.

9. «Les comtés de Bellechasse et l'Islet de l'époque, étendus de Beaumont à Saint-Roch, passent de 14,800 habitants en 1790 à 26,950 en 1831: ils n'ont donc pas doublé. Au contraire, celui de Kamouraska a presque triplé, de 5,580 à 14,495; enfin celui de Rimouski s'est gonflé de moins de 1,000 à 10,061.» (Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, Paris/Montréal, 1935, tome I, p. 143.)

moment où le curé Hébert prend possession de sa cure, la région a donc connu une croissance démographique exceptionnelle.

La plaine, entre le fleuve et les monts Appalaches, est recouverte de sédiments fertilisants laissés par la mer Champlain. Par contre, de gros rochers ont résisté à l'érosion. À Saint-Pascal de Kamouraska, il est saisissant de voir le village, adossé à un de ces rochers arrondis par les glaciers et la mer Champlain. Au sommet du rocher un panorama splendide s'étend au-delà du fleuve jusqu'à Charlevoix d'un côté, et vers les Appalaches et les États américains de l'autre côté. Joseph Bouchette a fort bien décrit ce paysage qui l'impressionna, lors d'un séjour au début du 19^e siècle¹⁰. Plusieurs rivières dévalent dans la plaine et vont se jeter dans le fleuve. Leurs chutes alimentent ici et là des moulins qui contribuent à la prospérité du village de Saint-Pascal.¹¹

Il y avait déjà, en 1840, un chemin qui reliait Pointe-Lévi au comté de Kamouraska, mais ce chemin, parfois aménagé sur la grève, était difficile à parcourir. L'hiver, le chemin était ordinairement meilleur et les traîneaux glissaient bien sur la neige. En été il valait mieux voyager par bateau. De Saint-Louis de Kamouraska, il restait moins de cinq milles à parcourir pour atteindre Saint-Pascal. En 1857, le chemin de fer arrivera directement à Saint-Pascal, — de même maintenant la route trans-canadienne, — ce qui a contribué à jeter dans l'ombre la paroisse mère Saint-Louis de Kamouraska, qui ne compte aujourd'hui que 600 personnes environ, alors que Saint-Pascal en compte près de 4000.

Mais au temps du curé Hébert le rapport était à l'inverse: Saint-Louis était le chef-lieu du comté, tandis que Saint-Pascal était l'arrière-pays en développement.

Les moyens de subsistance

En plus de vivre de l'agriculture, grâce à leur terre fertile, les gens vivaient de la coupe du bois, de la pêche et de la chasse, car le poisson et le gibier étaient abondants à cet endroit. Ce qui n'empêche pas que certaines familles aient eu de la difficulté à vivre, en ce temps où il n'y avait pas de service social pour les malades et les accidentés. Surtout durant la période de crise qui a précédé la venue du curé Hébert, on voyait souvent dans les journaux de Québec

10. *Op. cit.*, pp. 551-552.

11. Raoul Blanchard, *op. cit.*, pp. 205-228; ... *Saint Pascal se raconte op. cit.*, pp. 115-126.

des appels de secours pour les gens de la région de Kamouraska¹². La croissance de la population était telle qu'on ne parvenait plus à combler les besoins de subsistance.

L'ère de l'industrialisation n'avait pas encore apporté les facilités qu'on connaît aujourd'hui dans le transport, l'éclairage etc. Il fallait donc trimer dur pour arracher sa subsistance à la terre. Il fallait se vêtir, se loger: tout se faisait à la main. Les forces s'épuisaient vite et par conséquent le ravitaillement manquait. Cependant les possibilités étaient grandes dans ce nouveau territoire, où non seulement les enfants de la vieille paroisse mère venaient s'établir, mais aussi des gens de l'extérieur de la région, parfois très compétents et instruits: ils apportaient leur contribution au pays neuf et développaient ses ressources.

La population

Le territoire de Saint-Pascal comptait environ 200 habitations, à l'arrivée de l'abbé Hébert. C'était donc un endroit considérable. Certaines maisons étaient grandes et vastes, sur le modèle de celles de Saint-Louis de Kamouraska. Il y avait par exemple un hôtel de seize chambres avec un grand bain en tôle¹³. Il y avait aussi deux moulins à farine, dont un en pierre¹⁴, et un moulin pour scier le bois¹⁵. Voici une description des établissements d'Édouard Ennis à Saint-Pascal, au temps du curé Hébert: «... maison, hangar, grange, étable, moulin à farine, à carder, à fouler, boutique de forgeron et teinturier, écluse, dalles et pouvoir d'eau qui font tourner le tout, ainsi que les outils et machineries nécessaires à la bonne marche de ces différentes étapes de transformation.¹⁶» L'homme qui possédait cette industrie était très actif à tous les niveaux de la paroisse. On voit son nom apparaître très souvent dans les documents, en compagnie du curé Hébert.

Dans la population de Saint-Pascal, composée presque entièrement de cultivateurs, il y avait aussi, au temps du curé Hébert, un couple d'enseignants, M. et Mme François Guimont¹⁷, un ancien député, Jos. Robitaille (1808-1830); un forgeron, Jos. Langelier; un médecin, Richard-A. Fortier; deux notaires, Jean-

12. *Le Canadien*, Québec, 5 février 1834.

13. ... *Saint-Pascal se raconte*, op. cit., p. 127.

14. *Ibid.*, pp. 115, 118.

15. *Ibid.*, p. 122.

16. *Ibid.*, p. 118.

17. *Ibid.*, pp. 67, 80.

Baptiste Martin et François Pelletier; des marchands, entre autres Joseph Roy dit Desjardins qui avait pris la succession de Joseph Robitaille; des charrons et charpentiers, les Normand en particulier. Joseph Hudon dit Beaulieu était cantonnier et maire. En 1845, on signale Israël Ouellet comme cordonnier et en 1850, Xavier Bouchard¹⁸. Parmi les étrangers, mentionnons l'Irlandais, James O'Leary, qui devait se construire une maison superbe, sur le roc, faite de briques importées de France.

Installation du curé Hébert

Hébert est arrivé à Saint-Pascal au début d'octobre 1840, peut-être sur un des bateaux à vapeur qui circulaient à cette époque. Le douze octobre, il signe son premier acte d'état civil dans les registres de Saint-Pascal. Son prédécesseur à Saint-Pascal, M. Luc Aubry, ayant déjà quitté la cure, c'était l'abbé Célestin Gauvreau, alors en repos, qui faisait les offices, celui-là même qui deviendra grand vicaire et supérieur-directeur du collège de Sainte-Anne. Plus tard, l'abbé Gauvreau recommandera à l'évêque le curé Hébert pour l'entreprise de colonisation au Lac Saint-Jean en 1848, en se faisant le porte-parole des prêtres de la région.

L'abbé Aubry pour sa part deviendra curé de Saint-Léon dans le comté de Maskinongé. Il était originaire de l'île de Montréal, comme d'ailleurs son prédécesseur à Saint-Pascal, M. Georges-Stanislas Derome (dit Descarreaux). Ces deux curés étaient retournés en amont du fleuve. M. Gauvreau, pour sa part, était originaire de Québec. Lui et le curé Hébert, s'acclimateront mieux à la région de l'estuaire du Saint-Laurent et y demeureront jusqu'à leur mort.

C'est sans doute M. Gauvreau qui a «installé» le curé Hébert dans sa nouvelle paroisse, car c'est lui qui signe les registres à Saint-Pascal, du 29 septembre jusqu'au 12 octobre. Il a dû l'introduire aux fidèles, un dimanche, à l'occasion de la messe. Nous n'avons pas de précisions là-dessus. Les livres des prônes pour cette période n'ont malheureusement pas tous été conservés à Saint-Pascal.

M. Gauvreau connaissait déjà le nouveau curé de Saint-Pascal, car il était avec lui à Québec à partir de 1833, d'abord comme aumônier des ursulines et ensuite comme professeur au séminaire en 1836. L'abbé Hébert faisait des promenades avec lui dans la ville, comme on l'a déjà vu. Les quelques prêtres qui étaient alors à Québec, une dizaine, se rencontraient souvent. M. Gauvreau avait un «esprit de sainteté» selon l'annaliste du collège de La Pocatière. Il reviendra

18. *Ibid.*, pp. 127 à 200.

souvent à Saint-Pascal et le curé Hébert, de son côté, le rencontrera au collège. Les deux prêtres étaient des amis. Devenu vicaire général en 1843, l'abbé Gauvreau aura une grande influence dans la région de Kamouraska. À sa mort en 1862, les autorités ecclésiastiques demanderont le curé Hébert pour célébrer son service, avec M.C.-F. Cazeau venu de Québec pour remplacer l'évêque¹⁹.

Nous ne savons pas en quels termes l'abbé Gauvreau a parlé du curé Hébert aux gens de Saint-Pascal à son arrivée dans la paroisse, mais il est certain que ceux-ci ont accepté leur nouveau curé d'emblée et se sont attachés à lui durant les douze années qu'il a passées avec eux. Des disputes jusque là s'étaient souvent élevées dans la paroisse, concernant les limites territoriales et la contribution pour l'église. Le curé Hébert lui-même éprouvera qu'il n'est pas toujours facile de s'entendre avec tout le monde, — à propos surtout de la construction de la nouvelle église. Mais jamais la complexité des problèmes n'altéra ses relations avec ses paroissiens. Nicolas, énergique dans l'action, était un doux qui mettait le plus grand soin à ne pas blesser les personnes et qui respectait leur point de vue. Il parvint à construire une église et des écoles en gagnant finalement tous les gens à sa cause. En attendant, c'est dans une modeste chapelle qu'il fut accueilli à son arrivée. Son logement était aménagé au-dessus de ce lieu de culte, partageant le même plancher avec la salle des habitants. Le sacristain en place était François-Gabriel Guimont, le même depuis le début de la paroisse. Le curé Hébert le gardera avec lui. Il lui fut bien utile pour l'initiation aux choses et aux personnes de la paroisse, étant donné que le curé précédent avait déjà quitté la région à son arrivée.

19. On a écrit beaucoup d'éloges de M. Célestin Gauvreau. Voir: *Fêtes et Souvenirs*, Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1918, pp. 180-181. Voici un témoignage puisé dans l'*Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* par Mgr Wilfrid Lebon, Québec, 1948, tome I, pp. 109 et 208:

«C'était un homme en effet bien utile, pour ne pas dire, nécessaire au collège, à raison de ses talents pour la théologie, de son esprit de conciliation, de sa sagesse et de sa sainteté. Tout en lui inspirait le respect et la confiance: et il jouissait de l'estime, non seulement de l'archevêque, mais de tout le clergé et de tous ceux qui le connaissaient.» [...] «Modèle de vertu sacerdotale, fort instruit en science théologique, doué d'un sens pratique bien reconnu, M. Gauvreau était entouré d'un prestige allant jusqu'à la vénération. Il avait la charité, la douceur, l'esprit de conciliation d'un saint François de Sales; sa réputation de sainteté le faisait regarder comme un oracle.»

Il se peut qu'il y ait eu une certaine affinité entre le curé Hébert et le grand vicaire Gauvreau dont la mère était une Vincent, comme la tante de Nicolas. Ce n'est peut-être pas par hasard qu'Étienne Hébert, le frère de Nicolas, a épousé une Gauvreau à Montmagny. Ce sont des indices qui peuvent mettre sur des pistes les amateurs de généalogie.

Un pays qui change

Le curé Hébert entreprenait une décennie nouvelle à Saint-Pascal de Kamouraska. Il changeait de paroisse; le pays changeait aussi, à partir de 1840. Un nouveau régime politique s'installait: le régime de l'Union. Le seul mandement de l'évêque, cette année-là, fut précisément une demande à son clergé pour qu'il s'oppose à l'union des deux Canadas. Peine perdue: l'Union fut décrétée à Londres la même année et imposée au Canada dans le but d'angliciser un demi-million de Canadiens français. L'anglais devait être la seule langue officielle. Kingston fut choisie comme capitale et le Parlement, nouvellement élu, s'y réunira dès 1841. Mais l'évolution politique, au pays et dans le monde, était telle que la démocratie fut bientôt implantée au Canada, grâce à des hommes comme Louis-Hippolyte La Fontaine et d'autres patriotes qui avaient souffert comme lui l'emprisonnement et formaient maintenant l'élite politique.

En 1841, la vie repartait dans les paroisses et dans le diocèse de Québec. Le curé Hébert reçoit alors des demandes pour participer à la Propagation de la Foi, nouvel organisme implanté depuis 1836 par Mgr Signay, pour aider les paroisses nécessiteuses. Hébertville en profitera en 1856. L'évêque invite également les paroisses à obtenir l'érection civile selon la loi 4^e Victoria. Il invite les prêtres à la première retraite générale annuelle à Québec. Il ordonne «un *Te Deum* solennel, en action de grâces pour la naissance du prince héritier de la couronne de la Grande-Bretagne et d'Irlande» et finalement il recommande aux prêtres d'accepter la charge de commissaire scolaire pour le progrès des écoles. Toutes ordonnances et invitations auxquelles le curé Hébert a répondu fidèlement à Saint-Pascal²⁰.

De nouvelles communautés religieuses se fondaient au pays, ou arrivaient de France. Les seigneuries devenant surpeuplées, on était à la recherche de nouveaux territoires de colonisation, ou on émigrerait aux États-Unis dont les frontières étaient encore un peu floues: celles du Maine, tout près de Saint-Pascal, ne seront fixées qu'en 1842.

De l'agriculture à la colonisation

Le curé Hébert, parachuté en pleine campagne, s'intéressera nécessairement aux problèmes d'agriculture. Durant les douze prochaines années, il vivra au milieu des cultivateurs, partageant leur vie, s'intéressant à tous leurs problèmes et cherchant avec eux des solutions pour une culture de la terre de plus en plus efficace. Il faut s'imaginer le contraste entre cette nouvelle vie campagnarde et celle

20. *Mandements...*, *op. cit.* année 1841.

qu'il avait connue à la ville, en plein cœur de la capitale. Pourtant il s'y est vite adapté, grâce à son amour des gens, à sa sociabilité et à sa simplicité naturelle, grâce aussi à son réel désir d'aider. Il faut se rappeler par ailleurs que l'abbé Hébert avait été élevé sur une terre, jusqu'à l'âge de onze ans. Après une vingtaine d'années passées, soit dans les études soit dans le ministère de ville, il avait gardé semble-t-il une grande affinité avec la nature et le travail en plein air.

Ne s'appartenant pas lui-même, Hébert était à l'affût de tous les besoins de ses paroissiens. Il n'était pas du genre à vivre retiré dans son bureau, mais il vivait au milieu de la population. Il a donc acquis une quantité énorme de connaissances de la terre, ce qui l'a préparé à entreprendre et à réussir la colonisation du territoire du Lac-Saint-Jean. Ses lettres contiennent une somme étonnante de réflexions sur la qualité des sols, les sortes de grains de semence, les conditions de germination, les récoltes, la mise en marché des produits, la coupe du bois, le fonctionnement des moulins à scie et à farine, l'aménagement des terrains, etc. S'il a été si bien accepté comme meneur de colons au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est qu'il avait acquis une bonne connaissance des travaux des champs et une réelle empathie pour les gens qui s'y adonnent.

À Saint-Pascal également, Hébert deviendra plus sensible aux luttes politiques pour une meilleure qualité de la vie. Il s'occupera en particulier de l'implantation de nouvelles écoles. Les douze prochaines années seront importantes dans sa vie. Jouissant des pouvoirs d'un curé et d'un vaste champ d'action, il se révélera un bâtisseur entreprenant et un organisateur. Le curé Alphonse Langlais, qui fut un de ses successeurs à Saint-Pascal, décrit ainsi le curé Hébert: «Il fut, écrit-il, un administrateur modèle, un pasteur sérieux et zélé, ami des pauvres et des affligés, dévoué jusqu'au sacrifice...²¹»

Parcourons donc les douze années du curé Hébert à Saint-Pascal. Elles sont parmi les plus mouvementées de l'histoire de cette paroisse. Tout en suivant l'ordre chronologique, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous verrons de grands thèmes se dégager, car le curé Hébert est désormais plus à même de diriger et d'orienter son destin.

21. ASP: 18 pages manuscrites, signées: «St Pascal, 18 mai 1945, Jos. Alp. Langlais ptre», pp. II et III.



Jean-Félix Langlais de Saint-Denis de Kamouraska. Homme de confiance du curé Hébert dès 1849, au début de l'association de colonisation du Saguenay. C'est lui qui construisit les moulins à la rivière des Aulnaies et entreprit la construction de l'église en pierre qui existe aujourd'hui. Son fils, Louis-Félix, épousa à Hébertville une fille de Léon Hébert frère du curé. Hélène Hébert Langlais fut la mère d'une grande postérité au Saguenay — Lac-Saint-Jean. *ANQC*



Venceslas Taché, seigneur de Saint-Pascal au temps du curé Hébert. (Pierre-Georges Roy, «La famille Taché», Lévis 1904.)

L'Église et les écoles (1841-1844)

L'église de Saint-Pascal.

Lettre à l'abbé Cazeau.

Les écoles à Saint-Pascal.

L'état de l'éducation.

Devoirs de l'instituteur et de l'institutrice.

Impulsion à l'éducation et préparatifs de la nouvelle église.



Sr Éléonore, soeur du curé Hébert. *Collection de la famille.*



Sœur Éléonore Hébert s.p. (sœur Marie-du-Saint-Esprit) assistante générale chez les sœurs de la Providence. Soeur du curé Hébert (chapitre 22). *Archives des sœurs de la Providence, Montréal.*

L'église et les écoles (1841-1844)

Deux problèmes urgents attendaient l'abbé Hébert à son arrivée à Saint-Pascal: la construction de l'église, comme on l'a déjà signalé, et aussi l'établissement des écoles. Voyons brièvement ces deux questions.

L'église de Saint-Pascal

Saint-Pascal était fondée depuis une douzaine d'années seulement, c'est-à-dire en 1827. On avait d'abord construit une chapelle de 83 pieds par 38 pour accommoder la nouvelle population, détachée de la vieille paroisse Saint-Louis de Kamouraska. Le logement du curé était aménagé au-dessus de cette chapelle, au bout d'une salle publique¹, aménagement qui n'était pas rare alors dans les débuts des paroisses.

Ces installations étaient évidemment temporaires. Aussi dès 1830, aussitôt après la construction de la chapelle à Saint-Pascal, il était déjà question de construire l'église. Le 13 mars 1830, le curé Bélanger en parle à l'évêque². Le 27 octobre suivant, l'abbé Pierre Viau, nommé pour l'enquête, «conclut à la nécessité de construire une église en pierre et un presbytère³». Sans relever toute la correspondance à ce sujet — que l'on trouve à l'évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et dont un résumé a paru dans le *Rapport de L'Archiviste de Québec*⁴ — qu'il nous suffise de signaler les principales démarches

1. Greffe Jean-Baptiste Martin n.p. décembre 1844 et 19 janvier 1845, ANQQ; Greffe Jean-Baptiste Taché n.p. 23 juin 1828: marché entre Basile Talbot dit Gervais et les Syndics, ANQQ; Greffe T. Casault n.p. marchés 31-12-1827, 20-3-1828, 3-4-1828, 31-5-1829, ANQQ.

2. AESAP., *Saint-Pascal*.

3. *Correspondance de Mgr B.-C. Panet*, RAPQ 1934-5, p. 415.

4. RAPQ, de 1934 à 1939: correspondance des évêques.

entreprises: celle de 1831 en particulier⁵ et celle de 1839, où l'évêque écrit au curé de Saint-Pascal, Luc Aubry, qu'«Il ne peut approuver le plan de l'église que l'on se propose de construire à Saint-Pascal parce qu'il n'est pas conforme à ce qui a été réglé par le procès-verbal de M. Varin [en 1830]⁶».

Quelques jours seulement avant l'arrivée du curé Hébert à Saint-Pascal, en 1840, le grand vicaire Mailloux, chargé du problème, écrivait à l'évêque ce qui suit:

J'envoie à votre Grandeur le Procès-verbal de la nouvelle place d'église de Saint-Pascal — [...]... on m'a présenté un plan d'Église, proposé par M. Ennis, dont je vous sou mets le projet [...] Je m'afflige du départ de M. Aubry de S. Paschal. Il était en marche de bâtir et il faudra du temps pour le nouveau curé pour se mettre au fait des affaires...⁷

Dans la même lettre, Mailloux suggérait que la nouvelle église soit orientée vers le fleuve, parce qu'il n'y avait que cent pieds entre le chemin et la chapelle presbytère qu'il voulait garder.

Lettre à l'abbé Cazeau

Le curé Hébert a eu tôt fait d'évaluer la situation dès son arrivée à Saint-Pascal et de se mettre à l'œuvre. Dans ses lettres du début de 1841, il entretient déjà l'évêché du problème de la construction de l'église. Une première lettre est adressée au secrétaire de l'évêque, M. Charles-Félix Cazeau, son ami, avec qui il a étudié à Nicolet: tous deux y avaient commencé ensemble leurs études en 1822. Nous reproduisons la lettre en entier car elle a l'avantage de nous faire connaître le curé Hébert sous un nouveau jour: confiance et familiarité avec ses amis, façon de régler les questions en les déléguant, plutôt qu'en s'accaparant toutes les décisions. La lettre nous indique aussi que le curé Hébert connaît déjà bien sa nouvelle paroisse. Ses rapports sont excellents avec l'évêché et il a de l'affection pour Mgr Signay qui l'a nommé à Saint-Pascal, et qu'il connaît aussi

5. Greffe P. Bernier n.p., 13 février 1831: «Procès-verbal de l'élection de syndics pour conduire et diriger la batisse de l'Église, sacristie, etc... de la paroisse St-Paschal», ANQQ.

6. RAPQ 1934-1935, p. 415.

7. Al. Mailloux ptre Ste-Anne 23 septembre 1840, «à Sa grandeur Monseigneur Joseph Signay évêque de Québec», AESAP. M. Mailloux était vicaire général depuis 1838, en même temps que directeur du collège de La Pocatière et curé de la paroisse.

bien que l'abbé Cazeau. Comme toujours, il est désintéressé et ne cherche que la meilleure solution, en toute objectivité. Cette attitude transparaît souvent dans ses lettres. Il analyse bien les situations, propose des solutions mais ne s'impose pas et respecte ses interlocuteurs. On comprend alors que les autorités aient toujours aimé travailler avec lui et se le soient associé le plus possible.

Au Révd. Messire Chs. F. Cazeau Secrétaire
Québec

St-Paschal, 17 février 1841

Mon cher Ami,

C'est encore moi qui te trouble. Mais [que] veux-tu que j'y fasse? tu es le saint ou le protecteur en qui j'ai le plus de confiance. J'envoie, par la même occasion qui va te porter cette lettre, la requête de mes habitans, demandant à Monseigneur la permission de bâtir une Église, Sacristie etc. Je t'établis par la présente mon agent et mon procureur pour tout ce qui regarde cette affaire. Voici les données sur lesquelles tu devras te régler pour faire connaître à Monseigneur mes désirs. La population actuelle de ma paroisse, d'après le recensement que j'ai fait moi-même tout dernièrement, est de 1640 communians et dans 6 ou 7 ans elle s'élèvera à 2000 au moins, si l'accroissement va à proportion de ce qu'il a été depuis quelques années. Je crois enfin que la grandeur du terrain de la paroisse ne permettra pas une augmentation bien considérable au-dessus de ce dernier chiffre. [Il s'agit de «communians» seulement]

Il faudrait donc bâtir une Église capable de contenir cette population. Tu dois avoir par devant toi les dimensions de l'Église de St-Michel d'Yamaska, de la Sacristie etc. Eh bien, j'aimerais que mon Église de St-Paschal eût à peu près les mêmes et fût sur le même plan, ainsi que la Sacristie.⁸

À moins que le plan d'Église que j'ai demandé à M. Th. Baillargé, et qu'il est prié de te soumettre, ne te plaise d'avantage. D'ailleurs je me soumetts à tout ce que Monseigneur jugera convenable dans sa sagesse et ses connaissances, touchant ces choses là. Seulement j'aime à faire connaître que

8. L'église Saint-Michel de Yamaska est un «quarré-oblong de 140 pieds sur 66 et ayant 39 pieds de murs au-dessous des sablières». *La Minerve*, 6 mars 1843, cité dans Luc Noppen, *Les églises du Québec (1600-1850)*, Montréal: Fides 1977, p. 288.

le désir de mes paroissiens et le mien est d'avoir *une église large*, sans chapelles saillantes, avec colonnes et même galerie, puis deux clochers.

Quant à ce qui regarde la séparation du presbytère futur d'avec la Salle des habitants, Monseigneur voudra bien la déterminer et fixer telles dimensions qu'il jugera convenables de donner au logement du curé.

Tu connais mon peu d'expérience dans toutes ces choses, prends moi en pitié et rends moi service avec ton habileté et ta sagesse ordinaire. Mes très humbles respects à Monseigneur de Québec que j'aime plus que jamais et à Mgr de Sidyme [Mgr Turgeon]. Saluts et amitiés aux amis.

D'un sincère ami,

N.T. Hébert, ptre⁹

En annexe à cette lettre, le curé Hébert ajoute une feuille où il remercie son ami, l'abbé Cazeau, pour son intérêt «dans cette affaire». Il lui parle de l'aménagement de la nouvelle «salle des habitants» et termine sa lettre en donnant des nouvelles de l'abbé Célestin Gauvreau, qui devait aller à Québec pour la première semaine du carême (il était en repos à La Pocatière et deviendra vicaire général en 1843, en même temps que directeur au collège). Finalement, Hébert remercie Baillargé pour lui avoir envoyé son «chemin de croix» et ses «autres effets» reçus «dans le meilleur ordre possible». Il s'agissait peut-être de choses personnelles qui lui restaient au presbytère de Québec et des dessins ou décorations pour l'église de Saint-Pascal. La famille Hébert entretenait des relations cordiales avec les Baillargé. Jean-Baptiste Hébert d'ailleurs travaillait avec le célèbre architecte et sculpteur depuis plus d'une vingtaine d'années. Déjà en 1817 les deux travaillaient ensemble pour la construction de l'église de Lotbinière. Aussi on ne s'étonne pas si le curé de Saint-Pascal s'adresse lui-même à Baillargé pour son église.

À Québec l'abbé Hébert connaissait bien l'église anglicane, qu'on peut voir encore à quelques mètres de la cathédrale. Cette église est sans transept et les voûtes sont supportées par de fines colonnes qui n'ont pas la lourdeur de celles de la cathédrale catholique. Quant à l'église Saint-Michel d'Yamaska dont la construction ne devait commencer qu'en 1842, l'abbé Hébert en aimait les plans: il s'agissait d'un grand rectangle et de trois voûtes intérieures soutenues par de

9. N.T. Hébert ptre, Saint-Pascal, 17 février 1841, au Révd. Messire Chs. F. Cazeau, Secrétaire, AESAP.

hautes colonnes comme dans l'église anglicane. C'est ce qui a été suivi à Saint-Pascal. Hébert voulait «une église large», différente de Notre-Dame de Québec dont la nef est longue et étroite, en raison des constructions successives sur les premières fondations.

Finalement, le nouveau curé a des paroles flatteuses dans sa lettre pour M. Cazeau et pour Mgr Signay en particulier: il s'en remet à celui-ci «dans sa sagesse et ses connaissances» et il affirme qu'il l'aime *plus que jamais*.

Les écoles à Saint-Pascal

Le second problème urgent à Saint-Pascal était celui des écoles. Le curé Hébert écrit à Mgr Signay, le 1^{er} mai 1841, sur le sujet:

[...] Lorsque je suis arrivé ici, il n'y avait pas une seule école. À présent je n'ai encore que trois maîtres et une maîtresse et sur les quatre, il n'y en a pas un capable de tenir une bonne école en règle; chacun n'a pas plus que 15 à 20 enfants. J'ai pourtant l'espérance de réussir à établir deux bonnes écoles, parce qu'un certain nombre commencent à en comprendre les avantages...

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, Votre très humble et ob. Serviteur.

N.T. Hébert ptre.¹⁰

Devant le besoin d'écoles à Saint-Pascal, le curé Hébert ne perd pas de temps. Il en érige tout de suite trois et fait une demande à l'évêque pour débloquer des fonds en vue d'une quatrième. Il a déjà recueilli des aumônes à cet effet et on peut penser qu'il a été le premier à donner de son argent pour cette cause, car son nom se retrouve toujours sur les listes de souscripteurs à des œuvres semblables. Il écrit donc de nouveau à son évêque Mgr Signay, le 16 juillet 1841:

[...] Depuis longtemps je travaille à établir des écoles dans la paroisse que vous avez bien voulu confier à mes soins. Jusqu'ici je n'ai réussi qu'à établir trois petites écoles. Je désire en établir *une sur un meilleur pied*, près de la chapelle. Un certain nombre de mes notables secondent bien mes vœux, et avec leur secours j'ai réussi à former une petite somme

10. N.T. Hébert ptre St-Paschal 1 mai 1841, à Sa Grandeur Monseigneur Jos. Signay, Évêque de Québec, AESAP.

mais qui n'est pas suffisante pour payer un bon maître. Je m'adresse donc aujourd'hui à votre grandeur pour la prier de vouloir bien enjoindre aux marguilliers de prendre L15 à L20 de la fabrique pour cet objet. Sans ce secours, je n'ai pas d'espérance de réussir. J'espère donc que votre grandeur voudra bien ordonner aux Marguilliers de déboursier cette somme pour un objet d'une aussi grande importance.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect, de votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

N.T. Hébert ptre.¹¹

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, ce sont souvent les curés qui se sont occupés d'une façon constante de l'instruction dans plusieurs paroisses. Ils ont recueilli des aumônes et donné de leurs propres économies. En accord avec les marguilliers, ils ont aussi affecté des fonds de la paroisse. Pour affecter des montants considérables, il fallait cependant demander la permission de l'évêque. C'est ce que le curé Hébert fait dans cette lettre, avec d'autant plus de confiance qu'il connaît bien Mgr Signay depuis une douzaine d'années: c'est lui qui lui a confié la paroisse de Saint-Pascal, comme il le lui rappelle dans sa lettre.

Mgr Signay avait d'ailleurs écrit une lettre très importante aux curés en 1836 pour faire la promotion de l'éducation scolaire, alors que le gouvernement abandonnait ses contributions¹². Le curé Hébert avait donc été sensibilisé à l'éducation scolaire par son évêque même à Québec. De plus, il avait connu, durant son vicariat à Québec, plusieurs organisations scolaires dont il pouvait s'inspirer à Saint-Pascal, en particulier les écoles des ursulines, des sœurs de la Congrégation, et celles de plusieurs laïcs comme Joseph François Perrault¹³. Devant l'enthousiasme de leur curé pour les écoles, «un certain nombre [de Pascalois] commencent à en comprendre les avantages». — Mgr Signay répondit affirmativement au curé Hébert, le 27 juillet 1841, concernant son «école supérieure», lui rappelant qu'il avait déjà accordé la permission aux fabriques de consacrer jusqu'au quart de leurs revenus pour l'éducation.

11. N.T. Hébert ptre S. Paschal 16 juillet 1841, à Monseigneur Jos. Signay, AESAP.

12. Ls.-Ph. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, Montréal: HRW, 1971, tome I, p. 401.

13. Ls.-Ph. Audet, *Le Système Scolaire de la Province de Québec*, Québec, 1956, pp. 193 à 236; En 1838, il y avait 19 écoles à Notre-Dame de Québec (René Hardy dans *Histoire Sociale*, novembre 1970, *op. cit.*, pp. 22, 23)

L'état de l'éducation

Il faut ajouter que dans le district de Kamouraska, l'éducation scolaire était à l'honneur depuis quelque temps. Saint-Louis de Kamouraska, la paroisse mère, avait profité de toutes les allocations du gouvernement et de toutes les opportunités sur place pour créer et financer des écoles. Les gens de Saint-Pascal, qui venaient de Saint-Louis, avaient donc connu les bienfaits de l'instruction et la désiraient pour leurs enfants. Rivière-Ouelle, la paroisse voisine, ne le cédait en rien à Saint-Louis. Les deux auraient voulu avoir le collège classique. C'est Sainte-Anne-de-la-Pocatière finalement qui en bénéficia en 1829. Des jeunes de Saint-Pascal y faisaient leurs études au temps du curé Hébert.

Ce collège était un centre de rayonnement culturel dans la région. Ses activités sociales et religieuses, de même que son équipe professorale exerçaient une grande influence sur les paroisses environnantes. Le curé Hébert fera parfois appel aux prêtres du collège pour l'aider à Saint-Pascal. Lui-même participera aux réunions culturelles à Sainte-Anne: il sera rattaché à la corporation du collège à partir de 1852¹⁴ à titre d'administrateur.

En 1841, le gouvernement de l'Union, à Kingston, avait organisé l'instruction publique avec un surintendant de l'éducation. Dans le district de Kamouraska, le préfet de l'éducation était l'Honorable Jean-Baptiste Taché¹⁵. Le curé Hébert devint «Commissaire scolaire des Écoles Publiques» dans sa paroisse, avec Joseph Hudon dit Beaulieu et Antoine Blondeau.

Au cours de l'année 1843, il fait plusieurs appels en chaire au sujet des écoles. Il multiplie les réunions avec ses «amis de l'éducation¹⁶» et il distribue les salaires aux maîtres d'école¹⁷. Le premier octobre 1844, le maître charpentier et menuisier de Saint-Pascal, Louis Saucier, est engagé par le curé Hébert et les deux autres commissaires, «pour réparer la maison d'École de l'arrondissement n° 1». Il s'agit d'une réfection complète de l'école avec, en plus, la fabrication de 19 tables et bancs pour les élèves¹⁸.

14. «La Corporation externe ou légale s'assembla les 15 et 16 de décembre [1852]... M. Hébert, curé de Kamouraska, assista pour la première fois à cette assemblée comme nouveau membre de la Corporation». *Annales du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, vol. 2, p. 10, ACSAP.

15. Ls.-Ph. Audet, «La surintendance de l'éducation», *Cahiers des Dix* n° 25, 1960, pp. 151-169.

16. Livres des Prônes, ASP, 1843.

17. *Ibid.*

18. Greffe Jean-Baptiste Martin n.p., ANQQ.

Le 15 décembre de la même année, le curé engage, devant notaire, l'instituteur Louis-Auguste Desrochers qui, avec son épouse Zéphérine Labrie (veuve du Dr Chénier, patriote, tué à Saint-Eustache), devra «conduire, diriger et tenir... l'École [double] des garçons et des filles du dit arrondissement n° 1...¹⁹», selon «les règlements des dits Sieurs Commissaires²⁰». Le contrat donne des détails intéressants sur les matières enseignées alors, et sur les mœurs de l'époque. Nous en donnons donc de larges extraits. Le curé Hébert qui signe ce contrat, et le contre-signé plusieurs fois dans la marge pour ajouter des précisions, y laisse transparaître ses préoccupations en matière d'instruction.

Devoirs de l'instituteur et de l'institutrice

Les devoirs de l'instituteur ou de l'institutrice, stipule le contrat, sont entre autres:

... de veiller à la bonne tenue des dits enfans tant dans l'École que hors de l'École, en autant que la chose peut être praticable; d'introduire dans les dites Écoles et de maintenir le système des bons points à être accordés, pour l'encouragement des dits Enfants, pour sagesse, leçons bien récitées, devoirs bien faits, pour bonne écriture, bonne manière de tenir la plume, et bonne tenue de tout le corps en écrivant d'après le système [Duhutin ?] pour propreté sur leurs livres, cahiers et sur leurs personnes etc...etc...etc...suivant que le Maître jugera convenable d'accorder les dits points.

2° D'enseigner, dans chacune des dites Écoles, non moins de trente à quarante enfans, si tant il y a, pour le prix ci-après convenu.

3° de tenir l'École ouverte pendant 2¹/₂ heures le matin et 2¹/₂ heures l'après-midi, en hiver, et trois heures le matin et autant l'après-midi en été, conformément au règlement existant.

4° D'enseigner aux dits enfans la lecture et l'écriture, en anglais et en français; pendant tout ce temps destiné à l'exercice de l'écriture, de veiller à ce que ce devoir soit bien rempli de la part des enfans, sous tous rapports, et conformité au système [Duhutin ?]; la Géographie, l'arithmétique, la tenue des livres; l'histoire, la grammaire anglaise et française; la couture, broderie, ouvrage en laine pour les filles.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

Et pour rémunérer les services susdits, les dits Sieurs Commissaires promettent et s'obligent à payer au dit M. Louis Auguste Desrochers une somme de Cent livres au cours actuel de cette Province par chacune année complète de l'engagement susdit et la moitié d'icelle somme pour les derniers six mois; bien entendu que *l'allouance du Gouvernement*, pour les dites deux Écoles de l'arrondissement N° 1, demeurent à la disposition des dits Commissaires pour compléter la dite rémunération, avec *ce qui sera retiré des dits trente à quarante enfants* de chacune des dites Écoles pour prix de l'Enseignement, dont le tout sera taxé par les dits Commissaires; s'il est enseigné dans l'une ou l'autre des dites Écoles au plus grand nombre d'enfants que le nombre ci-dessus spécifié, le revenu provenant de l'enseignement de tel nombre d'enfants excédant le nombre spécifié sera laissé à la disposition de l'Instituteur en sus du Salaire alloué ci-avant. Et sera accordé un *mois de vacances* chaque année.

Les Salles d'École seront chauffées par les Élèves, lesquels seront tenus fournir telle quantité de bois déterminée par les Règlements de M.M. les Commissaires; le Maître aura le soin de prévenir les enfans d'avance quand il sera nécessaire d'apporter du bois, afin qu'ils en préviennent leurs parens d'avance et que les salles ne soient pas laissées sans feu; en cas de négligence de la part des parens à procurer leur quote part de bois, M. l'Instituteur voudra bien en donner avis aux Commissaires...²¹.

Ce contrat devait prendre fin le «1^{er} mai 1846²²». Le maître d'école, M. Desrochers, dut alors aller s'engager ailleurs, ce qui donna prétexte à une polémique, dans *Le Journal de Québec*, entre le maire Joseph Hudon et «un paroissien» qui reprochait au magistrat d'être un «éteignoir²³» et de n'être pas très favorable aux taxes gouvernementales en faveur de l'éducation. Celui-ci lui répondit, dans le même journal le 5 septembre 1846, qu'il y avait une *dizaine d'écoles* à Saint-Pascal et que, s'il critiquait la taxe gouvernementale, c'était parce que la paroisse s'occupait déjà magnifiquement elle-même de l'éducation. Quoiqu'il en soit de cette querelle, le couple fut réengagé et le 20 juillet 1850 paraissait dans le journal un long article

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*

23. L'abbé Édouard Fournier, *La guerre des éteignoirs*, Université Laval, Lettres, 1954, pp. 17-18; abbé Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada*, Montréal: Granger, 1933, 2^e édition, pp. 241-244.

sur les mérites des écoles de «Monsieur et madame Desrochers» à Saint-Pascal, en particulier de «l'école-modèle».

Comme par les années précédentes, on y enseignait les matières suivantes (selon le même article du *Journal de Québec*): la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la comptabilité, la mesure des surfaces et des solides, la géographie, l'histoire de la bible, du Canada et de la France, la cosmographie, la philosophie, la musique, la langue anglaise, l'extraction de la racine carrée, la propriété du triangle rectangle, la longueur de l'hypoténuse, le théâtre, etc... On voit donc que l'instruction était assez poussée à Saint-Pascal au temps du curé Hébert et présageait déjà la vaste *polyvalente* qu'on y voit aujourd'hui, devenue un centre culturel rayonnant dans la région et au-delà.

Le gouvernement de l'Union exigeait que les Canadiens français apprennent l'anglais. Il y avait même certaines matières qui ne devaient être enseignées qu'en anglais²⁴. Ce nouveau régime indisposait les gens, habitués à fonctionner par eux-mêmes avec les écoles de fabrique. La présence à Saint-Pascal de l'institutrice Zéphirine Labrie, veuve du héros patriote de Saint-Eustache, le Dr Chénier, n'était pas sans susciter le patriotisme des Pascalois contre les ingérences du nouveau gouvernement. Il y avait bien là une des causes de l'agitation des «éteignoirs».

Heureusement pour les Canadiens français, l'éducation s'organisait de plus en plus par leurs propres initiatives dans les années 1840, grâce surtout à Mgr Bourget qui faisait naître au pays des communautés enseignantes et en faisait venir de la France où elles étaient persécutées. Nous avons eu d'abord les frères des Écoles chrétiennes (de Saint-Jean-Baptiste de la Salle) en 1837, puis les oblats de Marie-Immaculée en 1841, qui venaient d'être fondés en France. Les jésuites reviennent en 1842, suivis des clercs de Saint-Viateur et des religieux de Sainte-Croix en 1847, puis des frères de la Charité. Du côté des religieuses, arrivèrent en 1842 les sœurs du Sacré-Cœur, en 1844 les sœurs du Bon Pasteur, en 1847 les sœurs de Sainte-Croix et en 1853 les sœurs de la Présentation de Marie. À part les communautés de femmes qui existaient déjà au pays (les ursulines, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et les sœurs Grises), de nouvelles communautés se fondent au Québec, dans la décennie de 1840. Ce sont les sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie en 1843, les sœurs de la Providence la même année, les sœurs de Sainte-Anne en 1848 et les sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge en 1853. Voilà donc

24. *Ibid.*; *Saint-Pascal se raconte (1827-1977)*, p. 67.

en dix ans une invasion de communautés religieuses qui devaient transformer le Québec, prêter main forte au clergé séculier et assurer le triomphe du français. Les Canadiennes et les Canadiens s'enrôlèrent rapidement dans ces communautés. La sœur du curé Hébert, Éléonore, fut une des premières à entrer chez les sœurs de la Providence. Le curé souhaitait la venue de l'une ou l'autre de ces communautés à Saint-Pascal, mais il n'était pas facile de les avoir à la campagne. Les frères des Écoles chrétiennes arrivèrent à Saint-Louis de Kamouraska, dès 1850. De plus, Jean-Baptiste Hébert construira dans cette paroisse un couvent pour recevoir les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame: c'est le curé Hébert qui les accueillera en 1852²⁵. Ces renforts exceptionnels en douze ans allaient multiplier les services de l'Église à la population en particulier dans l'éducation.

Impulsion à l'éducation et préparatifs de la nouvelle église

Il est certain que le curé Hébert s'est beaucoup occupé de l'éducation et de l'organisation des écoles à Saint-Pascal. Il arrivait en un temps où il fallait donner un coup de barre dans ce domaine. L'État n'y pourvoyait plus depuis 1836, mais en 1841, il imposait une taxe scolaire, qui sera augmentée en 1846. Il restait aux commissaires d'école dans chaque paroisse à faire le reste sous la vigilance du préfet de district. Le curé Hébert, à titre de commissaire d'école, prit résolument ses responsabilités et mit en marche l'éducation scolaire en profitant de la nouvelle loi du gouvernement. Surtout, il mobilisa la bonne volonté des Pascalois et mit la fabrique à contribution. Avec son association des «amis de l'éducation» et l'érection de plusieurs écoles, avec l'engagement de maîtres et de maîtresses, et la promulgation d'un règlement scolaire adopté devant notaire, le curé Hébert mettait l'éducation sur une base moderne à Saint-Pascal. Des communautés enseignantes de religieuses et de religieux trouvèrent après lui un terrain bien préparé pour donner aux écoles de Saint-Pascal l'essor qu'on y connaît aujourd'hui.

L'affaire de la construction de l'église n'alla pas aussi vite cependant. C'était une affaire difficile qui traînait depuis plus de dix ans. Trois curés s'y étaient essayés avant lui, en commençant par le premier curé, M. Jos.-Marie Bélanger, — mais sans succès. Avant le grand vicaire²⁶ Gauvreau, c'était l'abbé Alexis Mailloux, supérieur

25. Greffe Thomas Le Bel, n.p. 5 mai 1851, ANQQ et Bureau d'enregistrement, Saint-Pascal de Kamouraska, n° 5600; Alexandre Paradis p.m.é. *Kamouraska*, réédition par le conseil de Fabrique, 1984, pp. 129-132.

26. Le mot «grand vicaire» était l'expression populaire employée par les gens pour désigner le vicaire général. Les deux termes sont donc synonymes.

LA FAMILLE TACHÉ

Jean Taché, célèbre
par la conquête (1697)
commerçant de fourrures
Marie-Anne Joliette

Charles, Postes du Roi
co-seigneur de Mingan
Geneviève Michon, 1783

Charles, notaire ——— Jn-Bte., n.p., député — Étienne-Paschal,
Lse-Henr. Boucher (2) 1820 régistrateur médecin
Charlotte Mure, 1823(3) Sophie Boucher M

Jos.-Chs., écrivain, ——— Alexandre (1823-1894) Eug.-Étienne, anc
médecin, député Archevêque de Parlement de Québec
Françoise Lepage, 1847 St-Boniface M.-Clara Duchesne

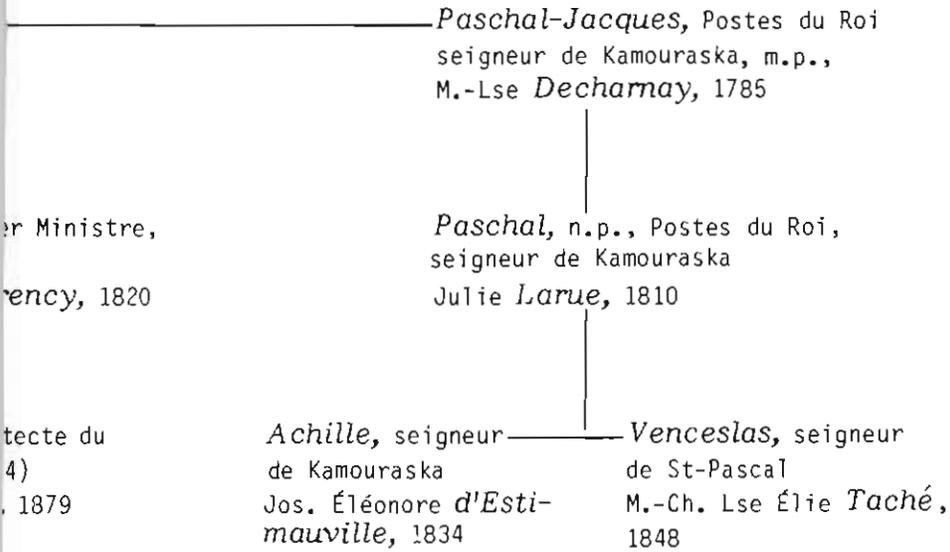
Marguerite Taché
Maurice Hébert, éc

Anne Hébert, écrivain

1. Les dates sont celles des mariages.
2. Entre leurs deux enfants suivants, il faut signaler Louis Taché,
3. Ils eurent un fils avocat à Kamouraska, Jean-Georges Taché et une
4. Son frère, Jules Taché, était artiste-peintre.

ateur, ruiné
(68), n.p.,

tingan 1742 (1)



er Ministre,
ency, 1820

tecte du
(4)
, 1879

ain

ie

taire, écrivain, secrétaire de Chapleau.

ille, Lse-Élisabeth, qui a marié son cousin Venceslas Taché.

du collège Sainte-Anne, qui à titre de vicaire général s'occupait, au nom de l'évêque, des paroisses environnantes et suivait depuis quelques années les démarches pour la construction de l'église de Saint-Pascal. Il écrivait à Mgr Signay, le 3 avril 1842: «M. Hébert aura bien des tracasseries pour bâtir son église. Ses gens ne veulent pas bâtir, et même les Syndics, en partie sont de leur côté²⁷».

Il est toujours coûteux pour une jeune paroisse de s'aventurer dans une construction d'église et d'avoir à supporter par la suite une lourde dette. Le curé Hébert le comprenait et ne voulait pas brusquer les choses. La question des écoles était encore plus importante à ses yeux et devait passer en premier. Il calculait patiemment cependant les possibilités de la construction de l'église. Il s'en sortira grâce à de bons arrangements avec son architecte de père (qui, habituellement, se contentait d'être payé avec les revenus futurs des bancs), et grâce aussi à une entente avec les notables de la paroisse, à l'effet qu'il paierait lui-même l'excédent des dépenses. Nous verrons tout cela plus en détail dans un chapitre sur cette construction qui a absorbé passablement le curé et les paroissiens.



Célestin Gauvreau, ptre
Jos. Trudelle



Cazeau, ptre
Jos. Trudelle

27. Al. Mailloux ptre, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 3 avril 1842, à l'évêque de Québec, ACSAP, 578-40.

La vie paroissiale (1843)

Jean-Baptiste Martin.

Les prêtres de la région.

Inauguration d'un chemin de la croix.

Le ministère habituel.

Les sacrements et la vie quotidienne.

Confréries de la Sainte Vierge.

La société de tempérance.

Le logement du curé.

St-Pascal, Presbytère et Ecole-Ménagère.



Après le départ du curé Hébert de Saint-Pascal, on éleva, en arrière du presbytère, une imposante école ménagère qui attira les jeunes de tous les coins de la région. Au premier plan le presbytère construit par le père du curé Hébert. *Photo Mme Ernest Ouellet.*



École glorieuse qui fut la première école normale classico-ménagère au Québec, affiliée à l'Université Laval. Les sciences de l'agriculture y étaient à l'honneur et une terre à proximité offrait toutes les possibilités d'expérimentation. Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, avec le curé Alphonse Beaudet, ont fait le succès de cette institution, devenue maintenant la vaste École polyvalente Chanoine-Beaudet. *Je remercie soeur Florence Bertrand, c.n.d., archiviste, pour cette photo.*

La vie paroissiale (1843)

Comme vicaire à Québec, l'abbé Hébert n'avait pas eu à planifier la vie paroissiale, à l'organiser et à l'orienter. Désormais, comme curé, il avait cette lourde responsabilité. Heureusement, il se fit aider. Il n'était pas l'homme à tout mener seul. On verra qu'il fera appel à beaucoup de prêtres des environs. Il fera appel aussi aux laïcs qu'il convoquera très souvent en réunion et qu'il regroupera en organisations. Parlons donc de quelques personnes qui l'aidèrent tout particulièrement dans son travail paroissial.

Jean-Baptiste Martin

Parmi les laïcs qui se sont associés à l'œuvre du curé Hébert à Saint-Pascal, on peut signaler le notaire Jean-Baptiste Martin que l'on retrouve constamment à ses côtés de 1840 à 1852. Cet homme a fait sa marque dans la littérature par un écrit qui raconte un conflit entre marguilliers et notables¹. Il eut un frère médecin, Vincent, qui

1. «... l'écrivain le plus original que le notariat canadien donna à la littérature, à l'époque que nous étudions, fut le notaire Jean-Baptiste Martin, qui exerça à St-Pascal de Kamouraska, de 1830 à 1871. Son nom n'est guère connu et pourtant il mériterait de l'être. L'œuvre qui a fait la réputation de M. Martin parut dans les *Soirées Canadiennes* de 1863 et est intitulée *la Charliboyade*. C'est un poème héroï comique de 240 vers et en trois chants. Il fut composé à l'occasion d'un différend qui survint dans l'église de Kamouraska, entre les marguilliers et les notables, il y a une soixantaine d'années.

Jusque là les marguilliers avaient administré les affaires de fabrique sans que les paroissiens s'en mêlassent. Or, vers 1834, il s'éleva dans la population comme un vent de révolte. Les notables de chaque paroisse s'étaient mis en tête de participer avec les marguilliers aux soins à donner à l'église. Il y eut dans la chambre d'assemblée toute une série de projets de loi à ce sujet et nos députés, surtout ceux de la classe professionnelle, qui avaient l'esprit voltairien assez développé, s'en donnèrent à cœur joie. Il faut lire les discours qui furent alors prononcés. Cela en vaut la peine. —>

aida aussi le curé Hébert et pratiquera finalement la médecine à Chicoutimi. Les deux Martin seront très actifs dans la société de colonisation du curé Hébert en 1849. Ils s'étaient attachés à lui et l'aideront efficacement.

C'est Auguste Martin qui héritera en 1871 du greffe de son père, Jean-Baptiste Martin². La fille d'Auguste, Marie-Anne Martin, épousera un fils d'Étienne Hébert, Auguste Hébert. Jean-Baptiste Martin était le notaire habituel du curé Hébert. On trouve dans ses minutes une dizaine de contrats signés par le curé, surtout des engagements pour aider ses paroissiens ou pour des affaires de la paroisse. Le notaire Martin était le premier à répondre aux demandes d'aumônes du curé Hébert pour la paroisse³. On le voyait toujours dans le cercle habituel de ses collaborateurs.

Outre les marguilliers, les commissaires d'école, le sacristain — qui étaient de proches collaborateurs d'office, — plusieurs laïcs, à partir de 1848, sont devenus des collaborateurs actifs du curé Hébert dans son entreprise de colonisation du Lac-Saint-Jean. Quand l'association de colonisation fut fondée en janvier 1849, huit paroisses en faisaient partie, allant de Saint-Pascal à l'Islet. Saint-André en aval au bord du fleuve, se joindra plus tard à l'association. Ces paroisses étaient représentées par leurs curés respectifs et un ou deux laïcs chacune. Seul le curé Quartier de Saint-Denis ne figurait pas parmi les huit curés des paroisses fondatrices. Cependant, trois laïcs influents représentaient cette paroisse et appuyaient fortement le curé Hébert: Jean-Charles Chapais, marchand et politicien, Michel-Honoré Saint-

Les marguilliers de Kamouraska ne l'entendaient pas sur ce ton là et ils résolurent de s'opposer aux prétentions des notables. Il y eut donc des assemblées de protestation, ce qui veut dire bagarres inévitables en style parlementaire. Le bedeau de Kamouraska prit fait et cause pour ses marguilliers et il emporta le morceau. Voilà le sujet du poème. Il n'y a pas là de quoi fouetter l'imagination, nous dira-t-on. Et, pourtant, le notaire Martin a mis tant de gaieté fine dans ses vers, il a su si bien éviter les faux tons, il a décrit si magistralement ses humbles personnages, que son nom restera comme celui de l'un de nos écrivains du terroir.

Boileau a illustré le lutrin de la Sainte Chapelle, Gresset a fait vivre à toujours le perroquet des Visitandines, et le notaire Martin a trouvé moyen d'immortaliser le bedeau Charlibois, le *mangeur de pain bénit*.» Éd. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, Lévis 1901, vol. 3, p. 333. Selon l'écrivain Auguste Béchard, Jean-Baptiste Martin était un notaire compétent et d'une grande humilité. (Société Historique du Saguenay: *Varia Saguenayensia*, vol. 11, p. 411).

2. Augustin Martin a hérité du greffe de Jean-Baptiste Martin, son père: Répertoire du greffe de Jean-Baptiste Martin n.p. 1871, p. 251, ANQQ.
3. Actes passés devant le notaire T.H. Pinet, les 5 et 7 décembre 1842, Bureau d'enregistrement de Saint Pascal de Kamouraska, no. 429.

Jorre, notaire et Jean-Félix Langlais, sorte d'ingénieur-architecte qui deviendra un maître d'œuvre pour le curé Hébert. Son fils, Louis-Félix Langlais, épousera plus tard la nièce du curé Hébert à Hébertville, Hélène Hébert. Le notaire Jean-Baptiste Martin représentait Saint-Pascal avec le curé Hébert au sein de l'association. Il a entraîné beaucoup de ses co-paroissiens à la collaboration. Il fut certainement une cheville ouvrière avec Hébert durant ses douze années à Saint-Pascal.

Ainsi se regroupaient sur le plan paroissial, non seulement à Saint-Pascal, mais aussi dans les paroisses environnantes, des groupes de laïcs autour du curé Hébert. Les réunions se faisaient dans chaque paroisse et favorisaient l'entraide sur tous les plans.

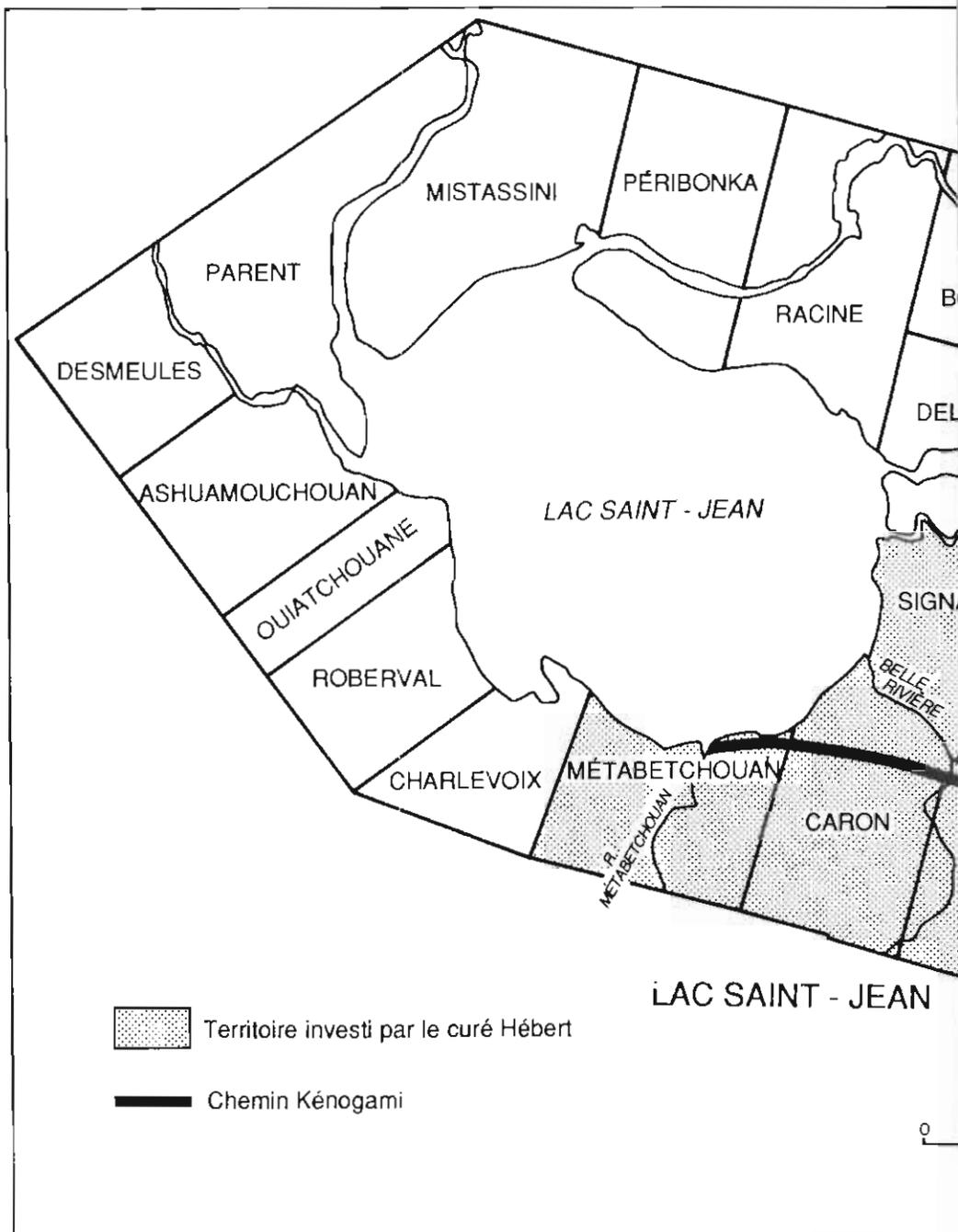
Les prêtres de la région

Quant au clergé de la région, il regroupait de fortes personnalités qui ont fait leur marque dans l'Église du Québec. Les paroisses de la région étaient parmi les plus anciennes et les plus peuplées du Canada et le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière attirait, de son côté, des prêtres d'une certaine notoriété. C'est au milieu de ces prêtres que le curé Hébert évoluera désormais. Arrêtons-nous à quelques-uns de ceux qui ont marqué davantage sa vie à Saint-Pascal.

En 1840, quand l'abbé Hébert est arrivé dans la région, le collège de Sainte-Anne n'était pas encore très considérable. Il fonctionnait depuis une dizaine d'années seulement. Durant ces dix années, il arriva même qu'on ne trouvât qu'un seul prêtre résidant au collège, en l'occurrence, l'abbé François Pilote, entré en 1836 comme professeur après un an au séminaire de Nicolet. Les autres professeurs étaient alors des séminaristes, partageant leur temps entre l'étude de la théologie et l'enseignement dans les classes du cours classique. Le supérieur, l'abbé Alexis Mailloux, était en même temps curé de la paroisse de Sainte-Anne. L'abbé Thomas-Benjamin Pelletier est arrivé en 1838 et M. Célestin Gauvreau en 1841. Ensuite le nombre de prêtres augmenta graduellement.

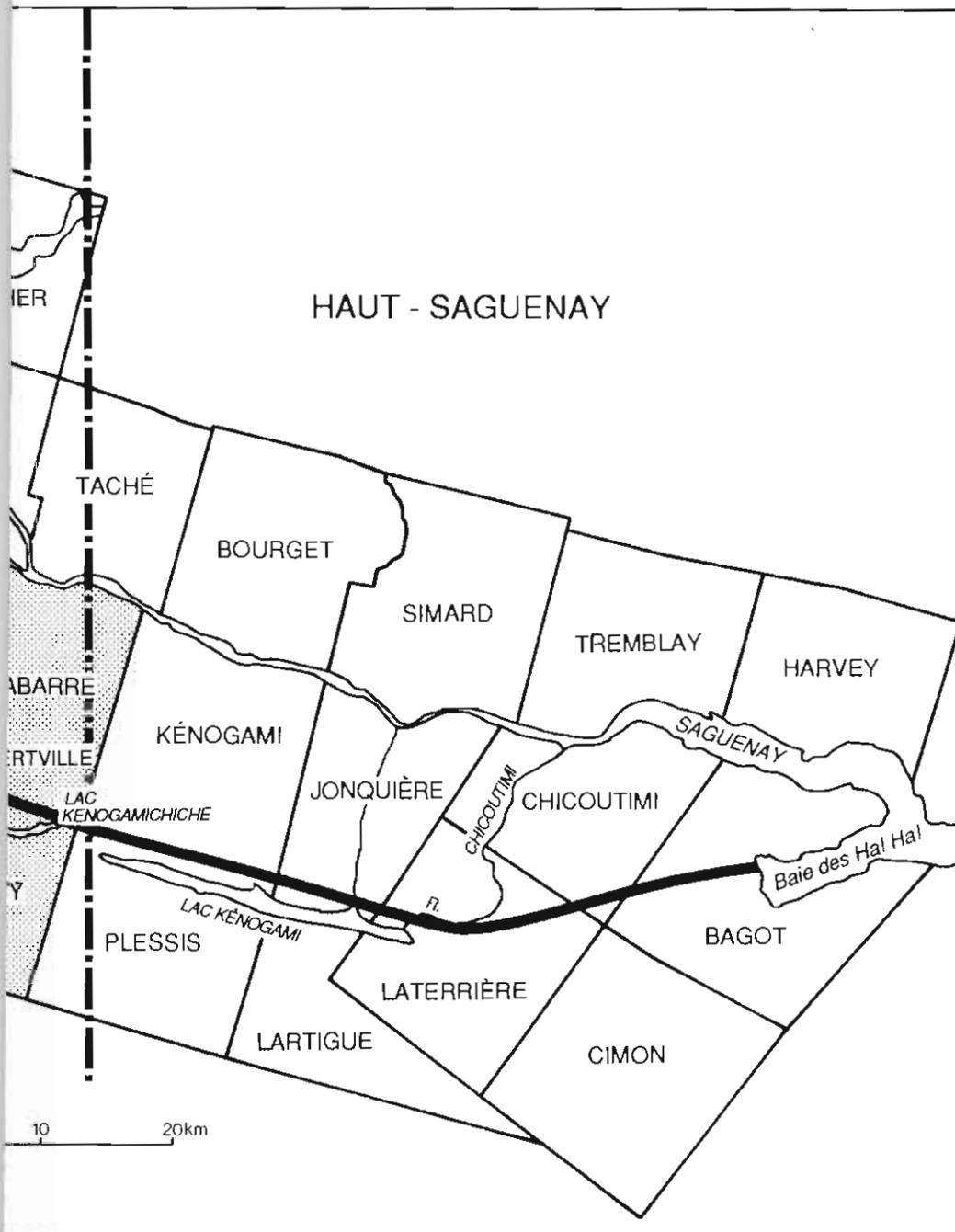
C'est l'abbé Gauvreau qui venait le plus souvent à Saint-Pascal. Il demeurait déjà dans la région avec le curé Mailloux, avant d'entrer au collège. Il avait une sœur résidant à Saint-Pascal où il faisait parfois du ministère depuis 1829⁴. C'est lui qui était en charge de la paroisse quand le curé Hébert est arrivé, en l'absence de l'ex-curé.

4. W. Lebon, *Histoire du Collège...*, t. I, p. 119; Registre B M S, St-Pascal de Kamouraska, 2-13 sept. 1829, ASP.



DESSINÉE PAR CLAUDE CHAMBERLAND

Carte très importante tracée par l'arpenteur du curé Hébert D.L. Ballantyne. On y voit les cantons qui étaient tracés en 1851 et les chemins projetés surtout le chemin Kénogami jusqu'à la rivière Métabetchouan. À cet endroit, le curé Hébert avait projeté une ville dont on voit le plan dans une vignette en haut de la carte. À droite, sur la Côté-du-Sud, on voit les deux comtés et les paroisses faisant partie de la Société de M. Hébert. (Carte publiée dans le livre «Le Saguenay en 1851», Québec 1852)



L'abbé Mailloux, curé de Sainte-Anne et supérieur du collège jusqu'en 1847, était un homme rigoriste, devenu apôtre de la tempérance. Il exerça une grande influence dans la région où il inaugura les retraites paroissiales. Il s'occupa même de colonisation dans Buckland (Bellechasse) à partir de 1847. Mailloux s'entendait bien avec l'abbé Gauvreau. Le curé Hébert jouissait de l'amitié de ces deux prêtres et ne se privait pas de leur assistance, d'autant plus que M. Mailloux fut vicaire général dans la région à partir de 1838 et M. Gauvreau à partir de 1843.

Il y avait encore, dans l'entourage du curé Hébert, M. Édouard Quertier, curé de Saint-Denis de la Bouteillerie, lui aussi apôtre de la tempérance et un prédicateur réputé. Il y avait le curé David-Henri Têtu de Saint-Roch-des-Aulnaies, que le curé Hébert avait connu à Québec depuis 1833 et François-Xavier Delâge, curé de l'Islet, futur membre actif de «La société de M. Hébert». Lui et le curé Quertier avaient passé par le collège de Nicolet. Le curé Hébert se trouvait donc en pays de connaissance. Les espaces étaient vastes mais les mêmes prêtres, peu nombreux, se retrouvaient partout dans le même diocèse.

Parmi les curés voisins de Saint-Pascal, c'est sans doute le curé Charles Bégin de Rivière-Ouelle qui fut l'ami le plus constant du curé Hébert. Après avoir été vicaire à Notre-Dame de Montréal, puis curé à Cacouna et à Beauport, il était curé de Rivière-Ouelle depuis 1838. Il y restera jusqu'en 1872, donc 32 ans dans le voisinage du curé Hébert. D'un tempérament absolu, il eut des altercations avec plusieurs de ses paroissiens et voisins. Mais il ne se plaignait pas du curé Hébert. Celui-ci aimait sa grande piété et son zèle. C'est le curé Bégin qui présida l'installation du chemin de la croix à Saint-Pascal en 1841, comme on le verra. C'est lui qui sera élu premier président de l'association de colonisation au Lac-Saint-Jean: ses confrères savaient sans doute qu'il composerait bien avec le curé Hébert. À sa mort en 1872, le curé Hébert sera invité à prêcher à ses funérailles.

Il faut faire une place à part aussi à l'abbé François Pilote qui avait beaucoup d'admiration pour le curé Hébert. C'est avec ce prêtre que les échanges épistolaires qui nous restent sont les plus nombreux. Il s'adressait toujours au curé Hébert avec beaucoup d'égards et d'estime, impressionné qu'il était par son savoir-faire, son dévouement et ses succès dans l'œuvre de la colonisation. Il n'a pas hésité à mentionner dans son livre sur «Le Saguenay en 1851» que la colonie du Lac-Saint-Jean devait s'appeler «Hébertville», d'autant plus que les journaux parlaient déjà en ce sens. De son côté, le curé Hébert traitait régulièrement de ses affaires avec l'abbé Pilote qui était



Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aujourd'hui. Le collège était le siège social de la Société du curé Hébert *P.-M.H.*



François Pilote du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, très impliqué dans la Société du curé Hébert. *ASN*



Vue d'ensemble de Saint-Pascal de Kamouraska adossée à la montagne à Coton. Sur la ligne d'horizon se détachent les Laurentides, dans la région de Charlevoix. Je remercie *M. Ernest Ouellet* de Saint-Pascal pour m'avoir fourni cette photo.



Louis-Félix Langlais et son épouse Hélène Hébert, fille de Léon Hébert et de Marie F. Piette. *Collection de la famille.*

le secrétaire correspondant de l'association de colonisation. Il a pris sa défense au moment de ses difficultés à la tête du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Lors de leur cinquantième anniversaire sacerdotal au début des années 1880, ils s'échangèrent des mots d'amitié sincère.

À ces prêtres qui entouraient le curé Hébert dans son travail à Saint-Pascal s'en ajouteront d'autres au cours des prochaines années. Nous en parlerons au fur et à mesure que nous les rencontrerons sur sa route.

Inauguration d'un chemin de la croix

Dès les premiers mois de son arrivée à Saint-Pascal, le curé Hébert voulut développer chez ses paroissiens une pratique de piété qu'il considérait importante pour la vie chrétienne: l'exercice du chemin de la croix. Il avait reçu, au début de 1841, les quatorze stations demandées à Thomas Baillargé, dont nous avons parlé.

Il prépara donc une érection solennelle de ces quatorze stations dans sa modeste chapelle. Pour attirer davantage les gens à la pratique religieuse du chemin de la croix, il n'hésita pas à inviter tout le clergé des alentours à une grande cérémonie. Le clergé répondit avec enthousiasme et marqua par sa présence l'estime qu'il avait déjà pour le nouveau curé de Saint-Pascal. Tous les curés des alentours et les prêtres du collège de Sainte-Anne se trouvèrent donc réunis dans la petite chapelle de Saint-Pascal, le 23 mars 1841. Seul manquait M. Mailloux, retenu sans doute pour des raisons majeures. La chapelle était bondée de Pascalois.

C'était durant le carême, alors que les routes étaient enneigées. Le curé Hébert, qui aimait tellement la société des gens, jubilait au milieu de cette première grande cérémonie à Saint-Pascal. Les archives de la paroisse conservent le procès-verbal de l'événement. Les signatures de tous les prêtres présents, et même celle du père du curé Hébert, apparaissent à la fin du document, qui se termine ainsi:

... Bénédiction des Croix et des Tableaux que nous avons placés avec les Cérémonies accoutumées, selon l'ordre des Stations en présence de Messieurs Jacques Varin Ptre et Curé de la paroisse S. Louis de Kamouraska, de Éd. Quartier Ptre et Curé de Kakouna, de Célestin Gauvreau Ptre, de Louis-Antoine Montmigny Curé de S. André, de David-Henri Têtu Curé de S. Roch des Aulnets, de Fr. Pilote Ptre Directeur du Collège S. Anne & Th.-B. Pelletier Préfet des Études au Sus dit collège & Thomas Roy Vicaire de Kamouraska, qui ont signé avec nous.

En plus de ces signatures, on trouve celles du curé Hébert, de son père, et de M. Charles Bégin, curé de Rivière-Ouelle, qui présidait la cérémonie.

À remarquer que le nom de M. Gauvreau est indiqué sans titre. En effet, M. Gauvreau n'est entré au collège qu'à l'automne 1841. Quant à M. Quertier, il était encore curé de Cacouna avant d'être nommé l'année même à Saint-Denis. Il invitera d'ailleurs le curé Hébert pour une messe inaugurale, le 24 décembre à Saint-Denis⁵. C'était donc une année de changements parmi le clergé de la région. Jean-Baptiste Hébert, qui signe avec les prêtres, était à Saint-Pascal pour examiner les possibilités de construire l'église et faire des soumissions.

Dans la lettre qu'il adressait à son évêque, Mgr Signay, le 1^{er} mai 1841, le curé Hébert parle de l'effet qu'a eu sur ses paroissiens l'érection du chemin de la croix:

St-Paschal

1 mai 1841

Monseigneur,

Comme je sais que votre grandeur s'intéresse pour tous les sujets qui composent son Diocèse, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire connaître à peu près l'état de la paroisse que vous avez bien voulu me confier. St-Paschal renferme 1650 communians, et dans le temps de Pâques, j'ai eu la consolation d'en voir 1140 s'approcher de la Ste-table; 1400 se sont présentés au tribunal de la pénitence, parmi lesquels un certain nombre ne s'en étaient point approchés depuis trois ans et quelques-uns même depuis huit ans. Je pense que le chemin de la Croix que j'ai établi avec la permission de votre grandeur a déjà fait beaucoup de bien dans cette paroisse. Il est érigé depuis le 23 de mars dernier. On a donné à cette pieuse cérémonie toute la solennité possible; aussi depuis ce temps on remarque plus de piété et de recueillement dans les paroissiens en général; pendant le carême ils se sont accoutumés à faire le chemin de la croix souvent et un bon nombre en conservent la bonne habitude. Le père Robitaille le fait régulièrement tous les jours, ainsi qu'un bon nombre d'autres. Je dois dire aussi qu'un acte de l'érection du chemin de la croix a été dressé selon les formes voulues. Dimanche dernier, j'ai fait la lecture du Mandement touchant les catéchismes. J'en ai pris occasion pour faire des reproches aux pères et

5. Julienne Barnard *Mémoires Chapais*, Montréal: Fides, 1961, tome I, p. 216.

mères qui, en général, sont négligens pour l'instruction de leurs enfans⁶.

Le curé Hébert était très heureux de constater les bons effets du chemin de la croix dans sa paroisse. L'essentiel pour lui, c'était qu'on s'approche du Seigneur et il prenait les bons moyens pour cela, car la méditation de la *passion* du Christ a toujours été un sommet de la vie spirituelle. Le «père Robitaille», dont il parle, était sans doute le notable de la paroisse, propriétaire du terrain de la fabrique, passé au seigneur J.-P. Taché et ensuite à l'évêque. Celui-ci connaissait donc ce M. Robitaille, devenu par la suite le personnage public dont nous avons parlé précédemment. Les archives paroissiales gardent le document du 23 janvier 1841 par lequel Mgr Signay remet le terrain à la paroisse, au nom de N.-T. Hébert. Avec l'arrivée de celui-ci, les affaires étaient donc bien engagées pour des constructions définitives sur le terrain de la fabrique.

Nicolas prend visiblement plaisir à écrire à Mgr Signay qui a été un peu son mentor depuis ses études à Nicolet, tout en restant bien distant, comme à son habitude. Il est fier de lui étaler tout ce qu'il a fait depuis qu'il est nommé curé. Mgr Signay de son côté, prenait sérieusement en main les affaires religieuses de son diocèse après les troubles «37-38». En 1841, il recommandait fortement l'enseignement du catéchisme auquel le curé Hébert fait écho dans sa lettre. La même année, il organisait la première retraite générale pour les prêtres. Une lettre circulaire à cet effet était envoyée le 9 août 1841.

Le ministère habituel

Le rapport du curé Hébert, adressé à l'évêque, indique qu'il avait déjà une bonne idée de l'état de sa paroisse. Il avait fait le ministère de l'Avent et de Noël après son arrivée, le 12 octobre 1840. Il avait présidé, à la fin de l'année, à l'élection du nouveau marguillier, J.-Marie Landril. Il avait, le 6 janvier 1841, fait une révision complète des comptes et signé les rapports financiers laissés en suspens depuis 1838. Il s'était engagé dans le ministère du carême et de Pâques. Il reprenait ensuite sa besogne habituelle: visite des familles et des malades, enseignement du catéchisme, visite aux élèves dont il présidait les examens⁷, préparation des prônes et des homélies. Les thèmes de sa prédication étaient sensiblement les mêmes que ceux que nous avons mentionnés lors de son ministère à Québec. Quelques livres de ses prônes se trouvent encore à Saint-Pascal et nous restituent sa

6. AESAP: *Saint-Pascal*.

7. ASP: *prônes*, 1844, 10^e dimanche après la Pentecôte.

prédication, toujours correcte, respectueuse des gens et de l'Écriture sainte. Comme curé, l'abbé Hébert mettait l'accent sur des problèmes concrets de sa paroisse. Son message évangélique était plus spécifique, plus circonstancié, plus directement appliqué aux gens dont il était maintenant l'unique pasteur.

L'administration des sacrements prenait une grande part de son temps. Dans l'église catholique, ils sont la présence de Dieu rendu sensible; car le Christ, toujours vivant, a voulu être au milieu du monde par les sacrements qu'il a institués. L'Église est le lieu de ces sacrements. Contrairement à certaines sectes, les catholiques croient que Dieu est avec nous, non seulement par la bible, mais aussi par son Église et ses sacrements. C'est pourquoi les assemblées n'y sont pas des occasions de défoulement collectif mais la communion humble et silencieuse avec le Christ. Le curé Hébert attachait beaucoup d'importance à l'administration des sacrements. Il y consacrait toute son attention et le plus grand décorum.

Les sacrements et la vie quotidienne

Il célébrait tous les jours l'eucharistie. Il lui arrivait même souvent de biner, le dimanche, et en d'autres occasions spéciales. Les messes étaient habituellement chantées. On devait s'y préparer par un temps d'oraison et les prolonger par l'action de grâce. Dans sa correspondance avec l'archevêché, le curé Hébert est soigneux à demander les permissions, les dispenses ou simplement les informations liturgiques nécessaires afin que tout soit conforme aux règles ecclésiastiques. Son titre de *vicaire général*, qui viendra plus tard couronner sa vie de prêtre, sera une reconnaissance de sa fidélité sacerdotale surtout à l'autel, là où la fonction du prêtre est vraiment caractérisée.

La messe s'accompagnait habituellement du sacrement de la confession, très fréquenté par les paroissiens à cette époque. Les longues séances au confessionnal, dans une chapelle souvent humide et mal chauffée, étaient épuisantes. Mais combien efficaces pour l'assainissement des mœurs et le progrès spirituel des individus. Le sacrement de pénitence agit par lui-même, selon la foi catholique, c'est-à-dire par l'action divine, si les conditions nécessaires sont remplies. Il donne aussi l'occasion au pasteur de faire quelques observations spirituelles appropriées, de nature à éclairer et à aider puissamment les pénitents. Chiniquy, converti au protestantisme, emploiera le langage de ses coréligionnaires pour qui la confession est odieuse. Mais pour le vrai prêtre catholique ce sacrement exige constamment le dépassement de soi. Pour le curé Hébert, l'effort d'instruire les mêmes personnes qui se succédaient durant des heures parfois, exigeait de trouver, jour après jour, des paroles nouvelles et

appropriées qui stimulent et réconfortent. Pour le prêtre, les séances de confession sont très souvent ce qu'il y a de plus exigeant dans son ministère. Elles étaient accaparantes pour le curé Hébert, seul au milieu d'une grande population. «Dans le temps de Pâques», écrivait-il, «1460 se sont présentés au tribunal de la pénitence».

Les baptêmes et les mariages étaient fréquents dans cette paroisse jeune. Ils demandaient parfois de longues préparations. Dans le cas des mariages, les parties contractantes devaient être instruites de leurs obligations. Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, des laïcs qui s'occupaient de la préparation à ces sacrements. Le prêtre devait tout faire. Ces actes (baptêmes, mariages...) étaient les seules attestations de l'état civil des personnes. Raison de plus pour les accomplir avec soin et rédiger les actes correctement.

L'extrême-onction était toujours une cérémonie émouvante qui exigeait parfois de grands déplacements de la part du curé, par des chemins qui, la moitié du temps, étaient presque impraticables. Le curé Hébert avait son cheval toujours prêt dans son écurie. Il devait l'atteler à des heures souvent difficiles pour aller «porter le bon Dieu aux malades» car les laïcs n'étaient pas toujours disponibles pour assurer le transport. L'extrême-onction, comme les baptêmes et les mariages, exigeait des préparations. Il fallait inspirer la confiance et le courage à la personne moribonde, de même qu'aux autres personnes de la maison. Si la mort survenait, le curé devait faire «la visite au corps» dans les maisons, prier avec la famille et réconforter ses membres qui perdaient un être cher. Les funérailles avaient lieu solennellement à l'église, transformée pour la circonstance avec des ornements noirs ou violets. Le cimetière heureusement n'était pas loin: il entourait l'église Saint-Pascal, comme le curé Hébert l'avait voulu, de manière à faire un tapis de verdure en été ou de neige blanche en hiver. Il voulait ainsi éloigner du mur de l'église les voitures en désordre et le crottin de cheval⁸. Aujourd'hui encore, on peut voir ce cimetière typique où les épitaphes sont bien alignées de chaque côté de l'église en même temps qu'en arrière. La fierté et le respect

8. Le grand vicaire Mailloux écrivait à Mgr Signay, le 19 janvier 1841:

«Monsieur Hébert, qui se rend à Québec, pour affaires, doit communiquer à votre grandeur un plan de division du terrain destiné à l'usage du curé et des paroissiens de St-Pascal. Il me semble que son idée, de mettre le cimetière autour de son Église, préviendrait l'inconvénient de laisser les habitans mettre leurs chevaux autour des Églises. C'est vraiment indécent de voir les immondices accumulées jusqu'aux pieds des murs des Églises.

Son plan remédierait à cette grave indécence.» ACSAP, 578:4.

Serge Gagnon a publié dernièrement un livre fort intéressant sur les coutumes entourant la mort au Québec: «Mourir hier et aujourd'hui», P.U.L., 1987.

du sacré chez le curé Hébert allaient jusque là. Après le service religieux, il accompagnait les corps à la fosse et y faisait une prière, beau temps, mauvais temps.

L'attention aux jeunes était une autre préoccupation pour un curé, en un temps où on devait suppléer au manque de professeurs et à l'insuffisance des parents qui élevaient des grandes familles. Aussi le curé Hébert signale-t-il souvent, dans ses prônes, le catéchisme aux enfants de l'école, la préparation à la première communion par des instructions à l'église et les longues séances de confessions spéciales pour les enfants⁹. En plus des jeunes des écoles, le curé Hébert en instruisait séparément quelques autres qu'il préparait pour le collège de Sainte-Anne ou pour la prêtrise, en leur enseignant les rudiments du latin. La chose se faisait couramment par les curés, sur qui on comptait pour assurer la relève des vocations. Il est question, dans les archives du collège de Sainte-Anne, de quelques élèves recommandés par le curé, ou dont les études étaient défrayées par lui.

À toutes ces activités du curé Hébert, ajoutons le temps considérable qu'il devait consacrer à la prière, comme celle du bréviaire quotidien, et nous aurons une idée de l'emploi de son temps. La récitation du bréviaire, entièrement en latin, demandait au moins une heure et demie par jour. Le livre était divisé comme aujourd'hui en quatre tomes, un pour chaque saison. On peut voir encore certains de ces bréviaires latins dans quelques dépôts d'archives. À l'occasion, l'évêque avisait les curés de nouvelles fêtes ou rubriques à inclure. La prière du bréviaire est comme la prière du Christ continuée chaque jour dans l'Église et le curé Hébert l'avait en grande estime. Elle comprend des psaumes que Jésus lui-même récitait. Elle comprend aussi des récits et commentaires de la vie des saints et des saintes. Toute cette sagesse séculaire était la nourriture quotidienne des prêtres. Ils la trituraient, l'absorbaient, en tiraient des leçons et en faisaient l'objet de leurs conversations. Aujourd'hui le bréviaire est toujours aussi savoureux, mais il a été simplifié. Il se dit en moins de temps et dans la langue vernaculaire.

Confréries de la Sainte Vierge

Pour l'ensemble de la paroisse, le curé Hébert mit sur pied des associations. Trois au moins furent introduites par lui à Saint-Pascal: la confrérie du Saint-Cœur de Marie, l'association de la Tempérance et la confrérie du Scapulaire.

9. ASP: *prônes* 1843, après Pâques.

Le curé Hébert a toujours eu une grande dévotion à la Sainte Vierge. Dès l'âge de l'adolescence, il faisait partie de la *Congrégation de Notre-Dame* au collège de Nicolet, comme on l'a vu au début. Les archives paroissiales de Saint-Pascal possèdent un cahier de 13 pages où le curé Hébert inscrivait de sa main tous les membres de la confrérie du Saint-Cœur de Marie. Il rejoignait ainsi les principaux foyers de sa paroisse.

On ne s'imagine pas toujours tout le travail que demande à un curé l'animation d'un mouvement paroissial, animation, soit dit en passant, qui est laissée au zèle du curé, car elle s'ajoute à son travail régulier. La sollicitation des gens est d'autant plus difficile que ceux-ci ne sont nullement obligés d'y répondre. Il faut instruire les membres, qui veulent bien collaborer, des règlements et des devoirs du mouvement, les amener à accepter parfois des fonctions d'administration, les attirer sans cesse, mais avec douceur et patience, à la participation et à l'assistance aux réunions. Celles-ci ont lieu généralement tous les mois. De la part du curé, elles demandent beaucoup de préparation car elles s'adressent à un groupe d'élite de gens qui exigent davantage. Il ne s'agit pas de leur répéter ce qui est dit en chaire le dimanche. Le curé est donc obligé de se renouveler continuellement et de préparer ses instructions par des méditations et des lectures spirituelles. Il doit surtout animer et inspirer ses gens par sa propre vie intérieure et son amour de Dieu.

Le mouvement paroissial est le complément le plus puissant que le curé peut employer pour soutenir la vie spirituelle de ses gens, et celle-ci était la plus grande préoccupation du curé Hébert. On le voit dans ses lettres à l'archevêque: son souci constant est la sainteté de ses fidèles et la fuite des vices et des scandales. C'est un signe non équivoque du zèle du curé Hébert que d'avoir maintenu la confrérie du Saint-Cœur de Marie tout le temps qu'il fut à Saint-Pascal, malgré ses grands travaux de construction, ses voyages au Lac-Saint-Jean, ses missions dans les paroisses environnantes et tout son travail ordinaire de curé¹⁰. Il avait demandé à son évêque, Mgr Signay, la permission d'ériger cette confrérie. Elle lui fut accordée le 29 novembre 1843, par un document à lui adressé, qu'on peut voir encore aux archives de Saint-Pascal. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, l'ami du curé Hébert, l'abbé François Pilote, introduira lui aussi à la même époque, la confrérie du Saint-Cœur de Marie qui durera jusqu'à ce siècle¹¹. Le 19^e siècle est un siècle de dévotion à la mère

10. Après le départ du curé Hébert de Saint-Pascal, il semble que le mouvement ait été discontinué.

11. W. Lebon *Histoire du collège...* t. I, p. 42.

du Christ. En 1843, on approchait de la déclaration du dogme de l'Immaculée Conception (1854) et des apparitions de Lourdes (1858).

La dévotion du curé Hébert envers la Sainte Vierge était authentique. Il travailla à instaurer un deuxième mouvement marial à Saint-Pascal: la confrérie du Scapulaire de la Sainte Vierge. Le 27 août 1852, il reçut de son évêque Mgr Turgeon, successeur de Mgr Signay, une lettre d'autorisation pour ériger officiellement ce mouvement¹². Malheureusement il n'eut guère le temps de s'en occuper. Une autre lettre de son évêque vint le prendre par surprise en lui confiant la cure de Saint-Louis de Kamouraska. Mais la confrérie continua à Saint-Pascal, grâce au curé Patry qui prit la relève.

La société de tempérance

Il y eut un autre mouvement paroissial que le curé Hébert a implanté à Saint-Pascal. Il s'agit de l'association de Tempérance que plusieurs prêtres encourageaient dans la région, en particulier les curés Quartier, Chiniquy et Mailloux. En 1842, le curé Quartier avait commencé à introduire dans les foyers la croix noire, symbole de tempérance¹³. Le 12 février 1842, Mgr Jos. Signay envoyait aux curés un long mandement «Pour recommander... l'établissement des sociétés de tempérance¹⁴».

«... Qu'il nous soit permis, écrivait-il, de vous féliciter sur l'établissement des sociétés de tempérance dans toutes les paroisses de notre diocèse sans exception; en attendant que le zèle, qui nous est connu, de notre clergé ait obtenu l'entier effet de ses puissantes exhortations, nous vous adressons à tous le charitable avis sorti de la bouche même du Sauveur de nos âmes: «Prenez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et que ce jour (celui du terrible jugement de Dieu) ne vienne vous surprendre...»¹⁵

Charles Chiniquy prêchera la tempérance à Saint-Pascal. D'abord suppléant à Saint-Louis de Kamouraska le 3 octobre 1842,

12. ASP: dans le livre «Documents».

13. DBC, t. X, pp. 660-661; W. Lebon, *op. cit.*, pp. 482-485; Un article dans *Le Journal de Québec*, le 10 septembre 1850, raconte que l'introduction de la croix de tempérance dans nos foyers remonte à l'arrivée des Irlandais que le père Mathew, capucin, avait entraînés à cette pratique. L'abbé Chiniquy d'ailleurs, se disait disciple de ce grand prédicateur et apôtre qui est venu au pays étendre son apostolat.

14. *Mandements... des évêques de Québec*, Québec 1888, t. 3, p. 413.

15. *Ibid.*, p. 417.

il y devint curé le 11 avril 1843, à la mort du curé Varin. M. Chiniquy était-il donc destiné à côtoyer partout son confrère Nicolas Hébert? — Il faut dire d'abord que Charles Chiniquy était natif de Saint-Louis de Kamouraska où il avait un oncle influent, Amable Dionne, marchand et conseiller législatif: l'endroit lui souriait. Ensuite, des affaires suspectes à Beauport l'avaient poussé à chercher une cure ailleurs. Quoiqu'il en soit, le bouillant curé brandissait partout son flambeau favori: la tempérance anti-alcoolique, thème par lequel il avait trouvé moyen de canaliser ses puissantes énergies. Il avait opté pour l'abstinence totale selon l'enseignement du célèbre capucin d'Irlande, le père Mathew avec qui il s'était mis en relation.

Le curé Hébert ouvrait largement sa paroisse à Chiniquy. Il écrit dans ses livres de prônes:

«1843, 1^{er} Dimanche de l'Avent: M. Chiniquy a prêché sur la tempérance...

...

3^e Dimanche de l'Avent: mercredi, je dirai la messe pour demander à Dieu la bénédiction sur notre société de tempérance¹⁶».

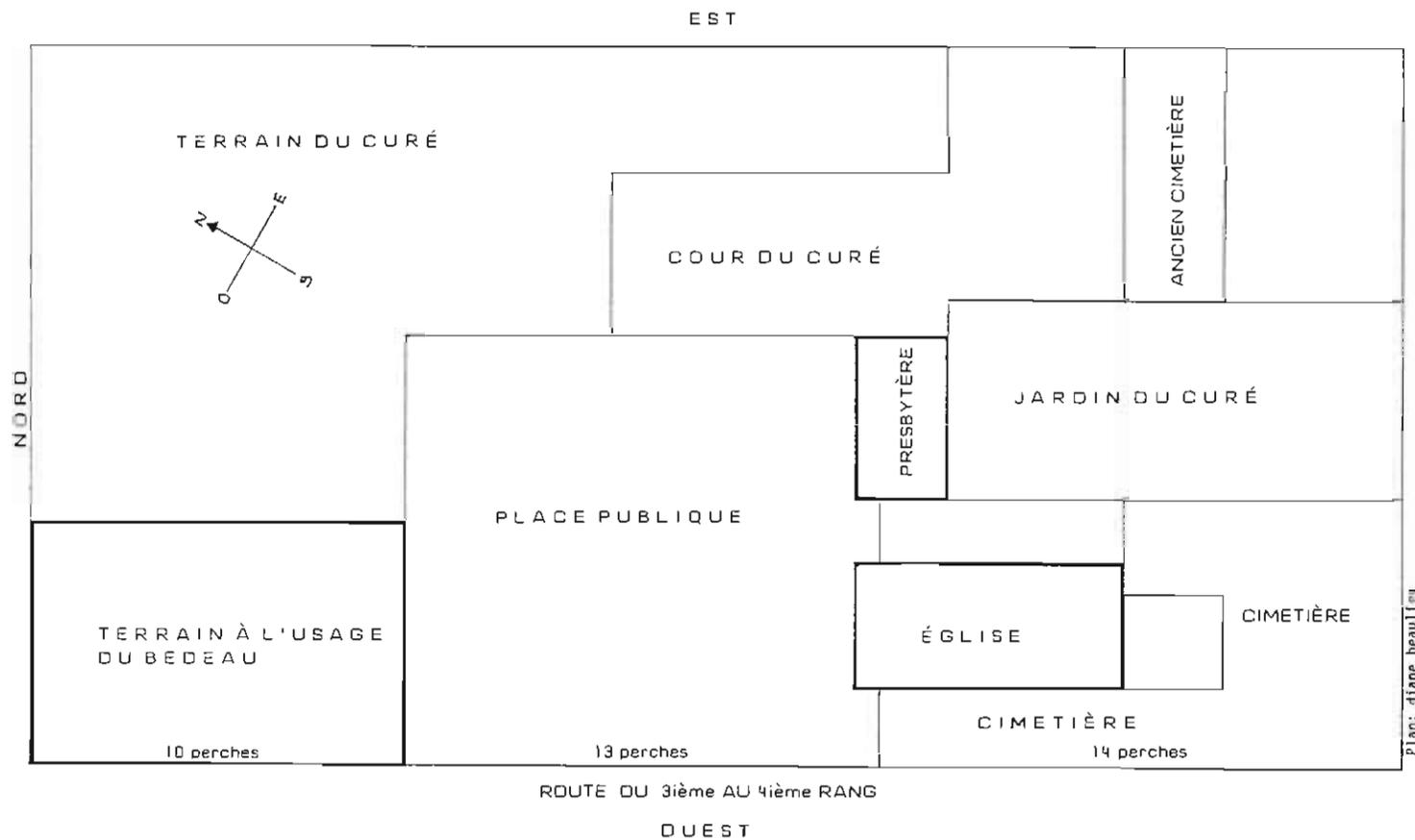
Ce n'était pas sans besoin que cette société de tempérance était établie, à Saint-Pascal, comme dans les autres paroisses, car l'alcool était à cette époque un des produits les plus répandus et une des rares sources de divertissements. Chaque habitant avait facilement dans sa cave un tonneau de rhum de la Jamaïque et sur sa table un pot de boisson semblable¹⁷. L'alcool servait alors à tout: de réchauffement, de rafraîchissement, de stimulant, de calmant et de remède contre les maladies, à commencer par la grippe. Les abus étaient fréquents et entraînaient des drames de famille. Les sociétés de tempérance s'imposaient.

Le logement du curé

La vie du curé de Saint-Pascal se déroulait assez austèrement dans son pauvre logement contigu à la salle des habitants, au-dessus de la chapelle. Il y était constamment interpellé par ses paroissiens qui y venaient à toute heure, aussi bien qu'à la chapelle au premier plancher de la modeste construction. Il ne pouvait pas héberger avec lui, dans cet endroit réduit, ses parents, comme il l'aurait voulu. Déjà, à propos de ce logement restreint, le premier curé de Saint-Pascal écrivait à l'évêque, en 1830:

16. ASP: *prônes*.

17. W. Lebon, *op. cit.*, p. 483.



Plan du terrain de la Fabrique Saint-Pascal de Kamouraska d'après l'original conservé au greffe de Québec [1845?], ASP : Documents.

Edouard Quertier, premier curé de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie de 1841 à 1856. *ASN*



Le père Mathew de l'ordre des capucins qui inspira les mouvements de tempérance au temps du curé Hébert. *J.-F. Maguire, 1868.*

... Le haut de la chapelle qui sert de presbitère est très mal sain, les planches de la couverture m'a-t-on dit, ne sont pas embouffetées, leur raison étoit que [le] bardeau cachait tout. Il mouille par les lucarnes comme dehors. Il paraît qu'on a aveuglé partout. Je n'ai trouvé aucune commodité dans cette demeure, pas même une armoire que j'ai été obligé de faire faire à mes frais. Monsieur le Grand Vicaire et Mr. Varin vous en diroient plus que moi. Il paroît que la bonne volonté d'un grand nombre a été jusqu'au moment qu'ils ont eu un curé, et après cela, ne craignant plus rien, leur zèle a disparu; il y a pourtant quelques exceptions¹⁸.

Ce ne sera pas avant 1846 que le curé Hébert pourra avoir un presbytère convenable, après bien des démarches et de nombreux calculs pour le faire accepter des paroissiens, comme nous le verrons. Sa sœur Henriette viendra alors y demeurer, et ses parents, à l'occasion. Ses premières années à Saint-Pascal ont été très actives et très fructueuses malgré tout. Il ne s'y sentait pas dépaysé, même s'il vivait dans le plus grand dénuement. Ce n'était certes pas un poste confortable qu'il avait reçu de Mgr Signay. Mais loin de s'en plaindre, le curé Hébert en était reconnaissant à son évêque. Il y avait bien là un fond de vertu authentique.

La vie paroissiale, qui s'épanouissait alors à Saint-Pascal, était dans la mouvance de la vie de son curé, une vie d'amour avant tout. Lui qui aimait prêcher la passion du Christ aux adeptes du chemin de la croix et des mouvements mariaux, il distillait à fines gouttes dans l'âme de ses ouailles, jour après jour, la bonne entente familiale qui demande parfois le don de soi jusqu'au dernier renoncement. Le curé Hébert pouvait parler de cet amour chrétien, lui qui s'était consacré au Christ.

18. AESAP, *Saint-Pascal*: lettre du curé Bélanger à l'évêque, 13 mars 1830.

Prêtres assistants et visites de l'évêque
(1843-1849)

La famille Hébert attirée dans Kamouraska.

L'abbé Octave Hébert.

Un vicaire à Saint-Pascal.

L'abbé Chiniquy.

M. Chiniquy doit quitter Kamouraska.

Autres prêtres à Saint-Pascal.

Mgr Signay à Saint-Pascal.

Visite de Mgr Turgeon.



Moulin de Saint-Pascal. (Tiré de «Saint-Pascal se raconte» 1977, p. 117.)

Prêtres assistants et visites de l'évêque (1843-1849)

Les limites du diocèse de Québec se rétrécissaient encore durant les années 1840, après la formation du diocèse de Montréal en 1836. En effet, plusieurs territoires se détacheront du diocèse de Québec pour former de nouveaux diocèses, ce qui réduira le cercle des prêtres et des paroisses diocésaines dans lequel le curé Hébert évoluera. Les diocèses suivants sont créés: Toronto en 1841, Saint-Jean, N.B. en 1842. L'Ouest canadien, où l'abbé Belcourt est missionnaire, devient vicariat apostolique en 1844. En 1847, les diocèses d'Ottawa et de Colombie-Britannique (où Mgr Modeste Demers travaillait) sont formés. Il reste 171 prêtres seulement dans le diocèse de Québec et 145 églises ou chapelles en 1843. Mgr Joseph Signay, le spécifie dans son «mémoire» publié à l'occasion de la formation de la province ecclésiastique de Québec. À l'intérieur de ce nouveau cadre de l'archidiocèse de Québec, nous parlerons maintenant des prêtres qui exercèrent le ministère à Saint-Pascal. Mais d'abord disons quelques mots de la famille Hébert dans Kamouraska, en particulier de l'abbé Octave qui vient assister son frère comme vicaire.

La famille Hébert attirée dans Kamouraska

On a vu que le père du curé était à Saint-Pascal pour l'inauguration du chemin de croix en 1841. Il y est encore en mai 1842 pour passer devant le notaire Jean-Baptiste Martin le contrat de construction de l'église et du presbytère. C'est ce contrat qui sera finalement accepté par les marguilliers de Saint-Pascal et qui sera réalisé avec quelques modifications. Les travaux ne se feront cependant qu'à partir de 1846, car il fallait auparavant en assurer le financement et ménager les susceptibilités des paroissiens qui discutaient de ces constructions depuis une douzaine d'années. Le curé Hébert devra user de ménagement pour ne heurter personne.

Pour le moment, le père du curé Hébert s'employait à construire l'imposante église de Massueville qui existe toujours et qui est un véritable monument surplombant la sinueuse rivière Yamaska, laquelle va se jeter dans le fleuve près de Sorel quelques milles plus bas. C'était le premier contrat important qu'il avait depuis les troubles 1837-1838. Le curé lui écrivait de Saint-Pascal, le 25 avril 1843:

... Je suis porté à croire qu'on ne pourra pas encore commencer cette année ou tout au plus que tard cet été. Ainsi, travaillez avec courage par en haut. Moi je prendrai tous les moyens possibles pour faire réussir notre affaire ici, et aussitôt que j'aurai des bonnes nouvelles, je vous les donnerai. Je ne sais pas encore où nous prendrons de l'argent...¹

Saint-Pascal n'avait donc pas l'argent pour construire l'église. Pas étonnant puisqu'elle n'avait qu'une douzaine d'années d'existence. Nous verrons que le curé Hébert fera heureusement un emprunt à Saint-Roch.

La même année 1843, l'abbé Octave Hébert était à Saint-Pascal chez son frère le curé. Il arrivait du séminaire de Québec et venait parfaire ses études ecclésiastiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il avait d'ailleurs commencé son stage en théologie en 1841, tout en étant professeur d'Éléments latins. Il avait fait son cours classique à Nicolet de 1832 à 1841 et avait remporté plusieurs prix². Le supérieur d'alors, l'abbé Antoine Ferland (l'historien), s'en était départi à regret, au profit du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière³. Car Octave voulait rejoindre son frère, le curé Hébert, dans la région de Kamouraska, et travailler avec lui.

Celui-ci était un pôle d'attraction pour sa famille. Quand il était à Québec, ses parents le visitaient souvent et son frère, Calixte, allait faire à ses côtés des stages de formation⁴. Maintenant qu'il était curé à Saint-Pascal de Kamouraska, son père venait construire des églises dans la région avec son fils Étienne. Octave venait faire sa théologie à Sainte-Anne, Jean-Baptiste-Célestin quittera le collège de Nicolet en 1846 pour s'inscrire au collège de La Pocatière où il sera

1. N.T. Hébert S. Pascal [Kamouraska] 25 avril 1843 [à] Jean-Baptiste Hébert, Écr. architecte, Nicolet, ASS, P 148.

2. *La Gazette de Québec* 10 août 1838, 24 août 1839, 17 août 1841; *Le Canadien* 20 août 1838 et 21 août 1839.

3. Pierre-Maurice Hébert, «Les six frères Hébert à Hébertville», *Saguenayensia*, Chicoutini, janv.-mars 1984, p. 15.

4. *Ibid.* p. 18.



«Le père du curé Hébert s'employait à construire l'imposante église de Massueville qui existe toujours et qui est un véritable monument surplombant la sinieuse rivière Yamaska.»



Église de Saint-Roch-des-Aulnaies construite par le père du curé Hébert en 1849, après la construction de l'église de Saint-Pascal. *P.-M.H. 1987.*

L'abbé Octave Hébert, frère du
curé N.-T. Hébert. ACSAP



Octave Hébert, ptre, frère du
curé N.-T. Hébert. ASN

séminariste et professeur de 1855 à 1857⁵. La sœur du curé, Henriette, viendra demeurer au presbytère et même la mère de la famille, Judith Lemire, y habitera en 1851, avec son mari⁶.

Ainsi Nicolas continue d'exercer une influence sur sa famille, — lui qu'on appelait «le doyen», parce qu'il était le plus vieux des garçons et avait été le premier à entrer au collège de Nicolet, en 1822. Les autres avaient suivi: Antoine en 1827, Calixte en 1829, Octave en 1832, Étienne en 1833, Léon en 1834 et Jean-Baptiste-Célestin en 1844, lequel terminera à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, se rapprochant ainsi de son frère le curé: avec lui, il s'intéressera plus particulièrement à la colonisation quand il deviendra notaire.

L'abbé Octave Hébert

Arrêtons-nous pour le moment à Octave. De Saint-Pascal, il écrit à ses parents résidant à Nicolet, leur disant son étonnement de n'avoir pu rencontrer son père à Québec: «...je ne puis en revenir quand je pense que papa est arrivé à Québec immédiatement après mon départ⁷.» On voyageait beaucoup à l'époque, malgré les difficultés de transport. Jean-Baptiste Hébert était à Québec pour des questions de finance, ou peut-être pour consulter l'architecte Baillargé, ou Mgr Signay lui-même, à propos de l'église qu'il construisait à Massueville. Les communications n'étant pas encore très perfectionnées (on n'avait pas le téléphone), il arrivait qu'on ne puisse se rencontrer, même si on se trouvait dans la même ville. C'est ce qui est arrivé à Octave. Comme son frère le curé, il s'ennuyait de ses parents. Il les invite chaleureusement à venir à Saint-Pascal, et à La Pocatière. Il espère que sa mère lui confectionnera «une paire de culotte d'étoffe du pays». Il s'empresse d'envoyer sa lettre «avant qu'Étienne et Léon ne partent pour venir à St-Pascal». «Encore une fois, poursuit-il, je vous embrasse de tout mon cœur, papa, maman, Henriette la princesse que je désire voir bien vite. Étienne, Léon, Julie, Marie, Louise, Antoine, Calixte. Mes amitiés à tous les parents et amis⁸». Octave nomme presque tous ses frères et sœurs, sauf Caroline, Jean-Baptiste-Célestin et Éléonore qui devaient être absents de la maison. On voit comment cette famille était très unie. Porter de «l'étoffe du pays» était alors une façon d'encourager les patriotes. Le mot d'ordre avait été donné par les chefs. Dans la famille Hébert on était donc solidaire avec le père.

5. *Les anciens élèves et professeurs, Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, Québec 1927, pp. 12, 48, 50.

6. *Recensement 1851*, APC.

7. Octave Hébert de Saint-Paschal, 10 octobre 1843, à ses parents, ASS, P 148.

8. *Ibid.*

L'archevêque de Québec, Mgr Signay, est assez fier de l'abbé Octave. Quand il le fait venir de Nicolet pour l'envoyer au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, poursuivre son stage de séminariste, il écrit au directeur des élèves, l'abbé François Pilote:

Québec 27 septembre 1841.

Monsieur, voilà M. Octave Hébert qui s'achemine vers vos quartiers. J'espère que la bonté de son caractère et sa piété éprouvée le feront classer parmi les bons ecclésiastiques et le rendront fidèle aux règlements⁹.

Le lendemain, l'archevêque écrivait au curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et supérieur du collège, M. Mailloux:

Monsieur, je viens de tonsurer M. Octave Hébert qui s'achemine sans délai vers votre quartier et qui doit régenter dans le séminaire de Ste-Anne. S'il en a le temps, il aura peut-être le désir d'aller saluer le curé de S. Paschal. Mais j'espère qu'il n'insistera pas sur ce projet, vu la distance qui se trouve entre votre paroisse et celle de son frère...¹⁰

Un vicaire à Saint-Pascal

En fait, l'abbé Octave est allé très souvent à Saint-Pascal voir son frère. C'est probablement durant cette période que le médecin a détecté chez lui une faiblesse au cœur, ce qui fait que ses stages de séminariste ont été allégés. On pensait même qu'il ne pourrait accepter un poste régulier comme vicaire¹¹.

Quoiqu'il en soit, les deux frères tombèrent d'accord pour rester ensemble le plus possible. Ils s'aidaient mutuellement et ils avaient de l'affection l'un pour l'autre. Si bien que l'abbé Octave fut nommé finalement vicaire à Saint-Pascal après son ordination à Québec, le 30 janvier 1845. Il restera avec son frère et demandera d'être encore son vicaire à Kamouraska, à partir de 1852.

Octave sera une perle pour Saint-Pascal, aussi bien que pour Kamouraska. C'était un homme de devoir, très pieux, très disponible et très bon pour les gens. On a eu à peine à lui reprocher une petite partisanerie politique qu'on reprochait d'ailleurs à tous les curés de la Côte-du-Sud à cette époque¹². Plus tard, il sera nommé curé de

9. ACSAP, 14 XLIV.

10. ACSAP, 7 XXXVII, 28 sept. 1841.

11. AAQ, Voir index au mot Octave Hébert.

12. *Ibid.*

Saint-Arsène et fera partie du nouveau diocèse de Rimouski. Il accomplira là une œuvre de pionnier et sera en grande vénération parmi les paroissiens¹³.

J'ai relevé tous les actes de l'abbé Octave Hébert dans les registres de Saint-Pascal, de 1845 à 1852. Leur nombre est impressionnant. Il signe presque aussi souvent que son frère le curé et est même seul à signer durant de grandes périodes, généralement durant le mois d'octobre.

Cette présence constante de l'abbé Octave à Saint-Pascal a permis au curé Hébert de faire à Québec ses retraites spirituelles annuelles, de répondre à des besoins de ministère à l'extérieur de sa paroisse à la demande de son évêque, d'aller quelques fois à Nicolet et surtout d'entreprendre et de poursuivre la colonisation du Lac-Saint-Jean, à partir de 1849. Le curé a dû alors s'absenter plusieurs fois pour contacter à Montréal ou à Québec des agents du gouvernement, des hommes d'affaires, et pour jeter çà et là des bases de nouvelles paroisses. Octave est alors au courant de toutes les affaires de la paroisse. Le curé lui renvoie ses correspondants. Dans ses lettres on voit souvent l'expression: «Mon frère vous mettra au courant»...

Octave est un remplaçant de tout repos, à qui le curé se fie entièrement et que les gens estiment. Il arrive même que c'est lui qui va au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, à la place du curé, administrer là les affaires de la nouvelle paroisse qui sera appelée Hébertville. On a gardé un bon souvenir de l'abbé Octave dans cette région¹⁴.

L'abbé Octave Hébert a été plus qu'un aide occasionnel pour le curé Hébert à Saint-Pascal: il a été un vicaire à plein temps qui a donné une mesure exceptionnelle de 1845 à 1852. Sans lui, le curé Hébert n'aurait sans doute pas pu faire tout ce qu'il a fait à Saint-Pascal et au Lac-Saint-Jean. Il lui aurait été difficile par ailleurs d'avoir un autre prêtre que son frère comme vicaire, car les vicaires étaient plutôt rares à l'époque. Les Pascalois furent évidemment les grands bénéficiaires de la présence de l'abbé Octave au milieu d'eux: ils avaient deux prêtres à leur service, aussi dévoués l'un que l'autre.

L'abbé Chiniquy

Avant que l'abbé Octave Hébert ne se dévoue comme vicaire à Saint-Pascal, au début de 1845, c'est le curé Chiniquy, de Saint-Louis de Kamouraska qu'on voit le plus souvent aux côtés du curé

13. P.-M. Hébert, *Les six frères...*, *op. cit.* p. 17.

14. *Ibid.* p. 16.

Hébert. Le bouillant Chiniquy, qui électrisait les foules, cherchait à prêcher le plus possible, même en dehors de sa paroisse, et cherchait à étendre partout les sociétés de tempérance. Le curé Hébert, toujours prompt à s'entourer de collaborateurs, a ouvert largement sa paroisse à l'abbé Chiniquy, qu'il estimait pour ses talents. En mars 1843, le curé de la paroisse voisine, M. Quartier, écrivait à l'abbé Cazeau concernant le zèle de l'abbé Chiniquy à Saint-Pascal:

...[l'abbé Chiniquy] n'est pas bien, par suite d'une indigestion de sermons. Quand on pense que vendredi, veille de l'ouverture de la neuvaine [à S. Frs-Xavier], il fit 5 sermons à St.-Paschal dans l'après-midi; dégoûtant de sueur, il s'envint précipitamment chez-lui, par un gros vent du nord qui le gela. Arrivé chez-lui il trouve la foule qui l'attend au confessionnal, le *misereor* s'empare de lui: mal sur mal n'est pas santé! Il tint en ce triste état jusqu'à 9 heures du soir et ne sortit du confessionnal que pour prendre le lit. Son état a bien inquiété. Je le crois mieux, mais incapable de travailler de sitôt. Voilà bien pour l'admiration, mais non pour l'imitation! Kamka(sic) en est toujours là... Neuvaine cassée, carême tronqué et deux curés sur le dos.¹⁵

À Kamouraska, en effet, le curé Varin en était à ses derniers jours et son remplaçant, M. Chiniquy, s'épuisait par des abus: «les deux étaient sur le dos».

Durant ce temps le curé Hébert notait dans son livre de prônes: «1^{er} dimanche du carême: M. Chiniquy est malade. J'ai biné [...] 2^e dimanche du carême: M. Chiniquy était encore malade; j'ai biné...¹⁶». Le tout avait commencé dans la semaine de la Quinquagésime. Le curé Hébert écrit dans son livre de prônes: «Vendredi, on fera le chemin de croix solennellement. Je vous invite à y venir. M. Chiniquy prêchera[...] Le chemin de croix fait par M. Chiniquy a fait beaucoup d'impression et a fait couler bien des larmes ...¹⁷»

Le 25^e dimanche après la Pentecôte, le curé Hébert dit encore à ses paroissiens: «Je serai absent cette semaine. M. Chiniquy fera les mariages mardi». Et le 1^{er} dimanche de l'Avent: «M. Chiniquy a prêché sur la tempérance¹⁸». En 1844, Chiniquy prêche au début du

15. Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, Montréal: Fides, 1961, t.I, pp. 227-228.

16. ASP, *prônes*.

17. ASP, *prônes*.

18. ASP, *prônes*.

carême à Saint-Pascal. L'été, durant une semaine, il remplacera le curé Hébert qui doit faire sa retraite ecclésiastique à Québec¹⁹.

Le 30 juin 1846, le curé Chiniquy bénit le mariage de Jean-Charles Chapais avec Georgina Dionne (la fille d'Amable Dionne) à Saint-Louis de Kamouraska. Quelques incartades annoncent déjà sa défection. L'abbé Octave signait alors comme témoin à ce mariage²⁰.

M. Chiniquy doit quitter Kamouraska

Les soupçons qui planaient déjà depuis longtemps sur les mœurs de l'abbé Chiniquy se changèrent en certitude en 1846, après les dénonciations d'une personne de Saint-Pascal. Le clergé alors ouvre les yeux et est obligé de sévir. Pour éviter les sanctions, Chiniquy quitte Kamouraska. L'abbé Alexis Mailloux en parle dans sa *Vie de Chiniquy*²¹, de même que Mgr Têtu²², et Marcel Trudel qui écrit:

Depuis un certain temps déjà, on éprouvait beaucoup de défiance à l'égard du curé Chiniquy; des paroissiens préféreraient même envoyer leurs enfants se confesser aux prêtres des alentours. Des rumeurs couraient, mais on les attribuait à de mauvaises langues, car on prenait toujours le prédicateur pour un saint. Or Chiniquy se rendit à Saint-Pascal, paroisse voisine, pour y prêcher une retraite, mais pendant qu'il enrôlait des abstinents, il poursuivait la ménagère de ses instances; Pour s'en débarrasser, elle lui fixe un rendez-vous; à l'heure dite, au lieu de la ménagère, c'est le curé Hébert qui se présente! Honteusement surpris, Chiniquy tombe à genoux, s'excuse de la faiblesse d'un moment, confesse sa faute...²³

Dans un document qui raconte l'événement, on rappelle que ce n'était pas la première fois que pareille chose était arrivée à M. Chiniquy. Mais maintenant les prêtres alertés devaient expulser le prêtre scandaleux²⁴.

19. ASP, *prônes*.

20. Julienne Barnard *Mémoires Chapais* t. I, p. 263. Georgina Dionne était la fille d'Amable Dionne; Voir DBC, VIII, p. 247.

21. Manuscrit, ASQ.

22. Mgr Henri Têtu, *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, Québec: Dussault & Proulx, 1898, p. 493.

23. Marcel Trudel, *Chiniquy*, Trois-Rivières: Bien Public, 1955, 2^e édition, p. 47.

24. AAM, Fonds Chiniquy, 25 juin 1884. Voir aussi W.J. Price «Aux origines d'un schisme...», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Montréal, vol. 12, n^o 4, 1959, p. 525.



Chiniquy lui-même savait sa situation compromise à Kamouraska où son oncle, Amable Dionne, lui était constamment un cuisant reproche²⁵. Après sa retraite à Saint-Pascal, il écrit donc à Mgr Bourget, évêque du diocèse de Montréal où il a l'intention de déménager. Il lui avoue alors ses torts:

...Monseigneur l'Archevêque de Québec connaît mieux que personne ma vie peu ecclésiastique[...] Je n'ai donc plus qu'à me jeter aux pieds de votre grandeur, pour la conjurer de prier le Dieu des miséricordes, de me pardonner les fautes sans nombre que j'ai commises dans ma vie de curé (fautes qui méritent des larmes de sang)...²⁶

À la fin de septembre 1846, Chiniquy quitte définitivement Kamouraska et c'est le curé Hébert qui doit le remplacer, en attendant le nouveau curé, Joseph-Honoré Routier, l'oncle du juge A.-B. Routhier de Kamouraska, et celui-là même qui amena au Canada les religieuses de Jésus-Marie. Le curé Hébert l'avait connu à Nicolet où il avait fait son cours à partir de 1829.

Autres prêtres à Saint-Pascal

Nous avons déjà mentionné l'abbé Célestin Gauvreau comme aide occasionnel au curé Hébert. Il nous reste à signaler, à part l'abbé Chiniquy, quelques prêtres de passage à Saint-Pascal. Ce sont: en 1844, l'abbé Narcisse-Charles Fortier curé de Saint-Michel de Bellechasse et en 1846 l'abbé Thomas Roy vicaire à Saint-Roch-des-Aulnaies. En 1851, quelques actes sont signés par l'abbé François-

La même aventure était arrivée à M. Chiniquy dans plusieurs presbytères. Il était dangereux pour une femme, disent les documents, de se trouver seule avec M. Chiniquy. En 1851, Mgr Bourget fera les mêmes constatations dans son diocèse et chassera Chiniquy. Il en sera ainsi de l'évêque de Chicago Mgr Van De Velde. «...Chiniquy fréquentait aussi les femmes de mauvaise vie. Mailloux écrit: «Si je voulais [mettre] par écrit des dépositions d'une femme qui a vécu cinq ans avec ce monstre, j'étonnerais l'univers par la perversité de cet homme», Marcel Trudel *op. cit.*, p. 152.

25. Amable Dionne était une figure importante de Kamouraska. Il était marchand, politicien et seigneur. Il a eu des gendres célèbres: Eugène Casgrain, P.-Elzéar Taschereau, G.-Paschal Desbarats, J.-Thomas Taschereau, Jean-Charles Chapais, Ludger et Cirice Têtu. À la mort du notaire Chiniquy, marié à la sœur de Mme Dionne, Amable Dionne adopta son enfant, Charles Chiniquy, le futur pasteur qu'il accusera d'avoir attenté à la pudeur d'une de ses filles. D'où les relations tendues entre les deux hommes; Voir Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 64 et Serge Gagnon, DBC vol, VIII, p. 248.
26. [Lettre de] C. Chiniquy ptre [de] St-Louis de Kamouraska, 28 août 1846, [à] Mgr Bourget évêque de Montréal, AAM, *fonds Chiniquy*; Voir aussi Charles Trudelle, *Annales du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, vol. 1, 1847, p. 137, [écrit en 1879], ACSAP.

Onésime Belcourt, frère de l'abbé Georges-Antoine et cousin du curé Hébert²⁷. Enfin, celui-ci a été aidé occasionnellement par les abbés François-Amable Blanchet et André Pelletier, tous deux professeurs du collège-séminaire de La Pocatière.

Le curé Hébert n'hésitait pas à inviter des prêtres à Saint-Pascal, surtout après la construction du presbytère en 1846. Il aimait la compagnie de ses confrères et le travail en équipe. Il voulait que ses paroissiens puissent avoir toute l'aide nécessaire et ne soient pas limités à son enseignement. Souvent d'ailleurs il était obligé de se trouver un remplaçant quand il devait s'absenter.

Mgr Signay à Saint-Pascal

Le curé Hébert reçut deux fois la visite de l'évêque pendant qu'il était curé de Saint-Pascal. Ces visites étaient toujours de grands événements dans la vie d'une paroisse. Elles avaient lieu environ tous les cinq ans. L'évêque, ou son délégué, revise alors les comptes et fait ses observations à la fabrique. Il rédige des ordonnances concernant les choses à corriger ou à améliorer. Il rencontre les fidèles et confère, à cette occasion, le sacrement de confirmation. Pour l'aider dans sa tâche pastorale, il est ordinairement accompagné de confesseurs et de prédicateurs. Lors de sa visite, le 5 juillet 1843, Mgr Joseph Signay était accompagné des prêtres suivants qui donneront des instructions et entendront les confessions. Ce sont MM. Dumoulin, Têtu et Carrier²⁸. Le curé Hébert a écrit des appréciations sur chacun d'eux dans son livre de prônes²⁹.

Dès le 4^e dimanche après la Pentecôte, il avait invité en chaire les fidèles à décorer la paroisse et à construire des arches de sapins à travers les rues³⁰. L'évêque arriva à Saint-Pascal le 5 juillet, avec son cortège. «Il prononça trois sermons admirés» note le curé Hébert,

27. M. Onésime Belcourt a été ordonné prêtre à Québec par Mgr Turgeon, le 27 octobre 1850, et fut aussitôt envoyé à Rivière-Ouelle pour y être vicaire. Peut-être avait-il lui-même demandé de rejoindre son cher cousin, le curé Hébert, qui était en grande estime dans la famille. Au séminaire de Nicolet, où il avait fait son cours, il avait entendu parler de lui et l'avait rencontré à l'occasion, lors de ses visites à ses parents. Après 1851 l'abbé Onésime est vicaire à Yamachiche et à Saint-François du Lac avant de devenir le curé fondateur de Drummondville. Voir: ASN: cartables «prêtres du diocèse»; Denis Fréchette, *Le diocèse de Nicolet 1885-1985*, pp. 124, 132; Notice biographique dans Rémi Fafard *Le clergé du diocèse de Nicolet 1885-1979*, Trois-Rivières: éditions du Bien Public, 1979, p. 68.

28. ASP, *prônes*.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*

qui poursuit dans son livre de prônes: «Pendant cette visite, 463 personnes reçurent le sacrement de confirmation et 1000 communient. Cette année, 104 enfants avaient fait leur première communion³¹». On était encore dans la petite chapelle, trois ans avant la construction de l'église.

Avant de quitter Saint-Pascal, Mgr Signay a écrit ses ordonnances dans le livre des marguilliers, comme c'est l'habitude. Il demandait de ne plus baptiser dans la sacristie, mais dans la chapelle et de faire les achats suivants:

...un bassin pour recevoir les eaux baptismales, deux ornements, l'un blanc, l'autre vert, trois bonnets carrés, trois exemplaires des nouveaux livres de chant, un jeu de cartons d'autel, un lavoir à la sacristie³².

Après un dimanche passé à Saint-Pascal, le curé Hébert va accompagner finalement Mgr Signay à Saint-André, dix milles en aval, le long du fleuve, utilisant probablement sa propre voiture et son cheval. Il a alors pu s'entretenir longuement avec son supérieur qui avait consacré cinq jours à sa paroisse. Il lui a certainement parlé de ses projets de construction de l'église et du presbytère par son père, car celui-ci venait de le rencontrer à Québec à ce sujet³³. Ils se sont peut-être aussi rappelé les beaux souvenirs de Nicolet et de Québec et échangé des nouvelles des confrères.

C'était la première expérience pour le curé Hébert d'une visite de l'évêque dans sa paroisse. Il avait donné à cette visite toute la solennité et le décorum possibles, d'autant plus qu'il était très attaché à Mgr Signay. Celui-ci ne devait plus revenir à Saint-Pascal. Il décèdera le 3 octobre 1850, à l'âge de 71 ans et 11 mois, après avoir passé l'administration du diocèse à son coadjuteur, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, très connu d'ailleurs à l'évêché depuis une vingtaine d'années.

Visite de Mgr Turgeon

La prochaine visite canonique à Saint-Pascal a eu lieu le 19 juin 1849. Elle fut faite par Mgr Turgeon, que le curé Hébert avait bien connu à Québec où le sacre avait eu lieu en 1834. Né à Québec

31. *Ibid.*

32. ASP, *Cahiers des délibérations* pp. 144-149.

33. Dans une lettre à Mgr Signay, le 23 mai 1842, le curé Hébert écrivait: «Mon père, porteur de cette lettre, pourra donner à votre Grandeur une explication satisfaisante de ce projet». (AESAP: *Saint-Pascal*)

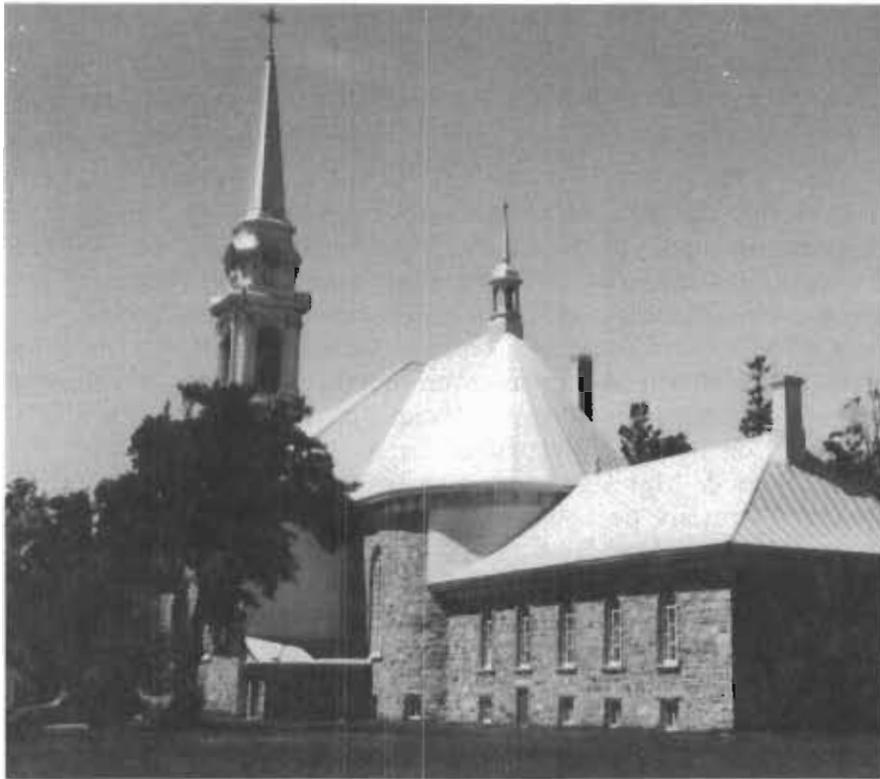
en 1787, il devint un évêque remarquable, à la tête de l'archidiocèse de Québec, même si son règne ne dura que cinq ans, en raison de la maladie. On l'avait pressenti pour être évêque, avant Mgr Signay, mais il avait toujours refusé cette dignité. C'est lui qui finalement convoqua le premier concile de Québec et entreprit la construction du palais épiscopal, qui existe encore aujourd'hui, pour servir aux besoins de l'archidiocèse. Mgr Turgeon a été aussi l'instigateur de la fondation de l'Université Laval et le grand propagateur de la colonisation. Il avait le curé Hébert en haute estime et n'hésita pas à lui donner toutes les autorisations pour sa fondation au Lac-Saint-Jean. Il lui confia même des missions extraordinaires dans la région de Chicoutimi. Ses échanges de lettres avec lui sont nombreux. Les deux hommes avaient une certaine affinité: n'avaient-ils pas été tous deux économistes de séminaire, l'un à Québec, l'autre à Nicolet³⁴?

Mgr Turgeon simplifia le style de la visite canonique. Il supprima quelques prédications et séances de confession pour se consacrer davantage au caractère administratif de la visite³⁵. Nous avons moins de détails sur cette visite canonique de 1849 que sur celle de Mgr Signay en 1843, en raison sans doute de son caractère plutôt administratif. Mais nous savons que le curé Hébert était revenu du Lac-Saint-Jean pour recevoir l'évêque coadjuteur dans sa nouvelle église et son nouveau presbytère. Le procès-verbal renouvelait les ordonnances de Mgr Signay qui n'avaient pas toutes été observées, à cause des travaux de la nouvelle église. Mgr Turgeon en ajoutait d'autres: «...que l'on fasse faire une robe et une baguette pour le bedeau et que celui-ci soit obligé de s'en servir pendant tous les offices, conformément à ce qui se pratique dans toutes les églises du diocèse³⁶». Cette prescription convenait au nouveau temple spacieux que l'évêque de Vancouver, Mgr Modeste Demers, avait béni solennellement le neuf novembre précédent et que Mgr Turgeon pouvait enfin contempler. Parlons donc maintenant de ce nouveau temple.

34. Armand Gagné, «Pierre-Flavien Turgeon», DBC IX, p. 880.

35. Le 30 mai 1848, Mgr Turgeon avait envoyé une lettre circulaire aux curés, expliquant que Mgr Signay ne pouvait reprendre ses visites habituelles à cause de son état de santé. Il donnait le programme de ses visites. «Nous nous trouvons, écrivait-il dans la nécessité de déroger, au moins pour cette année, à la louable coutume de donner des missions en même temps. Nous nous bornerons donc à l'essentiel, c'est-à-dire à l'administration du sacrement de la Confirmation, aux visites d'usage, et au règlement des comptes de la fabrique (*Mandements ... op. cit.* t.3, pp. 520-521.)

36. ASP, *Cahiers des délibérations*, pp. 166-167.



Église de Saint-Pascal de Kamouraska construite sous le curé Hébert, de 1846 à 1848. La sacristie et le chevet forment un bel ensemble architectural. *P.-M.H., 1987.*

17

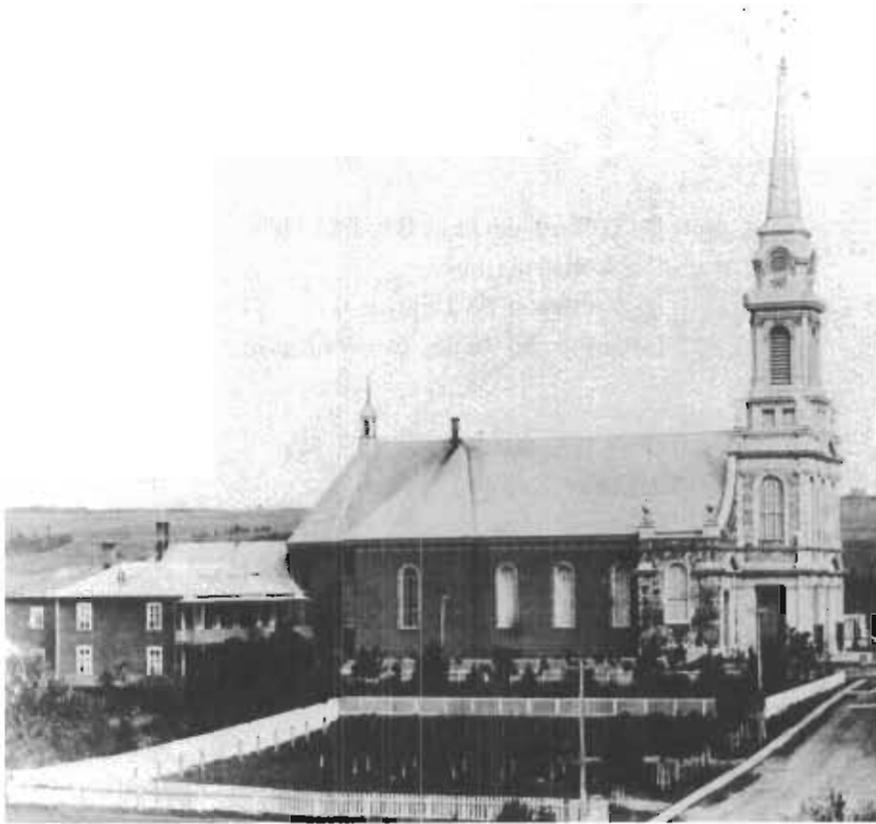
Une église dont les Pascalois sont fiers
(1848)

Le contrat de Jean-Baptiste Hébert.

Les constructions.

Inauguration de l'église.

Location des bancs et décoration.



Église de Saint-Pascal de Kamouraska dont la construction a été entreprise par le curé N.-T. Hébert en 1846. La façade a été édiflée après le tremblement de terre de 1870. À gauche, le presbytère que le curé Hébert a habité et où son père est mort en 1863. *ACSAP*

Une église dont les Pascalois sont fiers (1848)

La construction de l'église et du presbytère de Saint-Pascal en 1846 n'a pas été une affaire précipitée par le curé Hébert, mais l'aboutissement d'un projet qui traînait en longueur depuis 1830, comme nous l'avons vu plus haut. Enquêtes et démarches s'étaient multipliées. Tout le monde désirait l'église, mais la crainte des paroissiens propriétaires était que la cotisation soit un peu trop élevée: la paroisse était surtout constituée de jeunes ménages qui n'avaient pas les moyens des familles de souche. Il fallait trouver un entrepreneur peu dispendieux et assurer une répartition de la dette qui soit acceptable à la population. Le curé Hébert a réussi cette entreprise avec une grande habileté et une grande délicatesse, se révélant, non seulement un bon administrateur, ce qu'on savait déjà, mais un bon organisateur et un bon pasteur.

La construction de la nouvelle église et de ses dépendances s'est déroulée entre 1845 et 1848. Si l'on ne trouve pas tous les détails de cette construction dans les livres de délibérations de Saint-Pascal, par contre on glane beaucoup de renseignements dans les lettres du curé Hébert à son évêque et dans le greffe de Jean-Baptiste Martin qui contient les documents les plus importants ayant trait à cette construction.

Le contrat de Jean-Baptiste Hébert

L'abbé Robert Hudon dans son historique de la paroisse de Saint-Pascal écrit: «La construction fut conférée, le 27 mars 1846, à M. Jean-Baptiste Hébert de Nicolet, père de l'abbé Nicolas Tolentin Hébert, alors curé de la paroisse. Le coût de l'entreprise était de 1750 livres¹». Ce prix englobant le coût du presbytère, n'avait pas été

1. ASP; Voir aussi ACSAP: *N.T. Hébert à Saint-Pascal*.

augmenté depuis le contrat passé entre Jean-Baptiste Hébert et les syndics de Saint-Pascal, le 23 mai 1842. Il n'était pas élevé si l'on considère qu'en 1854, l'architecte F.-X. Berlinguet chargera 2000 livres, seulement pour la décoration intérieure². Il faut comprendre, par ces bonnes dispositions de Jean-Baptiste Hébert, qu'il voulait avantager son fils en lui construisant une belle église et un beau presbytère à prix réduit.

Le contrat de 1842 avait été passé en deux temps, le 20 février et le 23 mai, suivant l'ordonnance des commissaires *ad hoc* du district de Québec datée du 20 décembre 1841. Après plusieurs mois d'appel de soumissions, «il s'est trouvé, dit le contrat, que celles reçues du dit Sr Jean-Baptiste Hébert ont été unanimement reconnues, par tous les dits syndics, comme les plus avantageuses et les plus favorables sous tous les rapports³».

Le contrat de dix-sept pages est fait devant les deux notaires de Saint-Pascal, François Pelletier et Jean-Baptiste Martin qui signent avec les syndics et les témoins: Antoine Blondeau, Joseph Bouchard, Bénoni Hudon, François Lagacé, Benoni Roy, Louis Lévesque, Charles Peltier et A. Peltier. Jean-Baptiste Hébert qui signe avec eux s'engageait à faire et parfaire les travaux en quatre ans, et à placer le bâtiment là où les syndics le désireraient, même s'il fallait faire des excavations à certains endroits pour assurer de bonnes fondations.

Jean-Baptiste Hébert s'engageait, selon le désir des syndics, à transformer la chapelle existante en presbytère. Mais cette solution ne plaisait pas au curé Hébert qui voulait démolir la chapelle, considérant qu'elle était placée à l'endroit même où le terrain était le plus solide pour la nouvelle église⁴. Il avait bien raison, car en construisant l'église à côté de la chapelle, la façade de l'église se trouvait dans une dépression de terrain où le roc ne pouvait être rejoint. C'est d'ailleurs pourquoi la façade a cédé lors du tremblement de terre de 1870: elle a été refaite en 1887, après une série d'expertises.

2. ASP; Voir aussi ASHCS: *fonds Joseph A. Lavoie*.

3. Greffe J.B. Martin, «Devis et marché entre Messieurs les Syndics pour la construction d'une Église etc. à St-Paschal, et Jean-Bte Hébert, Écr., pour la confection des ouvrages à être faits», No 1913, St-Paschal, 23 mai 1842, p. 8, ANQQ.

4. Le curé Hébert aurait voulu construire la nouvelle église autour de la chapelle et démolir celle-ci quand la nouvelle église aurait été prête à recevoir les fidèles, mais cette solution inusitée ne fut pas acceptée par Mgr Signay. Voir lettre de N.T. Hébert à l'évêque 23 mai 1842, AESAP, et réponse de l'archevêché, 20 décembre 1844: «... il répugne à laisser bâtir la future église autour de la chapelle», AESAP: *Saint-Pascal*.

Le plan de l'église de Saint-Pascal avait vraisemblablement été préparé par Thomas Baillargé, à la demande du curé Hébert⁵. Celui-ci voulait une église «large sans chapelles saillantes, avec colonnes et même galeries, puis deux clochers⁶», — une église semblable à celle de Saint-Michel de Yamaska, dont les plans étaient à l'archevêché et qui sera décorée par Alexis Milette, beau-frère du curé Hébert. Cette église, construite en 1842-1843 et qui existe encore, avait 140 pieds par 66, avec des murs de 39 pieds de hauteur⁷. L'église de Saint-Pascal est plus grande: elle mesure 150 pieds par 72. Le vaisseau central a 56 pieds de haut. Ce qui nous fait penser que le plan suivi fut plutôt celui de Baillargé. Dans son contrat, Jean-Baptiste Hébert fait allusion à un plan en montre au presbytère. Il a pu s'inspirer quand même du plan de Saint-Michel. À cette époque, les plans étaient rudimentaires et beaucoup d'initiatives étaient laissées au constructeur.

Les affaires allaient mieux désormais pour Jean-Baptiste Hébert. Il ne manquait plus d'ouvrage. À partir de 1843 il avait, avec son gendre, trois gros chantiers en marche: ceux des églises de Massueville, de Saint-François-du-Lac et de Sainte-Monique de Nicolet, sans compter le presbytère de Nicolet et les réparations à l'église du même endroit⁸. Jean-Baptiste Hébert avait un gendre entreprenant, l'architecte Augustin Leblanc, avec qui il s'associait pour des constructions d'église. Ce gendre d'ailleurs deviendra célèbre⁹ dans la région de Nicolet—Trois-Rivières.

Pour arriver à faire démolir la chapelle après la construction de l'église et à faire construire un presbytère neuf, le curé Hébert s'est engagé à payer lui-même «à ses propres frais et dépens» l'excédent des coûts d'un nouveau presbytère. Une «convention» fut faite à cet effet avec les francs-tenanciers, le 10 décembre 1844¹⁰.

L'église qui sera construite sera finalement au goût des Pascalois. Ils ne voulaient pas du plan jusque là proposé qui ne donnait

5. C'est ce qui ressort d'une interprétation de ces mots dans une lettre à l'archevêché: «... le plan d'Église que j'ai demandé à M. Ths Baillargé et qu'il est prié de te soumettre...» (N.T. Hébert de S. Paschal, 17 février 1841 à Rev Messire Chs F. Cazeau, Secrétaire, Québec, AESAP.)

6. *Ibid.*

7. Luc Noppen, *Les églises du Québec 1600-1850*, Montréal: Fides, 1977, p. 288.

8. ASJBN.

9. P.-M. Hébert, «Jean-Baptiste Hébert 1779-1863», *Les cahiers nicolétains*, vol. 7, n° 1, mars 1985, p. 27.

10. Greffe J.-B. Martin, No. 2392, «Convention entre le Révd Messire N.T. Hébert ptre d'une part, et Messieurs Joseph Hudon, Claude Caron & Al es qualité d'autre part», ANQQ.

Avant de construire l'église de Saint-Pascal de Kamouraska, le père du curé Hébert était impliqué dans la construction d'églises le long de la Yamaska. Il construisait aussi l'église de Sainte-Monique de Nicolet (1845). Son gendre, Augustin Leblanc, construisait le presbytère de Saint-Hugues. Les constructions de Jean-Baptiste Hébert à Saint-Pascal s'inspirent donc de ces chantiers de la famille dans la région de Nicolet-Yamaska. Nous reproduisons ici les églises de Yamaska et de Sainte-Monique. Pour celle de Massueville (Saint-Aimé), voir entre les pages 240 et 241.



L'église de Sainte-Monique de Nicolet, construite en 1845 par Jean-Baptiste Hébert et Augustin Leblanc. (Tiré du livre de Louise Voyer «Églises disparues», Libre Expression 1981, p. 136)



L'église de Saint-Michel de Yamaska construite vers 1843, sur le bord de la rivière Yamaska. (Tiré du livre de Luc Noppen «Les églises du Québec 1600-1850», Montréal: Fides, pp. 288, 289)



Intérieur de l'église Saint-Michel de Yamaska. (*Luc Noppen, ib., p. 289.*)



Intérieur de l'église de Saint-Pascal de Kamouraska. À remarquer les hautes et fines colonnes qui n'empêchent pas la vue. *ACSAP*

que 45 pieds de largeur pour l'église. Ils voulaient une église plus large et cela rejoignait les vues du curé Hébert et du grand vicaire Mailloux. Celui-ci exposait ses vues dans sa lettre à Mgr Signay du 23 septembre 1840, déjà mentionnée. Il vaut la peine de reproduire une partie de cette lettre parce qu'elle fait comprendre les mœurs au temps du curé Hébert et aussi l'église actuelle qui est large, avec deux petites allées le long des murs etc...:

...Une chose manque, dans toutes nos Églises: c'est une place convenable pour les petits enfans. Or votre Grandeur connaît quel inconvénient c'est de voir des enfans encombrer la balustrade du chœur, s'y tasser, s'y pousser, y badiner et distraire ainsi tout le monde. N'y aurait-il pas moyen, en faisant nos Églises un peu plus larges, de ménager pour eux de petites allées le long des quelles on pourrait fixer de simples bancs pour les asseoir en file et les faire surveiller par une personne respectable? Il faudrait une allée pour les petites filles et une pour les petits garçons. On trouverait cet avantage précieux dans une église de 60 pi. de large en dedans. On aurait d'abord 2 rangées doubles de bancs et 2 rangées simples prenant 30 pi; Ensuite trois allées ordinaires dont celle du milieu de 8 pieds de large et 2 autres de 6 pi. chacun formant ensemble 20 pi. Il resterait encore 10 pieds destinés à faire le long des pans deux autres allées de 5 pieds chacune pour y placer les petits enfans. — Pourquoi n'adopterait-on pas aussi dans nos églises le système de galeries. On bâtirait moins long et par conséquent d'une manière moins coûteuse pour nos paroissiens, et des Églises plus concentrées seraient plus avantageuses pour entendre la prédication. Il résulterait, de plus, de l'avantage de ces galeries, que les Églises pourraient contenir plus de monde et ne deviendraient que rarement trop petites, comme c'est si souvent le cas.

On comprend mieux ce texte quand on a vu l'intérieur si large de l'église de Saint-Pascal. Le long des murs courent deux petites rangées de bancs qui rappellent ceux qu'occupaient les enfans au temps du curé Hébert. Les galeries superposées sont en arrière et peuvent loger plus d'une centaine de personnes.

Les constructions

C'est au début de décembre 1844, que tout se dénoue à propos des constructions prévues depuis si longtemps. Deux assemblées des paroissiens eurent lieu, les 1 et 8 décembre, et finalement une *convention* importante fut signée, le 10, entre le curé Hébert et

trois délégués des francs-tenanciers: Joseph Hudon, Claude Caron et Édouard Ennis. On entérinait le contrat d'Hébert en 1842, dont nous avons parlé au début de ce chapitre et on statuait ce qui suit:

1° Le haut de la chapelle actuelle de St-Paschal, occupé jusqu'à ce jour comme logement pour le curé et comme salle publique, sera converti en jubé et en galerie;

2° Le dit Messire Hébert, curé est autorisé à faire construire et placer des bancs dans les dits jubés et galeries selon qu'il le jugera convenable.

[...]

...il sera loisible au dit Sr curé, de tirer avantage, partiellement et autant que faire se pourra sans nuire à la célébration de l'office public, de tout ce qui pourra être détaché de la dite chapelle pour être employé aux dites constructions...

8° Et en considération de tout ce qui précède, le dit Sieur Curé s'oblige envers les dits Sieurs délégués, ce acceptant es noms et qualité susdits, de faire faire, à dire d'experts et gens à ce connaissant — et à ses propres frais et dépens pour tout ce qui pouvait manquer, après épuisement de ce qui a été ci-avant mis à sa disposition pour cette fin — les ouvrages et constructions qui suivent, c'est-à-savoir: 1° *un presbytère de quarante cinq à cinquante pieds de long sur trente pieds de profondeur*, et d'une hauteur proportionnée, le lambrisser debout et ensuite à déclin par dessus, le couvrir en planches et à bardeaux, avec cinq lucarnes de chaque côté, planchers doubles haut et bas, crépir les pans intérieurement à glace, faire les cloisons nécessaires et où il jugera convenable d'en faire. 2° Un étage au-dessous de la sacristie pour servir de salle publique pour les habitants de la paroisse, avec plancher de madriers de deux pouces et demi, ou si les madriers sont plus faibles, il sera doublé; les murs seront crépis de même manière que la chapelle; il sera fait trois ou quatre chassis de chaque côté, deux portes, une cloison pour partager la salle en deux, une cheminée pour l'utilité de la Salle; boiser proprement et chaudement les portes et chassis.

Telles sont les conventions arrêtées entre les dites parties aux noms qu'elles agissent respectivement et lesquelles conventions seront exécutées bona fide de part et d'autre, sous la condition qu'il ne sera et ne pourra être rien demandé pour la confection des ouvrages sus-spécifiés aux habitans de cette paroisse en addition à ce qui est porté dans les marchés existans, concer-

nant l'érection de l'Église future etc., si ce n'est ce qui pourra être fourni par souscription volontaire, et sans obligation¹¹.

On devine facilement dans le contrat la présence de Jean-Baptiste Hébert qui a dicté son devis au notaire.

Le curé dut se trouver ailleurs un logement temporaire en 1845, en attendant la construction du nouveau presbytère¹². Un document, du 13 janvier 1845, nous révèle qu'il logeait alors «dans une maison appartenant autrefois au Capt. Marquis, située à 1¹/₂ arpent de sa chapelle¹³».

Le nouveau presbytère était vaste, comme c'était la coutume de les construire alors¹⁴. Il servit durant un siècle, avant d'être déplacé pour faire place à une construction à l'épreuve des tremblements de terre. Le père du curé construisit ce presbytère trois ans avant celui de Saint-Louis de Kamouraska qui, lui, existe encore.

Les constructions de Jean-Baptiste Hébert ont la réputation de durer et de traverser les siècles. Mentionnons seulement: sa maison de Saint-Grégoire de Nicolet construite au début du 19^e siècle, l'église de Lotbinière construite en 1819, le collège de Nicolet (maintenant Institut de police) construit en 1827, l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies... Outre qu'il ne ménageait rien pour choisir les meilleurs matériaux (bois longuement séché, pierre minutieusement choisie...), — l'homme avait la réputation de préparer lui-même un mortier solide, résistant à nos intempéries. Il faisait chauffer la pierre calcaire dans un four et laissait la chaux s'affermir longtemps dans la terre avant de l'employer. Les murs de l'église Saint-Pascal tinrent bon, malgré le tremblement de terre de 1870 qui ébranla la façade. Celle-ci, comme on l'a vu, n'était pas assise sur le roc; c'est sans doute pourquoi Jean-Baptiste Hébert avait refusé de faire les tours de cette façade. C'est un autre qui les construisit¹⁵.

Après le tremblement de terre de 1870, on attendit plusieurs années avant de refaire la façade: on se demandait si les murs de l'église restés debout ne devaient pas être rasés. Mais on dut se rendre à l'évidence qu'ils étaient solides. Ils se dressent encore fièrement aujourd'hui malgré les secousses périodiques le long de la ligne

11. *Ibid.*

12. ASP, *livre des délibérations*; ASHCS, *fonds Joseph A. Lavoie*.

13. Greffe J.-B. Martin, *op. cit.*

14. Paul-Henri Hudon, *Rivière-Ouelle*, 1972, p. 235.

15. J.-B. Hébert a écrit en marge de son contrat: «... le dit plan à être exécuté en toutes ses parties, à l'exception des tours...» *Devis et marché...*, greffe J.-B. Martin, n° 1913, 23 mai 1842, *op. cit.*, p.10.

sismique qui va de la colline de Saint-Pascal à la Baie Saint-Paul. Ce temple fait toujours l'orgueil des Pascalois avec son beau chevet galbé comme celui qu'avait déjà fait son auteur à Saint-Grégoire de Nicolet, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans¹⁶. Le mortier est toujours solide ce qui fait l'étonnement de bien des spécialistes. La sacristie est en pierre des champs comme l'église et est adossée au chevet de celle-ci. La salle des habitants était aménagée en dessous. Il y a encore là une salle de réunions.

Il faut dire que la façade, que les Pascalois ont ajoutée à leur église en 1887, est une construction monumentale faite dans les plus belles proportions, même si elle pose un problème d'équilibre à cause des fondations précaires. C'est le curé Charles Baillargeon qui, de retour de Rome, avait voulu reproduire en réduction la façade de Sainte-Marie-Majeure, — un peu comme Mgr Bourget a voulu reproduire la façade de Saint-Pierre de Rome pour la cathédrale de Montréal.

Durant et après la construction de l'église de Saint-Pascal, Jean-Baptiste Hébert fut en grande demande dans la région de Kamou-raska. À ses nouvelles réalisations à Saint-Pascal s'ajoutait désormais la connaissance qu'on avait de lui: un homme doux, compréhensif, consciencieux et très modeste dans ses demandes de rémunération.

La construction des églises était devenue pour lui plus qu'un moyen de subsistance: c'était un apostolat et un amour de l'art. Outre que cet homme travaillait toujours, hiver et été (il avait 69 ans en 1848), il touchait à tous les métiers, ce qui était très utile dans les circonstances; il était à la fois architecte, sculpteur, menuisier, plombier, ingénieur, maçon, maître en échafaudage pour les clochers, et très au fait des problèmes de physique qui pouvaient se présenter à propos de terrain, de température, de matériaux...

La construction la plus importante qu'il eut à faire, aussitôt après Saint-Pascal, fut celle de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies: elle s'élève encore comme une cathédrale immuable, au bord du Saint-Laurent. On avait voulu alors faire nouveau, dans le style gothique qui commençait à être en vogue au pays. L'acoustique y est spéciale: aujourd'hui on y fait des concerts très réputés. Ensuite Jean-Baptiste Hébert fut demandé pour construire la fameuse «aile Pilote» du collège de La Pocatière, — la seule qui a résisté aux incendies et qui défie encore le temps. Il construisit aussi l'église de

16. François Cormier, «Saint-Grégoire de Nicolet, une paroisse, une église (1637-1812)», *Les cahiers nicolétains*, Nicolet, vol. 2, n° 4, déc. 1980, p. 123.

Saint-Aubert de l'Islet en 1856. Il répara le clocher et la toiture de l'église de Saint-Michel de Bellechasse en 1860, à la demande du grand généalogiste Cyprien Tanguay qui y était curé¹⁷. Il travaillait encore quand la mort vint le surprendre à Saint-Pascal, à l'âge de 83 ans, dans le presbytère qu'il avait construit et où il était allé pour «s'acquitter d'un devoir religieux¹⁸.»

Si nous nous sommes un peu attardé à cet homme, qu'on retrouve constamment aux côtés du curé Hébert, c'est qu'il a largement marqué la vie de celui-ci, tant sur le plan religieux que sur le plan humain.

Inauguration de l'église

La construction de la nouvelle église et du presbytère s'est faite en quatre ans, entre 1845 et 1848. Durant ces quatre années, les fidèles se rassemblèrent dans la chapelle augmentée d'un étage, le logement du curé et la salle publique ayant été transformés en jubé et galerie. On voit donc qu'il était urgent d'avoir une grande église à Saint-Pascal, puisqu'on ne pouvait même pas attendre quatre ans sans augmenter la capacité de l'ancienne chapelle. Les fidèles et le curé durent se serrer les coudes et s'entraider durant ces quatre années difficiles. Le curé surtout a dû déménager d'endroit et voyager constamment entre le presbytère et la chapelle.

Mais enfin la grande église fut solennellement inaugurée le 9 novembre 1848. Mgr Signay était alors presque septuagénaire et ne faisait plus les visites pastorales. C'est donc l'évêque de Vancouver, Mgr Modeste Demers, de passage dans la région, qui vint bénir la nouvelle église de Saint-Pascal. Cet évêque de l'autre bout du pays était parti du Bas-Canada avec Mgr François-Norbert Blanchet, en 1838, pour les missions de la Colombie sur la côte du Pacifique. Il y devint évêque de Vancouver en 1844, tandis que Mgr Blanchet devint évêque d'Oregon, au sud. L'Église de Québec rayonnait ainsi d'un océan à l'autre. Mgr Demers était originaire de Saint-Nicolas près de Lévis tandis que Mgr Blanchet était originaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dans le comté de Montmagny. Mgr Demers connaissait bien le Bas-Saint-Laurent, puisqu'il avait été vicaire à Trois-Pistoles, aussitôt après son ordination, en 1836. Il avait

17. *Saint-Michel de Bellechasse, 1678-1978*, p. 63. Mgr Turgeon donna 1000 louis pour la construction de cette église. Rappelons que Saint-Michel est la patrie d'Auguste-Norbert Morin qui avait été patriote avec J.-B. Hébert (*Ibid.* pp. 46, 62).

18. *Le Courrier du Canada*, Québec, 3 juillet 1863.

aussi des amis au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il ira d'ailleurs y passer les fêtes de Noël¹⁹ après la cérémonie de Saint-Pascal. Le curé Hébert connaissait déjà Mgr Demers qui avait fait son cours à Québec et y avait été ordonné en 1836.

Voici comment se termine l'acte de bénédiction de l'église de Saint-Pascal:

Le neuf novembre mil huit cent quarante-huit, par nous, Évêque de Vancouver, soussigné, a été bénite solennellement l'Église de cette paroisse en présence des Messieurs soussignés:

+ Mod. Év. de Vancouver

N.T. Hébert ptre	C. Gauvreau v.g.
D.H. Têtu ptre	Ed. Quartier p.
curé de St-Roch des Aulnaies	Ls. Bourret ptre
F. Pilote ptre	P. Pouliot ptre ²⁰
A. Pelletier diacre	

En plus des curés que nous connaissons déjà dans cette liste, soulignons que Pascal Pouliot était curé de Saint-André et Louis Bourret, curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le curé Hébert était donc entouré de ses principaux voisins pour la bénédiction de son église, dont la construction lui avait causé tant de soucis. Bourret avait remplacé Mailloux en 1847. Il avait été curé de La Malbaie auparavant et pouvait donc renseigner très bien le curé Hébert sur les colons du Saguenay qui parlaient en grand nombre de Charlevoix. Durant les longs entretiens qu'avaient les curés de Kamouraska à l'occasion des concours de confessions, — comme aux *Quarante Heures*, — Hébert s'informait déjà auprès de Bourret des possibilités d'établissement au Saguenay.

La paroisse de Saint-Pascal ne supporta pas longtemps la dette de son église. Le 4 avril 1854, devant les notaires J.B. Béchard et Jos. Garon, Jean-Baptiste Hébert signa une «quittance... aux syndics pour l'érection d'une église à S. Pascal²¹». À cette époque c'était en bonne partie par la vente des bancs que les églises se payaient. Dans le contrat de 1842 et la convention de 1844, il est en question. Quant au presbytère, le livre des délibérations pour 1855 mentionne: «balance due à M. Hébert pour presbytère: 52, 7,7 livres», donc une somme très minime.

19. W. Lebon, *Histoire du collège...I, op. cit.* pp. 93-94; Gaston Carrière o.m.i., «l'Église canadienne vers 1841». *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1954, p. 71.

20. ASP, *Cahiers des délibérations I*.

21. ASP. «Documents».



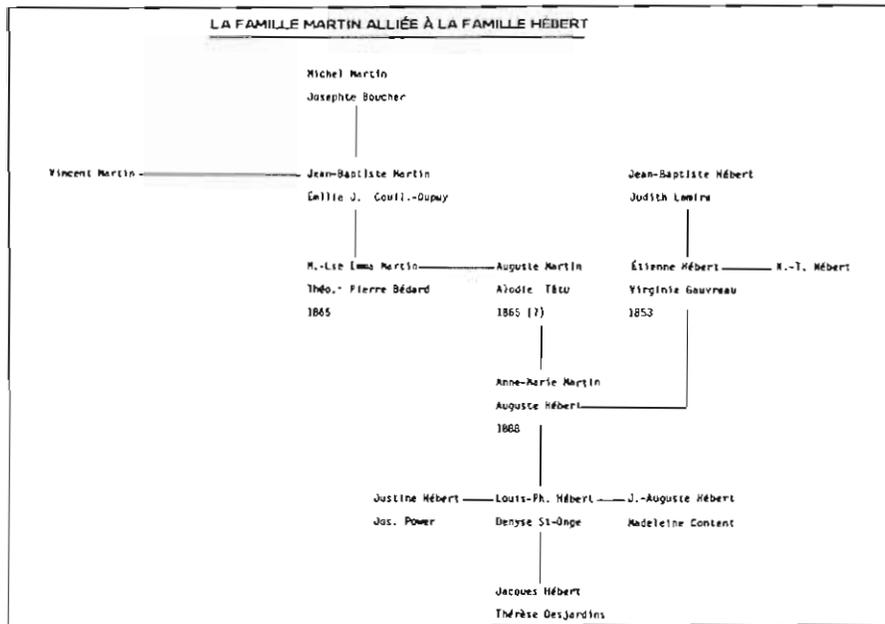
Le presbytère de Saint-Pascal de Kamouraska construit par le père du curé Hébert en 1845. (Tiré de «Saint-Pascal se raconte», 1977, p. 60.)

A LA DOUCE MEMOIRE DE

Etienne Hébert
 Epoux de Dame Virginie Gauvreau
 Décédé le 5 septembre 1907, à l'âge de 86 ans
 et 5 mois.

A LA DOUCE MEMOIRE DE

DAME MARIE-VIRGINIE GAUVREAU
 Epouse de Etienne Hébert
 Décédée le 25 Décembre 1903, à l'âge de
 72 ans et 2 mois



Mort de l'abbé J.-B. Marlin *Dec 1946*

Ste-Hélène de Kamouraska 11, — (D.N.C.) — Les paroissiens de Ste-Hélène déplorent aujourd'hui la perte de leur pasteur, M. l'abbé J.-B. Marlin, décédé à l'hôpital St-



Joseph de Rivière-du-Loup, à l'âge de 79 ans. Il y avait 28 ans que M. l'abbé Marlin était à Ste-Hélène et 51 ans qu'il était prêtre. Sa mort causera de vifs regrets dans la paroisse qu'il dirigeait avec un zèle et un dévouement vraiment remarquables.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères : M. Joseph Marlin, de Ste-Hélène, et M. L. P. Marlin, opticien, de Rimouski; ses sœurs, Mme J.-H. Lafontaine, de Ste-Hélène, et Mme A. Jean, de Québec; ses belles-sœurs, Mme Anastie Martin, de Montréal et Mme L.-P. Martin.

J.-B. Marlin, curé de Sainte-Hélène de Kamouraska durant 38 ans. Décédé en 1946. Apparenté à la famille du curé Hébert. *Collection de la famille.*

DIPLOME D'AFFILIATION
— A —
L'OEUVRE DU NOVICIAT DES DOMINICAINS
DU CANADA

REINE DU TRÈS SAINT ROSAIRE
ET S. DOMINIQUE
Protectrice nos bienfaiteurs

M. ad. Aug Hébert
DE *St Rose*

a été affilié... pour **4** ans à l'OEUVRE du
NOVICIAT des Pères Dominicains, après
avoir versé sa contribution de **100** dollars
le **25** Août 1948

Père Dominique-M. Laurin, O. P.
Directeur

M. Claude Marlin
Vice-Directeur

Série **Z** No . . .

Les églises du siècle précédent étaient moins coûteuses qu'on ne le pense. Elles étaient construites par la collectivité, souvent avec un plan fait par un curé. L'entrepreneur était à la fois le constructeur et l'ingénieur. Et les paroissiens fournissaient les matériaux: bois, pierre des champs etc... Très souvent ils accordaient des corvées gratuites d'ouvrage. L'hiver, en particulier, les habitants étaient disponibles. Jean-Baptiste Hébert s'engageait toujours dans ses contrats, à employer les gens de l'endroit. Il hypothéquait ordinairement tous ses biens en garantie de ses travaux. Dans le cas de Saint-Pascal, le contrat stipule qu'il accordait six ans de réparations gratuites.

Ceux qui se scandalisent de voir dans nos villages d'immenses églises, croyant qu'elles ont coûté cher au peuple, ne pensent pas toujours aux conditions d'enthousiasme dans lesquelles ces églises ont été construites au 19^e siècle. En réalité l'église était la maison du peuple, en même temps que la maison de Dieu. Elle était le lieu de ralliement où tous se retrouvaient. Les gens voulaient un beau temple pour leur noces ou pour leurs funérailles. La foi des Anciens est inscrite dans les murs de ces vieilles églises dont ils ont transporté chacune des pierres.

Location des bancs et décoration

Les marguilliers prirent au sérieux la «location» des bancs de leur nouvelle église pour arriver à la payer le plus tôt possible. En effet, ils refusèrent à la seigneuresse Julie Larue, veuve de Paschal Taché décédé en 1833, le droit d'avoir un banc gratuit dans l'église. Ils avaient pour eux de bons aviseurs légaux. Dans le livre des «Documents» des archives de la paroisse, on trouve toute une série de lettres de ces aviseurs. De Québec, le 11 décembre 1848, M.Z. Renaud écrit au curé Hébert que la seigneuresse n'a pas droit à un banc gratuit dans l'église. Son époux n'était pas patron de l'église ni «haut-justicier», le droit de haute-justice n'existant plus ici. Et puis, son manoir était à Saint-Louis où il avait son banc dans l'église: il ne pouvait en même temps avoir un banc dans toutes les paroisses de la seigneurie. Le 30 décembre 1848, une autre lettre dans le même sens est adressée au curé par M. Bossé de Québec. Mais le 1^{er} février 1849, un protêt est lancé par la veuve Julie Larue contre le curé et les marguilliers de Saint-Pascal. Il est signé par les notaires Béchard et Garon. On avise que le fils de Paschal Taché et de Julie Larue, le seigneur Venceslas Taché, se rendra à l'église pour occuper son banc. Le 17 février, M. Bossé réaffirme le droit de la fabrique de refuser un banc à la seigneuresse. Le 12 septembre, une action est intentée par le notaire Baillargé au nom de la veuve et de son fils contre le curé et les marguilliers de Saint-Pascal. Ils allèguent, entre

autres, que jusqu'en 1848, ils ont toujours eu un banc gratuit dans la chapelle. Pourquoi ne pas en avoir un dans l'église qui remplace la chapelle? Finalement, ils réclament 500 livres à la fabrique avec dommages et intérêts.

Le 28 mars 1850, M. Bossé de Québec envoie au notaire Jean-Baptiste Martin de Saint-Pascal une lettre lui indiquant les procédures à prendre pour défendre le curé et les marguilliers contre la veuve et le fils Taché. Le 11 mars 1851, un jugement de la Cour Supérieure de Québec est rendu par les juges Bowen et Meredith en faveur du curé et des marguilliers. Le jugement a été publié en entier dans *Le Journal de Québec* le 12 juillet 1851.

De toute façon la tenure seigneuriale devait être abolie en 1854 au pays. L'acte d'abolition disait: «... Nul seigneur n'aura, à l'avenir, droit à aucun honneur, distinction ou privilège, purement personnel, résultant de sa qualité de seigneur²²». La fabrique de Saint-Pascal, en résistant au seigneur, prévoyait sans doute cette décision qui se préparait depuis quelque temps. On trouve dans les archives de Saint-Pascal, en date du 23 novembre 1853, un reçu de M. Bossé pour ses honoraires. Le curé Hébert était alors transféré à Saint-Louis depuis 1852. Ainsi s'est dénouée cette affaire du banc seigneurial à Saint-Pascal.

Le curé était-il vraiment déterminé dans cette affaire, ou l'opposition venait-elle surtout des marguilliers? Il est difficile de le savoir. Il est certain que cette affaire judiciaire a dû fatiguer le curé Hébert, dans le temps de ses travaux au Lac-Saint-Jean. En tout cas c'est peut-être l'histoire la mieux conservée dans les archives de la paroisse. Heureux retour de l'histoire: un neveu du curé Hébert, Maurice Hébert, épousera Marguerite Taché, rattachée aux seigneurs. Leur fille, Anne, immortalisera cette famille dans son roman *Kamou-raska*.

Dans la nouvelle église de Saint-Pascal, on ne verra pas le banc capitonné du seigneur, mais par contre le curé Hébert s'empressa d'installer les stations du chemin de la croix et de faire une cérémonie officielle d'inauguration. Elle eut lieu le 5 novembre 1849, quand le curé fut de retour de ses chantiers du Lac-Saint-Jean. L'évêque avait autorisé cette nouvelle érection du chemin de la croix qui eut lieu en présence de «Narcisse Doucet curé de S. André, François-Octave Hébert vicaire de cette paroisse, soussignés, et d'un grand concours de paroissiens²³». Le curé Hébert signe l'acte après les autres partici-

22. «Acte pour l'abolition du régime seigneurial: 1854», reproduit dans Michel Allard... *Les deux Canadas 1810-1867*. Montréal: Guérin, 1985, p. 46.

23. ASP. *Cahiers des délibérations* I.

pants. Il avait fortement exhorté ses paroissiens à continuer leur bonne habitude de méditer sur la passion du Christ, une pratique qui lui était personnellement très chère et qu'il accomplissait régulièrement.

• La décoration intérieure de l'église se fit sous le curé Pierre Patry à partir de 1854, par le sculpteur et architecte de Québec, F.-X. Berlinguet dont la famille entrera dans la parenté du curé Hébert quand le neveu de celui-ci, Charles-Dupont Hébert, fils de Calixte Hébert, épousera Corine Berlinguet²⁴. Charles a séjourné quelques fois au presbytère de Saint-Pascal, comme on le verra plus loin. L'intérieur de l'église de Saint-Pascal constitue maintenant un ensemble artistique remarquable, enrichi de peintures et de sculptures. La vue est saisissante à l'intérieur, étant donnée la largeur considérable de la nef sans bas-côtés et sans transepts. Des saillies de quatre pieds et demi seulement ont été construites pour des «chapelles latérales», selon les devis. Des colonnes fines et élégantes s'élèvent très haut pour soutenir la voûte. En arrière deux grandes galeries superposées peuvent recevoir les fidèles.

Le curé Hébert voyait grand en tout, un peu comme son père, qui aimait se lancer dans la construction de vastes édifices et réaliser des plans audacieux. Cette église nous révèle un peu sa personnalité. Il avait le sens de la beauté. Plus tard en 1883, il dira en blaguant qu'il n'avait pas fait un chef-d'œuvre de cet édifice. Modeste comme toujours, il y voyait sans doute des imperfections. Il reste qu'on a là une des plus belles églises de la région. Soulignons que les murs de la nef ont été haussés de trois pieds au tournant du siècle²⁵.

C'est le curé Hébert qui fut invité en 1887 pour bénir la pierre angulaire du nouveau portail de l'église. C'était reconnaître le rôle important qu'il avait joué dans l'édification de ce temple. Lors de son jubilé d'or en 1883, il avait souhaité que l'église soit complétée. Ses vœux étaient réalisés.

En 1977, lors du 150^e anniversaire de la paroisse, le chanoine Côté décrivait l'église ainsi:

«... solide, imposante. Sa forme en croix latine, la longue sacristie qui la prolonge vers l'est, ses pierres qui ont la couleur des pierres de nos champs, ces hautes fenêtres cintrées, disent son âge et son pays. Elle appartient au même terroir que nous. Elle est à l'image de notre âme...

[...]

24. P.-M. Hébert, «Les six frères Hébert», *Saguenayensia*, Chicoutimi, janv.-mars 1984, p. 19.

25. ASP, «Documents».

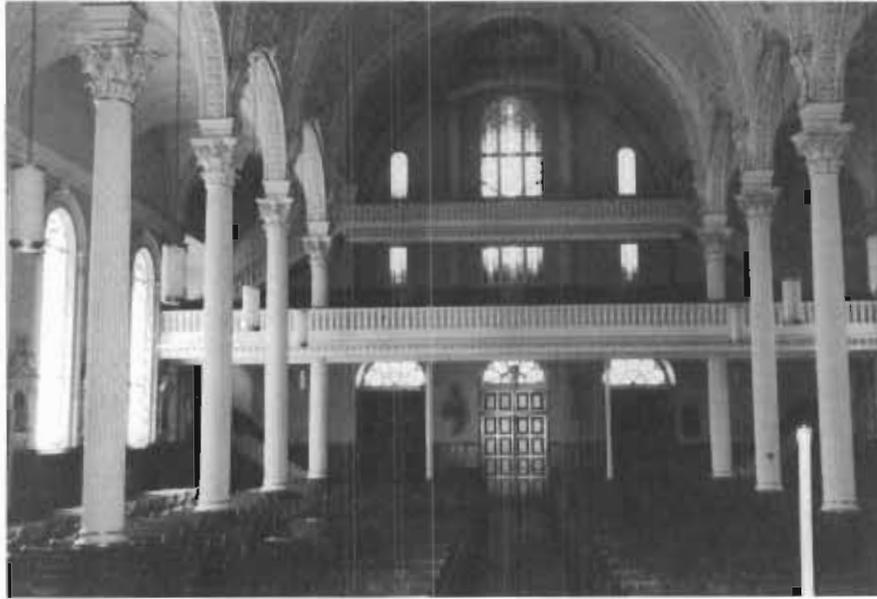
... notre église, qui a reçu tant de fidèles, entendu tant de voix, tant de prières, a vu passer tant d'événements, reste toujours là, sûre d'elle-même, sereine et confiante en sa foi et sa prière. Au milieu de ces variations qui agitent les générations, elle reste le témoin ancien et actuel où toutes les générations se rencontrent...²⁶

Ajoutons que la façade de l'église est surmontée d'anges superbes. Les originaux en bois, du sculpteur Louis Jobin, sont conservés par le Gouvernement du Québec et ont été déclarés «biens culturels».



«Il faut dire que la façade, que les Pascalois ont ajoutée à leur église en 1887, est une construction monumentale faite dans les plus belles proportions...» P. 259.

26. *Saint-Pascal se raconte 1827-1977, op. cit.*, p. 47 et 57.



Intérieur de l'église de Saint-Pascal de Kamouraska, vu vers l'arrière.
L'église est large et bien éclairée comme le voulait le curé Hébert. *P.-M.H.*
1987.

IV
Missions et expéditions



Mgr Alexandre-Antonin Taché



Sir Etienne-Paschal Taché



Eugène Etienne Taché



Joseph-Charles Taché

Les déplacements et les missions du curé
(1841-1852)

1841-1844: Québec, Yamachiche, Madawaska.

1846-1850: Sainte-Hélène.

1846-1850: Kamouraska, Rivière-Ouelle, Saint-Roch...

1850: Saint-Adrien (Saguenay).

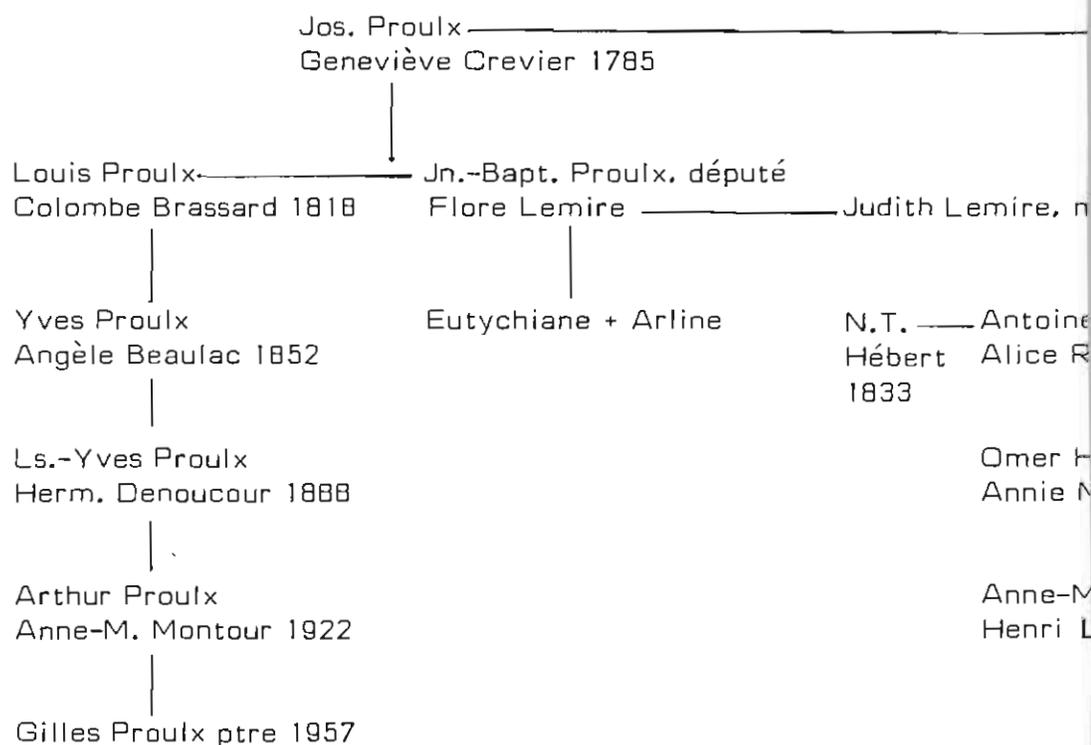
1851-1852: Sainte-Cécile, Saint-Alexandre, Mont-Carmel...

QUELQUES GÉNÉALOGIES: P

Pierre P
M. Gau

Jos. Pr
M.-Josée

J.B. Pr
Mad. Pine



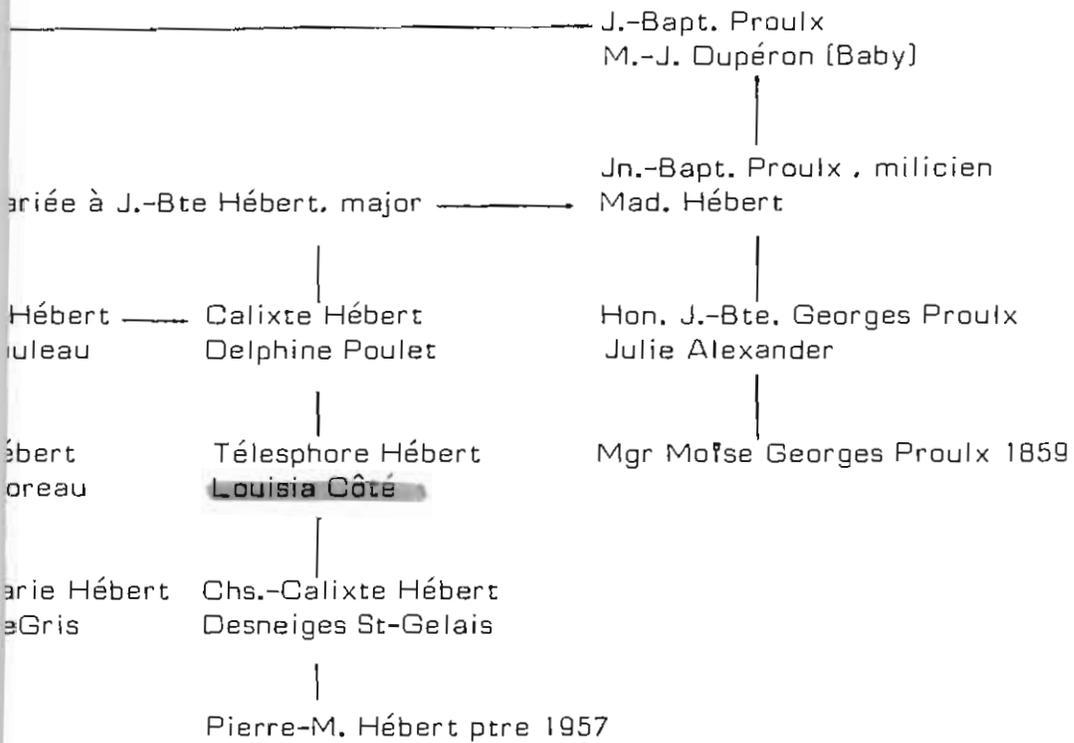
* Les dates indiquent les mariages ou les ordinations

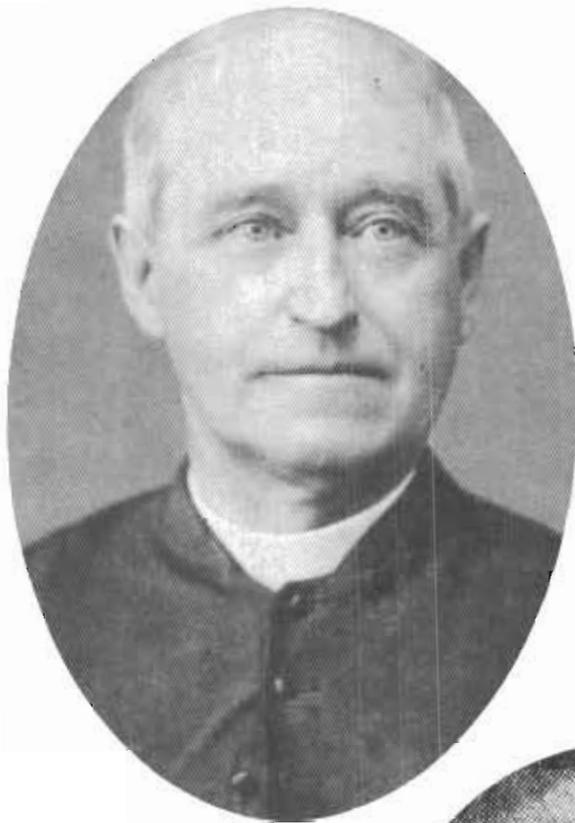
DULX, LEMIRE, HÉBERT ...

Dulx
 nier

Dulx
 Dupont

Dulx
 t 1717*





Mgr Moïse-Georges
Proulx (vers 1890) (ASN,
collection de gravures et
peintures)



M. le chanoine Lucien
Hébert curé de Nicolet de
1924 à 1938. Tiré de Rémi
Fafard, «Le clergé du dio-
cèse de Nicolet», Bien
Public, 1979 (Parenté avec
le curé N.-T. Hébert, voir
«Les Cahiers Nicolétains»,
Nicolet, mars 1985, p. 19)

Les déplacements et les missions du curé (1841-1852)

C'est à Saint-Pascal de Kamouraska que le curé Hébert a mis en valeur le dynamisme qui l'habitait. Il a attiré l'attention des prêtres de la région de Kamouraska qui l'eurent de plus en plus en estime et lui témoignèrent leur confiance. Il dut alors se déplacer souvent sur la Côte-du-Sud et ailleurs. Nous parlerons ici de ces différents déplacements.

1841-1844: QUÉBEC, YAMACHICHE, MADAWASKA

Il est impossible de retracer, après plus d'un siècle, tous les endroits où l'abbé Hébert a exercé son ministère. Cependant, plusieurs documents signalent son passage ici et là, ce qui nous donne une idée de ses déplacements habituels.

Selon une lettre du grand vicaire Mailloux à l'évêque, il se rend à Québec dès janvier 1841, sans doute pour discuter de la construction de la nouvelle église, comme il apparaît dans sa lettre du 17 février 1841 à l'abbé Cazeau (chapitre 14). Il devra aller à Québec assez régulièrement chaque année car il avait bien des gens à y rencontrer, surtout l'évêque. Il doit aussi y faire sa retraite annuelle. En décembre 1841, nous avons vu le curé Hébert à Saint-Denis pour une messe solennelle à la demande du nouveau curé, M. Édouard Quertier. Le 13^e dimanche après la Pentecôte 1843, le curé Hébert a indiqué, dans son livre de prônes, qu'il a «prêché et chanté la messe à Yamachiche¹». Il allait quelques fois dans cette localité située en face de Nicolet où il avait des parents. On se souvient qu'il était allé y bénir le mariage de son frère Calixte, le premier septembre 1840. Sa demi-sœur, Marie, avait également épousé de Yamachiche l'architecte Alexis Millette, le 15 février 1819.

1. ASP, prônes.

Au cours de l'été 1843, le curé Hébert participa aux fêtes du cinquantième anniversaire de Saint-Basile, au Madawaska. Le curé de Saint-Basile qui l'accueillait était Antoine Langevin, auparavant vicaire à Nicolet, dont nous avons déjà parlé. Entré au collège-séminaire de Nicolet en 1826, il sera ordonné à Québec la même année qu'Hébert et sera finalement curé de Saint-Basile jusqu'à sa mort en 1857, après avoir été longtemps grand vicaire de l'évêque de Québec. Participaient également aux fêtes de Saint-Basile les abbés Pilote, Mailloux et Chiniquy, lequel parla de la tempérance et rappela, en termes touchants, la dispersion des Acadiens². Le curé Hébert n'était pas sans penser à ses grands-parents acadiens, Étienne Hébert et Joseph Babin en particulier, qui avaient été déportés de l'Acadie à la Nouvelle-Angleterre avant de venir s'établir près de Nicolet. Les Acadiens du Madawaska ont reconnu en lui un des leurs. Ils le demandèrent de nouveau pour leur prêcher une retraite, ce qu'il fit après les fêtes de Pâques 1844³. Trois mois plus tard, il ira lui-même faire sa retraite de huit jours à Québec⁴.

C'est le 30 janvier 1845 que l'abbé Octave, frère du curé Hébert, a été ordonné prêtre, à Québec. On ne peut savoir, par les documents qui nous restent, si le curé Hébert s'y est rendu. Il n'était pas facile d'aller à Québec par des chemins peu carrossables, en plein milieu de l'hiver. Quoiqu'il en soit, l'abbé Octave viendra rejoindre son frère à Saint-Pascal dès le mois de février: il commencera à signer des actes, le 21 février 1845⁵. À partir de ce moment, il sera plus facile pour le curé Hébert de laisser sa cure, car son frère s'en occupait très bien, comme si il y avait été curé lui-même.

1846-1850: SAINTE-HÉLÈNE

Le 11 février 1846, le curé Hébert écrivait à l'archevêque de Québec, au sujet de la fondation de la paroisse Sainte-Hélène (entre Saint-Pascal et Rivière-du-Loup). Cette nouvelle paroisse devait amputer Saint-Pascal, Saint-André et Saint-Louis d'une partie de leur population⁶. Les habitants concernés de Saint-Pascal se réunirent le 8 mars 1846, devant le notaire François Peltier, et s'engagèrent à contribuer pour la construction de l'église de la nouvelle paroisse⁷. Le 14 octobre, le décret d'érection canonique de Sainte-Hélène était émis⁸.

2. L'abbé Thomas Albert, *Histoire du Madawaska*, Québec, 1920, pp. 188-9.

3. ASP, *prônes*.

4. *Ibid.*

5. ASP: *registres BMS*.

6. AAQ, N-T.Hébert.

7. AESAP, *Saint-Pascal*, «Délibération».

8. Deschamps, *op. cit.*, pp.229,1028.



Église de Sainte-Hélène de Kamouraska dont le curé Hébert fut le premier desservant en 1850. Il s'était intéressé à l'ouverture de cette paroisse à partir de 1846.



Entre les offices religieux à l'église Sainte-Hélène, le curé Hébert se reposait dans une construction en arrière de l'église [chapitre 18]. *P.-M.H.* 1987.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière quand le curé Hébert est arrivé dans la région en 1840. À gauche, l'église qui devait être démolie à partir de 1845. À droite, le collège. C'est là qu'était le siège social de la «Société de M. Hébert», à partir de 1849. (Tiré de Gérard Ouellet, «Sainte-Anne-de-la-Pocatière», 1973, p. 50.)

Le curé Hébert sera amené à faire souvent du ministère à Sainte-Hélène, à partir de 1846⁹. Il y sera même officiellement desservant, du 28 septembre 1849 au 20 avril 1850, alors qu'il avait commencé à diriger la colonisation au Lac-Saint-Jean. Mgr Signay qui lui confie la desserte dans une lettre, est bien conscient du «fardeau» qu'il lui impose à travers ses «pèlerinages au Saguenay»¹⁰. Ce sera sa dernière lettre au curé Hébert. Mgr Turgeon, son successeur, écrira dans le même sens au curé Hébert le 12 novembre 1849. Il lui recommandera d'avoir «un appartement auprès de la sacristie où vous puissiez vous retirer entre l'office du matin et l'office de l'après-midi». Le curé Hébert devait se rendre au moins tous les 15 jours à Sainte-Hélène. Il se trouvait ainsi pasteur de trois populations en même temps, très distantes l'une de l'autre: celle de Saint-Pascal, celle de Sainte-Hélène et la population de Labarre, qui deviendra Hébertville. La tâche du curé Hébert était considérable à cette période, mais il la remplissait avec grande aisance et facilité, sans paraître surchargé. Ses lettres sont pleines d'enthousiasme et il ne demande pas mieux que de pouvoir rendre service. Il répète que, pour lui, c'est un *honneur de servir*. Il trouve même l'occasion, comme à l'ordinaire, de visiter ses amis et de se donner du bon temps.

Sainte-Hélène est située à sept milles au nord-est de Saint-Pascal. Elle fut nommée en souvenir d'Hélène Taché, la fille du seigneur Paschal Taché. Les origines de la paroisse sont racontées dans la première page du registre des baptêmes-mariages-sépultures, le 16 décembre 1849. On y trouve cette mention «...Messire Nicolas Tolentin Hébert, Prêtre, *curé* de la Paroisse Sainte-Hélène ...» «Les premiers actes commencent le 5 janvier 1850, et sont signés par l'abbé Octave, frère du curé Hébert. Celui-ci signe à partir du 13 janvier et alterne par la suite avec son frère. Les archives diocésaines indiquent plusieurs démarches que le curé Hébert a faites en 1850, pour payer l'église Sainte-Hélène et pour y fonder «la confrérie du très saint et immaculé cœur de Marie»¹¹.

Cette paroisse de Sainte-Hélène lui aura donné beaucoup de soucis. La dette de l'église était assez élevée et il fallait en plus construire un presbytère. Il semble qu'après les réussites du curé à Saint-Pascal, l'archevêché lui confiait de plus en plus de missions

9. François Gagnon ptre, *Les évêques et le clergé au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, La Pocatière, 1974, p. 267; A. Paradis, *Kamouraska*, op. cit., p. 226; l'abbé J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire Biographique du Clergé canadien-français*, t.1, *Les anciens*, Montréal, 1910, p. 267.

10. AAQ, Mgr Signay à N.-T. Hébert; AESAP, Sainte-Hélène, 28 septembre, 1849.

11. AESAP, *Sainte-Hélène*.

extérieures à sa paroisse. Pour le dédommager de ses dépenses personnelles à Sainte-Hélène, Mgr Turgeon lui permit de retirer la dîme jusqu'à la fin de mai 1850, après l'avoir relevé de sa tâche le premier mai. Cet évêque n'était pas avare de compliments envers le curé Hébert. Il n'a pas manqué de le remercier « de toutes les dépenses » et « de tout le trouble pour Sainte-Hélène », dans une lettre du 17 mai 1850. Il lui avait d'ailleurs déjà prodigué sa gratitude dans sa lettre du 20 avril.

L'église actuelle fut construite en 1847 et bénite en 1849. Elle a connu un agrandissement et des transformations. Elle contient des toiles anciennes, peintes en Italie par Pascaloni et Porta¹². Le curé Camille Castonguay, qui a fait une première carrière au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, a restauré récemment cette église¹³. La municipalité de Sainte-Hélène, sur le parcours du chemin de fer, compte aujourd'hui une population prospère de 1200 personnes environ.

1846-1850: Kamouraska, Rivière-Ouelle, Saint-Roch...

Toujours au chapitre des déplacements, après le départ du curé Chiniqy, de Saint-Louis de Kamouraska, c'est le curé Hébert qui dut le remplacer pour une quinzaine de jours, en septembre 1846¹⁴, avant que M. Routier ne vienne comme nouveau curé. Il fit souvent le trajet entre sa paroisse et Kamouraska. En descendant de la terrasse de Saint-Pascal, il avait devant lui l'immensité de la plaine et plus loin, le fleuve, cette voie royale où les goélettes venaient et partaient pour le Nord aussi bien que pour les Grands Lacs. Elles allaient surtout à Québec porter le froment, la volaille, le beurre et les madriers¹⁵. L'air salin enveloppait le curé Hébert et dilatait ses poumons, à mesure qu'il approchait de Kamouraska. Il voyait devant lui les hautes Laurentides sur la rive opposée. Dans quelques années, il irait au-delà de ces montagnes pour ouvrir le Lac-Saint-Jean à la colonisation. Sur le chemin du retour, il longeait et traversait des

12. *Sur les routes de Québec, Guide du touriste*, Québec: Ministère de la voirie et des mines, 1929, pp. 129-131; Hormidas Magnan, *Dictionnaire Historique et Géographique des paroisses, missions et municipalité de la province de Québec*, Arthabaska, 1925, p. 425.

13. Pierrette Maurais, Lucie Dallaire, Sylvain Thiboutôt, *Le Kamouraska à voir*, La Pocatière, 1985, p. 73.

14. M. Trudel, *Chiniqy, op. cit.*, p. 72, note.

15. Joseph Bouchette, *Description topographique de la Province du Bas Canada*, Londres, 1815, pp. 550-551; Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t.1, Paris / Montréal, 1935, p. 155.

ruisseaux irriguant les belles terres de sa paroisse. Tout ce territoire lui était devenu familier et faisait partie de sa vie. Il arrêta souvent son cheval pour jaser avec ses paroissiens, s'informer des familles et des récoltes, cueillir quelques fruits sauvages, boire à des sources d'eau fraîche. Il retrouvait ici l'environnement campagnard de son enfance, mais avec des horizons plus vastes et le voisinage de la haute mer. Les rochers de quartz — les «Kamouraska¹⁶» — surgissant ici et là, rappelaient les grandes transformations terrestres originelles. Ce décor fruste posait continuellement un défi à sa nature ardente. Il y retrouvait des gens de sa race dont quelques-uns étaient venus par les bois, directement de l'Acadie voisine.

L'année 1847 est l'année tragique de l'épidémie irlandaise. Les immigrants arrivent alors par milliers au Québec. Le typhus se déclare parmi eux. Plusieurs meurent au cours de la traversée en bateau, ou à l'arrivée à la Grosse Île. Le grand vicaire Cazeau à Québec est ému par ce drame et fait appel aux curés pour placer les orphelins dans les familles. Le curé Hébert, ami du grand vicaire, se révèle alors parmi les plus généreux¹⁷. Il réussit à faire adopter par les gens de Saint-Pascal et de la région un bon nombre d'orphelins¹⁸, ce qui a nécessité de sa part de nombreux déplacements et voyages. Il a dû héberger quelques orphelins dans son nouveau et grand presbytère, avant que des familles ne soient en mesure de les recevoir. Sa sœur Henriette en avait bien soin, de même que ses parents, séjournant à Saint-Pascal à l'occasion.

Le 24 juillet 1847, le père du curé Hébert et son fils Étienne sont à Saint-Denis de Kamouraska pour estimer la solidité du terrain, avant la construction de l'église¹⁹. Il est probable que le curé Hébert les accompagnait dans leurs déplacements. Son cheval servait de moyen de locomotion pour le père qui était en grande demande dans les alentours, soit pour des consultations, soit pour des constructions. Étienne s'initiait alors à l'architecture aux côtés de son père et logeait au presbytère.

16. Raoul Blanchard, *op. cit.* p. 111.

17. *Souvenir du Jubilé sacerdotal de Mgr C.F. Cazeau*, Québec, 1880, pp. 147-148.

18. Plusieurs centaines d'orphelins irlandais trouvèrent refuge dans des familles canadiennes-françaises. (Rev. A. Gallagher, C.S.S.R., «The Irish Emigration of 1847 and its Canadian consequences», *The Canadian Catholic Historical Association, Report 1935-1936*, p. 49.) Le fait que le curé Hébert parlait anglais l'aidait à approcher les Irlandais, comme Mgr Cazeau d'ailleurs (voir *Souvenir...*, *op. cit.* p. 113).

19. Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, Montréal: Fides, 1961, t.1, p.269.

Le 3 mars 1848, le curé Hébert sympathise avec la famille Casgrain, à Rivière-Ouelle, à la mort du politicien Charles-Eusèbe Casgrain: sa veuve, Élisabeth-Anne Baby en parle dans ses *Mémoires*. Les funérailles imposantes réunissaient une grande affluence de parents et d'amis. Le curé Hébert, après le service religieux, se rendit voir la famille qu'il connaissait depuis qu'il avait fréquenté le collège de Nicolet, tout comme le défunt et son frère, le futur seigneur de l'Islet. Le prêtre écrivain, Raymond Casgrain, était le fils du défunt et de l'«anglaise» Baby.

Le 20 juin 1848, le curé Hébert est de passage à Saint-Grégoire de Nicolet pour l'érection d'un chemin de la croix. Il y rencontrait son ami, l'abbé Charles Harper, et le frère de celui-ci, le curé de Saint-Grégoire. Il y rencontrait aussi le prêtre colonisateur, vicaire de sa paroisse natale, l'abbé Calixte Marquis. Bien d'autres personnalités ecclésiastiques étaient à la cérémonie: l'abbé Alexis Mailloux, maintenant colonisateur et prédicateur de la tempérance, le curé Fortier de Nicolet et, avant tout, l'abbé Thomas Cooke, grand vicaire et plus tard (1852) premier évêque de Trois-Rivières, qui présidait la cérémonie²⁰. Quelle rencontre riche de souvenirs pour l'abbé Hébert! Il n'a pas manqué de s'entretenir avec le curé Jean Harper de ses orphelins irlandais, car lui aussi en avait accueillis un grand nombre. Il était allé les chercher à la Grosse Île avec l'abbé O'Reilly²¹.

Le 5 novembre de la même année 1848, le curé Hébert est à Saint-Roch-des-Aulnaies pour signer un emprunt de 200 livres de la fabrique, sans doute pour ses constructions à Saint-Pascal²². Ont signé avec lui, M. Morin et D.H. Têtu, curé. Celui-ci s'apprête à faire construire son église de Saint-Roch par le père même du curé Hébert, de 1849 à 1852. Les rapports étaient excellents entre les deux curés et les deux paroisses²³.

En décembre 1848, les curés de la Côte-du-Sud veulent former une société maîtresse pour établir sur de nouvelles terres l'excédent de leur population. Ils élisent le curé Hébert pour faire toutes les démarches et expéditions nécessaires à cette société. Nous verrons

20. Archives de la paroisse Saint-Grégoire de Nicolet, ASG: Documents XIII; Germain Lesage o.m.i. *Les origines des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, 1957, t.I, p. 69.

21. G. Lesage, *op. cit.* pp. 68-69.

22. ASRA, *Délibérations et comptes de la fabrique 1781-1860*: prêt de la fabrique de Saint-Roch à la fabrique de Saint-Pascal.

23. Mgr Henri Têtu, *L'abbé David-Henri Têtu*, 1898, p. 55.

24. ANQQ, Greffe Georges David, no. 1703.

plus loin les nombreux déplacements que cette mission entraînera. L'année 1849 sera donc une année des plus chargées pour le curé Hébert. Il va à Montréal en janvier rencontrer les gens du gouvernement et le 26, il est à Saint-Grégoire de Nicolet pour remettre à sa tante Thérèse Lemire Fortier, veuve, une terre à Nicolet qui était à son nom.²⁴ Le 2 avril, il remplit une mission à Sainte-Hélène, à la demande de l'archevêque au sujet de la construction du presbytère²⁵. Du 25 mai à la fin de juin, il fait une expédition exploratoire au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il revient ensuite à Saint-Pascal, s'occuper des affaires de sa paroisse. Au mois d'août, il repart pour le Lac-Saint-Jean avec 44 hommes de l'association de colonisation de l'Islet et Kamouraska. Il fait avec eux des défrichements dans le canton Labarre et les environs, ainsi qu'un chemin sur la rive droite de la rivière Chicoutimi. De retour à Saint-Pascal, il doit, en plus des soins de sa cure, continuer à remplir les fonctions de desservant à Sainte-Hélène, comme on l'a vu plus tôt²⁶.

1850: Saint-Adrien (Saguenay)

En 1850, le curé Hébert passa une partie de l'été au Saguenay—Lac-Saint-Jean, à la tête de 75 hommes, dont 14 resteront tout l'hiver pour le chantier. Durant cette période, l'évêque de Québec, dont la juridiction s'étendait au Saguenay, donna mission au curé Hébert de s'occuper de l'emplacement d'une église en perspective entre Saint-Alphonse et Chicoutimi.

C'est le père Honorat, fondateur des oblats de Marie-Immaculée au Canada, qui avait d'abord prévu cette église en 1848, mais il avait dû quitter le Saguenay en 1849, à la suite de difficultés au Grand-Brûlé (Laterrière) et de démêlés avec les industriels en place. Le curé Hébert dut donc composer avec les oblats de la Grande-Baie et l'abbé Jean-Baptiste Gagnon, curé de Chicoutimi, pour fixer le lieu de la future église. Il écrivit plusieurs lettres à l'archevêché et rédigea un procès-verbal de ses recommandations à Mgr Turgeon, alors coadjuteur, qui était très impliqué au Saguenay. La paroisse envisagée devait être fondée sur la ligne des cantons Bagot et Chicoutimi. Finalement, cette paroisse n'a jamais été fondée, car le peuplement s'est fait plutôt du côté du Lac-Saint-Jean. Le curé Hébert avait rencontré plusieurs personnes à cette occasion et, sans imposer ses idées, il avait rendu «justice à tous». Ce mot revient

25. Lettre N.-T. Hébert ptre de S.Pascal, 2 avril 1849, à Monseigneur l'Archevêque de Québec, AESAP.

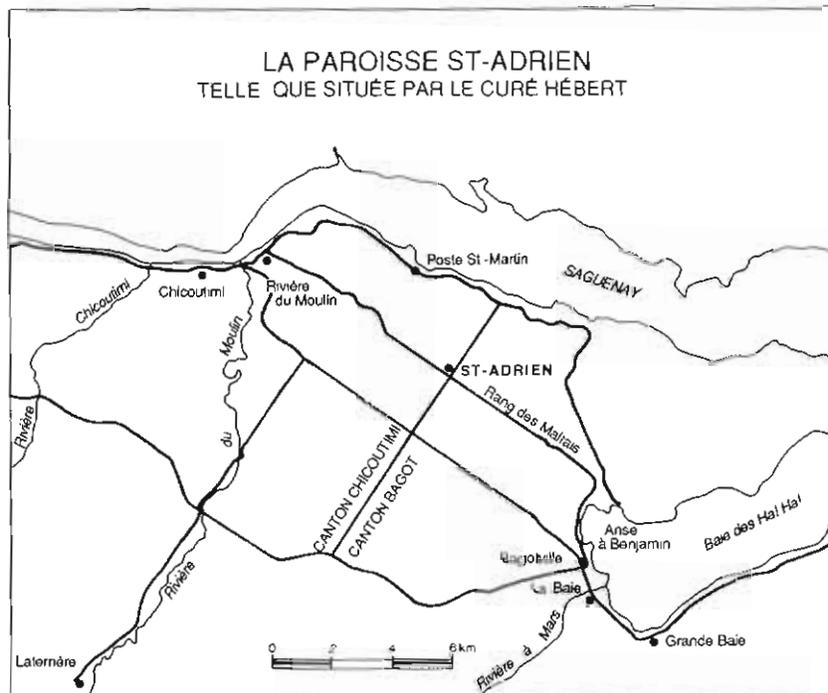
26. AAQ: N.-T. Hébert.

plusieurs fois dans ses lettres. Citons deux de ses lettres à Mgr Turgeon, à propos de cette paroisse qui devait s'appeler Saint-Adrien. Elles nous renseignent sur la personnalité du curé et sur son travail pastoral. Il écrit d'abord de Chicoutimi:

Chicoutimi 18 mai 1850

Monseigneur,

Je suis arrivé le 16 à la G. Baie. Après avoir acheminé mes hommes avec armes et bagages par le G. Brûlé [Laterrière], j'ai pris la route de Chicoutimi, *en passant par le chemin qui se trouve entre le 2^e et le 3^e rang*. C'est dans ce rang que les signataires de la contre requête, portée par M. Kane, voudraient avoir l'église. Avant de procéder, j'aimerais bien connaître si l'intention de votre Grandeur est de s'en tenir à la demande contenue dans la première requête et de fixer l'Église au poste St-Martin ou bien de donner chance égale aux signataires de la 2^e requête. Si votre Grandeur insiste, après les raisons que je vais donner, à me laisser la besogne, je désirerais avoir une formule de procès-verbal. J'entrevois beaucoup de difficultés dans les opérations que j'ai à faire. Il est impossible de rendre justice aux intéressés sans faire un examen sérieux des lieux, et cela demande beaucoup plus de temps que je puis en disposer, au moins d'ici à 4 ou 5 semaines. Je crois qu'il est bien important de faire une exploration détaillée des environs de Chicoutimi et de St-Alphonse avant de fixer une place d'Église entre ces deux localités. Peut-être qu'après examen, on se convaincrait qu'une seule Église suffirait et alors il faudrait la placer ailleurs qu'au poste St-Martin pour faire droit à un grand nombre d'habitants, qui dans ce cas se trouveraient également trop éloignés des trois églises de Chicoutimi, St-Alphonse et St-Martin. En plaçant l'Église *entre le 2^e et le 3^e rang, elle se trouverait au centre de la population qui se trouve le plus éloignée des églises actuellement bâties, entre les églises de Chicoutimi, St-Alphonse et Grand Brulé* — où il y a trois lieues entre chacune de ces trois églises et le terrain est bon partout à l'exception d'une petite savane, dit-on. Maintenant il paraît que les gens du poste St-Martin ne veulent pas que l'Église soit placée au 2^e rang et les autres ne veulent pas qu'elle le soit au poste St-Martin. Il sera difficile de contenter tout le monde, ou pour mieux dire, impossible. Mais sans avoir la prétention d'atteindre ce but pourtant bien désirable, du moins il faut tâcher de rendre justice à tous les intéressés et cela demande un examen que je ne crois avoir le temps de faire. M. Gagnon



La paroisse Saint-Adrien avait été projetée d'abord par le père Honorat O.M.I. L'évêque chargea le curé Hébert en 1851 de fixer le site de l'église qui finalement ne fut pas construite.



Les oblats au Saguenay au temps du curé Hébert. (Tiré de «La Bannière de Marie Immaculée», Ottawa 1939, p. 131.)

[curé de Chicoutimi] va envoyer à votre Grandeur les plans et des explication; j'attendrai une réponse avant d'opérer. Je pense que les opérations à faire demandent une personne plus qualifiée que je le suis, M. Racine ou M. Cazeau par exemple; cependant je ferai mon possible pour m'acquitter de cette opération difficile, si votre grandeur persiste à me la confier. M. Gagnon attend un vicaire, il en a un grand besoin. Recevez Monseigneur le témoignage de mon respect et de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être

Votre très obéissant serviteur

N.-T. Hébert, ptre²⁷

C'était à la mi-mai. L'abbé Hébert, débarqué à Saint-Alphonse avec son monde, s'engagea seul au fond de l'Anse à Benjamin pour aller explorer l'endroit de la nouvelle église. Il a dû monter une côte à pic et très longue par le rang des Maltais, un chemin affreux. Le curé Gagnon de Chicoutimi disait que ce chemin n'était praticable que l'hiver et qu'il lui était plus facile de communiquer avec Hébertville qu'avec Saint-Alphonse (AEC, VII, paroisse 9). Hébert explora l'intérieur des terres et les lieux du poste Saint-Martin le long du littoral, guidé par des habitants. C'était une entreprise difficile alors que son chantier commençait au Lac-Saint-Jean. C'est pourquoi il avait suggéré à l'évêque soit l'abbé Antoine Racine (ancien vicaire à La Malbaie), soit l'abbé Cazeau de Québec, pour accomplir cette mission.

Mais Mgr Turgeon a persisté à la lui confier, voulant qu'il aille «jusqu'au bout» dans cette «affaire assez embarrassante» (lettre du 3 juin 1850). Le curé Hébert poursuit donc son travail. Du presbytère de Grande-Baie, il écrit de nouveau à Mgr Turgeon au cours de l'été:

Grande Baie 8 juillet 1850

Je me suis acquitté de la commission dont votre Grandeur a bien voulu me charger. Ci-inclus est le procès-verbal de mon opération. Je dois prévenir votre Grandeur que dans cette opération, je me suis appuyé plus sur la justice et sur le bon sens que sur des formalités légales. Je me suis cru en droit d'en agir ainsi pour rendre justice au *plus grand nombre* des habitans qui doivent nécessairement faire partie de la nouvelle paroisse, quoique néanmoins ils fussent en moindre nombre

27. N.-T. Hébert ptre, de Chicoutimi, 18 mai 1850, à Monseigneur l'Archevêque de Québec, ASHS, Dossier 98, Pièce 44.

à l'assemblée que les gens du poste St-Martin. Il est connu et avoué par tout le monde ici, et même par le plus grand nombre de ceux qui demandaient la chapelle au poste St-Martin, que la place la plus convenable et la seule convenable est celle qui a été choisie. J'ai la consolation de l'entendre répéter par tous ceux qui connaissent les lieux. Néanmoins, il y a toujours un certain nombre de mécontents, mais c'est le petit nombre et je suis convaincu que ce petit nombre viendra à rien, car tôt ou tard ils reconnaîtront la justice de cette opération.

Je vous prie Monseigneur de vouloir bien excuser le fond et la forme de mon procès verbal, je suis si peu connaisseur dans ces choses. Je ne suis bon qu'à être au milieu des bois avec les mouches.

M. Boucher est arrivé avec 15 hommes, mercredi dernier. [L'abbé Boucher allait coloniser le canton Caron au Lac-Saint-Jean]. Comme il m'a promis de faire mon office dans ma paroisse Labarre je me suis décidé à demeurer ici à l'invitation du Père Durocher pour faire les frais d'une bénédiction de cloche, laquelle a eu lieu hier avec beaucoup de solennité. J'ai écrit à mon frère [l'abbé Octave Hébert] par rapport à l'affaire de Ste-Hélène²⁸...

Le curé Hébert s'occupe donc de plusieurs affaires en même temps, par exemple de la desserte de Sainte-Hélène dont il a la charge, sur la Côte-du-Sud, et qu'il confie à son frère, l'abbé Octave demeuré à Saint-Pascal. Il donne des nouvelles de l'abbé François Boucher qui est son voisin sur les bords du lac Saint-Jean. Il s'entend parfaitement avec lui, de même qu'avec le père Durocher, oblat, curé à la Grande-Baie où il est invité pour bénir la cloche de l'église Saint-Alexis. Bientôt, en 1853, les oblats de Marie-Immaculée quitteront le Saguenay en vue d'un meilleur rayonnement à partir de Québec (Saint-Sauveur). Mais ils continueront heureusement à s'occuper des Amérindiens, entre autres, ceux du poste de Métabetchouan (transférés à la Pointe-Bleue en 1856).

Le lieu que le curé Hébert avait choisi pour l'église Saint-Adrien était à la ligne des cantons Bagot et Chicoutimi, entre le 2^e

28. ASHS, Dossier 98, Pièce 46. Sur la mission de Saint-Adrien voir: Gaston Carrière o.m.i., *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa, 1959, t.2, pp. 279-316; Gaston Carrière o.m.i., *Planteur d'Églises, J.-B. Honorat, oblat de Marie Immaculée*, Montréal: Rayonnement, 1962, pp. 110-132; archives Deschâtelets, Ottawa.

et le 3^e rang (c'est-à-dire au chemin Saint-Joseph, ou rang des Maltais). Il y avait là un bon développement de cultivateurs entre deux savanes, surtout depuis que le passage du feu, en 1846, avait favorisé la culture. Ces gens finalement se partageront entre Chicoutimi et Saint-Alphonse, tout comme les gens du poste Saint-Martin (au bord du Saguenay). Mgr Turgeon laissa tomber le projet qui n'avait plus beaucoup d'adhérents. Car, avec l'ouverture du chemin Kénogami, qui allait de Saint-Alphonse au lac Saint-Jean, en passant par Laterrière, c'est par ce chemin que la population s'est étendue. Les gens, en arrivant à la baie, emprunteront le chemin de Kénogami plutôt que celui de Chicoutimi. Le curé Hébert avait accompli une mission délicate. Mgr Turgeon lui manifesta sa reconnaissance en lui écrivant le 14 août 1850: «... Je vous remercie du service que vous avez rendu au diocèse par votre expédition dans le township de Bagot et je ne puis que vous féliciter de la manière tout à fait habile avec laquelle vous l'avez menée à bonne fin.» La mission était particulièrement difficile parce que deux groupes d'égale influence se disputaient la place de l'église: le groupe du poste Saint-Martin était plus ancien, mais celui de l'intérieur des terres était plus nombreux. L'évêque et le curé ne se faisaient pas d'illusion sur la difficulté. De plus, il y avait Saint-Alphonse et Chicoutimi qui tiraient chacun de leur côté.

1851-1852: Sainte-Cécile, Saint-Alexandre, Mont-Carmel...

Au début de l'année 1851, le curé Hébert est chargé par l'archevêque Turgeon de deux autres missions importantes dans les paroisses du bas du fleuve: Sainte-Cécile et Saint-Alexandre.

Turgeon fait de plus en plus confiance à Hébert qui mène à bien ce qu'il entreprend et le fait avec beaucoup de dévouement. Il le délègue pour juger de l'opportunité d'un détachement de Rimouski en faveur du Bic. Rendu sur les lieux, en plein hiver, le 23 janvier 1851, le curé Hébert fait son enquête et approuve le détachement. Mgr Turgeon le décrète, le 15 février 1851. Dans sa lettre au grand vicaire Cazeau, le curé Hébert parle des difficultés de son voyage au Bic. Il a dû prendre le «stage» sorte de diligence sur lices et il a fait des dépenses:

Quant aux dépenses du voyage je n'entendais pas en être remboursé. Je me trouvais assez *payé par l'honneur*, et d'ailleurs je sais que vous avez tant de dépenses à faire de différentes manières pour des objets de cette nature que je ne suis pas fâché d'avoir eu l'avantage de vous épargner celle-là. Cependant si tu juges à propos de me payer ce voyage, tu prendras sur les L 4-15 que j'ai à t'envoyer: 4 à 5 piastres pour ma souscription en faveur de notre agent à

Rome²⁹. Si je n'étais pas si pauvre, j'arrangerais bien cette affaire autrement. Mais dans la position où je suis, il faut bien que je sois mesquin malgré moi. Ma colonisation me doit L 50. Ma fabrique L 41, mes syndics L 70, mes paroissiens L 350. Toi qui connais les dépenses que j'ai faites pour ma paroisse, tu comprendras facilement que je n'ai pas assez d'argent pour répondre, comme je le voudrais bien, à mes affaires et aux œuvres qui se présentent. Je regrette parfois de m'être mis dans les dettes, et pourtant je ne puis regarder comme dépenses inutiles celles que j'ai faites pour ma paroisse. Enfin c'est fait, j'espère m'en tirer avec le temps, mais en attendant je souffre parfois de ne pas avoir une bourse aussi grosse que mon cœur.³⁰

Cette lettre apporte une certaine estimation des dépenses que le curé Hébert a faites seulement pour sa paroisse: L 461. C'était un montant considérable: environ 1500 \$. Le curé Hébert donnait largement et se mettait même dans les dettes pour les populations qui sollicitaient son attention. Tous ses revenus y passaient. Le voyage au Bic avait été un voyage périlleux et très long à travers la neige. Peu de prêtres auraient été prêts à accomplir une telle expédition. Une autre tâche lui fut ensuite confiée par le grand vicaire à la même occasion: «je m'acquitterai, écrit-il, de la commission en temps et lieu. Je ferai mon possible pour m'en acquitter utilement». Nous ne connaissons pas la nature de cette dernière commission. D'ailleurs plusieurs tâches, dont il ne nous reste plus de trace, ont sans doute aussi été confiées au curé Hébert, car les gens de l'archevêché, près de qui il avait vécu, étaient très familiers avec lui et savaient qu'il ne leur refusait rien.

Quelques mots maintenant de la mission du curé Hébert à Saint-Alexandre, paroisse qui s'ouvrait entre Saint-Pascal et Rivière-du-Loup, et qui était un détachement de Sainte-Hélène et de Saint-André. Son nom lui vient de Mgr Alexandre Taché, natif de Rivière-du-Loup. Il s'agissait encore là de fixer le site pour la construction de l'église. Selon les annales de la paroisse, le curé Hébert s'en est bien tiré: «Grâce à l'initiative personnelle de M. Nicolas Tolentin

29. Il s'agissait du curé de la cathédrale, M. Baillargeon lui-même, choisi en 1850 pour représenter les intérêts du diocèse de Québec auprès du Saint-Siège; Voir Lucien Lemieux, DBC IX, p. 19.

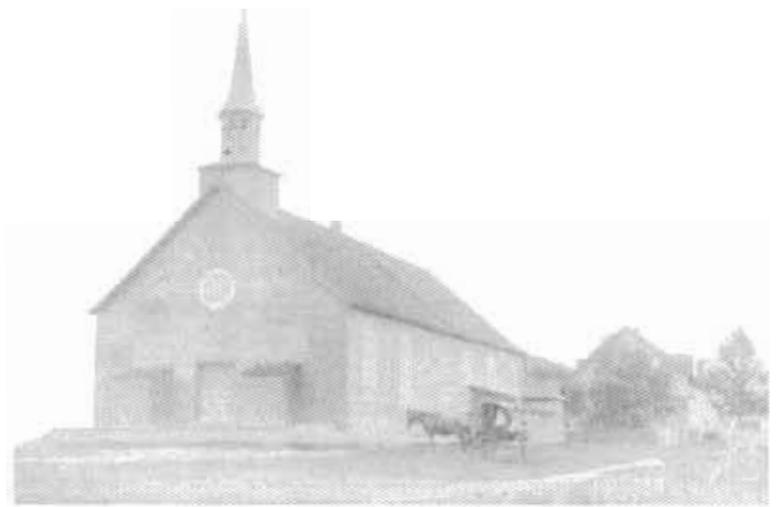
30. N.-T. Hébert ptre, de St.Pascal, 7 février 1851, à Rev. M. Chs.-Fr. Cazeau, Vicaire Général, Archevêché de Québec, AESAP; sur la mission du curé Hébert à Sainte-Cécile, voir Joseph-D. Michaud, *Le Bic*, t.2, Québec: l'Action Sociale, 1926, p. 97.



«Dans sa lettre au grand vicaire Cazeau, le curé Hébert parle des difficultés de son voyage au Bic...» P. 281.



Église de Saint-Alexandre de Kamouraska dont le site a été choisi par le curé Hébert en 1851. *P.-M.H. 1987.*



L'église de *Mont-Carmel* au temps du curé Hébert. (Tiré de Ulric Lévesque L. ès L. «Notre-Dame-du-Mont-Carmel», 1967, pp. 16-17.)

Hébert, commissionné à cet effet, le site de l'église put enfin être fixé sur le coteau où elle est aujourd'hui³¹.» Le curé Hébert avait choisi le site le plus avantageux: «...une charmante petite élévation qui paraissait faite exprès pour recevoir l'Église de St-Alexandre³².» Il n'avait pas été facile de négocier l'acquisition des terrains. Trois personnes ont concédé finalement une partie de leur lot: Miville Deschêne, François Dufour et Firmin Bélanger³³. Le décret d'érection fut ensuite donné le 4 mai 1851.

Au printemps 1851, le curé Hébert va, comme d'habitude, accompagner ses colons au Saguenay—Lac-Saint-Jean où il est remplacé, en juillet, par son frère Octave. Cela lui permet d'aller à Québec, acheter des provisions, avant de retourner à Saint-Pascal au milieu de juillet.

Il ira, de nouveau, travailler dans son chantier du Lac-Saint-Jean avant l'hiver, mais auparavant il a plusieurs courses à faire sur la Côte-du-Sud. De son presbytère à Saint-Pascal, il écrit à M. François Pilote, prêtre du collège de La Pocatière, pour informer l'association de ses activités et de ses déplacements: il est descendu de bateau à Cacouna, il ira dîner à Saint-Denis et ensuite il ira «à N.D. du Mont-Carmel assister à la bénédiction de l'Église³⁴.» Mont-Carmel est en arrière du fief Saint-Denis. La paroisse sera érigée seulement en 1867, mais déjà le curé Édouard Quartier de Saint-Denis, de même que le curé Hébert, s'intéressaient à ce nouveau développement consacré à la Sainte Vierge.

L'année 1852 fut la première année de l'établissement des familles au Lac-Saint-Jean et l'année de la fondation officielle de la paroisse d'Hébertville. C'est cette année-là que le frère du curé Hébert, Calixte, y arriva le 30 juin avec sa jeune épouse, Delphine Poulet, pour s'établir définitivement. Le curé Hébert qui le recevait sur les lieux³⁵ lui avait fait luire les avantages de la région. Calixte sera tout de suite élu premier marguillier d'Hébertville avec les contre-maîtres Deschesne et Voisine³⁶.

31. *La Paroisse de Saint-Alexandre de Kamouraska 1852 à 1952*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière: La Société Historique de Kamouraska, 1952, pp. 40, 42.

32. *Ibid*

33. *Ibid.*,

34. N.-T. Hébert prêtre de Saint-Pascal, le 6 juillet 1851, à Fr. Pilote, ACSAP.

35. P.-M. Hébert, «Delphine Poulet, reine d'Hébertville 1832-1867», *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*, Montréal, avril-juin 1970, vol XXI no. 2, p. 110.

36. ANDH, *Délibérations et registre BMS*.

Le 17 juillet 1852, le curé Hébert était de retour à Saint-Pascal où il écrit cette fois à son évêque au sujet d'une annulation de mariage. Il lui demande en même temps une pierre d'autel pour Mont-Carmel où il doit célébrer la messe de temps à autre. Il ne se doutait pas que l'archevêque lui confierait bientôt la cure de Saint-Louis de Kamouraska³⁷. Le curé y déménagera en octobre 1852. De là il continuera ses voyages réguliers au Lac-Saint-Jean.

Le curé Hébert est donc très affairé pour différentes églises. Ses voyages au Lac-Saint-Jean ne font qu'augmenter son zèle. Son apostolat est désintéressé, allant là où il est appelé et donnant généreusement de sa bourse. Non seulement il ne voulait pas être payé pour sa fonction d'agent officiel de l'association, mais il avait choisi un lot sans défrichement et le moins avantageux possible pour sa «part» d'actionnaire qu'il payait, alors que les autres, qui travaillaient pour l'association, en étaient exemptés³⁸. Il payait souvent de ses propres épargnes les dépenses de la colonisation, comme il le mentionne dans sa lettre à Cazeau.

Cependant, en 1850 et en 1851, Mgr Turgeon, recevait une couple de lettres du grand vicaire Gauvreau qui s'inquiétait sur la Côte-du-Sud, de voir la paroisse de Saint-Pascal privée de son curé durant des semaines. M. Gauvreau était bien informé de la situation, car il avait de la parenté à Saint-Pascal où il se retirera d'ailleurs pour une année de repos en 1852³⁹. Pourquoi ne pas profiter des absences du curé Hébert, écrivait-il, pour nommer à la cure de Saint-Pascal un prêtre plus instruit dans les choses théologiques, car le curé Hébert n'a guère eu le temps de se perfectionner dans ces matières. M. Gauvreau réitérait cependant dans ces mêmes lettres sa grande estime pour le curé Hébert qui était, disait-il, un excellent prêtre et faisait un magnifique travail pour la colonisation⁴⁰. Mgr Turgeon de son côté avait son idée sur les mérites du curé Hébert. Il l'avait bien connu durant ses sept années de vicariat à Québec, alors qu'ils se rencontraient régulièrement pour la pastorale de la cathédrale. Hébert n'était évidemment pas un professeur de théologie comme le grand vicaire Gauvreau, mais un homme d'action plutôt que de théorie, qui vivait à la portée des gens et était au reste très populaire. Il est bien probable toutefois que l'avis du grand vicaire ait influencé

37. N.-T. Hébert prêtre, de S. Paschal, le 17 juillet 1852, à Monseigneur l'Archevêque de Québec, AESAP.

38. N.-T. Hébert de Chemin Kénogami, le 22 sept., 1854, à l'abbé François Pilote au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ACSAP.

39. *Annales du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, vol.2, pp.9 et 13.

40. ACSAP: 580-123 (lettre 26 sept. 1850); 581-le (lettre 10 avril 1851).

l'archevêque dans la mutation du curé Hébert en 1852. Celui-ci ne saura jamais rien des interventions secrètes du grand vicaire et il conservera toujours pour lui une véritable vénération, ne manquant jamais de lui transmettre ses respects quand il écrivait au collège de Sainte-Anne. Dans le même temps, Mgr Turgeon redoublait ses marques de confiance au curé Hébert. Il le nommait «pasteur de toutes les localités» qu'il formerait au Saguenay⁴¹.



Vue du port de Kamouraska d'où le curé Hébert s'embarquait pour le Saguenay. *Office du film de Québec.*

41. AAQ. *Correspondance des évêques*, 20 novembre 1851.



La paroisse Saint-Denis avait été constituée en 1833 d'une partie de Saint-Pascal. P. 198.



Église de Saint-Bruno, un détachement de Saint-Pascal de Kamouraska. P.-M.H. 1987.

Implications sociales et politiques (1848-1851)

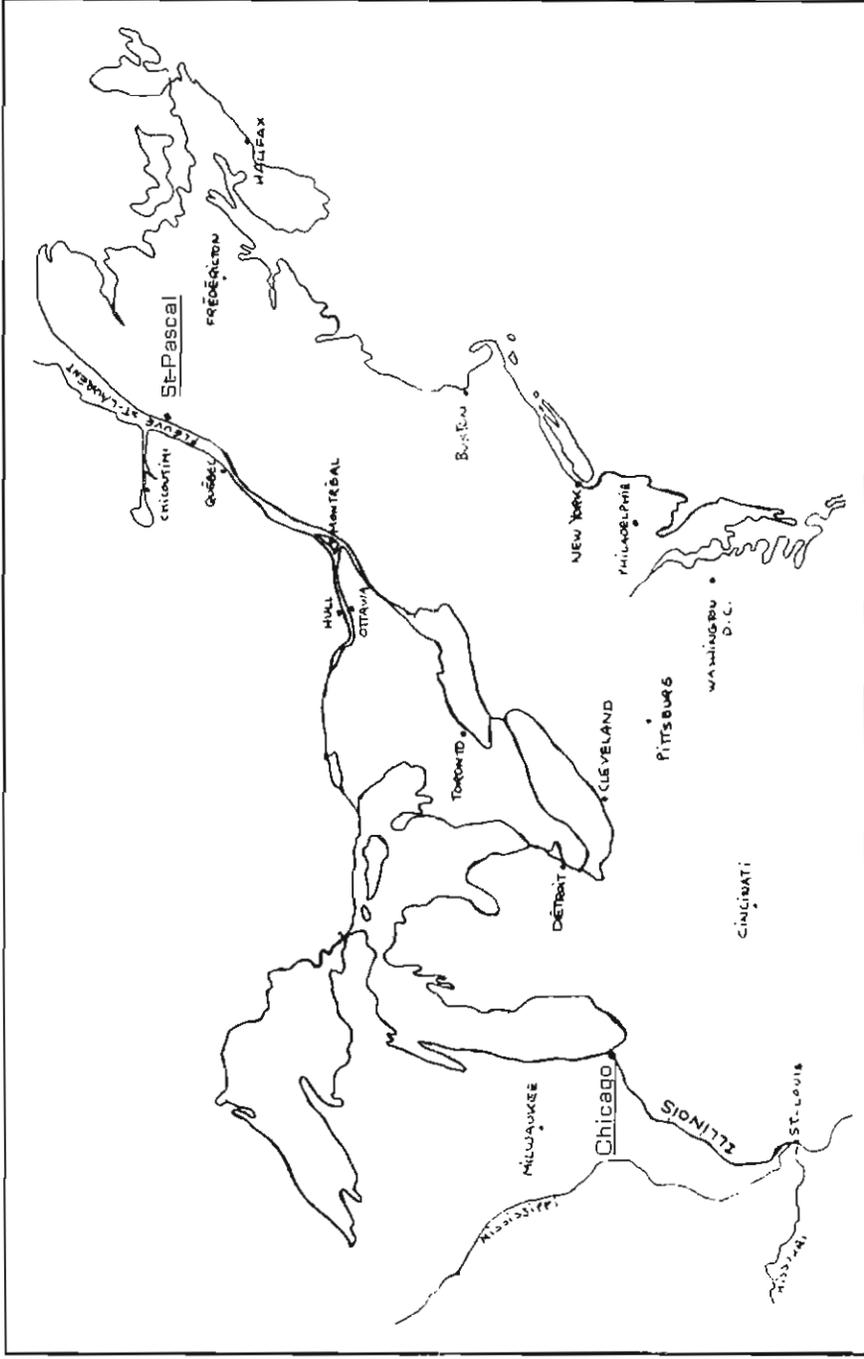
L'émigration aux États-Unis.

Les Pascalois écrivent au gouvernement.

Les élections de 1850-1851.

Le curé Hébert et les élections.

A.-N. Morin succède à L.-H. Lafontaine en 1851.



Carte : Diane Beaulieu

« ... Ils se rendent presque tous à Chicago par les canaux et les lacs ... » (p. 291)

Implications sociales et politiques (1848-1851)

Saint-Pascal formait une population jeune et dynamique qui dépassera en nombre celle de Saint-Louis de Kamouraska, à partir de 1851¹. L'écho de cette population en pleine évolution rejoignait les journaux de Québec où on lisait assez régulièrement des communiqués de Saint-Pascal. Le dynamisme du curé Hébert n'était pas étranger à ce rayonnement. Déjà en 1842, on parlait, dans le *Journal de Québec* des écoles et de l'éducation à Saint-Pascal². Les échanges sur la question se poursuivirent, comme on l'a vu, jusqu'en 1850³. En 1851, Saint-Pascal avait 200 enfants dans ses écoles; c'était beaucoup plus que dans toutes les paroisses environnantes⁴.

La question de la construction du chemin de fer anima aussi, pendant longtemps, les discussions des Pascalois. Il s'agissait de décider quelles villes de la rive sud bénéficieraient d'une station de chemin de fer entre Québec et Halifax et quels terrains seraient expropriés. Chacun se sentait concerné. Le curé Hébert convoquait des réunions et y participait dans sa «vaste sacristie» selon l'expression des journaux de Québec. Il favorisait les rencontres des paroissiens: c'est pour cela qu'il avait fait construire ce grand édifice en pierre

1. Le recensement de 1851 donne à Saint-Louis de Kamouraska 2326 de population pour 343 familles, tandis qu'il donne à Saint-Pascal 2977 pour 465 familles. (*Journal de Québec*, 8 juillet 1852).
2. *Journal de Québec*, Québec, 31 décembre 1842.
3. *Ibid.* 20 juillet 1850. Voir au chapitre 14.
4. Recensement de 1851 dans le *Journal de Québec*, 8 juillet 1852. Voici quelques chiffres indiquant le nombre d'enfants dans les écoles: à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 99; à Rivière-Ouelle, 89; à Saint-Denis, 65; à Saint-Louis de Kamouraska, 172; à Saint-André, 76; à Sainte-Hélène, 50; à Saint-Alexandre, 4; à Saint-Pascal, 200.

qui existe encore en arrière de l'église. Finalement le train arriva à Saint-Pascal en 1857 et sera un facteur de progrès pour la paroisse. Le Grand Tronc deviendra l'Intercolonial en 1876 et le Canadien National en 1922.

Le curé Hébert était devenu de plus en plus familier avec la chose politique. Il demanda des subventions au gouvernement pour l'éducation à Saint-Pascal et pour des routes régionales, en particulier après que Jean-Charles Chapais fut élu député en 1851⁵. Le pays se transformait peu à peu et Kamouraska était une région en plein développement. Saint-Pascal, municipalité depuis 1845, fut reliée à Québec en 1851 par un nouveau système des postes. Un nouveau système monétaire était également instauré au Canada. L'année 1851 était aussi l'année du premier concile de Québec. L'Église catholique s'organisait de plus en plus, depuis que Londres avait autorisé, en 1844, la création d'une province ecclésiastique. Mgr Turgeon présidera le concile à Québec. La même année, des élections générales avaient lieu sous le régime de l'Union, ce que nous verrons en détail dans ce chapitre. Mais d'abord, parlons de l'émigration qui était devenue un problème social et politique et qui inquiétait plus spécialement le curé Hébert étant donnée la croissance accélérée de sa population.

L'émigration aux États-Unis

Composée de jeunes familles, la paroisse de Saint-Pascal voyait toutes ses terres occupées et les garçons devaient s'établir ailleurs. Plusieurs étaient tentés par les États-Unis où il y avait des paroisses francophones et des industries prêtes à engager les ouvriers canadiens-français, très recherchés d'ailleurs pour leur savoir-faire et leur débrouillardise. On lisait dans le *Journal de Québec* du 26 décembre 1850 ces lignes venant des «Kamouraskaiens»:

Le père d'une grande famille, le plus souvent, ne peut fournir un établissement qu'à l'aîné de ses enfants, qu'il charge du soin de sa vieillesse; aux autres il dit: «Mes enfants, vous voilà en âge de gagner votre vie, il faut prendre un parti, c'est tout ce que je puis faire pour vous». Que feront ces enfants? Ils iront dans les chantiers ou chez les américains se démoraliser, s'avilir pour le gain de quelques piastres.

On tentait évidemment de décourager les départs vers les États américains, en exagérant les désavantages qu'on pourrait y trouver. Ce phénomène de l'émigration aux États-Unis a commencé après les troubles 1837-1838, alors que les Canadiens français, à l'étroit dans

5. Julienne Barnard, *Mémoires...*, op. cit., t.2, p.87.

les basses terres de la vallée du Saint-Laurent et frustrés par la tournure des événements, cherchaient ailleurs une terre plus hospitalière. Il faut dire aussi que notre colonie était très en retard sur les États-Unis, dans presque tous les domaines, en particulier dans les voies de communication et dans l'industrie.

Les terres à cultiver manquaient, si inconcevable que cela puisse sembler dans le vaste Bas-Canada. Les vieilles seigneuries, sur les deux rives du Saint-Laurent, étaient toutes occupées. Il y avait évidemment les cantons ou townships, — nouvelles divisions territoriales apportées par les Anglais. Mais les cantons de l'Estrie étaient sous monopole étranger et les terres s'y vendaient cher⁶. Il en sera ainsi jusqu'en 1854. Il fallait ouvrir de nouveaux cantons et y amener les Canadiens français, ou bien assister, impuissants, à leurs départs pour les États-Unis. Le phénomène de l'émigration a été longuement étudié par les historiens et il ne manque pas de statistiques sur les milliers de jeunes qui quittaient nos campagnes chaque année⁷.

Le rapport Chauveau en 1849 était explicite sur le malaise de l'émigration: «... des cultivateurs des comtés de Bellechasse, de l'Islet et même de Kamouraska, vendent leurs terres pour en acheter de nouvelles dans les états de l'Ouest. Ils se rendent presque tous à Chicago par les canaux et les lacs⁸.» Le 3 octobre 1850, *La Minerve* publiait un rapport de Jos.-Charles Taché, président d'un comité sur l'agriculture. Après avoir parlé de la nécessité de faire arpenter de nouvelles terres et d'ouvrir des chemins, M. Taché écrivait:

... Quant aux autres moyens de faciliter le défrichement des terres incultes, votre comité réfère votre honorable chambre aux lettres qui constituent l'appendice du rapport de ce comité, et particulièrement à celles des révérends MM. Ferland et Hébert. Mais avant de terminer sur le sujet, votre comité croit devoir remarquer qu'on devrait toujours avoir en vue l'intention de coloniser par grands établissements, et dans ce but, rien ne serait mieux que de favoriser ces associations de colons qui se forment, et encourager le peuple à en former d'autres, soit en leur donnant les moyens de faire des chemins

6. Gilles Parent, *Deux efforts de colonisation française dans les Cantons de l'Est, 1848 et 1851*, Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1980, pp. 41, 88, 99. et suiv.

7. Albert Faucher, *Québec en Amérique au XIX^e siècle*, Montréal: Fides, 1973, pp. 196-197; Yolande Lavoie, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec: Éditeur Officiel, p.4 et 5; Hubert Charbonneau, *La population du Québec: études rétrospectives*, Montréal: Boréal, 1973, pp. 24-75.

8. APC, *Rapport Chauveau*, 1849.

et autres améliorations nécessaires dans de nouveaux établissements, soit en faisant à l'association remise d'une proportion suffisante au prix des terres pour fournir aux dépenses de ces travaux.⁹

Dans la lettre mentionnée par Taché, le curé Hébert écrivait entre autres:

J'ai un mot à dire au sujet de l'établissement des terres de la couronne. Je vous avoue que j'ai peine à contenir mon indignation lorsque je réfléchis *qu'un si grand nombre de Canadiens a émigré pour chercher de la terre* pendant qu'il y en a tant et de si belles autour de nous; oui, c'est un malheur! Aussi c'est une honte; mais pour qui? Tout le monde le sait. Le moyen, messieurs, et l'unique moyen de faciliter l'établissement prompt des terres incultes du pays, c'est de faire des chemins, d'abord, et de donner ensuite les terres à bon marché...

Le curé Hébert, on le voit, est nettement indigné du fait qu'on ne fait rien pour enrayer l'émigration et il propose la colonisation dans les terres neuves.

Les Pascalois écrivent au gouvernement

Pour endiguer l'émigration et ouvrir de nouvelles terres, les gens de Saint-Pascal avaient pris l'initiative d'écrire au gouvernement à l'instigation de leur curé. Les archives du collège de La Pocatière possèdent une copie du «Mémoire à l'appui de la requête des habitants des paroisses de St-Pascal de Kamouraska et d'autres paroisses qui désirent s'établir dans le territoire du Saguenay.» On lit au début de ce mémoire:

I° Les personnes des localités ci-dessus qui désirent s'établir au Saguenay sont au nombre de 1,100.

II° Ces hommes ont formé le projet de coloniser ensemble et de travailler en commun, parce que le défrichement isolé d'un colon, à une si grande distance des habitations et des centres d'approvisionnement est, sinon impossible, du moins très difficile, très pénible, très peu fructueux et décourageant...

III° Ceux qui se sont mis à la tête de cette association de colonisation sont des prêtres qui ont agi dans un but de

9. *La Minerve*, Montréal, 3 octobre 1850; Le rapport de Jos.-Charles Taché et la lettre du curé Hébert sont publiés dans le *Journal de l'Assemblée législative*, 18 Victoria, appendice T.T., 1850.

bienfaisance et de philanthropie. Ils voulaient détourner le flot toujours grossissant de l'émigration canadienne vers les États-Unis et rendre plus prompt et plus avantageux l'établissement des colons sur les terres incultes du pays.

Le gouvernement n'ignore pas l'entraînement irrésistible de nos populations vers les plaines de l'Illinois, de l'Ohio et du Missouri; le seul moyen de les retenir au pays de leur naissance est de leur procurer des terres à des termes faciles et à bon marché.¹⁰

La «requête» dont il est question en tête de ce mémoire avait été faite en 1848, donc avant la fondation de l'Association de l'Islet-Kamouraska¹¹. Ce qui indique que le curé Hébert, avec des gens de Saint-Pascal, avait pris l'initiative du mouvement de colonisation et qu'il était à l'origine de l'association, fondée en janvier 1849. Un album-souvenir évoque cette page de l'histoire de Saint-Pascal:

Un bon nombre des nôtres gagnèrent les États-Unis pour y trouver du travail.

...

À cette période difficile, on verra un retour à la terre comme moyen de survie et pour pallier à la faillite. Le curé Hébert de St-Pascal accompagnera un bon groupe d'habitants qui développeront une région du Lac-St-Jean. En signe de reconnaissance pour ce dévoué pasteur, une ville de ce coin de chez-nous portera son nom pour perpétuer sa mémoire, c'est: «Hébertville».¹²

C'était dans l'Illinois, l'Ohio et le Missouri que les gens de Kamouraska et de l'Islet s'en allaient. Ils y allaient facilement par le fleuve Saint-Laurent et les différents canaux qui sillonnaient alors le pays jusqu'aux Grands Lacs. Plus tard on se dirigera surtout vers l'État voisin de Maine où s'ouvraient des filatures. Pour le moment l'Illinois, avec ses paroisses francophones, était un paradis pour les Canadiens français:

...De bonnes terres disponibles, à des conditions favorables, et avec des titres incontestables, firent surtout de l'Illinois le

10. ACSAP, 38-IV.

11. Michèle Le Roux, *La colonisation du Saguenay et l'action de l'association des comtés de l'Islet et de Kamouraska*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de diplômée d'études supérieures, option histoire, Montréal: Université de Montréal, 1972, pp. 72,78.

12. *Saint-Pascal se raconte*, op. cit., p. 109.



Maison de Calixte Hébert à Hébertville (689 rue Labarre) près de la rivière des Aulnaies qui coule en arrière. Le curé Hébert y habitait parfois. Rassemblement de la famille Hébert en 1938. *Collection de la famille.*



pays de choix des immigrants canadiens. Selon les statistiques de l'époque, ce fut surtout entre 1849 et 1855 que des milliers d'expatriés vinrent renforcer le nombre considérable des colons déjà établis à Chicago et dans les campagnes d'alentour. Néanmoins un premier exode vers les prairies, récemment abandonnées par les Indiens, avait commencé dès 1837.¹³

C'est dans l'Illinois d'ailleurs que se réfugiera l'abbé Chiniquy, promoteur de ce pays d'adoption auprès des Canadiens français. Il nous en parle dans ses mémoires:

Vers le commencement de mai 1851, je me rendis à Chicago, où nous débarquâmes le 15 juin, après avoir failli périr dans une affreuse tempête. Plusieurs des rues que nous traversâmes étaient presque impraticables; des planches avaient été jetées, ça et là, pour empêcher d'enfoncer jusqu'aux genoux dans l'eau et le sable. Chicago était loin de donner alors l'idée de ce qu'elle deviendrait. Cette ville n'avait alors guère plus de 30,000 habitants...

[...]

Il y avait alors environ deux cents familles canadiennes à Chicago, desservies par l'abbé Lebel, né comme moi à Kamouraska.

[...]

Je passai une semaine à Chicago; tous les soirs je prêchais aux Canadiens et aux Français, qui encombraient la jolie petite église que M. Lebel leur avait bâtie...

[...] Il me fallut faire près de trois jours de marche pour traverser les magnifiques prairies qui séparaient Chicago de Bourbonnais, but de mon voyage¹⁴.

Chiniquy se fit l'apôtre des Canadiens français dans le diocèse de Chicago, comme le curé Hébert s'était fait leur apôtre au Lac-Saint-Jean. Mais il sera bientôt refusé là aussi par le clergé catholique, à cause de ses scandales, et passera définitivement au clergé protestant. Les gens de Saint-Pascal et des environs gardent encore dans leur

13. W.J.Price, ptre, «Aux origines d'un schisme» *Revue d'histoire de l'Amérique française*, mars 1959, vol XII, no.4, p. 528; Voir aussi pp. 529-530 et Ernest Chouinard, *Sur mer et sur terre*, Québec 1919, p. 200; Benoît Pontbriand «Émigration des Québécois vers l'Illinois». *L'Ancêtre*, Québec, vol. 12, no.10, juin 1986, p. 365.

14. Le Père Chiniquy, *Cinquante ans dans l'Eglise Romaine* t.2, Genève. [sans date] pp. 511-513; Marcel Trudel, *Chiniquy, op.cit.* pp.122-125.

langage quelque chose de cette lointaine époque de migration vers l'Illinois. On les entend dire parfois en blaguant: «On va aller à Chicago!» Il est certain que le problème de l'émigration aux États-Unis était devenu un problème social et politique. Le curé Hébert s'en occupait de plus en plus avec sa dynamique paroisse de Saint-Pascal.

Les élections de 1850-1851

Du côté du gouvernement, Louis-Hippolyte Lafontaine avait remplacé Papineau à la tête des Canadiens français. En 1844, il avait fait accepter l'usage du français au Parlement et, en 1848, le principe de la responsabilité ministérielle. En 1849 le Parlement vota une indemnité aux patriotes qui avaient subi des dommages, lors des révoltes de 1837-1838. Le père du curé Hébert était de ceux-là. C'était un soupir de soulagement pour la famille qui se voyait réhabilitée.

En guise de représailles, l'édifice du Parlement, alors installé dans le Vieux Montréal, était incendié en 1849 par les *tories* et les marchands anglophones. C'était une perte considérable à cause des archives et des livres anciens que l'édifice contenait¹⁵. Le curé Hébert venait à peine d'y négocier la concession de terres au Lac-Saint-Jean. Par la suite le Parlement déménagea à Toronto.

En 1851, avaient lieu les élections générales au Canada. Dans le district de Kamouraska les luttes furent particulièrement chaudes, jusqu'à impliquer même le clergé. Le curé Hébert, comme tous ses confrères, y fut mêlé. Deux candidats de valeur se présentaient: Luc Letellier de Saint-Just pour les rouges et Jean-Charles Chapais pour les bleus. Il se trouvait, par un concours de circonstances, que les partisans du premier indisposaient le clergé par leurs discours, tandis que l'autre candidat favorisait l'action du clergé. Il n'en fallait pas plus pour échauffer les esprits de cette population entièrement catholique et pour entraîner le clergé dans la lutte.

Il y avait aussi une querelle de clochers qui divisait les deux camps. Les notables de Rivière-Ouelle, les Letellier, les Casgrain, les Têtu, ... n'avaient pas digéré qu'une partie de leur paroisse devienne Saint-Denis. Par contre, Chapais, marchand de Saint-Denis, était avec

15. Le 2 mai 1849, Mgr Joseph Signay propose aux curés une adresse à envoyer au gouverneur général, Lord Elgin, protestant contre l'incendie de l'édifice du parlement de Montréal «...où se trouvaient disposées, sous la garde de l'honneur public, les archives de la législature, et une des plus belles collections littéraires et scientifiques que possédait l'Amérique, et qui déjà faisait à juste titre l'orgueil de notre Canada » (*Mandements des évêques de Québec*, vol. 3, Québec, 1888, p. 539.); *Le Journal de Québec* du 31 mai 1849 publiait un inventaire de 13, 902 livres incendiés avec l'édifice du Parlement.



Au début de 1849, le curé Hébert va au Parlement de Montréal pour obtenir des lots autour du lac Saint-Jean. Peu après, l'édifice du Parlement est incendié par les tories mécontents de l'indemnité aux patriotes. *ANQ*



Jean-Charles Chapais, député de Kamouraska au temps du curé Hébert.
ASN

Chicoutigny 18 Mai 1850 -

Mon cher Monsieur

Je me suis vu à Chicoutigny
chez M. Gagnon - après avoir mis pied à terre jeudi
matin à la Grand'Baie, puis adhérent mes gens
avec armes et bagages par le grand traicé - j'ai pris le parti
de passer par Chicoutigny afin de voir M. Gagnon
régler mes comptes avec lui et M. Claude - M. Gagnon
pouvait venir et nous les envoyer à la messe attend
- lui bien fait et apporté du blé, M. Gagnon a même
pas fait transporter - M. Vallentyne dit que vous
passez L. D. par M. Gagnon au fait que vous serez
enford. nous avons eu un heureux passage nos
bagages sont très bien et contents nous arrivons
à temps si nous passions par là nous aurions
été obligé d'attendre - Le Saguenay n'est parti que le
10 du courant, les sacs n'ont été débarqués que mardi
au mercredi à la Deschamps - M. Gagnon est parti - M. Gagnon
dit qu'il n'aurait pas été l'hôte de faire bruler nos
abbatis - M. Gagnon attend son vicar, il me a grand
besoins - Je prie M. le J. vicar de l'interposer pour
leur rendre chose à M. le J. vicar - Quant à un avis
de M. Gagnon nous saluer M. Gagnon nous une
retraiter cette lettre - Je n'en fais au J. Gagnon - les affaires
de M. Claude ne sont pas encore jugés - Rien d'extraordinaire
à vous dire pour le moment, dans quelques jours je
vous rendrai compte de mon administration

Je suis très humble
M. Gagnon

Lettre du curé Hébert adressée à l'abbé François Pilote au collège de La
Pocatière, le 18 mai 1850. ACSAP

le clergé dans cette affaire ainsi que les Dionne et les Garon. Amable Dionne, beau-père de Chapais, assurait celui-ci que le curé Hébert lui gagnerait les votes de Saint-Pascal¹⁶. Finalement c'est M. Letellier qui fut élu, mais pour quelques mois seulement.

Le curé Hébert et les élections

La session dura du 20 mai au 30 août 1851. De nouvelles élections eurent lieu, le 9 décembre, et les deux mêmes candidats se firent la lutte. Le clergé alors entra en jeu avec plus de vigueur. L'archevêque de Québec, Mgr. Turgeon, écrivit, le 1er décembre 1851, à son grand vicaire de La Pocatière, M. Gauvreau: «Vous êtes intervenu dans les élections de l'année dernière, mais ne vous en repentez pas et, si la question est la même cette année, agissez, c'est votre devoir de prêtre¹⁷.» Dans sa réponse, M. Gauvreau parlait des difficultés du curé Hébert:

...J'arrive de Saint-Pascal et, si l'on doit juger des principes de M. Letellier par les prétentions de ses partisans, il faut avouer que ses principes sont de la pire espèce [...] M. Hébert a été le plus maltraité; son plus actif opposant est le sieur Joseph Beaulieu, père de l'un de nos ecclésiastiques, comme M. Casgrain [du même parti]. Il est vrai qu'à St-Pascal, l'opposition existe depuis 3 ou 4 ans et a commencé à propos d'autres affaires.¹⁸

M. Gauvreau avait déjà signalé à son évêque que le curé Hébert, étant donné «l'état des esprits dans sa paroisse», demandait «une lettre qu'il pourrait lire à ses paroissiens» [...] Il poursuit dans sa lettre:

[Votre Grandeur] aura peut-être reçu, par la poste, qui est passée ce matin, soit directement, soit indirectement, les plaintes contre le clergé de la part des familles Têtu et Casgrain qui sont irritées, on ne peut plus, d'avoir été déçues dans leurs espérances; on dit qu'elles accusent les curés du comté d'avoir couru et cabalé par les maisons jour et nuit pour Chapais; le curé de Ste-Anne est un des inculpés

16. Paul-Henri Hudon, *Rivière-Ouelle 1672-1972*, p. 346

17. *Ibid.*, p. 355; *Mémoires Chapais*, *op.cit.* t.2, p. 70,

18. *Mémoires Chapais...* t.2, p. 71: Sur Charles-Eusèbe Casgrain, qui avait pris parti pour les patriotes avec Jean-Charles Chapais, voir l'excellent travail de Serge Gagnon, «Le clergé, les notables et l'enseignement privé au Québec: le cas du collège de Sainte-Anne, 1840-1870», dans *Histoire Sociale*, Ottawa, avril 1970, p.59.

[Louis-Alexis Bourret, 1847-1865]. Je viens de le voir: il me dit qu'il est sorti pendant l'élection pour visiter les malades ou les infirmes auprès desquels il étoit appelé et que les partisans de L. en ont conclu qu'il couroit aux voix. Il en sera probablement de même des autres curés accusés. M. Hébert pourra se défendre lui-même de ce point; car, lui aussi, est accusé.¹⁹

L'archevêque de Québec n'avait pas jugé bon pour le moment d'écrire ses positions sur les élections et les curés étaient laissés à eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, le 10 décembre 1851, M. Chapais sortit vainqueur des élections avec une majorité de 74 voix. Le vent avait tourné, mais la majorité était mince et laissait des divisions profondes. Les accusations d'influence indue du clergé se mirent à pleuvoir. Des curés s'en prenaient même à leurs confrères. Ainsi, le curé Quartier de Saint-Denis voulait la démission du curé Doucet de Saint-André «trop rouge à son goût²⁰.» M. Letellier et ses partisans allèrent se plaindre à l'archevêché de Québec. Mais de retour dans Kamouraska, ils se vantèrent d'avoir son appui. Le curé Hébert écrivit alors à son ami Cazeau pour lui signifier son mécontentement. À quoi celui-ci répondit:

Québec 1er mars 1852 au soir

Mon cher Hébert,

Voici ce que je me hâte de t'écrire pour répondre à ta lettre du 24 où tu es loin de rendre justice à qui de droit.

L'Archevêque et son coadjuteur ont vu les députés en question, et ils n'ont cessé de leur répéter que M.M. les curés du comté de Kamouraska avoient été provoqués à la lutte par le langage tenu par M. Letellier et ses partisans.

Quant à la réponse faite aux dits députés, ils en ont été si peu satisfaits qu'ils sont revenus à la charge pour en demander une autre qui leur fût plus favorable.

J'ai tenu le même langage que nos Seigneurs à Mr Letellier que j'ai vu quelques jours après et qui lui-même était très peu satisfait de la réponse faite aux députés.

Si ceux-ci se montrent contents de leur entrevue avec les Évêques, c'est qu'ils ont changé d'opinion depuis qu'ils ont

19. *Ibid.*, pp. 72-73.

20. Hudon, *Rivière-Ouelle... op.cit.* p. 359.

quitté Québec. Il ne faut pas rendre les dits évêques responsables de tout ce que ces Messieurs pourront dire.

Si Nos Seigneurs avoient cru tout ce que les députés leur ont dit sur le compte de M.M. les Curés du Comté de Kam. tu les blâmerais sans doute. Eh! bien, toi, tu crois ce que l'on te rapporte des conversations de ces Messieurs, es-tu sans reproche?

Je regrette de voir que tu te donnes tant de peine pour des fantômes, et je souhaite que tu puisses bientôt voir les choses d'une manière plus orthodoxe. Tout cela me peine plus que je ne puis l'exprimer.

Tout-à-toi

C.F. Cazeau ptre

2 mars

Je reçois ta lettre du 29. Oh! elle a de l'esprit celle-là: elle m'a fait beaucoup de bien. Je t'en félicite et t'en remercie. J'espère que tous vos autres confrères attaqués pensent comme toi.

Adieu²¹

On voit que le curé Hébert avait vraiment pris à cœur les élections dans son comté et y était même allé de longues lettres à l'archevêché qu'il soupçonnait d'avoir changé de camp. Son tempérament passionné apparaît nettement dans cette circonstance. L'échange reste quand même cordial entre les deux amis. Le grand vicaire Cazeau l'appelle «Mon cher Hébert» et il signe «Tout à toi».

Ainsi se terminaient peu à peu les querelles d'élection qui avaient secoué la paroisse de Saint-Pascal, laquelle venait à peine de sortir de discussions sur l'éducation et des annexions de territoire. L'abbé Octave Hébert avait peut-être été plus loin que son frère dans cette affaire d'élections, car il reçut une lettre de l'archevêché, en janvier 1852, à propos de l'influence indue, dont il devait cependant être disculpé par la suite²². Tout cela se passait, alors que les travaux au Lac-Saint-Jean étaient des plus accaparants pour le curé Hébert.

21. C.F.Cazeau ptre, de Québec, 1 mars 1852, à N.-T. Hébert ptre, Saint-Pascal, AAQ.

22. P.-M.Hébert, *Les six frères Hébert... op.cit.* p. 17.

A.-N. Morin succède à L.-H. Lafontaine en 1851

La paroisse et le pays se formaient à travers ces luttes, dans l'apprentissage de la démocratie. La nouvelle équipe au pouvoir comptait des personnes dynamiques, avec un nouveau chef pour les Canadiens français, Augustin-Norbert Morin, qui prenait la succession de Lafontaine en 1851. Ancien patriote, emprisonné comme le père du curé Hébert, il était un homme intègre et d'une grande intelligence. Jean-Baptiste Hébert, avait déjà été député avec lui à Québec, et avait eu l'occasion de le revoir à Nicolet où il avait été réélu député, en avril 1841, après des élections orageuses²³. Le curé Hébert avait rencontré pour sa part Augustin-Norbert Morin, quand il était allé à Montréal en janvier 1849: Morin était alors président de l'Assemblée législative. Ce fut assez facile pour le curé Hébert d'obtenir jusqu'à deux cantons au Lac-Saint-Jean, car il connaissait non seulement A.-N. Morin, mais aussi plusieurs politiciens au Parlement de Montréal. Il les avait déjà rencontrés à Québec, alors que le Parlement était voisin du presbytère. D'ailleurs, il pouvait se présenter à n'importe quel ancien politicien en se disant le fils du député et patriote, Jean-Baptiste Hébert. On se connaissait parfaitement entre familles de notables.

Parmi les nouveaux élus en 1851, on distinguait Jean-Charles Chapais pour Kamouraska et Jos.-Charles Taché pour Rimouski. Dans Saint-Maurice, Joseph-Édouard Turcotte, l'ancien adversaire de Jean-Baptiste Hébert, était de nouveau élu. Au nombre des Canadiens français se trouvaient également George-Étienne Cartier pour Verchères et Pierre J.O. Chauveau pour Québec. On voit apparaître déjà, dans cette équipe, les artisans de la confédération de 1867. Mais pour le moment, on était encore sous l'Union et les luttes étaient vives pour conquérir les droits démocratiques, dont plusieurs étaient contenus dans les 92 résolutions rédigées par Augustin-Norbert Morin lui-même, au temps des patriotes.

A.-N. Morin, maintenant premier ministre du Bas-Canada, dirigeait la nouvelle députation. D'origine acadienne et né à Saint-Michel de Bellechasse, il était déjà connu dans la région de Kamouraska où il avait été juge en 1842. Ses politiques sur l'agriculture rencontreront les vues du curé Hébert. Commissaire des terres de la couronne et député de Chicoutimi en 1854, il pourra lui venir en aide efficacement.

En ce qui regarde la colonisation, le curé Hébert était obligé de négocier constamment avec les politiciens. Il ne sera pas rare,

23. A. Béchard, *L'Honorable A.-N. Morin* Québec, 1885, pp. 88-90.

dans l'avenir, de voir des prêtres colonisateurs appelés à œuvrer au sein du gouvernement. Pensons seulement à l'abbé Calixte Marquis, alors vicaire de Saint-Grégoire de Nicolet, et surtout au curé Labelle. On ne doit donc pas s'étonner des implications politiques du curé Hébert à cette époque. Il était le précurseur de plusieurs autres prêtres impliqués dans des activités mi-profanes, mi-religieuses.

Ses interventions sociales et politiques nous montrent qu'il était un lutteur comme son père. Il ne pouvait se taire quand il s'agissait de défendre ses compatriotes, ou l'Église et la foi. On le lui rappellera souvent comme un compliment, par exemple à son jubilé sacerdotal: «Vous étiez de toutes les luttes».



L'abbé Calixte Marquis. *Jos. Trudelle.*

La colonisation (1848-1852)

Lettre de Mgr Turgeon, 1848.

L'association de l'Islet et Kamouraska.

Expéditions à Montréal et au Lac-Saint-Jean, 1849.

Rapport au curé Bégin, 1849.

Le curé Hébert, agent de colonisation.

Bureau des Terres de la Couronne.

La colonisation (1848-1852)

Nous parlerons plus spécialement ici de la colonisation au Lac-Saint-Jean qui a mobilisé plusieurs années de la vie du curé Hébert. C'est surtout pour cette œuvre qu'il est connu de nos jours. Elle mérite donc que nous nous y arrêtions tout spécialement.

L'émigration des familles à Chicago, comme on l'a vu, avait amené le curé à s'intéresser à la colonisation pour garder ses concitoyens au pays et d'abord ses paroissiens. Mais il y avait beaucoup d'autres facteurs qui commandaient le phénomène de la colonisation au pays: le besoin de trouver de nouvelles terres à une population vivant d'agriculture, et qui augmentait sans cesse; l'idéal d'occuper le sol de la patrie avant que les spéculateurs étrangers ne s'en emparent, comme cela s'était produit dans les Cantons-de-l'Est: le père du curé Hébert et les patriotes s'étaient battus pour cette cause, traduite dans le mot d'ordre: «Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité¹». D'autres facteurs, énumérés dans une lettre circulaire de Mgr Turgeon, ont amené le curé Hébert à se consacrer à la colonisation. Parlons d'abord de cette lettre.

Lettre de Mgr Turgeon, 1848

Une société de colonisation avait déjà été suscitée en 1847 par les abbés Antoine Racine et Augustin Beaudry de La Malbaie

1. [François Pilote], *Le Saguenay en 1851*. Québec 1852, p. 142. En frontispice de ce livre, auquel a participé le curé Hébert, on voyait écrit en exergue: «Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.» Ce mot d'ordre, dit-on, était parti de Nicolet et des Bois Francs en 1823, avec l'abbé Jean Holmes missionnaire et éducateur qui voulait garder les terres aux catholiques du pays. Voir Gabriel Dussault, «L'utopie colonisatrice contre l'ordre économique» dans *Recherches Sociographiques*. Québec, Université Laval, vol. XIX no 1, janvier-avril 1978, pp. 56-57.

pour coloniser le Haut-Saguenay, à l'endroit qui devait devenir Jonquière². Beaudry, qui venait d'être nommé curé, avait été vicaire avec Hébert à Notre-Dame de Québec. Décidément cette génération de prêtres était particulièrement sensible aux besoins du peuple et savait s'y dévouer avec ardeur. Les évêques préconisèrent en 1848 un règlement de société semblable à celle de La Malbaie. Par ailleurs, un prêtre de la région de Québec, M. François Boucher que nous avons déjà vu, missionnaire dans l'Ouest, venait de tenter une première expérience de colonisation au Lac-Saint-Jean. Il avait obtenu un beau canton du gouvernement à des prix très avantageux. Ayant cette expérience en tête et le règlement de La Malbaie entre autres, l'évêque coadjuteur, grand apôtre de la colonisation, adressa, le 11 août 1848, une lettre circulaire aux curés pour les exhorter fortement à s'intéresser à la colonisation au Saguenay. C'est peut-être cette lettre qui motiva le plus le curé Hébert. Il l'a lue et relue et l'a expliquée en chaire à ses paroissiens. Il nous est donc nécessaire d'en prendre connaissance, si nous voulons bien saisir l'attitude du curé par la suite. Cette lettre a déjà été publiée en entier³. Nous en citerons donc seulement quelques extraits:

Québec, 11 août 1848.

Monsieur,

Vous connaissez sans doute l'objet patriotique que se propose l'Association qui vient d'être formée dans les Districts de Montréal et de Québec, c'est-à-dire l'établissement du surplus de notre population dans les terres incultes du Bas-Canada. Vous n'ignorez pas non plus combien est profonde la plaie nationale à laquelle cette Association se propose d'apporter un remède efficace; à savoir: le départ annuel de milliers de jeunes gens et d'un grand nombre de familles qui abandonnent les bords du Saint-Laurent pour aller chercher fortune et bonheur sous un ciel qu'ils croient plus beau, et sur un sol qu'on leur dit plus fertile.

[...]

2. L'animateur de cette société était l'abbé Antoine Racine, vicaire à La Malbaie et futur évêque de Sherbrooke. Il était le frère de Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi. Concernant cette société, voir Victor Tremblay P.D. *Les trente années de nos localités*, Chicoutimi 1968, pp. 121-122; voir aussi: Jean-Claude Drolet, *Monseigneur Dominique Racine, Bâisseur de l'Église saguenéenne*, Chicoutimi: Soc. historique du Saguenay, 1968, p. 150.
3. Guy Frégault et Marcel Trudel, *Histoire du Canada par les textes* t.I, Montréal: Fides, 1963 pp. 231-233. Au début de 1848, on voyait à Montréal s'organiser également des entreprises de colonisation où Mgr Bourget exerçait une influence.

C'est donc un devoir pour tout ami du pays, de contribuer par ses efforts, au succès d'un projet, qui, s'il est soutenu, et conduit avec zèle et prudence, doit procurer avant deux ans de bonnes terres et une honnête aisance à tant de familles, à tant de jeunes gens qui languissent dans l'indigence ou l'oisiveté.

[...]

Jamais non plus, il ne fut aussi urgent de développer, d'augmenter les ressources agricoles de cette Province, et d'ouvrir au surcroît de notre population un champ assez vaste pour employer son industrie et assez riche pour la récompenser. Le commerce languit ou s'éteint; les récoltes périssent, l'argent diminue de jour en jour. L'ouvrier n'a plus d'ouvrage; et l'artisan ne trouve plus à exercer son métier.

[...]

C'est un malheur que l'on n'ait pas connu plus tôt toutes les belles terres qui nous restent encore à défricher, A-t-on jamais su dans nos paroisses, qu'aux bords du Saguenay il y a des milliers d'arpents d'un sol dont la fertilité est à peine croyable? Que notre jeunesse apprenne enfin que les nouveaux colons qui se sont établis depuis quelques années seulement sur ce territoire trop peu connu, se trouvent déjà à l'abri du besoin. C'est donc le moment de proclamer à nos compatriotes, que le territoire du Saguenay doit être bientôt une des plus opulentes régions du Canada.

[...]

J'en appelle donc, Monsieur, à l'amour éclairé que vous portez au Canada et aux Canadiens, et je vous invite à vous unir à nous dans une entreprise qui doit produire pour la patrie et pour la religion d'aussi importants résultats. Gardien de la propriété du peuple qui lui est confié, c'est au clergé à le diriger dans les voies qui le puissent sûrement mener au bonheur temporel; et c'est un devoir doublement sacré que nous remplissons, en lui procurant sur le sol natal l'abondance des biens terrestres, en même temps que toutes les consolations du culte de ses pères...⁴

On comprend que cette lettre ait pu susciter l'enthousiasme pour la colonisation chez un homme zélé et patriote comme le curé

4. *Mandements*, *op. cit.*, pp. 521-524.

Hébert. Elle arrivait à un moment stratégique et répondait aux problèmes de l'heure. Le chômage régnait, les villes étaient engorgées par les gens des campagnes et par les immigrants: il fallait trouver des débouchés pour une population stagnante. Mgr Turgeon, avec l'appui de Mgr Signay, s'en faisait un devoir et le curé Hébert se sentait directement interpellé, car il était à la tête d'une population jeune et entreprenante qui cherchait de l'expansion «sur le sol natal».

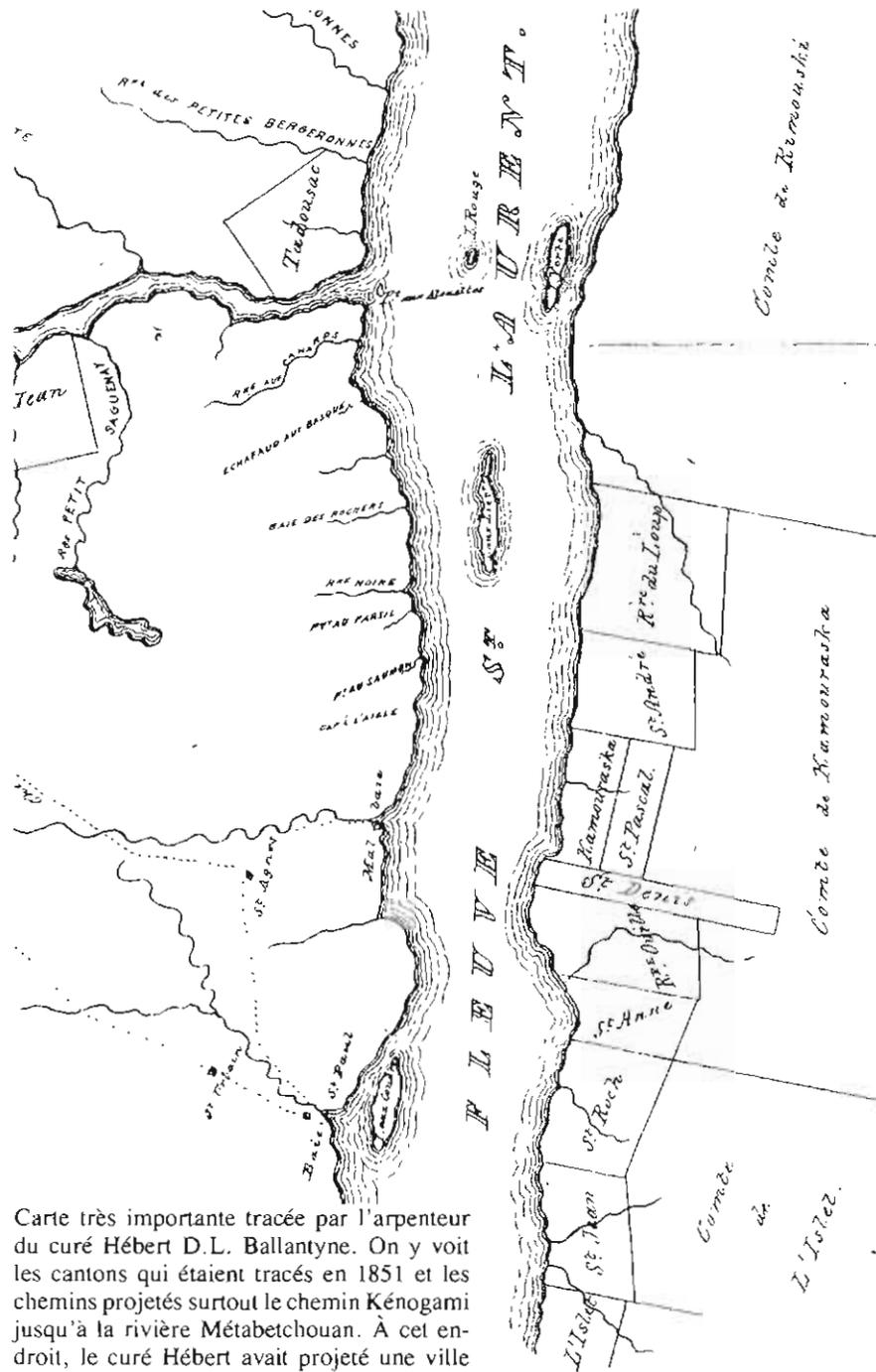
L'association de l'Islet et Kamouraska

À la fin de l'année 1848, plusieurs curés des comtés de l'Islet et de Kamouraska étaient prêts à former une super-association de colonisation, selon le modèle proposé par Turgeon. Réunis au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ils proposèrent de choisir le curé Hébert pour assumer «l'agence de toutes les sociétés qui pourraient se former dans les paroisses comprises entre Saint-André et le Cap Saint-Ignace⁵». Hébert, qui s'était déjà engagé dans ce travail⁶, accepta volontiers après que Mgr Turgeon eut envoyé une lettre pour ratifier ce choix. Les témoignages d'estime à l'endroit du curé Hébert, à cette occasion, ayant été déjà largement publiés, inutile d'y revenir ici. L'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay fut fondée dès le début de l'année 1849 et les choses se précipitèrent par la suite. Nous avons déjà parlé de ses principaux fondateurs au début du chapitre quinze. Il y avait parmi eux des laïcs, et des prêtres en particulier, qui connaissaient déjà très bien le curé Hébert: le curé Delâge de l'Islet, co-disciple à Nicolet, et le curé Têtu de Saint-Roch, autrefois à Québec en même temps que Louis Parent devenu curé de Saint-Jean Port-Joli. Charles Bégin de son côté, avait été curé à Beauport de 1825 à 1838. Ces curés de l'Islet et Kamouraska, avec certains de leurs paroissiens, formaient l'association de colonisation. Quelques personnes de la Côte-du-Sud auraient préféré que l'on continue à défricher en allant vers les Appalaches: même si les terres n'y étaient pas si belles qu'au Lac-Saint-Jean, on n'aurait pas été obligé d'aller s'établir si loin de ses parents. Mais en général on appuyait l'association.

Celle-ci suivait le modèle proposé par Mrg Turgeon. Des actionnaires de différentes paroisses mettaient en commun une somme d'argent leur donnant droit à une terre au Lac-Saint-Jean. Le bureau de l'association administrait cet argent: il achetait des lots du gouvernement, payait des hommes pour les défricher et les mettre en culture.

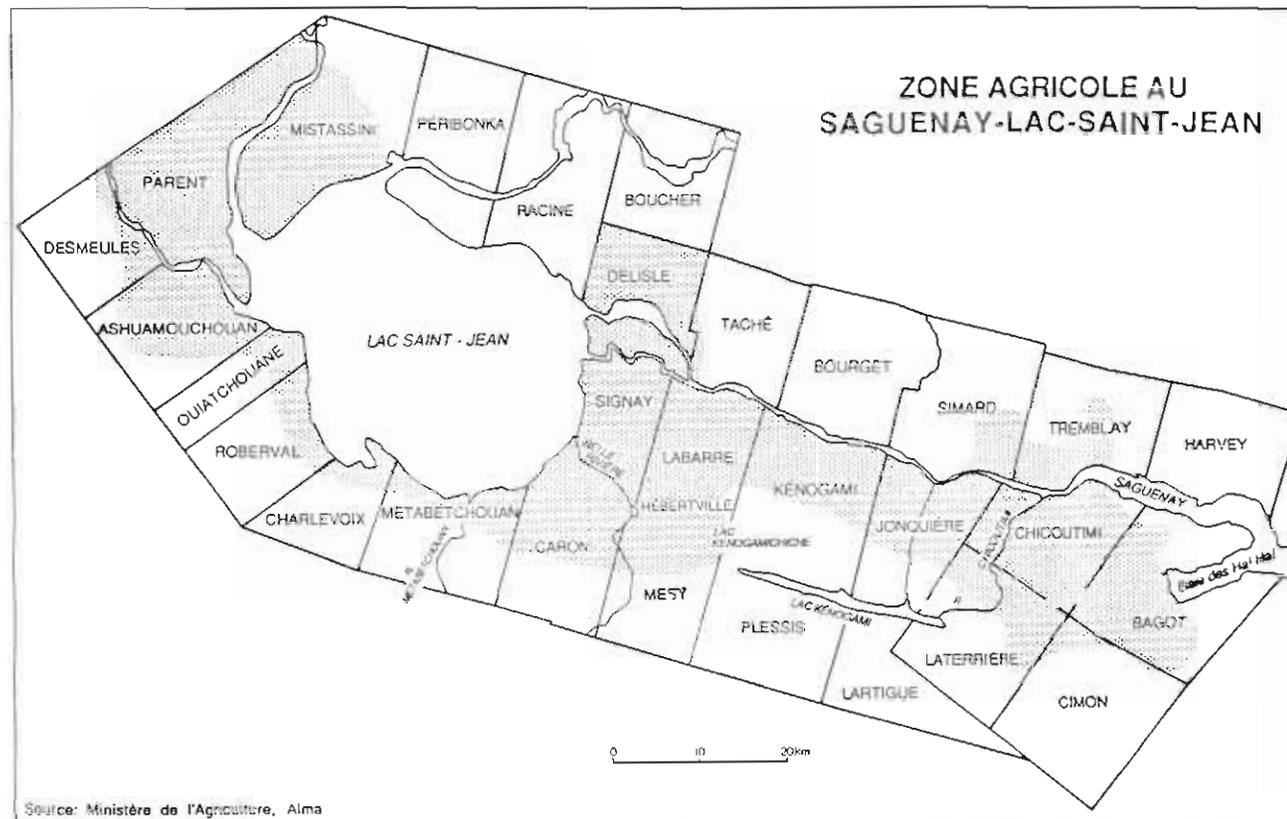
5. Lebon I, *op. cit.* p. 487: C. Gauvreau du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 28 décembre 1848, à MM. les curés, ACSAP,10-XIII.

6. *Le Saguenay en 1851, op. cit.*, p. 87.



Carte très importante tracée par l'arpenteur du curé Hébert D.L. Ballantyne. On y voit les cantons qui étaient tracés en 1851 et les chemins projetés surtout le chemin Kénogami jusqu'à la rivière Métabetchouan. À cet endroit, le curé Hébert avait projeté une ville dont on voit le plan dans une vignette en haut de la carte. À droite, sur la Côté-du-Sud, on voit les deux comtés et les paroisses faisant partie de la Société de M. Hébert. (Carte publiée dans le livre «Le Saguenay en 1851», Québec 1852)

Juste



La zone de terrain qui pouvait servir à l'agriculture au Saguenay —
Lac-Saint-Jean, au temps du curé Hébert.

Au bout de cinq ans il les distribuait aux actionnaires. En plus, l'association payait pour les infrastructures et le ravitaillement des hommes. Tout cela se faisait par un agent sur place, en l'occurrence le curé Hébert. Il était bien spécifié que l'association devait servir aux pauvres. Des interdictions étaient prévues contre les personnes qui auraient voulu y spéculer aux dépens des autres.

Ce plan d'établissement ressemblait à celui que le père Honorat o.m.i. avait commencé à Laterrière pour faire échec peu à peu aux exploiters qui régnaient dans la région, et pour rendre les cultivateurs autonomes. L'expérience au Saguenay avait prouvé que la colonisation individuelle, sans la protection d'une association, était vouée à toutes les misères et le plus souvent à l'échec, car le gouvernement ne prévoyait aucune protection pour elle. L'association était le seul moyen de développer le pays. L'*Association de M. Hébert*, comme on l'appelait, sera celle qui a le mieux réussi à établir des populations dans tout le Saguenay—Lac-Saint-Jean à cette époque.

Expéditions à Montréal et au Lac-Saint-Jean, 1849

Dès janvier 1849, le curé Hébert partit donc pour Montréal demander au gouvernement des terres au Lac-Saint-Jean, au même prix que celles concédées à l'abbé Boucher: 20 sous l'acre. Il obtint tout de suite *deux cantons*, ce qui était exceptionnel.

Le 24 mars 1849, il alla faire une *exploration* minutieuse au Lac-Saint-Jean. Pour bien comprendre le rapport qu'il écrivit de cette exploration, il est nécessaire de donner ici des précisions géographiques. En 1849 le voyage de Kamouraska au Lac-Saint-Jean se faisait par eau. On traversait le fleuve en goélette et on s'engageait dans le Saguenay jusqu'à la rivière à Mars, ou jusqu'à Chicoutimi. Comme le Saguenay n'est pas navigable en amont de Chicoutimi, il valait souvent mieux, pour les goélettes, s'engager dans la baie des Ha! Ha! où circulaient les grands vents et où il était moins dangereux de s'échouer. Une fois débarqués, on rejoignait par un sentier le haut de la rivière Chicoutimi jusqu'au lac Kénogami. De l'extrémité ouest de ce lac, des cours d'eau menaient facilement au lac Saint-Jean, d'abord par le lac Kénogamichiche, puis par la rivière des Aulnaies et ensuite par la Belle Rivière. C'est le parcours que le curé Hébert fit avec ses hommes, mais en passant par Chicoutimi, pour ce premier voyage. L'abbé François Pilote présente ainsi la petite troupe d'explorateurs:

Cette importante exploration demandait des hommes d'un jugement solide et capables d'inspirer la confiance. Le choix tomba sur MM. Hébert, curé, de Saint-Paschal; Cyrille Roy

et George Lévêque, de la Rivière-Ouelle; Louis-Toussaint Pelletier, de Saint-Roch; P. Dumas, de Saint-Jean, et Call. Gagné, de l'Islet. MM. Augustin Casgrain, de la Rivière-Ouelle, et Octave Dupuis, de Kamouraska, s'offrirent comme volontaires dans cette petite expédition.⁷

Le curé Hébert était le seul prêtre du groupe. Il célébrait quotidiennement la messe et faisait les prières avec ses compagnons. Son rapport fut publié en substance dans le *Journal de Québec* du 21 juillet 1849. La revue *Saguenayensia* en a fait une présentation dans son numéro de septembre 1967.

Après avoir parlé de la traversée du fleuve et de la remontée de Saguenay jusqu'à Chicoutimi, le curé Hébert raconte les portages très nombreux le long de la rivière Chicoutimi. En haut du dernier portage, le Portage-des-Roches, le trajet se poursuit sur le lac Kénogami en direction du lac Saint-Jean. Arrivés à la tête du lac Kénogami, dans le canton Labarre qui leur était assigné par le gouvernement (avec un autre, Métabetchouan, sur le lac Saint-Jean), le curé Hébert et ses compagnons trouvèrent «une maison bâtie par la Compagnie du Nord-Ouest, bien commode pour les voyageurs».

La troupe explora ensuite le canton Labarre qui s'étend jusqu'au Saguenay du côté nord, où s'élève actuellement la grande ville d'Alma. Tous se rassemblent ensuite à la chute des Aulnaies où sera construit le village d'Hébertville:

Ce jour, nous avons campé près d'une superbe chute le long de la rivière des aulnets; cette chute se trouve dans le Township Caron dans le voisinage du Township Labarre.

M. Boucher que nous avons rencontré à Chicoutimy, nous a cédé cette chute avec le terrain qui se trouve depuis le bas de la chute jusqu'au Township Labarre. Il y a deux places de moulin toutes préparées par la nature. On peut y construire deux moulins *sans avoir besoin de faire les frais de chaussées et de dalles*.

Le lendemain, nos explorateurs s'engagèrent dans la Belle Rivière au bas de la chute du même nom et se dirigèrent vers ce qui est aujourd'hui Saint-Jérôme de Métabetchouan. Là, le curé Hébert reçut en plein cœur le spectacle de cet immense lac Saint-Jean qu'il voyait pour la première fois:

7. *Ibid.* p. 86.



La baie des Ha! Ha! où le curé Hébert arrivait de Kamouraska en goélette.
Il se rendait avec ses hommes à la rivière à Mars que l'on voit à droite.
De là il prenait un chemin jusqu'au lac Kénogami. ANQC



Le lac Kénogami est une faille creusée par les glaciers qui se frayèrent un chemin vers le Saint-Laurent. Le curé Hébert arrivait à Laterrière et se dirigeait vers le lac Saint-Jean [de haut en bas sur la photo]. Cette photo fut prise en 1927, après le haussement du lac dont la surface se trouva ainsi agrandie. ANQQ: je remercie Mme Antoine Gagnon pour son assistance aux archives nationales.

Enfin il nous est donné de contempler les beautés grandioses de ce lac magnifique. Le temps était frais, le vent soufflait du Nord sans être froid, les eaux du lac étaient furieuses et venaient se briser en mugissant à nos pieds. Des goélands, des canards, des merles et jusqu'à des corneilles sont venus voltiger au-dessus de nos têtes comme pour saluer ces nouveaux hôtes. Là nous oubliâmes toutes nos fatigues et jusqu'aux mouches qui nous avaient cependant laissé des marques de leur trop grande affection. Nous voyions ce beau lac Saint-Jean dont on nous avait tant parlé et nous le trouvions encore bien plus beau, bien plus grandiose que tout ce que notre imagination nous en avait fait concevoir.⁸

Les explorateurs longèrent ensuite le lac Saint-Jean et débouchèrent au poste de traite qui se trouvait à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, où est aujourd'hui Desbiens, patrie du Frère Untel.

Là, le groupe rebroussa chemin, sachant que les belles terres ne reprenaient que beaucoup plus haut, où sont aujourd'hui Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien... Le curé Hébert se proposait d'y aller à une autre occasion. Avant de rentrer sur la Côte-du-Sud, le 16 juin, le groupe visita les cantons qui sont au nord du Saguenay. Ils avaient campé ici et là en plein bois, se nourrissant surtout de poisson. La température était encore froide et les vents étaient parfois violents. Ils marchèrent beaucoup et utilisèrent des embarcations de fortune. C'était un avant-goût de ce que le curé Hébert devait vivre durant les cinq étés suivants.

Le curé rentra dans sa paroisse de Saint-Pascal, juste à temps pour assister à la visite canonique de Mgr Turgeon le 19 juin, dont on a déjà parlé. Il lui fit de vive-voix une narration détaillée de son expédition. L'évêque, qui avait été un des instigateurs de cette entreprise de colonisation, n'a pas manqué de s'informer également, auprès des autres associés de la région, des résultats de l'expédition. Il retourna à Québec, plus déterminé que jamais à encourager le curé Hébert dans son entreprise au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il lui confiera même des missions pastorales très délicates dans cette partie éloignée de son diocèse.

Le curé Hébert pour le moment se consacra totalement aux intérêts de sa paroisse de Saint-Pascal qu'il avait laissée aux soins de son frère l'abbé Octave, et il mit toute son ardeur à préparer la première grande expédition de colons qui devait avoir lieu dans quelques semaines. Après avoir réuni 44 hommes, il repartit donc au

8. *Saguenayensia*, Chicoutimi, vol. 9 no. 5 septembre-octobre 1967, pp.101-104.

début du mois d'août pour le Lac-Saint-Jean. C'était le troisième grand voyage qu'il faisait cette année-là, si l'on compte celui qu'il fit à Montréal en janvier. Il lui fallait beaucoup de zèle et une santé solide. Il était âgé de 39 ans. Durant l'été, il ouvrit un chemin avec ses hommes entre le lac Kénogami et Laterrière pour, de là, rejoindre la baie des Ha! Ha! par une route déjà tracée, mais qu'il dut élargir pour faire passer ses caravanes d'hommes et d'animaux.

Rapport au curé Bégin, 1849

Le 18 septembre 1849, il écrivit une lettre du Lac-Saint-Jean au curé Charles Bégin curé de Rivière-Ouelle, qui avait été élu président du bureau d'administration de l'association. Il lui rendait compte de son travail. Nous reproduisons ce rapport en entier car il montre bien les débuts de l'œuvre de colonisation du curé Hébert.

Township Labarre 18 sept. 1849

Mon cher M. et ami,

J'espérais pouvoir vous donner des nouvelles plus tôt, mais les circonstances ne me l'ont point permis. Auj-[ourd'hui] j'ai le plaisir de pouvoir vous dire qu'on a trouvé enfin, au moins dans le T[ownship] Labarre, un passage pour le chemin. Je suis de retour d'une exploration pour cet objet avec M. Ballantyne. Nous espérons pouvoir trouver un passage dans le T[ownship] Kinogami par la même ligne. M. Ballantyne continue cette ligne depuis 2 jours et il m'a fait auj— un rapport favorable. Nous n'avons pas pu travailler au chemin puisqu'il n'était pas trouvé et, vu l'endroit où il va passer, je ne me propose pas d'y travailler cette année. Je vous en donnerai les raisons en détails à mon retour. Je crois qu'il est plus avantageux à la Société de continuer nos travaux de défrichements que de faire un chemin qui ne pourrait pas nous servir vu que nos voisins de Chicoutimy et La Société de la Malbaie [à Jonquière] n'ont pas fait le leur dans l'endroit où le nôtre débouchera. En revanche, nous préparons une forte semence pour le printemps prochain. Nous aurons au moins la semence de nos minots. Je crois pouvoir faire défricher tout un rang du T. Labarre sur le bord du Lac [Kénogamichiche], c.à.d. *5 milles de long sur 1 1/2 à 2 arpens* de profondeur, d'ici au 14 ou 15 octobre, époque où je pense mettre à la voile pour le Sud. Tout va bien dans le chantier, à l'exception de quelques petits accidens qui n'ont point eu de suite funeste. Je suis très bien portant. Tous nos gens ici sont très contents de la qualité de la terre et du local.

Vos paroissiens [de Rivière-Ouelle] sont bien et vous présentent leurs respects. Je suis bien content de votre Sr Beaulieu. C'est un brave homme et qui fait son devoir noblement. Je n'ai rien à dire contre les autres. Tous ceux qui voient nos travaux en paraissent émerveillés. Nous avons laissé tous les plus beaux arbres le long du Lac [Kénogamichiche]. Notre abbatis est cerclé et belle. Chose nouvelle ici, car tous ceux qui ont fait des abbatis jusqu'à présent ont eu la maladresse d'embarrasser les rivières et les lacs par les arbres qu'ils ont jetté dedans. Enfin si le bureau [d'administration] peut être content de nous comme nous le sommes nous-mêmes, nous sommes des gens au-dessus de nos affaires. Après avoir demeuré 2 semaines dans la maison du poste [de la compagnie du Nord-Ouest], nous avons transporté notre ménage vers le commencement de la rivière des Aulnets. Dans 2 jours, nous délogerons pour la dernière fois cette année. Nos maisons neuves coûtent environ 12 journées d'hommes. Elles consistent dans deux camps de 24 peids sur 20 pi., une petite batisse pour les provisions et un four. Quand j'aurai le plaisir de vous voir, je vous donnerai de plus amples détails. — Mille choses à nos bons amis du Sud.

J'ai l'honneur d'être
avec estime
votre très humble Serviteur
N.T. Hébert ptre⁹

Le curé Hébert apparaît ici dans toute sa stature d'homme des bois, comme il aimait se décrire lui-même. Durant les mois d'août et de septembre il défriche la forêt sans arrêt, avec ses 44 hommes. «Je suis très bien portant, écrit-il. Tous nos gens ici sont très contents...» Il travaille du matin jusqu'à la nuit tombante et il couche sur la dure, d'abord sous la tente et ensuite dans un campe avec ses hommes. Rares sont les prêtres missionnaires qui partagèrent ainsi tous les travaux des colons. Il a la conviction d'ouvrir un pays neuf à une population qui verra bientôt des champs prêts à ensemençer et des moulins en opération. Il est la locomotive qui entraîne les autres et il ne s'arrêtera pas avant d'avoir vu s'élever des villages entiers au bord du lac Saint-Jean. La puissance inébranlable de cet homme se révèle dès cette première année.

Nous voyons déjà la grande préoccupation qui ne le laissera pas: tracer un chemin de la baie des Ha! Ha! au lac Saint-Jean. Ce

9. N.-T. Hébert ptre, de Township Labarre, 18 septembre 1849, au Revd M. Chs Bégin, Archiprêtre, curé, Rivière-Ouelle. ASHCS.

chemin devra passer au nord du lac Kénogami. Le curé a repéré les endroits où il sera plus facile de le construire, assez loin du lac Kénogami dont les bords sont escarpés. Mais comme le chemin n'est pas encore fait dans les cantons de Jonquière et Chicoutimi, mieux vaut attendre la construction de ces tronçons. En attendant il va au plus urgent, le défrichage, pour être en mesure d'ensemencer dès l'année prochaine. Un abattis est donc fait le long du lac Kénogamichiche, jusqu'à la rivière des Aulnaies où il installera le centre de la colonie. On est alors dans les cantons Labarre et Caron, c'est-à-dire dans le territoire du lac Saint-Jean. Il suit la route de l'eau, cette eau merveilleuse qui alimentera le futur village et fera tourner les moulins. Son travail est ordonné et méthodique. Il respecte l'environnement, car en tout il a l'amour de l'ordre et du travail bien fait. Il travaille avec l'arpenteur Ballantyne de l'Islet qu'il a engagé lui-même. Parmi les hommes qui le suivent, il y en a de différentes paroisses, de Rivière-Ouelle en particulier. C'est pourquoi il transmet au curé Bégin les saluts de ses paroissiens.

Défricher «5 milles» de terrain dans un mois, c'est beaucoup: cela nous indique le rythme de travail de ces hommes avec des instruments rudimentaires: des haches, des barres de fer, des chaînes et des chevaux. Aujourd'hui de belles fermes s'étalent dans cet abattis le long du lac Kénogamichiche. À mesure que le terrain était défriché, les hommes déménageaient et avançaient leur habitation jusqu'à la chute des Aulnaies. Le moulin à farine n'était pas encore bâti mais un four permettait de fabriquer le pain. La nourriture des hommes était alors un problème capital et coûtait cher à l'association, car il fallait l'importer en grande partie. Plus vite on aurait un moulin pour faire la farine, mieux ce serait: autre priorité majeure du curé.

Le curé Hébert, agent de colonisation

Le curé Hébert était *agent*¹⁰ de l'association à l'extérieur, tandis que les membres du bureau, actionnaires comme lui, restaient sur la Côte-du-Sud, se réunissant quelques fois par année au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ils votaient des crédits à leur agent. Ils prenaient des décisions concernant les dépenses les plus importantes

10. «...Résolu, 1er: Que ce Bureau accepte avec reconnaissance les services du Révérend Mr. N.T. Hébert prêtre, curé de Saint-Paschal, comme Agent de l'Association; en conséquence, le dit Mr. Hébert est nommé Agent de l'Association des Comtés de l'Islet et de Kamouraska pour la colonisation des terres du Saguenay.» 9 avril 1849, *Registre des délibérations de la société de colonisation des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour la colonisation des terres du Saguenay* (manuscrit), p. 2, ACSAP.

et s'occupaient surtout du recrutement et des cotisations. L'association avait des actionnaires, non seulement sur la Côte-du-Sud, mais même dans la région de Québec. Quelques colons actionnaires travaillaient déjà sur place avec le curé Hébert et les employés.

Jusqu'en 1852, les procès-verbaux du bureau sont plus élaborés. Mais par la suite, voyant que le curé Hébert est prudent et adroit, on semble se limiter aux questions de régie interne: élections des dirigeants, quorum des réunions, cotisation des actionnaires... L'abbé François Pilote, qui s'intéresse de plus en plus à l'entreprise, est nommé secrétaire correspondant dès 1850, car il y a beaucoup d'écriture à faire et de communiqués à envoyer aux journaux. Cependant les fonctionnaires du gouvernement insisteront de plus en plus pour faire affaire avec l'agent. L'abbé Pilote lui-même dira au curé Hébert qu'il est le mieux en mesure d'obtenir des faveurs du gouvernement¹¹. Lui seul est permanent: les autres membres de l'administration sont susceptibles de changer chaque année.

En plus de l'exploration des lieux, la tâche du curé Hébert est de négocier avec le gouvernement, de regrouper les colons, de les diriger sur les bords du lac Saint-Jean, d'engager des hommes (ouvriers, arpenteur, contre-maître, charpentier...), d'ouvrir des chemins, de défricher les terres avec les colons, de planifier un village avec une église, un moulin de sciage, un moulin à farine, un magasin d'outillage et d'approvisionnement, de construire des entrepôts le long du parcours, de louer des embarcations, de s'entendre avec les autochtones, avec les compagnies forestières qui lui disputent le terrain, en particulier Price et McLeod, de composer avec le clergé de la Grande Baie, de Chicoutimi et avec les occupants des cantons voisins, etc.

Comme, aux yeux du public, c'est le curé Hébert qui faisait tout, la société de l'Islet et de Kamouraska s'appelait simplement: «la société de M. Hébert¹².» Cependant celui-ci travailla toujours en parfaite harmonie avec le bureau d'administration de la Côte-du-Sud et à son entière satisfaction. Ses contemporains ont unanimement

11. Registre «C» de l'Association pour coloniser le Saguenay: Affaires Générales de l'Association, p. 8, ACSAP. Le courrier adressé à l'association est ordinairement au nom du curé Hébert lui-même. (ACSAP: fonds François Pilote et Société de colonisation du Saguenay). Par exemple, il semble que c'est le curé Hébert qui a contacté des gens pour écrire le livre *Le Saguenay en 1851*; c'est à lui qu'on adresse les textes. par exemple: Jean Langevin, 12 juin 1851. Jacques Crémazie 14 février 1852 et 19 avril 1852, le Dr. Harvey 18 février 1852, John Kane 11 mars 1852, le Dr. E. Boudreau 12 avril 1852. le père Félix Martin pour les Jésuites 4 mai 1852.

12. *Le Saguenay en 1851. op.cit.* p. 124.

admiré son dévouement et le fait qu'il n'a jamais voulu recevoir de salaire, alors que le secrétaire et le trésorier étaient rémunérés par les actionnaires.

Les biens que le curé Hébert gérait étaient strictement contrôlés par l'association et il en rendait compte régulièrement aux actionnaires dans des rapports détaillés, tous conservés d'ailleurs aux archives du collège de Sainte-Anne. Ces rapports étaient onéreux à faire et le bureau demandait constamment des justifications. Mais le curé Hébert avait vraiment pris à cœur l'entreprise de colonisation au Lac-Saint-Jean et ne ménageait pas son dévouement dans tous les domaines. Il était «l'âme de l'entreprise» écrit l'abbé Pilote¹³.

Peut-être peut-on voir dans son passé des influences qui peuvent expliquer ce zèle: les discours de son père et des patriotes pour l'ouverture des terres aux Canadiens français, l'exemple des prêtres missionnaires dans les Bois-Francs¹⁴ et aussi de son cousin, l'abbé Georges-Antoine Belcourt, qui s'occupait de colonisation dans l'Ouest et qui s'en occupera encore dans la vallée de la Matapédia: le curé avait pour celui-ci beaucoup d'admiration et a même contribué à ses œuvres missionnaires quand il était vicaire à Québec, comme on l'a vu.

Parmi les prêtres missionnaires qui ont influencé le curé Hébert, on peut mentionner l'abbé Jean Holmes, un protestant du Vermont, converti au catholicisme. Il enseignait au collège de Nicolet quand Nicolas y est entré. Ordonné prêtre en 1823, il fut nommé desservant de la mission de Drummondville qui deviendra paroisse en 1856. De 1823 à 1827 il s'y fit apôtre de l'occupation du sol par les catholiques. Ensuite, il fut professeur au séminaire de Québec. Là l'abbé Hébert vivra avec lui de nouveau durant son stage en théologie. Durant toutes ses années de vicariat à Québec il demeurera encore dans son voisinage. Il a donc pu être influencé par le zèle missionnaire de Holmes. On a écrit sur celui-ci: «Dans sa nouvelle carrière de professeur, il ne perdit jamais occasion d'insister sur le devoir qui incombait aux Canadiens français de sauvegarder cette partie de leur héritage [la terre]. Plusieurs de ses élèves prêtres et laïques, fidèles à ses leçons, devinrent d'ardents promoteurs de la

13. *Ibid.*, p. 97.

14. Mentionnons l'abbé Calixte Marquis vicaire de la paroisse natale du curé Hébert, qui en 1848 s'occupait déjà de la colonisation des Cantons de l'Est. Voir Michel Morin «Calixte Marquis, missionnaire-colonisateur du canton d'Aston (1850-1867)» dans *Les Cahiers Nicolétains, Nicolet*, vol. 3 no. 2 juin 1981, p. 44; Aussi: «Nouvelle de Saint-Grégoire» dans *Le Journal de Québec* du 14 novembre 1848.

colonisation. (Allusion en particulier à Antoine Racine, dont nous avons parlé, premier curé de Stanfold [Princeville] en 1848). C'est à l'abbé Holmes que nous devons le fameux mot d'ordre: «Emparons-nous du sol». (C.-E. Mailhot, *Les Bois-Francs* Arthabaska, 1941, t.1, p. 261)

Il nous est difficile de savoir les motivations profondes du curé Hébert car il n'était pas l'homme à philosopher sur lui-même. Quoi qu'il en soit, son attachement à la colonisation du Lac-Saint-Jean était sincère et désintéressé. Il s'y dépensa sans relâche durant plusieurs années. Il en avait fait son affaire. Même au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui pourtant avait tout intérêt à se faire voir à l'avant-garde du mouvement de colonisation auprès des autorités civiles et religieuses, on affirmait que le curé Hébert était le véritable animateur et le fondateur de l'association de colonisation de l'Islet-Kamouraska¹⁵. Cette association intéressait les curés des deux comtés et parmi eux, c'était le curé Hébert qui avait pris les devants. Le collège où se trouvait le grand vicaire de la région était un catalyseur d'énergies et le lieu de ralliement. Son procureur, l'abbé François Pilote, avait compris toute l'importance de ce mouvement de colonisation pour la région, lui qui fondera en 1859 l'école d'agriculture de La Pocatière. Il prêta sa plume au bureau d'administration de l'association dont il devint président en 1854.

Pendant que les élus se succédaient annuellement à la tête du bureau d'administration, le curé Hébert se consacrait assidûment à l'œuvre auprès des colons, surtout durant ses huit premières années. Michèle Le Roux, qui a bien analysé «l'action de l'Association des Comtés de l'Islet et de Kamouraska» dans l'excellente thèse qu'elle a présentée à l'Université de Montréal, a écrit:

L'action de l'abbé Hébert se situe à tous les niveaux de l'entreprise, tant dans les négociations avec le gouvernement que dans le travail sur le terrain avec les colons. De nombreuses personnes ont évidemment contribué aux réalisations de l'Association, mais l'abbé Hébert apparaît vraiment comme *l'agent* de liaison par excellence.¹⁶

La foi et la piété du curé Hébert étaient la trame quotidienne de son travail, aussi bien à Saint-Pascal que dans les forêts du Lac-Saint-Jean. Dans son rapport de 1849 au conseil d'administration, il écrivait:

15. *Annales du Collège de Sainte-Anne*, 2^o volume p. 93 (1866), manuscrit, ACSAP.

16. Michèle Leroux, *La colonisation...*, *op.cit.* p. 74.

Nous devons vous dire, pour votre édification, que nous n'avions pas manqué de dire le chapelet de la messe et le chapelet des vêpres, et puisque nous en sommes sur le chapitre de nos dévotions, il n'est pas hors de propos de vous dire aussi que nous n'avons pas manqué d'ajouter à notre prière du soir cette douce invocation à la Sainte Vierge, protectrice des voyageurs. Nous y ajoutions aussi, suivant les circonstances, le chant des cantiques et quelques lectures pieuses.¹⁷

Rares sont les lettres où le curé Hébert ne se réfère pas à Dieu, soit pour le remercier, soit pour implorer son secours et inviter ses interlocuteurs à la prière. Il était certainement d'abord un «homme de Dieu» dont la conversation est dans le ciel, selon l'expression de saint Paul. Ce dialogue avec Dieu lui donnait un ascendant sur les colons, en plus de sa compétence sur le plan humain.

Le curé Hébert relevait de plusieurs autorités dans sa colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il était agent d'une association. Il était aussi délégué de l'évêque de Québec pour l'implantation de paroisses, après le départ du père Honorat en 1849. Mgr Joseph Signay, dans une de ces dernières lettres, encourageait ses «pèlerinages au Saguenay¹⁸». Mgr Pierre-Flavien Turgeon prit ensuite la relève de Mgr Signay et écrivit dans le même sens au curé Hébert, élargissant sa juridiction au Saguenay—Lac-Saint-Jean: «Désormais, écrit-il, vous vous considérerez comme le pasteur de toutes ces localités que vous avez formées et que vous formerez encore dans le Saguenay¹⁹.» Le curé Hébert avait donc une délégation générale et claire sur le plan religieux, comme sur le plan civil. Il formait des localités, non seulement dans le canton Labarre mais aussi dans les cantons Caron et Métabetchouan, sur les bords du lac Saint-Jean, et l'évêque lui en donnait la responsabilité religieuse.

Bureau des terres de la couronne

Comme agent d'une société de colonisation, le curé Hébert était par ailleurs très dépendant du gouvernement, puisqu'on ne pouvait pas faire de colonisation sans obtenir des terres de l'État. C'est pourquoi la correspondance du curé avec les représentants du gouvernement est abondante. Bornons-nous ici à quelques-unes de ses lettres écrites en 1850 pour assurer ses droits sur les lots. Car ce n'était pas

17. Voir note 8.

18. *Correspondance des évêques*, Mgr Jos. Signay, lettre du 28 septembre 1849 au curé N.T. Hébert, AAQ.

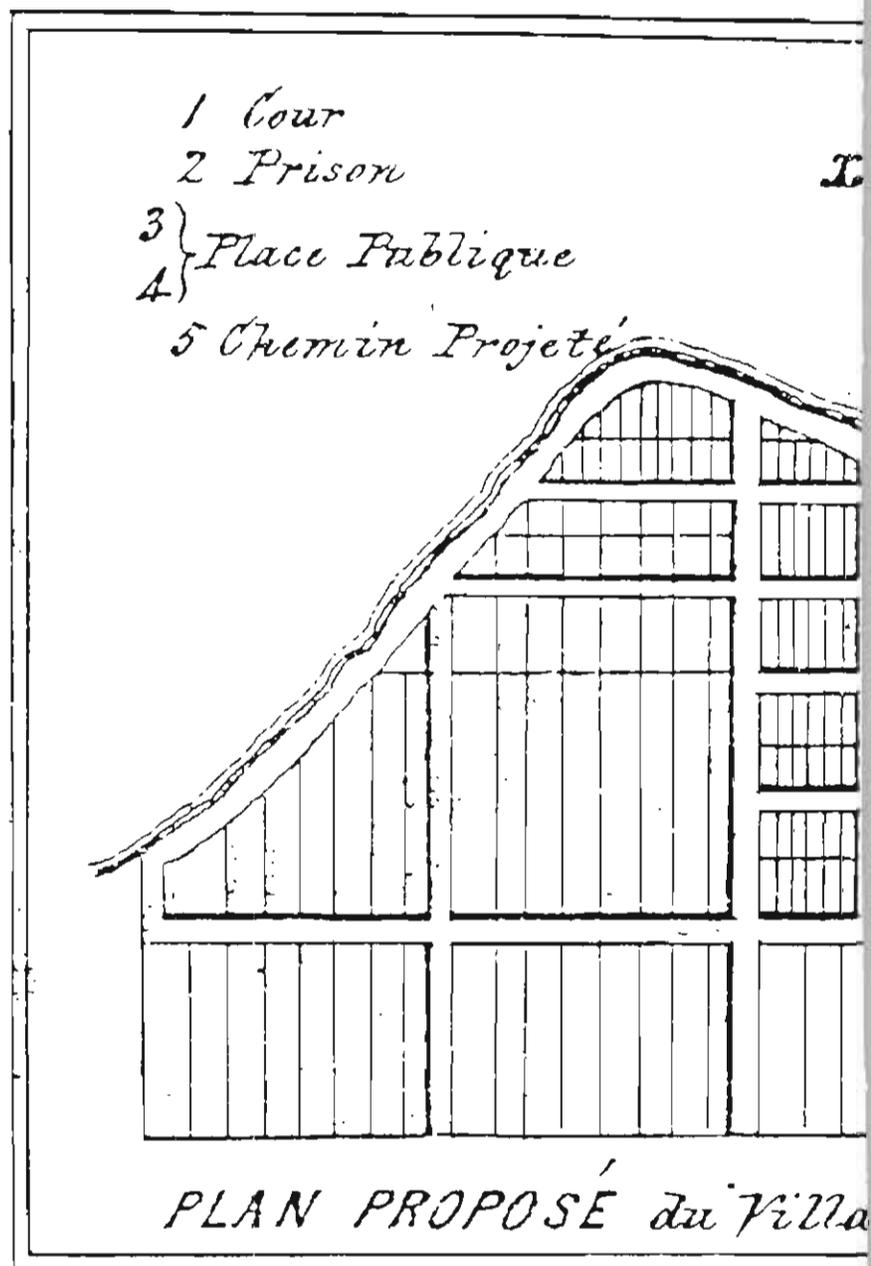
19. *Correspondance des évêques*, Mgr P.-F. Turgeon à M. le curé N.T. Hébert de Saint-Pascal, le 20 novembre 1851, AAQ.

tout de se faire assigner des cantons par le gouvernement, il fallait encore arpenter les lots selon ses instructions, faire des demandes officielles pour chaque lot et réclamer les titres de propriétés qui pouvaient prendre plus de cinq ans à venir. Après avoir obtenu les cantons Labarre et Métabetchouan en 1849, Hébert y a donc choisi les meilleurs lots. Ensuite il demanda d'autres bons lots dans Caron, Signay, Mésy... L'idée était de pouvoir fournir aux colons des terres planes, de bonne qualité et faciles d'accès, soit par eau, soit par terre. Pourquoi en effet placer des colons dans des endroits impossibles quand on pouvait leur offrir des endroits où ils pourraient progresser rapidement. Ce fut une grande préoccupation du curé Hébert durant les premières années. Citons quelques-unes de ses lettres au Bureau des terres de la couronne dans ce sens, illustrant bien son rôle d'agent de la colonisation:

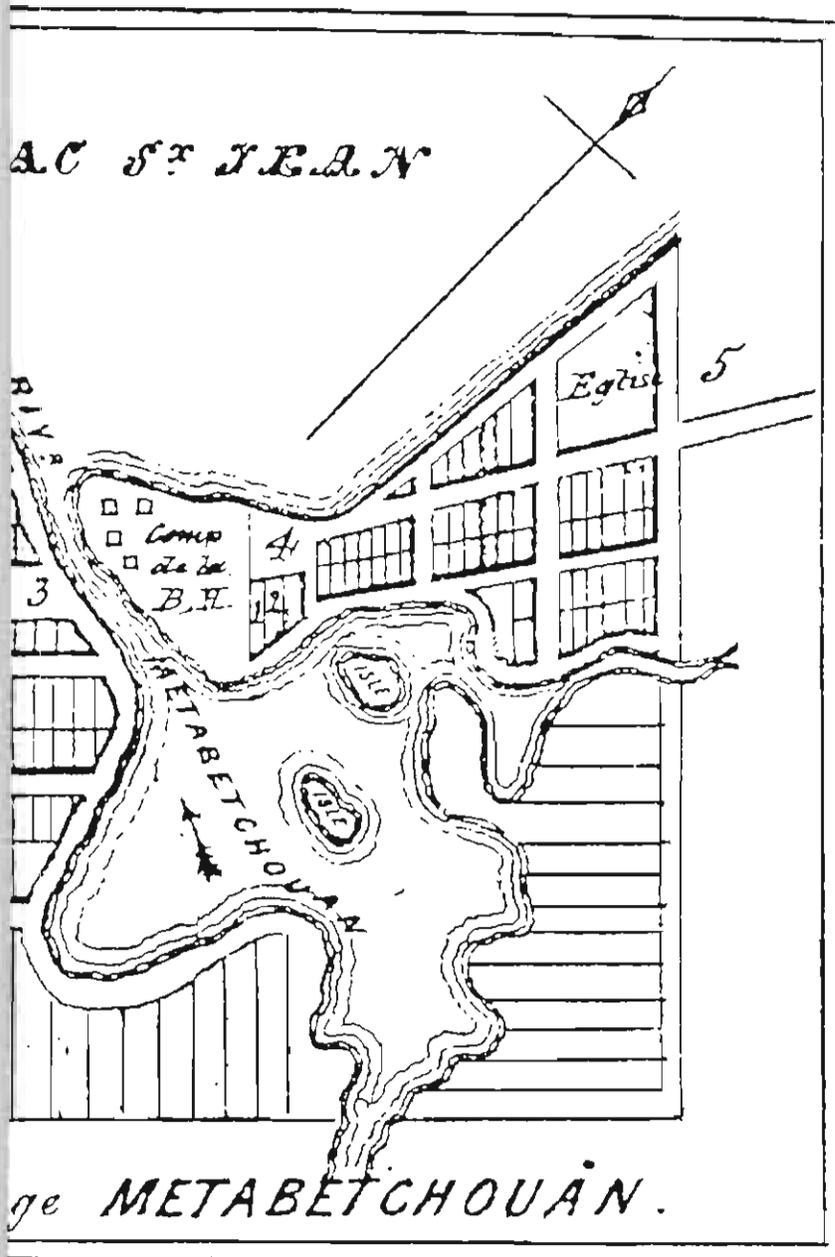
St-Paschal 1 mars 1850

Monsieur,

J'apprends de manière à n'en point douter que des chantiers [de Price] sont établis dans le T. Labarre. Je vous prie de vouloir bien protéger notre société, en empêchant s'il vous est possible cette amputation sur un terrain que nous avons concédé avec l'intention de tirer parti des bois comme de la terre. Je vous prie de ne point donner de licence pour la coupe de billots dans cet endroit ainsi que dans les autres T. concédés. Permettez-moi en même temps de vous dire encore un mot au sujet de la chute des Aulnets. M. Boudreau prétend avoir obtenu du bureau cette place de moulin. Or c'est la seule place de moulin qui soit avantageuse pour les colons du T. Labarre. Tandis que M. Boudreau et ses colons ont l'avantage d'en avoir une autre sur la belle Rivière et au centre du T. Signay. Il me semble qu'il serait tout naturel et tout raisonnable de nous laisser la chute des Aulnets dont nous avons absolument besoin, dès cette année, et de se contenter de l'autre chute mieux située, plus considérable et plus avantageuse sous tous les rapports pour les colons du T. Signay. Si la Société Boudreau avait été en état de bâtir des moulins assez à temps pour le besoin de la nôtre, nous lui aurions abandonné bien volontiers le privilège d'en bâtir tant et plus. Mais nous avons de trop fortes raisons de croire que nous attendrions bien trop longtemps pour notre intérêt si nous attendons que cette Société nous fasse des moulins. Je ne voudrais pas faire tort à cette Société, au contraire je voudrais lui être utile. Mais aussi je demande que cette Société



Carte très importante tracée par l'arpenteur du curé Hébert D.L. Ballantyne. On y voit les cantons qui étaient tracés en 1851 et les chemins projetés surtout le chemin Kénogami jusqu'à la rivière Métabetchouan. À cet endroit, le curé Hébert avait projeté une ville dont on voit le plan dans



une vignette en haut de la carte. À droite, sur la Côte-du-Sud, on voit les deux comtés de la paroisse faisant partie de la Société de M. Hébert. (Carte publiée dans le livre «Le Saguenay en 1851», Québec 1852)



Le lac Wikwi, au premier plan et le lac Kénogami, à l'arrière-plan. C'est au lac Wikwi que se fait la séparation entre le Haut-Saguenay et le Lac-Saint-Jean. *P.-M.H. 1987.*



Rive nord du lac Kénogamichiche, en arrivant à Hébertville (vers la gauche sur la photo). Le *chemin Kénogami* (on écrivait parfois Kinogami, par déformation avec l'anglais] traverse sur le «pont flottant» (à droite). Les champs cultivés que l'on voit sur la photo sont les premières terres ouvertes à la colonisation par le curé Hébert dans la vallée du lac Saint-Jean. Elles étaient bien arrosées et relativement accessibles alors qu'il n'y avait pas encore de chemin. *ANQQ, 1927.*



Le lac Kénogamichiche et le lac Vert au loin. Vue vers la rivière des Aulnaies. *P.-M.H. 1987.*



Lac Kénogamichiche s'engageant dans la rivière des Aulnaies (premier plan). Vue vers le lac Kénogami. *P.-M.H., 1987.*

ne soit point favorisée au détriment de la nôtre. Déjà, nous avons fait entreprendre un moulin à farine, un à Scie et un à battre; le tout doit être prêt le printemps 1851 — époque où ces moulins sont de la plus grande nécessité pour l'intérêt de nos colons. Ayez la bonté de me dire votre opinion sur ce point et quel moyen il nous faut prendre pour attendre un résultat favorable. Maintenant un mot sur l'étendu du T. Labarre. Le pauvre T. Labarre, il n'a que 300 lots et encore peut-être pas beaucoup plus de la moitié de prenable pendant que le T. Signay, au lieu de 500 qu'il devrait avoir, en a 700. La Société de la Baie-St-Paul, ou Boudreau, ne compte pas 200 colons, et encore, suivant le bruit courant que je ne garanti pas, cette Société a plus de noms que de véritables colons.

Au lieu que notre Société compte déjà un bien plus grand nombre de véritables colons et que le nombre augmente de jour en jour. Pourquoi ne nous serait-il pas accordé de prendre à la suite du T. Labarre et sur le T. Signay les 200 lots qui nous manquent et qui se trouvent à être de trop chez nos voisins. Cela dérangerait un peu les plans de M. Boudreau qui, dit-on avait l'espérance que nous lui donnerions un petit bénéfice de 10 — par lot. Je ne crois pas que l'intention du gouvernement soit de se prêter à de semblable agiotage; enfin ai-je l'espérance qu'on nous accordera 200 lots dans le T. Signay, à la suite du T. Labarre et la chute des Aulnets. Je suis peiné de voir que vous ne donnez pas à M. Martin le délai qu'il demande. Je vous prie d'avoir pitié de lui et de sa nombreuse famille qui vous demande grâce et protection. Si la poursuite a lieu, je crois que personne n'y gagnera excepté la cour, et M. Martin souffrira un dommage considérable. Si vous connaissiez ce brave homme, vous en auriez pitié. Il est vraiment malheureux. Je compte sur votre protection. Excusez s'il vous plait, etc, etc.

N. T. Hébert ptre²⁰

L'argumentation du curé est pondérée et charitable, comme à l'habitude, mais elle finissait toujours par convaincre. Ici il veut ajouter le canton Signay aux autres de l'association, plutôt que de laisser ce canton objet *d'agiotage*.

20. Nicolas-Tolentin Hébert ptre de St-Paschal, le 1 mars 1850, à Bouthillier [Thomas] Écuyer, Bureau des Terres, Montréal. J'ai trouvé cette lettre et toute une série d'autres dans la cave du 200 rue Sainte-Foy, Québec, et j'en ai fait un relevé. Il y est question de «J.B. Martin», selon une note au verso des documents.

Dans les lettres suivantes au Bureau des terres, Hébert parle des cantons Labarre, Métabetchouan et Mésy, mais surtout du moulin qui lui tient tellement à cœur à la chute des Aulnaies: ce moulin est vital pour la colonie; la petite chute des Aulnaies a l'avantage d'être divisée en deux canaux naturels pouvant alimenter un moulin à farine d'un côté et un moulin à scie de l'autre, «sans avoir besoin de faire les frais de chaussées et de dalles.» D'abord il demande des cantons:

St-Paschal 6 mai 1850

. . . Ayez la bonté de me dire si on pourra payer en Scrips [des miliciens] nos lots des Townships Labarre et Métabetchouan et à qui nous devons nous adresser pour les affaires de colonisation. J'espère que ce sera à vous même...

N.T.H.²¹

Township Labarre 18 juillet 1850

. . . Nous n'avons pas assez de bons lots dans Labarre pour y placer tous nos associés. Bien plus, nous avons besoin de prendre un certain nombre de lots dans Mésy, à part de Labarre et Métabetchouan, pour pouvoir remplir le nombre de lots dont nous avons besoin pour nos associés; le nombre est actuellement de 600 *payants*, sans compter un plus grand [nombre] qui se proposent de faire partie de la Société aussitôt qu'ils seront en moyen de se conformer à ses règles...

N. T. Hébert ptre²²

Township Labarre 1 août 1850

. . . Le gouvernement a coutume dites-vous, d'exiger L 25 pour une place de moulin. Or voilà justement l'objet de ma demande. J'ose espérer que le gouvernement voudra bien nous exempter de la règle et nous accorder la chute des Aulnets gratuitement. J'espère de plus que vous aurez la bonté de me seconder dans la demande que j'ai faite et que vous voudrez bien faire valoir les raisons sur lesquelles j'appuie ma demande.

D'abord les défrichements que nous faisons sont très coûteux, à cause de la grande distance que nous avons à parcourir pour le transport des provisions etc. Il n'y avait pas de

21. N.-T. Hébert ptre de St-Paschal, le 6 mai 1850, à Bureau des Terres de la Couronne, Montréal.

22. N.-T. Hébert ptre de Township Labarre, 18 juillet 1850, à Jean Langevin, Bureau des Terres de la Couronne, Montréal.

chemins passables en voiture. Il nous a fallu ouvrir aux frais de la Société environ 8 milles de chemin pour pouvoir rendre nos effets au Lac Kinogami en charette et éviter les inconvénients de tous genres, des transports en canot par la Rivière Chicoutimy, dans laquelle il y a 7 portages. Malgré cela, la difficulté de transport est encore assez grande que la Société a cru de son intérêt de céder tous ses droits, privilèges et profits, sans aucune indemnité quelconque, à un entrepreneur nommé Félix Langlais, à condition seulement que les moulins à scie et à farine seraient terminés et prêts à marcher le printemps prochain, époque où la Société a besoin des moulins pour le plus grand intérêt des colons. Le grand encouragement que va donner à la colonisation cette construction d'un moulin, la modique somme que la Société exige des colons afin de faciliter à un plus grand nombre et *aux pauvres* surtout le moyen de s'établir sur des terres, les raisons d'intérêts qui ont engagé la Société à céder la chute, enfin plusieurs autres raisons, que je crois inutile d'exposer ici, me font espérer que le gouvernement recevra ma demande favorablement et que vous voudrez bien l'appuyer.

J'ai l'honneur d'être
avec la plus haute considération

Votre très humble

N.T. Hébert ptre A.S.C.S.

P.S. Excusez le papier et l'écriture. Le papier et les bureaux sont très rares au milieu des bois. N.T.H.²³

On le voit, le but du curé Hébert n'est pas de faire de l'argent, mais de distribuer les biens au plus grand nombre, réaffirmant la raison d'être de l'association: «la colonisation au profit de la classe pauvre». Dans les deux dernières lettres il s'adressait à Jean Langevin. Il n'hésitait pas à s'adresser à des échelons supérieurs pour faire avancer davantage la cause des colons. En juillet 1850, il écrivait au gouverneur général, Lord Elgin, pour obtenir un délai au paiement des terres dans Labarre et Métabetchouan. Il signait habituellement: «N.T. Hébert ptre A.S.C.S» (Agent de la Société de Colonisation du Saguenay)²⁴.

Ces lettres se trouvent à l'ancien fonds du Ministère des Terres et Forêts à Québec. Les réponses, toutes affirmatives, sont aux archives de La Pocatière: le style du curé Hébert, honnête et conciliant, gagnait la confiance du gouvernement.

23. N.-T. Hébert ptre A.S.C.S. de Township Labarre, 1 août 1850, à Jean Langevin, Écuyer, a/s Commissaire, Bureau des Terres de la Couronne, Montréal.

24. *Ibid.*

Hébertville (1849-1852)

Pourquoi le Saguenay.

Les développements au Saguenay.

1850: établissement au Lac-Saint-Jean.

1851: l'année du concile de Québec.

1852: premières familles au Lac-Saint-Jean.

Les difficultés.

Récit d'Antoine Hudon.

Autres récits.



Le monument Hébert à Hébertville. ANQC

Hébertville (1849-1852)

Nous avons vu les débuts de la colonisation au Lac-Saint-Jean en 1849. Il nous reste à examiner ce qui s'est passé durant les années 1850, 1851 et 1852, alors qu'Hébertville fut définitivement fondée, avec l'ouverture officielle des registres de la paroisse.

Pourquoi le Saguenay

Il y avait un réel engouement pour le Saguenay à cette époque. Depuis 1838, les gens de Charlevoix s'y étaient établis et avaient commencé à coloniser en 1842, à la fin du monopole de fourrure de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il s'agissait maintenant d'aller à l'assaut du bassin du lac Saint-Jean vers lequel il n'y avait pas encore de chemin. Un massif rocheux séparait le lac Saint-Jean de l'ancien poste de fourrure de Chicoutimi. Par ailleurs, il était impossible d'y aller par la rivière turbulente du Saguenay. Le seul endroit pratique était une enfilade de rivières et de lacs reliant un sentier dans le fond de la baie des Ha! Ha! C'est par là que le curé Hébert est passé avec ses caravanes d'hommes et d'animaux. C'est par là aussi que Marc-Pascal de Sales Laterrière prometta à ses électeurs de faire creuser un canal mettant en relation le lac Saint-Jean et la baie des Ha! Ha!

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean était déjà connue des Kamouraskois et des Pascalois. Leur seigneur Paschal Taché y avait travaillé avec son père pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il avait même alerté le gouvernement sur les belles terres à cet endroit et, en conséquence, une exploration officielle y avait été faite en 1828.

Il existait une communication naturelle entre Kamouraska et le Saguenay. Adossés aux monts des Appalaches, les gens du comté de Kamouraska étaient tournés vers la mer et avaient devant eux l'embouchure du Saguenay. Ils allaient jusqu'à Chicoutimi en goélette. Les plus ambitieux pénétraient dans les terres. Ce sont les gens de

Kamouraska et de Charlevoix qui ont ouvert le Saguenay et le Lac-Saint-Jean à la colonisation.

La région de l'Islet-Kamouraska était de celles qui souffraient le plus du manque de bonnes terres pour sa population grandissante. On avait bien ouvert des cantons en arrière des vieilles seigneuries, mais ces cantons, encore en forêts sur le contrefort des Appalaches, étaient peu propices à l'agriculture et peu accessibles, en raison du manque de chemin. Et puis ces terres de la couronne se vendaient plus cher.

Sous le régime anglais, on n'encourageait pas l'ouverture de nouvelles seigneuries mais on découpait des cantons (ou townships) en arrière des seigneuries déjà existantes. Les cantons du Lac-Saint-Jean venaient de s'ouvrir et il s'avérait possible de négocier avec le gouvernement des réductions de prix pour s'y établir. C'était une belle occasion qui se présentait.

La région du Lac-Saint-Jean était une des rares qui n'avait jamais connu le système des seigneuries. S'établir sur des terres sans être soumis à un seigneur et sans payer de rente était une nouveauté pour les habitants du Saint-Laurent. On pouvait devenir propriétaire indépendant, en peu de temps, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Réunis en association sous la direction du curé Hébert, il semblait qu'on n'avait rien à craindre. Un rapport de l'époque tablait sur ces avantages et mettait en valeur «l'Association Hébert»¹. On verra cependant qu'il y aura bien des difficultés à vaincre venant des personnes et de la nature sauvage, si éloignée, au nord de Québec. Ces difficultés seront surmontées peu à peu, dans un esprit d'entraide remarquable.

Les écrits et les rapports du curé Hébert, couvrant ses années de colonisation au Lac-Saint-Jean, sont très nombreux. Nous ne pouvons évidemment les citer tous. Ils sont, pour la plupart, conservés au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. D'autres se trouvent dans des dépôts d'archives gouvernementaux et institutionnels. Nous nous bornerons ici à citer quelques textes, nécessaires à la connaissance du missionnaire colonisateur, durant les années intenses de la fondation d'Hébertville.

Les développements au Saguenay

Mais auparavant il faut dire quelques mots sur les établissements, déjà commencés au Saguenay, et sur les gens en place, afin

1. *Le Saguenay en 1851*, *op.cit.*, pp. 114,124,125.

de mieux comprendre comment la fondation du curé Hébert s'est insérée et développée dans ce milieu.

En 1849, il n'y avait qu'une paroisse érigée dans le fond de la baie des Ha! Ha!: Saint-Alexis, avec quelques centaines de personnes. Saint-Alphonse était alors une desserte et Laterrière (Grand Brûlé) également: il s'y célébrait seulement une messe par mois. Seule Saint-Alexis avait une petite église en bois. Les dessertes n'avaient qu'une chapelle de fortune. Si la population de Saint-Alphonse approchait celle de Saint-Alexis, celle de Laterrière ne comptait pas deux cents personnes. Cette dernière localité progressait lentement, malgré les efforts spectaculaires du père Honorat qui y était venu en aide aux premiers habitants: son départ en 1849 allait ralentir son essor.

Chicoutimi pouvait compter 1000 personnes, en incluant Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin, le Bassin... Une église en bois venait d'y être construite en face du site de la cathédrale actuelle, et un curé y était résident, M. Jean-Baptiste Gagnon. À part ces établissements, on trouvait ici et là quelques colons isolés dans des cantons récemment découpés. À la rivière Métabetchouan, il y avait le poste de traite de fourrure de la Compagnie de la Baie d'Hudson où se réunissaient les Montagnais.

À l'arrivée du curé Hébert au Saguenay en 1849, ce sont les oblats de Marie-Immaculée qui avaient la grande responsabilité de la population, sous l'autorité de l'archevêque de Québec. Nouvellement fondés en France ils avaient été invités au Canada par Mgr Bourget. Dès 1844, Mgr Signay les introduisait dans le diocèse de Québec en leur confiant les populations blanches et autochtones du Saguenay. L'abbé Charles Pouliot, premier curé de Saint-Alexis, leur avait cédé la place. Ils étaient alors les seuls pasteurs dans tout le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce sont eux, plus tard, qui demandèrent un prêtre séculier pour les aider à Chicoutimi. L'archevêque de Québec leur désigna alors l'abbé Jean-Baptiste Gagnon. Les oblats n'étaient pas intéressés à se charger de plusieurs paroisses. Ils avaient été fondés par Mgr Mazenod pour aller en mission vers les populations dispersées et démunies. Il leur suffisait d'une paroisse dans une grande capitale, d'où ils pouvaient rayonner.

De Saint-Alexis, les oblats allaient visiter, une fois par année, les autochtones de Métabetchouan et de la Côte-Nord. Les prêtres séculiers qui s'occupaient de ces missions, avant l'arrivée des oblats, continuaient aussi à y faire des visites car ils connaissaient ces populations et maniaient bien leur langue. Après avoir connu beaucoup de difficultés les oblats choisirent cependant de s'installer à Québec en 1853 et d'y faire le centre de leur rayonnement. Ils étaient arrivés

quatre au Saguenay en 1844 avec le père Honorat, — qui se plaignait parfois d'être seul à la Grande-Baie, alors que ses confrères étaient en mission.

À part les oblats, que certains appelaient les seigneurs des lieux, il faut mentionner l'agent des terres du gouvernement résidant à Grande-Baie, John Kane, qui exerçait une certaine autorité au Saguenay. Il n'y avait alors ni cour de justice ni magistrat. Le seul pouvoir civil dominant était celui qu'exerçaient les tout puissants Price et McLeod, le fondateur de Chicoutimi. Ces magnats du bois ne rendirent pas la vie facile aux oblats ni aux colons.

Le curé Hébert arrivait donc dans un milieu qui n'était pas encore organisé, du moins civilement, ce qui montre clairement que la colonisation était, avant tout, l'affaire du clergé. Le gouvernement ne prendra pas vraiment l'initiative avant la confédération. Tout au plus enverra-t-il un enquêteur au Saguenay, Jacques Crémazie, dont le rapport sur la situation lamentable sera publié en partie dans *Le Saguenay en 1851*, par l'abbé François Pilote. Le gouvernement, qui tirait de très gros revenus des concessions de bois aux compagnies, n'était pas empressé de les perdre en favorisant la colonisation, coûteuse pour lui, du moins dans les débuts.

Le curé Hébert connaissait déjà un peu les gens du Saguenay. Il connaissait les prêtres séculiers qui y avaient travaillé ou y travaillaient: Charles Pouliot de la région de Charlevoix; Jean-Baptiste Gagnon, originaire de La Pocatière et ordonné en 1846; François Boucher et Isidore Doucet, dont nous avons déjà parlé. Il connaissait aussi les oblats qui allaient déjà prêcher dans Kamouraska et qui comptèrent le curé Chiniquy dans leurs rangs, de 1846 à 1847 (plus d'un an). Il connaissait leurs activités au Saguenay car un des leurs, ancien notaire de Kamouraska avec qui il avait fait affaire, le frère Pinet, y était: les nouvelles passaient alors facilement entre Grande-Baie, La Malbaie et Kamouraska. C'est le capitaine Pinet de Kamouraska qui effectuait le transport par goélette. Ensuite, comme on l'a vu, le curé Hébert connaissait très bien William Price qui avait été son paroissien à Québec. John Kane était notaire dans Charlevoix avant de passer à la Grande-Baie où il sera un agent de liaison de l'association de l'Islet et Kamouraska. Pascal de Sales Laterrière n'était pas étranger non plus au curé Hébert: seigneur des Éboulements, il était membre du Conseil législatif à Québec et du Conseil spécial, durant son vicariat à la cathédrale.

Le peuplement au Saguenay avait commencé par la société des vingt et un, formée à La Malbaie en 1838 et qui amena des

familles à l'Anse-Saint-Jean et à la Grande Baie. William Price était déjà derrière ces hommes et c'est par eux qu'il pénétra au Saguenay.

L'évêque de Québec de son côté, avait un rôle très important dans le drame qui se jouait au Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est lui, par ses prêtres réguliers et séculiers, qui orchestrait tout, sans qu'il n'y paraisse. Il avait beaucoup à faire pour maintenir l'harmonie et l'efficacité, entre blancs et autochtones, catholiques et protestants, riches et pauvres. Tout le monde se référait à lui. Il faut dire qu'il avait non seulement la sagesse, mais qu'il avait aussi l'argent. C'est lui qui gérait la caisse de la Propagation de la Foi, formée des contributions des paroisses. Le gouvernement même lui accordait des fonds pour subvenir aux besoins des autochtones. Il distribuait ces sommes d'argent au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au meilleur de ses connaissances, tâchant de faire régner partout la justice et la charité. Son travail épistolaire est considérable. Des lettres partent jour et nuit, avec des messagers de Québec, pour les missions du Saguenay et pour Ottawa [Bytown] où était le supérieur des oblats. De partout on a recours à lui. Non seulement il écrit, mais il ne craint pas d'aller lui-même au Saguenay pour juger de la situation, — dans des conditions de voyage pénibles. C'est Mgr Turgeon qui se démène car l'archevêque Mgr Signay est trop âgé et malade. Il décédera le 3 octobre 1850. Les prêtres du Saguenay et Price lui-même allaient rencontrer Turgeon à Québec pour s'entendre avec lui.

La question des pouvoirs au Saguenay—Lac-Saint-Jean est de première importance. Les marguilliers et syndics sont alors très actifs. C'est à qui aura l'église, l'école, etc, dans ses environs. On fixe des sites et on les déplace au gré des influences. On taille en grand dans un pays neuf. Il y a évidemment bien des disputes, puisque l'absence de législation et de tribunal fait régner la loi du plus fort. Quand la violence est trop grande, c'est la police de Québec qui intervient et les gens appréhendés sont transportés à la prison de la capitale. Le père Honorat, supérieur des oblats au Saguenay, s'est quelquefois retrouvé face à cette justice. L'homme le plus dur pour la population était Peter McLeod qui agissait partout avec Price. «Je suis un sauvage féroce» aimait-il à répéter. Il était souvent sans pitié pour les travailleurs et pour les familles dans la misère. Heureusement son règne finira en 1852, mais William Price prendra la relève. Ces hommes ne voyaient pas d'un bon œil les établissements de Laterrière et d'Hébertville qui les empêchaient d'étendre la coupe du bois dans ces endroits remplis de beaux arbres, le long des cours d'eau à proximité de leurs moulins. Et puis ces établissements, contrairement à ceux de Chicoutimi et de Grande-Baie, étaient autonomes, avec leurs propres moulins et leurs propres magasins. C'était pour eux une

situation menaçante. Voyons donc comment le curé Hébert et ses hommes parvinrent à s'établir définitivement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au milieu de ces diverses influences.

1850: établissement permanent au Lac-Saint-Jean

En mai 1850, deuxième année de l'entreprise, le curé Hébert partit de la Côte-du-Sud avec 75 hommes. La goélette transportait aussi des animaux et de l'outillage. Après avoir débarqué au fond de la baie des Ha! Ha!, la troupe prit le chemin près de la rivière à Mars jusqu'à Laterrière, et de là se dirigea au lac Kénogami. Ce chemin avait été élargi l'année précédente par le curé Hébert et ses hommes. Sur le lac, un radeau fut vite fait, mu par 60 voiles et plusieurs rameurs, — un peu comme ces radeaux chargés de planches et de madriers que le curé avait vu si souvent circuler devant sa fenêtre dans le port de Québec. Ce radeau conduisit rapidement les hommes, avec armes et bagages, à l'autre côté du grand lac Kénogami mesurant une vingtaine de milles d'est en ouest. On voguait au-dessus d'une immense faille, creusée par le glacier du lac Saint-Jean et parallèle au Saguenay, qui lui n'est pas navigable en amont de Chicoutimi. Après un petit portage on arriva au lac Kénogamichiche, un lac en longueur, comme le lac Kénogami et qui ressemble à une rivière mais avec un grand nombre de sinuosités et de baies. La colonie devait s'établir d'abord de chaque côté de ce lac Kénogamichiche et de la rivière des Aulnaies, là où commence la vallée du lac Saint-Jean. Ensuite, la colonie devait s'étendre jusqu'à Métabetchouan d'un côté et jusqu'à Alma de l'autre.

Durant cet été 1850, le curé Hébert fit une nouvelle exploration autour du lac Saint-Jean. C'est lui qui demanda l'arpentage des cantons de Charlevoix et de Ouatchouan, où se trouve aujourd'hui Roberval, car quelques-uns de ses colons se dirigeaient déjà de ce côté-là.²

Hébertville devint le grand boulevard pour atteindre les belles terres au sud-ouest du lac Saint-Jean. Certains colons ne faisaient que passer à Hébertville et allaient au-delà. Mais Hébertville était la première «tête de pont» pour le lac Saint-Jean, le centre d'approvisionnement et de communication indispensable. Il en sera ainsi jusqu'au nouveau tracé de la route, par Jonquière plutôt que par le Portage-des-Roches, alors que le lac Kénogami sera haussé d'une vingtaine de pieds par les Price, et la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi dans les années 1920.

2. Registre «C» de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay, 1851, pp. 54 et 82, ACSAP.



La baie des Ha! Ha! aujourd'hui, vue de Saint-Alexis (Grande-Baie). En partant de Bagotville (au centre, en haut de la photo), la route mène au lac Kénogami. *Ville de la Baie* est devenue maintenant une grande ville industrielle du Saguenay. *Photo, André Ellefsen, Chicoutimi.*



Le 12 mai 1938, on a fait revivre l'arrivée au Lac Saint-Jean du curé Hébert avec ses colons venant par le lac Kénogami. La photo montre la tête du lac à Hébertville. À droite, une foule de gens attendaient sur le barrage les embarcations inspirées du siècle passé. Ce barrage, séparant le lac Wikwi du lac Kénogami, a été construit pour empêcher que les eaux de celui-ci ne se déversent dans le versant du lac Saint-jean, après le *haussement* durant les années 1920. *Photo, Émilie Dufour.*



Le centre-ville d'Alma, dans le canton Labarre que le curé Hébert a ouvert à la colonisation en 1849. À gauche, un bras de la rivière Saguenay se dirigeant vers Chicoutimi (direction au haut de la photo). *Jean le photographe, Alma.*

C'est à l'été 1850 que le curé Hébert commença les préparatifs de défrichements dans Métabetchouan, malgré la réticence du bureau de l'association à La Pocatière, qui craignait l'éparpillement des colons. Mais le grand chemin du Lac-Saint-Jean³ passait par Métabetchouan. Les terres y étaient belles et des lots étaient donnés gratuitement par le gouvernement, le long de ce chemin, pouvu qu'on l'entretienne. Il valait mieux avoir de bonnes terres plus loin, mais très accessibles que d'avoir de pauvres terres proches pour lesquelles il faudrait quand même tracer de nouveaux chemins (lettre du 18 juillet 1850 à F.Pilote). L'avenir donna raison au curé et, dès l'année suivante, tout le monde était d'accord pour occuper ce canton au bord du lac Saint-Jean, de même que les cantons Caron et Signay où les terres furent cédées au curé Hébert, les promoteurs ne réussissant pas à y amener des colons.

Après un été passé à défricher, faire des chemins, semer et récolter au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la majorité des hommes retournèrent sur la Côte-du-Sud, sauf quatorze hommes qui restèrent sur les lieux durant l'hiver à faire des billots. «C'est la première fois, écrit l'abbé Pilote, que le territoire du Lac-Saint-Jean a vu des colons hiverner sur ses belles terres⁴». Le curé Hébert avait six chevaux au Lac-Saint-Jean et ne pouvait se payer le luxe de les laisser inactifs durant les sept prochains mois (lettre à Pilote, 3 sept. 1850).

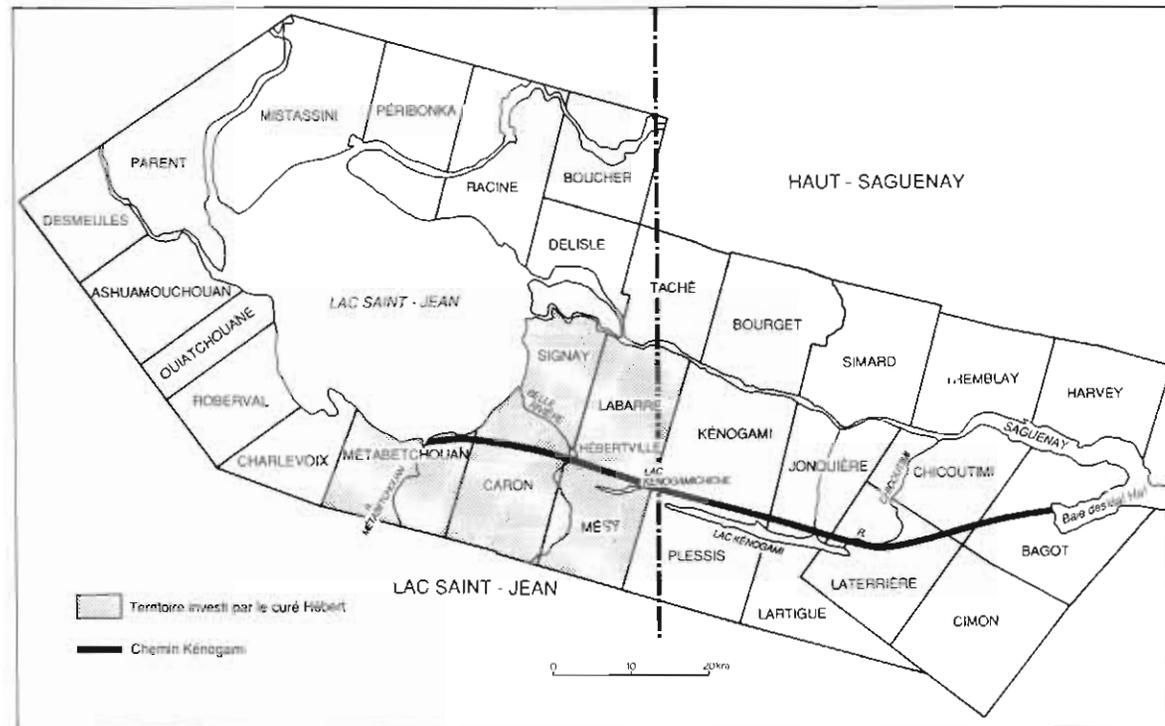
1851: l'année du concile de Québec

En 1851, les travaux de défrichement et de semence se poursuivirent. Il y avait autant de colons que l'année précédente. On construisit deux moulins, un pour scier le bois et l'autre pour moudre le grain, à la chute des Aulnaies. Le village commençait à prendre forme.

Le curé Hébert partit de la Côte-du-Sud, comme d'habitude, à la fin de mai. Il n'arriva à la baie des Ha! Ha! qu'au bout de sept jours. Les goélettes qu'il louait n'étaient pas toujours de première qualité, car il devait économiser là comme ailleurs. Parfois elles

3. Il s'agit du «grand chemin Kénogami». Les espoirs étaient grands pour ce chemin, avant que le gouvernement ne baigne le terrain, en élevant des barrages pour alimenter les compagnies de pulpe. On rêvait même d'un port de mer au lac Saint-Jean, que les navires du Saguenay pourraient atteindre par le lac Kénogami, moyennant quelques canaux. Sur le chemin Kénogami, tracé et aménagé par le curé Hébert, voir *Registre «C»*, *op.cit.* pp. 20,24,30,40,41,42. Voir aussi, P.-M.Hébert, *Évocations et Témoignages*, *op.cit.* pp.95-96, notes 37,38.

4. *Le Saguenay en 1851*, *op.cit.* p. 92.



La carte indique les cantons colonisés par le curé Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean, à partir de 1849. De la baie des Ha! Ha! un chemin était tracé, le chemin Kénogami, jusqu'à la vière Métabetchouan. Ce chemin était vital à la colonie. Le curé Hébert a beaucoup travaillé à le construire.



La rivière des Aulnaies vers l'église d'Hébertville. *P.-M.H.* 1987.



Hébertville en 1988. *P.-M.H.*

prenaient l'eau, parfois elles s'échouaient. Il rejoignit finalement son chantier de défrichement pour y travailler durant tout le mois de juin.

Le six juillet, il était de retour à Saint-Pascal où il devait participer à des réunions importantes. Il avait laissé son cheval à la Grande Baie: son frère, l'abbé Octave, devant s'en servir pour aller le remplacer au Lac-Saint-Jean.

Au mois d'août, le curé Hébert se rendit à Québec pour y rencontrer ses fournisseurs habituels: marchands d'alimentation, de vêtements, d'outillage... Les commandes seront acheminées par bateau jusqu'à la baie des Ha! Ha! où l'association avait un entrepôt près de l'église Saint-Alphonse.

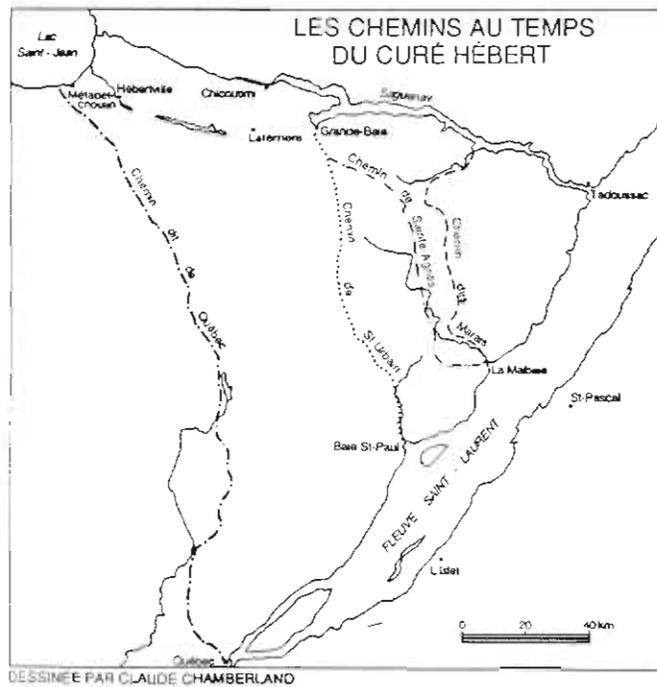
Le curé Hébert profita de son passage à Québec pour rencontrer ses anciens paroissiens et aussi quelques actionnaires de l'association qui avaient été recrutés dans la capitale⁵. Il ne manqua pas évidemment d'aller à la cathédrale et à l'archevêché qui logeait, depuis 1847, dans le nouveau palais épiscopal, le même qui existe encore aujourd'hui. Il n'avait pas hésité à donner 60 dollars⁶ pour la construction de ce bel édifice dont il connaissait bien la nécessité. Il se souvenait du temps où il était vicaire à la cathédrale alors que Mgr Signay et sa suite devaient loger au séminaire. Mgr Turgeon s'était mis en tête de faire construire le nouvel édifice, surtout depuis la création de la province ecclésiastique de Québec, en 1844.

L'année 1851 était celle du premier concile de Québec qui amena au palais épiscopal une quarantaine de prêtres des deux Canadas et même des maritimes. Ils se réunirent du 15 au 28 août⁷. Le curé Hébert rencontra Mgr Turgeon qui le félicita sur son travail au Lac-Saint-Jean. Il rencontra aussi Mgr Baillargeon, son ancien curé à la cathédrale, qui venait d'entrer de Rome, où il avait été sacré évêque: joie de se revoir et bons souvenirs à se rappeler! À Québec, il y avait encore les abbés Cazeau et Ferland. Mgr Prince, auxiliaire de Montréal qui deviendra évêque de Saint-Hyacinthe participait au concile. Acadien comme le curé Hébert, il était aussi originaire de Saint-Grégoire de Nicolet. Du bas du fleuve, il y avait les abbés A. Mailloux et F.-X. Delâge, le meilleur supporter du curé Hébert dans son travail de colonisation et un actionnaire actif de l'association.

5. RAPQ 1948-1949, pp. 286-290,

6. Mgr Henri Têtu, *Histoire du Palais Épiscopal de Québec*, Québec 1896, p. 278. (À la page 284, on mentionne que le curé Hébert a aussi donné 50\$ pour les fêtes du cardinal Taschereau.)

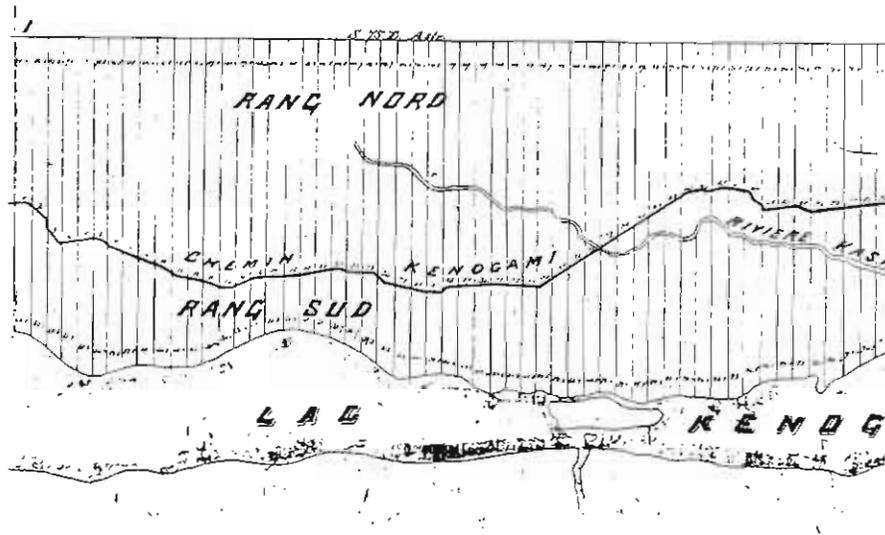
7. Jacques Grisé, *Les Conciles provinciaux de Québec et l'Église canadienne (1851-1886)*, Montréal: Fides, 1979, pp. 72, 74, 96.



Cette carte indique les chemins (ou sentiers) qui se rendaient au Saguenay — Lac-Saint-Jean au temps du curé Hébert. Les chemins partant de Charlevoix étaient plus fréquentés que ceux partant de Québec. Mais la route idéale était celle du fleuve du Saguenay en goélette. Le curé Hébert s'embarquait à Kamouraska, localité voisine de Saint-Pascal.



Le palais épiscopal de Québec construit depuis 1847, en arrière du presbytère Notre-Dame. P.-M.H., 1987.



Tracé du chemin Kénogami par D.S. Ballantyne A.P. l'arpenteur du curé Hébert en 1849. Département des Terres de la Couronne.



Chute des Aulnaies au centre d'Hébertville. P.-M.H., 1987.

À la fin d'août, le curé Hébert s'empressa de reprendre la mer pour retourner dans ses chantiers du Lac-Saint-Jean. Il repartait avec beaucoup d'encouragements de la part des membres du concile, où Mgr Bourget disait «sentir les impressions de l'Esprit⁸». On avait parlé durant le concile de l'action magnifique des prêtres colonisateurs et on souhaitait que chaque paroisse s'intéresse à la colonisation⁹.

Au Lac-Saint-Jean, l'abbé Octave attendait le curé Hébert, avant de partir à son tour pour Saint-Pascal. Cette année 1851 fut une année excellente pour la petite colonie. Il fit très chaud et les semences germèrent à merveille. La colonisation au Lac-Saint-Jean était une réussite et tous félicitaient le curé Hébert, en particulier le gouvernement et le bureau de l'association¹⁰.

1852: premières familles au Lac-Saint-Jean

En 1852, on éleva à la chute des Aulnaies un entrepôt et l'on concentra à cet endroit les activités de la colonie. Il n'y avait guère de maisons pour recevoir les familles: on avait employé tout le temps disponible à défricher, à ensemercer et à engranger.

Le curé Hébert a raconté la traversée pittoresque et périlleuse du lac Kénogami à la fin de mai, avec ses premières familles. Ce récit a été reproduit plusieurs fois et a même été revécu à l'occasion d'un centenaire. C'était l'origine du peuplement de la vallée du Lac-Saint-Jean¹¹. Sept familles arrivèrent avec le curé Hébert. Auparavant, il n'y avait pas de femme ni d'enfant à Hébertville: durant trois ans, seuls les hommes y avaient habité pour préparer l'établissement des foyers.

8. *Ibid.* p. 72, note 8.

9. *Ibid.* p. 37.

10. «...Résolu: Que ce Bureau éprouve la plus vive satisfaction pour les services rendus par le Révd Mr Hébert, dans l'intérêt de la colonisation, comme Agent de cette Association, et pour la manière habile avec laquelle il a conduit les travaux de la société depuis sa nomination comme Agent et qu'il soit enjoint à Mr le Secrétaire de communiquer cette résolution au Révd Mr Hébert.» *Registre des Délibérations...*, *op.cit.* p.54, résolution du 3 avril 1851, ACSAP.

11. En 1938 à l'occasion du centenaire de Grande-Baie et en 1949 à l'occasion du centenaire d'Hébertville et du Lac-Saint-Jean, Mgr Victor Tremblay aidé de ses frères, le curé C.-E. Tremblay et le père Laurent Tremblay o.m.i. et de l'abbé Joseph Racine, a rappelé les exploits du curé Hébert. Le 3 juillet 1949, Mgr Victor Tremblay déclarait dans un discours: «Nous ne nous arrêterons que lorsque l'abbé Hébert aura sa place reconnue dans la Galerie des grands Hommes du Canada». (Discours reproduit dans *Le Progrès du Saguenay*, Chicoutimi, 21 juillet 1949).

Le frère du curé Hébert, Calixte, arriva avec sa nouvelle épouse, Delphine Poulet, pour s'établir en permanence. Ils étaient partis de Nicolet, le 4 juin 1852. Après un retard à Québec, d'une dizaine de jours, ils avaient repris la mer pour Kamouraska. De là, c'est le capitaine Pinet qui les avait amenés au Saguenay, accompagnés des deux enfants du premier mariage: Charles et Oliva. Ceux-ci retourneront avec le curé Hébert sur la Côte-du-Sud où ils recevront une partie de leur éducation. Henriette, la jeune sœur du curé Hébert, s'en occupera affectueusement¹².

Calixte Hébert a raconté son voyage et les circonstances de son arrivée à la chute des Aulnaies, dans un journal déjà reproduit, en partie¹³. Ils avaient traversé en chaloupe le lac Kénogami où ils avaient failli se noyer avec leur bagage. Finalement Calixte écrira dans son journal:

Nous sommes arrivés à Hébertville, à notre campement sous une tente de toile, près de la *chute des Aulnaies*, le 30 juin 1852.

Nous avons été reçus à notre arrivée, par une soixantaine de colons, au bruit des hurras et des coups de fusil. Le soir, il y eut fusillade et feux de joie.¹⁴

Calixte Hébert avait fait un cours classique à Nicolet et s'était spécialisé par la suite dans le commerce comme on l'a vu. Le curé lui avait proposé de prendre en charge le magasin d'approvisionnement et de voir aux affaires de l'association durant ses absences, ce que Calixte fit avec beaucoup de zèle. Le bureau d'administration à La Pocatière avait accepté d'engager un *foreman* plutôt qu'un agent adjoint au curé Hébert¹⁵. Ce fut M. Louis Deschênes. Calixte Hébert n'a donc pas eu de salaire du bureau. Cela ne l'empêcha pas de voir à l'ensemble des affaires à Hébertville et de tenir bénévolement les

12. Le recensement de 1851 mentionne Henriette Hébert âgée de 22 ans, résidente au presbytère avec ses deux frères prêtres et un troisième frère, Étienne (29 ans, architecte).

13. Pierre-Maurice Hébert, «Delphine Poulet reine d'Hébertville (1832-1867)» dans *Mémoires de la société Généalogique Canadienne-Française*, Montréal, vol. XXI, no. 2, avril-juin 1970, p. 109.

14. *Ibid.* p. 110.

15. Dès le 19 avril 1849, il avait été question, au bureau, d'engager un «assistant agent» pour le curé Hébert, mais finalement c'est un «foreman» qu'on engagea car les chantiers de billots prenaient plus d'importance que prévu: «...Résolu, qu'au lieu d'un assistant-agent, Mr l'Agent général se procurera un foreman capable de conduire les travailleurs et de tenir les comptes.» (5 juillet 1849, *Registre des Délibérations...*, *op.cit.*, ACSAP, pp. 3 et 11.)

comptes de l'association. Cette comptabilité, fort bien faite, fut très utile au bureau et est conservée à La Pocatière.

Parmi les premiers colons, quelques-uns eurent leur propre habitation. C'est le cas du *foreman* Louis Deschênes qui obtint du bureau d'administration, le 14 juillet 1852, de garder la maison qu'il avait préparée, moyennant un léger déboursé¹⁶. En principe, les maisons devaient être construites par l'association pour être tirées au sort après cinq ans, mais on décida de vendre à Louis Deschênes sa maisonnette, du consentement général des actionnaires et des colons. L'association avait dû faire des déboursés imprévus pour des chemins et s'était endettée auprès des marchands de Québec: elle devait alors vendre des valeurs immobilières pour éviter la faillite. Ainsi, en 1852, ce n'était déjà plus la vie commune intégrale: on commençait à s'organiser en régime de propriété privée, comme c'était d'ailleurs l'objectif de l'association.

Une chapelle temporaire fut aménagée à la chute des Aulnaies, en 1852. Le registre des baptêmes, mariages et sépultures s'ouvrit le 13 juin, avec un baptême administré par le curé Hébert. Celui-ci retourna à Saint-Pascal, au milieu de juillet, et c'est son frère, Octave, qui vint le remplacer. Au début du registre, celui-ci donne quelques renseignements sur la chapelle et les débuts de la paroisse:

À une assemblée de tous les colons du township Labarre, [Louis] Déchene foreman, [Belone] Voisine foreman, Calixte Hébert furent élus à l'unanimité marguilliers de la nouvelle chapelle (pour prendre les intérêts de la Fabrique du dit township).

(Ils ont résolu, avec le curé, de vendre les bancs, de cette date à la Toussaints: une rangée pour les familles, une pour les hommes qui n'ont pas de famille).

La susdite chapelle fut bâtie par les colons pendant leurs temps libres.

Oct. Hébert ptre¹⁷

Le livre des délibérations de la fabrique montre une première forme d'organisation de la petite communauté d'Hébertville et donne le nom des premières familles:

16. *Registre des Délibérations...*, *op.cit.*, 14 juillet 1852, p. 68, ACSAP.

17. *Registre des Baptêmes, Mariages et Sépulture* (BMS) de Notre-Dame d'Hébertville p.1, AEC.

Vente des bancs¹⁸
[Août, 1^{er} 1852]

Pour les familles

no.1	G[rande] allée	à C. Hébert	" 2	6
no.2	"	à Bélone Voisine	" 2	3
no.3	"	à Louis Labrecque	" 2	"
no.4	"	à Moïse Beaulieu père	" 1	6
no.5	"	à Michel Paradis	" 1	3
no.1	P[etite] allée	à F. Bolduc	" 2	6
no.2	"	à Louis Déchene	" 2	"
no.3	"	à Jean Paradis	" 1	8
no.4	"	à Ant. Tremblay	" 1	8
no.5	"	à Ant. Laprise	" 1	8
Payé			"19	"
Porté à leur compte				

Pour les hommes sans famille

no.1	G[rande] allée	à T. Rossignol	" 1	3
no.2	"	à Serge Richard	" 2	3
no.3	"	à F. Rossignol	" 2	"
no.4	"	à L. Lavoie	" 1	3
no.5	"	à P. Beaulieu	" 1	"
no.1	P[etite] allée	à Joseph Lemay	" 2	"
no.2	"	à Paschal Vaillancour	" 1	"
no.3	"	à Johny Beaulieu	" 2	"
no.4	"	à Henry Beaulieu	" 1	8

-14 5
"19 "

1 135

18. *Livre des bancs et livre des assemblées de fabrique 1852 à 1869*, pp. 223-225, ANDH.

Le premier village du Lac-Saint-Jean était fondé. On lui donna le nom d'*Hébertville*, à la suggestion de l'abbé François Pilote qui voulait souligner ainsi les mérites du curé Hébert. Dans son livre *Le Saguenay en 1851*, il appelait l'endroit «Hébertville»¹⁹ comme certains journalistes l'appelaient déjà. C'était le premier village permanent, et la première paroisse du Lac-Saint-Jean. Toutes les autres paroisses ont rayonné à partir de celle-là — qui fut dédiée à Notre-Dame-de-l'Assomption, selon le souhait du curé Hébert.

Les difficultés

La grande difficulté de l'entreprise de colonisation au Lac-Saint-Jean était l'éloignement. C'est pour cette raison d'ailleurs que les tentatives semblables, avant le curé Hébert, n'ont guère réussi. Il fallait de bons actionnaires, et la présence constante d'un prêtre colonisateur pour soutenir le moral des colons. Il fallait surtout implanter des infrastructures pour installer une population dans un endroit complètement sauvage.

D'autres difficultés vinrent de certaines personnes en place. En 1850, le curé Hébert qui avait acquis le canton Métabetchouan du gouvernement a dû le défendre contre Peter McLeod. Celui-ci avait entrepris de prendre possession des terres entre la rivière Métabetchouan et la rivière Couchepagane. Il utilisait à cet effet les Amérindiens, en faisant des abattis. Dans sa lettre du 18 juillet à l'abbé Pilote, le curé Hébert s'en plaint, disant que ce beau terrain lui est indispensable. Il demande au bureau de lui préparer une requête au gouvernement, qu'il signera. Devant cette action rapide et ferme, McLeod baisse pavillon et dès l'automne il accepta d'acheter du curé Hébert des billots de pins pris sur le même territoire. Le curé Hébert avait renversé la situation en faisant intervenir le gouvernement mais surtout en dialoguant avec cet homme du Saguenay dont la mère était amérindienne²⁰. Peter McLeod mourut en 1852. William Price était déjà arrivé au Saguenay, juste à temps pour s'associer à McLeod et prendre sa succession. Lui aussi se mit à couper du bois dans Métabetchouan. Louis Deschênes et Calixte Hébert se plaignirent plusieurs fois des vols de bois qu'il y faisait. Le curé Hébert se contenta d'avertissements, car au fond, ils avaient besoin l'un de l'autre et le comprirent assez tôt. Les deux entreprises avaient des magasins et des entrepôts. Pour survivre dans des temps de pénurie, au milieu des forêts, elles devaient s'échanger des approvisionnements.

19. *Le Saguenay en 1851*, op. cit. pp. 48,93,124.

20. N.-T. Hébert, Township Labarre, 18 juillet 1850, à Rév. M.F. Pilote, collège de Ste-Anne, ASHCS, 7-119; Livre des délibérations de l'Association des comtés de l'Islet et Kamouraska pour coloniser le Saguenay, p. 42, ACSAP.

Price cessa de couper du bois sur les terres du curé et lui acheta du bois, comme avait fait McLeod.

Auprès des représentants du gouvernement, la tâche n'était pas facile, non plus. Il fallait constamment négocier des subventions pour les chemins, des réductions de prix des terres et des délais pour payer. C'est grâce aux interventions répétées du curé Hébert en ces domaines si finalement la colonie a pu survivre et si les colons ont pu garder leur terre. Jusqu'en 1870, le curé Hébert multiplia ses interventions. On peut penser que des terres à un chelin l'acre (20 sous) comme le gouvernement les offrait (50 \$ pour les associés de M. Hébert) était un prix très bas. Mais il faut se rappeler que dans le régime seigneurial (qui n'était pas encore aboli) les terres ne coûtaient rien: le colon n'avait qu'à payer chaque année une rente minime. Aux États-Unis d'ailleurs, on donnait les terres, car en fin de compte il s'agissait de développer le pays et d'ouvrir des villages. On construisait même des routes, avant de distribuer des terres. Ici, au contraire, c'étaient les colons qui faisaient ce travail à la place de l'État. Certains polémistes demandaient même que le gouvernement donne des subventions aux colons pour les encourager à défricher. Offrir des terres à 20 sous l'acre n'était pas d'ailleurs une si grande faveur du gouvernement si on pense qu'au début de ce siècle les terres étaient encore à ce prix et ne trouvaient pas facilement preneur.

Le curé Hébert devait s'entendre aussi avec les occupants des cantons voisins. Il y avait alors une course aux lots et chacun voulait s'emparer du territoire, sans avoir de titre réel. Il fallait que le curé défende les droits de ses colons, sans cependant bousculer personne. Sa charité et son sens aigu de la justice ont fait que même les «squatters» des cantons voisins ont trouvé en lui un protecteur. Et les spéculateurs ont cédé les biens pris en trop. Il n'hésitait pas d'ailleurs à les poursuivre en justice.

Les gens mêmes qui suivaient le curé Hébert n'étaient pas toujours faciles à diriger. Il ne faut pas se les imaginer comme un troupeau de brebis passives. Tous ces gens étaient ambitieux. Ils venaient sur les bords du lac Saint-Jean se tailler un avenir. On les avait attirés avec de belles promesses qu'il fallait maintenant satisfaire. Le curé Hébert calmait leur agressivité et les disputes qui s'élevaient parfois. Cela lui était d'autant plus facile qu'il était lui-même désintéressé et travaillait avec eux bénévolement, supportant la plus grande part des sacrifices et se déplaçant partout où les besoins étaient les plus urgents.

Les exercices de piété qui avaient lieu chaque jour lui donnaient l'occasion d'exhortations spirituelles qui pacifiaient les âmes.

Dans le journal de l'association, on a fait d'ailleurs un bilan très élogieux du travail du curé Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Sans lui, l'entreprise n'aurait pas été possible. Il était l'âme de la colonie qu'il a animée assidûment durant six ans, par sa présence sur les lieux. Il partageait les joies et les malheurs des gens et prodiguait à chacun ses secours et ses conseils dans tous les domaines.

Un récit d'un témoin authentique nous fera mieux comprendre l'action du curé Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Récit d'Antoine Hudon

Antoine Hudon, parti de Saint-Pascal avec le curé Hébert en 1850, a raconté les débuts d'Hébertville. Nous ne donnons que des extraits de son entrevue faite par l'abbé Joseph Fortin en 1927:

Je suis parti de Kamouraska [en 1850] à l'âge de quatorze ans, dans le mois de mai, en goélette, avec une soixantaine d'hommes. Nous avons passé quatre ou cinq jours dans le Saguenay, mouillés aux Petites Iles St-Louis. De là on s'est rendu à St-Alphonse: c'est là qu'on a débarqué²¹. On est monté à travers les bois jusqu'au Portage-des-Roches. Le chemin de Laterrière était tout boisé en bouleau. Il y avait là trois ou quatre habitants qui cultivaient le long de la rivière Chicoutimi. Ces habitants s'appelaient Louis Mc Nicoll, Côme Girard, Raphaël Bégin et Joseph Boudreault; ce dernier était

21. Il était plus facile d'aller au lac Kénogami en partant de la baie des Ha! Ha! qu'en partant de Chicoutimi, car de la localité de Saint-Alphonse il y avait un chemin tracé jusqu'à Laterrière ce qui était bien utile quand on voyageait avec des charrettes et des animaux. De Laterrière au lac Kénogami, on continuait par une voie terrestre construite par le curé Hébert. Ensuite le lac Kénogami était la voie idéale pour aller au lac Saint-Jean.

Par contre, si on partait de Chicoutimi, il fallait remonter la rivière du même nom et effectuer sept portages dont le premier était en pente raide sur une longue distance. Avec des caravanes avec des voitures, il valait vraiment mieux passer par Laterrière.

Les premiers défricheurs du Saguenay s'étaient établis à Saint-Alexis (Grande-Baie), près de la rivière Ha! Ha!, où ils avaient construit une scierie. D'autres allèrent fonder Saint-Alphonse, près de la rivière à Mars. C'est de là qu'on se dirigeait vers Laterrière et le lac Kénogami. La baie des Ha! Ha! était appelé généralement la «Grande Baie», — à ne pas confondre avec Grande-Baie, la localité.

Un grand feu en 1846 a accéléré le défrichement des terres et l'expansion de l'agriculture au fond de la baie (principalement à Laterrière) — après que le territoire du Saguenay fut soustrait au monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson [1842]. Aujourd'hui les localités autour de la baie [Bagotville, Grande-Baie, Port-Alfred] sont fusionnées pour former *Ville de La Baie*.



Antoine Hudon, parti de Saint-Pascal avec le curé Hébert. *Collection de la famille.*



Philorome Gagné, sacristain à Hébertville. Il s'était marié à Léonide Hébert, fille de Calixte, le 1^{er} février 1887.



Edmond Hébert, neveu du curé Hébert. Il était policier à Roberval. *Collection de la famille.*



Alfred Côté marié à Amarylis Hébert, fille de Calixte. *Collection de la famille.*



Sur les bords du *lac Kénogami*, à l'embouchure de la rivière Cyriac, en 1930. De gauche à droite, John Tessier, Charles-Calixte Hébert et son fils, Pierre-Maurice Hébert. *Collection de la famille.*



Vue d'Hébertville, après la construction de l'église en pierre, en 1881. À gauche, la rivière des Aulnaies coulant vers la Belle Rivière et le lac Saint-Jean. On voit les deux moulins que cette rivière alimentait en venant du lac Kénogamichiche: à gauche le moulin à farine, à droite le moulin à scie. Aujourd'hui, les constructions couvrent tout ce terrain, *APC, coll. Livernois.*



dans un campe. À partir de chez Joseph Boudreault jusqu'au Portage-des-Roches, c'est nous autres qui avons fait le chemin: il n'y avait que des petits chemins de pied. On a débarassé une dizaine d'arpents de chemin au Portage-des-Roches. M. Hébert avait bâti un hangar, et lui avait sa tente au bord de la rivière [Chicoutimi].

La première année, [en 1850], nous partions vingt-cinq hommes en chaloupe pour monter à la tête du lac Kénogami. Emportés par le courant, nous étions tout près de tomber dans la chute [de la rivière Chicoutimi], quand M. Hébert sortit de sa tente, leva les mains vers le ciel, encouragea les rameurs...; nous réussîmes à remonter contre le courant. Nous avons été sauvés.

Il y avait un abattis entre les deux lacs, Kénogami et Kénogamichiche. Après avoir travaillé environ une semaine au Portage-des-Roches, ils ensemencèrent ce premier abattis. Moi et mon père, Moïse Hudon, nous étions allés à la décharge du lac Kénogamichiche [début de la rivière des Aulnaies] pour faire des fours pour cuire le pain; nous avons passé l'été là. L'abattis dont j'ai parlé plus haut avait été fait par les premiers qui étaient venus l'année précédente [1849].

Dans le courant de l'été nous étions montés tout le long du lac [Kénogamichiche] où se trouve aujourd'hui un garçon de Jules Martel. Nous avons fait un camp de 60 pieds de long sur une trentaine de largeur; et en arrière du camp il y avait une petite chapelle. À tous les campements nous y mettions une petite chapelle.

Dans cet été-là, les hommes firent des abattis, un arpent de large, sur tout le long de la rivière [des Aulnaies], jusqu'au commencement du village d'aujourd'hui [Hébertville].

Il y avait bien des brûlots et des moustiques; on faisait des feux dans les camps pour pouvoir résister.

Dans l'automne nous sommes retournés dans le Sud [Côte-du-Sud]. Nous sommes partis vers la Toussaint. Il était tombé un peu de neige le matin qu'on est parti.

[...]

[De nouveau en 1851] embarqués dans une goélette, qui avait pour capitaine un nommé Pinette, nous sommes venus débarquer à St-Alphonse. De là nous sommes partis à pieds et en charettes; nous avons trois chevaux et trois charettes. Nous

sommes venus à Portage-des-Roches, à la décharge du lac Kénogami. J'ai cuit le pain là pendant deux semaines en attendant qu'il y eut des fours à Hébertville. Nous étions restés là quatre et nous transportions le pain en barge: les autres restèrent à la tête du lac Kénogami pour semer les abattis que les hommes avaient faits l'année précédente; ensuite ils continuèrent à faire des abattis. Ils logèrent dans un grand hangar qui avait été construit l'année d'avant; M. Hébert est resté là pendant huit jours. Ensuite, dans la même année ils continuèrent à faire des abattis de chaque côté du lac Kénogamichiche; ils se rendirent jusqu'à la Belle-Rivière dans cette année.

[...]

Avant d'avoir nos lots, la Compagnie [Société de M. Hébert] a duré six ans. Pour avoir un lot, il fallait donner \$50.00. On pouvait les gagner [en travaillant pour la Société].

Les chemins n'étaient pas ouverts nulle part. On voyageait par les rivières et les lacs pendant l'été et l'hiver on avait des chemins dans les bois, des chemins de portage. Les premiers chemins qui ont été faits furent dans le bas du lac. Ce sont Messieurs Félix Langlais et Charles Drapeau qui ont terminé le chemin. Ce chemin avait été accordé par le gouvernement.

Les Price étaient contre la colonisation, c'est-à-dire ils ne voulaient pas ouvrir les chemins. Ils disaient que ce serait dangereux de détruire le bois. Alors quand les Price ont vu qu'on faisait les chemins quand même, ils se dépêchèrent d'enlever le beau bois, surtout le pin. Les Price ont essayé d'empêcher la société qui était formée par M. Hébert. Mais la société, surtout M. Hébert, s'occupa de voir le gouvernement et fit faire les chemins vers le lac St-Jean, chemin qui passe par le township Caron.²²

M. Hudon, arrivé au Lac-Saint-Jean sans argent, a élevé une grande famille à Hébertville et lui a laissé de nombreux biens. Il est un exemple, parmi tant d'autres, de ceux qui ont connu la prospérité en s'engageant à la suite du curé Hébert.

22. Société Historique du Saguenay, Mémoire no. 9, ANQC. Le dernier paragraphe n'a pas été reproduit dans la revue *Saguenayensia* de juillet-août 1963, où est publiée l'entrevue.

Autres récits

D'autres récits des débuts d'Hébertville nous restituent l'ambiance de la vie du curé Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Durant l'été 1850, l'abbé François Pilote organisa une expédition au camp du curé Hébert avec quelques-uns de ses confrères et de ses élèves du collège de La Pocatière. L'écrivain et historien, Raymond Casgrain, était du groupe. Voici comment il parle de cette expédition:

...Le vaste campement en bois rond bâti par les défricheurs, au nombre d'environ quatre-vingts, *occupait précisément l'endroit où s'élève aujourd'hui la belle et grande église en pierre de la paroisse d'Hébertville*. Ce nom, comme on le sait lui a été donné en souvenir de l'abbé Hébert, curé de Kamouraska, qui pendant plusieurs années est venu par pur dévouement passer ici de longs mois pour diriger les travaux et encourager la colonie naissante. C'est en grande partie grâce à lui que la vallée [du lac] Saint-Jean a été conquise sur la forêt et s'est peuplée de nombreuses paroisses dont la richesse augmente d'année en année.

L'abbé Hébert nous attendait avec impatience et apprenant notre approche, il avait réuni la plupart des défricheurs qui nous accueillirent par des hourras frénétiques...²³

Un rapport de l'association à La Pocatière décrivait pour sa part le campement du curé Hébert en 1850:

Mr l'agent a toujours laissé à chacun des chefs une certaine latitude sur les moyens les plus propres à faire avancer les travaux, soit d'abattis soit d'autres ouvrages. Les deux bandes se réunissaient aux repas et pour coucher dans de longues cabanes de 60 pieds sur 20, appelées campes, en style de chantier, couvertes en écorce de bouleau, assez confortables, à distances assez rapprochées les unes des autres pour ne pas faire perdre trop de temps. Un ou deux bons feux allumés au milieu servent à réchauffer l'appartement, ouvert par le haut, à chasser les mouches et à faire bouillir la marmite. L'on entre par une large porte placée à l'un des bouts. Au fond de l'appartement, à l'autre extrémité, est la chapelle, séparée du reste par une cloison. C'est là que tous les dimanches on chante la messe et les vêpres, qu'on entend les

23. Raymond Casgrain, *Souvenances Canadiennes* (manuscrit) 1899, pp. 271-273. Archives des sœurs du Bon-Pasteur, Québec.

instructions; c'est là aussi que se dit *la messe tous les jours* à laquelle les travailleurs assistent souvent. La prière du soir s'y fait toujours en commun; elle est suivie d'un cantique et quelquefois d'une instruction.²⁴

Le 13 septembre de la même année 1850, le curé Hébert se ménage une semaine de prière, seul dans les bois du Lac-Saint-Jean, et va recevoir le sacrement de la pénitence auprès de son confrère l'abbé François Boucher qui fait des défrichements dans le canton Caron. Il écrira à l'abbé François Pilote:

Vous prenez trop d'intérêts à notre chantier pour ne pas vous en dire un mot. J'ai le plaisir de pouvoir vous dire que tout va de mieux en mieux, les hommes travaillent encore avec plus d'ambition que jamais. Point de malade. Nous avons commencé à couper l'orge. Tout le bois d'une grange et d'un hangard est préparé et nous espérons lever ces batisses, au moins la grange, cette semaine. À défaut de Vézina, qui m'avait promis de venir tailler ces bâtisses, mes hommes vont faire l'affaire. Vous comprenez que ces ouvrages diminuent le nombre des bucheurs — 10 hommes sont employés à couper — 2 à faire des fossés — 6 aux batisses. Nous n'avons pas encore eu de gelée ici pour faire dommage au grain ni aux patates. Nous avons commencé à goûter le fruit de nos travaux. Nous mangeons des patates bien mûres et très bonnes depuis huit jours. Sans parler des pois et des fèves.

Que vous dirai-je maintenant! Un mot de moi — et bien oui, puisque vous portez votre intérêt jusque-là. Après votre départ, j'ai fait mon expédition chez les Maltais pour la nouvelle paroisse [Saint-Adrien]. Puis, je me suis mis en route pour le lieu de ma retraite. En arrivant, ayant vu que tout allait bien dans mon chantier, je me suis mis en devoir d'examiner si tout allait bien chez moi. Et comme je n'avais pas le bonheur de participer à la retraite ecclésiastique qui avait lieu à Québec. J'ai pris le parti de faire une retraite générale tout fin seul.

...

Et bien savez-vous que l'on fait pas ça trop mal encore une retraite de même dans le bois. Je vous avoue que je suis tout à fait content de moi. Oh si le bon Dieu pouvait l'être autant.

24. Rapport de l'Association, dans *Le Journal de Québec* du 10 avril 1851; Voir aussi Victor Tremblay p.d. *Histoire du Saguenay*, Chicoutimi: La Société Historique du Saguenay, 1968, pp. 347-348.

J'ai terminé ma retraite le lendemain de ma fête en allant chez mon voisin M. Boucher lui dire un secret à l'oreille [se confesser]. Respects affectueux à M. le G. Vicaire Gauvreau. Amitiés aux amis,

Tout à vous, N.T. Hébert²⁵

Plusieurs lettres du curé Hébert, en 1851, racontent encore ses activités au Lac-Saint-Jean. Bornons-nous à cet extrait de sa lettre du 25 septembre à l'abbé Pilote:

La gelée de dimanche dernier a fait dommage à une partie de notre récolte. Malgré tout, nous coupons à force et nous pensons finir la semaine prochaine. Tout le grain du Portage est engrangé en bon ordre. Le reste du grain est en quintaux ou en pied. Je fais construire une grange au Portage-des-Roches et une autre sur le Lac Vert. Trois hangards, 2 étables, un camp pour l'hiver et deux appentis pour mettre à l'abri le grain qui ne pourra pas loger dans les granges. Le moulin à scie aura peine à fournir à tous nos besoins, et puis il nous faut employer la planche sortant de sous la scie.²⁶

L'été 1851, somme toute, avait été bon et le curé Hébert avait demandé aux associés de «remercier la Divine Providence²⁷» pour ses bienfaits. En effet tout s'était déroulé comme miraculeusement depuis trois ans. Là où d'autres associations de colonisation avaient échoué, lui avait réussi avec sa confiance en Dieu, mais aussi avec beaucoup de travail et de courage. Et il faisait tout «en bon ordre», suivant son besoin constant de discipline et d'écologie.

Au début de l'année 1852, les hommes qui avaient hiverné au Lac-Saint-Jean avaient manqué de viande. Pour des bûcherons au grand froid c'était déprimant. Plusieurs ont alors été tentés d'abandonner et de retourner sur la Côte-du-Sud²⁸. Mais le curé Hébert avait redoublé d'ardeur et de confiance. C'était l'année décisive. Il entreprit d'amener au Lac-Saint-Jean des familles entières et des provisions. Cela devait remonter le moral des hommes qui finalement restèrent tous.

25. N.-T. Hébert, de Township Labarre, 13 sept. 1850 [à M. François Pilote, Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière], ACSAP, 19-XX.

26. N.-T. Hébert de Township Labarre, 25 Sept. 1851, au Revd Mr F. Pilote, Procureur, Collège Ste-Anne, ASHCS, 7.127.

27. «...Invitez nos associés à remercier la divine Providence...» N.-T. Hébert, de Grande-Baie, 18 sept. 1851, au Révd Mr François Pilote, Procureur, Collège de Ste-Anne. ASHCS, 7, 126.

28. Lettre de Louis Deschênes, du Township Labarre, le 3 février 1852 à N.T. Hébert ptre, Saint-Pascal de Kamouraska. ACSAP.

Le curé de Saint-Pascal (1840-1852)

Les Pascalois.

Lettre de l'abbé Octave Hébert.

Éléonore, Caroline, Étienne, Henriette, Calixte...

La vie au presbytère.

L'agriculture.

«Colonisons, c'est le salut du pays».

Le curé de Saint-Pascal (1840-1852)

La charge curiale de Saint-Pascal de Kamouraska fut la deuxième nomination de l'abbé Hébert «après celle de vicaire à la cathédrale de Québec». Il y passa douze ans de sa vie, tandis qu'à Québec, il séjourna sept ans. À son jubilé sacerdotal en 1883, il affirma l'importance primordiale que la paroisse de Saint-Pascal avait eu dans sa vie¹. Faisons donc une rétrospection de ces douze années si importantes.

Les Pascalois

Saint-Pascal n'était pas une paroisse fermée sur elle-même. Ayant un curé ouvert aux différentes activités missionnaires, culturelles et politiques, les Pascalois étaient invités à élargir leurs horizons. D'autant plus que le curé Hébert hébergeait toujours dans son presbytère quelque prêtre étranger. Les gens de Saint-Pascal lui rappelleront cette belle ouverture de sa part, lors de son jubilé².

Durant les années 1840, ils priaient avec leur curé pour l'Espagne déchirée par la guerre civile; ils envoyaient de l'argent en Orégon, en Colombie-Britannique, en Irlande et en Écosse pour les victimes de la famine et à Montréal pour les familles incendiées³. Ils

1. «St-Paschal a été ma première cure; j'étais jeune alors et plein de courage. [...] ...j'aimais ma paroisse de St-Paschal et je n'aurais jamais pensé à la quitter.» (*Noces d'or de Messire Nicolas de Tolentin Hébert*, Ste-Anne-de-la-Pocatière, de l'imprimerie de Firmin H. Proulx, propriétaire & rédacteur de la «Gazette des Campagnes», 1884, p. 45.)
2. «Dieu sait combien de peines vous avez soulagées, de bons conseils vous avez donnés, de charités vous avez faites. Combien de vos frères dans le sacerdoce, toujours certains de l'accueil le plus bienveillant, sont venus, comme nous-mêmes l'avons remarqué, chercher sous votre toit hospitalier un repos que leur santé affaiblie rendait nécessaire et réparer leurs forces pour de nouveaux travaux». (Adresse des paroissiens de Saint-Pascal, dans *Noces d'or...*, *op. cit.*, pp. 43-44.)
3. *Mandements des évêques de Québec*, 1842-1852, AAQ.

participaient à la charité de leur curé qui allait chercher des orphelins irlandais à la Grosse Île pour les placer dans les familles. Le grand vicaire Cazeau, qui travaillait à cette œuvre avec le curé Hébert, en avait placés plus de 700⁴. Plusieurs prêtres sont morts en secourant les pestiférés, dont un de Cacouna⁵. Le curé Hébert était déjà entraîné à cette œuvre puisque, dans ses débuts de vicariat à Québec, la paroisse N.-D. avait déjà des centaines d'orphelins à placer à la suite d'épidémies (Prônes).

Les retraites annuelles étaient à l'honneur à Saint-Pascal. Les gens s'enrôlaient dans les mouvements pieux et, dans chaque foyer, on voyait suspendue la croix noire, emblème de la tempérance. Le curé Hébert était entouré d'une équipe de marguilliers et de notables dévoués. Le Dr Deschesnes s'ajouta à ceux-ci à la fin de la décennie. Malgré les dépenses de la construction de l'église et du presbytère, les finances de Saint-Pascal étaient en bon état, grâce à un curé économe qui revisait les comptes régulièrement, à la tête de ses marguilliers.

Ses travaux au Saguenay—Lac-Saint-Jean ne nuisaient pas à la bonne marche de sa paroisse, quoiqu'en ait dit le grand vicaire Gauvreau. Au contraire. Hébertville profitait aux gens de Saint-Pascal. Plusieurs Pascalois allaient y travailler, ou y vendaient leurs produits, ou étaient actionnaires de la société de colonisation. Et puis, leurs enfants pouvaient y trouver un avenir, sans avoir besoin de changer de pays. En l'absence du curé, son frère l'abbé Octave le remplaçait très bien, soit à Saint-Pascal, soit à Hébertville. D'ailleurs le curé Hébert n'hésitait pas à accourir d'Hébertville à Saint-Pascal, quand un besoin particulier le réclamait, par exemple quand l'évêque est venu faire la visite. En somme, les Pascalois avaient raison d'être fiers de leur curé.

Ce fut un triomphe quand il revint du Lac-Saint-Jean, la première année, à la fin d'octobre 1849. Les journaux de Québec publièrent alors ce communiqué de Saint-Pascal:

C'est hier que le révérend M. Hébert, notre curé, est arrivé de ses travaux de colonisation dans les forêts du Saguenay. Plusieurs voitures étaient allées, drapeaux flottants, le chercher à Kamouraska où il était arrivé la veille. Son absence de deux mois avait paru un siècle à ses paroissiens, qui, en témoignage de leur joie, avaient tendu maints pavillons sur

4. Pierre-Georges Roy, *Fils de Québec*, troisième série, Lévis, 1933, p. 138.

5. *Journal de Québec*, 2 septembre 1847.

le chemin où il devait passer. Cela témoigne du respect et de l'amour dont a su entourer ce bienfaiteur du peuple canadien, par *son dévouement, son aménité* et toutes ses œuvres marquées au coin de la plus grande philanthropie, et atteste aussi que ses paroissiens savent bien reconnaître les services qu'il leur rend, tant en s'acquittant de son devoir de pasteur au milieu d'eux, qu'en travaillant patriotiquement pour ses compatriotes et les sauvant d'un anéantissement inévitable, funeste résultat d'une *émigration déplorable*.

La paroisse Saint-Pascal, en particulier, se sentira longtemps des bienfaits de leur dévoué curé; en effet, il en restera à jamais des traces: — Un temple magnifique, érigé par ses soins persévérants, malgré des obstacles qui eussent été insurmontables pour bien d'autres; un presbytère qui peut bien, à juste titre, faire l'orgueil de la paroisse par son fini, et le bon goût qui a présidé à sa confection; des écoles et maisons d'école dues à son esprit courageux et persévérant, malgré des difficultés d'autant plus grandes que *les préjugés populaires contre les écoles* sont plus prononcés et suscitent toutes les entraves possibles; et, enfin, son œuvre de colonisation, entreprise dans l'intérêt du pays, et qui dès son début, promet beaucoup, par l'ouvrage déjà fait, le zèle et les sacrifices de ceux qui ont conçu ce projet de vie pour les Canadiens, et la bonne entente de tous pour en favoriser l'exécution⁶.

C'est là un témoignage éloquent de l'attachement des Pascalois à leur curé et une claire attestation de son dévouement durant dix ans. Il y est question non seulement de son travail de colonisation au Saguenay, mais aussi de ses réalisations au milieu des Pascalois: il avait souvent marché à contre-courant pour la construction de leur église et pour l'établissement de leurs écoles. Il avait réussi, grâce à «*son dévouement et à son aménité*» dit le communiqué, «... tant en s'acquittant de son devoir de *pasteur au milieu d'eux*, qu'en travaillant patriotiquement pour ses compatriotes».

Lettre de l'abbé Octave Hébert

Durant cette même année 1849, l'abbé Octave Hébert écrivait, du presbytère Saint-Pascal, une lettre intéressante qui nous renseigne sur la vie de famille qu'on y menait. Il s'adresse à son frère Calixte résidant alors à Nicolet. Esther Dupont, son épouse vient de mourir. Octave a appris la triste nouvelle et s'empresse de reconforter son

6. *Journal de Québec*, 25 octobre 1849.

frère Calixte, en se faisant le porte-parole du curé et des autres résidents du presbytère:

St-Pascal, 21 juin 1849

Cher frère

Nous avons reçu ta lettre, il y a quelques jours, qui nous annonce une pénible nouvelle que déjà Eléonore nous avait apprise. Nous sommes sensibles à ton malheur nous le partageons et nous ferons tous nos efforts pour te le rendre plus supportable, en priant Dieu qu'il t'encourage et te fortifie.

C'est une épreuve bien grande. Ce sont de ces épreuves que le Bon Dieu nous envoie qui sont très difficiles à passer, mais qui sont cependant très salutaires lorsque nous les acceptons comme venant de Dieu. Je conçois, jusqu'à un certain point, que grand doit être le vide d'une maison lorsque la femme part, que pénible est cette séparation. Il n'y a que la Religion qui puisse nous consoler; en effet, que cette communication que nous avons avec les morts est consolante! Nous nous entretenons avec un parent, une femme, une amie, par la prière, et quand ils sont au ciel, ils prient pour nous. Ainsi, cher frère, ce qui doit te consoler, c'est que ta vertueuse petite femme est au ciel; elle est heureuse, elle prie pour ses petits enfants et pour toi.

Mon cher Calixte, la mort n'est pas passée dans le presbytère, mais il y a grand vide: plus de père, plus de mère. Je t'avoue que, quand je suis arrivé de St-André, j'ai trouvé la maison grande. Etienne et Caroline qui partent dans un instant [pour Nicolet], le curé qui partira dans quelques semaines pour le Saguenay: je t'assure que cette situation me fait prendre part à ton chagrin. Je me console en pensant que tu auras au milieu de toi la famille, et particulièrement le père et la mère [Jean-Baptiste Hébert et Judith Lemire sont retournés à Nicolet]. Si nous n'allons pas vous voir cet été, au moins nous irons, Henriette et moi, souvent en esprit.

Si ta vacance s'adonnait avec celle de Belcourt, pourquoi ne viendrais-tu pas nous voir, en te distrayant? Je t'écris bien à la hâte, comme tu vois, et bien fatigué; nous avons forte besogne depuis lundi, particulièrement pour préparer nos confirmants, qui sont au nombre de 377.

Le curé n'est arrivé que le samedi, à 10 hres du soir, je t'assure que j'étais content. Il est à St-André, aujourd'hui; il est bien, Henriette et Elmire aussi.

Embrasse maman pour nous autres. Etienne vous donnera tous les détails.

Octave Hébert, ptre.

[Adressée à:] Monsieur Calixte Hébert, instituteur, Nicolet.⁷

On voit par cette lettre que le curé Hébert est particulièrement affairé en cette année 1849. Sitôt revenu du Lac-Saint-Jean, «à 10 hres du soir», il devait partir pour Saint-André. On l'attend ensuite à Saint-Pascal pour préparer 377 confirmands. Et il repartira pour le Lac-Saint-Jean. Octave, seul au presbytère avec Henriette, s'ennuie du curé et des autres.

Éléonore, Caroline, Étienne, Henriette, Calixte...

Plusieurs membres de la famille Hébert sont nommés dans cette lettre. Leur va-et-vient au presbytère de Saint-Pascal était constant. D'abord Éléonore, entrée en 1847 chez les religieuses de La Providence à Montréal. Ces religieuses venaient d'être fondées (1843) par Mgr Bourget et Mère Gamelin. Éléonore prit l'habit religieux le 9 juin 1848, à l'âge de 22 ans, et devait faire profession le 26 septembre 1849. Elle sera d'abord nommée secrétaire et sacristine à la paroisse de Laprairie où le curé Hébert lui adressa une bonne lettre d'encouragement⁸. Éléonore, en religion sr Marie-du-Saint-Esprit, avait «une intelligence vive, un jugement sûr, une piété simple et profonde⁹». Elle était énergique, discrète, charitable et affable, selon les termes de sa nécrologie officielle¹⁰. Elle occupa souvent des fonctions de secrétaire et de supérieure¹¹. Sa fiche personnelle, lors de son entrée au couvent en 1847, indique que son père «Jean-Baptiste Hébert architecte» résidait alors à Kamouraska où il construisait le presbytère¹².

7. [Lettre de] Octave Hébert ptre, St-Paschal 21 juin 1849 [à] Calixte Hébert, Hébertville. Société Historique du Saguenay, Doc. 81, P.1.

8. [Lettre de] N.-T. Hébert, Township Labarre, 18 juillet 1850 [à] Jean Langevin Écuyer, Bureau des T. de la Couronne, (Terres et Forêts, 200 chemin Ste-Foy) Québec: La lettre à Éléonore est envoyée par les soins de Jean Langevin.

9. Archives des ss. de la Providence, Montréal. (Sr Éléonore a été inhumée dans le cimetière de sa communauté à Longue-Pointe, après son décès survenu le 16 mai 1888. Je remercie sr Jean-Télesphore, de la maison mère, pour m'avoir communiqué ces renseignements.)

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*



Le magasin général et la résidence d'Auguste Hébert, neveu du curé Hébert, à Saint-Pascal. «*Saint-Pascal se raconte, 1827-1977*», p. 146.



Blanche-Yvonne Hébert, petite-fille de Calixte Hébert d'Hébertville, venue visiter la parenté de Saint-Pascal. Elle est photographiée ici à la sortie du magasin d'Auguste Hébert. *Collection de la famille.*

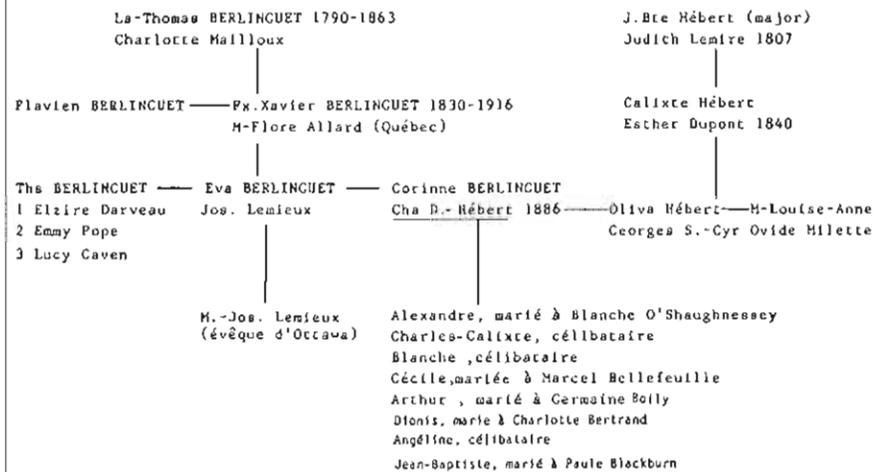
Le 1^{er} plan: quais de Paris et église "Vierge"
Le Bassin
Le 2^e plan: Chicoutimi, basse-ville - Le Saguenay
Le 3^e plan: À gauche, batteries de St-James et cap St-François
Au centre, cathédrale, séminaire et hôpital, haute-ville.
À l'arrière-plan: Côte entre la rivière de Montebello et le rang de la Poste - Mont de St-François



Don de Madame R. N. J. J. J.
17 juin 1957

La rivière Chicoutimi venant du lac Kénogami et se jetant dans le Saguenay (à gauche). ANQC

LES BERLINGUET ET LES DUPONT-HÉBERT



La-Thomas et Fr.-Xavier Berlinguet étaient sculpteurs et architectes renommés à Québec. Thomas Berlinguet était arpenteur géomètre.

Le millésime indique l'année du mariage.

Charles Dupont-Hébert est le père des Dupont-Hébert, les autres fils de Calixte étant nés de ses deux épouses successives D. Poulet et G. Paradis.



Charles Dupont Hébert et Corinne Berlinguet avec leurs enfants. (Voir «Saguenayensia», mars 1984, p. 19). Charles était allé à Hébertville et a vécu quelque temps au presbytère de Saint-Pascal et de Kamouraska avec le curé Hébert.

L'abbé Octave parle aussi dans sa lettre de «Étienne et Caroline qui partent dans un instant». Caroline devait se marier le 25 octobre de la même année. Son futur époux, Aubert Hamelin, était marchand à Nicolet. Jean-Baptiste Hébert achètera de lui des matériaux pour sa construction de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies¹³. Dans le contrat de mariage de Caroline et d'Aubert Hamelin à Nicolet, Jean-Baptiste Hébert, qui témoigne avec sa femme et ses enfants, est signalé «maître architecte» par les notaires soussignés Luc Cressé et Georges David¹⁴. Caroline était allée voir les membres de sa famille à Saint-Pascal et ses parents étaient revenus avec elle pour préparer ses noces. Plusieurs seront présents au mariage, célébré solennellement à l'église Saint-Jean-Baptiste de Nicolet. Ceux de Saint-Pascal viendront tous, sauf le curé Hébert qui ne pourra s'absenter. C'est l'abbé Octave qui présidera la cérémonie de mariage. Il signera l'acte de mariage avec Étienne, Henriette, etc.

Au bas de la lettre d'Octave, Calixte est désigné comme «instituteur». C'est ainsi qu'il est inscrit également comme témoin dans le contrat de mariage de Caroline. Il demeure dans une maison voisine de celle de son père à Nicolet. Il a délaissé le commerce et son père devra acheter ses matériaux de construction d'Aubert Hamelin. Enfin la lettre fait mention du cousin Belcourt, qui est attendu à Saint-Pascal avec Calixte. Parents et amis de Nicolet venaient donc souvent séjourner au presbytère de Saint-Pascal. L'abbé François-Onésime Belcourt, frère du missionnaire Georges-Antoine dont nous avons déjà parlé, devait être nommé vicaire à Rivière-Ouelle en 1850. Il sera donc voisin du curé Hébert, durant quelque temps. En 1854, l'évêque le nommera curé de Drummondville où il fit construire le presbytère.

La vie au presbytère

Comme on l'a vu au chapitre 17, le presbytère de Saint-Pascal, construit par le père du curé Hébert en 1845, était une vaste bâtisse à deux étages. Il a abrité plusieurs générations de desservants. D'une façon habituelle, le curé Hébert y hébergeait l'un ou l'autre des membres de sa famille et souvent plusieurs en même temps. La lettre d'Octave nous en donne une idée. Le recensement de 1851 fournit en détail les noms des résidents du presbytère de Saint-Pascal: Nicolas-Tolentin Hébert 42 ans [curé], Octave Hébert 30 ans [vicaire], Étienne

13. Archives de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies, *Journal des recettes et dépenses, 1843-1888*: 7 octobre 1850.

14. Bureau d'enregistrement de Nicolet, no 2508.

Hébert 29 ans [architecte] et Henriette Hébert 22 ans [aide domestique]. Le curé avait donc avec lui au presbytère deux frères et une sœur, sans compter les autres membres de la famille qui venaient faire des séjours. Henriette était venue rejoindre le curé Hébert après ses études chez les ursulines de Trois-Rivières terminées en 1843. Vingt ans plus jeune que le curé, celui-ci l'avait vu grandir et l'accueillit volontiers dans son grand presbytère de Saint-Pascal où le travail ne manquait pas. Elle remplaçait la femme que Chiniquy avait connue lors de ses visites au presbytère.

À partir de l'été 1852, alors que Calixte était établi à Hébertville avec sa nouvelle épouse, Henriette recevra au presbytère de Saint-Pascal la petite Oliva, âgée de neuf ans, qui avait l'âge de fréquenter l'école et pouvait mieux le faire à Saint-Pascal qu'à Hébertville. Par contre Charles, l'autre enfant de Calixte et de sa défunte femme Esther Dupont, pouvait rester avec son père à Hébertville encore quelque temps avant d'atteindre l'âge de la fréquentation scolaire. Le curé Hébert hébergera ce neveu et cette nièce dans son presbytère avant qu'ils ne retournent chez leurs grands-parents Dupont de Yamachiche qui s'occuperont finalement de leur éducation. En attendant, Henriette veillera sur ces enfants avec beaucoup de zèle. Elle avait du talent pour la musique, ce qui réjouissait et les enfants et le curé, lui-même musicien à ses heures: Henriette enseignera le piano et lui touchera l'orgue. Les archives des ursulines nous révèlent qu'Henriette exécutait des chants lors des concours publics à Trois-Rivières. Elle était aussi bien douée que sa sœur Éléonore qui jouait des pièces musicales classiques¹⁵.

Étienne, sept ans plus vieux qu'Henriette, mais puîné d'Octave, est arrivé à Saint-Pascal dans le même temps que sa jeune sœur, après la construction du presbytère. Il apprenait son métier d'architecte avec son père, car c'est par l'apprentissage qu'on accédait alors à la profession. En 1847, Étienne était engagé avec son père pour une expertise concernant la construction de l'église de Saint-Denis¹⁶, ce qui indique qu'il avait déjà une certaine compétence. Avant de venir à Saint-Pascal, il avait acquis de l'expérience avec ses beaux-frères architectes dans la région de Nicolet, une fois son cours classique

15. Archives des Ursulines de Trois-Rivières, no IV-A-1, 6-6, 6-9. Je remercie Germaine Blais, o.s.u., archiviste, pour ces renseignements.

16. Contrat rédigé par Jean-Charles Chapais. «Le 24 juillet ...[1847], à la demande des syndics responsables de conduire l'entreprise, messieurs Jean-Baptiste et Étienne Hébert, architectes, visitaient le coteau de Saint-Denis et jugeaient que le rocher était suffisamment solide et ferme pour porter une église» (Julienne Barnard, *Mémoires Chapais* t.1, Montréal: Fides, 1961, p. 269).

terminé en 1843. Étienne se maria en 1853 à Virginie Gauvreau de Montmagny; ils donneront à leur premier enfant le nom de sa tante Henriette¹⁷ et laisseront des descendants dans la région, dont les parents de Jacques Hébert sénateur. C'est cette famille d'Étienne qui sera la plus près du curé Hébert, puisqu'elle vivait dans la région kamouraskoise. Elle recueillera, après sa mort, les quelques souvenirs qu'il laissera. Étienne construira à Saint-Pascal la maison que son fils Auguste habitera et où il tiendra un magasin général après son mariage en 1888 avec Anna-Marie Martin, fille du notaire Auguste Martin, dont nous avons déjà parlé¹⁸. On voit encore derrière l'église de Saint-Pascal, le monument en granit rose des descendants d'Étienne Hébert. Nous en parlerons au chapitre suivant.

Le dernier enfant de la famille, Jean-Baptiste-Célestin, étudiait à Sainte-Anne-de-la-Pocatière depuis 1846. Ce Jean-Baptiste-Célestin, futur père de l'écrivain Maurice Hébert, grand-père de l'écrivaine Anne Hébert, était un brillant étudiant qui décrochait facilement les premiers prix au collège. On vit son nom figurer plusieurs fois dans le *Journal de Québec* à l'occasion des rapports d'examens¹⁹. Dans une lettre envoyée à l'abbé Pilote, directeur du collège de Sainte-Anne, le curé Hébert transmet ses saluts «au petit Jean-Baptiste» (21 juin 1850) qu'il ne manquait pas de visiter chaque fois qu'il allait à La Pocatière.

Le père de la famille, constructeur d'églises, de presbytères et d'écoles dans Kamouraska, l'Islet et Bellechasse, à partir de 1845, a séjourné à l'occasion dans le presbytère de Saint-Pascal qu'il avait construit, mais habituellement il logeait à l'endroit même où il travaillait: Saint-Louis de Kamouraska, Saint-Roch des Aulnaies... Il avait besoin de travailler car il maintenait encore aux écoles des enfants qui lui coûtaient cher, soit à Nicolet, soit à Trois-Rivières, soit à La Pocatière. Il n'était pas un étranger dans la région de Kamouraska. car il y trouvait d'anciens camarades de la politique et de la milice (Amable Dionne, Charles-Eusèbe Casgain...); il gardait toujours ses titres militaires, même s'il était à la retraite. Il allait très souvent à Nicolet retrouver la plus grande partie de sa famille, Son épouse. Judith Lemire, venait elle-même le rencontrer dans la région de Kamouraska où elle avait plusieurs enfants. Le curé se faisait alors un plaisir de la recevoir avec son père au presbytère. La lettre d'Octave

17. Archives de la paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, *registres BMS*, 9 décembre 1853.

18. L'abbé J.-A. Martin, curé de Sainte-Hélène de Kamouraska, mort en 1946, était de cette famille.

19. *Journal de Québec*, 30 juillet 1850.

du 21 juin 1849 nous apprend qu'elle a habité quelque temps au presbytère avec son mari.

La vie était chaleureuse dans ce grand presbytère de 50 par 30 pieds sur le plateau de Saint-Pascal, dominant la plaine de Kamou-raska. Le curé Hébert retrouvait là, au milieu des siens, la même atmosphère familiale qu'à Nicolet, et un climat d'empathie où il pouvait refaire ses énergies.

La population de Saint-Pascal, si fière de son nouveau presbytère, était aussi un milieu favorable à l'épanouissement du curé Hébert. Formée de familles jeunes, dynamiques et laborieuses, elle a été un stimulant pour lui. Il dira par exemple, que les gens de Saint-Pascal «ont fait bien plus que moi le succès de cette entreprise [de colonisation au Lac-Saint-Jean]²⁰.»

L'agriculture

C'est avec les Pascalois, en effet, que le curé Hébert s'est intéressé vraiment à l'agriculture et a été amené à chercher des terres nouvelles pour les jeunes. En 1850 Jos.-Charles Taché, à la tête d'un comité parlementaire sur l'agriculture, le signalait comme une autorité en la matière. Il avait sollicité de lui un rapport qui a été publié dans le *Journal de l'Assemblée*. En voici un extrait:

... l'agriculture dans le Bas-Canada est généralement dans un état pitoyable. Je suis convaincu que cet état ne s'améliorera pas tout-à-coup; il faut du temps et de la persévérance aux amis du pays pour faire pénétrer dans les campagnes les améliorations et les changements dont l'agriculture a besoin.

Les sociétés d'agriculture ont déjà fait du bien; elles ont eu le bon effet de faire changer les opinions routinières d'un certain nombre, et maintenant l'exemple fera le reste. Ce bien n'a été que partiel, mais il se généralisera avec le temps. Les fermes modèles atteindraient, je crois, le même but si elles sont bien dirigées. Tout écrit bien pensé, et mis à la portée du peuple au sujet de l'agriculture, a toujours un bon effet, et je suis persuadé que généralement le peuple est mieux disposé que jamais à profiter des instructions qu'on lui donne sur ce sujet.

Je crois qu'un traité d'agriculture répandu dans les campagnes, distribué chez un certain nombre de cultivateurs et surtout dans toutes les écoles, obtiendrait un résultat favorable. Le

20. *Noces d'or...*, *op. cit.*, p. 45.

cultivateur est tellement convaincu qu'on ne peut pas lui en montrer en fait de culture qu'il faudra lui répéter longtemps la leçon avant de changer ses idées, et surtout l'engager à changer sa routine. Les sociétés d'agriculture, le journal d'agriculture, les écrits sur ce sujet ont déjà contribué à faire ouvrir les yeux à un certain nombre. Les faits, les expériences faites en certains endroits, parleront encore mieux... N.T. Hébert ptre²¹.

Le curé Hébert insiste donc sur trois points en particulier pour améliorer l'agriculture: les sociétés d'agriculture, les fermes modèles et surtout les journaux et les livres traitant d'agriculture qu'on répandrait partout dans les campagnes et les écoles. C'est sur l'enseignement que le curé Hébert insistait le plus et il voyait juste; car l'agriculteur est «convaincu qu'on ne peut pas lui en montrer» et il est fixé dans la routine. Il faut donc «lui répéter longtemps la leçon avant de changer ses idées».

Le curé Hébert avait connu, pendant qu'il était vicaire à Québec, la première école et ferme d'agriculture, fondée par François Perrault, celui qu'on a surnommé «le père de l'éducation au Canada français». Il œuvrait à ses côtés dans la paroisse de la cathédrale et a reçu de lui une influence durable. D'ailleurs son père lui-même, Jean-Baptiste Hébert, s'était occupé activement des sociétés d'agriculture. Il avait été élu en 1823 membre du comité de la société d'agriculture du district de Trois-Rivières dont Ludger Duvernay était membre honoraire. Nicolas avait connu avec son père les expositions annuelles d'agriculture où figuraient les plus beaux spécimens de la ferme du «manoir» de Saint-Grégoire. Tout cela l'avait instruit sur les produits de la terre et même sur l'élevage des animaux, qu'on commençait à importer d'Europe pour améliorer la race et le rendement.

Il y avait alors un grand besoin d'améliorer la productivité des fermes. Dans les années 1840, la question était étudiée plus que jamais au pays. Le retard du Canadien français en ce domaine était manifeste. On l'attribuait facilement à son attachement pour les anciennes coutumes et à sa méfiance des Anglais et de leurs méthodes. C'est contre cette attitude que le curé Hébert réagissait, cherchant des moyens de transformer l'agriculture qui se présentait à cette époque comme la planche de salut de ses compatriotes.

À Saint-Pascal, il aidait ses paroissiens dans leur travail agricole. Il leur prodiguait ses conseils dans les champs, en chaire et même à l'école. Il voulait l'implantation de fermes expérimentales

21. *Journal de l'Assemblée*, 13 Victoria, 1850, appendice T.T..

où les cultivateurs pourraient par eux-mêmes constater les bienfaits des nouvelles méthodes de culture des sols et d'élevage de bestiaux. Son souhait se réalisa à La Pocatière où rayonnera une école d'agriculture, au milieu d'une ferme moderne. (Voir Serge Gagnon «François Pilote» dans *DBC* XI pp. 763-766)

La correspondance du curé Hébert, surtout à partir de 1849, nous révèle à quel point cet homme était cultivé en matière d'agriculture et savait tenir compte de tous les facteurs susceptibles d'accroître le rendement agricole. Il s'exprimait dans des lettres bien écrites qui étonnent encore, quand on sait qu'il écrivait du fond des bois, assurément sans dictionnaire à portée de la main. Il écrivait en 1849:

... Nous avons constaté, après l'exploration la plus scrupuleuse, que le Township Labarre, à l'exception d'une chaîne de roche qui se termine près de la ligne qui le sépare du Township Kinogamy, est composé de terre à grain, bleue, mêlée à certains endroits de terre jaune de la meilleure qualité possible; le terrain est plan généralement; il y a d'espace en espace des petits ruisseaux et des coulées qui sont plus considérables dans les bords du lac...²²

Trouver la bonne terre et la bonne sorte de semence, afin d'assurer une récolte suffisante était un souci constant pour le curé Hébert, puisqu'il devait nourrir tout son monde dans un endroit isolé des grands centres. La nature des sols et du climat au Lac-Saint-Jean imposait d'ailleurs l'expérimentation de nouvelles graines de semence. La culture du blé surtout était importante puisque la farine était à la base de l'alimentation. «Le blé que j'ai acheté est très beau écrit-il en 1850. J'aime à essayer de celui-là, parce qu'il a bien mieux réussi cette année dans les terres neuves que le blé de la mer noire».

Le curé avait acquis à Saint-Pascal un véritable amour de l'agriculture qu'il transportait sur les bords du lac Saint-Jean. Les épis de blé y poussaient très bien finalement et dépassaient les souches restées après les feux d'abattis. Ils ondulaient au loin comme une toison d'or. «Rien de plus agréable à voir, écrit-il en 1851. Les souches sont enveloppées d'une couverture dorée et flottante. La grande chaleur que nous avons depuis 3 semaines, jours et nuits, fait mûrir le grain avec une rapidité surprenante. Nos hommes en sont tous émerveillés et de là, très encouragés. Invitez nos associés à remercier la Divine Providence²³». D'après ses lettres, ses listes de commande et les

22. *Saguenayensia*... sept.-oct. 1967, p. 102.

23. N.T. Hébert, Grande - Baie, à François Pilote, La Pocatière, 18 sept. 1851, ASHCS, 7 / 126.



Genre de maison et de défrichement des premiers colons à Hébertville.
Photo C.N.R.



La plus vieille maison d'Hébertville en 1936

Une ancienne maison à Hébertville. *ANQC*



Signalisation d'Hébertville aujourd'hui. *P.-M.H.*



Rivière des Aulnaies allant vers la Belle Rivière et le lac Saint-Jean après avoir fait tourner le moulin d'Hébertville. *P.-M.H.*, 1980.

factures reçues, on constate qu'il introduisait une grande variété de plantes dans la plaine du Lac-Saint-Jean: le treffle blanc et rouge, les pois, l'orge, le mil, les herbes fines et les arbres fruitiers. Il amenait aussi des animaux et s'occupait de leur santé qui demandait des soins particuliers. En plus de soigner les personnes malades, il devait donc soigner les animaux et même les plantes. Telles étaient les préoccupations d'un missionnaire agricole. Le curé Hébert avait heureusement une bonne constitution physique qui le disposait aux travaux de la terre: très grand et d'une forte stature, il aimait vivre au grand air. Après avoir partagé durant dix ans la vie rude des cultivateurs de Saint-Pascal, il était bien préparé pour les tâches de colonisation et de défrichement au Lac-Saint-Jean.

«Colonisons, c'est le salut du pays»

La colonisation du Lac-Saint-Jean au temps du curé Hébert n'a pas été motivée par l'opportunisme du clergé voulant profiter du surpeuplement des basses terres du Saint-Laurent pour étendre son pouvoir sur de nouveaux espaces. C'est là une vue des choses qui n'a rien à voir avec les motivations des hommes qui consacraient leur vie à Dieu et au bien-être de leurs frères et sœurs. Les prêtres qui travaillaient au pays n'étaient pas différents de ceux qui vont en pays de mission donner leur vie au service des autres: ils voulaient avant tout le bonheur et le salut des populations auxquelles ils avaient voué leur vie.

L'abbé Hébert avait vu dans la ville de Québec la misère et la pauvreté causées par l'immigration qui venait non seulement des îles britanniques mais aussi des campagnes laurentiennes. On s'alarmait du dénuement de ces nouveaux citadins. *Le Journal de Québec* publiait, en 1845, cette réflexion sur les immigrants de la campagne: «...il serait facile dans le moment actuel d'engager 4 ou 500 familles dans cette entreprise [de colonisation du Lac-Saint-jean], tant la misère est grande et tant les gens, dont la plupart viennent de la campagne, regrettent d'avoir laissé leurs terres et désirent redevenir agriculteurs²⁴». Durant la crise de 1848, le journal écrivait de nouveau:

Si la colonisation fut jamais utile et même nécessaire, c'est dans ce moment où le manque de travail, dans les villes et dans Québec surtout, réduit une nombreuse population à la misère, au plus beau même de l'été, dans cette saison habituelle d'activité et de réhabilitation. Le présent fait présager un avenir effrayant et un hiver qui sera témoin des plus

24. *Journal de Québec*, 25 mars 1845.

affreuses privations. Si on disait qu'à l'heure qu'il est, il y a des personnes dans Québec qui ne prennent qu'un repas par jour, et d'autres qui se couchent souvent sans avoir mangé de la journée, peut-être ne voudrait-on pas nous croire; mais nous avons des faits à l'appui de la pénible vérité de ce que nous avançons²⁵.

La situation était au paroxysme en 1849. On lisait encore dans le *Journal de Québec* du 13 janvier: «Colonisons c'est le salut du pays: sans une colonisation forte et soutenue, la nationalité ne saurait vivre longtemps». Le curé Hébert, lecteur des journaux de Québec, qui lui arrivaient à Saint-Pascal, était bien préparé pour comprendre ces messages. Il saisissait mieux que quiconque l'urgence de la situation, non seulement à Saint-Pascal et dans sa région, mais aussi dans la ville de Québec où il avait fait du ministère durant sept ans. Les Canadiens émigraient de la campagne vers les villes du Québec et des États américains. Les Pascalois étaient alors les premiers à reconnaître en 1849 les mérites de leur curé qui trouvait des débouchés à ses compatriotes, «les sauvant, disaient-ils, d'un anéantissement inévitable».

Hébert n'était pas le seul à comprendre cet appel au patriotisme. Plusieurs de ses confrères formaient des sociétés de colonisation à la demande de leur évêque: à Saint-Arsène, à Cacouna, à l'Isle Verte, à Saint-André, à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, dans Bellechasse, dans Charlevoix, à Québec et dans sa banlieue... sans parler du diocèse de Montréal. Le curé Hébert tranche parmi les autres à cause de son dévouement constant sur les lieux de la colonisation durant plusieurs années, à cause de sa vision éclairée des situations et des tâches à accomplir.

Grâce à son esprit d'entreprise, il réalisait méthodiquement des projets bien planifiés. C'est ce que soulignait Mgr Dominique Racine, de Chicoutimi, quand il écrivait: «...M. Hébert a obtenu un résultat plus satisfaisant [que l'abbé François Boucher] parce que *lui-même* a commencé l'ouverture du chemin Kinogami... [Ce chemin] était indispensable au succès de la colonisation d'Hébertville et du canton de Caron qui l'avoisine²⁶». Il planifiait déjà en 1851 deux

25. *Journal de Québec*, 1 juillet 1848.

26. *Le Courrier du Canada*, 22 février 1869; *Varia Saguenayensia*, p. 6, Société Historique du Saguenay.

nouvelles paroisses le long de ce chemin, l'une à Métabetchouan et l'autre à la chute des Aulnaies²⁷.

Pour Mgr Marius Paré, historien du diocèse de Chicoutimi, le curé Hébert a mené à bien une entreprise de colonisation financièrement difficile et tous ses créanciers ont été remboursés à leur satisfaction²⁸. Les colons de leur côté sont devenus des cultivateurs prospères qui ont pu élever de grandes familles. Le prélat est bien placé pour parler de l'association du curé Hébert car il a parcouru le diocèse et ses archives, de même que les archives du collège de la Pocatière où il a été supérieur. Voici quelques extraits de son premier tome de l'histoire du diocèse de Chicoutimi:

... Monsieur Hébert ne décevra pas. Il se révélera en effet un chef d'entreprise et un conducteur d'hommes d'une qualité rare.

27. Rapport de l'association de M. Hébert, 13 février 1851, dans *Journal de Québec*, 5 avril 1851:

«Il y a 266 lots arpentés dans Labarre, 134 dans Kinogami, et 170 dans Métabetchouan, en tout, 570 lots. C'est beaucoup plus qu'il ne faut pour le nombre actuel des actionnaires. Mésy n'est pas encore arpenté. Mais comme l'association a le premier choix des lots, elle ne prendra que ceux qui sont excellents, et autant que possible ceux qui se trouvent sur le bord des lacs et des rivières pour faciliter les communications, ayant soin de mettre les colons ensemble autant que possible. D'après ce plan, on peut croire qu'elle prendrait 119 lots sur les deux rives du lac Kinogamisahish et la rivière des Aulnets, et 97 dans Métabetchouan sur les bords du lac Saint-Jean. L'on sait que le beau township Caron est colonisé par Messire Boucher, curé de Saint-Ambroise, à la tête d'un certain nombre de braves. Déjà les défrichements sont commencés depuis la Belle-Rivière en allant du côté du lac sur la grande ligne de la Grande-Baie à Metabetchouan. Ainsi, la colonie de M. Boucher se confondra avec celle de l'association de l'Islet et de Kamouraska, pour former sur la grande route susdite une suite d'établissements, auxquels viendront se joindre bientôt ceux du township Signay, appartenant à l'association de la Baie Saint-Paul. Il y a donc dès à présent la certitude d'avoir les deux paroisses dont les centres seront probablement, l'un à Métabetchouan, à l'ancienne Mission des Jésuites, et l'autre, à la chute des Aulnets, sur la rivière de ce nom, à 33 arpents de la ligne entre Signay et Labarre. Les deux églises seraient à 4 lieues et demie l'une de l'autre.»

28. Dans «La conquête du sol au 19^e siècle» (Boréal 1977), Normand Séguin n'a pas tenu compte du niveau de risque engagé dans l'aventure colonisatrice. À long terme, l'expérience s'est avérée profitable. Chaque colon sur son lot a réalisé des capitalisations et légué un patrimoine considérable à ses descendants. Des analyses différentes ont été faites par Gérard Bouchard, Daniel Larouche, Fernand Ouellet, Gabriel Dussault, Jean-Jacques Simard, Robert Laplante... Normand Séguin a signé la notice biographique du curé Hébert dans le *DBC*, XI, pp. 435-437.

[...]

Monsieur Hébert avait, avec ses collaborateurs, accompli dans l'ordre et la paix une œuvre splendide que l'histoire, surtout avec le recul, se plaît à louer et admirer car elle a eu chez ses contemporains et leurs successeurs les conséquences les plus heureuses. Il a hardiment et effectivement ouvert les portes de la région du Lac-Saint-Jean à la civilisation pour le bien de beaucoup des nôtres. Son nom, que l'on a donné à la paroisse qu'il a fondée, est devenu le symbole de la foi en Dieu, de la confiance dans les hommes, du courage, du dévouement et du détachement au service des siens.

[...]

Son heureux tempérament, son équilibre et son jugement, sa maîtrise de lui-même en toutes circonstances lui donnaient un ascendant considérable sur la grande famille qu'il dirigeait et lui ont permis d'établir et de conserver en son sein un esprit qui en faisait une authentique communauté chrétienne.

[...]

Cet homme qui a présidé à toutes les activités du projet et l'a rendu à bonne fin était tout simplement, sincèrement, un homme de Dieu. Tout est transparent chez lui.

[...]

Il est incontestable qu'il survint des différends au cours des cinq années que durèrent les travaux collectifs et lors de l'attribution des lots à l'expiration du temps fixé pour la durée de l'association à laquelle leurs auteurs avaient donné un rôle très précis. Tout le monde impliqué avait la nature humaine avec ses réactions et ses limites. Mais la sagesse, la bonté et la générosité de Monsieur Hébert lui firent trouver les solutions appropriées.²⁹

Le curé Hébert, dans une période de crise nationale, avait pris en main le sort de ses compatriotes. Puisque «l'expansion du monde agricole» apparaissait comme la solution aux tensions démographiques persistantes dans les basses terres du Saint-Laurent, il se trouvait bien préparé pour mettre en œuvre un projet de colonisation après s'être consacré durant dix ans aux agriculteurs de Saint-Pascal. Il partagera durant six ans la vie des colons du Lac-Saint-Jean, car il fallait non seulement un chef d'entreprise il fallait aussi *un prêtre*

29. Marius Paré, *L'Église au diocèse de Chicoutimi*, t. 1, 1983, pp. 194-202.

vivant au milieu des gens à une époque où le christianisme faisait partie du quotidien. Il voulut donc être le plus constamment présent au milieu de la population des deux rives du Saint-Laurent, stratégie que seul un homme plein de ressources personnelles pouvait réaliser. L'appui de l'épiscopat eut pour effet de confirmer la justesse de son plan d'actions. «... Je vous souhaite du courage et du succès dans votre entreprise philanthropique», lui écrivait Mgr Turgeon au printemps de 1850. «Veillez à votre santé; il ne faut qu'une légère imprudence pour l'altérer pour le reste de vos jours dans ces voyages pénibles, dans ces veillées passées à l'air ou sous des abris insuffisants, ou sur la terre humide...³⁰»

La bonté habituelle de Mgr Turgeon pour le curé Hébert fut sûrement pour celui-ci un puissant facteur d'encouragement. Cet évêque, fasciné par les possibilités énormes de développement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, avait mis dans le curé Hébert une confiance très grande, si bien que le curé Jean-Baptiste Gagnon de Chicoutimi écrivait à l'évêque: «Votre Grandeur, en chargeant spécialement Mr Hébert de sa colonisation quant au spirituel, m'a-t-elle retranché mes pouvoirs ordinaires dans l'étendue de ces divers townships qui avoisinent le Lac St-Jean?³¹» Quant au curé Hébert, il insistait pour que des confrères s'occupent de ses recrues durant ses absences. Aussi, son frère Calixte ou le contremaître Louis Deschênes allaient-ils chercher un prêtre des alentours pour faire la mission à Hébertville en hiver.

En 1852, sa colonisation commençait à s'étendre sur le pourtour du lac Saint-Jean et déjà deux paroisses prenaient forme, l'une dans Labarre et l'autre dans Métabetchouan. Raoul Blanchard a fait une évaluation fort juste du travail du curé Hébert dans son chapitre sur *La colonisation du lac Saint-Jean*.

«Le véritable créateur du lac Saint-Jean, écrit-il, fut la Société de l'Islet-Kamouraska et surtout celui qui en était l'âme, l'abbé N.-T. Hébert.» [...] On vit alors «l'esprit d'entreprise de l'abbé Hébert. Au lieu de concentrer toute l'activité de ses compagnons sur le défrichement, il en consacra une part, dès les travaux d'août et septembre 1849, sur la construction d'un chemin devant relier au bout du lac Kénogami, au Portage des Roches, les terres déjà ouvertes de Laterrière. Le chemin servirait à d'autres qu'à ses associés: tant mieux! [...] Les travailleurs de la Société Hébert n'ont pas à attendre leur

30. Mgr Turgeon, Québec 29 avril 1850 à Rév. M. Hébert curé de St-Pascal, AAQ.
31. J.-B. Gagnon, Chicoutimi 12 déc. 1851, à Mgr Turgeon AEC.

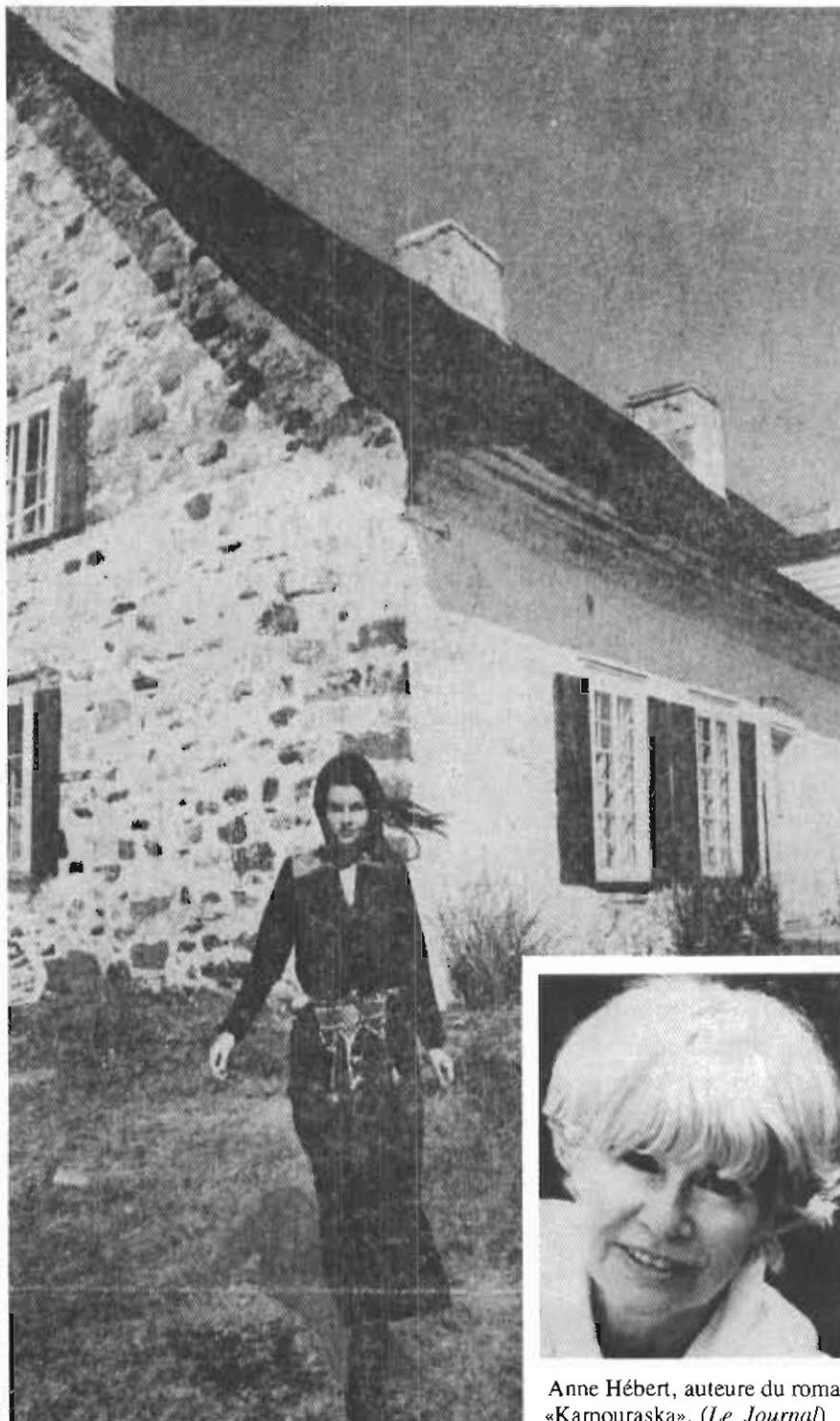
subsistance du travail dans les chantiers; ils peuvent faire en leurs saisons tous les travaux agricoles. C'est bien d'une colonisation rurale qu'il s'agit. [...] ...les premiers colons d'Alma viennent d'Hébertville par bateau. [...]

Le chemin venant du lac Kénogami, dès lors appelé *grand chemin Kénogami*, est poussé jusqu'à Métabetchouan: de là on s'embarque vers l'Ouest. Les premiers colons de Roberval arrivent en 1855... [...] Peu à peu cependant le chemin Kénogami s'avance le long du lac, et les colons s'installent sur ses bords. En 1860, il n'y a que 6 familles au poste Métabetchouan; mais les premiers colons de Saint-Jérôme apparaissent en 1861, comptent 5 familles en 1865, et déjà 118 familles en 1869; un autre noyau grossissait à l'Ouest, au delà de la Métabetchouan, celui de Saint-Louis [Chambord]: 3 colons en 1865, 90 en 1872. [...] ...dès 1877 des défricheurs étaient installés à Saint-Méthode. Albanel commençait en 1885. Une nouvelle société se proposait en 1879 de coloniser le canton Racine. Ainsi l'élan parti en 1849 de l'extrémité occidentale du lac Kénogami s'était propagé en trente ans tout le long des rives Sud et Ouest du lac et déjà franchissait la Mistassini.³²»

Raoul Blanchard a bien analysé, sans parti pris, le travail de colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il est allé sur place, il a étudié les lieux et interrogé les personnes avec un grand souci d'objectivité. De plus sa mentalité scientifique l'a amené à inventorier toute la production écrite sur le sujet. Le bilan qu'il dresse de l'œuvre du curé Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean s'accorde d'ailleurs avec celui de tous les classiques de notre histoire: Stanislas Drapeau, Hamelin et Roby, Albert Faucher, Marc-A. Barnard, etc. Le curé Hébert, en assurant un avenir à ses paroissiens de Saint-Pascal, avait rejoint une aspiration nationale profonde et ouvert toute une région à ses compatriotes.

32. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. 2, Paris/Montréal 1935, pp. 73-81.

Geneviève Bujold devant la maison Langlais à Kamouraska. (Film Kamouraska, photo *La Presse*)



Anne Hébert, auteure du roman «Kamouraska». (*Le Journal*)

De Saint-Pascal à Saint-Louis (1852)

Lettre à Mgr Turgeon.

Les circonstances du changement.

Adresse au curé Hébert.

Éclairage sur la vie du curé Hébert.

Souvenir perpétué à Saint-Pascal.



Église de Kamouraska (Saint-Louis) où le curé Hébert devient curé en 1852. (*Bibliothèque Nationale, Montréal.*)



Presbytère de Kamouraska, construit par le père du curé Hébert, de 1849 à 1851. *P.-M.H. 1985.*

De Saint-Pascal à Saint-Louis (1852)

En septembre 1852, le curé Hébert est nommé curé de Saint-Louis de Kamouraska, ce qui constituait alors une promotion. En effet, cette paroisse du bord du fleuve était prestigieuse à l'époque, même si elle commençait à être dépassée en population par Saint-Pascal. C'est à Saint-Louis en effet que se trouvait le siège du district judiciaire. Là se trouvaient le palais de justice et le bureau d'enregistrement.

Le port naturel à Saint-Louis était un atout majeur pour cette localité. Alors que le transport par terre était encore rudimentaire, le transport le plus important des marchandises et des personnes se faisait par le fleuve. Saint-Louis, appelée couramment Kamouraska, était en plus une place de villégiature renommée, avec ses villas, ses belles résidences, son manoir, ses plages... Sa population augmentait considérablement l'été, alors que le climat était splendide et les eaux réputées thérapeutiques. Aussi les habitants y étaient en général plus fortunés que dans les jeunes paroisses.

Si Kamouraska offrait beaucoup d'avantages, cette capitale apportait aussi des obligations particulières à son curé: par exemple, il devenait automatiquement membre du conseil d'administration du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il devait se rendre régulièrement participer aux assemblées de la corporation. Cette responsabilité est peut-être une des raisons qui ont incité l'évêque à nommer le curé Hébert à Saint-Louis de Kamouraska. Car il s'était illustré pour la défense de l'éducation à Saint-Pascal et s'était surtout montré pratique et bon gestionnaire. Il faisait déjà équipe avec les prêtres du collège de La Pocatière qui l'avaient en grande estime, spécialement le supérieur François Pilote. Or le collège avait bien besoin d'un tel homme. On verra comment, par la suite, Hébert a été précieux dans des moments particulièrement difficiles de l'histoire du collège. Voyons d'abord les circonstances qui ont entouré son changement de cure.

Lettre de Mgr Turgeon et réponse

Mgr Pierre-Flavien Turgeon écrit, le 11 septembre 1852, une lettre au curé Hébert, pour lui annoncer son intention de le nommer à Saint-Louis de Kamouraska. Sa décision est prise, mais par délicatesse il lui en parle avant de procéder à la nomination officielle: si le curé Hébert n'était pas d'accord, il pourrait peut-être revenir sur sa décision.

Québec 11 sept. 1852

Monsieur,

La présente est pour vous annoncer que la cure de Kamouraska vous est destinée pour la St-Michel. C'est une affaire que vous pouvez regarder comme décidée. Je suis bien aise de vous donner cette marque de la confiance que je repose en vous et de vous récompenser en même temps des services que vous avez rendus à la colonisation, au succès de laquelle la religion se trouve intéressée.

Il reste à M. Routier une dette de L40 sur son presbytère, à la bâtisse de laquelle il a largement contribué. Comme il doit être bien moins rétribué à la Pointe Lévi qu'à Kamouraska. Il serait bien aise que vous acceptassiez cette dette qu'il lui serait difficile de payer.

Quoique l'affaire de cette translation soit chose décidée, je serais pourtant bien aise que vous m'exprimiez bientôt qu'elle ne vous répugne pas et que même vous l'avez pour agréable.

Je suis votre dévoué
+ P.-F. Archevêque de Québec

On doit se rappeler que le presbytère de Kamouraska avait été construit par le père du curé Hébert. Mgr Turgeon n'était pas sans le savoir en y faisant allusion: il pouvait penser que le curé Hébert aimerait y loger. Celui-ci répondit aussitôt à l'invitation en ces termes:

St Paschal 13 sept. 1852

Monseigneur,

Votre lettre du 11 courant, que je reçois aujourd'hui, m'honore autant qu'elle me surprend. Le poste que j'occupe maintenant était déjà assez important pour me faire croire que je pouvais me flatter de posséder la confiance de mon Supérieur, et pour m'engager à le considérer comme une récompense bien au-dessus du mérite que votre Grâce veut bien me supposer.

Je ne puis donc accepter le poste nouveau que votre Grâce me destine, sans exprimer d'abord ma surprise de voir qu'elle ait jeté les yeux sur moi pour remplir un poste si important, et sans témoigner que je le considère comme une récompense trop au-dessus de mon faible mérite. Cependant je l'accepte avec d'autant moins de répugnance que je l'ai moins désiré, et avec d'autant plus de reconnaissance que j'avais moins de raison d'y prétendre.

J'accepte aussi la condition posée par M. Routier [dette du presbytère], sans condition de ma part, quoique je sois plus endetté que lui, en conséquence des déboursés considérables que j'ai été obligé de faire pour les bâtisses d'église, presbytère, salles publiques de St-Pascal, où j'ai eu à faire tout en neuf. Toutefois sans mettre de condition, je dois dire que si cela ne souffrait point de difficulté, je serais bien content que mon successeur à Saint-Pascal, qui n'aura aucune dépense à faire, fût chargé de me rembourser le montant de la dette de Kamouraska.

Permettez Monseigneur qu'en vous priant de me faire connaître s'il est possible mon successeur, que j'ose suggérer le nom de M. Dupuy. Je suis persuadé qu'il accepterait avec reconnaissance et je suis bien certain qu'il exercerait le St ministère à St-Pascal avec autant de consolation pour lui-même que de contentement, et d'avantage pour les paroissiens dont il possède déjà la confiance et avec raison.

J'ai l'honneur d'être
avec estime et reconnaissance
Votre très humble obéissant serviteur
N.T. Hébert ptre c.¹

Cette lettre est empreinte d'humilité et de révérence, selon l'habitude du curé Hébert. Étant donné que l'évêque invoque ses mérites comme raison du changement, il est tout à fait surpris, car il se trouvait déjà très bien partagé avec la cure de Saint-Pascal et il ne s'attendait pas à un changement.

Les circonstances du changement

Le changement de cure est assorti d'une condition onéreuse pour le curé Hébert: il doit prendre à son compte une dette du curé

1. [Lettre de] N.-T. Hébert ptre., S. Pascal. 13 sept. 1852 [à] Archevêque de Québec, AESAP.

sortant, alors qu'à Saint-Pascal, il n'y a «aucune dépense à faire». Il laisse sa paroisse dans un bon état financier, mais il n'en est pas de même pour ses propres finances: il se trouve très endetté après «les déboursés considérables que j'ai été obligé de faire pour les bâtisses d'église, presbytère, salle publique etc... de St-Pascal où j'ai eu à faire tout en neuf». Aussi se permet-il de suggérer à l'évêque une personne qui pourrait bien le remplacer à Saint-Pascal: Louis-Adolphe Dupuis, déjà curé de Sainte-Hélène et de Saint-Alexandre. Son souhait ne pourra être exaucé cependant, car Dupuis venait d'être nommé curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade où il demeurera vingt ans², après avoir été seulement un an dans Kamouraska. Le curé Hébert le connaissait bien et croyait, non sans raison, que le jeune prêtre avait les qualités nécessaires pour devenir curé d'une grosse paroisse. Hébert était disponible pour servir là où on avait besoin de lui. Visiblement le poste de Saint-Louis lui plaisait. Il y prévoyait sans doute plus de facilité pour organiser ses expéditions de colonisation au Saguenay et il y connaissait déjà beaucoup de gens. N'y avait-il pas déjà fait fonction de curé après le départ de Chiniquy? Il n'est pas sûr cependant que la cure de Kamouraska lui assurera de meilleurs revenus qu'à Saint-Pascal.

Mgr Turgeon s'est empressé d'écrire au curé Hébert à propos du remplaçant:

Québec 16 septembre 1852

Monsieur, Je regrette vraiment de n'avoir pas su plus tôt ce que vous avez écrit ici au sujet de M. Dupuis, car c'est avec plaisir que je l'aurais gardé dans mon diocèse en lui donnant votre succession à S. Paschal. Vos renseignements sont venus trop tard et il faut absolument que ce brave prêtre gagne le diocèse des Trois-Rivières où il m'a demandé avec instance à aller.

C'est M. Patry qui doit vous remplacer à S. Paschal. Je voudrais bien qu'il pût vous rembourser une partie de l'argent que vous avez dépensé pour la construction du presbytère de votre paroisse: je le lui proposerai, mais il est difficile de lui imposer cette condition après coup.

Je demeure votre dévoué,

+ P.-F. Archevêque de Québec

2. *La paroisse de Saint-Alexandre de Kamouraska 1852 à 1952*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière: La Société Historique de Kamouraska, 1952, pp. 44,45.

On voit les relations cordiales et empreintes de respect mutuel qu'il y avait entre le curé Hébert et Mgr Turgeon. Mais Hébert doit se résigner: il y a peu d'espoir que ses dettes soient remboursées et il devra assumer celles de Saint-Louis. L'évêque lui envoie finalement sa nomination officielle dans la formule habituelle:

Québec 21 sept. 1852

Monsieur,

Je vous confie par la présente jusqu'à la révocation de ma part ou de celle de mes successeurs, le soin de la cure et paroisse de S. Louis de Kamouraska. Vous en percevrez les dîmes et oblations, et y exercerez les pouvoirs ordinaires des curés du diocèse.

Vous vous transporterez à votre nouvelle destination dans le cours de la semaine qui suivra le premier dimanche d'octobre.

Je suis votre dévoué

+ P.-F. Archevêque de Québec³

L'abbé Pierre Patry, successeur du curé Hébert, a été nommé le 27 septembre⁴. Ce prêtre, originaire de Québec et ordonné en 1840, avait été curé de Saint-Stanislas-de-Champlain depuis 1846. Il se révélera très actif et très estimé à Saint-Pascal où il restera jusqu'à la fin de ses jours en 1883, profitant pleinement de l'impulsion que le curé Hébert avait donnée à la paroisse. Quant à l'abbé Octave Hébert, il demanda à l'évêque la permission de pouvoir suivre son frère à Saint-Louis, afin d'y être son vicaire⁵, permission qui lui fut facilement accordée. Tout était prêt pour l'annonce officielle en chaire

3. AAQ: *correspondance des évêques*.

4. ASP, «Documents» no 14.

5. L'abbé Octave Hébert écrivait à son évêque:

«Monseigneur,

Comme il est nullement question de moi, dans votre dernière lettre à mon frère le nommant curé de Kamouraska, et comme il est assez probable que mon frère n'arrivera pas pour faire son installation, j'aimerais à connaître si je puis exercer le ministère à Kamouraska.

J'ai l'honneur d'être

Monseigneur

de votre grâce

Le très humble et obéissant

Oct. Hébert ptre. v.

Saint-Pascal, 27 septembre 1852»,
(AESAP).

à Saint-Pascal. Elle eut lieu le 3 octobre par la lecture d'une lettre du curé Hébert faisant ses «touchants adieux»: il n'avait pu se rendre à Saint-Pascal et se faisait remplacer par son frère pour la circonstance. Le 7 octobre, le *Journal de Québec* publia les changements de curés et c'est le 11 octobre qu'on voit apparaître la signature du curé Patry dans les registres de Saint-Pascal.

Les paroissiens de Saint-Pascal prirent conscience tout à coup qu'ils n'avaient plus leur curé. Dans leur désarroi, ils se réunirent en comité pour lui rédiger une adresse qu'ils allèrent lui lire à Saint-Louis, le 16 octobre. Le curé Hébert, très touché de la démarche de ses anciens paroissiens, leur répondit avec beaucoup d'affabilité. Nous reproduisons ici des extraits de l'adresse des Pascalois et de la réponse du curé Hébert, en ajoutant des sous-titres et des soulignements pour alléger un peu cette littérature de circonstance: elle a l'avantage de faire une récapitulation assez juste du travail du curé Hébert à Saint-Pascal, malgré le ton louangeur. Je l'avais d'abord mise de côté, mais tout compte fait, elle est un document authentique qui précise les autres documents d'archives.

Adresse au curé Hébert

Souffrez que, dans une occasion aussi solennelle que l'est celle-ci, nous vous exprimions, dans toute la sincérité de nos âmes, le sentiment pénible que nous avons éprouvé à la nouvelle que vous aviez cessé d'être le curé de cette paroisse, nouvelle qui nous fut communiquée officiellement, *dimanche, le trois du courant*.

Jusque-là, malgré le bruit qui s'en était répandu, nous avons conservé l'espoir que d'autres arrangements pourraient avoir lieu: ce dernier résultat, nous l'appelions de tous nos vœux: nous nous berçions d'espérances décevantes et cette douce illusion nous faisait ajourner à une époque indéfinie et reculée l'évènement que nos craintes et la rumeur nous faisaient anticiper malgré nous, lorsqu'enfin la triste réalité nous fut révélée *du haut de la tribune sacrée*.

À cette triste révélation, à la lecture de vos touchants adieux, et adieux solennels, *empreints d'une charité sublime*, nos cœurs furent brisés d'émotion, nos yeux se mouillèrent de larmes. En pouvait-il être autrement? Les liens, qui nous unissaient à vous, pouvaient-ils ainsi se rompre d'un coup, sans déchirement? Oh! non, ils étaient trop forts, trop puissants; force nous fut de céder à la nécessité, mais *nous n'étions point préparés au grand sacrifice* exigé de nous.



«Hôtel du Portage» au *Portage-des-Roches*, lac Kénagami. Cet hôtel, tenu par les Émond, a été fermé au début des années 1920 quand on a fait là, près de la rivière Chicoutimi, un barrage pour monter le niveau du lac Kénagami. De gauche à droite: Marie-Louise Émond, épouse d'Henry [Henri] Dufour; Thomesse [Thomas] Émond; Marie Girard (épouse du précédent); Pitre [Pierre] Émond, garçon des deux précédents; les 3 enfants du précédent: Cyrille, Juliette, Victor; Mme Mary [Marie] Saint-Gelais épouse de Pitre Émond; Alexandre Émond, fils de Thomesse et de Marie Girard; Joseph Girard, frère de Marie Girard; Georgina Lapointe, épouse du précédent; Mélanie Lavoie, épouse d'Alexandre Émond avec le bébé Marie-Jeanne; enfant de Mélanie et d'Alexandre Émond; Achille Émond, garçon de Thomesse et de Marie Girard; Thomesse Émond, garçon de Thomesse et de Marie Girard; Claudia Dufour (sœur d'Henry Dufour) mariée à Thomesse Émond. (Je remercie Étienne Émond, de Laterrière, pour cette photo de famille)

Nicolas-Tolentin Hébert, ptre. *Livernois, J.-E.*, reproduit par *Pierre Soulard, ASQ.*



N.-T. Hébert, *ACSAP*

Les qualités

Un jour de deuil s'élevait sur nous, sombre et lugubre: pauvres orphelins *nous perdions un père* dans la personne de notre *digne curé*, dont l'existence, pendant une période de dix années passées, semblait être identifiée à la nôtre, dans une heureuse conformité de vues et de sentiments, dans la personne du *pasteur vénéré* qui, pendant toute cette même période, n'avait cessé de *nous édifier de ses vertus*, de *nous aider de ses conseils*, de *soulager toutes nos misères*, de *marcher en tête de toutes nos entreprises*, de *nous guider dans toutes les occasions difficiles*, et qui, comme prêtre et comme citoyen, s'était acquis, à tous ces titres, un droit imprescriptible à notre *reconnaissance*, à notre *confiance*, à notre *amour*.

Malgré notre soumission respectueuse à la volonté de notre digne archevêque, volonté que nous regardions comme un décret providentiel, cependant notre résignation dut chercher un motif d'encouragement dans la pensée que la cure de Kamouraska, position éminemment honorable, vous fut donnée à titre de *récompense de vos services passés*, ainsi que Sa Grâce [Mgr Turgeon], appréciant justement votre mérite, se plut à le reconnaître et à le déclarer dans le document officiel qui vous fut communiqué; nous associant aux vues de votre supérieur, nous avons trouvé dans cette pensée, nous le déclarons franchement, de quoi nous rendre plus supportable le grand sacrifice qui nous fut imposé, et, dans cet acte de justice, dont vous faites l'objet de la part du supérieur ecclésiastique, de quoi nous inspirer la sublime résignation qu'il était de nature à commander.

Le souvenir de *tout le bien que vous avez fait dans cette paroisse* et qui a signalé votre passage parmi nous, le souvenir de *vos vertus publiques et privées*, ces souvenirs si doux à nos cœurs, sont et seront toujours présents à notre mémoire; ils sont et seront toujours pour nous une source inépuisable de consolations: tous les jours nous bénirons *votre bienfaisance*, *votre bonté* caractéristique, *votre affabilité* envers tout le monde, grands ou petits, pauvres ou riches, sans exception [sic] de personne. Est-il une misère que vous n'ayez soulagée? Est-il un sacrifice qui vous ait coûté, quand il s'est agi du bien de vos semblables?

Réalisations à Saint-Pascal

Si nous ne craignons d'*alarmer votre modestie*, nous continuerions d'esquisser ce tableau si intéressant pour nous: mais

nous nous abstiendrons pour ne pas blesser *ce sentiment si délicat chez-vous*; d'ailleurs nos paroles seraient vaines en face *des monuments élevés dans cette paroisse*, à l'honneur de la religion et des paroissiens de Saint-Paschal, *monuments qui doivent leur existence à vos inspirations* et qui sont là pour attester, d'une manière beaucoup plus éclatante et plus énergique que ne pourraient le faire nos impuissantes voix, *votre dévouement, votre persévérance, votre désintéressement, votre esprit de conciliation*: Vous avez su nous unir pour nous rendre forts, pour nous faire exécuter de grandes choses, dans l'espace de quelques années. En première ligne, se présente *notre magnifique église*, si belle, si élégante, nous dirions, si coquette, avec ses flèches hardies; viennent ensuite *notre superbe presbytère*, ornement de la paroisse, noble pendant de notre église, rendu digne, *par vos sacrifices*, d'être la demeure des pasteurs de la paroisse pendant une longue suite d'années, et, enfin, *nos salles publiques*, orgueilleuses de compléter le groupe de constructions imposantes, commencées, continuées et achevées sous votre patronage, sans parler des améliorations pratiques sur le terrain public, du monument élevé à la tempérance, de *nos écoles relevées*, de l'éducation progressant dans toute l'étendue de la paroisse, et de nombre d'autres bienfaits qui ont signalé votre passage parmi nous et qui justifient l'application du texte sacré à votre personne «pertransiit benefaciendo». [Il a passé en faisant le bien].

Reconnaissance à l'abbé Octave

Il nous reste encore un devoir bien doux à remplir dans cette occasion; c'est avec bonheur que nous le remplirons, quelque regrettable que soit la circonstance qui nous l'impose: c'est pour nous une dette sacrée, dette de reconnaissance envers celui qui, pendant plusieurs années, partagea votre sollicitude pastorale, le Révérend M. Octave Hébert; veuillez, s'il vous plaît vous faire notre interprète auprès de lui et lui exprimer les sentiments de haute considération et d'estime particulière que nous entretenons pour lui; nous avons eu souvent l'occasion d'apprécier *ses rares mérites*, et son souvenir ne s'effacera jamais de notre mémoire. Il fut *votre digne collaborateur* dans le saint ministère dont il partagea les soins et les fatigues, *malgré une extrême faiblesse*; nous vous prions de vouloir bien lui présenter ce faible tribut de notre reconnaissance *pour tout le bien qu'il a fait* parmi nous et lui exprimer, en même temps, que nous formons et ne cesserons de formuler des

vœux pour son bonheur et pour le rétablissement parfait de sa santé...⁶

Éclairage sur la vie du curé Hébert

Le curé Hébert répondit ce qui suit à la délégation de Saint-Pascal:

Je suis extrêmement sensible à votre démarche et aux sentiments exprimés dans *votre adresse*.

Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de votre affection, pour être convaincu que *j'avais laissé à Saint-Pascal des amis véritables*, ayant eu la douce satisfaction de l'éprouver tant de fois pendant mon séjour au milieu de vous.

Je n'ai laissé Saint-Pascal qu'à la voix de mon supérieur; je n'ai point sollicité mon rappel, mais j'ai dû obéir! Si j'ai réussi à faire quelque chose pour la gloire de la religion et l'honneur de la paroisse, *je le dois à votre zèle et à votre concours généreux*: vous m'avez toujours si noblement secondé quand il s'est agi de faire le bien!

Je n'oublierai jamais la paroisse de Saint-Pascal. Saint-Pascal était ma première cure... J'y ai employé toute mon énergie à travailler au bien général... Ma position dans le voisinage de Saint-Pascal m'a rendu mon départ moins pénible... Nous nous reverrons souvent...⁷

Il est clair par la réponse du curé Hébert qu'il est très attaché à ses «amis véritables» de Saint-Pascal, pour qui «il a employé toutes ses énergies». Les Pascalois, de leur côté, résumant bien dans leur *adresse* la dernière décennie du curé Hébert: il a été un *père* pour eux et un *digne curé* qui a partagé leur vie et marché à la tête de *toutes leurs entreprises*, ce qui a déclenché en eux une grande confiance. Ils parlent de ses *vertus publiques et privées*, de sa *bienfaisance*, de sa *bonté*, de son *affabilité* envers les grands et les petits, les pauvres et les riches... Ils soulignent ensuite ses réalisations nombreuses et imposantes dans le *désintéressement* et *l'esprit de conciliation*: la *magnifique église*, le *superbe presbytère*, les *salles publiques*, les *écoles*... Enfin ils n'oublient pas de rappeler le dévouement de son cher frère, l'abbé Octave, qui est devenu son principal *collaborateur*. Le souvenir des *rare mérites* de ce vicaire ne s'effacera pas de leur mémoire, d'autant plus que c'est à travers une *extrême faiblesse de santé* qu'il s'est dévoué. Aussi formulent-ils des vœux pour le *rétablissement parfait de sa santé*.

6. *Journal de Québec*, 20 novembre 1852. [Copie ASHCS, 7-130].

7. *Ibid.*

L'adresse des Pascalois jette un éclairage considérable sur la vie du curé Hébert: elle confirme des constantes que nous avons dégagées jusqu'ici à travers les événements. Les Pascalois ont voulu que leur témoignage soit publiquement connu par les journaux. Ceux-ci n'ont pas hésité à le publier, car en 1852, le curé Hébert devenait une sorte de fierté nationale. Heureux curé qui peut laisser sa cure après un tel témoignage d'estime!

Souvenir perpétué à Saint-Pascal

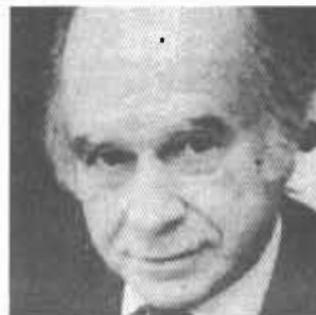
Le souvenir du curé Hébert à Saint-Pascal s'est prolongé, non seulement dans la pensée de ses paroissiens, mais aussi dans la famille de son frère, Étienne, qui y demeura, ainsi que ses descendants. Après avoir demeuré au presbytère de Saint-Pascal, Étienne s'est marié à Montmagny avec Virginie Gauvreau, comme on l'a vu au chapitre précédent. Le couple demeura ensuite à Saint-Roch-des-Aulnaies, à La Pocatière, puis à La Durantaye. C'est là qu'Auguste est né, un de leurs dix enfants, celui qui s'est établi définitivement à Saint-Pascal de Kamouraska.

En 1885, Auguste Hébert acquiert un terrain de 100 par 260 pieds à Saint-Pascal, le long du «chemin central» (rue Taché), au sud-est de l'église⁸. Avec l'aide de son architecte de père, il s'y construit une maison à trois étages où il tiendra un magasin général très fréquenté. En arrière étaient aménagés des entrepôts de marchandise, une écurie privée et une autre écurie pour les habitants, qui pouvaient y laisser leurs chevaux à l'abri, pendant qu'ils s'attardaient au village.

Marié à Anna-Marie Martin (dont la mère était Éloïde Têtu), Auguste Hébert a eu quatre enfants qui grandirent à Saint-Pascal: Charles-Eugène, Justine, Louis-Philippe et Joseph-Auguste. Charles-Eugène travailla au magasin et se destinait à y prendre la relève de son père quand il fut fauché par la grippe espagnole en 1918. Le magasin Hébert changea de mains quelques années après. Justine s'est mariée en 1925 avec Joseph Ignatius Power, un marchand de bois de Saint-Pacôme qui devint député à Québec en 1927. Justine le suivit dans la capitale mais revint à Saint-Pascal après le décès de celui-ci en 1935, car sa mère Anna-Marie Martin, elle-même veuve depuis 1932, réclamait sa présence. Le deuxième fils du couple Martin-Hébert, Joseph-Auguste, après avoir pratiqué quelque temps la médecine à Saint-Pascal dans les années 1930, était retourné à Montréal

8. Greffe Auguste Martin, 5 octobre 1885, (Bureau d'enregistrement Saint-Pascal, no 20804); ASP, *Délibérations* II, 20 septembre 1885.

Jos.-Ignatius Power m.p. et son épouse Justine Hébert devant le magasin Hébert, à Saint-Pascal de Kamouraska. L'enfant au centre est le neveu de Justine, Jacques Hébert, écrivain, sénateur. *Collection de la famille.*



Jacques Hébert, écrivain, sénateur.
(Le Devoir)



J.-Auguste Hébert, petit neveu du curé Hébert. (*Journal de Montréal*, 20 Janvier 1985, p. 32: reportage de Maurice Côté)

où il devait devenir le premier chirurgien des voies génito-urinaires du Québec⁹. Louis-Philippe, le dernier des quatre enfants, pratiqua également la médecine à Montréal où il fut consul du Guatemala. Son fils, Jacques Hébert, a écrit un texte succulent dans son journal *Vrai*, décrivant les deux docteurs allant faire leur visite des fêtes à Saint-Pascal, pendant que lui-même y demeurait chez sa grand-mère:

...Dès quatre heures, on devenait nerveux et on se demandait, ma grand'mère, ma tante, la bonne et moi, si «l'Express Maritime allait être en retard».

[...]

Quand ils [les deux docteurs] descendaient sur le quai de la gare, les bras chargés de cadeaux mais encore assez dignes pour porter la canne, ils faisaient beaucoup d'effet. Les gens disaient: «Ce sont les gros docteurs de Montréal. Ils viennent passer le Jour de l'An!»

Il faisait habituellement trop froid pour que j'aie les chercher à la gare. C'est l'homme de confiance de ma grand'mère qui les y attendait, avec la carriole ancestrale. Moi, je faisais le guet à la fenêtre et j'avais l'honneur d'annoncer à tout le monde: «Ça y est! Les voilà!»

Ils avaient à peine passé la porte que ma grand'mère leur disait: «Mes pauvres petits enfants! Ce que vous devez être fatigués! Et comme vous devez avoir faim!»

Les deux docteurs avaient beau lui expliquer que le voyage s'était bien passé, qu'ils avaient paisiblement joué au rummy dans l'après-midi, qu'ils venaient de prendre un gros repas à \$ 2.75 au wagon-restaurant, ma grand'mère ne voulait rien entendre et les faisait mettre à table. Ils mangeraient un steak, comme c'était la coutume en pareille circonstance. Ce qui leur donnait l'occasion de redire à leur vieille mère, pour la centième fois: «Tu as une façon de faire cuire le steak que nos femmes n'ont jamais pu apprendre.» Pour la centième fois, elle répondait: «Nous n'avons plus de belle viande, ces années-ci. Autrefois, chez ma mère»...

[...]

On finissait par aller se coucher. «La messe est à neuf heures, mes enfans, ne l'oubliez pas!»

9. Maurice Côté. «Nos Champions» dans *Journal de Montréal*, 20 janvier 1985, p. 32; J.-Auguste Hébert avait une chronique à la radio avec Huguette Proulx.

Hélas! chaque année les deux docteurs arrivaient trois minutes en retard à la messe. Ce n'est pas un crime, sans doute, mais dans une église de campagne, deux gros docteurs de Montréal qui arrivent à la grand'messe en «capot de chat» trois minutes en retard, c'est une manière de petit scandale. D'autant plus que le banc familial était situé en avant de l'église dans l'allée du milieu. Les vieilles demoiselles de la paroisse toisaient mon oncle et mon père comme s'ils avaient commis une de ces fautes terribles «dont le pardon est réservé à l'évêque». Les hommes ne bronchaient pas, mais n'en pensaient pas moins. Pour se racheter, les deux docteurs laissaient tomber chacun un billet de cinq dollars dans l'assiette de la quête; un large sourire illuminait alors le visage sévère du bedeau. Tout le monde comprenait les sourires du bedeau et donnait aussitôt l'absolution aux deux docteurs...¹⁰

C'est ainsi que la famille Hébert perpétuait le souvenir du curé Hébert à Saint-Pascal. Après la mort de la veuve Martin-Hébert en 1957, les Hébert se firent plus rares à Saint-Pascal. La belle maison qui datait du temps du curé Hébert a elle-même disparu dans les flammes en 1967. Il reste encore en arrière de l'église la stèle en granit rose, avec en grosses lettres sur le socle, le mot: Hébert. On lit, gravé dans la pierre:

À la mémoire de
 Auguste Hébert
 marchand
 décédé
 le 17 octobre 1932
 à l'âge de 73 ans,
 son épouse
 Anne-Marie Martin
 décédée
 le 4 février 1957
 à l'âge de 89 ans,
 Charles-Eugène
 décédé
 le 16 octobre 1918
 à l'âge de 27 ans

R I P

10. Jacques Hébert, «Le jour de l'an des deux docteurs» dans *Vrai*, Montréal, 28 décembre 1957, p. 13; ASHCS, 26-17.

À Saint-Pascal, il y a aussi le *boulevard Hébert* qui traverse la ville et rappelle le curé Hébert. Et puis en 1938, on a joué dans Kamouraska la pièce «Le curé Hébert¹¹» qui a fait salle comble. La scène se passe au presbytère même de Saint-Pascal. On y raconte les préparatifs et le départ du curé Hébert et de ses 44 colons à la conquête des terres du Lac-Saint-Jean. Une petite nièce du curé Hébert, Émilie Gagné, épouse du Dr. Wilbrod Dufour d'Hébertville, tenait un rôle dans cette pièce.

Aujourd'hui Saint-Pascal est une ville prospère et plusieurs paroisses sont nées de son rayonnement. Elle est devenue un centre éducatif et administratif important pour la région. Le curé Hébert en serait fier s'il revenait, lui qui se félicitait déjà en 1852 d'y avoir «tout fait en neuf».



Près du socle du monument Hébert à Hébertville. Émilie Gagné, à gauche et Dorine Deschênes, à droite, actrices dans la pièce «Le curé Hébert». Hébertville 1938.

11. Laurent Tremblay o.m.i. D. Ph., *Le curé Hébert*, drame social en trois actes, Notre-Dame d'Hébertville P.Q.: le Comité de Notre-Dame d'Hébertville des fêtes du centenaire du Saguenay, 1938, 97 pages.
12. Voir note 1, p. 315.

Le drame de Saint-Cyriac



Le long du lac Kénogami, sur le parcours du *chemin Kénogami* que le curé Hébert avait tracé et développé, s'éleva rapidement une paroisse prospère, Saint-Cyriac; à preuve, l'église qui existe encore et que l'on voit sur ces photos. Elle a été quelque temps abandonnée, quand les sociétés de pulpe ont fait monter, à l'entour, le niveau du lac pour l'installation des barrages. Les gens allaient y pique-niquer. On voit encore, dans son voisinage, les fondations de maisons expropriées. P.-M.H., 1943.

Conclusion

En conclusion, dégageons d'abord une constance dans les témoignages sur Nicolas. À Nicolet, Mgr Signay recommandait déjà le jeune Hébert au procureur, l'abbé Charles Harper, qui s'attacha définitivement à lui et lui voua une grande amitié. L'évêque lui-même reconnaissait par la suite combien l'abbé Hébert était digne de cette amitié. Mgr Turgeon, de son côté, lui prodiguait sa confiance et son amitié. Également ses confrères, ainsi que ses paroissiens de Québec et de Saint-Pascal. Dans ces deux paroisses son travail était ardu. La paroisse populeuse de Notre-Dame connaissait alors ses pires sinistres et épidémies contagieuses, amenant le jeune vicaire à se dévouer sans compter. À Saint-Pascal où tout était à faire, il a, comme il le disait lui-même «employé toutes ses énergies à travailler au bien général». Les documents qui nous restent ne parlent guère que des qualités du curé Hébert. Serions-nous trompés par l'absence de témoin à charge? Nous ne le croyons pas, car nous avons soigneusement investigué toutes les archives le concernant, avec un regard particulièrement critique.

Le personnage est plutôt discret dans ses écrits, en ce qui concerne sa vie personnelle. Nous avons la chance que son père nous ait conservé plusieurs de ses lettres. Mais encore là, on trouve peu d'indications sur ses désirs intimes ou ses soucis personnels, sur ses goûts ou sur ses aversions. Il est un homme d'action, peu porté vers l'auto-psychanalyse. Il est pratique et positif et ne laisse pas ses sentiments l'emporter sur la raison. Il prend la vie comme elle se présente et ne dramatise pas les situations. Il a bonne santé et il est optimiste. Le travail ne lui fait pas peur et il ne ménage pas son dévouement à toutes les bonnes causes. Il n'est pas le moins du monde une personne qui s'écoute. Tourné vers les autres, et vers l'avenir, il a une grande foi en Dieu et il puise dans la prière et les sacrements sa force et sa joie. C'est un lutteur dont la confiance en la réussite est inébranlable. C'est là un trait de sa personnalité qui le rendait particulièrement attachant à son entourage. Il ne semble guère avoir d'antipathies. Pas d'accusations dans ses lettres. Au plus, quelques indications des obstacles qui lui barrent la route. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, par exemple, alors que tous se plaignaient des agissements de McLeod, et de Price, il aborde ceux-ci en amis et finit par les gagner à l'œuvre de la colonisation. Sa bonne humeur était entraînante. Ses contemporains y font souvent allusion, spécialement au collègue de La Pocatière où il apportait toujours une bouffée de joie.

Les sociétés qui s'étaient formées pour la colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean s'étaient vite désintégrées dans les cantons de Jonquière, Signay et Caron... Mais sa société avait tenu bon dans Labarre, Métabetchouan . . . C'est la seule qui a persévéré et a fait la conquête du territoire, malgré de grandes difficultés. Certains auteurs se sont appliqués à faire ressortir quelques échecs au cours de cette conquête, sans pour autant ternir l'image du curé Hébert: il est parvenu à accomplir ses objectifs majeurs, les dépassant même au-delà de ses espérances puisque finalement Hébertville a été la tête de pont qui a assuré l'expansion du peuplement autour du lac Saint-Jean.

La famille du curé Hébert fut son milieu naturel d'épanouissement. Elle a non seulement formé le curé Hébert, mais elle a aussi soutenu son action tout au long de sa vie. Pendant que le curé Hébert entreprenait la conquête du Lac-Saint-Jean, son père, le patriote des années 1837-1838, était près de lui, affairé à ses fournaux à mortier et à la construction d'églises sur la Côte-du-Sud. Sans doute a-t-il encouragé son fils dans son désir de colonisation. Peut-être lui a-t-il passé sa flamme patriotique. On a dit que le grand mouvement de colonisation à cette époque a été une dérivation du mouvement des patriotes brimé en 1838. Quoiqu'il en soit, il n'y avait pas chez le curé Hébert d'agressivité contre les Britanniques ou les immigrants qui accaparaient les terres et les emplois. Il travaillait tout simplement pour que ses compatriotes prennent leur place dans la société. Il avait sans doute appris à apprécier les Britanniques durant ses sept années de ministère à Québec. D'ailleurs dans sa famille, on épousera facilement des gens d'origine britannique, surtout dans la famille d'Étienne (les Power, les Sharples, les Childs...) Henriette, pour sa part, épousera Adémar Heath de l'Isle-Verte, dont le père avait été patriote.

Comme les prêtres de son époque, le curé Hébert était un homme pleinement engagé sur le plan religieux. L'Église était pour lui le lieu de l'action divine. Les traditions et les rites y avaient une grande importance. Il les accomplissait avec un respect du sacré qui n'était jamais mis en doute. La foi qu'il avait en chacun de ses gestes sacerdotaux était d'ailleurs partagée par tous les fidèles: elle devait conduire au salut. Obéissant soigneusement à tous les commandements de Dieu et de l'Église, il était un homme de pauvreté et de chasteté, totalement disponible au service des âmes. Comme ses compatriotes, il croyait sincèrement à l'institution et au gouvernement de l'Église. C'est un trait important de sa vie qu'on ne peut passer sous silence et qui nous le fait mieux comprendre. D'ailleurs, vers le milieu du siècle, la religion catholique commençait à jouer un rôle important dans le nationalisme canadien-français.

SOMMAIRE DES CHAPITRES

I Nicolet			
1. Le milieu d'origine (1800-1822)	21	Les activités du vicaire	102
Naissance d'une nation	23	Un lieu de prière	104
Origines et parents	24	7. Québec en 1834	107
Les sœurs et les frères	25	Le clergé catholique subjugué	109
Instruction primaire	27	L'abbé Charles Harper à Québec	110
La vie à la maison	28	La Basse-Ville, le plus grand port de mer	112
Socialisation de l'enfant	29	Les traversiers	114
La paroisse	30	La Haute-Ville	115
2. Cours secondaire à Nicolet (1822-1829)	33	Les rues et les services publics	116
Les élèves de Saint-Grégoire à Nicolet	35	Saint-Patrick de Québec	118
Règlement du collège	37	L'abbé Charles Chiniquy	118
L'enseignement et les examens	37	Les politiciens chez l'abbé Hébert	119
La vie religieuse au collège	38	Lettre à ses parents	120
Cérémonies officielles, 1825, 1827	39	8. L'année du choléra (1834)	125
Compagnons d'études	41	Les enjeux politiques en 1834	127
Les professeurs	43	Le sacre de Mgr Turgeon	128
Témoignages de Charles Chiniquy et de Petrus Hubert	44	L'épidémie du choléra	129
3. Le séminariste (1829-1833)	49	Le rôle de l'abbé Hébert	133
Tonsure par Mgr Panet	51	Conclusion de l'année 1834	134
Initiation des futurs prêtres	52	9. L'équipe presbytérale (1835)	137
Déménagement dans le nouvel édifice	54	Le curé Baillargeon et les vicaires à Notre-Dame	139
Maison de la famille Hébert à Nicolet «Titre sacerdotal»	56	L'église et le presbytère	141
Règlement des séminaristes	59	Ministère à Notre-Dame	143
Vie spirituelle	61	Élection de Jean-Baptiste Hébert le 8 avril 1835	144
4. L'économie (1829-1833)	63	Lettres de N.-T. Hébert à ses parents	146
Fonction de l'économiste	65	10. La famille Hébert à Québec (1836)	151
Chantier du père de Nicolas Hébert	66	Le major Hébert à Québec	153
Nomination calculée	66	Confiance en la prière	154
Activités extérieures	67	Homélies et ministère occasionnel	155
Mort de Joseph Babin	69	Calixte Hébert à Québec	157
Les difficultés de l'économat	70	Les frères Hébert à Québec	159
James Harper, successeur de Nicolas Hébert	72	11. Les troubles 37-38	161
5. De Nicolet à Québec (1833)	75	Saint-Ours, Saint-Charles, Saint-Denis	163
Mgr Signay	77	Le clergé et les patriotes	164
De Nicolet à Québec	79	L'abbé Hébert encourage son père	165
Installation au Séminaire	81	Québec sous l'autorité militaire	166
Vie au séminaire	81	Jean-Baptiste Hébert emprisonné à Montréal	168
Les mois d'été	83	Intervention de l'abbé Hébert	169
Mgr Signay et Jean-Baptiste Hébert	84	Année sombre pour la famille Hébert	170
Retour à Nicolet	86	L'aide aux pauvres	172
Ordination sacerdotale	86	12. Derniers mois à Québec (1839-1840)	175
Vicaire à Québec	89	Nouvelle nomination pour l'abbé Hébert	177
Mois de décembre	90	Il cherche à emprunter pour aider son père	178
II Québec		Aide à la mission de l'abbé Belcourt	179
6. Vicaire à Québec (1834)	95	Années de repliement politique et religieux	181
Lettre de l'abbé Hébert à ses parents	97	Le sens des affaires	182
Incendie du château Saint-Louis	99	Funérailles de l'abbé Fréchette à la cathédrale	184
Les parents de Nicolas à Québec	100		
La session parlementaire: les 92 résolutions	101		

L'abbé Hébert de plus en plus en demande	185	Location des bancs et décoration	262
Retraite historique de Mgr Forbin-Janson	186	IV Missions et expéditions	
Annonce du départ de l'abbé Hébert	187	18. Les déplacements et les missions du curé (1841-1852)	269
Le meilleur et le pire à Québec	187	1841-1844: Québec, Yamachiche, Madawaska	271
III Saint-Pascal de Kamouraska		1846-1850: Sainte-Hélène	272
13. Introduction à Saint-Pascal (1840)	193	1846-1850: Kamouraska, Rivière-Ouelle, Saint-Roch	274
La seigneurie des Taché	196	1850: Saint-Adrien (Saguenay)	277
Les débuts de Saint-Pascal de Kamouraska	196	1851-1852: Sainte-Cécile, Saint-Alexandre,	
Explosion de la population vers le nord	197	Mont-Carmel	281
Raisons de la nomination de l'abbé Hébert à Saint-Pascal	197	19. Implications sociales et politiques (1848-1851)	287
Contraste entre Québec et Saint-Pascal	199	L'émigration aux États-Unis	290
Description de Saint-Pascal	199	Les Pascalois écrivent au gouvernement	292
Les moyens de subsistance	200	Les élections de 1850-1851	295
La population	201	Le curé Hébert et les élections	296
Installation du curé Hébert	202	A.-N. Morin succède à L.-H. Lafontaine en 1851	299
Un pays qui change	204	20. La colonisation (1848-1852)	301
De l'agriculture à la colonisation	204	Lettre de Mgr Turgeon, 1848	303
14. L'Église et les écoles (1841-1844)	207	L'association de l'Islet et Kamouraska	306
L'église de Saint-Pascal	209	Expéditions à Montréal et au Lac-Saint-Jean, 1849	307
Lettre à l'abbé Cazeau	210	Rapport au curé Bégin, 1849	310
Les écoles à Saint-Pascal	213	Le curé Hébert, agent de colonisation	312
L'état de l'éducation	215	Bureau des terres de la couronne	316
Devoirs de l'instituteur et de l'institutrice	216	21. Hébertville (1849-1852)	321
Impulsion à l'éducation et préparatifs de la nouvelle église	219	Pourquoi le Saguenay	323
15. La vie paroissiale (1843)	221	Les développements au Saguenay	324
Jean-Baptiste Martin	223	1850: établissement au Lac-Saint-Jean	328
Les prêtres de la région	225	1851: l'année du concile de Québec	329
Inauguration d'un chemin de la croix	227	1852: premières familles au Lac-Saint-Jean	331
Le ministère habituel	229	Les difficultés	335
Les sacrements et la vie quotidienne	230	Récit d'Antoine Hudon	337
Confréries de la Sainte Vierge	232	Autres récits	340
La société de tempérance	234	22. Le curé de Saint-Pascal (1840-1852)	343
Le logement du curé	235	Les Pascalois	345
16. Prêtres assistants et visites de l'évêque (1843-1849)	237	Lettre de l'abbé Octave Hébert	347
La famille Hébert attirée dans Kamouraska	239	Éléonore, Caroline, Étienne, Henriette, Calixte...	349
L'abbé Octave Hébert	241	La vie au presbytère	350
Un vicaire à Saint-Pascal	242	L'agriculture	353
L'abbé Chiniquy	243	«Colons, c'est le salut du pays»	356
M. Chiniquy doit quitter Kamouraska	245	23. De Saint-Pascal à Saint-Louis (1852)	363
Autres prêtres à Saint-Pascal	246	Lettre à Mgr Turgeon et réponse	366
Mgr Signay à Saint-Pascal	247	Les circonstances du changement	367
Visite de Mgr Turgeon	248	Adresse au curé Hébert	370
17. Une église dont les Pascalois sont fiers (1848)	251	Éclairage sur la vie du curé Hébert	373
Le contrat de Jean-Baptiste Hébert	253	Souvenir perpétué à Saint-Pascal	374
Les constructions	256		
Inauguration de l'église	260		

Index général

— A —

Acadiens, Acadie, 24, 25, 27, 28, 40, 47, 70, 81, 144-146, 272, 299
Agriculture, 353 suiv.
Albert, Th., ptre, 272
Alma, 308, 328, 361
Américains, États-Unis, 24, 25, 29, 204, 290-293
Amérindiens, 280, 325
Angers, 53
Angleterre (Anglais, Britannique, Londres), 23, 24, 30, 55, 102, 109-112, 117, 127 suiv., 157, 163, 171, 181, 204, 354
Appalaches, monts, 200, 306, 323
Archambault, Paul-Loup, ptre, 44
Art sacré 54, 141
Association de L'Islet et Kamouraska, 224-225, 306 suiv., 313, 315, 340
Aubry, Jos., ptre, 82, 156
Aubry, Luc, ptre, 198, 202, 210

— B —

Babin, Joseph, 25, 27, 28, 69 suiv.
Baby, Élisabeth-Anne, 276
Bagot et Bagotville (St-Alphonse), 277-281, 337, 338
Baie des Ha! Ha! (Grande Baie), 307, 310-320, 323 suiv.; population, 325
Baie-du-Febvre, 24, 27, 57
Baie-Saint-Paul, 318, 323
Baillargé, François, 141, 212
Baillargé, n.p., 262
Baillargé, Thomas (archit.), 31, 55, 80, 100, 141, 211, 227, 255.
Baillargeon, Chs, ptre, 259
Baillargeon, Chs-Fr., Mgr 87-88, 97, 282
 origine et caractère, 139-142
 rentré de Rome, 330
Baillargeon, Étienne, ptre, frère de Mgr, 87
Baillargeon, Noël, ptre 36, 83
Baillargeon, Pierre, frère de Mgr, 157
Bailly (auteur ancien), 53
Ballantyne, arp., 310
Barbier, Narcisse, m.d., 41
Barnard, Julienne, 228, 275
Barnard, Marc-A., 361

Beauchemin, Ls, marchand, 59
Beaulieu, Henry, 334
Beaulieu, Johny, 334
Beaulieu, Jos., 296
Beaulieu, Moïse, 334
Beaulieu, P., 334
Beaulieu, sr, 311
Beaudry, Aug. ptre, 139, 185, 304
Bécancour, 25, 68
Béchar, Auguste, 224, 299
Béchar, J.-B., n.p., 261, 262
Bédard, Elzéar, m.p., 119, 154
Bégin, Chs, ptre, 226, 228, 306, 310
Bégin, Raphaël, 337
Bélanger, Firmin, 283
Bélanger, Jos.-Marie, ptre, 209, 219
Belcourt, François-Onésime, ptre, 247, 348, 350
Belcourt, Georges-Antoine, 44, 55, 57, 179, 314
Belisle, Léon-Ls, ptre, 41, 156
Béliveau, Marie, 26
Belleau, 100, 157
Bellemarre, Jos.-Elz. 27, 44
Bellemarre, Raphaël, 44
Belle Rivière, 307, 308, 317, 339
Bergeron, Adrien, sss, 25
Bergeron, Wilfrid, 66
Berlinguet, Corine, épouse de Chs-D. Hébert, 264
Berlinguet, Fr.-X., archit., 254, 264
Berlinguet, Louis-Thomas, archit., 55, 80, 100
Bic (Sainte-Cécile), 281
Blais, Germaine, o.s.u., 35
Blanchard, Raoul, 199, 275, 360 suiv.
Blanchet, François-Norbert, Mgr, 260
Blanchette, Amable, ptre, 247
Blondeau, Antoine, 215, 254
Bois, Ls-Édouard, 52, 55
Bolduc, F., 334
Bossé, n.p., 262-263
Bouchard, Gérard, 358
Bouchard, Jos., 254
Bouchard, Xavier, 202
Boucher, François, ptre, 41, 43, 57, 280, 308, 341-342
Boucher, Joachim, 66
Bouchette, Jos., 198, 200
Boudreau (du canton Signay), 317

Boudreau, Dr E., 313
 Boudreault, Jos., 337
 Bourassa, Jos. n.p., 42
 Bourdages, Louis, 119, 144-146, 164
 Bourget, Mgr. 218, 245-246, 259, 304, 325, 331
 Bourret, Ls, ptre, 261, 296
 Bouthillier Ths, 318
 Bouvier (auteur ancien), 53
 Brassard, Auguste, 41
 Brassard, Léandre, ptre, 46
 Brassard, L.-M., ptre, 36, 53
 Brassard, Théophile, ptre, 46
 Brassard, Ths-Léandre, ptre, 88
 Bréviaire, 232
 Bureau des terres de la couronne, 317 suiv.

— C —

Cadieux, ptre, 128
 Cameron, Christina, 156
 Campeau, Antoine, ptre, 139, 185
 Canadien, Le, 86
 Cantons-de-l'Est, 303
 Caron, canton, 280, 308, 317, 329
 Caron, Claude, 257
 Caron, N., ptre, 46
 Caron, Yvanhoë, ptre, 78
 Carrier, Michel, ptre, 247
 Carrière, Gaston, o.m.i., 261, 280
 Cartier, G.-Étienne, 299
 Casgrain, Augustin, 308
 Casgrain, Chs-Eusèbe, m.p. 276, 295, 296
 Casgrain, Eugène, seigneur, 42, 246
 Casgrain, H.-Raymond, ptre, 25, 276, 340
 Castonguay, Camille, ptre, 274
 Castonguay, Émile, 188
 Cazeau, Chs-Fr., ptre, 41, 81, 203, 210, 275, 279, 281
 Chambly, 55
 Chandler, seigneur, 122, 144
 Chant, 53
 Chapais, Jn-Chs, m.p., 42, 43, 224, 246, 290, 295-299
 Charest, Zéphirin, ecclés., 70-71
 Charland, Mgr Robert, 57
 Charlevoix, 200, 323, 324
 Château Saint-Louis (Québec), 86, 99
 Chauveau, Pierre J.-O., 299
 Chemin de fer, 289

Cherrier, Dr, 216, 218
 Chicoutimi, 277-281, 299, 307, 308, 311, 323
 population, 325
 rivière, 320, 337, 338
 Chinic, Mme, 100, 157
 Chiniquy, Chs, ptre, 41, 44-45, 47, 52, 54, 118-119
 curé de Kamouraska, 235, 244-246, 272
 en Illinois, 294
 Choléra, 59, 78, 129
 Chute des Aulnaies, 308, 312, 317, 319
 Clergé catholique, 61, 109 suiv., 128-129, 134-135, 164
 Cloutier, Georges, ptre, 79
 Cockburn, J.P. 141, 156
 Colborne, John, 164, 168, 170
 Colonisation, 292, 303-320, 356 suiv.
 Comeau, Alex., 168, 170
 Compagnie de la Baie d'Hudson, 323, 325
 Compagnie du Nord-Ouest, 308, 311
 Concile de Trente, 61
 Congrégation N.-D., 142
 Constitution de 1791, 23, 181
 Cooke, Ths, Mgr, 276
 Cormier, François, 259
 Côte-du-Sud 306, 313, 327, 338
 Côte-Nord, 325
 Côté, Maurice, 374
 Côté, Robert, ptre, 195, 264
 Courtin, Claude-Gabriel, ptre, 56, 68
 Coutlée, Louis, shérif, 51
 Craig, James-Henry (gouverneur de la province), 24, 29, 80
 Crémazie, Jacques, 313, 326
 Cressé, Luc-Michel, 56, 68, 169

— D —

Dalhousie (gouverneur), 40
 Daveluy, Marie-Claire, 44
 Delage, F.-X. (curé de l'Islet), 44, 226, 306
 Demers, F.-X., ptre, 31, 69, 144
 Demers, Jérôme, ptre, 44, 55, 80-83, 100, 144, 167
 Demers, Modeste, Mgr, 260
 Démocratie, 24, 78, 163, 299
 Denaut, Mgr, 55
 Dens (auteur ancien), 53

Derome, Georges-Stanislas, ptre, 198, 202
 Deschêne, Miville, 283
 Desaulniers, François, prof. (frère d'Isaac), 44, 46
 Desaulniers, Isaac Lesieur, ptre, 42, 52, 84
 Desbarats, G.-Paschal, 246
 Desbiens (rivière Métabetchouan), 309
 Deschenes, Dr, 346
 Deschenes, Louis, 283, 334
 Désilets, 27
 Desforges, Antoine, ptre, 30-31
 Desfossé, Ls., 66
 Desrochers, Jules, ptre, 69
 Desrochers, Ls-Auguste, prof., 216-218
 Déziel, David, Mgr, 42
 Diderot, 24
 Dionne, Amable, seigneur, 235, 245-246-296
 Dionne, Manuelle, 68
 Dionne, N.-E., 140
 Doucet, Isidore, ecclés., 43, 69
 Doucet, Narcisse, ptre, 43, 263, 297
 Doucet, N.-B. n.p., 27
 Doughty, A.-G., 140
 Douville, J.-A.-Jr., ptre, 40, 42-44, 56, 85
 Drapeau, Chs, 339
 Drapeau, Stranislas, 361
 Drolet, Jn- Claude, 304
 Dubuc, Jos., 68
 Duchesneau, Mme, 100
 Dufour, François, 283
 Dufour, Wilbrod, 377
 Dufresne, Rivard-François, 41
 Dumas, P., 308
 Dumoulin, Frs.-Ls., n.p., 58
 Dumoulin, Jos.-Sévère-Nicolas, ptre, 179, 247
 Dupont, Esther, 57, 186, 347; ses enfants, 351
 Dupuis, Ls-Adolphe, ptre, 368
 Dupuis, Octave, 308
 Durham 61, 153, 171
 Durocher, père, o.m.i., 280
 Dussault, Gabriel, 358
 Duval, André, 105
 Duvernay, Ludger, 154

— E —

Église catholique, 37, 47, 109-110, 133-135, 147, 153, 181-182, 229
 diocèses, 239
 prov. eccl., 290
 au Saguenay, 316, 327
 Élections (1851-1852), 295 suiv.
 Émigration aux É.-U., 290 suiv.
 Ennis, Édouard 201, 257
 Éteignoirs, 217-218

— F —

Fafard, Rémi, 247
 Faucher, Albert, 361
 Faucher, Édouard, ptre, 69
 Fauteux, Aegidius, 169
 Ferland, Js.-Bpte-Antoine, ptre (historien), 44, 72, 87, 291
 Forbin-Janson, Mgr de, 186 suiv.
 Fortier, Ls-Théophile, ptre (frère de l'abbé Jos.-Octave), 276
 Fortier, Narcisse-Chs., ptre, 246
 Fortier, Richard-A., 201
 Fortier, Thérèse Lemire, 277
 Fortin, Jos., ptre, 337
 Fortin, Jo.-Émile, 28
 Fournier, Édouard, ptre, 217
 France, Français-e, 23-24, 30, 43, 204
 Fréchette, Denis, ptre, 247
 Fréchette, Théophile, ptre, 88, 139, 155, 166, 184
 Frégault, Guy, 304
 Frère Untel (Jean-Paul Desbiens), 309

— G —

Gagné, Armand, ptre, 77, 78, 83, 249
 Gagné, Call., 308
 Gagné, Émilie, 377
 Gagnon, François, ptre, 273
 Gagnon, Js-Bte, ptre, 277, 279, 325, 326, 360
 Gagnon, Serge, 7, 59, 231, 246, 296, 355
 Garon, Jos. n.p., 261, 262
 Gauvin, 157
 Gauvreau, Célestin, ptre, 99, 202, 212, 225, 227, 284, 296
 Gauvreau, Virginie, 374
 Gentilly, 68

- Gingras, Léon, ptre, 82
 Girard, Côme, 337
 Glackemeyer, Louis-Édouard, 99, 156
 Godbout, M.P., 100
 Gosford, Lord, 153, 164, 170
 Gosselin, Amédée, Mgr, 142
 Grand-Pré, 25, 70
 Grande-Baie (St-Alexis), 277-281, 325, 326, 337
 Grégoire XVI, 82, 90-91
 Grenier, J.-B., 139
 Guimont, François, M et Mme, 201
 Guimont, François-Gabriel, 203
- H —
- Hamelin, Aubert, 57
 Hamelin, Jean, 361
 Hardy, René, 172, 214
 Harper, Chs, ptre, 41, 44, 52, 54, 66, 69, 71-72, 77-79, 84, 86, 90, 92, 110-111, 144, 187
 Harper, James, ecclés., 77, 79, 86, 184
 Harper, Jean, ptre, 276
 Harvey, Dr, 313
 Hawkins, Alfred, 149
 Heath, Adhémar, n.p., 57
 Hébert, Anne, écriv., 57, 159, 196, 197
 Hébert, Auguste, 374, 376
 Hébert, Chs-Dupont, 264, 332, 351
 Hébert, Chs-Eug. 374, 376
 Étienne (acadien), 25, 27-28, 40, 69 suiv., 275, 348
 Hébert, Étienne (frère de J.-B., major), 28, 31, 159, 224
 Hébert. Frères et sœurs de N.-T. H.:
 Antoine, 26, 36, 43, 56, 82, 84, 92, 105, 146, 148, 154, 158, 241
 Calixte, 26-27, 43, 56-57, 82-86, 105, 157, 158, 166-169, 186, 241, 283; mort d'Esther, 347; arrivée à Hébertville, 332-334
 Caroline, 57, 105, 348-350
 Éléonore, s.p., 57, 105, 123, 219, 348-349
 Étienne, architecte, 26, 43, 82, 105, 241, 348-352
 Henriette, 57, 82, 105, 241, 275, 348-350
 J.-B. Célestin, n.p., 43, 57, 82, 105, 159, 240, 241, 352
 Julie, 26, 35, 241
 Léon, 43, 57, 82, 105, 158, 241
 Marie, 26, 30-31, 35, 241
 Marie-Louise, 26, 122, 241
 Octave, 26, 43, 82, 105; vicaire, 240-243, 263, 272, 298, 330, 347, suiv., 369, 372
 Hébert, Jacques (sénateur), 197, 375
 Hébert, Jean-Baptiste, major, 25-31, 36-42, 54-59, 66-71, 77-86, 97 suiv., 101, 142, 154, 165, suiv., 178 suiv.
 élection, 144 suiv.,
 à St-Pascal, 348 suiv.
 Hébert, Jean-Claude, 132
 Hébert, Jos.-Auguste, 374
 Hébert, Justine (Mme J.-I. Power), 374
 Hébert, Ls-Philippe, 374-375
 Hébert, Madeleine (sœur de J.-B. H. major), 42
 Hébert, Maurice (écrivain à Québec), 57, 159, 263
 Hébert, Nicolas-Tolentin
 caractère, 97, 116, 121-123, 379-381
 origine, 24 suiv.
 patriote, 120, 164
 pauvreté 305-307, 320
 Hébert, Oliva-Dupont, 332, 351
 Hébert, Pierre, 58
 Hébertville, 26, 57, 204, 226, 283, 308, 335, 337-340
 premières familles, 331-334, 337
 Héon, 27
 Holmes, John, ptre, 44, 81, 196, 303, 314-315
 Honorat, père J.-B., o.m.i., 227, 307, 316, 326, 327
 Houde, Michel, 17, 79
 Hubert, Pétrus, n.p., 46-47
 Hudon, Antoine, *récit*, 337-339
 Hudon, Bénoni, 254
 Hudon, Jos., 257
 Hudon, Moïse (père d'Antoine), 338
 Hudon, Paul-Henri (auteur de Rivière-Ouelle), 258
 Hudon, Robert, ptre, 253
 Hudon dit Beaulieu, Jos., 202, 215, 217, (296)
- I —
- Île St-Jean, 47
 Immigration (brit.), 23, 127, 131
 Irlandais, 43, 78, 118, 127 suiv., 275
 Jobin, Louis (sculpteur), 265
 Jonquière, 304, 311

— K —

Kamouraska, paroisse, 41-43, 82
 Kamouraska (seigneurie et région), 196
 suiv., 274-275, 323 suiv.
 Kane, John, 278, 313, 326
 Kénogami, chemin, 281, 329, 339,
 357, 361
 lac, 307, 308, 312-320, 328, 338, 361
 Kénogamiche, lac, 307, 310-320, 328,
 338
 Kingston, 43

— L —

Labarre, canton, 277, 280, 308, 317
 Labelle, Antoine, curé, 300
 Labrecque, Louis, 334
 Labrie, Zéphirine, 216, 218
 Lac St-Jean, 26, 41, 58
 Lac St-Paul, 25
 Lafèche, Mgr, 71
 Lafontaine, Ls.-H., 164, 182, 204, 295-
 299
 Lafrance, Pierre, ecclés., 44
 Lagacé, François, 254
 La Malbaie, 261, 304, 326
 Landril, J.-Marie, 229
 La Mennais, Félicité, 52, 78, 147, 163
 Langelier, Jos., 201
 Langevin, Antoine, ptre, 89, 154-155
 Langevin, Jean, 313, 320
 Langlais, Alphonse, ptre, 205
 Langlais, Jn-Félix, 225, 320, 339
 Langlois, J.-P., 163
 Lartigue, Mgr, 179
 La Pocatière, 55, 215
 collègue, 215, 225-227, 314-315, 340
 Laplante, Robert, 358
 Laprise, Ant., 334
 Larouche, Daniel, 358
 Larue, Julie, seigneuresse, 262
 Lasalle, sr Marg.-M. o.s.u., 35
 L'Assomption, Qué., 55
 Latouche, Daniel, 163
 Laterrière, 277-281, 307, 310
 Laterrière, Marc-Pascal de Sales, 323,
 326
 Lavoie, L., 334
 Lebel, Gérard, ptre, 196
 Lebel, Marc, 44
 Leblanc, Augustin, arcit., 26, 168, 255
 Leblanc, Catherine, 70
 Leblanc, Jos. (oncle de N.-T.H.), 92

Leblanc, Marie, 26
 Leblanc, Simon, 35
 Lebon, Wilfrid, ptre, 203, 306
 Leclair, Jos.-Olivier, ptre, 41, 51
 Leclerc, P.E. j.p., 169
 Lecompte, Rouillard-Joseph n.p., 42
 Lefebvre (de la B.-du. F.), 27
 LeGris, Anne-Marie, 79
 Lemay, Jos., 334
 Lemieux, Lucien, ptre, 78, 140
 Lemire, Flore, 29, 42
 Lemire, Judith, 27-29, 36, 42, 57, 84,
 100, 123, 135, 171-172
 généalogie, 179, 349 suiv.
 Le Moine, J.-M., 132
 Leprohon, Jos.-Onésime, ptre, 44
 suiv., 51 suiv., 67, 72, 79, 92
 Le Roux, Michèle, 293, 315
 Les Cèdres, 51
 Lesage, Germain o.mi., 30, 276
 Lessard, Claude, 36, 39, 53
 Lévesque, Louis, 254
 Lévêque, George, 308
 Letellier de Saint-Just, Luc, 295-297
 L'Islet, 42, 44, 308, 312, 324
 L'Isle-Verte, 57, 82
 Loretteville (St-Ambroise), 41
 Lotbinière, église, 31, 56, 69
 L'Union, 181, 204, 218, 299

— M —

Madawaska, 272
 Mailloux, Al., 198, 210, 219, 220,
 225-227, 234, 272, 276
 Maine, É.-U., 204, 293
 Maltais, rang des, 279, 341
 «Manoir Hébert», 28, 58, 69, 79
 Marcotte, Léon, ptre, 79
 Marguerite, rivière, 25-26
 Marquis, Calixte, ptre, 276, 300, 314
 Martel, Étienne, avocat, 42
 Martin, Vincent, m.d., 43, 223
 Martin, Auguste, n.p., 224
 Martin, J.-Bte, n.p., 202, 223 suiv.,
 225, 262, (318)
 Martin, Marie-Anne, 224, 352, 374
 Martin, père Félix, 313
 Massueville, 240, 255
 Mathew, père capucin, 234, 235
 Mc Gregor, John, 105
 McLeod, Peter, 313, 326, 335-336
 Mc Nicoll, Louis, 337

Mesy, canton, 317
 Metabetchouan, rivière, 325, 335
 Metabetchouan (Saint-Jérôme) et
 canton, 280, 308, 317, 329, 335
 Milice, 23, 25-27, 29, 58, 122, 168,
 352
 Millet, Alexis, 26, 31, 255
 Ministère sacerdotal,
 à Québec, 92, 102-104, 143, 148,
 155 suiv., 171
 à St-Pascal, 229-235
 au Sag.-Lac-St-Jn, 341-342
 Mont-Carmel (de Kamouraska), 199,
 283, 284
 Montesquieu, 24
 Montmagny, 45, 99
 Montmigny, Ls-Ant., ptre, 227
 Montréal, 37, 277, 295, 299, 307, 310
 Morin, A.-Norbert, m.p., 119, 154,
 260, 299

 Morin, J.-B., ptre, 45
 Morin, Michel, 314
 Morel, 196
 Morisset, Gérard, 31, 56
 Moulin, à farine, 312, 318; à scie, 318
 Mountain, Rev., 24
 Mouvements paroissiaux, à Québec,
 104, 143; à St-Pascal, 232-233

— N —

Napoléon, 23
 Nation canadienne-française, 24
 Nationalisme, 47
 Nelligan, James, ptre, 43, 139
 Nelson, 23
 Nicolet:
 collège-séminaire, 26, 35 suiv., 51
 suiv.; le nouveau, 54, 66, 85;
 enseignement au collège-séminaire,
 37 suiv; règlement du collège-
 séminaire, 37, 53, 59 suiv.; ville,
 56, 158, 169, 170; population, 67
 église 39, 53-54, 71
 ferblantier Stuart, 98
 maison Hébert, 57, 69
 Noisieux, Frs-Xavier, ptre, 56
 Noppen, Luc, 105, 255
 Normand, industriel, 202
 Nouvelle-Angleterre, 25, 40

— O —

Oblats de Marie-Immaculée, 277-280,
 325 suiv.
 O'Connell Daniel, 127
 Odelin, Jacques, ptre, 31
 O'Dwyer, Patrick, ptre, 43, 87, 132,
 139
 O'Gallagher, sr Marianna, 118
 O'Leary, James, 202
 O'Reilly, ptre, 276
 Ouellet, Fernand, 159, 358
 Ouellet, Israël, 202

— P —

Pacaud, Jos., juge de paix, 59
 Pacaud, Ph.-N., n.p., 42
 Panet, A.-Bernard, Mgr, 40, 51, 53, 77
 Papineau, Ls.-Jos., 80, 101, 119, 127,
 149, 154, 295
 Paradis, Alexandre, ptre, 219
 Paradis, Jean, 334
 Paradis, Michel, 334
 Paré, Mgr Marius, 358 suiv.
 Parent, Antoine, ptre, 81
 Parent, Étienne-Édouard, ptre, 88
 Parent, Gilles, 291
 Parent, Ls, ecclés., 87, 306
 Parent, n.p., 157
 Parenteau, Gilles, 168
 Parker, W.H., 167, 188
 Parlement, 23-24, 80, 101, 149, 160,
 163, 181, 295
 Patriotes, patriotisme, 24, 42, 110,
 127, 134, 147, 154, 160, 163 suiv.,
 299, 305
 Patry, Pierre, ptre, 234, 264, 368-370
 Paul, Julie, 79
 Pauvres, aide aux, 143, 172
 Pelletier, André, ptre, 247, 261
 Pelletier, François, 202, 254
 Pelletier, Ls-Toussaint, 308
 Pelletier, Ths.-Benjamin, n.p., 43, ptre,
 225, 227
 Peltier, A., 254
 Peltier, Chs, 254
 Pépin, n.p., 68
 Perrault, Jos.-Fr., 214
 Philadelphie, 70
 Piété, 230-234, 315-316, 336, 341-342,
 355

Pilote, Fr., ptre, 119, 225-226, 227, 261, 272, 313, 315, 326, 336, 341-342, 355
 Pinard, Antoine, 26, 122
 Pinet, o.m.i., 326, 338
 Plante, É.-G., 139
 Plessis, Mgr Jos.-Octave, 30-31, 41-42, 52, 59, 87
 Pointe-Bleue, 280
 Poirier, Sylvain, ptre, 47
 Poulet, Delphine, 186, 283
 Pouliot, Chs, ptre, 325, 326
 Pouliot, Pascal, ptre, 43, 261
 Power, Jos.-Ignatius, m.p., 374
 Presbytère: à Québec, 89, 141
 à St-Pascal, 209, 235-236, 350 suiv.
 Prévost, gouverneur, 29
 Price, William, 112, 147; au Sag.-Lac-St-Jn, 313, 326-327, 335-336, 339
 Prince, Anne, 26
 Prince, Jean-Charles, évêque, 35, 44, 330
 Propagation de la Foi, 204, 327
 Proulx, Jn.-Bpte, m.p., 28-29, 42, 99, 101, 111, 119-120, 144, 169 suiv.
 Proulx, J.-Bte-Georges, hon., 42
 Proulx, Marie-Joseph, 27
 Provencher, Mgr Norbert, 57
 Provost, Honorius, ptre, 80, 172

— Q —

Québec, 72, 77 suiv., 99, 111 suiv., 167 suiv., 188 suiv.
 Basse-Ville, 80, 90, 112-114, 156, 172-173
 Bourse (lieu de réunion) 113, 172
 Concile en 1851, 329-331
 Écoles, 114
 Église N.-D., 104-105, 141-142
 Haute-Ville, 115 suiv.
 Quartier, Édouard, ptre, 224, 226, 227, 234, 244, 261, 283, 294
 Quévillon, Louis, 39, 54

— R —

Racine, Mgr Ant., 279, 303-304, 315
 Racine, Mgr Dominique, 304
 Raimbault, Jean, 39, 43, 47, 52-55, 67, 72, 78, 144, 154
 Recensement, 69; en 1851, 289
 Récollet, 67
 Religieux-es (1840-1853), 218
 Richard, Serge, 334

Rigorisme, 61
 Rimouski, 26, 281
 Rivière-à-Mars, 307
 Rivière des Aulnaies, 307, 311, 328, 338
 Rivière-du-Loup, 283
 Rivière-du-Moulin, 325
 Rivière-Ouelle, 215, 295, 308, 311, 350
 Rivière-Rouge (Ouest canad.), 179
 Robert, Jean-Claude, 134
 Roberval, 309, 328
 Robitaille, Jos., 201, 228-229
 Robson, M., 84
 Roby, Yves, 361
 Rossignol, F., 334
 Rossignol, T., 334
 Roquetaillade, 27
 Rouillard, 105
 Rouleau, cardinal, 30
 Rousseau, 24
 Rousseau, Édouard, m.d., 41, 169
 Routier, Jos.-Honoré, ptre, 346, 366 suiv.
 Roy, Benoni, 254
 Roy dit Desjardins, Jos., 202
 Roy, Ths, ptre, 228, 246
 Rumilly, Robert, 145
 Russell, *résolutions*, 163
 Ryland, 24

— S —

Saguenay—Lac-Saint-Jean, 38, 41, 43, 72, 112, 196, 205, 224, 277 suiv., 305-320; les terres, 306-307
 Saint-Adrien (Saguenay), 277-281
 Saint-Alexandre (de Kamouraska), 282-283, 368
 Saint-Alphonse de Liguori, 53
 Saint-André (de Kamouraska), 348
 Saint-Arsène, 82
 Saint-Aubert (de L'Islet), 260
 Saint-Bruno (de Kamouraska), 199
 Saint-Denis (de Kamouraska), 198, 199, 275
 Sainte-Hélène (de Kamouraska), 69, 199, 272 suiv., 368
 Sainte-Monique (de Nicolet), 25, 255
 Sainte-Thérèse (de Blainville), 55
 Sainte-Vierge, 39, 233, 234, 273, 283, 316, 335
 Saint-Félicien, 309
 Saint-François-du-Lac, 255

- Saint-Germain (de Kamouraska), 199
 Saint-Grégoire (de Nicolet), 25-29, 36, 40, 59, 70, 146, 276
 Saint-Hyacinthe, 35, 42, 55, 67
 Saint-Jean-Port-Joli, 308
 Saint-Jorre, Michel-Honoré, n.p., 224-225
 Saint-Martin, poste et rang, 278-281
 Saint-Michel (de Bellechasse), 260
 Saint-Pacal (de Kamouraska), 41, 195 suiv., 228, 282, 374-377
 Écoles, 213 suiv.
 Église, 198, 209 suiv., 253 suiv.
 et la colonisation, 292, 337
 population, 200-201
 recensement (1851), 332
 triomphe au curé Hébert, 346-347
 vie paroissiale, 345 suiv.
 Saint-Philippe (de Kamouraska), 199
 Saint-Prime, 309
 Saint-Roch-des-Aulnaies, 276, 308
 Saint-Roch (de Québec), 41, 87, 118
 Saint-Thomas d'Aquin, 53
 Saint-Thomas (Montmagny), 99
 Saucier, Louis, 215
 Savard, Pierre, 44, 141
 Séguin, Normand, 358
 Sewell, 24
 Sherbrooke, séminaire, 79
 Signay, canton, 317, 318, 329
 Signay, Mgr Jos., 39-40, 54, 66 suiv., 110, 121, 132-134, 160, 167, 185, 210, 229, 247-248, 273, 316
 caractère et activités, 77 suiv.
 Simard, Jean-Jacques, 358
 Société des vingt et un, 326-327
 Sœurs de la Providence, 57
 Stuart, ferblantier, 98, 99
 Sulpiciens, 102
- T —
- Taché, Achille, seigneur, 43, 196
 Taché, famille, 196
 Taché, Hélène, 273
 Taché, Jn-Bte, Hon., 215, 229
 Taché, Jos.-Chs, m.p., 291, 299
 Taché, Marguerite, 263
 Taché, Mgr Alexandre, 282-283
 Taché, Paschal, seigneur, 262, 323
 Taché, Venceslas, seigneur, 196-197, 262
 Tanguay, Cyprien, ptre, 260
 Tardif, Mme, 100, 105, 157
- Taschereau, J.-Ths, 246
 Taschereau, P.-Elzéar, 246
 Terres de la couronne, 154, 157, 163-164, 168, 316 suiv. prix, 336
 Terrebonne, 84-85
 Terre-Sainte, 82
 Têtu, Cirice, 246
 Têtu, David-Henri, ptre, 118, 226-227, 247, 261, 306
 Têtu, Éloïde, 374
 Têtu, Henri, Mgr, 142
 Têtu, Ludger, 246
 Théologie, 52-53, 141, 284
 Thibault, 105, 171
 Thibeaudeau, Étienne, 58
 Thibodeau, Alexis, 70
 Thomisme, 42, 52-53
 Titre sacerdotal, 58
 Tocqueville, Alexis de, 135
 Tolentin, 25
 Toupin, Chs, 56
 Trahan, 26
 Tremblay, Ant., 330
 Tremblay, Laurent, o.m.i., 377
 Tremblay, Mgr Victor, 304, 331
 Trois-Rivières, 70, 80
 Trudel, Jean, 156
 Trudel, Marcel, 245, 246, 304
 Turcotte, Jos.-Édouard, m.p., 42, 51, 120, 144, 164, 299
 Turgeon, Mgr Pierre-Flavien, 78, 128, 142, 144, 148, 212, 248, 249, 260, 279, 281, 284, 296; colonisation, 303 suiv., 316, 366
- U —
- Ultramontanisme, 52
 Ursulines, 26, 31, 35
- V —
- Vaillancour, Paschal, 334
 Varin, Jacques, ptre, 210, 227, 235-236, 244
 Vézina, Raymond, 44
 Viau, Pierre, ptre, 209
 Ville de la Baie, 337
 Vincent, Mme, 81, 84, 90
 Voisine, Bélone, 283, 334
 Voltaire, 24
 Voyer, Henri, avocat, 42
- Y —
- Yamachiche, 31, 46, 57, 186, 271
 Yamaska, St-Michel de, 211, 255

Quelques Hébert et familles alliées qui ont suivi le curé Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean.



Calixte Hébert, frère du curé Hébert.
Collection de la famille.



Léon Hébert, frère du curé Hébert, et son épouse Marie-Fleury Piette dit Trempe. Ils vinrent s'établir à Hébertville en 1861 avec six enfants. Ils en auront neuf autres à Hébertville. Presque tous les garçons allèrent s'établir à Lowell, Mass., aux États-Unis, mais des filles épousèrent dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean des Hudon, Langlais, Pageot... *Collection de la famille.*



Photo prise à Hébertville en 1938, devant la maison de Calixte Hébert. On voit de gauche à droite: Georges Hébert marié à Georgienne Tremblay, Louisia Côté mariée à Téléphore Hébert, Marie-Louise Hébert mariée à Charles Fortin, et la fille de cette dernière, Georgette Ouellet mariée à Wellie Leclerc. Dans cette maison se trouvait le bureau d'enregistrement.
Collection de la famille.



Jubilé d'or de Pitre Émond et Mérée (Mary) Saint-Gelais à Laterrière le 19 juillet 1959. *Collection de la famille.*



Noces d'or de Thomas-Louis Tremblay et Thilda Giguère (originnaire de Saint-Tite-des-Caps). La photo est prise devant l'église de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean. Officiant: Pierre-Maurice Hébert (sur la photo). **Thomas-Louis Tremblay était le neveu de Louisin Côté.** *Collection de la famille.*



Mariage de Micheline Hébert et Lucien Boudreault, à Saint-Joseph d'Alma,
18 juillet 1970. *Collection de la famille.*

Vive les cartes mortuaires!



À LA DOUCE MÉMOIRE DE
TÉLESPHORE HÉBERT
ÉPOUX DE
DAME LOUISIA CÔTÉ
DÉCÉDÉ À JONQUIÈRE, LE 14 MARS 1952,
À L'ÂGE DE 70 ANS ET 11 MOIS.



A la douce et chère mémoire
de
LOUISIA CÔTÉ
épouse de Télesphore Hébert
décédée le 22 novembre 1957
à l'Hôtel-Dieu N. D. de
l'Assomption de Jonquières
à l'âge de
89 ans et 4 mois
R. I. P.

Priez pour le Repos de l'Âme de



LOUIS FELIX LANGLAIS
Né à Hébertville, P. Q.,
à l'âge de 61 ans, 3 mois et 6 jours.

Ma mort n'est dans mes vœux que
plus pressante! Nous vous adressons nos
plus sincères regrets, et prions pour votre
âme, car nous attendons le repos éternel.
Que votre âme soit en paix.

O Marie, soyez pieuse, car votre fils s'abandonne
à qui ont été abandonnés, avec prière
de faire que l'éternité, de ceux qui trépassent,
soient à tous l'espérance et la paix.

Donne, donne de la vie, donne de la vie
à tous ceux de ta race, donne de la vie
à tous ceux de ta race, donne de la vie
à tous ceux de ta race.

R. I. P.



A la douce mémoire de
MARIE LOUISE HÉBERT
épouse en premières nocces de
Naphtaléon Côté,
et en secondes nocces de
Cha-C. Fortin,
décédée à St-Félicien,
LE 8 MARS 1954,
à l'âge de 84 ans et 8 mois.
R. I. P.



À LA DOUCE MÉMOIRE DE
Omer Hébert
époux en 1er mariage de ANNIE NOUÉAU,
et 2ème mariage de OLIVINE POIRIER,
décédé le 5 octobre 1942,
à l'âge de 88 ans, 9 mois et 15 jours.
R. I. P.



A LA DOUCE MÉMOIRE DE
Emma Hébert
épouse de feu Louis Pagnot
Née le 22 février 1868
à Notre-Dame Hébertville, Qué.
décédée le 30 novembre 1952
à Lowell, Mass.
à l'âge de 84 ans.

A LA DOUCE MÉMOIRE DE



Marie Girard

Épouse de Thomas Emond, décédée le
27 avril, à Laterrrière, à l'âge de
72 ans et 6 mois.

Sa mort a laissé dans nos cœurs une
plaie profonde! Nous vous avons supplié,
Seigneur, de prolonger ses jours; vous lui
avez donné le repos éternel. Que votre
nom soit béni!
(St-Asbrine)

Anges du ciel, présentez à Dieu sa vie
pleine de mérites et de bonnes œuvres.

Au ciel nous chanterons le cantique du
joie et de reconnaissance éternelle pour les
événements qui nous font pleurer ici-bas.
(Pérou)

Ayez donc pitié d'elle et non Dieu, Dieu
Seigneur, donnez-lui le repos éternel.
(Luc 11: 21)



A LA DOUCE MÉMOIRE DE

Thomas Emond

ÉPOUX DE FEU

MARIE GIRARD

DÉCÉDÉ A N.-D. DE LATERRIÈRE

LE 23 NOVEMBRE 1928

À L'ÂGE DE 78 ANS ET 6 MOIS.

R. I. P.



A la douce mémoire de

Madame Veuve

Charles Dupont Hébert

(née Corinne Berlinguet)

décédée aux Trois-Rivières

le 23 mai 1953

à l'âge de 88 ans

R. I. P.



Vous qui l'avez connue et aimée,
souvenez-vous devant Dieu de

Mary Desbiens

épouse de feu Gédéon Gauthier

Décédée à Châteauguay

le 1er août 1949

à l'âge de 78 ans et 3 mois

R. I. P.

A LA DOUCE MÉMOIRE DE



GÉDÉON GAUTHIER

ÉPOUX DE MARY DESBIENS

DÉCÉDÉ A CHICOUTIMI, LE 8 FÉVRIER 1928 A

L'ÂGE DE 51 ANS ET 8 MOIS.

R. I. P.



A LA MÉMOIRE DE

Georgienne Tremblay

épouse de

Georges Hébert

Décédée à Québec

le 16 avril 1949

à l'âge de 65 ans et 10 mois

R. I. P.



A la douce mémoire de
Joseph Chivierge
époux d'Emilia Guay
décédé le 15 août 1974
à l'âge de 62 ans et 4 mois



A la douce mémoire de
LEDA TREMBLAY
épouse de Alfred Bédard,
décédée à Jonquières,
LE 4 OCTOBRE 1966,
et inhumée à St-Georges de Jonquières,
à l'âge de 79 ans et 6 mois.
R. I. P.



A la douce mémoire de
ALFRED BILODEAU
époux de sa femme Leda Tremblay
décédé à Hôtel-Dieu N.-D. As. Jonquières
le 20 février 1964
à l'âge de 93 ans et 2 mois
R. I. P.

A LA DOUCE MÉMOIRE DE



adieu de son épouse

Théotime Tremblay
ÉPOUX DE GEORGIANA LAPOINTE
Décédé à Sagouville
LE 20 AOÛT 1963
À L'ÂGE DE 71 ANS ET 6 MOIS.

Peut-être même sans jamais réaliser la mort
est la fin de nos souffrances.
O Dieu que l'ai tant aimé, reviens-moi que le
monde est un ciel, la vie un passage et le ciel notre
père ! C'est si, que Dieu si appelé souvent l'ait,
C'est si que j'espère vous voir un jour. (S. Augustin)

Nez l'avons aimé pendant sa vie, ne l'oublions
pas après sa mort. (S. Ambroise)

Une consolation, une prière, a. v. p.

Médicaments, à Père Bourd, par le Très Précieux
Sacre de Jésus !

R. I. P.

V. P. ARBIB, IMPRIMERIE J. P. LEMAY, PHOTOGRAPHIE
CHOUETTE

A LA DOUCE MÉMOIRE DE



Achille Emond
Époux de Marie-Louise Vaillancourt
Décédé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier
de Chicoutimi
LE 11 JANVIER 1945
À l'âge de 56 ans et 7 mois
R. I. P.



A la douce mémoire de
Germaine D. Hébert
épouse d'Arthur D. Hébert
décédée le 19 octobre 1973
à l'âge de 75 ans et 1 mois
R. I. P.



Maison (presque centenaire) de Charles Saint-Gelais à Laterrière, boulevard Talbot. *Collection de la famille.*



Charles Saint-Gelais, époux de Rose Lalanette; parents du curé Napoléon Saint-Gelais. *Collection de la famille.*



Henry Saint-Gelais (fils de Charles), Julie Émond et leurs enfants. *Collection de la famille.*



Napoléon Saint-Gelais, missionnaire à Manicouagan [Hauterive], curé à La Doré, Baie-Sainte-Catherine, Saint-Cyriac, Hébertville-Station, où il mourut et fut déposé dans la crypte en 1922. Le curé Saint-Gelais a été également vicaire à Roberval et à la cathédrale de Chicoutimi. *Collection de la famille.*



Les travaux des champs à Laterrière. De gauche à droite: Hénédine Tremblay épouse de Thomesse Saint-Gelais; Julie Emond et son époux, Henry Saint-Gelais; Isabelle Emond, épouse de Joseph Lapointe; Rosanna Lapointe (leur fille), épouse de Aimé Potvin. Ils sont entourés de leurs jeunes enfants. *Collection de la famille.*



L'hiver dans «les chantiers», au milieu de la forêt. Photo prise «Aux Mouches», près de Laterrière. À l'arrière-plan, les femmes qui s'occupaient de la gestion du camp: Desneiges Saint-Gelais et sa mère, Julie Émond. *Collection de la famille.*



Herménégilde Harvey et Léonide Hébert, veuve de Philorome Gagné, marié-e-s en 1921.



Alice-Hermance Hébert, à gauche, et sa sœur Marie-Ange Hébert mariée à Damase Bilo-deau de Jonquière. *Collection de la famille.*



Sœur Saint-Calixte, augustine hospitalière, décédée en 1980. Une des fondatrices de l'hôpital de Jonquière. *Collection de la famille.*



Mariage d'Edmond Bouchard et Marie Tremblay à Port-Alfred, Ville de La Baie. *Collection de la famille.*



Mariage de Maurice Saint-Gelais et Pauline Gagnon de Saint-Jérôme de Métabetchouan. *Collection de la famille.*



Henry Saint-Gelais et Julie Emond de La-terrière. L'usage des raquettes était courant. *Collection de la famille.*



Charles-Calixte Hébert, membre de la garde du Sacré-Coeur à Kénogami, 1923. *Collection de la famille.*



Pèlerinage au Lac-Bouchette: Charles-Calixte Hébert descendant l'escalier de la chapelle, vers 1920. *Collection de la famille.*



Charles-Calixte Hébert et Desneiges Saint-Gelais, à Jonquière 1923. En arrière leur cheval. «La Puce» *Collection de la famille.*



Charles Fortin de Roberval et son épouse. *Collection de la famille.*



Promenade en «Rubber Tire»! Charles-Calixte Hébert, Charles Fortin...
Collection de la famille.



Promenade avec les premières automobiles au Saguenay — Lac Saint-Jean. *Collection de la famille.*

I PORTRAITS ET PAYSAGES

- Alma, 328-329
 Baillargeon, Mgr Chs-Fr., 138
 Bécancour, presbytère, 4; lac Saint-Paul, 20
 Belcourt, G.-A., 67
 Bic, 282-283
 Cazeau, Chs-Fr., 220
 Chicoutimi, 349-350
 Chiniquy, Charles, 40-41
 Chutes des Aulnaies, 330-331
 Côté, Alfred, 337-338
 Demers, Jérôme, 62
 Deschênes, Dorine, 377
 Dupont-Hébert, 349-350
 Familles qui ont suivi le curé Hébert, 391-402
 Ferland, Ant., 73
 Gagné, Émilie, 377
 Gagné, Philorome, 337-338
 Gauvreau, Célestin, 220; Virginie, 261-262, 374-375
 Grande-Baie, 308-309, 328-329
 Harper, Chs., 64
 Hébert, Anne, 362
 Auguste, Dr. 374-375
 Calixte, 48, 184-185, 293-294
 Edmond, 337-338
 Éléonore, Sr. 208
 Étienne, 261-262, 374-375
 Jacques, 374-375
 Jean-Baptiste, major, 22; lots à St-Grégoire, 26-27; maisons à St-Grégoire, 26-27; à Nicolet, 48, 62, 184-185
 Lucien, ptre, 270
 Maurice, 160
 Nicolas, *couverture*, 12, 108, 135, 176, 295-296, 302, 370-371
 Octave, 240-241
 Hébertville, rassemblement du 100e, 293-294; église et moulins, 337-338; vieille maison, 355-356; vue de la route, 355-356; signalisation, 355-356
 Hubert, Petrus, 40-41
 Hudon, Antoine, 337-338
 Kamouraska, rangs, 190; port, 285; maison Langlais, 362; église, 364; presbytère, 364; moulins, 370-371; chute, 370-371
 Lac Kénogami, 308-309, 328-329, 337-338
 Lac Kénogamichiche, 317-318
 Lae Wikwi, 317-318
 Langlais, Jean-F. et Louis-F., 206, 226-227
 La Pocatière: collège, 226-227; village, 272-273
 Lemire, Judith, 22, 179, 269-270
 Leprohon, Onésime, 34
 Marguerite, Rivière, 31
 Marquis, Calixte, ptre, 300
 Massueville, 240-241
 Mathew, père capucin, 235-236
 Mont-Carmel, 282-283
 Montréal: prison, 162-163; parlement, 295-296
 Monument, Hébert, 206
 Nelligan, James, 135
 Nicolet: collège-séminaire, 40-41, 50; plan des rues, 48; glissement de terrain, 50; maison Hébert, 62
 Oblats, 278-279
 Parent, Ant., ptre, 123
 Pilote, Fr., ptre, 226-227
 Power, Ignatius, n.p. 374-375
 Proulx, Mgr Moïse, 270
 Québec, Basse-Ville, 112-113, 173, 184-185
 cathédrale et marché, 94
 château Saint-Louis, 96
 collège des Jésuites et cathédrales, 80-81
 côte de la Montagne, 80-81
 Haute-Ville, 124, 162-163, 174, 176, 181-182
 hôpital, 136
 palais épiscopal, 330-331
 Parlement, 80-81, 149
 plan des rues, 105-106, 165-166
 presbytère, 150
 rond-point, 94
 séminaire et cathédrale, 80-81
 traversier et port, 126
 ursulines, 136
 vue du fleuve, 76, 106, 174
 Quartier, Édouard, ptre, 235-236
 Raimbault, Jean, 34
 Rivière des Aulnaies, 322, 329-330
 Saint-Alexandre, 282-383
 Saint-Bruno, 286
 Saint-Cyriac, 378
 Saint-Denis, 286
 Saint-Grégoire: église, 32; vue aérienne, 32
 Saint-Pascal, 191-192; curés, 198-199; chapelle, 198-199; polyvalente, 222; vue généralc, 226-227; église: extérieur, 250, 252; intérieur: 255-256; façade, 265; moulin, 238; presbytère, 252, 261-262; magasin: fabrique, plan, 235-236, Hébert, 349-350
 Saint-Roch-des-Aulnaies, 240-241
 Sainte-Hélène, 272-273
 Sainte-Monique, église, 255-256
 Signay, Mgr Jos., 74
 Taché, famille, 206, 219-220, 268
 Tessier, John, 337-338
 Transport: diligence, 198-199; chevaux, 94, bateaux, 76, 106, 174
 Turgeon, Mgr P.-F., 138
 Yamaska, église, 255-256

II CARTES

«Amis de la colonisation», 225-226
Chemin Kénogami, 329-330
Chemin Nénogami, tracé, 330-331
Chemins en 1849, 330-331
Chicago-Illinois, 288
Côte-du-Sud, 194, 306-307
Grand-Pré, Acadie, 16
Kamouraska, 190, 192
Métabetchouan, 317-318
Nicolet, région, 16
Québec, 105-106, 165-166
Richelieu, 152
Saint-Adrien, 278-279

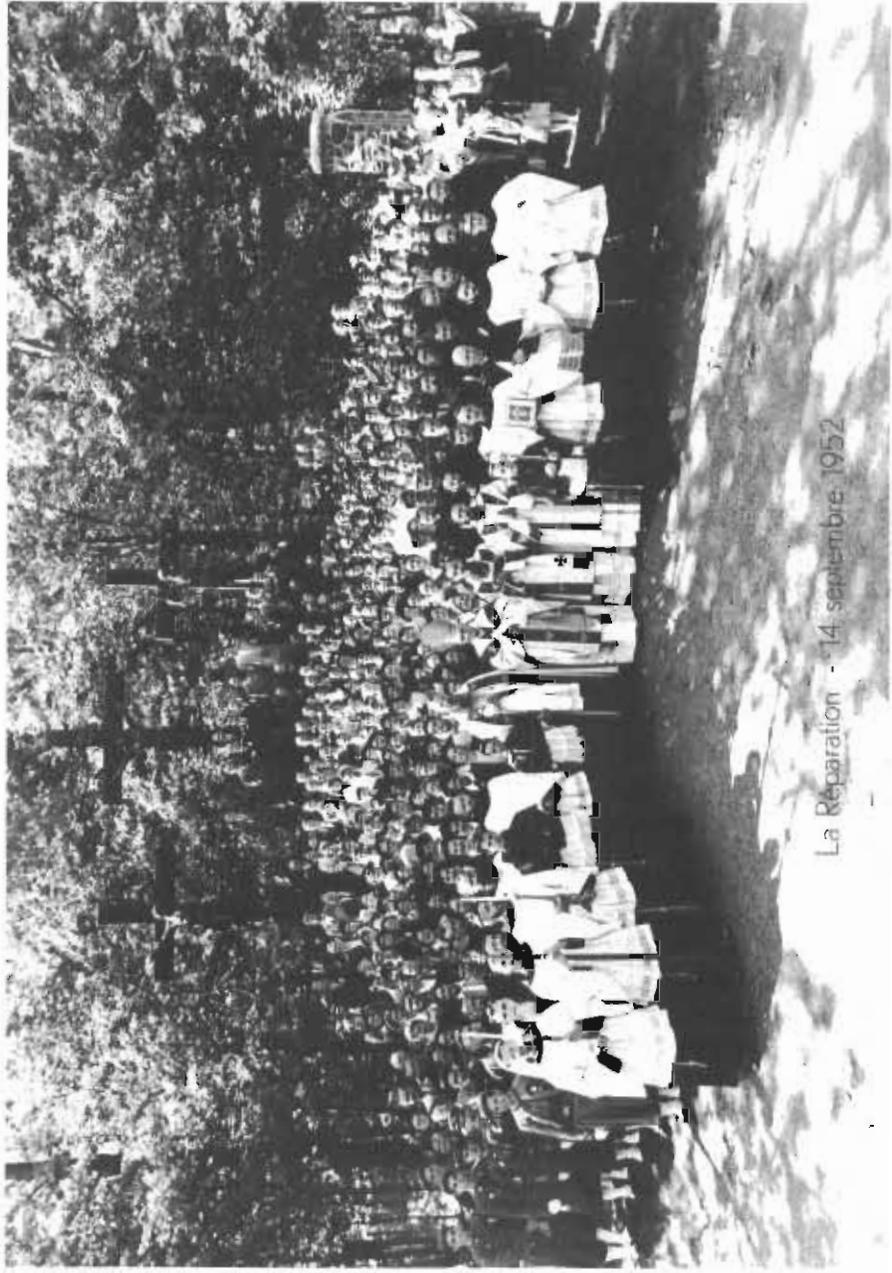
Saint-Pascal, terrain de la fabrique, 235-236;
rues, 344

Saguenay — Lac-Saint-Jean, zone agricole,
306-307

III GÉNÉALOGIE

Béliveau, 26-27
Hébert, 269-270
Lemire, 179, 269-270
Martin, 261-262
Proulx, 269-270
Taché, 219-220, 268

Note: Quelques personnes diront peut-être que j'ai surtout publié des photos de ma famille pour illustrer quelques pionniers du Saguenay — Lac-Saint-Jean. À cela je ne puis que répondre: «J'ai utilisé les photos qu'on m'a passées.» J'estime qu'on rend un grand service à la collectivité en publiant des photos anciennes qui très souvent se perdent à la mort des aînés, ou sont détruites d'une façon ou d'une autre quand les jeunes générations ne reconnaissent plus les personnes qui figurent sur ces photos. Je remercie encore une fois les personnes qui ont eu la générosité de me permettre de reproduire leurs photos.



La Réparation - 14 septembre 1952

Liste des contributions

Mme Desneiges Saint-Gelais Hébert	300 \$
Mme Marie-Ange H. Bilodeau	200 \$
Mlle Alice-Hermance Hébert	200 \$
Mme Émilie G. Dufour	200 \$
Mme Hortense H. Gagnon	100 \$
Mme Thérèse H. Kirouac	100 \$
Mme Yvonne H. Gaudreault	100 \$
Mlle Jeannette Hébert	100 \$
Mme Jeanne Boily Hébert	100 \$
Clinique familiale d'Hébertville	100 \$
M. Jean-Paul Girard	20 \$

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la publication de ce livre. Les personnes qui enverront des souscriptions (dans un compte en fiducie) pour défrayer la publication du 2^e tome, sur la vie du curé Hébert, auront également leur nom inscrit à la fin du volume.



Mariage de Jacqueline Dufour et Georges Boivin à Saint-Dominique de Jonquière. *Collection de la famille.*

LES ÉDITIONS DE L'ÉCHO

ENCYCLIQUE «HAURIETIS AQUAS» SUR LE CULTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS (Pie XII)

Texte essentiel et indispensable
Traduction de l'Osservatore Romano.
ISBN 2-920312-17-0, (réédition) 55 pages
1.00 \$

POÈTE DE L'AMOUR Roger Brien

Une histoire de saint François d'Assise par un poète de chez-nous, membre de l'Académie canadienne-française. Un livre qui se lit très bien. Illustré avec les aquarelles de Subercazeaux.
ISBN 2-920312-03-0, 1957, 200 pages
2.00 \$

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE Père Léopold de CHÉRANCÉ, capucin

Une histoire de saint François qui fait autorité. Plusieurs faits de l'histoire de saint François ne se trouvent que dans ce livre, en particulier ce qui a trait à sa canonisation.
ISBN 2-920312-01-4, 1947, 420 pages
4.00 \$

SOUFFLES DE VIE (François d'Assise illustré par LAD) P.-M. HÉBERT

Abondamment illustré par l'artiste montréalais, Jean-Paul Ladouceur. Couverture en couleurs. Histoire de François d'Assise. Une présentation nouvelle d'un homme extraordinaire qui a révolutionné les arts, la culture et la religion.

ISBN 2-920312-04-9, 1947, 288 pages
7.00 \$

LE PLUS BEAU DES SAINTS R.P. Marie-Bernard, cap.

Une vie de saint François d'Assise très bien

illustrée. Idéal pour les jeunes.
ISBN 2-920-312-00-6, 1936, 80 pages
2.00 \$

HISTOIRE DU PÈLERINAGE PAR MARIE DE LA ROUSSELIÈRE et notes historiques P.-M. Hébert

Une histoire du pèlerinage de La Réparation au Sacré-Cœur à Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal. Avec un résumé de la vie de la fondatrice, Marie de la Rousselière. Largement illustré par une cinquantaine de photos historiques. (Le même ouvrage existe en anglais sous le titre, *The story of a shrine*, traduit par le père Gilbert Cabana, o.f.m. cap. [ISBN 2-920312-18-9], 3.00 \$)
ISBN 2-920312-08-1, 1979, 64 pages
3.00 \$

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA Précis historique et statistique

Père DOMINIQUE de Saint-Denis, capucin
Histoire de chaque région et analyse des statistiques du recensement fédéral de 1951, sur l'origine ethnique des catholiques du Canada. 6ième édition. Cartes et tableaux statistiques. (Édition bilingue).
ISBN 2-920312-06-5, 1956, 269 pages
6.00 \$

CHRONIQUES DES PLUS ANCIENNES ÉGLISES DE L'ACADIE

P. PACIFIQUE de Valigny, o.f.m. cap.
Un livre classique sur l'histoire de l'Acadie. Il raconte les origines des plus anciennes missions de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick: Ristigouche, Pabos, Bathurst, Saint-Jean, Memramcook.
ISBN 2-920312-18-7, 1944, 170 pages (2 cartes)
13.00 \$

HILAIRE ROMPRÉ DE LA PÉRADE, capucin

Marcel PORTAL

Religieux et écrivain, mort en 1963. Le livre retrace une époque de l'histoire des jувénats, des mœurs religieuses et de la littérature canadienne. Le père Hilaire Rompré fut un éducateur remarquable qui a beaucoup influencé son milieu. L'auteur, le Dr Marcel Lapointe de son vrai nom, a plusieurs livres à son crédit.

ISBN 2-920312-10-3, 1980, 145 pages
8.00 \$

LES CAPUCINS AU CANADA

Père HILAIRE de la Pérade, capucin

Histoire des capucins au Canada depuis 1632.

ISBN 2-920312-05-7, 1941, 77 pages
2.00 \$

SAINT-GRÉGOIRE (Ville de BÉCAN-COUR, comté et diocèse de NICOLET)

Pierre-Maurice HÉBERT

Histoire du début à nos jours d'une paroisse de fondation acadienne. Photos et cartes.

ISBN 2-920312-11-1, 1977, 28 pages
2.00 \$

LES CAPUCINS DE TOUTES-AIDES

Marie-Anna-A. ROY

Histoire des capucins dans l'Ouest Canadien. Introduction sur les différentes branches de l'Ordre franciscain dans le monde. Abondamment illustré avec des photos et quelques dessins du père Julien DÉZIEL.

ISBN 2-920132-07-3, 1977, 183 pages
5.00 \$

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DES FAMILLES MARCOTTE

Père Jean MARCOTTE, cap.

En français et en anglais comprenant 6000 noms avec illustrations et l'histoire de la famille Marcotte de Normandie au Canada jusqu'à nos jours.

ISBN 2-920312-20-0, 1983, 291 pages
25.00 \$

IMAGES

PRIÈRE DE SAINT FRANÇOIS (6 X 9 cm) 2 pour .05¢, 100 pour 1.50 \$, 500 pour 6.00 \$, 1,000 pour 11.00 \$

PRIÈRE DE SAINT FRANÇOIS (7 X 10 cm) 1 pour .05¢, 100 pour 3.00 \$, 500 pour 13.00 \$, 1,000 pour 23.00 \$

PADRE PIO (prière pour l'obtention d'une faveur) 1 pour .05¢, 100 pour 3.00 \$, 500 pour 13.00 \$, 1,000 pour 23.00 \$ (Un format de 13 X 19 cm (pour encadrer): .50¢ /ch. (Ajouter 10% par la poste)

AFFICHES

PRIÈRE DE SAINT FRANÇOIS (43 X 56 cm) 2.00 \$ (3.00 \$ par la poste)

FRANÇOIS D'ASSISE (Lad) (34 X 46 cm) 1.00 \$ (2.00 \$ par la poste)

HISTOIRE DE L'ORDRE

DES FRÈRES MINEURS (62 X 89 cm)

Tableau en couleurs des différentes branches de l'Ordre de saint François d'Assise depuis le début, y compris la branche des Récollets. En parallèle, dates des principaux événements civils et religieux dans le monde et au Canada.

ISBN 2-920312-15-4
2.00 \$ (3.00 \$ par la poste)

Adressez
votre commande
avec votre
paiement à:

LIBRAIRIE DU SANCTUAIRE
3640, boui. de la Rousselière
Montréal, Qué. Canada H1A 2X9

Ajouter 0.75 \$ par volume
pour les frais de poste
Tél.: (514) 642-5391 poste 38



P.-M. Hébert

L'auteur, Pierre-Maurice Hébert, est prêtre capucin, archiviste de sa communauté à Montréal. Né le 16 septembre 1925 à Jonquière Qc, son père Charles-Calixte est né à Hébertville, de Téléspore, fils de Calixte, frère du curé Hébert. Celui-ci est donc l'arrière-grand-oncle de l'auteur, dont la mère, Desneiges Saint-Gelais, est née à Laterrière, aux environs d'Hébertville et de Jonquière.

Dans sa jeunesse, l'auteur a souvent été mêlé à des commémorations sur les origines d'Hébertville, du Lac-Saint-Jean et du Saguenay. Les souvenirs et les documents qu'on se transmettait dans la famille augmentaient l'attrance qu'il avait pour la figure du curé Hébert. De plus, durant les années 1950 et 1951, il a eu l'avantage de profiter, au Séminaire de Chicoutimi, de l'enseignement de Mgr Victor Tremblay, historien bien documenté sur le curé Hébert.

Outre ses études régulières au séminaire de Chicoutimi et dans sa communauté, Pierre-Maurice Hébert a suivi des cours en méthodologie, en anthropologie, en psychologie et en sociologie à l'Université d'Ottawa, de 1957 à 1959.

Il a publié quelques livres aux ÉDITIONS DE L'ÉCHO dont la liste paraît dans ces pages.

Le curé Hébert est surtout connu au *Saguenay — Lac-Saint-Jean* où il a jeté les bases de plusieurs paroisses qui vont d'Alma à Roberval. Il a fait son cours classique à *Nicolet* près de ses parents. Il fut ensuite vicaire sept ans à *Québec*, puis curé à Saint-Pascal de *Kamouraska* durant douze ans. De 1852 à 1888, il fut curé de Saint-Louis de *Kamouraska*. Son zèle sacerdotal et patriotique fut considérable dans le *Bas-Saint-Laurent*.

Issu d'une famille *acadienne* qui a connu la déportation et a fait la trame d'*Évangéline*, son père *Jean-Baptiste Hébert* a été célèbre, surtout comme patriote, député et architecte, laissant une postérité qui compte entre autres *Anne Hébert* et *Jacques Hébert*. Le sculpteur *Louis-Philippe Hébert*, qui était de la famille, a produit plusieurs monuments nationaux et la statue *Évangéline* à Grand Pré.



Monument du curé Hébert
à Hébertville

Imprimé au Canada

Collection: Publications de la
Société Historique d'Éberville

FP 500-28